



OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

TOME XX.



IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOIX ET C^{ie} RUE DES FRANCS-BOURGLOIS-MICHEL, 8.

OEUVRES

COMPLETES

DE BUFFON.

ÉDITION REVUE

PAR M. A. RICHARD,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

OISEAUX.



PARIS.

POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;

RORET LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, 10 bis.

M DCCC XXXV.

55/59
B929o
v.20

DEDALUS - Acervo - MZ

Oeuvres Completes De Buffon /

55/59
B929o
v.20



12400002917

SUITE
DES OISEAUX.

L'IBIS ¹

Tantalus Ibis. L.

De toutes les superstitions qui aient jamais infecté la raison, et dégradé, avili l'espèce humaine, le culte des animaux seroit sans doute la plus honteuse, si l'on n'en considéroit pas l'origine et les premiers motifs. Comment l'homme en effet a-t-il pu s'abaisser jusqu'à l'adoration des bêtes? Y a-t-il une preuve plus évidente de notre état de misère dans ces premiers âges où les espèces nuisibles, trop puissantes et trop nombreuses, entouroient l'homme solitaire, isolé, dénué d'armes et des arts nécessaires à l'exercice de ses forces? Ces mêmes animaux, devenus depuis ses esclaves, étoient alors ses maîtres, ou du moins des rivaux redoutables; la crainte et l'intérêt firent donc naître des sentiments abjects et des pensées absurdes; et bientôt la superstition, recueillant les unes et les autres, fit également des dieux de tout être utile ou nuisible.

L'Égypte est l'une des contrées où ce culte des animaux s'est établi le plus anciennement, et s'est conservé, observé le plus scrupuleusement pendant un grand nombre de siècles; et ce respect religieux qui nous est attesté par tous les monuments, semble nous indiquer que, dans cette contrée, les hommes ont lutté très long-temps contre les espèces malfaisantes.

En effet, les crocodiles, les serpents, les sauterelles et tous les autres animaux immondes renaissent à chaque instant, et pulluloient sans nombre sur le vaste limon d'une terre basse, profondément humide et périodiquement abreuvée par les épanchements du fleuve; et ce limon fangeux, fermentant sous les ardeurs du tropique, dut soutenir long-temps et mul-

¹ *Ἰβίς*, en grec. Les Romains adoptèrent ce nom. L'ibis n'en a point dans les langues de l'Europe, comme inconnu à ces climats. Selon Albert, il se nommoit en égyptien *leheras*. On trouve dans Avicenne le mot *anschus* pour signifier l'ibis; mais saint Jérôme traduit mal *janschuph* par *ibis*, puisqu'il s'agit là d'un oiseau de nuit. Quelques interprètes rendent par *ibis* le mot hébreu *tinschemet*.

tiplier à l'infini toutes ces générations impures, informes, qui n'ont cédé la terre à des habitants plus nobles que quand elle s'est épurée.

« Des essaims de petits serpents venimeux, nous disent les premiers historiens, et sortis de la vase échauffée des marécages, et volant en grandes troupes, eussent causé la ruine de l'Égypte, si les ibis ne fussent venus à leur rencontre pour les combattre et les détruire. » N'y a-t-il pas toute apparence que ce service, aussi grand qu'inattendu, fut le fondement de la superstition qui supposa dans ces oiseaux tutélaires quelque chose de divin? Les prêtres accréditèrent cette opinion du peuple; ils assurèrent que les dieux, s'ils daignoient se manifester sous une forme sensible, prendroient la figure de l'ibis. Déjà, dans la grande métamorphose, leur dieu bienfaisant, *Thoth*, ou Mercure, inventeur des arts et des lois, avoit subi cette transformation, et Ovide, fidèle à cette antique mythologie, dans le combat des dieux et des géants, cache Mercure sous les ailes d'un ibis, etc. Mais, mettant toutes ces fables à part, il nous restera l'histoire des combats de ces oiseaux contre les serpents. Hérodote assure être allé sur les lieux pour en être témoin. « Non loin de *Butus*, dit-il, aux confins de l'Arabie, où les montagnes s'ouvrent sur la vaste plaine de l'Égypte, j'ai vu les champs couverts d'une incroyable quantité d'ossements entassés, et des dépouilles de reptiles que les ibis y viennent attaquer et détruire au moment qu'ils sont près d'envahir l'Égypte. » Cicéron cite ce même fait, en adoptant le récit d'Hérodote, et Pline semble le confirmer lorsqu'il représente les Égyptiens invoquant religieusement leurs ibis à l'arrivée des serpents.

On lit aussi, dans l'historien Josèphe, que Moïse, allant en guerre contre les Éthiopiens, emporta dans des cages de *papyrus* un grand nombre d'ibis pour les opposer aux serpents. Ce fait, qui n'est pas fort vraisemblable, s'explique aisément par un autre fait rapporté dans la *Description de l'Égypte* par M. de Maillet. « Un oiseau, dit-il, qu'on nomme *chapon de Pharaon* (et que l'on reconnoît pour l'ibis) suit pendant

plus de cent lieues les caravanes qui vont à la Mecque , pour se repaître des voiries que la caravane laisse après elle ; et en tout autre temps il ne paroît aucun de ces oiseaux sur cette route. » L'on doit donc penser que les ibis suivirent ainsi le peuple hébreu dans sa course en Égypte ; et c'est ce fait que Josèphe nous a transmis en le défigurant , et en attribuant à la prudence d'un chef merveilleux ce qui n'étoit qu'un effet de l'instinct de ces oiseaux ; et cette armée contre les Éthiopiens , et les cages de *papyrus* , ne sont là que pour embellir la narration et agrandir l'idée qu'on devoit avoir du génie d'un tel commandant.

Il étoit défendu , sous peine de la vie , aux Égyptiens , de tuer les ibis ; et ce peuple , aussi triste que vain , fut inventeur de l'art lugubre des momies , par lequel il voulait pour ainsi dire éterniser la mort , malgré la nature bienfaisante qui travaille sans cesse à en effacer les images ; et non-seulement les Égyptiens employoient cet art des embaumements pour conserver les cadavres humains , mais ils préparoient avec autant de soin les corps de leurs animaux sacrés. Plusieurs puits des momies dans la plaine de *Saccara* s'appellent *puits des oiseaux* , parce qu'on y trouve en effet des oiseaux embaumés , et surtout des ibis renfermés dans de longs pots de terre cuite , dont l'orifice est bouché d'un ciment. Nous avons fait venir plusieurs de ces pots , et , après les avoir cassés , nous avons trouvé dans tous une espèce de poupée formée par les langes qui servent d'enveloppes au corps de l'oiseau , dont la plus grande partie tombe en poussière noire en développant son *suaire* ; on y reconnoît néanmoins tous les os d'un oiseau , avec des plumes empâtées dans quelques morceaux qui restent solides. Ces débris nous ont indiqué la grandeur de l'oiseau , qui est à peu près égale à celle du courlis ; le bec , qui s'est trouvé conservé dans deux de ces momies , nous en a fait reconnoître le genre. Ce bec a l'épaisseur de celui de la cigogne , et par sa courbure il ressemble au bec du courlis ; sans néanmoins en avoir les cannelures , et , comme la courbure en est égale sur toute sa longueur , il paroît , par ces caractères , qu'on

doit placer l'ibis entre la cigogne et le courlis. En effet il tient de si près à ces deux genres d'oiseaux, que les naturalistes modernes l'ont rangé avec les derniers, et que les anciens l'avoient placé avec le premier. Hérodote avoit très bien caractérisé l'ibis, en disant qu'il a *le bec fort arqué et la jambe haute comme la grue*. Il en distingue deux espèces. « La première, dit-il, a le plumage tout noir; la seconde, qui se rencontre à chaque pas, est toute blanche, à l'exception des plumes de l'aile et de la queue, qui sont très noires, et du dénudement du cou et de la tête, qui ne sont couverts que de la peau. »

Mais ici il faut dissiper un nuage jeté sur ce passage d'Hérodote par l'ignorance des traducteurs; ce qui donne un air fabuleux et même absurde à son récit. Au lieu de rendre τῶν δὲν ποσὶ μᾶλλον εἰλευμένων τοῖσι ἀνθρώποισι, à la lettre *quæ pedibus hominum obversantur sæpius* (celles qu'on rencontre à chaque pas), on a traduit *hæ quidem habent pedes veluti hominis* (ces ibis ont les pieds faits comme ceux de l'homme). Les naturalistes, ne comprenant pas ce que pouvoit signifier cette comparaison disparate, firent, pour l'expliquer ou la pallier, d'inutiles efforts. Ils imaginèrent qu'Hérodote, décrivant l'ibis blanc, avoit eu en vue la cigogne, et avoit pu abusivement caractériser ainsi ses pieds, par la foible ressemblance que l'on peut trouver des ongles aplatis de la cigogne à ceux de l'homme. Cette interprétation satisfaisoit peu, et l'ibis aux pieds humains aurait dû dès-lors être relégué dans les fables : cependant il fut admis comme un être réel sous cette absurde image, et l'on ne peut qu'être étonné de la trouver encore aujourd'hui exprimée tout entière, sans discussion et sans adoucissement, dans les mémoires d'une savante académie, tandis que cette chimère n'est, comme l'on voit, que le fruit d'une méprise du traducteur de ce premier historien grec, que sa candeur à prévenir de l'incertitude de ses récits, quand il ne les fait que sur des rapports étrangers, eût dû faire plus respecter dans les sujets où il parle d'après lui-même.

Aristote, en distinguant, comme Hérodote, les deux espèces

d'ibis , ajoute que la blanche est répandue dans toute l'Égypte, excepté vers Peluse, où l'on ne voit au contraire que des ibis noirs, qui ne se trouvent pas dans tout le reste du pays. Pline répète cette observation particulière; mais du reste tous les anciens, en distinguant les deux ibis par la couleur, semblent leur donner en commun tous les autres caractères; figure, habitudes, instinct, et leur domicile de préférence en Égypte, à l'exclusion de toute autre contrée. On ne pouvoit même, suivant l'opinion commune, les transporter hors de leur pays, sans les voir consumés de regrets. Cet oiseau, si fidèle à sa terre natale, en étoit devenu l'emblème; la figure de l'ibis, dans les hiéroglyphes, désigne presque toujours l'Égypte, et il est peu d'images ou de caractères qui soient plus répétés dans tous les monuments. On voit ces figures d'ibis sur la plupart des obélisques, sur la base de la statue du Nil, au Belvédère à Rome, de même qu'au jardin des Tuileries à Paris. Dans la médaille d'Adrien, où l'Égypte paroît prosternée, l'ibis est à ses côtés. On a figuré cet oiseau avec l'éléphant sur les médailles de Q. Marius, pour désigner l'Égypte et la Libye, théâtres de ses exploits, etc.

D'après le respect populaire et très ancien pour cet oiseau fameux, il n'est pas étonnant que son histoire ait été chargée de fables : on a dit que les ibis se fécondoient et engendroient par le bec. Solin paroît n'en pas douter; mais Aristote se moque avec raison de cette idée de pureté virginale dans cet oiseau sacré. Pierius parle d'une merveille d'un genre bien opposé; il dit que, selon les anciens, le basilic naissoit d'un œuf d'ibis, formé, dans cet oiseau, des venins de tous les serpents qu'il dévore. Ces mêmes anciens ont encore écrit que le crocodile et les serpents, touchés d'une plume d'ibis, demeuroient immobiles comme par enchantement, et que souvent même ils mouroient sur-le-champ. Zoroastre, Démocrite et Philé ont avancé ces faits; d'autres auteurs ont dit que la vie de cet oiseau divin étoit excessivement longue : les prêtres d'Hermopolis prétendoient même qu'il pouvoit être immortel; et, pour

le prouver, ils montrèrent à Appion un ibis si vieux, disoient-ils, qu'il ne pouvoit plus mourir.

Ce n'est là qu'une partie des fictions enfantées dans la religieuse Égypte, au sujet de cet ibis; la superstition porte tout à l'excès; mais, si l'on considère le motif de sagesse que put avoir le législateur en consacrant le culte des animaux utiles, on sentira qu'en Égypte il étoit fondé sur la nécessité de conserver et de multiplier ceux qui pouvoient s'opposer aux espèces nuisibles. Cicéron remarque judicieusement que les Égyptiens n'eurent d'animaux sacrés que ceux desquels il leur importoit que la vie fût respectée, à cause de la grande utilité qu'ils en tiroient; jugement sage et bien différent de celui de l'impétueux Juvénal, qui compte parmi les crimes de l'Égypte sa vénération pour l'ibis, et déclame contre ce culte, que la superstition exagéra sans doute, mais que la sagesse dut maintenir, puisque telle est en général la foiblesse de l'homme, que les législateurs les plus profonds ont cru devoir en faire le fondement de leurs lois.

En nous occupant maintenant de l'histoire naturelle et des habitudes réelles de l'ibis, nous lui reconnoissons non-seulement un appetit véhément de la chair des serpents, mais encore une forte antipathie contre tous les reptiles; il leur fait la plus cruelle guerre. Belon assure qu'il va toujours les tuant, quoique rassasié. Diodore de Sicile dit que jour et nuit l'ibis se promène sur la rive des eaux, guettant les reptiles, cherchant leurs œufs, et détruisant en passant les scarabées et les saute-relles. Accoutumés au respect qu'on leur marquoit en Égypte, ces oiseaux venoient sans crainte au milieu des villes. Strabon rapporte qu'ils remplissoient les rues et les carrefours d'Alexandrie jusqu'à l'importunité et à l'incommodité, consommant

Il paroît difficile d'abord d'appliquer cette raison au culte du crocodile; mais, outre qu'il n'étoit adoré que dans une seule ville du nom d'Arsinoïte, et que l'ichneumon, son antagoniste, l'étoit dans toute l'Égypte, cette ville des crocodiles ne les adoroit que par crainte, et pour les tenir éloignés, par un culte à la vérité insensé, d'un lieu où naturellement le fleuve ne les avoit point portés.

à la vérité les immondices , mais attaquant aussi ce qu'on mettoit en réserve, et souillant tout de leur fiente; inconveniens qui pouvoient en effet choquer un Grec délicat et poli, mais que des Égyptiens grossièrement religieux souffroient avec plaisir.

Ces oiseaux posent leur nid sur les palmiers et le placent dans l'épaisseur des feuilles piquantes , pour le mettre à l'abri de l'assaut des chats, leurs ennemis. Il paroît que la ponte est de quatre œufs; c'est du moins ce que l'on peut inférer de l'explication de la *Table isiaque*, par Pignorus. Il est dit que l'ibis marque sa ponte par les mêmes nombres que la lune marque ses temps, *ad lunæ rationem ova fingit*; ce qui ne paroît pouvoir s'entendre autrement qu'en disant, avec le docteur Shaw, que l'ibis fait autant d'œufs qu'il y a de phases de la lune, c'est-à-dire quatre. Élien, expliquant pourquoi cet oiseau est consacré à la lune, indique la durée de l'incubation, en disant qu'il met autant de jours à faire éclore ses petits ¹ que l'astre d'Isis en met à parcourir le cercle de ses phases ².

Pline et Galien attribuent à l'ibis l'invention du clystère, comme celle de la saignée à l'hippopotame; *et ce ne sont point*, ajoute le premier, *les seules choses où l'homme ne fut que le disciple de l'industrie des animaux*. Selon Plutarque l'ibis ne se sert pour cela que d'eau salée, et M. Perrault, dans sa description anatomique de cet oiseau, prétend avoir remarqué le trou du bec par lequel l'eau peut être lancée.

Nous avons dit que les anciens distinguoient deux espèces d'ibis, l'une blanche et l'autre noire : nous n'avons vu que la blanche, et nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées; et à l'égard de l'ibis noir, quoique M. Perrault pré-

¹ Plutarque nous assure que le petit ibis, venant de naître, pèse deux drachmes.

Clément Alexandrin, décrivant les repas religieux des Égyptiens, dit qu'entre autres objets on portoit alentour des convives un ibis; cet oiseau, par le blanc et le noir de son plumage, étant l'emblème de la lune obscure et lumineuse; et suivant Plutarque, on trouvoit, dans la manière dont le blanc étoit tranché avec le noir dans ce plumage, une figure du croissant de l'astre des nuits.

tende qu'il a été apporté en Europe plus souvent que l'ibis blanc, cependant aucun naturaliste ne l'a vu depuis Belon, et nous n'en savons que ce qu'en a dit cet observateur.

L'IBIS BLANC.

Tantalus Ibis. L.

Cet oiseau, n° 389, est un peu plus grand que le courlis et l'est un peu moins que la cigogne : sa longueur, de la pointe du bec au bout des ongles, est d'environ trois pieds et demi. Hérodote en donne la description, en disant que cet oiseau a les jambes hautes et nues ; la face et le front également dénués de plumes ; le bec arqué ; les pennes de la queue et des ailes noires, et le reste du plumage blanc. Nous ajouterons à ces caractères quelques autres traits dont Hérodote n'a pas fait mention. Le bec est arrondi et terminé en pointe mousse ; le cou est d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et il n'est pas garni de plumes pendantes comme le cou de la cigogne.

M. Perrault, ayant décrit et disséqué un de ces oiseaux qui avoit vécu à la ménagerie de Versailles, en fit la comparaison avec la cigogne, et il trouva que celle-ci étoit plus grande, mais que l'ibis avoit à proportion le bec et les pieds plus longs. Dans la cigogne les pieds n'avoient que quatre parties de la longueur totale de l'oiseau, et dans l'ibis ils en avoient cinq ; et il observa la même différence proportionnelle entre leurs becs et leurs cous. Les ailes lui parurent fort grandes ; les pennes en étoient noires ; et du reste tout le plumage étoit d'un blanc un peu roussâtre et n'étoit diversifié que par quelques taches pourprées et rougeâtres sous les ailes. Le haut de la tête, le tour des yeux et le dessous de la gorge étoient dénués de plumes et couverts d'une peau rouge et ridée. Le bec, à la racine, étoit gros, arrondi ; il avoit un pouce et demi de diamètre, et il étoit courbé dans toute sa longueur : il étoit d'un

jaune clair à l'origine et d'un orangé foncé vers l'extrémité. Les côtés de ce bec sont tranchants et assez durs pour couper les serpents, et c'est probablement de cette manière que cet oiseau les détruit; car son bec, ayant la pointe mousse et comme tronquée, ne les perceroit que difficilement.

Le bas des jambes étoit rouge, et cette partie, à laquelle Beilon ne donne pas un pouce de longueur dans sa figure de l'ibis noir, en avoit plus de quatre dans cet ibis blanc; elle étoit, ainsi que le pied, toute garnie d'écailles hexagones; les écailles qui recouvrent les doigts étoient coupées en tables; les ongles étoient pointus, étroits et noirâtres; des rudiments de membrane bordoient des deux côtés le doigt du milieu et ne se trouvoient que du côté intérieur dans les deux autres doigts.

Quoique l'ibis ne soit point granivore, son ventricule est une espèce de gésier dont la membrane interne est rude et ridée. On a vu plus d'une fois ces conformations disparates dans l'organisation des oiseaux; par exemple on a remarqué dans le casoar qui ne mange point de chair, un ventricule membraneux comme celui de l'aigle¹

M. Perrault trouva aux intestins quatre pieds huit pouces de longueur; le cœur étoit médiocre et non pas excessivement grand, comme l'a prétendu Mérula. La langue très courte, cachée au fond du bec, n'étoit qu'un petit cartilage recouvert d'une membrane charnue; ce qui a fait croire à Solin que cet oiseau n'avoit point de langue. Le globe de l'œil étoit petit, n'ayant que six lignes de diamètre. «Cet ibis blanc, dit M. Perrault, et un autre qu'on nourrissoit encore à la ménagerie de Versailles, et qui avoient tous deux été apportés d'Égypte, étoient les seuls oiseaux de cette espèce que l'on eût jamais vus

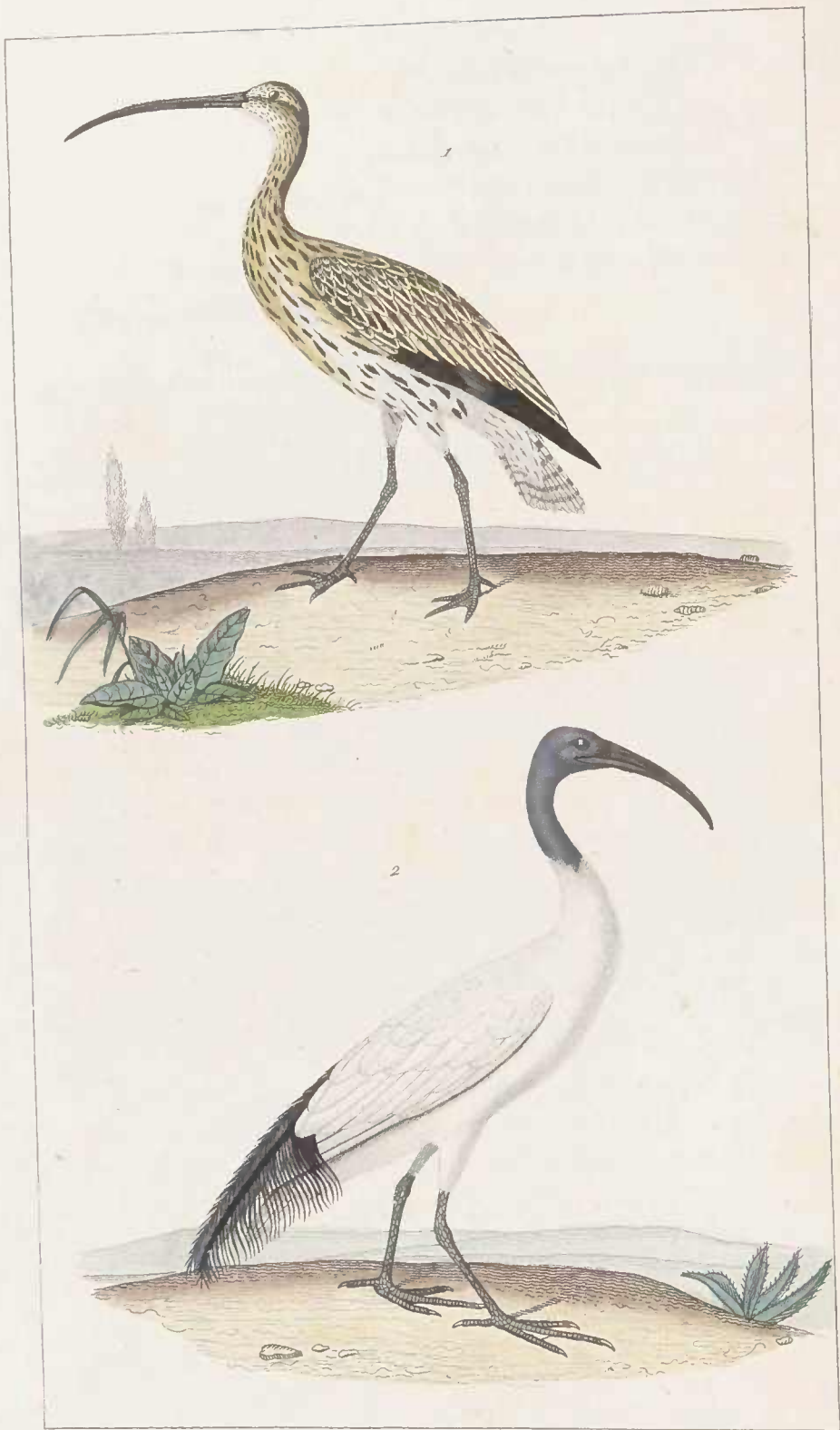
¹ Une particularité intéressante de cette description concerne la route du chyle dans les intestins des oiseaux. On fit des injections dans la veine mésentérique d'une des cigognes que l'on disséquoit avec l'ibis, et la liqueur passa dans la cavité des intestins; de même ayant rempli de lait une portion de l'intestin, et l'ayant lié par les deux bouts, la liqueur comprimée passa dans la veine mésentérique. Peut-être, ajoute l'anatomiste, cette voie est-elle commune à tout le genre des oiseaux; et comme on ne leur a point trouvé de veine lactée, on peut soupçonner avec raison que c'est là la route du chyle pour passer des intestins dans le mésentère.

en France. » Selon lui toutes les descriptions des auteurs modernes n'ont été prises que sur celles des anciens. Cette remarque me paroît assez juste : car Belon n'a ni décrit ni même reconnu l'ibis blanc en Égypte; ce qui ne seroit pas vraisemblable, si l'on ne supposoit pas qu'il l'a pris pour une cigogne : mais cet observateur est à son tour le seul des modernes qui nous ait dépeint l'ibis noir.

L'IBIS NOIR.

Tantalus niger. L.

Cet oiseau, dit Belon, *est un peu moins gros qu'un courlis*. Il est donc moins grand que l'ibis blanc, et il doit être aussi moins haut de jambes : cependant nous avons remarqué que les anciens ont dit les deux ibis semblables en tout, à la couleur près. Celui-ci est entièrement noir, et Belon semble indiquer qu'il a le front et la face en peau nue, en disant que sa tête est faite comme celle d'un *cormoran*. Néanmoins Hérodote, qui paroît avoir voulu rendre ses deux descriptions très exactes, ne donne point à l'ibis noir ce caractère de la tête et du cou dénués de plumes. Quoi qu'il en soit, tout ce qu'on a dit des autres caractères et des habitudes de ces deux oiseaux leur a également été attribué en commun, sans exception ni différence.



Traviés del

Lebrun sc.

1. Le Courlis. 2. L'Ibis blanc.

LE COURLIS ¹

PREMIÈRE ESPÈCE

Scolopax arcuata. L.

Les noms composés de sons imitatifs de la voix, du chant, des cris des animaux, sont pour ainsi dire les noms de la nature; ce sont aussi ceux que l'homme a imposés les premiers. Les langues sauvages nous offrent mille exemples de ces noms donnés par instinct, et le goût, qui n'est qu'un instinct plus exquis, les a conservés plus ou moins dans les idiomes des peuples policés, et surtout dans la langue grecque, plus pittoresque qu'aucune autre, puisqu'elle peint même en dénommant. La courte description qu'Aristote fait du courlis, n° 818, n'auroit pas suffi sans son nom *clorios*, pour le reconnoître et le distinguer des autres oiseaux. Les noms françois *courlis*, *curlis*, *turlis*, sont des mots imitatifs de sa voix; et, dans d'autres langues, ceux de *curlew*, *caroli*, *tarlino*, etc., s'y rapportent de même : mais les dénominations *d'arquata* et de *falcinellus* sont prises de la courbure de son bec, arqué en forme de faux. Il en est de même du nom *numenius*, dont l'origine est dans le mot *néoménie*, temps du croissant de la lune. Ce nom a été appliqué au courlis, parce que son bec est à peu près en forme de croissant. Les Grecs modernes l'ont appelé *macrimiti*, ou long nez, parce qu'il a le bec très long relativement à la grandeur de son corps. Ce bec est assez grêle, sillonné de rainures, également courbé dans toute sa longueur

¹ En latin, *numenius*, *arquata*, *falcinellus*; en italien, *arcase*, *torquato*; en anglois, *curlew*, *water-curlew*; en allemand, *brach-vogel*, *wind-vogel*, *wetter-vogel*. Dans nos provinces on lui donne différents noms : en Poitou, *turlu* ou *corbigeau*; en Bretagne, *corbichet*; en Picardie, *turlui* ou *courleru*; en Bourgogne, *curlu*, *turlu*; en basse Normandie, *corlui* (tous noms pris de sa voix, car il se nomme lui-même); en quelque endroits, *bécasse de mer*.

et terminé en pointe mousse ; il est foible et d'une substance tendre , et ne paroît propre qu'à tirer les vers de la terre molle. Par ce caractère les courlis pourroient être placés à la tête de la nombreuse tribu d'oiseaux à long bec effilé , tels que les bécasses, les barges, les chevaliers , etc. , qui sont autant oiseaux de marais que de rivage , et qui , n'étant point armés d'un bec propre à saisir ou percer les poissons , sont obligés de s'en tenir aux vers et aux insectes , qu'ils fouillent dans la vase et dans les terres humides et limoneuses.

Le courlis a le cou et les pieds longs , les jambes en partie nues , et les doigts engagés vers leur jonction par une portion de membrane. Il est à peu près de la grosseur d'un chapon. Sa longueur totale est d'environ deux pieds ; celle de son bec , de cinq à six pouces ; et son envergure , de plus de trois pieds. Tout son plumage est un mélange de gris blanc , à l'exception du ventre et du croupion , qui sont entièrement blancs ; le brun est tracé par pinceaux sur toutes les parties supérieures , et chaque plume est frangée de gris blanc ou de rousâtre ; les grandes plumes de l'aile sont d'un brun noirâtre ; les plumes du dos ont le lustre de la soie ; celles du cou sont duvetées , et celles de la queue , qui dépasse à peine les ailes pliées , sont , comme les moyennes de l'aile , coupées de blanc et de brun noirâtre. Il y a peu de différence entre le mâle et la femelle , qui est seulement un peu plus petite ; et dès-lors la description particulière que Linnæus a donnée de cette femelle est superflue.

Quelques naturalistes ont dit que , quoique la chair du courlis sente le marais , elle ne laisse pas d'être fort estimée , et mise par quelques-uns au premier rang entre les oiseaux d'eau. Le courlis se nourrit de vers de terre , d'insectes , de menus coquillages qu'il ramasse sur les sables et les vases de la mer , ou sur les marais et dans les prairies humides. Il a la langue très courte et cachée au fond du bec. On lui trouve de petites pierres et quelquefois des graines dans le ventricule , qui est musculeux comme celui des granivores. Au-dessus de ce gésier l'œsophage s'enfle en manière de poche tapissée de papilles

glanduleuses; il se trouve deux cœcums de trois ou quatre doigts de longueur dans les intestins.

Ces oiseaux courent très vite et volent en troupes ¹ Ils sont de passage en France, et s'arrêtent à peine dans nos provinces intérieures; mais ils séjournent dans nos contrées maritimes, comme en Poitou, en Aunis et en Bretagne, le long de la Loire, où ils nichent. On assure qu'en Angleterre ils n'habitent les côtes de la mer qu'en hiver, et qu'en été ils vont nicher dans l'intérieur du pays vers les montagnes. En Allemagne ils n'arrivent que dans la saison des pluies, et par de certains vents; car les noms qu'on leur donne dans les différents dialectes de la langue allemande ont tous rapport aux vents, aux pluies, ou aux orages. On en voit dans l'automne en Silésie, et ils se portent en été jusqu'à la mer Baltique et au golfe de Bothnie. On les trouve également en Italie et en Grèce, et il paroît que leurs migrations s'étendent au-delà de la mer Méditerranée; car ils passent à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne. D'ailleurs les voyageurs ont rencontré des courlis dans presque toutes les parties du monde; et, quoique leurs notices se rapportent pour la plupart aux différentes espèces étrangères de cette famille assez nombreuse, néanmoins il paroît que l'espèce d'Europe se retrouve au Sénégal et à Madagascar; car l'oiseau représenté n° 198 des planches enluminées est si semblable à notre courlis que nous croyons devoir le rapporter à la même espèce. Il ne diffère en effet du courlis d'Europe que par un peu plus de longueur dans le bec et de netteté dans les couleurs, différences légères qui ne font tout au plus qu'une variété qu'on peut at-

C'est apparemment d'après la vitesse de sa course que Hesychius donne au courlis le nom de *trochilus*, appliqué d'ailleurs, et avec plus de justesse, à un petit oiseau, qui est le troglodyte. Ce nom de *trochilus* se trouve, à la vérité, donné à un oiseau aquatique dans un passage de Cléarque dans *Athénée*: mais ce qui manifeste l'erreur de Hesychius, c'est que, dans ce même passage, le courlis (*clorios*) est nommé comme différent du *trochilus*; et ce *trochilus*, de Cléarque, habitant les rives des eaux, sera ou le *coureur*, ou quelqu'un de ces petits oiseaux, *guignettes*, *cinclés* ou *pluviers à collier*, qui se tiennent sans cesse sur les rivages, et qu'on y voit courir avec célérité.

tribuer à la seule influence du climat. On rencontre quelquefois des courlis blancs, comme l'on trouve des bécasses blanches, des merles, des moineaux blancs; mais ces variétés, purement individuelles, sont des dégénération accidentelles qui ne doivent pas être regardées comme des races constantes.

LE CORLIEU ¹, OU PETIT COURLIS.

SECONDE ESPÈCE.

Numenius phæopus. LATHAM.

Le corlieu, n^o 842, est moitié moins grand que le courlis, auquel il ressemble par la forme, par le fond des couleurs, et même en leur distribution; il a aussi le même genre de vie et les mêmes habitudes. Cependant ces deux espèces sont très distinctes; elles subsistent dans les mêmes lieux sans se mêler ensemble, et restent à la distance que met entre elles l'intervalle de grandeur trop considérable pour qu'elles puissent se réunir. L'espèce du corlieu paroît être plus particulièrement attachée à l'Angleterre, ou, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, elle est plus commune que celle du grand courlis. Il paroît au contraire qu'elle est fort rare dans nos provinces. Belon ne l'a pas connue, et il y a toute apparence qu'elle n'est pas plus fréquente en Italie qu'en France; car Aldrovande n'en a parlé que confusément d'après Gesner, et il répète le double emploi qu'a fait ce naturaliste, en donnant deux fois parmi les poules d'eau ce petit courlis, sous les dénominations de *phæopus* et de *gallinula*; car on reconnoît le corlieu ou petit courlis aux noms de *regen-vogel* et de *tarangolo*; aussi bien que la plupart des traits de la description qu'il en

¹ En italien, *tarangolo* ou *taraniolo*; en anglois, *wimbrel*; en allemand, *regen-vogel*, *wind-vogel* (noms déjà donnés au courlis), et dans quelques cantons, *brach-hun*, *brach-vogel*.



1. Le fourreau 2. Le Pluvier doré. 3. Le Vanneau.

donne. Willughby s'est aperçu le premier de cette méprise de Gesner, et il a reconnu le même oiseau dans trois notices répétées par cet auteur. Au reste Gesner s'est encore trompé en rapportant à ce petit courlis les noms de *wind-vogel* et de *wetter-vogel*, qui appartiennent au grand courlis¹; et quant à l'oiseau que M. Edwards a donné sous le nom de *petit ibis* (*Glan.*, pl. 356), c'est certainement un petit courlis, mais dont le plumage étoit, comme l'observe ce naturaliste lui-même, dans un état de mue, et dont la description ne pourroit par conséquent établir distinctement l'espèce de cet oiseau.

LE COURLIS VERT, OU COURLIS D'ITALIE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Ibis falcinellus. L.

Cet oiseau, n° 819, est connu sous le nom de *courlis d'Italie*; mais on peut aussi le désigner par sa couleur. Il est plus grand que ne le dit M. Brisson et qu'il n'est représenté dans les planches enluminées; car Aldrovande assure qu'il approche de la taille du héron, dont quelquefois même les Italiens lui donnent le nom. Celui de *falcinello*, que ce naturaliste et Gesner paroissent lui appliquer exclusivement, peut convenir aussi bien à tous les autres courlis, qui ont également le bec courbé en forme de faux. Celui-ci a la tête, le cou, le devant du corps et les côtés du dos d'un beau marron foncé; le dessus du dos, des ailes et de la queue d'un vert bronzé

¹ L'oiseau nommé *toréa* aux îles de la Société, et qui est appelé dans le Voyage de Cook *petit corlieu*, ne paroît pas être de la famille des courlis. Il est dit que le *toréa* se trouve *autour des vaisseaux*; et nous ne savons pas qu'aucun courlis s'avance en mer ni quitte le rivage.

ou doré, suivant les reflets de lumière; le bec est noirâtre, ainsi que les pieds et la partie nue de la jambe, Gesner n'a décrit qu'un oiseau jeune qui n'avoit encore ni sa taille ni ses couleurs. Ce courlis, commun en Italie, se trouve aussi en Allemagne¹; et le courlis du Danube de Marsigli, cité par M. Brisson, n'est, selon toute apparence, qu'une variété dans cette espèce.

LE COURLIS BRUN.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Scolopax luzionensis. L.

M. Sonnerat a trouvé ce courlis aux Philippines, dans l'île de Luçon. Il est de la taille du grand courlis d'Europe; tout son plumage est d'un brun roux; ses yeux sont entourés d'une peau verdâtre; l'iris est d'un rouge de feu; son bec est verdâtre, et ses pieds sont d'un rouge de laque.

LE COURLIS TACHETÉ²

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce courlis, qui se trouve aussi à l'île de Luçon, auroit, comme le précédent, beaucoup de rapport avec notre grand courlis, s'il n'étoit pas d'un tiers plus petit: il diffère encore en ce qu'il a le sommet de la tête noir et les couleurs différemment distribuées; elles sont jetées sur le dos par mouchetures au bord des plumes, et sur le ventre par ondes ou hachures transversales.

¹ Il y porte, suivant Gesner, les noms de *weltscher-vogel*, *sichler*, *sag'ser*.

² Même espèce que la précédente (A. R.)

LE COURLIS A TÊTE NUE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Ibis calvus. L.

L'espèce de ce courlis, n° 867, est nouvelle et très singulière : sa tête entière est nue, et le sommet en est relevé par une sorte de bourrelet couché et roulé en arrière de cinq lignes d'épaisseur, et recouvert d'une peau très rouge, très mince, et sous laquelle on sent immédiatement la protubérance osseuse qui forme le bourrelet; le bec est du même rouge que ce couronnement de la tête; le haut du cou et le devant de la gorge sont aussi dénués de plumes, et la peau est sans doute vermeille dans l'oiseau vivant; mais nous ne l'avons vue que livide sur l'individu mort que nous décrivons, et qui nous a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. de La Ferté. Il a toute la forme du courlis d'Europe; sa taille est seulement plus forte et plus épaisse. Son plumage, sur un fond noir, offre dans les plumes de l'aile des reflets de vert et de pourpre changeants; les petites couvertures sont d'un violet pourpré assez fort de teinte, mais plus léger sur le dos, le cou et le dessus du corps; les pieds et la partie nue de la jambe, sur la longueur d'un pouce, sont rouges comme le bec, qui est long de quatre pouces neuf lignes. Ce courlis, mesuré de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, a deux pieds un pouce, et un pied et demi de hauteur dans son attitude naturelle.

LE COURLIS HUPPÉ.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ibis cristatus. L.

La huppe distingue ce courlis, n° 841, de tous les autres, qui généralement ont la tête plus ou moins lisse ou recouverte de petites plumes fort courtes : celui-ci au contraire porte une belle touffe de longues plumes, partie blanches et partie vertes, qui se jettent en arrière en panache; le devant de la tête et le tour du haut du cou sont verts; le reste du cou, le dos et le devant du corps sont d'un beau roux marron; les ailes sont blanches; le bec et les pieds sont jaunâtres. Un large espace de peau nue environne les yeux; le cou, bien garni de plumes, paroît moins long et moins grêle que dans les autres courlis. Ce bel oiseau huppé se trouve à Madagascar. Les sept espèces de courlis que nous venons de décrire appartiennent toutes à l'ancien continent, et nous en connoissons aussi huit autres dans le nouveau.

COURLIS DU NOUVEAU CONTINENT

LE COURLIS ROUGE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ibis ruber. L.

Les terres basses et les plages de vase qui avoisinent les mers et les grands fleuves de l'Amérique méridionale sont peuplées de plusieurs espèces de courlis. La plus belle de ces espèces, et la plus commune à la Guiane, est celle du courlis

rouge, n° 80 et 81 : tout son plumage est écarlate, à l'exception de la pointe des premières plumes de l'aile, qui est noire ; les pieds, la partie nue des jambes et le bec sont rouges ou rougeâtres¹, ainsi que la peau nue qui couvre le devant de la tête depuis l'origine du bec jusqu'au-delà des yeux. Ce courlis est aussi grand mais un peu moins gros que le courlis d'Europe ; ses jambes sont plus hautes, et son bec, plus long, est aussi plus robuste et beaucoup plus épais vers la tête. Le plumage de la femelle est d'un rouge moins vif que celui du mâle ; mais l'un et l'autre ne prennent qu'avec l'âge cette belle couleur. Leurs petits naissent couverts d'un duvet noirâtre ; ils deviennent ensuite cendrés, puis blancs lorsqu'ils commencent à voler, et ce n'est que dans la seconde ou la troisième année que ce beau rouge paraît par nuances successives, et prend plus d'éclat à mesure qu'ils avancent en âge.

Ces oiseaux se tiennent en troupes, soit en volant, soit en se posant sur les arbres, où, par leur nombre et leur couleur de feu, ils offrent le plus beau coup d'œil. Leur vol est soutenu et même assez rapide ; mais ils ne se mettent en mouvement que le matin et le soir : par la chaleur du jour ils entrent dans les criques et s'y tiennent au frais sous les palétuviers jusque vers les trois ou quatre heures, qu'ils retournent sur les vases, d'où ils reviennent aux criques pour passer la nuit. On ne voit guère un de ces courlis seul ; ou si quelqu'un s'est détaché de la troupe, il ne tarde pas à la rejoindre : mais ces attroupements sont distingués par âges, et les vieux tiennent assez constamment leurs bandes séparées de celles des jeunes. Les couvées commencent en janvier et finissent en mai. Ils déposent leurs œufs sur les grandes herbes qui croissent sous les palétuviers, ou dans les broussailles sur quelques bûchettes rassemblées, et ces œufs sont verdâtres. On prend aisément les petits à la main, lors même que la mère les conduit à terre pour chercher les insectes et les petits crabes dont ils font leur première nourriture ; ils ne sont point farouches et s'habituent

¹ Cette couleur du bec peut varier : Marcgrave le dit blanc cendré ; Clusius, jaune d'ocre.

aisément à vivre à la maison. « J'en ai élevé un, dit M. de La Borde, que j'ai gardé pendant plus de deux ans. Il prenoit de ma main ses aliments avec beaucoup de familiarité, et ne manquoit jamais l'heure du déjeuner ni du dîner. Il mangeoit du pain, de la viande crue, cuite ou salée, du poisson ; tout l'accommodoit : il donnoit cependant la préférence aux entrailles de poissons et de volailles, et, pour les recueillir, il avoit soin de faire un tour à la cuisine ; hors de là il étoit continuellement occupé autour de la maison à chercher des vers de terre, ou, dans un jardin, à suivre le labour du Nègre jardinier. Le soir il se retiroit de lui-même dans un poulailler où couchoient une centaine de volailles. Il se juchoit sur la plus haute barre, chassoit à grands coups de bec toutes les poules qui vouloient s'y placer, et s'amusoit souvent pendant la nuit à les inquiéter. Il s'éveilloit de grand matin, et commençoit par faire trois ou quatre tours au vol autour de la maison ; quelquefois il alloit jusqu'au bord de la mer, mais sans s'y arrêter. Je ne lui ai entendu d'autre cri qu'un petit croassement qui paroissoit une expression de peur à la vue d'un chien ou d'un autre animal. Il avoit pour les chats beaucoup d'antipathie sans les craindre ; il fondoit sur eux avec intrépidité et à grands coups de bec. Il a fini par être tué tout près de la maison, sur une mare, par un chasseur qui le prit pour un courlis sauvage. »

Ce récit de M. de La Borde s'accorde assez avec le témoignage de Laët, qui ajoute qu'on a vu quelques-uns de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité. Nous présumons donc qu'il seroit aussi facile qu'agréable d'élever et de multiplier cette belle espèce, qui feroit l'ornement des basses-cours¹, et peut-être ajouteroit aux délices de la table ; car la chair de cet oiseau, déjà bonne à manger, pourroit encore se perfectionner et perdre, avec une nourriture nouvelle, le petit goût de marais qu'on lui trouve², outre que, s'accommodant de toutes

En même temps que nous écrivons ceci, il y a un courlis rouge vivant à la ménagerie de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, à Chantilly.

² On le mange en ragoûts et on en fait d'assez bons civets ; mais il faut auparavant le rôtir à moitié pour lui enlever une partie de son huile, qui a un goût de marée. (*Note donnée par un colon de Cayenne.*)

sortes d'aliments et de tous les débris de la cuisine, il ne coûteroit rien à nourrir. Au reste nous ignorons si, comme le dit Marcgrave, ce courlis trempe dans l'eau tout ce qu'on lui donne avant de le manger.

Dans l'état sauvage ces oiseaux vivent de petits poissons, de coquillages, d'insectes, qu'ils recueillent sur la vase quand la marée se retire. Jamais ils ne s'écartent beaucoup des côtes de la mer ni ne se portent sur les fleuves loin de leur embouchure; ils ne font qu'aller et venir dans le même canton où on les voit toute l'année. L'espèce en est néanmoins répandue dans la plupart des contrées les plus chaudes de l'Amérique; on les trouve également aux embouchures de Rio-Janéiro, du Maragnon, etc., aux îles de Bahama et aux Antilles. Les Indiens du Brésil, qui aiment à se parer de leurs belles plumes, donnent à ces courlis le nom de *guara*; celui de *flammant*, qu'on leur a donné à Cayenne, se rapporte au beau rouge de flamme de leur plumage, et c'est mal à propos que dans cette colonie l'on applique ce nom de *flammant* indifféremment à tous les courlis. C'est aussi sans fondement que le voyageur Cauche rapporte au courlis rouge du Brésil son courlis violet de Madagascar, à moins qu'il n'ait entendu faire seulement comparaison de figure entre ces deux oiseaux; car la couleur violette qu'il attribue au sien est bien différente du brillant écarlate de notre courlis rouge. Tout ce que nous pouvons inférer de sa notice, c'est qu'il se trouve à Madagascar une espèce de courlis à plumage violet qu'aucune autre relation ne nous fait d'ailleurs connoître.

LE COURLIS BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

Ibis albus. L.

On pourroit prendre ce courlis, n° 915, pour le courlis rouge portant encore sa première couleur; mais Catesby, qui a connu l'un et l'autre, donne celui-ci comme étant d'espèce différente. Il est en effet un peu plus grand que le courlis rouge; il a les pieds, le bec, le tour des yeux et le devant de la tête d'un rouge pâle; tout le plumage blanc, à l'exception des quatre premières plumes de l'aile, qui sont d'un vert obscur à leur extrémité. Ces oiseaux arrivent à la Caroline en grand nombre vers le milieu de septembre, qui est la saison des pluies: ils fréquentent les terres basses et marécageuses; ils y demeurent environ six semaines, et disparaissent ensuite jusqu'à l'année suivante. Apparemment ils se retirent vers le sud pour nicher dans un climat plus chaud. Catesby dit avoir trouvé des grappes d'œufs dans plusieurs femelles peu de temps avant leur départ de la Caroline. Elles ne diffèrent pas des mâles par les couleurs, et tous deux ont la chair et la graisse jaunes comme du safran.

LE COURLIS BRUN A FRONT ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Tantalus fuscus. L.

Ces courlis bruns arrivent à la Caroline avec les courlis blancs de l'espèce précédente et mêlés dans leurs bandes. Ils sont de même grandeur, mais en plus petit nombre, *y ayant bien*, dit Catesby, *vingt courlis blancs pour un brun*. Ceux-

ci sont en effet tout bruns sur le dos, les ailes et la queue, et sont d'un gris brun sur la tête et le cou, et tout blancs sur le croupion et le ventre; ils ont le devant de la tête dégarni de plumes et couvert d'une peau rouge pâle; le bec et les pieds sont de cette même couleur. Ils ont, comme les courlis blancs, la chair et la graisse jaunes. Ces deux espèces d'oiseaux arrivent et repartent ensemble; ils passent en hiver de la Caroline à des contrées plus méridionales, comme à la Guiane, où ils sont nommés *flammants gris*.

LE COURLIS DES BOIS.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ibis cayennensis. L.

Cet oiseau, n° 820, que les colons de Cayenne ont appelé *flammant des bois*, vit en effet dans les forêts le long des ruisseaux et des rivières, et il se tient loin des côtes de la mer, que les autres courlis ne quittent guère; il a aussi des mœurs différentes, et ne va point en troupes, mais seulement accompagné de sa femelle. Il se pose pour pêcher sur les bois qui flottent dans l'eau. Il n'est pas plus grand que le courlis vert d'Europe; mais son cri est beaucoup plus fort. Tout son plumage porte une teinte de vert très foncé, sur un fond brun sombre, qui de loin paroît noir, et qui de près offre de riches reflets bleuâtres et verdâtres; les ailes et le haut du cou ont la couleur et l'éclat de l'acier poli; on voit des reflets bronzés sur le dos, et d'un lustré pourpré sur le ventre et le bas du cou; les joues sont dénuées de plumes. M. Brisson n'a pas fait mention de cette espèce, quoique Barrère l'ait indiquée deux fois sous les noms d'*arquata viridis sylvatica* et de *flammant de bois*.

LE GOUARONA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ibis ruber L. (Jeune âge.)

Guara est, comme nous l'avons vu, le nom du *courlis rouge* chez les Brasiens; ils nomment *guarana* ou *gouarona* celui-ci, dont le plumage est d'un brun marron, avec des reflets verts au croupion, aux épaules et au côté extérieur des plumes de l'aile; la tête et le cou sont variés de petites lignes longitudinales blanchâtres sur un fond brun. Cet oiseau a deux pieds de longueur du bec aux ongles¹; il a beaucoup de rapports avec le courlis vert d'Europe, et paroît être le représentant de cette espèce en Amérique. Sa chair est assez bonne, au rapport de Marcgrave, qui dit en avoir mangé souvent. On le trouve à la Guiane aussi bien qu'au Brésil.

L'ACALOT

SIXIÈME ESPÈCE.

Tantalus mexicanus. L.

Nous abrégeons ainsi le nom d'*accacalotl* que porte ce courlis au Mexique, où il est indigène. Il a, comme la plupart des autres, le front dénué de plumes et couvert d'une peau rougeâtre; son bec est bleu; le cou et le derrière de la tête sont revêtus de plumes brunes, mêlées de blanc et de vert; ses ailes brillent de reflets verts et pourpres, et c'est apparemment d'après ces caractères que M. Brisson a cru devoir l'ap-

¹ Marcgrave dit qu'il est *magnitudine iacu*: or l'yacou est à peine aussi gros qu'une poule ordinaire, taille qui convient tout-à-fait à un courlis.

peler courlis varié : mais il est aisé de voir, par le nom de *corbeau aquatique* que lui donnent Fernandès et Nieremberg, que ces couleurs portent sur un fond sombre et approchant du noir. M. Adanson, en observant que cet oiseau diffère du courlis d'Europe en ce qu'il a le front chauve, l'assimile par ce trait à l'ibis, au *guara*, au *curicaca*, dont il forme un genre particulier : mais le caractère par lequel il sépare ces oiseaux des courlis, savoir la nudité du devant de la tête, ne nous paroît pas suffisant, vu qu'en tout le reste la forme de ces oiseaux est semblable, et que cette différence elle-même se nuance entre eux par degrés; en sorte qu'il y a des espèces, comme celle du courlis vert, qui n'ont que le tour des yeux nu, tandis que d'autres, comme celui-ci, ont une grande partie du front nue. Nous avons cru devoir séparer le *curicaca* du courlis, à cause de sa grandeur et de quelques autres différences essentielles, particulièrement de celle de la forme du bec. Du reste, nous ne voyons pas ce qui a pu engager ce savant naturaliste à placer ces oiseaux dans la famille des *vanneaux*.

LE MATUITUI DES RIVAGES.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Tantalus Griseus. L.

Si cet oiseau nous étoit mieux connu, nous le séparerions peut-être, comme le *curicaca*, de la famille des courlis, vu que Marcgrave et Pison le disent semblable en petit au *curicaca*, lequel s'éloigne du courlis par le caractère du bec autant que par la taille; mais, avant de savoir si ce caractère du bec convient au matuitui, nous ne pouvons que l'indiquer ici, en observant néanmoins que le nom de *petit courlis* que lui donne M. Brisson paroît mal appliqué, puisque cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une poule, c'est-à-dire de la première grandeur dans le genre des courlis. Au reste, ce ma-

tuitui des rivages est différent d'un autre petit matuitui dont parle ailleurs Marcgrave, qui n'est guère plus gros qu'une alouette, et qui paroît être un petit pluvier à collier.

LE GRAND COURLIS DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Ibis albicollis. L.

Ce grand courlis, n° 976, est plus gros que le courlis d'Europe, et il nous a paru le plus grand des courlis. Il a tout le manteau, les grandes plumes de l'aile et le devant du corps d'un brun ondé de gris et lustré de vert; le cou est blanc roussâtre, et les grandes couvertures de l'aile sont blanches. Cette description suffit pour le distinguer de tous les autres courlis.

LE VANNEAU¹.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Tringa vanellus. L.

Le vanneau, n° 242, paroît avoir tiré son nom, dans notre langue et en latin moderne, du bruit que font ses ailes en volant, qui est assez semblable au bruit d'un van qu'on agite pour purger le blé. Son nom anglois *lapwing* a le même rapport au battement fréquent et bruyant de ses ailes. Les Grecs,

¹ En latin moderne, *capella, vanellus*; en italien, *paonzello, pavonzino*; en allemand, *kywit*, et vulgairement *himmel-geisz* (chèvre volante, chèvre du ciel); en anglois, *lapwing* et *bastard-plover*; en plusieurs de nos provinces, *dix-huit, pivite, kivite*.

outre les noms d'*aex* et d'*aega*¹ relatifs à son cri, lui avoient donné celui de *paon sauvage* (ταὸς ἄγριος), à cause de son aigrette et de ses jolies couleurs. Cependant cette aigrette du vanneau est bien différente de celle du paon ; elle ne consiste qu'en quelques longs brins effilés très déliés, et les couleurs de son corps, dont le dessous est blanc, n'offrent, sur un fond assez sombre, leurs reflets brillants et dorés qu'à l'œil qui les recherche de près. On a aussi donné au vanneau le nom de *dix-huit*, parce que ces deux syllabes, prononcées foiblement, expriment assez bien son cri, que dans plusieurs langues on a cherché à rendre également par des sons imitatifs². Il donne en partant un ou deux coups de voix, et se fait aussi entendre par reprises dans son vol, même durant la nuit. Il a les ailes très fortes et il s'en sert beaucoup, vole long-temps de suite, et s'élève très haut. Posé à terre, il s'élançe, bondit, et parcourt le terrain par petits vols coupés.

Cet oiseau est fort gai ; il est sans cesse en mouvement, folâtre, et se joue de mille façons en l'air : il s'y tient par instants dans toutes les situations, même le ventre en haut ou sur le côté et les ailes dirigées perpendiculairement, et aucun oiseau ne caracole et ne voltige plus lestement.

Les vanneaux arrivent dans nos prairies en grandes troupes au commencement de mars, ou même dès la fin de février, après le dernier dégel et par le vent de sud. On les voit alors se jeter dans les blés verts, et couvrir le matin les prairies marécageuses pour y chercher les vers qu'ils font sortir de terre par une singulière adresse. Le vanneau qui rencontre un de

Aex, en grec, signifie *chèvre*, et semble avoir rapport au bêlement ou chevrottement auquel on peut comparer la voix du vanneau, d'où viennent aussi les noms de *capra*, *capella caelestis*, que lui donnent divers auteurs.

Aristote nomme l'*aex*, avec le *penelops* et le *vulpanser*, oiseaux du genre des canards et palmipèdes : on croiroit donc légitimement l'oiseau *aex* de cette classe, si Belon n'assuroit positivement avoir retrouvé ce même nom d'*aex*, donné encore aujourd'hui au vanneau dans la Grèce.

² *Gyfytz*, *giwitz*, *kiwitz*, *chieik*, etc., tous noms qui, suivant les dialectes, se prononcent avec le même accent. En suivant cette analogie on ne peut guère douter que l'oiseau nommé *bigitz* dans Tragus, qui le compte au nombre de ceux qu'on mange en Allemagne, ne soit encore le vanneau.

ces petits tas de terre en boulettes ou chapelets que le ver a rejetés en se vidant, le débarrasse d'abord légèrement, et, ayant mis le trou à découvert, il frappe à côté la terre de son pied et reste l'œil attentif et le corps immobile : cette légère commotion suffit pour faire sortir le ver, qui, dès qu'il se montre, est enlevé d'un coup de bec. Le soir venu, ces oiseaux ont un autre manège ; ils courent dans l'herbe et sentent sous leurs pieds les vers qui sortent à la fraîcheur : ils en font ainsi une ample pâture, et vont ensuite se laver le bec et les pieds dans les petites mares ou dans les ruisseaux.

Ces oiseaux se laissent difficilement approcher et semblent distinguer de très loin le chasseur. On peut les joindre de plus près lorsqu'il fait un grand vent, car alors ils ont peine à prendre leur essor. Quand ils sont attroupés et prêts à s'élever ensemble, tous agitent leurs ailes par un mouvement égal ; et comme elles sont doublées de blanc et qu'ils sont fort près les uns des autres, le terrain couvert par leur multitude, et que l'on voyoit noir, paroît blanc tout d'un coup. Mais cette grande société que forment les vanneaux à leur arrivée tend à se rompre dès que les premières chaleurs du printemps se font sentir, et deux à trois jours suffisent pour les séparer. Le signal est donné par des combats que les mâles se livrent entre eux ; les femelles semblent fuir et sortent les premières du milieu de la troupe, comme si ces querelles ne les intéressoient pas, mais en effet pour attirer après elles ces combattants et leur faire contracter une société plus intime et plus douce, dans laquelle chaque couple sait se suffire durant les trois mois que durent les amours et le soin de la nichée.

La ponte se fait en avril ; elle est de trois ou quatre œufs oblongs, d'un vert sombre, fort tachetés de noir. La femelle les dépose dans les marais, sur les petites buttes ou mottes de terre élevées au-dessus du niveau du terrain ; précaution qu'elle semble prendre pour les mettre à l'abri de la crue des eaux, mais qui néanmoins lui ôte les moyens de cacher son nid et le laisse entièrement à découvert. Pour en former l'emplacement, elle

se contente de tondre à fleur de terre un petit rond dans l'herbe, qui bientôt se flétrit alentour par la chaleur de la couveuse. Si on trouve l'herbe fraîche, on juge que les œufs n'ont point encore été couvés. On dit ces œufs bons à manger, et dans plusieurs provinces on les ramasse à milliers pour les porter dans les marchés. Mais n'est-ce point offenser, appauvrir la nature, que de détruire ainsi ses tendres germes dans les espèces que nous ne pouvons d'ailleurs multiplier ? Les œufs de poule et des autres oiseaux domestiques sont à nous par les soins que nous prenons pour leur multiplication, mais ceux des oiseaux libres n'appartiennent qu'à la mère commune de tous les êtres.

Le temps de l'incubation du vanneau, comme de la plupart des autres oiseaux, est de vingt jours. La femelle couve assidument ; si quelque objet inquiétant la force à se lever de son nid, elle piette un certain espace en se traînant dans l'herbe, et ne s'envole que lorsqu'elle se trouve assez éloignée de ses œufs pour que son départ n'en indique pas la place. Les vieilles femelles à qui on a enlevé leurs œufs ne s'exposent plus à nicher à découvert dans les marais ; elles se retirent dans les blés qui montent en tuyau, et y font plus tranquillement une seconde ponte : les jeunes, moins expérimentées, s'exposent, après une première perte, à une seconde, et font quelquefois jusqu'à trois pontes successives dans les mêmes lieux ; mais les dernières ne sont plus que de deux œufs ou même d'un seul.

Les petits vanneaux, deux ou trois jours après leur naissance, courent dans l'herbe et suivent leurs père et mère ; ceux-ci, à force de sollicitude, trahissent souvent leur petite famille, et la décèlent en passant sur la tête du chasseur avec des cris inquiets, qui redoublent à mesure qu'on approche de l'endroit où les petits se sont tapis à terre au premier signe d'alarme. Se sentant pressés, ils partent en courant, et il est difficile de les prendre sans chiens ; car ils sont aussi alertes que les perdreaux. Ils sont alors couverts d'un duvet noirâtre, voilé sous de longs poils blancs ; mais dès le mois de juillet ils

entrent dans la mue, qui donne à leur plumage ses belles couleurs.

Dès-lors la grande société commence à se renouer ; tous les vanneaux d'un marais, jeunes et vieux, se rassemblent ; ils se joignent aux bandes des marais voisins et forment en peu de jours des troupes de cinq ou six cents : on les voit planer dans l'air ou errer dans les prairies, et se répandre après les pluies dans les terres labourées.

Ces oiseaux passent pour inconstants, et en effet ils ne se tiennent guère plus de vingt-quatre heures dans le même canton : mais cette inconstance est fondée sur un besoin réel ; un canton épuisé de vers en un jour, le lendemain la troupe est forcée de se transporter ailleurs. Au mois d'octobre les vanneaux sont très gras ; c'est le temps où ils trouvent la plus ample pâture, parce que, dans cette saison humide, les vers sortent de terre à milliers : mais les vents froids qui soufflent vers la fin de ce mois, en les faisant rentrer en terre, obligent les vanneaux de s'éloigner ; c'est même la cause de la disparition de tous les oiseaux vermivores ou mangeurs de vers, et de leur départ de nos contrées, ainsi que de toutes celles du nord aux approches du froid ; ils vont chercher leur nourriture dans le midi, où commence alors la saison des pluies : mais, par une semblable nécessité, ils sont forcés de quitter au printemps ces terres du midi, l'excès de la chaleur et de la sécheresse y causant en été le même effet que l'excès du froid de nos hivers, par rapport à la disparition des vers, qui ne se montrent à la surface de la terre que lorsqu'elle est en même temps humide et tempérée ¹.

¹ M. Baillon, à qui nous sommes redevables des meilleurs détails de cette histoire du vanneau, nous confirme dans cette idée, sur la cause du retour des oiseaux du midi au nord, par une observation qu'il a faite lui-même aux Antilles : « La terre, dit-il, est durant six mois de l'année d'une dureté comme d'une sécheresse extrême aux Antilles ; elle ne reçoit pas dans tout ce temps une seule goutte d'eau ; j'y ai vu dans les vallées des gerçures de quatre pouces de largeur et de plusieurs pieds de profondeur ; il est impossible qu'aucun ver séjourne alors à la superficie : aussi pendant ce temps de sécheresse on n'aperçoit dans ces îles aucun oiseau vermivore ; mais dès les premiers jours de la saison des pluies, on voit ces oiseaux arriver par essaims, que j'ai jugé

Et cet ordre du départ et du retour des oiseaux qui vivent de vers est le même dans tout notre hémisphère ; nous en avons une preuve particulière pour l'espèce du vanneau : au Kamtschatka le mois d'octobre s'appelle le *mois des vanneaux* ; et c'est alors le temps de leur départ de cette contrée comme des nôtres.

Belon dit que le vanneau est *connu en toute terre*. Effectivement l'espèce en est très répandue. Nous venons de dire que ces oiseaux se sont portés jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie ; on les trouve également dans les contrées intérieures de cette vaste région , et on en voit par toute l'Europe. A la fin de l'hiver ils paroissent à milliers dans nos provinces de Brie et de Champagne ; on en fait des chasses abondantes ; s'en prend des volées au filet à miroir. On le tend pour cela dans une prairie ; on place entre les nappes quelques vanneaux empaillés et un ou deux de ces oiseaux vivants pour servir d'appelants , ou bien l'oiseleur, caché dans sa loge, imite leur cri de réclame avec un appeau de fine écorce : à ce cri perfide la troupe entière s'abat et donne dans les filets. Olin place dans le courant de novembre les grandes captures de vanneaux , et il paroît à sa narration qu'on voit ces oiseaux attroupés tout l'hiver en Italie.

Le vanneau est un gibier assez estimé ; cependant ceux qui ont tiré la ligne délicate de l'abstinence pieuse l'ont , comme par faveur, admis parmi les mets de la mortification. Le vanneau a le ventricule très musculoux , doublé d'une membrane sans adhérence , recouvert par le foie , et contenant pour l'ordinaire quelques petits cailloux ; le tube intestinal est d'environ deux pieds de longueur ; il y a deux cœcums dirigés en avant , chacun de plus de deux pouces de long ; une vésicule du fiel adhérente au foie et au duodénum ; le foie est grand et coupé en deux lobes ; l'œsophage , long d'environ six pouces , venir des terres basses et noyées des côtes orientales de la Floride , des Iles Caiques , des Iles Turques , et d'une foule d'autres îlots inhabités , situés au nord et au nord-ouest des Antilles. Tous ces lieux humides sont le berceau des oiseaux d'eau de ces îles , et peut-être d'une partie du grand continent de l'Amérique. -

est dilaté en poche avant son insertion ; le palais est hérissé de petites pointes charnues qui se couchent en arrière ; la langue , étroite , arrondie par le bout , a dix lignes de long. Wil-lughby observe que les oreilles sont placées dans le vanneau plus bas que dans les autres oiseaux.

Il n'y a pas de différence entre le mâle et la femelle ; mais il y en a quelques-unes dans les couleurs du plumage , quoique Aldrovande dise n'y en avoir point remarqué : ces différences reviennent en général à ce que les couleurs de la femelle sont plus foibles , et que les parties noires sont mélangées de gris ; sa huppe est aussi plus petite que celle du mâle , dont la tête paroît être un peu plus grosse et plus arrondie. La plume de ces oiseaux est épaisse et son duvet bien fourni ; ce duvet est noir près du corps ; le dessous et le bord des ailes , vers l'épaule , sont blancs , ainsi que le ventre , les deux plumes extérieures de la queue et la première moitié des autres ; il y a un point blanc de chaque côté du bec et un trait de même couleur sur l'œil en façon de sourcil. Tout le reste du plumage est d'un fond noir , mais enrichi de beaux reflets d'un luisant métallique , changeant en vert et en rouge doré , particulièrement sur la tête et les ailes. Le noir sur la gorge et le devant du cou est mêlé de blanc par taches : mais ce noir forme seul sur la poitrine un large plastron arrondi ; il est , ainsi que le noir des pennes de l'aile , lustré de vert bronzé. Les couvertures de la queue sont rousses. Mais comme il se trouve assez fréquemment de la diversité dans le plumage d'un individu à un autre , un plus grand détail dans la description deviendroit superflu : nous observerons seulement que la huppe n'est point implantée sur le front , mais à l'occiput , ce qui lui donne plus de grace ; elle est composée de cinq ou six brins délicats , effilés , d'un beau noir , dont les deux supérieurs couvrent les autres et sont beaucoup plus longs. Le bec noir , assez petit et court , n'ayant pas plus de douze ou treize lignes , est renflé vers le bout ; les pieds sont hauts et minces et d'un rouge brun , ainsi que le bas des jambes , qui est dénué de plumes sur sept ou huit lignes de hauteur ; le doigt extérieur et celui du milieu sont

jointés à l'origine par une petite membrane; celui de derrière est très court et ne pose point à terre; la queue ne dépasse pas l'aile pliée. La longueur totale de l'oiseau est de onze ou douze pouces et sa grosseur approche de celle du pigeon commun.

On peut garder les vanneaux en domesticité; il faut, dit Olin, les nourrir de cœur de bœuf dépecé en filets. Quelquefois on en met dans les jardins, où ils servent à détruire les insectes; ils y restent volontiers et ne cherchent point à s'enfuir. Mais, comme le remarque Klein, cette facilité qu'on trouve à captiver cet oiseau vient plutôt de stupidité que de sensibilité; et d'après le maintien et la physionomie de ces oiseaux, tant vanneaux que pluviers, cet observateur prétend qu'on peut prononcer qu'ils n'ont qu'un instinct fort obtus.

Gesner parle de vanneaux blancs et de vanneaux bruns tachetés et sans aigrette; mais il n'en dit pas assez pour faire juger si les premiers ne sont pas simplement des variétés accidentelles. Il nous paroît se tromper sur les secondes et prendre le pluvier pour le vanneau: il semble s'en douter lui-même; car il avoue ailleurs qu'il connoissoit peu le pluvier, qui est très rare en Suisse et n'y paroît presque jamais, tandis que les vanneaux y viennent en très grand nombre: il y a même une espèce à laquelle on a donné le nom de *vanneau suisse*.

LE VANNEAU SUISSE.

SECONDE ESPÈCE.

Vanellus melanogaster. BECHST. (*Plumage de nocés.*)

Ce vanneau, n° 853, est à peu près de la taille du vanneau commun; il a tout le dessus du corps varié transversalement d'ondes de blanc et de brun; le devant du corps est noir ou noirâtre; le ventre est blanc; les grandes penes de l'aile sont

noires et la queue est traversée de bandes comme le dos. La dénomination de *vanneau suisse* pourroit donc venir de cet habillement mi-parti. Cette étymologie est peut-être aussi plausible que celle de *vanneau de Suisse*, car cet oiseau ne se trouve point exclusivement en Suisse et paroît dans nos contrées : mais il est vrai qu'il y est beaucoup plus rare que l'autre et qu'on ne l'y voit jamais en troupes nombreuses.

M. Brisson fait de l'oiseau *ginochiella* d'Aldrovande une troisième espèce sous la dénomination de *grand vanneau*, qui convient bien peu au *ginochiella*, puisque, dans la figure qu'en donne Aldrovande et qu'il dit de grandeur naturelle, cet oiseau est représenté moins grand que le vanneau commun. Au reste il est très difficile de prononcer sur la réalité d'une espèce à la vue d'une figure imparfaite, d'autant que si les pieds et le bec ne sont pas mal représentés, cet oiseau n'est point un vanneau. On pourroit y rapporter plutôt le grand pluvier ou courlis de terre, dont nous parlerons à la suite de l'article des pluviers, si la différence de la taille ne s'y opposoit pas encore. Aldrovande, dans la courte notice qu'il a jointe à sa figure, dit que le bec a la pointe aiguë; ce qui ne caractérise pas plus un pluvier qu'un vanneau. Ainsi, sans établir l'espèce de cet oiseau, nous nous contenterons d'en avoir placé ici la notice, à laquelle, depuis Aldrovande, personne n'a rien ajouté.

Il y a même une raison très légitime de douter que cet oiseau s'y trouve absolument; c'est que Gesner, cet observateur si savant, n'en fait aucune mention, et qu'il n'auroit certainement pas manqué de connoître un oiseau de son pays.

LE VANNEAU ARMÉ DU SÉNÉGAL.

TROISIÈME ESPÈCE.

Parra senegalensis. L.

Ce vanneau du Sénégal est de la grosseur du nôtre; mais il a les pieds fort hauts et la partie nue de la jambe longue de vingt lignes : cette partie est, comme les pieds, de couleur verdâtre. Le bec est long de seize lignes et surmonté, près du front, d'une bandelette étroite de membrane jaune très mince, retombant, et coupée en pointe de chaque côté. Il a le devant du corps d'un gris-brun clair; le dessus de même couleur, mais plus foncé; les grandes plumes de l'aile noires; les plus près du corps d'un blanc sale; la queue est blanche dans sa première moitié, ensuite noire, et enfin blanche à la pointe. Cet oiseau, n° 362, est armé, au pli de l'aile, d'un petit éperon corné, long de deux lignes et terminé en pointe aiguë.

On reconnoît cette espèce dans une notice de M. Adanson, à l'habitude que nous avons remarquée dans la famille des vanneaux, qui est de crier beaucoup et de poursuivre les gens avec clameurs, pour peu qu'on approche de l'endroit où ils se tiennent : aussi les François du Sénégal ont-ils appelé *criards* ces vanneaux armés, que les Nègres nomment *net-net*. « Dès qu'ils voient un homme, dit M. Adanson, ils se mettent à crier à toute force et à voltiger autour de lui, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, dès qu'ils les entendent, prennent leur vol pour s'échapper. Ces oiseaux sont les fléaux des chasseurs. » Cependant le naturel de nos vanneaux est paisible, et l'on n'observe pas qu'ils aient querelle avec aucun oiseau : mais l'ergot aux ailes, dont la nature a pourvu ceux-ci, les rend apparemment plus guerriers; et l'on assure qu'ils se servent de cet éperon comme d'une arme offensive contre les autres oiseaux.

•

•

LE VANNEAU ARMÉ DES INDES.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Parra goaensis. L.

Une seconde espèce de vanneau armé nous est venue de Goa et n'est pas encore connue des naturalistes. Ce vanneau des Indes, n° 807, est de la grandeur de celui d'Europe, mais il a le corps plus mince et plus haut monté; il porte un petit ergot au pli de chaque aile, et dans son plumage on reconnoît la livrée commune des vanneaux : les grandes plumes de l'aile sont noires; la queue, mi-partie de blanc et de noir, est roussâtre à la pointe; une teinte pourprée couvre les épaules; le dessous du corps est blanc; la gorge et le devant du cou sont noirs; le sommet de la tête et le dessus du cou noirs aussi, avec une ligne blanche sur les côtés du cou; le dos est brun. L'œil paroît entouré d'une portion de cette membrane excroissante qu'on remarque plus ou moins dans la plupart des vanneaux et des pluviers armés, comme si ces deux excroissances de l'ergot et du casque membraneux avoient dans leur production quelque rapport secret et quelque cause simultanée.

LE VANNEAU ARMÉ DE LA LOUISIANE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Parra ludoviciana. L.

Celui-ci, n° 835, est un peu moins grand que le vanneau armé du Sénégal; mais il a les jambes et les pieds à proportion aussi longs, et son arme est plus forte et longue de quatre

lignes. Il a la tête coiffée, de chaque côté, d'une double bandelette jaune posée latéralement, et qui, entourant l'œil, se taille en arrière en petite échancrure et se plonge en avant sur la racine du bec en deux lambeaux allongés; le sommet de la tête est noir; les grandes plumes de l'aile le sont aussi; la queue de même avec la pointe blanche; le reste du plumage, sur un fond gris, est teint de brun roussâtre ou rougeâtre sur le dos et rougeâtre clair ou couleur de chair sur la gorge et le devant du cou; le bec et les pieds sont d'un jaune verdâtre.

Nous regarderons comme variété de cette espèce la huitième de M. Brisson, qu'il a donnée sous le nom de *vanneau armé de Saint-Domingue*. Les proportions sont à très peu près les mêmes; et les différences ne paroissent pas excéder celles que l'âge ou le sexe mettent dans des oiseaux de même espèce.

LE VANNEAU ARMÉ DE CAYENNE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Parra cayennensis. L.

Ce vanneau, n° 836, est au moins de la grandeur du nôtre, mais il est plus haut monté; il est aussi armé d'un ergot à l'épaule : du reste il ressemble tout-à-fait à notre vanneau par la teinte et les masses des couleurs : il a l'épaule couverte d'une plaque d'un gris bleuâtre; un mélange de cette couleur et de teintes vertes et pourprés est étendu sur le dos; le cou est gris, mais un large plastron noir s'arrondit sur la poitrine; le front et la gorge sont noirs; la queue est mi partie de noir et de blanc comme dans le vanneau d'Europe : et, pour compléter les rapports, celui de Cayenne porte à l'occiput une petite aigrette de cinq ou six brins assez courts.

Il paroît qu'il se trouve aussi au Chili une espèce de vanneau armé; et si la notice qu'en donne Frézier n'a rien d'exagéré,

cette espèce est plus fortement armée qu'aucune des précédentes, puisque les ergots ou éperons ont un pouce de longueur. C'est encore une espèce criarde comme celle du Sénégal. « Dès que ces oiseaux voient un homme, dit M. Frézier, ils se mettent à voltiger autour de lui et à crier, comme pour avertir les autres oiseaux, qui, à ce signal, prennent de tous côtés leur vol. »

LE VANNEAU-PLUVIER.

Vanellus melanogaster. BECHST. (Jeune âge.)

C'est cet oiseau, n° 854, que Belon nomme *pluvier gris*, et qui ressemble effectivement autant et peut-être plus au pluvier qu'au vanneau. Il porte à la vérité, comme le dernier, ce petit doigt postérieur dont le pluvier est dépourvu, différence par laquelle les naturalistes ont séparé ces oiseaux : mais on doit observer que ce doigt est plus petit que dans le vanneau, qu'il est à peine apparent, et que de plus cet oiseau ne porte dans son plumage aucune livrée de celui du vanneau. Ce sera donc, si l'on veut, un vanneau, parce qu'il a un quatrième doigt; ou bien ce sera un pluvier, parce qu'il n'a point d'aigrette et aussi parce qu'il a les couleurs et les mœurs des pluviers. Klein refuse même, avec quelque raison, d'admettre comme caractère générique cette différence légère dans les doigts, qu'il ne regarde que comme une anomalie; et, alléguant pour exemple cette espèce même, il dit que le faux doigt ou plutôt l'onglet postérieur qui se distingue à peine ne lui semble pas l'éloigner suffisamment du pluvier, et qu'en général ces deux genres du pluvier et du vanneau se rapprochent dans leurs espèces de manière à ne composer qu'une grande famille; ce qui nous parait juste et très vrai. Aussi les naturalistes, indécis, ont-ils appelé l'oiseau dont nous parlons tantôt *vanneau* et tantôt *pluvier*. C'est pour terminer le différent et rapprocher ces ana-

logies que nous l'avons appelé *vanneau-pluvier*. Les oiselleurs l'ont nommé *pluvier de mer* : dénomination impropre puisqu'il va de compagnie avec les pluviers ordinaires et que Belon le prend pour l'appelant ou le roi de leurs bandes ; car les chasseurs disent que cet appelant est plus grand et a la voix plus forte que les autres. Il est en effet un peu plus gros que le pluvier doré ; il a le bec à proportion plus long et plus fort ; tout son plumage est gris-cendré clair, et presque blanc sous le corps, mêlé de taches brunâtres au-dessus du corps et sur les côtés ; les plumes de l'aile sont noirâtres ; la queue est courte et n'excède pas l'aile pliée.

Aldrovande conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'Aristote a fait mention de cet oiseau sous le nom de *pardalis* : sur quoi il faut remarquer que ce philosophe ne paroît pas parler du *pardalis* comme d'un oiseau qu'il connoissoit par lui-même ; car voici ses termes : « Le *pardalis* est ; dit-on, un oiseau (*avicula quædam perhibetur*) qui ordinairement vole en troupes ; on n'en rencontre pas un isolé des autres. Son plumage est cendré ; sa grandeur, celle du *molliceps* ; il vole et court également bien ; sa voix n'est point forte, mais son cri est fréquent. » Ajoutez que le nom *pardalis* marque un plumage tacheté : tout le reste des traits se rapporte également bien à un oiseau de la famille du pluvier ou du vanneau.

Willughby nous assure que cet oiseau se voit fréquemment dans les terres de l'état de Venise, où on le nomme *squatarola*. Marsigli le compte parmi les oiseaux des rives du Danube ; Schwenckfeld entre ceux de Silésie ; Rzaczynski au nombre de ceux de Pologne ; et Sibbald le nomme dans la liste des oiseaux de l'Écosse : d'où l'on voit que cette espèce, comme toute la famille des vanneaux, est extrêmement répandue. Est-ce une particularité de son histoire naturelle que Linnæus a voulu marquer, lorsqu'il l'a nommé, dans une de ses éditions, *tringa Augusti mensis*, et se trouve-t-il au mois d'août en Suède ? Du reste le doigt postérieur de ce vanneau-pluvier est si petit et si peu apparent que nous ne ferons pas difficulté de lui rapporter, avec M. Brisson, le vanneau brun de Schwenckfeld,

quoiqu'il dise expressément qu'il n'a point de doigt postérieur.

Nous rapporterons encore à cette espèce, comme très voisine celle du vanneau varié de M. Brisson. Aldrovande ne donne sur cet oiseau qu'une figure sans notice ; mais son titre seul indique qu'il a connu la grande ressemblance qui est entre ces deux oiseaux : toutes leurs proportions sont à très peu près les mêmes ; le fond du plumage ne diffère que de quelques teintes ; seulement il est encore plus tigré dans ce vanneau varié, que nous regardons comme une seconde race dans l'espèce du vanneau-pluvier. L'un et l'autre, suivant M. Brisson, fréquentent les bords de la mer ; mais il est clair, par les témoignages que nous venons de citer, que ces oiseaux se trouvent aussi dans des pays éloignés de la mer, et même fort avant dans l'intérieur des terres en différentes contrées.

LES PLUVIERS.

L'instinct social n'est pas donné à toutes les espèces d'oiseaux, mais dans celles où il se manifeste il est plus grand, plus décidé que dans les autres animaux. Non-seulement leurs attroupements sont plus nombreux et leur réunion plus constante que celle des quadrupèdes, mais il semble que ce n'est qu'aux oiseaux seuls qu'appartient cette communauté de goûts, de projets, de plaisirs, et cette union de volontés qui fait le lien de l'attachement mutuel et le motif de la liaison générale. Cette supériorité d'instinct social dans les oiseaux suppose d'abord une nombreuse multiplication et vient ensuite de ce qu'ils ont plus de moyens et de facilité de se rapprocher, de se rejoindre, de demeurer et voyager ensemble ; ce qui les met à portée de s'entendre et de se communiquer assez d'intelligence pour connoître les premières lois de la société, qui, dans toute espèce d'êtres, ne peut s'établir que sur un plan dirigé par des vues concertées. C'est cette intelligence qui produit entre les individus l'affection, la confiance et les douces habitudes de l'u-

nion , de la paix et de tous les biens qu'elle procure. En effet si nous considérons les sociétés libres ou forcées des animaux quadrupèdes , soit qu'ils se réunissent furtivement et à l'écart dans l'état sauvage , soit qu'ils se trouvent rassemblés avec indifférence ou regret sous l'empire de l'homme et attroupés en domestiques ou en esclaves , nous ne pourrons les comparer aux grandes sociétés des oiseaux formées par un pur instinct entretenues par goût , par affection , sous les auspices de la pleine liberté. Nous avons vu les pigeons chérir leur commun domicile et s'y plaire d'autant plus qu'ils y sont plus nombreux ; nous voyons les cailles se rassembler , se reconnoître , donner et suivre l'avis général du départ ; nous savons que les oiseaux gallinacés ont , même dans l'état sauvage , des habitudes sociales que la domesticité n'a fait que seconder , sans contraindre leur nature ; enfin nous voyons tous les oiseaux qui sont écartés dans les bois , ou dispersés dans les champs , s'attrouper à l'arrière-saison , et , après avoir égayé de leurs jeux les derniers beaux jours de l'automne , partir de concert pour aller chercher ensemble des climats plus heureux et des hivers plus tempérés ; et tout cela s'exécute indépendamment de l'homme , quoique alentour de lui , et sans qu'il puisse y mettre obstacle , au lieu qu'il anéantit ou contraint toute société , toute volonté commune , dans les animaux quadrupèdes : en les désunissant il les a dispersés. La marmotte , sociale par instinct , se trouve reléguée , solitaire , à la cime des montagnes ; le castor , encore plus aimant , plus uni , et presque policé , a été repoussé dans le fond des déserts. L'homme a détruit ou prévenu toute société entre les animaux ; il a éteint celle du cheval , en soumettant l'espèce entière au frein ¹ ; il a gêné celle même de l'éléphant , malgré la puissance et la force de ce géant des animaux , malgré son refus constant de produire en domesticité. Les oiseaux seuls ont échappé à la domination du

Les chevaux , redevenus sauvages dans les plaines de Buenos-Ayres , vont par grandes troupes , courent ensemble , paissent ensemble , et donnent toutes les marques de s'aimer , de s'entendre , de se plaire rassemblés. Il en est de même des chiens sauvages , en Canada , et dans les autres contrées de l'Amé-

tyran; il n'a rien pu sur leur société, qui est aussi libre que l'empire de l'air; toutes ses atteintes ne peuvent porter que sur la vie des individus : il en diminue le nombre, mais l'espèce ne souffre que cet échec, et ne perd ni la liberté, ni son instinct, ni ses mœurs. Il y a même des oiseaux que nous ne connaissons que par les effets de cet instinct social, et que nous ne voyons que dans les moments de l'attroupement général et de leur réunion en grande compagnie. Telle est en général la société de la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, et en particulier celle des pluviers.

Ils paroissent en troupes nombreuses dans nos provinces de France pendant les pluies d'automne; et c'est de leur arrivée dans la saison des pluies qu'on les a nommés *pluviers*¹. Ils fréquentent, comme les vanneaux, les fonds humides et les terres limoneuses, où ils cherchent les vers et les insectes. Ils vont à l'eau le matin pour se laver le bec et les pieds, qu'ils se sont remplis de terre en la fouillant; et cette habitude leur est commune avec les bécasses, les vanneaux, les courlis et plusieurs autres oiseaux qui se nourrissent de vers. Ils frappent la terre avec leurs pieds pour les faire sortir, et ils les saisissent souvent même avant qu'ils ne soient hors de leur retraite. Quoique les pluviers soient ordinairement fort gras, on leur trouve les intestins si vides qu'on a imaginé qu'ils pouvoient vivre d'air²: mais apparemment la substance fondante du ver se tourne toute en nourriture et donne peu d'excréments. D'ailleurs ils paroissent capables de supporter un long jeûne. Schwenckfeld

rique septentrionale. On ne doit plus douter que les autres espèces domestiques, celle du chameau, depuis si long-temps soumise, celles du bœuf et du mouton, dont l'homme a dénaturé la société en mettant toute l'espèce en servitude, ne fussent aussi naturellement sociales, et ne se donnaissent, dans l'état sauvage ennobli par la liberté, ces marques touchantes de penchant et d'affection dont nous les voyons entre eux encore consoler leur esclavage.

L'étymologie de Gesner, qui tire son nom *a pulvere*, est beaucoup moins vraisemblable et bien moins propre au pluvier, y ayant d'ailleurs un très grand nombre d'autres oiseaux pulvérateurs.

² Albert réfute bien ceux qui disent que le pluvier vit d'air, et que c'est pour cela qu'on ne trouve rien dans ses intestins; mais il en rend à son tour une mauvaise raison, quand il dit que cet oiseau n'a que l'intestin *jejenum*.

dit avoir gardé un de ces oiseaux quatorze jours, qui, pendant tout ce temps, n'avalait que de l'eau et quelques grains de sable.

Rarement les pluviers se tiennent plus de vingt-quatre heures dans le même lieu. Comme ils sont en très grand nombre, ils ont bientôt épuisé la pâture vivante qu'ils venoient y chercher : dès lors ils sont obligés de passer à un autre terrain, et les premières neiges les forcent de quitter nos contrées et de gagner les climats plus tempérés. Il en reste néanmoins en assez grande quantité dans quelques-unes de nos provinces maritimes¹ jusqu'au temps des fortes gelées; ils repassent au printemps et toujours attroupés. On ne voit jamais un pluvier seul, dit Longolius; et, suivant Belon, leurs plus petites bandes sont au moins de cinquante. Lorsqu'ils sont à terre, ils ne s'y tiennent pas en repos, sans cesse occupés à chercher leur nourriture, ils sont presque toujours en mouvement. Plusieurs font sentinelle pendant que le gros de la troupe se repait; et au moindre danger ils jettent un cri aigu qui est le signal de la fuite. En volant ils suivent le vent, et l'ordre de leur marche est assez singulier : ils se rangent sur une ligne en largeur, et, volant ainsi de front, ils forment dans l'air des zones transversales fort étroites et d'une très grande longueur; quelquefois il y a plusieurs de ces zones parallèles assez peu profondes, mais fort étendues en lignes transversales.

A terre ces oiseaux courent beaucoup et très vite; ils demeurent attroupés tout le jour et ne se séparent que pour passer la nuit. Ils se dispersent le soir sur un certain espace où chacun gîte à part : mais, dès le point du jour le premier éveillé ou le plus soucieux, celui que les oiseleurs nomment *l'appelant*, mais qui est peut-être la sentinelle, jette le cri de réclame, *hui, hieu, huit*, et dans l'instant tous les autres se rassemblent à cet appel. C'est le moment qu'on choisit pour en faire la

¹ En Picardie, suivant M. Baillon, il reste beaucoup de ces oiseaux aux environs de Montreuil-sur-Mer, jusqu'au temps des grandes gelées.

² On les voit, nous dit M. le chevalier Desmazys, passer régulièrement à Malte deux fois l'année, au printemps et en automne, avec la foule des autres oiseaux qui franchissent la Méditerranée, et pour qui cette île est un lieu de station et de repos.

chasse. On tend, avant le jour, un rideau de filet en face de l'endroit où l'on a vu le soir ces oiseaux se coucher; les chasseurs en grand nombre font enceinte, et, dès les premiers cris du pluvier appelant, ils se couchent contre terre pour laisser ces oiseaux passer et se réunir: lorsqu'ils sont rassemblés, les chasseurs se lèvent, jettent des cris, et lancent des bâtons en l'air; les pluviers effrayés partent d'un vol bas et vont donner dans le filet, qui tombe en même temps; souvent toute la troupe y reste prise. Cette grande chasse est toujours suivie d'une capture abondante: mais un oiseleur seul, s'y prenant plus simplement, ne laisse pas de faire bonne chasse: il se cache derrière son filet, il imite avec un appeau d'écorce la voix du pluvier appelant, et attire ainsi les autres dans le piège. On en prend des quantités dans les plaines de Beauce et de Champagne. Quoique fort communs dans la saison, ils ne laissent pas d'être estimés comme un bon gibier. Belon dit que de son temps un pluvier se vendoit souvent autant qu'un lièvre. Il ajoute qu'on préféreroit les jeunes, qu'il nomme *guillemots*.

La chasse que l'on fait des pluviers, et leur manière de vivre dans cette saison, est presque tout ce que nous savons de ce qui a rapport à leur histoire naturelle: hôtes passagers plutôt qu'habitants de nos campagnes, ils disparaissent à la chute des neiges, ne font que repasser au printemps, et nous quittent quand les autres oiseaux nous arrivent. Il semble que la douce chaleur de cette saison charmante, qui réveille l'instinct assoupi de tous nos animaux, fasse sur les pluviers une impression contraire; ils vont dans les contrées plus septentrionales établir leur couvée et élever leurs petits, car pendant tout l'été nous ne les voyons plus. Ils habitent alors les terres de la Laponie et des autres provinces du nord de l'Europe, et apparemment aussi celles de l'Asie. Leur marche est la même en Amérique, car les pluviers sont du nombre des oiseaux communs aux deux continents, et on les voit passer au printemps à la baie d'Hudson pour aller encore plus au nord. Arrivés en troupes dans ces contrées septentrionales pour y nicher, ils se séparent par couples: la société intime de l'amour rompt ou

plutôt suspend pour un temps la société générale de l'amitié; et c'est sans doute dans cette circonstance que M. Klein, habitant de Dantzick, les a observés, quand il dit que le pluvier se tient solitairement dans les lieux bas et les prés.

L'espèce qui dans nos contrées paroît nombreuse, autant au moins que celle du vanneau n'est pas aussi répandue. Suivant Aldrovande, on prend moins de pluviers en Italie que de vanneaux, et ils ne vont en point Suisse ni dans d'autres contrées que le vanneau fréquente : mais peut-être aussi le pluvier, se portant plus au nord, regagne-t-il dans les terres septentrionales ce que le vanneau paroît occuper de plus que lui en étendue du côté du midi; et il paroît le regagner encore dans le Nouveau-Monde, où les zones moins distinctes, parce qu'elles sont plus généralement tempérées et plus également humides, ont permis à plusieurs espèces d'oiseaux de s'étendre du nord dans un midi tempéré, tandis qu'une zone trop ardente borne et repousse dans l'ancien monde presque toutes les espèces des régions moyennes.

C'est au pluvier doré, comme représentant la famille entière des pluviers, qu'il faut rapporter ce que nous venons de dire de leurs habitudes naturelles; mais cette famille est composée d'un grand nombre d'espèces dont nous allons donner l'énumération et la description.

LE PLUVIER DORÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Charadrius pluvialis. L.

Le pluvier doré, n° 904, est de la grosseur d'une tourterelle : sa longueur du bec à la queue, ainsi que du bec aux ongles,

* En anglois, *green plover*; en allemand, *pulvier, pulrosz, see taube, greuner kivit*; en italien, *piviero*. On prétend, dit M. Salerne, que la ville *Piviers*, ou *Pithiviers* dans le Gâtinois a pris son nom du grand nombre de pluviers qu'on voit dans ses environs.

est d'environ dix pouces. Il a tout le dessus du corps tacheté de traits de pinceau jaunes, entremêlés de gris blanc, sur un fond brun noirâtre : ces traits jaunes brillent dans cette teinte obscure et font paroître le plumage doré. Les mêmes couleurs, mais plus foibles, sont mélangées sur la gorge et la poitrine. Le ventre est blanc, le bec noir, et il est, ainsi que dans tous les pluviers, court, arrondi et renflé vers le bout. Les pieds sont noirâtres, et le doigt extérieur est lié jusqu'à la première articulation, par une petite membrane, à celui du milieu. Les pieds n'ont que trois doigts, et il n'y a pas de vestige de doigt postérieur ou de talon : ce caractère, joint au renflement du bec, est établi parmi les ornithologistes comme distinctif de la famille des pluviers. Tous ont aussi une partie de la jambe, au-dessus du genou, dénuée de plumes, le cou court, les yeux grands ; la tête un peu trop grosse à proportion du corps : ce qui convient à tous les oiseaux *scolopaces*¹, dont quelques naturalistes ont fait une grande famille sous le nom de *pardales*, qui ne peut néanmoins les renfermer tous, puisqu'il y en a plusieurs espèces, et notamment dans les pluviers, qui n'ont pas le plumage *pardé* ou *tigré*.

Au reste il y a peu de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle de cette espèce ; néanmoins les variétés individuelles ou accidentelles sont très fréquentes, et au point que, dans la même saison, à peine sur vingt-cinq ou trente pluviers dorés en trouvera-t-on deux exactement semblables : ils ont plus ou moins de jaune, et quelquefois si peu qu'ils en paroissent tout gris² ; quelques-uns portent des taches noires

¹ Comme bécasses, bécassines, barges, etc, etc.

² M. Baillon, qui a observé ces oiseaux en Picardie, assure que leur plumage est gris dans le premier âge; qu'à la première mue, en août et septembre, il leur vient déjà quelques plumes qui ont la teinte de jaune, ou qui sont tachetées de cette couleur : mais que ce n'est qu'au bout de quelques années que cet oiseau prend une belle teinte dorée. Il ajoute que les femelles naissent toutes grises; qu'elles conservent long-temps cette couleur; que ce n'est qu'en vieillissant que leur plumage se colore d'un peu de jaune, et qu'il est très rare d'en voir qui aient le plumage aussi uniformément beau que celui des mâles. Ainsi on ne doit pas être surpris de la variété des couleurs que l'on remarque dans l'espèce de ces oiseaux, puisqu'elles sont produites par la différence de sexe et d'âge. (*Note communiquée par M. Baillon.*)

sur la poitrine, etc. Ces oiseaux, suivant M. Baillon, arrivent sur les côtes de Picardie à la fin de septembre ou au commencement d'octobre, tandis que dans nos autres provinces plus méridionales ils ne passent qu'en novembre et même plus tard; ils repassent en février et en mars. On les voit en été dans le nord de la Suède, en Dalécarlie et dans l'île d'Oléand; dans la Norwège, l'Islande et la Laponie. C'est par ces terres arctiques qu'ils paroissent avoir communiqué au Nouveau-Monde, où ils semblent s'être répandus plus loin que dans l'ancien; car on trouve le pluvier doré à la Jamaïque, la Martinique, Saint-Domingue et Cayenne, à quelques légères différences près. Ces pluviers, dans les provinces méridionales du Nouveau-Monde, habitent les savanes, et viennent dans les pièces de canne à sucre où l'on a mis le feu: leurs troupes y sont nombreuses et se laissent difficilement approcher: elles y voyagent, et on ne les voit à Cayenne que dans le temps des pluies.

M. Brisson établit une seconde espèce sous le nom de *petit pluvier doré*, d'après l'autorité de Gesner, qui néanmoins n'avoit jamais vu ni connu le pluvier par lui-même. Schwenckfeld et Rzaczynski font aussi mention de cette petite espèce, et c'est vraisemblablement encore d'après Gesner; car le premier, en même temps qu'il nomme cet oiseau *petit pluvier*, le dit de la grosseur de la tourterelle; et Rzaczynski n'y ajoute rien d'assez particulier pour faire croire qu'il l'ait observé et reconnu distinctement. Nous regarderons donc ce petit pluvier doré comme une variété purement individuelle, et qui ne nous paroît pas même faire race dans l'espèce.

LE PLUVIER DORÉ

A GORGE NOIRE¹

SECONDE ESPÈCE

Charadrius apricarius. L.

Cette espèce se trouve souvent avec la précédente dans les terres du nord, où elles subsistent et multiplient sans se mêler ensemble. Edwards a reçu celle-ci de la baie d'Hudson, et Linnæus l'a trouvée en Suède, en Smolande, et dans les champs incultes de l'Oéland : c'est le *pluvialis minor nigroflavus* de Rudbeck. Il a le front blanc, et porte une bandelette blanche qui passe sur les yeux et les côtés du cou, descend en devant et entoure une plaque noire qui lui couvre la gorge; le reste du dessous du corps est noir; tout le manteau, d'un brun sombre et noirâtre, est agréablement moucheté d'un jaune vif, distribué par taches dentelées au bord de chaque plume. La grandeur de ce pluvier est la même que celle du pluvier doré. Nous ne savons pas si c'est par antiphrase et relativement à la foiblesse de ses yeux, ou parce que réellement ce pluvier a la vue plus perçante qu'aucun autre oiseau de ce genre, que les Anglois de la baie d'Hudson l'ont surnommé *œil de faucon* (hawk's eye).

¹ Cet oiseau n'est qu'une variété de l'espèce commune. (A. R.)

LE GUIGNARD ¹

TROISIÈME ESPÈCE.

Charadrius morinellus. L.

Le guignard, n^o 832, est appelé par quelques-uns *petit pluvier*. Il est en effet d'une taille inférieure à celle du pluvier doré, et n'a guère que huit pouces et demi de longueur. Il a tout le fond du manteau d'un gris brun, avec quelque lustre de vert; chaque plume du dos, ainsi que les moyennes de l'aile sont bordées et encadrées d'un trait de roux; le dessus de la tête est brun noirâtre; les côtés et la face sont tachetés de gris et de blanc; le devant du cou et la poitrine sont d'un gris ondé et arrondi en plastron, au-dessous duquel, après un trait noir, est une zone blanche, et c'est à ce caractère que l'on reconnoît le mâle; l'estomac est roux, le ventre noir, et le bas-ventre blanc.

Le guignard est très connu par la bonté de sa chair, encore plus délicate et plus succulente que celle du pluvier. L'espèce paroît plus répandue dans le nord que dans nos contrées, à commencer par l'Angleterre; elle s'étend en Suède et jusqu'en Laponie. Cet oiseau a deux passages marqués, en avril et en août, dans lesquels il se porte des marais aux montagnes, attiré par des scarabées noirs qui font la meilleure partie de sa nourriture, avec des vers et de petits coquillages terrestres, dont on lui trouve les débris dans les intestins. Willughby décrit la chasse que l'on fait des guignards dans le comté de Norfolk, où ils sont en grand nombre. Cinq ou six chasseurs partent ensemble, et quand ils ont rencontré ces oiseaux, ils tendent une nappe de filets à une certaine distance, en les laissant entre eux et le filet; ensuite ils s'avancent doucement en frappant des cailloux ou des morceaux de bois; ces oiseaux

¹ En anglais, *dotterel*.

pareseux se réveillent, étendent un pied, une aile, et ont peine à se mettre en mouvement : les chasseurs croient bien faire de les imiter en étendant le bras, la jambe, et pensent les amuser et occuper leurs yeux par ce manège, apparemment très inutile¹; mais enfin les guignards s'approchent du filet lentement, d'une marche engourdie, et le filet tombant couvre la troupe stupide.

C'est d'après ce caractère de pesanteur et de stupidité que les Anglois ont nommé ces oiseaux *dotterel*, et leur nom latin *moricellus* paroît se rapporter à la même origine. Klein dit que leur tête est encore plus arrondie que celle de tous les autres oiseaux de la famille des pluviers, et il en tire un indice de leur stupidité, par analogie avec cette race de pigeons que l'on a nommés *pigeons fous*, et qui ont en effet la tête plus ronde que les autres. Willughby croit avoir remarqué sur les guignards que les femelles sont un peu plus grandes que les mâles, sans autres différences extérieures.

Quant à la seconde espèce de guignard qu'établit M. Brisson sous le nom de *guignard d'Angleterre*, nous ne la regarderons que comme une simple variété. Albin représente cet oiseau trop petit dans sa figure, puisque, dans sa description, il lui assigne plus de poids et les mêmes proportions qu'au guignard ordinaire; et en effet leur plus grande différence consiste en ce que le premier guignard n'a pas de bande transversale au bas de la poitrine, et qu'il a toute cette partie, avec l'estomac et le devant du cou, d'un gris blanc lavé de jaunâtre : il me semble donc que c'est multiplier mal à propos les espèces que de les établir sur des différences aussi légères.

¹ Un auteur, dans Gesner, va jusqu'à dire que cet oiseau, attentif et comme charmé aux mouvements du chasseur, imite tous ses gestes, et en oublie le soin de sa conservation au point de se laisser approcher et couvrir du filet que l'on tient à la main.

LE PLUVIER A COLLIER¹

QUATRIÈME ESPÈCE.

Charadrius hiaticula, et *Charadrius minor*. L.

Nous distinguerons d'abord deux races dans cette espèce, une grande et une petite : la première, n° 920, de la taille du mauvis ; la seconde, n° 921, à peu près de celle de l'alouette, et c'est à cette dernière que se rapporte tout ce que l'on a dit du pluvier à collier, parce qu'elle est plus répandue et plus connue que la première : mais, dans le réel, l'une n'est peut-être qu'une variété de l'autre ; car il se trouve encore des variétés entre elles qui semblent les rapprocher par nuances.

Ces oiseaux ont la tête ronde et le bec fort court et bien garni de plumes à sa racine ; ce bec est blanc ou jaune dans sa première moitié, noir à sa pointe ; le front est blanc ; il y a un bandeau noir sur le sommet de la tête, et une calotte grise la recouvre ; cette calotte est bordée d'une bandelette noire qui prend sur le bec et passe sous les yeux ; le collier est blanc, et la poitrine porte un plastron noir ; le manteau est gris brun ; les plumes de l'aile sont noires ; le dessous du corps est d'un beau blanc comme le front et le collier.

Tel est en gros le plumage du pluvier à collier. Si l'on vouloit présenter toutes les diversités en distribution ou en étendue de ces couleurs, un peu plus claires et plus foncées, plus brouillées ou plus nettes, il faudroit faire autant de descriptions et l'on établiroit presque autant d'espèces que l'on verroit d'individus. Au milieu de ces différences légères et vraiment individuelles ou locales on reconnoît le pluvier à collier le même dans presque tous les climats : on nous l'a apporté de Sibérie, du cap de Bonne-Espérance, des Philippines, de la

¹ En anglais, *sea-lark*.

Louisiane et de Cayenne^x; M. Cook l'a rencontré dans le détroit de Magellan, et M. Ellis à la baie d'Hudson. Ce pluvier à collier est l'oiseau que Marcgrave appelle *matuiti* du Brésil; et Willughby, en le remarquant, est frappé de la conséquence qu'offre ce fait, savoir, qu'il y a des oiseaux communs à l'Amérique méridionale et à l'Europe; fait étonnant en lui-même et qui ne trouve d'explication que dans le principe que nous avons établi sur les oiseaux d'eau et de rivage, lesquels voyagent de proche en proche et s'accommodent à toutes les régions, parce que leur vie tient à un élément qui rend plus égaux tous les climats et y fournit partout le même fonds de nourriture, en sorte qu'ils ont pu s'établir du nord au midi, et se trouver également bien sous les tropiques et dans les zones froides.

Nous regarderons donc comme une de ces espèces privilégiées qui se sont répandues sur tout le globe celle du pluvier à collier, malgré quelques variétés dans le plumage de ces oiseaux, suivant les différents climats; ces différences extérieures, quand le reste des traits est le même ainsi que le naturel, ne doivent être regardées que comme la teinte locale, et pour ainsi dire la livrée des climats, livrée que les oiseaux prennent et dépouillent plus ou moins en changeant de ciel.

Les pluviers à collier vivent au bord des eaux; on les voit le long de la mer en suivre les marées. Ils courent très vite sur la grève, en interrompant leur course par de petits vols, et toujours en criant. En Angleterre on trouve leurs nids sur les rochers des côtes; ces oiseaux y sont très communs, comme dans la plupart des régions du nord, en Prusse, en Suède, et plus encore en Laponie, pendant l'été. On en voit aussi quelques-uns sur nos rivières et dans quelques provinces: on les connoît sous le nom de *gravières*; en d'autres sous celui de *criards*, qu'ils méritent bien par les cris importuns et continuels qu'ils font entendre, pour peu qu'ils soient inquiétés et tant qu'ils nourrissent leurs petits; ce qui est long, car ce

^x A Cayenne on le nomme *collier*; et les Espagnols de Saint-Domingue, en le voyant habillé de noir et de blanc comme leurs moines, l'appellent *frailecitos*; et les Indiens, *thegle, thegla*, d'après son cri.

n'est qu'au bout d'un mois ou cinq semaines que les jeunes commencent à voler. Les chasseurs nous assurent que ces pluviers ne font point de nids, et qu'ils pondent sur le gravier du rivage des œufs verdâtres tachetés de brun. Les père et mère se cachent dans les trous et sous les avances des rives; habitudes d'après lesquelles les ornithologistes ont cru reconnoître dans cet oiseau le *charadrios* d'Aristote, lequel suivant la force du mot, est *habitant des rives rompues des torrents*¹, et dont le plumage, ajoute ce philosophe, *n'a rien d'agréable, non plus que la voix* : le dernier trait dont Aristote peint son *charadrios*, *qui sort la nuit et se cache le jour*, sans caractériser aussi précisément le pluvier à collier, peut néanmoins avoir rapport à ses allures du soir et à son cri, que l'on entend très tard et jusque dans la nuit. Quoiqu'il en soit, le *charadrios* est du nombre des oiseaux dans lesquels l'ancienne médecine ou plutôt l'ancienne superstition chercha des vertus occultes; il guérissoit de la jaunisse, toute la cure consistoit à le regarder² : l'oiseau lui-même, à l'aspect de l'ictérique, détournoit les yeux, comme se sentant affecté de son mal. De combien de remèdes imaginaires la foiblesse humaine n'a-t-elle pas cherché à flatter en tout genre ses maux réels!

LE KILDIR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Charadrius vociferus. L.

C'est le nom que porte en Virginie ce pluvier criard; et nous le lui conserverons d'autant plus volontiers que Catesby

Aristophane donne au *charadrios* la fonction d'apporter de l'eau dans la ville des oiseaux.

² En conséquence le marchand de ce beau remède cachoit soigneusement son oiseau, n'en vendant que la vue : sur quoi les Grecs avoient fondé un proverbe pour ceux qui tiennent cachée une chose précieuse et utile : *Charadrium imitans*.

le dit formé sur le cri de l'oiseau. Ces pluviers, très communs à la Virginie et à la Caroline, sont détestés des chasseurs, parce que leurs clameurs donnent l'alarme et font fuir tout gibier. On voit dans l'ouvrage de Catesby une bonne figure de cet oiseau, qu'il compare en grandeur à la bécassine. Il est assez haut monté sur jambes; tout son manteau est gris brun, et le dessus de la tête, en forme de calotte, est de la même couleur; le front, la gorge, le dessous du corps et le tour du haut du cou, sont blancs; le bas du cou est entouré d'un collier noir, au-dessous duquel se trace un demi-collier blanc, et il y a de plus une bande noire sur la poitrine, qui s'étend d'une aile à l'autre; la queue est assez longue et noire à l'extrémité; le reste et ses couvertures supérieures sont d'une couleur rousse; les pieds sont jaunâtres; le bec est noir; l'œil est grand et entouré d'un cercle rouge. Ces oiseaux restent toute l'année à la Virginie et à la Caroline; on les trouve également à la Louisiane¹, et l'on ne remarque pas de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle.

Une espèce voisine, ou peut-être la même, et qui n'a pas besoin d'une autre description, est celle du pluvier à collier de Saint-Domingue, n° 286 des planches enluminées, et la dixième de M. Brisson. A quelques différences près dans les couleurs de la queue, et une teinte plus foncée dans celui-ci aux pennes de l'aile, ces deux oiseaux sont les mêmes.

LE PLUVIER HUPPÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Charadrius spinosus. L.

Ce pluvier, qui se trouve en Perse, est à peu près de la taille du pluvier doré, mais il est un peu plus haut de jambes.

¹ M. le docteur Mauduit l'a reçu de cette contrée, et le conserve dans son cabinet.

Les plumes du sommet de sa tête sont d'un noir lustré de vert; elles sont ramassées en touffe portée en arrière, et forment une huppe de près d'un pouce de longueur. Il y a du blanc sur les joues, l'occiput et les côtés du cou; tout le manteau est brun marron foncé, un trait de noir tombe de la gorge sur la poitrine, qui est, ainsi que l'estomac, d'un noir relevé d'un beau lustre de violet; le bas-ventre est blanc; la queue, blanche à son origine, est noire à son extrémité; les plumes de l'aile sont noires aussi, et il y a du blanc dans les grandes couvertures.

Ce pluvier est armé et porte au pli de l'aile un éperon qu'Edwards a négligé de figurer dans sa planche XLVII, mais qu'on retrouve dans sa CCVIII^e, où il représente la femelle, qui diffère du mâle en ce que tout son cou est blanc, et que sa couleur n'est nuancée d'aucun reflet.

LE PLUVIER A AIGRETTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Charadrius spinosus. L.

Ce pluvier, n^o 801, est encore armé aux épaules; les plumes de l'occiput, s'allongeant en filets, comme dans le vanneau, lui forment une aigrette de plus d'un pouce de longueur. Il est de la grosseur du pluvier doré, mais plus haut sur ses jambes, ayant un pied du bec aux ongles, et seulement onze pouces du bec à l'extrémité de la queue. Il a le haut de la tête, ainsi que la huppe, la gorge et le plastron sur l'estomac, noirs, aussi bien que les grandes plumes de l'aile et la pointe de celles de la queue; le manteau est d'un gris brun; les côtés du cou, le ventre et les grandes couvertures de l'aile sont d'un blanc teint de fauve; l'éperon du pli de l'aile est noir, fort et long de six lignes. Cette espèce se trouve au Sénégal, et paroît éga-

lement naturelle à quelques-unes des régions chaudes de l'Asie; car un pluvier qui nous a été envoyé d'Alep s'est trouvé tout-à-fait semblable à ce pluvier du Sénégal.

LE PLUVIER COIFFÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Charadrius bilophus. LATH.

Une coiffure assez particulière nous sert à caractériser ce pluvier, n° 834; c'est un morceau de membrane jaune qui lui passe sur le front, et par son extension entoure l'œil; une coiffe noire, allongée en arrière en deux ou trois brins, cache le haut de la tête, dont le chignon est blanc, et une large mentonnière noire, prenant sous l'œil, enveloppe la gorge et fait le tour du haut du cou. Tout le devant du corps est blanc; le manteau est gris roussâtre; les plumes de l'aile et le bout de la queue sont noirs; les pieds rouges; et le bec porte une tache de cette couleur vers la pointe. Ce pluvier, dont l'espèce n'étoit pas connue, se trouve au Sénégal, comme le précédent; mais il est moins grand d'un quart, et il n'a pas d'éperon au pli de l'aile.

LE PLUVIER COURONNÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Charadrius coronatus. L.

Ce pluvier, n° 800, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est un des plus grands de son genre: il a un pied de longueur et les jambes plus hautes que le pluvier doré; elles

sont de couleur de rouille. Il a la tête coiffée de noir, et dans ce noir on voit une bande blanche en diadème, qui fait le tour entier de la tête et forme une sorte de couronne; le devant du cou est gris; du noir par grosses ondes se mêle au gris sur la poitrine; le ventre est blanc; la queue, blanche, dans sa première moitié ainsi qu'à son extrémité, porte une bande noire qui traverse le blanc; les plumes de l'aile sont noires, et les grandes couvertures blanches; tout le manteau est brun, lustré de verdâtre et de pourpre.

LE PLUVIER A LAMBEAUX.

DIXIÈME ESPÈCE.

Charadrius bilobus. L.

Une membrane jaune, plaquée aux angles du bec de ce pluvier, n° 880, et pendante des deux côtés en deux lambeaux pointus, nous sert à le caractériser. Il se trouve au Malabar. Il est de la grosseur de notre pluvier, mais il a de plus hautes jambes, qui sont de couleur jaunâtre. Il porte derrière les yeux un trait blanc qui borde la calotte noire de la tête; l'aile est noire et tachetée de blanc dans les grandes couvertures; on voit aussi du noir bordé de blanc à la pointe de la queue; le manteau et le cou sont d'un gris fauve, et le dessous du corps est blanc: c'est la livrée ordinaire, et pour ainsi dire uniforme, du plumage de la plupart de toutes les espèces de pluviers.

LE PLUVIER ARMÉ DE CAYENNE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Charadrius cayanus. L.

Ce pluvier à collier, n° 833, est de la grandeur du nôtre, mais il est beaucoup plus haut des jambes; il a aussi le bec plus long et la tête moins ronde. Une large bande noire couvre le front, engage les yeux, et va se joindre au noir qui garnit le derrière du cou, le haut du dos, et s'arrondit en plastron sur la poitrine; la gorge est blanche, ainsi que le devant du cou et le dessous du corps; une plaque grise, entourée d'un bord blanc, forme une calotte derrière la tête; la première moitié de la queue est blanche, et le reste est noir; les plumes de l'aile et les épaules sont noires aussi; le reste du manteau est gris, mêlé de blanc. Des éperons assez longs percent au pli des ailes.

Il nous paroît que l'*amaozque* de Fernandès (chapitre XII, page 17), *oiseau criard au plumage mêlé de blanc et de noir et à double collier, qu'on voit toute l'année sur le lac de Mexique, où il vit de vermisses aquatiques*, est un pluvier; on pourroit l'assurer, si Fernandès eût donné le caractère de ses pieds.

Quant à la treizième espèce de M. Brisson, ce n'est rien moins qu'un pluvier, mais une petite outarde ou notre *charge*¹.

¹ Voyez l'article de cet oiseau dans le tome XVIII.

LE PLUVIAN.

Charadrius melanocephalus. L.

L'oiseau nommé *pluvian* dans les planches enluminées, n° 918, se rapporte au pluvier en ce qu'il n'a que trois doigts. Le pluvian n'est guère plus grand que le petit pluvier à collier, si ce n'est que son cou est plus long et son bec plus fort. Il a le dessus de la tête, du cou et du dos noir, un trait de cette couleur sur les yeux, et quelques ondes noires sur la poitrine; les grandes plumes de l'aile sont mêlées de noir et de blanc; les autres parties de l'aile, plumes moyennes et couvertures, sont d'un joli gris; le devant du cou est d'un blanc roussâtre, et le ventre blanc; mais le bec est plus gros et plus épais que celui du pluvier, le renflement y est moins marqué. Ces différences, qui semblent faire une nuance de genre plutôt que d'espèce, nous ont engagé à lui donner un nom particulier, et qui en même temps eût rapport aux pluviers.

LE GRAND PUVIER¹,VULGAIREMENT APPELÉ *COURLIS DE TERRE.**Charadrius ædicnemus.* L.

Il est peu de chasseurs et d'habitants de la campagne dans nos provinces de Picardie, d'Orléans, de Beauce, de Champagne et de Bourgogne, qui, se trouvant sur le soir dans les

En italien, *coruz*, suivant Gesner et Aldrovande; à Rome, *carlotte*, selon Willughby; en Angleterre, et particulièrement dans le pays de Cornouailles et de Norfolk, *stone-curlew*; en quelques endroits de l'Allemagne, selon Gesner, *triel* ou *griel*; sur nos côtes de Picardie cet oiseau est appelé le *saint-germer*.

mois de septembre, d'octobre et novembre, au milieu des champs, n'aient entendu les cris répétés *tiirrlui, tiirrlui*, de ces oiseaux; c'est leur voix de rappel qu'ils font souvent retentir d'une colline à l'autre, et c'est probablement de ce son articulé et semblable au cri des vrais courlis qu'on a donné à ce grand pluvier, n° 919, le nom de *courlis de terre*. Belon dit qu'au premier aspect il trouva dans cet oiseau tant de ressemblance avec la petite outarde, qu'il lui en appliqua le nom. Cependant ce n'est ni une outarde ni un courlis; c'est plutôt un pluvier: mais en même temps qu'il tient de près aux pluviers par plusieurs caractères communs il s'en éloigne assez par quelques autres pour qu'on puisse le regarder comme étant d'une espèce isolée, parce qu'il porte des traits d'une conformation particulière, et que ses habitudes naturelles sont différentes de celles des pluviers.

D'abord cet oiseau est beaucoup plus grand que le pluvier doré, il est même plus gros que la bécasse: ses jambes épaisses ont un renflement marqué au-dessous du genou qui paroît gonflé; caractère d'après lequel Belon l'a nommé *jambe enflée*. Il n'a, comme le pluvier, que trois doigts fort courts; ses jambes et ses pieds sont jaunes. Son bec est jaunâtre depuis son origine jusque vers le milieu de sa longueur, et noirâtre jusqu'à son extrémité; il est de la même forme, mais plus gros que celui du pluvier. Tout le plumage, sur un fond gris blanc et gris roussâtre, est moucheté par pinceaux de brun et de noirâtre, dont les traits sont assez distincts sur le cou et la poitrine, et plus confus sur le dos et sur les ailes qui sont traversées d'une bande blanchâtre; deux traits de blanc roussâtre passent dessus et dessous l'œil; le fond est de couleur roussâtre sur le dos et le cou, et il est blanc sous le ventre, qui n'est point moucheté.

Cet oiseau a l'aile grande; il part de loin, surtout pendant le jour, et vole assez bas près de terre; il court sur les pelouses et dans les champs aussi vite qu'un chien; et c'est de là qu'en quelques provinces, comme en Beauce, on lui a donné le nom d'*arpenteur*. Il s'arrête tout court après avoir couru,

tenant son corps et sa tête immobiles, et au moindre bruit il se tapit contre terre. Les mouches, les scarabées, les petits limaçons et autres coquiliages terrestres, sont le fond de sa nourriture, avec quelques autres insectes qui se trouvent dans les terres en friche, comme grillons, sauterelles et courtilières¹; car il ne se tient guère que sur le plateau des collines, et il habite de préférence les terres pierreuses, sablonneuses et sèches. En Beauce, dit M. Salerne, une mauvaise terre s'appelle *une terre à courlis*. Ces oiseaux, solitaires et tranquilles pendant la journée, se mettent en mouvement à la chute du jour; ils se répandent alors de tous côtés en volant rapidement et criant de toutes leurs forces sur les hauteurs : leur voix, qui s'entend de très loin, est un son plaintif semblable à celui d'une flûte tierce, et prolongé sur trois ou quatre tons, en montant du grave à l'aigu. Ils ne cessent de crier pendant la plus grande partie de la nuit, et c'est alors qu'ils se rapprochent de nos habitations.

Ces habitudes nocturnes sembleroient indiquer que cet oiseau voit mieux la nuit que le jour; cependant il est certain que sa vue est très perçante pendant le jour. D'ailleurs la position de ses gros yeux le met en état de voir par derrière comme par devant; il découvre le chasseur d'assez loin pour se lever et partir bien avant que l'on soit à portée de le tirer. C'est un oiseau aussi sauvage que timide; la peur seule le tient immobile durant le jour, et ne lui permet de se mettre en mouvement et de se faire entendre qu'à l'entrée de la nuit. Ce sentiment de crainte est même si dominant que, quand on entre dans une chambre où on le tient renfermé, il ne cherche qu'à se cacher, à fuir, et va, dans son effroi, donner tête baissée et se heurter contre tout ce qui se rencontre. On prétend que cet oiseau fait pressentir les changements de temps, et qu'il annonce la pluie. Gesner a remarqué que, même en captivité, il s'agite beaucoup avant l'arrivée d'un orage.

¹ M. Baillon, qui a observé cet oiseau sur les côtes de Picardie, nous dit qu'il mange aussi de petits lézards noirs qui se trouvent dans les dunes, et même de petites couleuvres.

Au reste ce grand pluvier ou courlis de terre fait une exception dans les nombreuses espèces qui, ayant une portion de la jambe nue, sont censées habiter les rivages et les terres fanageuses, puisqu'il se tient toujours loin des eaux et des terrains humides, et n'habite que les terres sèches et les lieux élevés¹.

Ces habitudes ne sont pas les seules par lesquelles il diffère des pluviers. Le temps de son départ et la saison de son séjour ne sont pas les mêmes que pour les pluviers; il part en novembre, pendant les dernières pluies d'automne; mais, avant d'entreprendre le voyage, ces oiseaux se réunissent en troupes de trois ou quatre cents, à la voix d'un seul qui les appelle, et leur départ se fait pendant la nuit. On les revoit de bonne heure au printemps; et dès la fin de mars ils sont de retour en Beauce, en Sologne, en Berry et dans quelques autres provinces de France. La femelle ne pond que deux ou quelquefois trois œufs sur la terre nue, entre des pierres, ou dans un petit creux qu'elle forme sur le sable des landes et des dunes². Le mâle la poursuit vivement dans le temps des amours; il est aussi constant que vif, et ne la quitte pas; il l'aide à conduire ses petits, à les promener et à leur apprendre à distinguer leur nourriture: cette éducation est même longue; car, quoique les petits marchent et suivent leurs père et mère peu de temps après qu'ils sont nés, ils ne prennent que tard assez de force

¹ D'où l'on peut voir avec combien peu de fondement Gesner l'a pris pour le *charadrios* des anciens, qui est décidément un oiseau de rivage. Voyez ci-devant l'article *du pluvier à collier*.

Durant les huit jours que j'ai erré dans les sables arides qui couvrent les bords de la mer depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à l'extrémité du Boulonnois j'ai rencontré un nid qui m'a paru être du *saint-germer*: pour m'en assurer, je suis demeuré constamment assis jusqu'au soir sur le sable, dont j'avois élevé devant et autour de moi un petit tertre pour me cacher. Les oiseaux de ces sables, accoutumés à en voir changer la surface, que les vents transportent, ne prennent aucune inquiétude d'y trouver de nouveaux creux ou de nouvelles élévations. Je fus payé de ma peine: le soir l'oiseau vint à ses œufs, et je le reconnus pour le saint-germer ou le courlis de terre. Son nid, posé à plate terre et à découvert dans une plaine de sable, ne consistoit qu'en un petit creux d'un pouce, et de forme elliptique, contenant trois œufs assez gros, et d'une couleur singulière. (*Observations faites par M. Baillon de Montreuil-sur-mer.*)

dans l'aile pour pouvoir voler. Belon en a trouvé qui ne pouvoient encore voler à la fin d'octobre; ce qui lui a fait croire que la ponte des œufs ou la naissance des petits ne se faisoit que bien tard. Mais M. le chevalier Desmazys, qui a observé ces oiseaux à Malte¹, nous a appris qu'ils y font régulièrement deux pontes, l'une au printemps, et la dernière au mois d'août. Le même observateur assure que l'incubation est de trente jours. Les jeunes sont un fort bon gibier, et on ne laisse pas de manger aussi les vieux, qui ont la chair plus noire et plus sèche. La chasse à Malte en étoit réservée au grand-maître de l'ordre, avant que l'espèce de nos perdrix n'eût été portée dans cette île, vers le milieu du dernier siècle².

Ce grand pluvier ou courlis de terre ne s'avance point en été dans le nord, comme font les pluviers; du moins Linnæus ne le nomme point dans la liste des oiseaux de Suède. Willughby assure qu'on le trouve en Angleterre, dans le comté de Norfolk, et dans le pays de Cornouailles; cependant Charleton, qui se donne pour chasseur expérimenté, avoue que cet oiseau lui est absolument inconnu. Son instinct sauvage, ses allures de nuit, ont pu le dérober long-temps aux yeux des observateurs; et Belon, qui le premier l'a reconnu en France, remarque qu'alors personne ne put lui en dire le nom.

J'ai eu pendant un mois ou cinq semaines un de ces oiseaux à ma campagne: on le nourrissoit de soupe, de pain et de viande cuite; il aimoit ce dernier mets de préférence aux autres. Il mangeoit non-seulement pendant le jour, mais aussi pendant la nuit; car après lui avoir donné le soir sa provision de nourriture, on a remarqué que le lendemain matin elle étoit fort diminuée.

Cet oiseau m'a paru d'un naturel paisible, mais craintif et sauvage, et je crois que c'est en effet par cette raison qu'on le voit rarement courir pendant le jour dans l'état de liberté, et qu'il préfère l'obscurité de la nuit pour se réunir avec ses sem-

¹ On l'appelle à Malte *talaride*.

² Sous le grand-maître Martin de Redin. (Note communiquée par M. le chevalier Desmazys. Une autre note spécifie les perdrix rouges.)

blables. J'ai remarqué que dès qu'il aperçoit quelqu'un, même de loin, il cherche à s'enfuir, et que sa peur étoit si grande qu'il se heurtoit contre tout ce qu'il rencontroit en voulant se sauver. Il est donc du nombre des animaux qui sont faits pour vivre éloignés de nous, et à qui la nature a donné pour sauvegarde l'instinct de nous fuir.

Celui dont il s'agit ici n'a point fait connoître son cri : il faisoit seulement quelquefois entendre pendant les deux ou trois dernières nuits qui ont précédé sa mort une sorte de sifflement très foible, qui n'étoit peut-être qu'une expression de souffrance ; car il avoit alors sur la racine du bec et dans les pieds de fort grandes blessures qu'il s'étoit faites en frappant contre les fils de fer de sa cage, dans laquelle il se remuoit brusquement dès qu'il aperçoit quelque objet nouveau.

L'ÉCHASSE ¹

Himantopus atropterus. L.

L'échasse, n° 878, est dans les oiseaux ce que la gerboise est dans les quadrupèdes : ses jambes, trois fois longues comme le corps, nous présentent une disproportion monstrueuse ; et, en considérant ces excès ou plutôt ces défauts énormes, il semble que quand la nature essayoit toutes les puissances de sa première vigueur, et qu'elle ébauchoit le plan de la forme des êtres, ceux en qui les proportions d'organes s'unirent avec la faculté de se reproduire ont été les seuls qui se soient maintenus : elle ne put donc adopter à perpétuité toutes les formes qu'elle avoit tentées ; elles choisit d'abord les plus belles pour en composer le tout harmonieux des êtres qui nous environnent : mais, au

¹ *Himantopus.* Les Italiens, suivant Belon, appellent l'échasse *merlo quaiolo grande* ; les Allemands, *froembder vogel* ; les Flamands, *mathoen* ; les Anglois, *long-legs* ; et à la Jamaïque, *red legged crane*. Sibald lui donne encore les noms allemands de *dunn-bein*, *riemenbein*.

milieu de ce magnifique spectacle, quelques productions négligées et quelques formes moins heureuses, jetées comme des ombres au tableau paroissent être les restes de ces dessins mal assortis et de ces composés disparates qu'elle n'a laissé subsister que pour nous donner une idée plus étendue de ses projets; et l'on ne peut mieux saisir une de ces disproportions qui contrastent avec le bel accord et la grace répandue sur toutes ses œuvres que dans cet oiseau, dont les jambes excessivement longues lui permettent à peine de porter son bec à terre pour prendre sa nourriture; et de plus ses jambes si disproportionnées sont comme des échasses, grêles, foibles et fléchissantes, supportant mal le petit corps de l'oiseau, et retardant sa course plus qu'elles ne l'accélèrent; enfin trois doigts beaucoup trop courts pour les jambes asseyent mal sur ses pieds ce corps chancelant, trop loin du point d'appui. Aussi les noms que les anciens et les modernes ont donnés dans toutes les langues à cet oiseau marquent la foiblesse de ses jambes molles et ployantes, ou leur excessive longueur¹.

L'échasse paroît néanmoins se dédommager par le vol de la lenteur de sa marche pénible. Ses ailes sont longues et dépassent la queue, qui est assez courte; leur couleur, ainsi que celle du dos, est d'un noir lustré de bleu verdâtre; le derrière de la tête est d'un gris brun; le dessus du cou est mêlé de noirâtre et de blanc; tout le dessous est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue; les pieds sont rouges, et ils ont huit pouces de hauteur y compris la partie nue de la jambe, qui en a plus de trois; le nœud du genou se marque fortement au milieu du jet lisse et grêle de ces pieds démesurés; le bec est noir, cylindrique, un peu aplati par les côtés vers la pointe, long de deux pouces deux lignes, implanté bas sur un front relevé qui rend la tête ronde.

Nous sommes peu instruit des habitudes naturelles de cet

¹ *Himantopus, lorispes*. Le nom d'*himantopus* a quelquefois été changé en celui d'*hæmatopus*, et ensuite appliqué à l'*huîtrier* ou *pie de mer*. C'est une double erreur. Voyez l'article suivant.

oiseau, dont l'espèce est foible, et en même temps rare¹. Il est vraisemblable qu'il vit d'insectes et de vermisseeux, au bord des eaux et des marais. Pline l'indique sous le nom d'*himan-topus*, et dit « qu'il naît en Égypte; qu'il se nourrit principalement de mouches, et qu'on n'a jamais pu le conserver que quelques jours en Italie. » Cependant Belon en parle comme d'un oiseau naturel à cette contrée, et le comte Marsigli l'a vu sur le Danube. Il paroît aussi qu'il fréquente les terres du nord, quoique Klein dise qu'on ne l'a jamais vu sur les côtes de la Baltique; mais Sibbald, en Écosse, en a très bien décrit un qui avoit été tué près de Dumfries.

L'échasse se trouve aussi dans le nouveau continent : Fernandès en a vu une espèce ou plutôt une variété dans la Nouvelle-Espagne; et il dit que cet oiseau, habitant des régions froides, ne descend que l'hiver au Mexique : cependant Sloane le place parmi les oiseaux de la Jamaïque. Il résulte de ces autorités contraires en apparence que l'espèce de l'échasse, quoique très peu nombreuse, se trouve répandue ou plutôt dispersée, comme celle du pluvier à collier, dans des régions très éloignées. Au reste l'échasse du Mexique, indiquée par Fernandès, est un peu plus grande que celle d'Europe; elle a du blanc mêlé dans le noir des ailes : mais ces différences ne nous paroissent pas assez grandes pour en faire une espèce séparée.

On nous a envoyé une échasse de Beauvoir en bas Poitou comme un oiseau inconnu, ce qui prouve qu'il ne paroît que fort rarement sur ces côtes. Celui-ci fut tué sur un vieux marais salant. On remarqua que dans son vol ses jambes, roidies en arrière, dépassoient la queue de huit pouces.

L'HUITRIER¹,
VULGAIREMENT *LA PIE DE MER*.

Hæmatopus ostralegus. L.

Les oiseaux qui sont dispersés dans nos champs ou retirés sous l'ombrage de nos forêts habitent les lieux les plus riants et les retraites les plus paisibles de la nature : mais elle n'a pas fait à tous cette douce destinée ; elle en a confiné quelques-uns sur les rivages solitaires, sur la plage nue que les flots de la mer disputent à la terre, sur ces rochers contre lesquels ils viennent mugir et se briser, et sur les écueils isolés et battus de la vague bruyante. Dans ces lieux déserts et formidables pour tous les autres êtres, quelques oiseaux, tels que l'huîtrier, savent trouver la subsistance, la sécurité, les plaisirs mêmes, et l'amour. Celui-ci vit de vers marins, d'huîtres, de patelles et autres coquillages, qu'il ramasse dans les sables du rivage. Il se tient constamment sur les bancs, les récifs découverts à basse mer, sur les grèves où il suit le reflux, et ne se retire que sur les falaises, sans s'éloigner jamais des terres ou des rochers. On a aussi donné à cet huîtrier, ou mangeur d'huîtres, le nom de *pie de mer*, non-seulement à cause de son plumage noir et blanc, mais encore, parce qu'il fait, comme la pie, un bruit ou cri continu, surtout lorsqu'il est en troupe. Ce cri, aigre et court, est répété sans cesse en repos et en volant.

Cet oiseau, n° 929, ne se voit que rarement sur la plupart de nos côtes : cependant on le connoît en Saintonge et en Picardie ; il pond même quelquefois sur les côtes de cette dernière province, où il arrive en troupes très considérables par

¹ Quelquefois *bécasse de mer* ; en anglois, *sea-pie*, *oyster-catcher* ; en Islande, *tilldur* (le mâle), *tilldra* (la femelle), qui indiqueroit une différence extérieure entre le mâle et la femelle, dont les auteurs ne parlent pas ; en latin de nomenclature, *ostralega* ; et par un nom formé du grec, mais qui ne caractérise point en particulier cet oiseau, *hæmatopus*.

les vents d'est et de nord-ouest. Ces oiseaux s'y reposent sur les sables du rivage, en attendant qu'un vent favorable leur permette de retourner à leur séjour ordinaire. On croit qu'ils viennent de la Grande-Bretagne, où ils sont en effet fort communs, particulièrement sur les côtes occidentales de cette île. Ils se sont aussi portés plus avant vers le nord; car on les trouve en Gothland, dans l'île d'Oceland, dans les îles du Danemarck, et jusqu'en Islande et en Norwège. D'un autre côté M. Cook en a vu sur les côtes de la Terre-de-Feu et sur celles du détroit de Magellan; il en a retrouvé à la baie d'Usky, dans la Nouvelle-Zélande. Dampier les a reconnus sur les rivages de la Nouvelle-Hollande; et Kämpfer assure qu'ils sont aussi communs au Japon qu'en Europe. Ainsi l'espèce de l'huitrier peuple tous les rivages de l'ancien continent, et l'on ne doit pas être étonné qu'il se retrouve dans le nouveau. Le P. Feuillée l'a observé sur la côte de la terre ferme d'Amérique; Wafer, au Darien; Catesby, à la Caroline et aux îles Bahama; Le Page du Pratz, à la Louisiane: et cette espèce si répandue l'est sans variété; elle est partout la même, et paroît isolée et distinctement séparée de toutes les autres espèces¹. Il n'en est point en effet parmi les oiseaux de rivage qui ait, avec la taille de l'huitrier et ses jambes courtes, un bec de la forme du sien, non plus que ses habitudes et ses mœurs.

Cet oiseau est de la grandeur de la corneille. Son bec, long de quatre pouces, est rétréci et comme comprimé verticalement au-dessous des narines, et aplati par les côtés en manière de coin jusqu'au bout, dont la coupe carrée forme un tranchant; structure particulière qui rend ce bec tout-à-fait propre à détacher, soulever, arracher du rocher et des sables les huîtres et les autres coquillages dont l'huitrier se nourrit.

Il est du petit nombre des oiseaux qui n'ont que trois doigts. Ce seul rapport a suffi aux méthodistes pour le placer, dans

¹ On ne peut s'assurer que la pie des îles Malouines de M. Bougainville soit l'huitrier, plutôt que quelque espèce de pluvier: car il dit que cet oiseau se nourrit de chevrettes; qu'il a un sifflement aisé à imiter, ce qui indique un pluvier; de plus qu'il a les pattes blanches, ce qui ne convient pas à la vraie pie de mer ou à l'huitrier, qui les a rouges.

l'ordre de leurs nomenclatures , à côté de l'outarde. On voit combien il en est éloigné dans l'ordre de la nature, puisque non-seulement il habite sur les rivages de la mer, mais qu'il nage encore quelquefois sur cet élément, quoique ses pieds soient absolument dénués de membranes. Il est vrai que, suivant M. Baillon, qui a observé l'huitrier sur les côtes de Picardie, la manière dont il nage semble n'être que passive, comme s'il se laissoit aller à tous les mouvements de l'eau sans en donner aucun; mais il n'en est pas moins certain qu'il ne craint point d'affronter les vagues, et qu'il peut se reposer sur l'eau et quitter la mer lorsqu'il lui plaît d'habiter la terre.

Son plumage blanc et noir et son long bec lui ont fait donner les noms également impropres de *pie de mer* et de *bé-casse de mer*. Celui d'*huitrier* lui convient, puisqu'il exprime sa manière de vivre. Catesby n'a trouvé dans son estomac que des huîtres, et Willughby des patelles encore entières. Ce viscère est ample et musculeux suivant Belon, qui dit aussi que la chair de l'huitrier est noire et dure, avec un goût de sauvagine. Cependant, selon M. Baillon, cet oiseau est toujours gras en hiver, et la chair des jeunes est assez bonne à manger. Il a nourri un de ces huitriers pendant plus de deux mois : il le tenoit dans son jardin, où il vivoit principalement de vers de terre comme les courlis; mais il mangeoit aussi de la chair crue et du pain dont il sembloit s'accommoder fort bien. Il buvoit indifféremment de l'eau douce ou de l'eau de mer, sans témoigner plus de goût pour l'une que pour l'autre : cependant, dans l'état de nature, ces oiseaux ne fréquentent point les marais ni l'embouchure des rivières, et ils restent constamment dans le voisinage et sur les eaux de la mer; mais c'est peut-être parce qu'ils ne trouveroient pas dans les eaux douces une nourriture aussi analogue à leur appétit que celle qu'ils se procurent dans les eaux salées.

L'huitrier ne fait point de nid : il dépose ses œufs, qui sont grisâtres et tachés de noir, sur le sable nu, hors de la portée des eaux, sans aucune préparation préliminaire; seulement il semble choisir pour cela le haut des dunes et les endroits par-

semés de débris de coquillages. Le nombre des œufs est ordinairement de quatre ou cinq, et le temps de l'incubation est de vingt ou vingt-un jours : la femelle ne les couve point assidument; elle fait à cet égard ce que font presque tous les oiseaux des rivages de la mer, qui, laissant au soleil, pendant une partie du jour, le soin d'échauffer leurs œufs, les quittent pour l'ordinaire à neuf ou dix heures du matin et ne s'en rapprochent que vers les trois heures du soir, à moins qu'il ne survienne de la pluie. Les petits, au sortir de l'œuf, sont couverts d'un duvet noirâtre : ils se traînent sur le sable dès le premier jour; ils commencent à courir peu de temps après et se cachent alors si bien dans les touffes d'herbages qu'il est difficile de les trouver.

L'huitrier a le bec et les pieds d'un beau rouge de corail. C'est d'après ce caractère que Belon l'a nommé *hœmatopus*, en le prenant pour l'*himantopus* de Pline; mais ces deux noms ne doivent être ni confondus ni appliqués au même oiseau. *Hœmatopus* signifie à *jambes rouges* et peut convenir à l'huitrier; mais ce nom n'est point de Pline, quoique Daléchamp l'ait lu ainsi; et l'*himantopus*, oiseau à jambes hautes, grêles et flexibles, suivant la force du terme (*loripes*), n'est point l'huitrier, mais bien plutôt l'échasse. Un mot de Pline, dans le même passage, eût pu suffire à Belon pour revenir de son erreur : *Præcipuè ei pabulum muscæ*. L'*himantopus*, qui se nourrit de mouches, n'est pas l'huitrier, qui ne vit que de coquillages.

Willughby, en nous avertissant de ne point confondre cet oiseau sous le nom d'*hœmatopus* avec l'*himantopus* à jambes longues et molles, semble nous indiquer encore une méprise dans Belon, qui, en décrivant l'huitrier, lui attribue cette mollesse de pieds, assez incompatible avec son genre de vie, qui le conduit sans cesse sur les galets ou le confine sur les rochers; d'ailleurs on sait que les pieds et les doigts de cet oiseau sont revêtus d'une écaille raboteuse, ferme et dure. Il est donc plus que probable qu'ici comme ailleurs la confusion des noms a produit celle des objets : le nom d'*himantopus* doit donc

être réservé pour l'échasse à qui seul il convient; et celui d'*hæmatopus*, également applicable à tant d'oiseaux qui ont les pieds rouges, ne suffit pas pour désigner l'huïtrier, et doit être retranché de sa nomenclature.

Des trois doigts de l'huïtrier, deux, l'extérieur et celui du milieu, sont unis jusqu'à la première articulation par une portion de membrane, et tous sont entourés d'un bord membraneux. Il a les paupières rouges comme le bec, et l'iris est d'un jaune doré; au-dessous de chaque œil est une petite tache blanche. La tête, le cou, les épaules, sont noirs, ainsi que le manteau des ailes; mais ce noir est plus foncé dans le mâle que dans la femelle. Il y a un collier blanc sous la gorge. Tout le dessous du corps, depuis la poitrine, est blanc, ainsi que le bas du dos et la moitié de la queue, dont la pointe est noire; une bande blanche, formée par les grandes couvertures, coupe dans le noir brun de l'aile. Ce sont apparemment ces couleurs qui lui ont fait donner le nom de la pie, quoiqu'il en diffère à tous autres égards et surtout par le peu de longueur de sa queue, qui n'a que quatre pouces, et que l'aile pliée recouvre aux trois quarts; les pieds, avec la petite partie de la jambe dénuée de plumes au-dessous du genou, n'ont guère plus de deux pouces de hauteur, quoique la longueur de l'oiseau soit d'environ seize pouces.

LE COURE-VITE.

Cursorius gallicus, et *Cursorius coromandelicus*. L.

Les deux oiseaux représentés dans les nos 795 et 892 des planches enluminées sont d'un genre nouveau, et il faut leur donner un nom particulier. Ils ressemblent aux pluviers par les pieds, qui n'ont que trois doigts, mais ils en diffèrent par la forme du bec, qui est courbé, au lieu que les pluviers l'ont droit et renflé vers le bout. Le premier de ces oiseaux, représenté

n° 795, a été tué en France, où il étoit apparemment égaré, puisque l'on n'en a point vu d'autre; la rapidité avec laquelle il couroit sur le rivage le fit appeler *coure-vite*. Depuis nous avons reçu de la côte de Coromandel un oiseau tout pareil pour la forme et qui ne diffère de celui-ci que par les couleurs, en sorte qu'on peut le regarder comme une variété de la même espèce, ou tout au moins comme une espèce très voisine. Ils ont tous deux les jambes plus hautes que les pluviers; ils sont aussi grands, mais moins gros; ils ont les doigts des pieds très courts, particulièrement les deux latéraux. Le premier a le plumage d'un gris lavé de brun roux; il y a sur l'œil un trait plus clair et presque blanc, qui s'étend en arrière, et l'on voit au-dessous un trait noir qui part de l'angle extérieur de l'œil; le haut de la tête est roux; les pennes de l'aile sont noires, et chaque plume de la queue, excepté les deux du milieu, porte une tache noire avec une autre tache blanche vers la pointe.

Le second, n° 892, qui est venu de Coromandel, est un peu moins grand que le premier. Il a le devant du cou et la poitrine d'un beau roux marron, qui se perd dans du noir sur le ventre; les pennes de l'aile sont noires, le manteau est gris, le bas du ventre est blanc, la tête est coiffée de roux à peu près comme celle du premier; tous deux ont le bec noir et les pieds blanc jaunâtre.

LE TOURNE-PIERRE.

Strepsilas collaris. L.

Nous adoptons le nom de *tourne-pierre* donné par Catesby à cet oiseau, n° 856, qui a l'habitude singulière de retourner les pierres au bord de l'eau pour trouver dessous les vers et les insectes dont il fait sa nourriture, tandis que tous les autres oiseaux de rivage se contentent de la chercher sur les sables ou dans la vase. «Étant en mer, dit Catesby, à quarante lieues de

la Floride , sous la latitude de trente-un degrés , un oiseau vola sur notre vaisseau et y fut pris. Il étoit fort adroit à tourner les pierres qui se rencontroient devant lui : dans cette action il se servoit seulement de la partie supérieure de son bec , tournant avec beaucoup d'adresse et fort vite les pierres de trois livres de pesanteur. » Cela suppose une force et une dextérité particulière dans un oiseau qui est à peine aussi gros que la maubèche : mais son bec est d'une substance plus dure et plus cornée que celle du bec grêle et mou de tous ces petits oiseaux de rivages, qui l'ont conformé comme celui de la bécasse : aussi le tourne-pierre forme-t-il , au milieu de leurs genres nombreux , une petite famille isolée. Son bec , dur et assez épais à la racine , va en diminuant et finit en pointe aiguë ; il est un peu comprimé dans sa partie supérieure , et paroît se relever en haut par une légère courbure ; il est noir et long d'un pouce. Les pieds , dénués de membranes , sont assez courts et de couleur orangée.

Le plumage du tourne-pierre ressemble à celui du pluvier à collier, par le blanc et le noir qui le coupent , sans cependant y tracer distinctement un collier, et en se mêlant à du roux sur le dos ; cette ressemblance dans le plumage est apparemment la cause de la méprise de MM. Brown , Willughby et Ray, qui ont donné à cet oiseau le nom de *morinellus*, quoiqu'il soit d'un genre tout différent des pluviers , ayant un quatrième doigt et tout une autre forme de bec.

L'espèce du tourne-pierre est commune aux deux continents. On la connoît sur les côtes occidentales de l'Angleterre , où ces oiseaux vont ordinairement en petites compagnies de trois ou quatre. On les conuoît également dans la partie maritime de la province de Norfolk et dans quelques îles de Gothland ; et nous avons lieu de croire que c'est ce même oiseau auquel , sur nos côtes de Picardie , on donne le nom de *bune*. Nous avons reçu du cap de Bonne-Espérance un de ces oiseaux , qui étoit de même taille , et à quelques différences près , de même couleur que ceux d'Europe. M. Catesby en a vu près des côtes de la Floride ; et nous ne pouvons deviner pourquoi M. Brisson donne ce tourne-pierre d'Amérique comme différent de celui

d'Angleterre, puisque Catesby dit formellement qu'il le reconnut pour le même : d'ailleurs nous avons aussi reçu de Cayenne ce même oiseau, avec la seule différence qu'il est de taille un peu plus forte; et M. Edwards fait mention d'un autre qui lui avoit été envoyé des terres voisines de la baie d'Hudson. Ainsi cette espèce, quoique foible et peu nombreuse en individus, s'est, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux aquatiques, répandue du nord au midi dans les deux continents, en suivant les rivages de la mer, qui leur fournit partout la subsistance.

Le tourne-pierre gris de Cayenne nous paroît être une variété dans cette espèce, à laquelle nous rapporterons les deux individus représentés dans les planches enluminées, n^o 340 et 857, sous les dénominations de *coulon-chaud de Cayenne*, et de *coulon-chaud gris de Cayenne*; car nous ne voyons entre eux aucune différence assez marquée pour avoir droit de les séparer; nous étions même porté à les regarder comme les femelles de la première espèce, dans laquelle le mâle doit avoir les couleurs plus fortes : mais nous suspendons sur cela notre jugement, parce que Willughby assure qu'il n'y a point de différence dans le plumage entre le mâle et la femelle des tourne-pierres qu'il a décrits.

LE MERLE D'EAU¹

Tringa cinclus. L.

Le merle d'eau n'est point un merle, quoiqu'il en porte le nom : c'est un oiseau aquatique, qui fréquente les lacs et les ruisseaux des hautes montagnes, comme le merle en fréquente

¹ Les Italiens, aux environs de Belinzone, l'appellent *lerlichirollo*; et ceux du lac Majeur, *folun d'agua*, suivant Gesner; les Allemands, *bach-amsel*, *wasser-amsel*; les Suisses, *wasser-trost*; les Anglois, *water-ouzel*.

les bois et les vallons; il lui ressemble aussi par la taille, qui est seulement un peu plus courte, et par la couleur presque noire de son plumage; enfin il porte un plastron blanc comme certaines espèces de merles : mais il est aussi silencieux que le vrai merle est jaseur; il n'en a pas les mouvements vifs et brusques; il ne prend aucune de ses attitudes, et ne va ni par bonds ni par sauts; il marche légèrement d'un pas compté, et court au bord des fontaines et des ruisseaux, qu'il ne quitte jamais, fréquentant de préférence les eaux vives et courantes, dont la chute est rapide et le lit entrecoupé de pierres et de morceaux de roche. On le rencontre au voisinage des torrents et des cascades, et particulièrement sur les eaux limpides qui coulent sur le gravier.

Ses habitudes naturelles sont très singulières : les oiseaux d'eau qui ont les pieds palmés nagent sur l'eau ou plongent; ceux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent assez avant sans que leur corps y trempe : le merle d'eau n° 940, y entre tout entier en marchant et en suivant la pente du terrain; on le voit se submerger peu à peu, d'abord jusqu'au cou, et ensuite par dessus la tête, qu'il ne tient pas plus élevée que s'il étoit dans l'air; il continue de marcher sous l'eau, descend jusqu'au fond, et s'y promène comme sur le rivage sec. C'est à M. Hébert que nous devons la première connaissance de cette habitude extraordinaire, et que je ne sache pas appartenir à aucun autre oiseau. Voici les observations qu'il a eu la bonté de me communiquer.

« J'étois embusqué sur les bords du lac de Nantua, dans une cabane de neige et de branches de sapin, où j'attendois patiemment qu'un bateau qui ramoit sur le lac fit approcher du bord quelques canards sauvages : j'observois sans être aperçu. Il y avoit devant ma cabane une petite anse dont le fond en pente douce pouvoit avoir deux ou trois pieds de profondeur dans son milieu. Un merle d'eau s'y arrêta et y resta plus d'une heure que j'eus le temps de l'observer tout à mon aise; je le voyois entrer dans l'eau, s'y enfoncer, reparoître à l'autre extrémité de l'anse, revenir sur ses pas; il en parcouroit tout le

fond et ne paroissoit pas avoir changé d'élément; en entrant dans l'eau il n'hésitoit ni ne se détournoit : je remarquai seulement à plusieurs reprises que, toutes les fois qu'il y entroit plus haut que les genoux, il déployoit ses ailes et les laissoit pendre jusqu'à terre. Je remarquai encore que, tant que je pouvois l'apercevoir au fond de l'eau, il me paroissoit comme revêtu d'une couche d'air qui le rendoit brillant; semblable à certains insectes du genre des scarabées, qui sont toujours dans l'eau au milieu d'une bulle d'air : peut-être n'abaissoit-il ses ailes en entrant dans l'eau que pour se ménager cet air; mais il est certain qu'il n'y manquoit jamais, et il les agitoit alors comme s'il eût tremblé. Ces habitudes singulières du merle d'eau étoient inconnues à tous les chasseurs à qui j'en ai parlé, et sans le hasard de la cabane de neige je les aurois peut-être aussi toujours ignorées; mais je puis assurer que l'oiseau venoit presque à mes pieds, et pour l'observer long-temps je ne le tuai point.»

Il y a peu de faits plus curieux dans l'histoire des oiseaux que celui que nous offre cette observation. Linnæus avoit bien dit qu'on voit le merle d'eau descendre et remonter les courants avec facilité; et Willughby que, quoiqu'il ne soit pas palmipède, il ne laisse pas de se plonger; mais l'un et l'autre paroissent avoir ignoré la manière dont il se submerge pour marcher au fond de l'eau. On conçoit que pour cet exercice il faut au merle d'eau des fonds de gravier et des eaux claires, et qu'il ne pourroit s'accommoder d'une eau trouble ni d'un fond de vase; aussi ne le trouve-t-on que dans les pays de montagnes, aux sources des rivières et des ruisseaux qui tombent des rochers, comme en Angleterre dans le canton de Westmoreland et dans les autres terres élevées, en France dans les montagnes du Bugey et des Vosges et en Suisse. Il se pose volontiers sur les pierres entre lesquelles serpentent les ruisseaux; il vole fort vite en droite ligne, en rasant de près la surface de l'eau comme le martin-pêcheur. En volant il jette un petit cri, surtout dans la saison de l'amour, au printemps : on le voit alors avec sa femelle; mais dans tout autre temps

on le rencontre seul. La femelle pond quatre ou cinq œufs, cache son nid avec beaucoup de soin, et le place souvent près des roues des usines construites sur les ruisseaux.

La saison où M. Hébert a observé le merle d'eau prouve qu'il n'est point oiseau de passage; il reste tout l'hiver dans nos montagnes; il ne craint pas même la rigueur de l'hiver en Suède, où il cherche de même les chutes d'eau et les fontaines rapides qui ne sont point prises de glace.

Cet oiseau a les ongles forts et courbés, avec lesquels il se prend au gravier en marchant au fond de l'eau : du reste il a le pied conformé comme le merle de terre et les autres oiseaux de ce genre. Il a, comme eux, le doigt et l'ongle postérieurs plus forts que ceux de devant, et ces doigts sont bien séparés et n'ont point de membrane intermédiaire, quoique Willughby ait cru en apercevoir; la jambe est garnie de plumes jusque sur le genou; le bec est court et grêle, l'une et l'autre mandibule allant également en s'effilant et se cintrant légèrement vers la pointe : sur quoi nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, par ce caractère, M. Brisson n'auroit pas dû le placer dans le genre du *bécasseau*, dont un des caractères est d'avoir le *bout du bec obtus*.

Avec le bec et les pieds courts et un cou raccourci on peut imaginer qu'il étoit nécessaire que le merle d'eau apprît à marcher sous l'eau, pour satisfaire son appétit naturel et prendre les petits poissons et les insectes aquatiques dont il se nourrit; son plumage épais et fourni de duvet paroît impénétrable à l'eau, ce qui lui donne encore la facilité d'y séjourner; ses yeux sont grands, d'un beau brun, avec les paupières blanches, et il doit les tenir ouverts dans l'eau pour distinguer sa proie.

Un beau plastron blanc lui couvre la gorge et la poitrine; la tête et le dessus du cou jusque sur les épaules et le bord du plastron blanc sont d'un cendré roussâtre ou marron; le dos, le ventre et les ailes, qui ne dépassent pas la queue, sont d'un cendré noirâtre et ardoisé; la queue est fort courte et n'a rien de remarquable.

LA GRIVE D'EAU.

Tringa macularia. L.

Edwards appelle *tringa tacheté* l'oiseau que , d'après M. Brisson , nous nommons ici *grive d'eau*. Il a effectivement le plumage grivelé et la taille de la petite grive, et il a les pieds faits comme le merle d'eau , c'est-à-dire les ongles assez grands et crochus, et celui de derrière plus que ceux de devant ; mais son bec est conformé comme celui du cincle , des maubèches et des autres petits oiseaux de rivage , et de plus le bas de la jambe est nu. Ainsi cet oiseau n'est point une grive ni même une espèce voisine de leur genre , puisqu'il n'en tient qu'une ressemblance de plumage , et que le reste des traits de sa conformation l'apparente aux familles des oiseaux d'eau. Au reste cette espèce paroît être étrangère , et n'a que peu de rapports avec nos oiseaux d'Europe ; elle se trouve en Pensylvanie. Cependant M. Edwards présume qu'elle est commune aux deux continents , ayant reçu , dit-il , un de ces oiseaux de la province d'Essex , où à la vérité il paroissoit égaré et le seul qu'on y ait vu.

Le bec de la grive d'eau est long de onze à douze lignes ; il est de couleur de chair à sa base et brun vers la pointe ; la partie supérieure est marquée de chaque côté d'une cannelure qui s'étend depuis les narines jusqu'à l'extrémité du bec. Le dessus du corps , sur un fond brun olivâtre , est grivelé de taches noirâtres , comme le dessous l'est aussi sur un fond plus clair et blanchâtre. Il y a une barre blanche au-dessus de chaque œil , et les plumes de l'aile sont noirâtres. Une petite membrane joint vers la racine le doigt extérieur à celui du milieu.

LE CANUT

Tringa canutus. L.

Il y a apparemment dans les provinces du nord quelque anecdote sur cet oiseau qui lui aura fait donner le nom d'*oiseau du roi Canut*, puisque Edwards le nomme ainsi¹. Il ressembleroit beaucoup au vanneau gris s'il étoit aussi grand et si son bec n'étoit autrement conformé : ce bec est assez gros à sa base et va en diminuant jusqu'à l'extrémité, qui n'est pas fort pointue, mais qui cependant n'a pas de renflement comme le bec du vanneau. Tout le dessus du corps est cendré et ondé ; les pointes blanches des grandes couvertures tracent une ligne sur l'aile ; des croissants noirâtres sur un fond gris blanc marquent les plumes du croupion ; tout le dessous du corps est blanc, marqueté de taches grises sur la gorge et la poitrine ; le bas de la jambe est nu ; la queue ne dépasse pas les ailes pliées, et le canut est certainement de la grande tribu des petits oiseaux de rivage. Willughby dit qu'il vient de ces oiseaux canuts dans la province de Lincoln, au commencement de l'hiver ; qu'ils y séjournent deux ou trois mois, allant en troupes, se tenant sur les bords de la mer, et qu'ensuite ils disparaissent. Il ajoute en avoir vu de même en Lancashire, près de Liverpool. Edwards a trouvé celui qu'il a décrit au marché de Londres, pendant le grand hiver de 1740, ce qui semble indiquer que ces oiseaux ne viennent au sud de la Grande-Bretagne que dans les hivers les plus rudes ; mais il faut qu'ils soient plus communs dans le nord de cette île, puisque Willughby parle de la manière de les engraisser en les nourrissant de pain trempé de lait, et du goût exquis que cette nourriture leur donne. Il ajoute qu'on distingueroit au premier coup d'œil cet oiseau des maubèches et guignettes (*tringæ*)

¹ *Canuti regis avis, the knot*. Suivant Willughby, c'est parce que le roi Canut aimoit singulièrement la viande de ces oiseaux.

par la barre blanche de l'aile, quand il n'y auroit pas d'autres différences. Il observe encore que le bec est d'une substance plus forte que ne l'est généralement celle du bec de tous les oiseaux qui l'ont conformé comme celui de la bécasse.

Une notice donnée par Linnæus, et que M. Brisson rapporte à cette espèce, marqueroit qu'elle se trouve en Suède, outre que son nom indique assez qu'elle appartient aux provinces du nord. Cependant il y a ici une petite difficulté : le canut appelé *knot* en Angleterre a tous les doigts séparés et sans membrane, suivant Willughby ; l'oiseau canut de Linnæus a le doigt extérieur uni par la première articulation à celui du milieu. En supposant donc que ces deux observateurs aient également bien vu, il faut ou admettre ici deux espèces, ou ne point rapporter au *knot* de Willughby le *tringa* de Linnæus.

LES RÂLES.

Ces oiseaux forment une assez grande famille, et leurs habitudes sont différentes de celles des autres oiseaux de rivage qui se tiennent sur les sables et les grèves : les râles n'habitent, au contraire, que les bords fangeux des étangs et des rivières, et surtout les terrains couverts de glaïeuls et autres grandes herbes de marais. Cette manière de vivre est habituelle et commune à toutes les espèces de râles d'eau ; le seul râle de terre habite dans les prairies, et c'est du cri désagréable ou plutôt du râlement de ce dernier oiseau que s'est formé dans notre langue le nom de *râle* pour l'espèce entière ; mais tous se ressemblent en ce qu'ils ont le corps grêle et comme aplati par les flancs, la queue très courte et presque nulle, la tête petite, le bec assez semblable pour la forme à celui des gallinacés, mais seulement bien plus allongé, quoique moins épais ; tous ont aussi une portion de la jambe au-dessus du genou dénuée de plumes, avec les trois doigts antérieurs lisses, sans membranes et très longs. Ils ne retirent pas leurs pieds sous le

ventre en volant comme font les autres oiseaux , ils les laissent pendants. Leurs ailes sont petites et fort concaves , et leur vol est court. Ces derniers caractères sont communs aux râles et aux poules d'eau , avec lesquelles ils ont en général beaucoup de ressemblances.

LE RÂLE DE TERRE OU DE GENËT¹, VULGAIREMENT *ROI DES CAILLES*.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Rallus crex. L.

Dans les prairies humides , dès que l'herbe est haute et jusqu'au temps de la récolte , il sort des endroits les plus touffus de l'herbage une voix rauque ou plutôt un cri bref , aigre et sec, *crëk, crëk, crëk*, assez semblable au bruit que l'on exciteroit en passant et appuyant fortement le doigt sur les dents d'un gros peigne ; et lorsqu'on s'avance vers cette voix , elle s'éloigne , et on l'entend venir de cinquante pas plus loin : c'est le râle de terre , n^o 750 , qui jette ce cri , qu'on prendroit pour le croassement d'un reptile. Cet oiseau fuit rarement au vol , mais presque toujours en marchant avec vitesse ; et , passant à travers le plus touffu des herbes , il y laisse une trace remarquable. On commence à l'entendre vers le 10 ou le 12 de mai , dans le même temps que les cailles , qu'il semble accompagner en tout temps , car il arrive et repart avec elles. Cette circonstance , jointe à ce que le râle et les cailles habitent également les prairies , qu'il y vit seul , et qu'il est beaucoup moins commun et un peu plus gros que la caille , a fait imaginer qu'il se mettoit à la tête de leurs bandes comme chef ou conducteur de

¹ En latin moderne, *rallus* ; en italien, *re de' quaglie* ; en anglois, *daker-hen*, *land-rail* ; en allemand, *schryck*, *scrÿc*, *wachtel-kœnig*.

leur voyage, et ce qui lui a fait donner le nom de *roi des cailles* ; mais il diffère de ces oiseaux par les caractères de conformation, qui tous lui sont communs avec les autres râles et en général avec les oiseaux de marais, comme Aristote l'a fort bien remarqué. La plus grande ressemblance que ce râle ait avec la caille est dans le plumage, qui néanmoins est plus brun et plus doré. Le fauve domine sur les ailes ; le noirâtre et le roussâtre forment les couleurs du corps ; elles sont tracées sur les flancs par lignes transversales, et toutes sont plus pâles dans la femelle, qui est aussi un peu moins grosse que le mâle.

C'est encore par l'extension gratuite d'une analogie mal fondée que l'on a supposé au râle de terre une fécondité aussi grande que celle de la caille : des observations multipliées nous ont appris qu'il ne pond guère que huit à dix œufs, et non pas dix-huit et vingt. En effet, avec une multiplication aussi grande que celle qu'on lui suppose, son espèce seroit nécessairement plus nombreuse qu'elle ne l'est en individus, d'autant que son nid, fourré dans l'épaisseur des herbes, est difficile à trouver : ce nid, fait négligemment avec un peu de mousse ou d'herbe sèche est ordinairement placé dans une petite fosse du gazon. Les œufs, plus gros que ceux de la caille, sont tachetés de marques rougeâtres plus larges. Les petits courent dès qu'ils sont éclos en suivant leur mère, et ils ne quittent la prairie que quand ils sont forcés de fuir devant la faux qui rase leur domicile. Les couvées tardives sont enlevées par la main du faucheur ; toutes les autres se jettent alors dans les champs de blé noir, dans les avoines, et dans les friches couvertes de genêts, où on les trouve en été, ce qui les a fait nommer *râles de genêt* ; quelques-uns retournent dans les prés en regain à la fin de cette même saison.

Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnaître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts, à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient et se laisse quelquefois serrer de si près qu'il se fait prendre : souvent il s'arrête dans sa fuite et se blottit, de sorte que le chien, emporté par son ardeur, passe par-dessus et perd sa trace ; le râle, dit-on, profite de

cet instant d'erreur de l'ennemi pour revenir sur sa voie et donner le change. Il ne part qu'à la dernière extrémité et s'élève assez haut avant de filer ; il vole pesamment et ne va jamais loin. On en voit ordinairement la remise, mais c'est inutilement qu'on va la chercher, car l'oiseau a déjà piété plus de cent pas lorsque le chasseur y arrive. Il sait donc suppléer par la rapidité de sa marche ¹ à la lenteur de son vol : aussi se sert-il beaucoup plus de ses pieds que de ses ailes, et, toujours couvert sous les herbes, il exécute à la course tous ses petits voyages et ses croisières multipliées dans les prés et les champs. Mais quand arrive le temps du grand voyage, il trouve, comme la caille, des forces inconnues pour fournir au mouvement de sa longue traversée : il prend son essor la nuit ; et, secondé d'un vent propice, il se porte dans nos provinces méridionales, d'où il tente le passage de la Méditerranée. Plusieurs périssent sans doute dans cette première traite ainsi que dans la seconde pour le retour, où l'on a remarqué que ces oiseaux sont moins nombreux qu'à leur départ.

Au reste on ne voit le rôle de terre dans nos provinces méridionales que dans ce temps de passage. Il ne niche pas en Provence ; et quand Belon dit qu'il est rare en Candie, quoiqu'il soit aussi commun en Grèce qu'en Italie, cela indique seulement que cet oiseau ne s'y trouve guère que dans les saisons de ses passages, au printemps et en automne. Du reste les voyages du rôle s'étendent plus loin vers le nord que vers le midi, et, malgré la pesanteur de son vol, il parvient en Pologne, en Suède, en Dauemarck et jusqu'en Norwège. Il est rare en Angleterre, où l'on prétend qu'il ne se trouve que dans quelques cantons ², quoiqu'il soit assez commun en Irlande. Ses migrations semblent suivre en Asie le même ordre qu'en Europe. Au Kamtschatka comme en Europe le mois de mai est

¹ Albin tombe ici dans une étrange méprise. « On appelle, dit-il, cet oiseau *rallus* ou *grallus* parce qu'il marche doucement. »

² Turner dit n'en avoir pas vu ni entendu ailleurs qu'en Northumbrie ; mais le docteur Tanrède Robison assure qu'on en trouve aussi dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, et Sibbald le compte parmi les oiseaux d'Écosse.

également celui de l'arrivée de ces oiseaux; ce mois s'appelle *tava koatch*, mois des râles. *Tava* est le nom de l'oiseau.

Les circonstances qui pressent le râle d'aller nicher dans les terres du nord sont autant la nécessité des subsistances que l'agrément des lieux frais qu'il cherche de préférence; car quoiqu'il mange des graines, surtout celles de genêt, de trèfle, de grémil, et qu'il s'engraisse en cage de millet et de grains, cependant les insectes, les limaçons, les vermisseeux, sont non-seulement ses aliments de choix, mais une nourriture de nécessité pour ses petits, et il ne peut la trouver en abondance que dans les lieux ombragés et les terres humides. Cependant lorsqu'il est adulte tout aliment paroît lui profiter également, car il a beaucoup de graisse, et sa chair est exquise. On lui tend, comme à la caille, un filet où on l'attire par l'imitation de son cri, *crëk, crëk, crëk*, en frottant rudement une lame de couteau sur un os dentelé.

La plupart des noms qui ont été donnés au râle dans les diverses langues ont été formés des sons imitatifs de ce cri singulier, et c'est à cette ressemblance que Turner et quelques autres naturalistes ont cru le reconnoître dans le *crex* des anciens. Mais quoique ce nom du *crex* convienne parfaitement au râle, comme son imitatif de son cri, il paroît que les anciens l'ont appliqué à d'autres oiseaux. Philé donne au *crex* une épithète qui désigne que son vol est pesant et difficile, ce qui convient en effet à notre râle. Aristophane le fait venir de Libye. Aristote dit qu'il est *querelleur*, ce qui pourroit encore lui avoir été attribué par analogie avec la caille; mais il ajoute que le *crex* cherche à détruire la nichée du merle, ce qui ne convient plus au râle, qui n'a rien de commun avec les oiseaux des forêts. Le *crex* d'Hérodote est encore moins un râle, puisqu'il le compare en grandeur à l'ibis, qui est dix fois plus grand. Au reste l'avocette et la sarcelle ont quelquefois un cri de *crex, crex*, et l'oiseau à qui Belon entendit répéter ce cri au bord du Nil est, suivant sa notice, une espèce de barge.

¹ *Schryck, schaerck, korn kaaerr, corn-crek*, et notre mot même de râle.



Poncelet del.

Legrand sc.

1. Le Râle d'eau. 2. Le Courle mâle. 3. Le Râle de terre.

Ainsi le son que représente le mot *crex*, appartenant à plusieurs espèces différentes, ne suffit pas pour désigner le râle ni aucun de ces différents oiseaux en particulier.

LE RÂLE D'EAU¹

SECONDE ESPÈCE.

Rallus aquaticus. L.

Le râle d'eau court le long des eaux stagnantes aussi vite que le râle de terre dans les champs; il se tient de même toujours caché dans les grandes herbes et les joncs : il n'en sort que pour traverser les eaux à la nage et même à la course, car on le voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du nénuphar qui couvrent les eaux dormantes. Il se fait de petites routes à travers les grandes herbes; on y tend des lacets, et on le prend d'autant plus aisément qu'il revient constamment à son gîte et par le même chemin. Autrefois on en faisoit le vol à l'épervier ou au faucon, et dans cette petite chasse le plus difficile étoit de faire partir l'oiseau de son fort : il s'y tient avec autant d'opiniâtreté que le râle de terre dans le sien ; il donne la même peine au chasseur, la même impatience au chien, devant lequel il fuit avec ruse et ne prend son vol que le plus tard qu'il peut. Il est de la grosseur à peu près du râle de terre; mais il a le bec plus long, rougeâtre près de la tête. Il a les pieds d'un rouge obscur : Ray dit que quelques individus les ont jaunes, et que cette différence vient peut-être de celle du sexe. Le ventre et les flancs sont rayés transversalement de bandelettes blanchâtres sur un fond noirâtre, disposi-

¹ En anglois, *water-rail*, et par quelques-uns, *bilcok* et *brook-ouzel*; en allemand, *schwartz wasser heunle aesch-heunlin*; Gesner lui donne quelque part le nom de *samethounle* (poule d'eau de soie), à cause de son plumage doux et moelleux comme la soie; à Venise on l'appelle *forzane* ou *porzana*, nom qui se donne également aux poules d'eau.

tion de couleurs commune à tous les râles. La gorge, la poitrine, l'estomac sont, dans celui-ci, d'un beau gris ardoisé; le manteau est d'un roux brun olivâtre.

On voit des râles d'eau autour des sources chaudes pendant la plus grande partie de l'hiver; cependant ils ont comme les râles de terre un temps de migration marqué. Il en passe à Malte au printemps et en automne. M. le vicomte de Querhoent en a vu à cinquante lieues des côtes de Portugal, le 17 avril: ces râles d'eau étoient si fatigués qu'ils se laissoient prendre à la main. M. Gmelin en a trouvé dans les terres arrosées par le Don. Belon les appelle *râles noirs*, et dit que ce sont oiseaux connus en toutes contrées, dont l'espèce est plus nombreuse que celle du râle de terre, qu'il nomme *râle rouge*.

Au reste la chair du râle d'eau, n^o 749, est moins délicate que celle du râle de terre; elle a même un goût de marécage à peu près pareil à celui de la poule d'eau.

LA MAROQUETTE¹

TROISIÈME ESPÈCE.

Rallus porzana. L.

La marouette est un petit râle d'eau qui n'est pas plus gros qu'une alouette. Tout le fond de son plumage est d'un brun olivâtre, tacheté et nué de blanchâtre, dont le lustre, sur cette teinte sombre, le fait paroître comme émaillé, et c'est ce qui l'a fait appeler *râle perlé*. Frisch l'a nommée *poule d'eau perlée*: dénomination impropre; car la marouette n'est pas une poule d'eau, mais un râle. Elle paroît dans la même saison que le grand râle d'eau; elle se tient sur les étangs maréca-

¹ On l'appelle *girardine* en Picardie; et dans le Milanois, *girardina*; en quelques endroits de la France, *cocouan*, suivant M. Brisson; dans le Bolognois, *porzana*; en Alsace, *winkernell*, selon Gesner.

geux ; elle se cache et niche dans les roseaux. Son nid , en forme de gondole , est composé de jonc , qu'elle sait entrelacer et pour ainsi dire amarrer par un des bouts à une tige de roseau , de manière que le petit bateau ou berceau flottant peut s'élever et s'abaisser avec l'eau sans en être emporté. La ponte est de sept ou huit œufs. Les petits en naissant sont tout noirs. Leur éducation est courte ; car dès qu'ils sont éclos ils courent , nagent , plongent , et bientôt se séparent ; chacun va vivre seul ; aucun ne se recherche , et cet instinct solitaire et sauvage prévaut même dans le temps des amours ; car , à l'exception des instants de l'approche nécessaire , le mâle se tient écarté de sa femelle , sans prendre auprès d'elle aucun des tendres soins des oiseaux amoureux , sans l'amuser ni l'égayer par le chant , sans ressentir ni goûter ces doux plaisirs qui retracent et rappellent ceux de la jouissance : tristes êtres qui ne savent pas respirer près de l'objet aimé ; amours encore plus tristes , puisqu'elles n'ont pour but qu'une insipide fécondité.

Avec ces mœurs sauvages et ce naturel stupide , la marouette ne paroît guère susceptible d'éducation ni même faite pour s'apprivoiser : nous en avons cependant élevé une ; elle a vécu durant tout un été avec de la mie de pain et du chènevis. Lorsqu'elle étoit seule , elle se tenoit constamment dans une grande jatte pleine d'eau ; mais dès qu'on entroit dans le cabinet où elle étoit renfermée , elle couroit se cacher dans un petit coin obscur , sans qu'on l'ait jamais entendue crier ni murmurer : cependant , lorsqu'elle est en liberté , elle fait retentir une voix aigre et perçante , assez semblable au cri d'un petit oiseau de proie ; et , quoique ces oiseaux n'aient aucun attrait pour la société , on observe néanmoins que l'un n'a pas plus tôt crié qu'un autre lui répond , et que bientôt ce cri est répété par tous les autres du canton.

La marouette , n° 751 , comme tous les râles , tient si fort devant les chiens que souvent le chasseur peut la saisir avec la main ou l'abattre avec un bâton. S'il se trouve un buisson dans sa fuite , elle y monte , et du haut de son asile regarde passer les chiens en défaut : cette habitude lui est commune avec le

rale d'eau ; elle plonge, nage et même nage entre deux eaux lorsqu'il s'agit de se dérober à l'ennemi.

Ces oiseaux disparaissent dans le fort de l'hiver ; mais ils reviennent de très bonne heure au printemps, et dès le mois de février ils sont communs dans quelques provinces de France et d'Italie : on les connoît en Picardie sous le nom de *girardine*. C'est un gibier délicat et recherché ; ceux surtout que l'on prend en Piémont dans les rizières sont très gras et d'un goût exquis.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AURALE.

LE TIKLIN, OU RALE DES PHILIPPINES.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Rallus philippensis. L.

On donne aux Philippines le nom de *tiklin* à des oiseaux du genre des râles, et nous en connoissons quatre différentes espèces sous ce même nom et dans ce même climat. Celle-ci, n° 774, est remarquable par la netteté et l'agréable opposition des couleurs : une plaque grise couvre le devant du cou ; une autre plaque d'un roux marron en couvre le dessus et la tête ; une ligne blanche surmonte l'œil et forme un long sourcil ; tout le dessous du corps est comme émaillé de petites lignes transversales, alternativement noires et blanches en festons ; le manteau est brun nué de roussâtre et parsemé de petites gouttes blanches sur les épaules et au bord des ailes, dont les plumes sont mélangées de noir, de blanc et de marron. Ce tiklin est un peu plus grand que notre rale d'eau.

LE TIKLIN BRUN.

SECONDE ESPÈCE.

Rallus fuscus. L.

Le plumage de cet oiseau est d'un brun sombre uniforme, et seulement lavé sur la gorge et la poitrine d'une teinte de pourpre vineux, et coupé sous la queue par un peu de noir et de blanc sur les couvertures inférieures. Ce tiklin, n° 773, est aussi petit que la marouette.

LE TIKLIN RAYÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Rallus striatus. L.

Celui-ci est de la même taille que le précédent. Le fond de son plumage est d'un brun fauve, traversé et comme ouvragé de lignes blanches; le dessus de la tête et du cou est d'un brun marron; l'estomac, la poitrine et le cou sont d'un gris olivâtre; et la gorge est d'un blanc roussâtre.

LE TIKLIN A COLLIER.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Rallus torquatus. L.

Celui-ci est un peu plus gros que notre râle de genêt. Il a le manteau d'un brun teint d'olivâtre sombre; les joues et la gorge sont de couleur de suie; un trait blanc part de l'angle

du bec, passe sous l'œil et s'étend en arrière; le devant du cou, la poitrine, le ventre sont d'un brun noirâtre rayé de lignes blanches : une bande d'un beau marron, large d'un doigt, forme comme un demi-collier au-dessus de la poitrine.

OISEAUX ÉTRANGERS
DU NOUVEAU CONTINENT
QUI ONT RAPPORT AU RALE.

LE RALE A LONG BEC.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Rallus longirostris. L.

Les espèces de râles sont plus diversifiées et peut-être plus nombreuses dans les terres noyées et marécageuses du nouveau continent que dans les contrées plus sèches de l'ancien. On verra, par la description particulière de ces espèces, qu'il y en a deux bien plus petites que les autres, et que celle-ci est au contraire plus grande qu'aucune de nos espèces européennes ; le bec de ce grand râle, n° 849, est aussi plus long, même à proportion, que celui des autres râles. Son plumage est gris, un peu roussâtre sur le devant du corps, et mêlé de noirâtre ou de brun sur le dos et les ailes ; le ventre est rayé de bandelettes transversales blanches et noires, comme dans la plupart des autres râles. On trouve à la Guiane deux espèces ou du moins deux variétés de ces râles à long bec, qui diffèrent beaucoup par la grosseur, les uns étant de la taille de la barge, et les autres, tels que celui de la planche 849, n'étant qu'un peu plus gros que notre râle d'eau.

LE KIOLO.

SECONDE ESPÈCE.

Rallus cayennensis. L.

C'est par ce nom que les naturels de la Guiane expriment le cri ou piaulement de ce râle, n° 358 et n° 753 ; il le fait entendre le soir à la même heure que les tinamous, c'est-à-dire à six heures, qui est l'instant du coucher du soleil dans le climat équinoxial. Les kiolos se réclament par ce cri pour se rallier avant la nuit ; car tout le jour ils se tiennent seuls fourrés dans les halliers humides : ils y font leur nid entre les petites branches basses des buissons, et ce nid est composé d'une seule sorte d'herbe rougeâtre ; il est relevé en petite voûte, de manière que la pluie ne peut y pénétrer. Ce râle est un peu plus petit que la marouette ; il a le devant du corps et le sommet de la tête d'un beau roux, et le manteau lavé de vert olivâtre sur un fond brun. Les n^{os} 368 et 753 des planches enluminées ne représentent que le même oiseau, qui ne diffère que par le sexe ou l'âge. Il nous paroît aussi que le râle de Pensylvanie, donné par Edwards, est le même que celui-ci.

LE RALE TACHETÉ DE CAYENNE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Rallus variegatus. L.

Ce beau râle, n° 775, qui est aussi un des plus grands, a l'aile d'un brun roux ; le reste du plumage est tacheté, moucheté, liséré de blanc sur un fond d'un beau noir. Il se trouve à la Guiane comme les précédents.

LE RALE DE VIRGINIE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Rallus Carolinus. L.

Cet oiseau , qui est de la grosseur de la caille , a plus de rapport avec le roi des cailles ou râle de genêt qu'avec les râles d'eau. Il paroît qu'on le trouve dans l'étendue de l'Amérique septentrionale jusqu'à la baie d'Hudson , quoique Catesby dise ne l'avoir vu qu'en Virginie : il dit que son plumage est tout brun , et il ajoute que ces oiseaux deviennent si gras en automne qu'ils ne peuvent échapper aux sauvages , qui en prennent un grand nombre en les lassant à la course , et qu'ils sont aussi recherchés à la Virginie que les *oiseaux de riz* le sont à la Caroline , et l'ortolan en Europe.

LE RALE BIDI-BIDI.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Rallus jamaicensis. L.

Bidi-bidi est le cri et le nom de ce petit râle à la Jamaïque : il n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa tête est toute noire ; le dessus du cou , le dos , le ventre , la queue et les ailes sont d'un brun qui est varié de raies transversales blanchâtres sur le dos , le croupion et le ventre ; les plumes de l'aile et celles de la queue sont semées de gouttes blanches ; le devant du cou et l'estomac sont d'un cendré bleuâtre.

LE PETIT RÂLE DE CAYENNE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Rallus minimus. L.

Ce joli petit oiseau , n° 847, n'est pas plus gros qu'une fauvette : il a le devant du cou et la poitrine d'un blanc légèrement teint de fauve et de jaunâtre; les flancs et la queue sont rayés transversalement de blanc et de noir; le fond des plumes du manteau est noir, varié sur le dos de taches et de lignes blanches, avec des franges roussâtres. C'est le plus petit des oiseaux de ce genre, qui sont assez nombreux en espèces.

Du reste ce genre de râle paroît encore plus répandu que varié : la nature a produit ou porté de ces oiseaux sur les terres les plus lointaines. M. Cook en a vu au détroit de Magellan; il en a trouvé dans différentes îles de l'hémisphère austral, à Anamocka, à Tanna, à l'île Norfolk; les Îles de la Société ont aussi deux espèces de râles, un petit râle noir tacheté (*pooà-né*) et un petit râle aux yeux rouges (*mai-ho*) : il paroît que les deux *acolins* de Fernandès, qu'il appelle *des cailles d'eau*, sont des râles dont l'espèce est propre au grand lac de Mexique; sur quoi nous avons déjà remarqué qu'il faut se garder de confondre ces *acolins* ou râles de Fernandès avec les *colins* du même naturaliste, qui sont des oiseaux que l'on doit rapporter aux perdrix.

LE CAURALE, OU PETIT PAON DES ROSES.

Ardea helias. L.

A le considérer par la forme du bec et des pieds, cet oiseau, n° 782, seroit un râle; mais sa queue est beaucoup plus longue que celle d'aucun oiseau de cette famille. Pour exprimer en même temps cette différence et ses rapports, il a été nommé *caurale* (râle à queue) dans les planches enluminées : nous lui conserverons ce nom plutôt que celui de *petit paon des roses* qu'on lui donne à Cayenne. Son plumage est à la vérité riche en couleurs, quoiqu'elles soient toutes sombres¹; et pour en donner une idée on ne peut mieux les comparer qu'aux ailes de ces beaux papillons phalènes, où le noir, le brun, le fauve et le gris blanc, entremêlés en ondes, en zones, en zigzags, forment de toutes ces teintes un ensemble moelleux et doux. Tel est le plumage du caurale, particulièrement sur les ailes et la queue. La tête est coiffée de noir, avec de longues lignes blanches dessus et dessous l'œil; le bec est exactement un bec de râle, excepté qu'il est d'une dimension un peu plus longue comme de toutes celles de cet oiseau, dont la tête, le cou et le corps sont plus allongés que dans le râle; sa queue, longue de cinq pouces, dépasse l'aile pliée de deux; son pied est gros et haut de vingt-six lignes, et la partie nue de la jambe l'est de dix; le rudiment de membrane entre le doigt extérieur et celui du milieu est plus étendu et plus marqué que dans le râle. La longueur totale, depuis la pointe du bec, qui a vingt-sept lignes, jusqu'à celle de la queue, est de quinze pouces.

¹ On imagineroit peut-être quelque rapport de cet oiseau au paon, du moins dans sa manière d'étaler ou de soutenir sa queue; mais on assure qu'il ne la relève point.

Cet oiseau n'a point encore été décrit, et n'est connu que depuis peu de temps; on le trouve, mais assez rarement, dans l'intérieur des terres de la Guiane, en remontant les rivières dont il habite les bords; il vit solitaire, et fait entendre un sifflement lent et plaintif qu'on imite pour le faire approcher.

LA POULE D'EAU¹

Gallinula chloropus. L.

La nature passe par nuances de la forme du râle à celle de la poule d'eau, qui a de même le corps comprimé par les côtés, le bec d'une figure semblable, mais plus accourci et plus approchant par-là du bec des gallinacés. La poule d'eau, n^o 877, a aussi le front dénué de plumes et recouvert d'une membrane épaisse; caractères dont certaines espèces de râles présentent les vestiges. Elle vole aussi les pieds pendants; enfin elle a les doigts allongés comme le râle, mais garnis dans toute leur longueur d'un bord membraneux; nuance par laquelle se marque le passage des oiseaux fissipèdes, dont les doigts sont nus et séparés, aux oiseaux palmipèdes, qui les ont garnis et joints par une membrane tendue de l'un à l'autre doigt; passage dont nous avons déjà vu l'ébauche dans la plupart des oiseaux de rivage, qui ont ce rudiment de membrane tantôt entre les doigts, tantôt entre deux seulement: l'extérieur et celui du milieu.

Les habitudes de la poule d'eau répondent à sa conformation: elle va à l'eau plus que le râle, sans cependant y nager beaucoup, si ce n'est pour traverser d'un bord à l'autre; cachée durant la plus grande partie du jour dans les roseaux, ou sous les racines des aunes, des saules et des osiers, ce n'est que sur le soir qu'on la voit se promener sur l'eau; elle fréquente moins les marécages et les marais que les rivières et

¹ En anglais, *water-hen*, *more-hen*; en allemand, *rohrtblaschen*.

les étangs. Son nid, posé tout au bord de l'eau, est construit d'un assez gros amas de débris de roseaux et de joncs entrelacés; la mère quitte son nid tous les soirs, et couvre ses œufs auparavant avec des brins de joncs et d'herbes; dès que les petits sont éclos, ils courent comme ceux du râle, et suivent de même leur mère, qui les mène à l'eau; c'est à cette faculté naturelle que se rapporte sans doute le soin de prévoyance que le père et la mère montrent en plaçant leur nid toujours très près des eaux. Au reste la mère conduit et cache si bien sa petite famille qu'il est très difficile de la lui enlever pendant le très petit temps qu'elle la soigne; car bientôt ces jeunes oiseaux, devenus assez forts pour se pourvoir d'eux-mêmes, laissent à leur mère féconde le temps de produire et d'élever une famille cadette, et même l'on assure qu'il y a souvent trois pontes dans un an.

Les poules d'eau quittent en octobre les pays froids et les montagnes, et passent tout l'hiver dans nos provinces tempérées, où on les trouve près des sources et sur les eaux vives qui ne gèlent pas. Ainsi la poule d'eau n'est pas précisément un oiseau de passage, puisqu'on la voit toute l'année dans différentes contrées, et que tous ses voyages paroissent se borner des montagnes à la plaine, et de la plaine aux montagnes.

Quoique peu voyageuse et partout assez peu nombreuse, la poule d'eau paroît avoir été placée par la nature dans la plupart des régions connues, et même dans les plus éloignées. M. Cook en a trouvé à l'île Norfolk et à la Nouvelle-Zélande; M. Adanson, dans une île du Sénégal; M. Gmelin, dans la plaine de Mangasea en Sibérie, près du Jénisca, où il dit qu'elles sont en très grand nombre. Elles ne sont pas moins communes dans les Antilles, à la Guadeloupe, à la Jamaïque, et à l'île d'*Aves*, quoiqu'il n'y ait point d'eau douce dans cette dernière île. On en voit aussi beaucoup en Canada; et pour l'Europe la poule d'eau se trouve en Angleterre, en Écosse, en Prusse, en Suisse, en Allemagne et dans la plupart de nos provinces de France. Il est vrai que nous ne sommes pas assu-

rés que toutes celles qu'indiquent les voyageurs soient de la même espèce que la nôtre. M. Le Page du Pratz dit expressément qu'à la Louisiane elle est la même qu'en France, et il paroît encore que la poule d'eau décrite par le P. Feuillée à l'île Saint-Thomas n'en est pas différente. D'ailleurs, nous en distinguons trois espèces ou variétés, que l'on assure ne pas se mêler, quoique vivant ensemble sur les mêmes eaux, sans compter quelques autres espèces rapportées par les nomenclateurs au genre de la poule-sultane, et qui nous paroissent appartenir de plus près à celui de la poule d'eau, et quelques autres encore dont nous n'avons que l'indication ou des notices imparfaites.

Les trois races ou espèces connues dans nos contrées peuvent se distinguer par la grandeur. L'espèce moyenne est la plus commune; celle de la grande et celle de la petite poule d'eau, dont Belon a parlé sous le nom de *poulette d'eau*, sont un peu plus rares. La poule d'eau moyenne approche de la grosseur d'un poulet de six mois; sa longueur du bec à la queue est d'un pied, et du bec aux ongles de quatorze à quinze pouces. Son bec est jaune à la pointe et rouge à la base; la plaque membraneuse du front est aussi de cette dernière couleur, ainsi que le bas de la jambe au-dessus du genou; les pieds sont verdâtres; tout le plumage est d'une couleur sombre gris de fer, nué de blanc sous le corps, et gris brun verdâtre en dessus; une ligne blanche borde l'aile; la queue, en se relevant, laisse voir du blanc aux plumes latérales de ses couvertures inférieures: du reste tout le plumage est épais, serré et garni de duvet. Dans la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, les couleurs sont plus claires, les ondes blanches du ventre sont plus sensibles, et la gorge est blanche. La plaque frontale dans les jeunes est couverte d'un duvet plus semblable à des poils qu'à des plumes. Une jeune poule d'eau que nous avons ouverte avoit dans son estomac des débris de petits poissons et d'herbes aquatiques mêlés de graviers; le gésier étoit fort épais et musculeux comme celui de la poule domestique; l'os du sternum nous a paru beaucoup

plus petit qu'il ne l'est généralement dans les oiseaux ; et si cette différence ne tenoit pas à l'âge , cette observation pourroit confirmer en partie l'assertion de Belon , qui dit que le sternum , aussi bien que l'ischion de la poule d'eau , est de forme différente de celle de ces mêmes os dans les autres oiseaux.

LA POULETTE D'EAU.

Fulica fusca. L.

Ce nom diminutif, donné par Belon, ne doit pas faire imaginer que cette poule d'eau soit considérablement plus petite que la précédente. Il y a peu de différence ; mais on observe que dans les mêmes lieux les deux espèces se tiennent constamment séparées sans se mêler. Leurs couleurs sont à peu près les mêmes ; Belon trouve seulement à celle-ci une teinte bleuâtre sur la poitrine , et il remarque qu'elle a la paupière blanche. Il ajoute que sa chair est très tendre, et que les os sont minces et fragiles. Nous avons eu une de ces poulettes d'eau ; elle ne vécut que depuis le 22 novembre jusqu'au 10 décembre, à la vérité sans autre aliment que de l'eau. On la tenoit enfermée dans un petit réduit qui ne tiroit de jour que par deux carreaux percés à la porte : tous les matins, aux premiers rayons du jour, elle s'élançoit contre ces vitres à plusieurs reprises différentes ; le reste du temps elle se cachoit le plus qu'elle pouvoit, tenant la tête basse. Si on la prenoit dans la main, elle donnoit des coups de bec ; mais ils étoient sans force. Dans cette dure prison on ne lui entendit pas jeter un seul cri. Ces oiseaux sont en général très silencieux ; on a même dit qu'ils étoient muets ; cependant, lorsqu'ils sont en liberté, ils font entendre un petit son réitéré, *bri, bri, bri.*

LA PORZANE¹, OU LA GRANDE POULE D'EAU.

Cette poule d'eau doit être commune en Italie, aux environs de Bologne, puisque les oiseleurs de cette contrée lui ont donné un nom vulgaire (*porzana*). Elle est plus grande dans toutes ses dimensions que notre poule d'eau commune. Sa longueur, du bec à la queue, est de près d'un pied et demi. Elle a le dessus du bec jaunâtre, et la pointe noirâtre; le cou et la tête sont aussi noirâtres; le manteau est d'un brun marron: le reste du plumage revient à celui de la poule d'eau commune, avec laquelle on assure que celle-ci se rencontre quelquefois sur nos étangs. Les couleurs de la femelle sont plus pâles que celles du mâle.

LA GRINETTE.

Fulica naevia. L.

Cet oiseau, que les nomenclateurs ont placé dans le genre de la poule-sultane, nous paroît appartenir à celui de la poule d'eau. On lui donne à Mantoue le nom de *porzana*, que la grande poule d'eau porte à Bologne; cependant elle est beaucoup plus petite, puisque, suivant Willughby, elle est moindre que le râle et son bec est très court. A en juger par ses différents noms, elle doit être fort connue dans le Milanois²; on la trouve aussi en Allemagne, suivant Gesner. Ce naturaliste n'en dit rien autre chose, sinon qu'elle a les pieds gris, le bec partie rougeâtre et partie noir, le manteau brun roux et le dessous du corps blanc.

¹ Même espèce que la précédente. (A. R.)

A Milan on l'appelle *grunetta*; à Mantoue, *porzana*; à Bologne, *porcellana*; ailleurs, *girardella columba*; à Florence, *tordo gelsemino*.

LA SMIRRING.

Fulica flavipes. L.

Ce nom que Gesner pense avoir été donné par *onomatopée* ou imitation de cri, est en Allemagne celui d'un oiseau qui paroît appartenir au genre de la poule d'eau. Rzaczynski, en le comptant parmi les espèces naturelles à la Pologne, dit qu'il se tient sur les rivières, et niche dans les halliers qui les bordent; il ajoute que la célérité avec laquelle il court lui a fait quelquefois donner le nom de *trochilus*; et ailleurs (*Auct.*, p. 380) il le décrit dans les mêmes termes que Gesner. « Le fond de tout son plumage, dit-il, est roux; les petites plumes de l'aile sont d'un rouge de brique; la tête, le tour des yeux et le ventre sont blancs; les grandes pennes de l'aile sont noires; des taches de cette même couleur parsèment le cou, le dos, les ailes et la queue; les pieds et la base du bec sont jaunâtres.

LA GLOUT.

Fulica fistulans. L.

Cet oiseau est une poule d'eau, suivant Gesner; il dit qu'elle fait entendre une voix aiguë et haute comme le son d'un fifre. Elle est brune, avec un peu de blanc à la pointe des ailes; elle a du blanc autour des yeux, au cou, à la poitrine et au ventre; les pieds sont verdâtres, et le bec est noir.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA POULE D'EAU.

LA GRANDE POULE D'EAU DE CAYENNE

Fulica cayennensis. L.

L'oiseau ainsi nommé dans les planches enluminées, n° 352, paroît s'approcher du héron par la longueur du cou, et s'éloigner encore de la poule d'eau par la longueur du bec; néanmoins il lui ressemble par le reste de la conformation. C'est la plus grande des poules d'eau; elle a dix-huit pouces de longueur. Le cou et la tête, la queue, le bas-ventre et les cuisses sont d'un gris brun; le manteau est d'un olivâtre sombre; l'estomac et les plumes de l'aile sont d'un roux ardent et rougeâtre. Ces oiseaux sont très communs dans les marais de la Guiane, et l'on en voit jusque dans les fossés de la ville de Cayenne. Ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques. Les jeunes ont le plumage tout gris, et ils ne prennent de rouge qu'à la mue.

LE MITTEK ¹

Les relations du Groenland nous parlent, sous ce nom, d'un oiseau qu'elles indiquent en même temps comme une poule d'eau, mais qui pourroit aussi bien être quelque espèce de plongeon ou de grèbe. Le mâle a le dos et le cou blancs, le ventre noir, et la tête tirant sur le violet; les plumes de la

¹ D'après Othon Fabricius (*Fauna groenland.*, n° 42), c'est la femelle de l'éider (*anas mollissima*. L.) (A. R.)

femelle sont d'un jaune mêlé et bordé de noir, de manière à paroître grises de loin. Ces oiseaux sont fort nombreux dans le Groenland, principalement en hiver; on les voit dès le matin voler en troupes des baies vers les îles, où ils vont se repaître de coquillages, et le soir ils reviennent à leurs retraites dans les baies pour y passer la nuit. Ils suivent en volant les détours de la côte et les sinuosités des détroits entre les îles. Rarement ils volent sur terre, à moins que la force du vent, surtout quand il souffle du nord, ne les oblige à se tenir sous l'abri des terres : c'est alors que les chasseurs les tirent de quelque pointe avancée dans la mer, d'où l'on va en canot pêcher ceux qui sont tués; car les blessés vont à fond et ne repaissent guère.

LE KINGALIK ¹

Les mêmes relations nomment encore *poule d'eau* cet oiseau de Groenland. Il est plus grand que le canard, et remarquable par une protubérance dentelée qui lui croît sur le bec entre les narines, et qui est d'un jaune orangé. Le mâle est tout noir, excepté qu'il a les ailes blanches et le dos marqué de blanc. La femelle n'est que brune.

Ce sont là tous les oiseaux étrangers que nous croyons devoir rapporter au genre de la poule d'eau; car il ne nous paroît pas que les oiseaux nommés par Dampier *poules gloussantes* soient de la famille de la poule d'eau, d'autant plus qu'il semble les assimiler lui-même aux crabiers et à d'autres oiseaux du genre des hérons. Et de même la belle poule d'eau de Buenos-Ayres du P. Feuillée n'est pas une vraie poule d'eau, puisqu'elle a les pieds comme le canard. Enfin la petite poule

¹ Cet oiseau, que Linné et Lathan avoient cru une espèce de râle (*rallus barbaricus*. L.), paroît être au contraire, d'après Crantz et Fabricius, le même que l'*anas specabilis* (L.) décrit plus loin par Buffon sous le nom de *canard à tête grise*. (A. R.)

d'eau de Barbarie (*water-hen*) à ailes tachetées du docteur Shaw qui est moins grosse qu'un pluvier, nous paroît appartenir plutôt à la famille du râle qu'à celle de la poule d'eau proprement dite.

LE JACANA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Para jacana. L.

Le jacana des Brésiliens, dit Maregrave, doit être mis avec les poules d'eau, auxquelles il ressemble par le naturel, les habitudes, la forme du corps raccourci, la figure du bec et la petitesse de la tête. Néanmoins il nous paroît que le jacana, n° 322, diffère essentiellement des poules d'eau par des caractères singuliers et même uniques qui le séparent et le distinguent de tous les autres oiseaux : il porte des éperons aux épaules, et des lambeaux de membrane sur le devant de la tête ; il a les doigts et les ongles excessivement grands ; le doigt de derrière est d'ailleurs aussi long que celui du milieu en devant ; tous les ongles sont droits, ronds, effilés comme des stylets ou des aiguilles. C'est apparemment de cette forme particulière de ces ongles incisifs et poignants qu'on a donné au jacana le nom de *chirurgien*¹. L'espèce en est commune sur tous les marais du Brésil, et nous sommes assuré qu'elle se trouve également à la Guiane et à Saint-Domingue ; on peut aussi présumer qu'elle existe dans toutes les régions et les différentes îles de l'Amérique entre les tropiques et jusqu'à la Nouvelle-Espagne, quoique Fernandès ne paroisse en parler que sur des relations, et non d'après ses propres connoissances, puisqu'il fait venir ces oiseaux des côtes du nord, tandis qu'ils sont naturels aux terres du midi.

Nous connoissons quatre ou cinq jacanas qui ne diffèrent

¹ C'est sous ce nom qu'ils sont connus à Saint-Domingue.

que par les couleurs, leur grandeur étant la même. La première espèce, donnée par Fernandès, est la quatrième de Marcgrave. La tête, le cou et le devant du corps de cet oiseau sont d'un noir teint de violet; les grandes plumes de l'aile sont verdâtres; le reste du manteau est d'un beau marron pourpré ou mordoré. Chaque aile est armée d'un éperon pointu qui sort de l'épaule, et dont la forme est exactement semblable à celle de ces épines ou crochets dont est garnie la raie bouclée; de la racine du bec naît une membrane qui se couche sur le front, se divise en trois lambeaux, et laisse encore tomber un barbillon de chaque côté; le bec est droit, un peu renflé vers le bout, et d'un beau jaune jonquille comme les éperons; la queue est très courte: et ce caractère, ainsi que ceux de la forme du bec, de la queue, des doigts et de la hauteur des jambes, dont la moitié est dénuée de plumes, conviennent également à toutes les espèces de ce genre. Marcgrave paroît exagérer leur taille en la comparant à celle du pigeon; car les jacanas n'ont pas le corps plus gros que la caille, mais seulement porté sur des jambes bien plus hautes: leur cou est aussi plus long, et leur tête est petite. Ils sont toujours fort maigres, et cependant l'on dit que leur chair est mangeable.

Le jacana de cette première espèce est assez commun à Saint-Domingue, d'où il nous a été envoyé, sous le nom de *chevalier mordoré armé*, par M. Lefebvre Deshayes. « Ces oiseaux, dit-il, vont ordinairement par couple; et lorsque quelque accident les sépare, on les entend se rappeler par un cri de réclame. Ils sont très sauvages, et le chasseur ne peut les approcher qu'en usant de ruses, en se couvrant de feuillages, ou se coulant derrière les buissons, les roseaux. On les voit régulièrement à Saint-Domingue durant ou après les pluies du mois de mai ou de novembre: néanmoins il en paroît quelques-uns après toutes les fortes pluies qui font déborder les eaux; ce qui fait croire que les lieux où ces oiseaux se tiennent habituellement ne sont pas éloignés. Du reste on ne les trouve pas hors des lagons, des marais, ou des bords des étangs et des ruisseaux.

« Le vol de ces oiseaux est peu élevé, mais assez rapide. Ils jettent en partant un cri aigu et glapissant, qui s'entend de loin, et qui paroît avoir quelque rapport à celui de l'effraie : aussi les volailles dans les basses-cours s'y méprennent et s'épouvantent à ce cri comme à celui d'un oiseau de proie, quoique le jacana soit fort éloigné de ce genre. Il sembleroit que la nature en ait voulu faire un oiseau belliqueux, à la manière dont elle a eu soin de l'armer; néanmoins on ne connoît pas l'ennemi contre lequel il peut exercer ses armes. »

Ce rapport avec les vanneaux armés, qui sont des oiseaux querelleurs et criards, joint à celui de la conformation du bec, paroît avoir porté quelques naturalistes à réunir avec eux les jacanas sous un même genre : mais la figure de leur corps et de leur tête les en éloigne, et les rapprocheroit de celui de la poule d'eau si la conformation de leurs pieds ne les en séparoit encore; et cette conformation des pieds est en effet si singulière qu'elle ne se trouve dans aucun autre oiseau : on doit donc regarder les jacanas comme formant un genre particulier, et qui paroît propre au nouveau continent. Leur séjour sur les eaux et leur conformation indiquent assez qu'ils vivent et se nourrissent de la même manière que les autres oiseaux de rivage; et quoique Fernandès dise qu'ils ne fréquentent que les eaux salées des bords de la mer, il paroît, selon ce que nous venons de rapporter, qu'ils se trouvent également dans l'intérieur des terres, sur les étangs d'eau douce.

LE JACANA NOIR.

SECONDE ESPÈCE.

Parra nigra. L.

Toute la tête, le cou, le dos et la queue de ce jacana sont noirs; le haut des ailes et leurs pointes sont de couleur brune; le reste est vert, et le dessous du corps est brun; les éperons

de l'aile sont jaunes, ainsi que le bec, de la racine duquel s'élève sur le front une membrane rougeâtre. Marcgrave nous donne cette espèce comme naturelle au Brésil.

LE JACANA VERT

TROISIÈME ESPÈCE.

Parra viridis. L.

Marcgrave loue la beauté de cet oiseau, dont il a fait sa première espèce de ce genre : il a le dos, les ailes et le ventre teints de vert sur un fond noir, et l'on voit sur le cou briller de beaux reflets gorge de pigeon; la tête est coiffée d'une membrane d'un bleu de turquoise; le bec et les ongles, qui sont d'un rouge de vermillon dans leur première moitié, sont jaunes à la pointe. L'analogie nous persuade que cette espèce est armée comme les autres, quoique Marcgrave ne le dise pas.

LE JACANA-PÉCA

QUATRIÈME ESPÈCE.

Parra brasiliensis. L.

Les Brasiiliens donnent à cet oiseau le nom d'*aguapecaca*; nous l'appelons *jacana-péca* pour réunir son nom générique à sa dénomination spécifique, et pour le distinguer des autres jacanas : ses traits sont cependant peu différents de ceux de l'espèce précédente. « Il a, dit Marcgrave, des couleurs plus foibles et les ailes plus brunes; chaque aile est armée d'un éperon, dont l'oiseau se sert pour sa défense : mais sa tête n'a

point de coiffe membraneuse.» Le nom de *porphyryon*, sous lequel Barrère a donné ce jacana, semble indiquer qu'il a les pieds rouges. Le même auteur dit que l'espèce en est commune à la Guiane, où les Indiens l'appellent *kapoua*, et nous présumons que c'est à cet oiseau que doit se rapporter la note suivante de M. de La Borde. «La petite espèce de poule d'eau ou *chirurgien* aux ailes armées est, dit-il, très commune à la Guiane; elle habite les étangs d'eau douce et les mares. On trouve ordinairement cet oiseau par paire, mais quelquefois aussi on en voit jusqu'à vingt ou trente ensemble. Il y en a toujours en été dans les fossés de la ville de Cayenne; et dans le temps des pluies ils viennent même jusque dans les places de la nouvelle ville; ils se gîtent dans les joncs, et entrent dans l'eau jusqu'au milieu de la jambe: ils vivent de petits poissons et d'insectes aquatiques.» Au reste il paroît qu'il y a dans la Guiane, comme au Brésil, plusieurs espèces ou variétés de ces oiseaux, et qu'on les connoît sous des noms différents. M. Aublet nous a donné une notice dans laquelle il dit que l'oiseau chirurgien est assez commun à la Guiane dans les mares, les bassins et petits lacs des savanes; qu'il se pose sur les larges feuilles d'une plante aquatique appelée vulgairement volet (*nymphaea*), et que les naturels ont donné à cet oiseau le nom de *kinkin*, mot qu'il exprime par un son aigu.

LE JACANA VARIÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Parra variabilis. L.

Le plumage de cet oiseau, n° 846, est en effet plus varié que celui des autres jacanas, sans sortir néanmoins des couleurs dominantes et communes à tous: ces couleurs sont le verdâtre, le noir et le marron pourpré. Il y a de chaque côté de la tête

une bande blanche qui passe par-dessus les yeux ; le devant du cou est blanc, ainsi que tout le dessus du corps : on peut voir la planche enluminée pour le détail des autres couleurs, qu'il seroit difficile de rendre. Le front est couvert d'une membrane d'un rouge orangé, et il y a des éperons sur les ailes. Cet oiseau nous est venu du Brésil. Edwards le donne comme venant de Carthagène; ce qui montre, comme nous l'avons observé, que les jacanas sont communs aux diverses contrées de l'Amérique situées entre les tropiques.

LA POULE-SULTANE, OU LE PORPHYRION.

Fulica Porphyrio. L.

Les modernes ont appelé *poule-sultane* un oiseau fameux chez les anciens sous le nom de *porphyrio*. Nous avons déjà plusieurs fois remarqué combien les dénominations données par les Grecs, et la plupart fondées sur des caractères distinctifs, étoient supérieures aux noms formés comme au hasard dans nos langues récentes, sur des rapports fictifs ou bizarres, et souvent démentis par l'inspection de la nature. Le nom de *poule-sultane* nous en fournit un nouvel exemple; c'est apparemment en trouvant quelque ressemblance avec la poule et cet oiseau de rivage, bien éloigné pourtant du genre gallinacé, et en imaginant un degré de supériorité sur la poule vulgaire par sa beauté ou par son port, qu'on l'a nommé *poule-sultane*: mais le nom de *porphyrio*, en rappelant à l'esprit le rouge ou le pourpre du bec et des pieds, étoit plus caractéristique et bien plus juste. Que ne pouvons-nous rétablir toutes les belles ruines de l'antiquité savante, et rendre à la nature ces images brillantes et ces portraits fidèles dont les Grecs l'avoient peinte et toujours animée, hommes spirituels et sensibles qu'avoient



Travaux del.

M. Thorel sc.

1. La Poule Sultanne 2. La Foulque. 3. La Muscoule.

touchés les beautés qu'elle présente et la vie que partout elle respire!

Faisons donc l'histoire du porphyrion avant de parler de la poule-sultane. Aristote, dans Athénée, décrit le porphyrion comme un oiseau fissipède à longs pieds, au plumage bleu dont le bec couleur de pourpre est très fortement implanté dans le front, et dont la grandeur est celle du coq domestique. Suivant la leçon d'Athénée, Aristote auroit ajouté qu'il y a cinq doigts aux pieds de cet oiseau; ce qui seroit une erreur dans laquelle néanmoins quelques autres anciens auteurs sont tombés. Une autre erreur plus grande des écrivains modernes est celle d'Isidore, copiée dans Albert, qui dit que le porphyrion a l'un des pieds fait pour nager et garni de membranes, et l'autre propre à courir comme les oiseaux de terre; ce qui est non-seulement un fait faux, mais contraire à toute idée de nature, et ne peut signifier autre chose sinon que le porphyrion est un oiseau de rivage qui vit aux confins de la terre et de l'eau. Il paroît en effet que l'un et l'autre élément fournit à sa subsistance; car il mange, en domesticité, des fruits, de la viande et du poisson: son ventricule est conformé comme celui des oiseaux qui vivent également de graines et de chair.

On l'élève donc aisément: il plaît par son port noble, par sa belle forme, par son plumage brillant et riche en couleurs mêlées de bleu pourpré et de vert d'aigue-marine; son naturel est paisible; il s'habitue avec ses compagnons de domesticité, quoique d'espèce différente de la sienne, et se choisit entre eux quelque ami de prédilection¹.

Il est de plus oiseau pulvérateur comme le coq; néanmoins il se sert de ses pieds comme d'une main pour porter ses aliments à son bec; cette habitude paroît résulter des proportions du cou, qui est court, et des jambes qui sont très longues, ce qui rend pénible l'action de ramasser avec le bec sa nourriture à terre. Les anciens avoient fait la plupart de ces remar-

¹ Voyez dans Flien l'histoire d'un porphyrion qui mourut de regret après avoir perdu le coq son camarade.

ques sur le porphyrion, et c'est un des oiseaux qu'ils ont le mieux décrits.

Les Grecs, les Romains, malgré leur luxe déprédateur, s'abstinrent également de manger du porphyrion. Ils le faisoient venir de Libye¹, de Comagène et des îles Baléares, pour le nourrir et le placer dans les palais et dans les temples, où on le laissoit en liberté, comme un hôte digne de ces lieux par la noblesse de son port, par la douceur de son naturel et par la beauté de son plumage.

Maintenant, si nous comparons à ce porphyrion des anciens notre poule-sultane représentée n° 810 des planches enluminées, il paroît que cet oiseau, qui nous est arrivé de Madagascar sous le nom de *talève*, est exactement le même. MM. de l'Académie des Sciences, qui en ont décrit un semblable, ont reconnu, comme nous, le porphyrion dans la poule-sultane. Elle a environ deux pieds du bec aux ongles. Les doigts sont extraordinairement longs et entièrement séparés, sans vestiges de membranes : ils sont disposés à l'ordinaire, trois en avant et un en arrière; c'est par erreur qu'ils sont représentés deux à deux dans Gesner. Le cou est très court à proportion de la hauteur des jambes, qui sont dénuées de plumes; les pieds sont très longs, la queue très courte; le bec, en forme de cône, aplati par les côtés, est assez court; et le dernier trait qui caractérise cet oiseau c'est d'avoir, comme les foulques, le front chauve et chargé d'une plaque qui, s'étendant jusqu'au sommet de la tête, s'élargit en ovale, et paroît être formée par un prolongement de la substance cornée du bec. C'est ce qu'Aristote, dans Athénée, exprime quand il dit que le porphyrion a le bec fortement attaché à la tête. MM. de l'Académie ont trouvé deux cœcums assez grands qui s'élargissent en sacs, et le renflement du bas de l'œsophage leur a paru tenir lieu d'un jabot, dont Pline a dit que cet oiseau manquoit.

Alexandre de Myndes, dans Athénée, compte le porphyrion au nombre des oiseaux de la Libye, et témoigne qu'il étoit consacré aux dieux dans cette région. Suivant Diodore de Sicile, il venoit des porphyrions du fond de la Syrie, avec diverses autres espèces d'oiseaux remarquables par leurs riches couleurs.

Cette poule-sultane, décrite par MM. de l'Académie, est le premier oiseau de ce genre qui ait été vu par les modernes : Gesner n'en parle que sur des relations et d'après un dessin ; Willughby dit qu'aucun naturaliste n'a vu le porphyron : nous devons à M. le marquis de Nesle la satisfaction de l'avoir vu vivant, et nous lui témoignons notre respectueuse reconnaissance, que nous regardons comme une dette de l'histoire naturelle qu'il enrichit tous les jours par son goût éclairé autant que généreux : il nous a mis à portée de vérifier en grande partie sur sa poule-sultane ce que les anciens ont dit de leur porphyron. Cet oiseau est effectivement très doux, très innocent, et en même temps timide, fugitif, aimant, cherchant la solitude et les lieux écartés, se cachant tant qu'il peut pour manger. Lorsqu'on l'approche, il a un cri d'effroi, d'une voix d'abord assez foible, ensuite plus aiguë, et qui se termine par deux ou trois coups d'un son sourd et intérieur. Il a pour le plaisir d'autres petits accents moins bruyants et plus doux. Il paroît préférer les fruits et les racines, particulièrement celles des chicorées, à tout autre aliment, quoiqu'il puisse vivre aussi de graines ; mais, lui ayant fait présenter du poisson, le goût naturel s'est marqué, il l'a mangé avec avidité. Souvent il trempe ses aliments à plusieurs fois dans l'eau ; pour peu que le morceau soit gros, il ne manque pas de le prendre à sa patte et de l'assujettir entre ses longs doigts, en ramenant contre les autres celui de derrière, et tenant le pied à demi élevé. Il mange en morcelant.

Il n'y a guère d'oiseaux plus beaux par les couleurs : le bleu de son plumage moelleux et lustré est embelli de reflets brillants ; ses longs pieds et la plaque du sommet de la tête avec la racine du bec sont d'un beau rouge, et une touffe de plumes blanches sous la queue relève l'éclat de sa belle robe bleue. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est un peu plus petite. Celui-ci est plus gros qu'une perdrix, mais un peu moins qu'une poule. M. le marquis de Nesle a rapporté ce couple de Sicile, où, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous communiquer, ces poules-sultanes sont connues sous le nom de *gallo*

fagiani ; on les trouve sur le lac de Lentini , au-dessus de Catane. On les vend à un prix médiocre dans cette ville, ainsi qu'à Syracuse et dans les villes voisines ; on en voit de vivantes dans les places publiques, où elles se tiennent à côté des vendeuses d'herbes et de fruits, pour en recueillir les débris. Ce bel oiseau, logé chez les Romains dans les temples, se ressent un peu, comme l'on voit, de la décadence de l'Italie. Mais une conséquence intéressante que présente ce dernier fait, c'est qu'il faut que la race de la poule-sultane se soit naturalisée en Sicile par quelques couples de ces porphyryons apportés d'Afrique, et il y a toute apparence que cette belle espèce s'est propagée de même dans quelques autres contrées ; car nous voyons, par un passage de Gesner, que ce naturaliste étoit persuadé qu'il se trouve de ces oiseaux en Espagne et même dans nos provinces méridionales de France.

Au reste cet oiseau est un de ceux qui se montrent le plus naturellement disposés à la domesticité, et qu'il seroit agréable et utile de multiplier. Le couple nourri dans les volières de M. le marquis de Nesle a niché au dernier printemps (1778) : on a vu le mâle et la femelle travailler de concert à construire le nid ; ils le posèrent à quelque hauteur de terre, sur une avance du mur, avec des bûchettes et de la paille en quantité. La ponte fut de six œufs blancs, d'une coque rude, exactement ronde et de la grosseur d'une demi-bille de billard. La femelle n'étant pas assidue à les couvrir, on les donna à une poule, mais ce fut sans succès. On pourroit sans doute espérer de voir une autre ponte réussir plus heureusement, si elle étoit couvée et soignée par la mère elle-même : il faudroit pour cela ménager à ces oiseaux le calme et la retraite qu'ils semblent chercher, surtout dans le temps de leurs amours.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT A LA POULE-SULTANE.

L'espèce primitive et principale de la poule-sultane étant originaire des contrées du midi de notre continent, il n'est pas vraisemblable que les régions du nord nourrissent des espèces secondaires dans ce genre : aussi trouvons-nous qu'il en faut rejeter plusieurs de celles qui y ont été rangées par M. Brisson, et qui sont ses 4^e, 5^e, 6^e, 7^e et 8^e espèces, auxquelles il suppose gratuitement la plaque frontale quoique Gesner, dont il a tiré les indications relatives à ces oiseaux, ne désigne cette plaque ni dans ses notices ni dans ses figures. La seconde de ces espèces paroît être un râle, et nous l'avons rapportée à ce genre d'oiseaux ; les quatre autres sont des poules d'eau, comme l'auteur original le dit lui-même ; et quant à la neuvième espèce du même M. Brisson, qu'il appelle *poule-sultane de la baie d'Hudson*, elle doit être également ôtée de ce genre à raison du climat, d'autant que M. Edwards la donne en effet comme une foulque, quoiqu'il remarque en même temps qu'elle se rapporte mieux au râle. Malgré ces retranchements, il nous restera encore trois espèces dans l'ancien continent, qui paroissent faire la nuance entre notre poule-sultane les foulques et les poules d'eau, et nous trouverons aussi dans le nouveau continent trois espèces d'oiseaux qui semblent être les représentants, en Amérique, de la poule-sultane et de ses espèces subalternes de l'ancien continent.

* M. Forster a trouvé à Middelbourg, l'une des îles des Amis, des foulques à plumage bleu, qui paroissent être des poules-sultanes.

LA POULE-SULTANE VERTE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Fulica viridis. L.

Cet oiseau, que nous rapportons à la poule-sultane, d'après M. Brisson, est bien plus petit que cette poule, et pas plus gros qu'un râle. Il a tout le dessus du corps d'un vert sombre, mais lustré, et tout le dessous du corps blanc, depuis les joues et la gorge jusqu'à la queue. Le bec et la plaque frontale sont d'un vert jaunâtre. On le trouve aux Indes orientales.

LA POULE-SULTANE BRUNE.

SECONDE ESPÈCE.

Rallus phoenicurus. L.

Cette poule-sultane, n° 896, qui vient de la Chine, a quinze à seize pouces de longueur. Elle ne brille point des riches couleurs qui semblent propres à ce genre d'oiseaux, et il se pourroit qu'on n'eût ici représenté qu'une femelle : elle a tout le dessus du corps brun ou d'un cendré noirâtre, le ventre roux, le devant du corps, du cou, de la gorge et le tour des yeux blancs. Du reste, la plaque frontale est assez petite, et le bec s'éloigne un peu de la forme conique du bec de la vraie poule-sultane : il est plus allongé, et il se rapproche de celui des poules d'eau.

LANGOLI.

TROISIÈME ESPÈCE.

Fulica maderaspatana. L.

Nous abrégeons ce nom de celui de *caunangoli*, que porte vulgairement à Madras l'oiseau que les Gentous nomment *boollucory*. Il est difficile de décider si l'on doit plutôt le rapporter aux poules-sultanes qu'aux poules d'eau, ou même aux râles; tout ce que nous en savons se borne à la courte notice qu'en donne Petiver dans son addition au *Synopsis* de Ray; mais cette notice, faite, comme toutes les autres de ce fragment, sur des figures envoyées de Madras, n'exprime point les caractères distinctifs qui pourroient désigner le genre de cet oiseau. M. Brisson, qui en a fait sa dixième poule-sultane, lui prête en conséquence la plaque nue au front, dont la notice ne dit rien; elle lui donne au contraire un bec longuet (*rostrum acutum, teres, longiusculum*), avec les noms de *crex* et *railhen*, qui semblent la rappeler au râle; mais sa taille est bien supérieure à celle de cet oiseau, et même à celle de la poule d'eau. Il ressemble donc plus à la poule-sultane (*magnitudine anatis*); c'est tout ce que nous pouvons dire de cette espèce, jusqu'à ce qu'elle nous soit mieux connue.

LA PETITE POULE-SULTANE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Fulica martinicensis. L.

Le genre de la poule-sultane se retrouve, comme nous l'avons dit, au Nouveau-Monde, sinon en espèces exactement les mêmes, du moins en espèces analogues. Celle-ci, qui est naturelle à la

Guiane, n'est qu'un peu plus grande que le râle d'eau ; du reste elle ressemble si bien à notre poule-sultane qu'il y a peu d'exemples, dans toute l'histoire des oiseaux, de rapports aussi parfaits et de représentations aussi exactes dans les deux continents. Son dos est d'un vert bleuâtre, et tout le devant du corps est d'un bleu violet doux et moelleux, qui couvre aussi le cou et la tête, en prenant une teinte plus foncée. Elle nous paroît la même que celle dont M. Brisson fait sa seconde espèce; mais ce n'est qu'en conséquence du préjugé qui lui a fait transporter la grande poule-sultane en Amérique, qu'il transporte aux Grandes-Indes cette espèce réellement américaine, et que nous avons reçue de Cayenne.

LA FAVORITE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Fulica flavirostris. GMEL.

C'est le nom donné, dans les planches enluminées, n° 897, à une poule-sultane qui est à peu près de la grandeur de la précédente, et du même pays. Il se pourroit qu'elle ne fût que la femelle dans cette même espèce, d'autant plus que les couleurs sont les mêmes, et seulement plus foibles : le vert bleuâtre des ailes et des côtés du cou est d'une teinte affoiblie; le brun perce sur le dos et domine sur la queue; tout le devant du corps est blanc.

L'ACINTLI.

SIXIÈME ESPÈCE.

Fulica purpurea. L.

Cet oiseau mexicain, que M. Brisson rapporte à notre poule-sultane ou au porphyron des anciens, en diffère par plusieurs caractères : outre l'opposition des climats, qui ne permet guère de penser qu'un oiseau de vol pesant, et qui est naturel aux régions du midi, ait passé d'un continent à l'autre, l'acintli n'a pas les doigts et les pieds rouges, mais jaunes ou verdâtres ; tout son plumage est d'un pourpre noirâtre, entremêlé de quelques plumes blanches. Fernandès lui donne les noms de *quachilloa* et d'*yacacintli* : nous avons adopté le dernier et l'avons abrégé ; mais la dénomination d'*avis siliquastrini capitis*, que ce même auteur lui applique, est très significative, et désigne la plaque frontale aplatie comme une large silique ; caractère par lequel cet oiseau s'unit à la famille de la foulque ou de la poule-sultane. Ce même auteur ajoute que l'acintli chante comme le coq pendant la nuit et dès le grand matin ; ce qui pourroit faire douter qu'il soit en effet du genre de notre poule-sultane, dans laquelle on n'a pas remarqué cette habitude, et dont la voix n'a rien du clairon bruyant et sonore du coq.

Un oiseau d'espèce très voisine de celle de l'acintli, si ce n'est le même, est décrit par le P. Feuillée sous le nom de *poule d'eau*. Il a le caractère de la poule-sultane, le large écusson aplati sur le front, toute la robe bleue, excepté un capuchon noir sur la tête et le cou. En outre le P. Feuillée remarque des différences de couleurs entre le mâle et la femelle, qui ne se trouvent pas dans nos poules-sultanes, dont la femelle est seulement plus petite que le mâle, mais auquel elle ressemble parfaitement par les couleurs.

La nature a donc produit, à de grandes distances, des espèces

du genre de la poule-sultane, mais toujours dans les latitudes méridionales. Nous avons vu que notre poule-sultane se trouve à Madagascar. M. Forster en a trouvé dans la mer du Sud ; et la *poule d'eau couleur de pourpre*, que le même naturaliste voyageur a vue à *Anamocka*, paroît encore être un oiseau de cette même famille.

LA FOULQUE ¹

Fulica atra. L.

L'espèce de la foulque, qui, dans notre langue, se nomme aussi *morelle*, doit être regardée comme la première famille par où commence la grande et nombreuse tribu des véritables oiseaux d'eau. La foulque, n^o 197, sans avoir les pieds entièrement palmés, ne le cède à aucun des autres oiseaux nageurs, et reste même plus constamment sur l'eau qu'aucun d'eux, si l'on en excepte les plongeurs. Il est très rare de voir la foulque à terre, elle y paroît si dépaysée que souvent elle se laisse prendre à la main. Elle se tient tout le jour sur les étangs, qu'elle préfère aux rivières, et ce n'est guère que pour passer d'un étang à un autre qu'elle prend pied à terre; encore faut-il que la traversée ne soit pas longue, car, pour peu qu'il y ait de distance, elle prend son vol en le portant fort haut; mais ordinairement ces voyages ne se font que de nuit.

Les foulques, comme plusieurs autres oiseaux d'eau, voient très bien dans l'obscurité, et même les plus vieilles ne cherchent leur nourriture que pendant la nuit ². Elles restent retirées dans

¹ En latin, *fulica*, *fulix*; en italien, *follega*, *follata*; et sur le lac Majeur, *pullon*; en anglois, *coot*; en allemand, *wasser-houn*, *rorheuñle*, *taucherlein*; dans plusieurs de nos provinces de France, *judelle* ou *joudelle*; en Picardie, *blérie*.

² Selon M. Saterpe, la foulque, au défaut d'autre nourriture (qui pourtant ne doit guère lui manquer), plonge et arrache du fond de l'eau la racine du grand jonc (*scirpus*), qui est blanche et succulente, et la donne à sucer à ses petits.

les jones pendant la plus grande partie du jour, et lorsqu'on les inquiète dans leur retraite, elles s'y cachent, et s'enfoncent même dans la vase plutôt que de s'envoler. Il semble qu'il leur en coûte pour se déterminer au mouvement du vol si naturel aux autres oiseaux, car elles ne partent de la terre ou de l'eau qu'avec peine. Les plus jeunes foulques, moins solitaires et moins circonspectes sur le danger, paroissent à toutes les heures du jour, et jouent entre elles en s'élevant droit vis-à-vis l'une de l'autre, s'élançant hors de l'eau et retombant par petits bonds. Elles se laissent aisément approcher; cependant elles regardent et fixent le chasseur, et plongent si prestement à l'instant qu'elles aperçoivent le feu que souvent elles échappent au plomb meurtrier; mais dans l'arrière-saison, quand ces oiseaux, après avoir quitté les petits étangs, se sont réunis sur les grands, l'on en fait des chasses dans lesquelles on en tue plusieurs centaines¹. On s'embarque pour cela sur nombre de nacelles qui se rangent en ligne et croisent la largeur de l'étang; cette petite flotte alignée pousse ainsi devant elle la troupe des foulques, de manière à la conduire et à la renfermer dans quelque anse; pressés alors par la crainte et la nécessité, tous ces oiseaux s'envolent ensemble pour retourner en pleine eau, en passant par-dessus la tête des chasseurs, qui font un feu général et en abattent un grand nombre; on fait ensuite la même manœuvre vers l'autre extrémité de l'étang, où les foulques se sont portées; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ni le bruit et le feu des armes et des chasseurs, ni l'appareil de la petite flotte, ni la mort de leurs compagnons, ne puissent engager ces oiseaux à prendre la fuite; ce n'est que la nuit suivante qu'ils quittent des lieux aussi funestes, et encore y trouve-t-on quelques traîneurs le lendemain.

Ces oiseaux paresseux ont, à juste titre, plusieurs ennemis: le busard mange leurs œufs et enlève leurs petits, et c'est à cette destruction qu'on doit attribuer le peu de population dans cette espèce, qui par elle-même est très féconde; car la foulque pond

¹ Particulièrement en Lorraine, sur les grands étangs de Thiaucourt et de Lindre

dix-huit à vingt œufs d'un blanc sale et presque aussi gros que ceux de la poule ; et quand la première couvée est perdue, souvent la mère en fait une seconde de dix à douze œufs. Elle établit son nid dans des endroits noyés et couverts de roseaux secs ; en choisit une touffe sur laquelle elle en entasse d'autres, et ce tas, élevé au-dessus de l'eau, est garni dans son creux de petites herbes sèches et de sommités de roseaux, ce qui forme un gros nid assez informe et qui se voit de loin ¹. Elle couve pendant vingt-deux ou vingt-trois jours, et dès que les petits sont éclos, ils sautent hors du nid et n'y reviennent plus. La mère ne les réchauffe pas sous ses ailes ; ils couchent sous les joncs alentour d'elle. Elle les conduit à l'eau, où, dès leur naissance, ils nagent et plongent très bien. Ils sont couverts dans ce premier âge d'un duvet noir enfumé, et paroissent très laids ; on ne leur voit que l'indice de la plaque blanche qui doit orner leur front. C'est alors que l'oiseau de proie leur fait une guerre cruelle, et il enlève souvent la mère et les petits ². Les vieilles foulques qui ont perdu plusieurs fois leur couvée, instruites par le malheur, viennent établir leur nid le long du rivage, dans les glaïeuls, où il est mieux caché ; elles tiennent leurs petits dans ces endroits fourrés et couverts de grandes herbes. Ce sont ces couvées qui perpétuent l'espèce, car la dépopulation des autres est si grande, qu'un bon observateur, qui a particulièrement étudié les mœurs de ces oiseaux ³, estime qu'il en échappe au plus un dixième à la serre des oiseaux de proie, particulièrement des busards.

Les foulques nichent de bonne heure au printemps, et on leur trouve de petits œufs dans le corps dès la fin de l'hiver :

Il y a peu d'apparence que la foulque, comme le dit M. Salerne, fasse deux nids, l'un pour couvrir, l'autre pour loger sa couvée éclos. Ce qui peut avoir donné lieu à cette idée c'est que les petits ne reviennent plus en effet au nid une fois qu'ils l'ont quitté, mais se gisent avec leur mère dans les joncs.

² Le même M. Salerne prétend qu'elle sait se défendre de l'oiseau de proie, en lui présentant les griffes, qu'elle porte en effet assez aiguës ; mais il paroît que cette foible défense n'empêche pas qu'elle ne soit le plus souvent la proie de son ennemi.

³ M. Baillon.

elles restent sur nos étangs pendant la plus grande partie de l'année, et dans quelques endroits elles ne les quittent pas même en hiver¹. Cependant en automne elles se réunissent en grande troupe, et toutes partent des petits étangs pour se rassembler sur les grands; souvent elles y restent jusqu'en décembre; et lorsque les frimas, les neiges, et surtout la gelée, les chassent des cantons élevés et froids, elles viennent alors dans la plaine, où la température est plus douce, et c'est le manque d'eau plus que le froid qui les oblige à changer de lieu. M. Hébert en a vu dans un hiver très rude sur le lac de Nantua, qui ne gèle que tard; il en a vu dans les plaines de la Brie, mais en petit nombre, en plein hiver: cependant il y a toute apparence que le gros de l'espèce gagne peu à peu les contrées voisines qui sont plus tempérées; car, comme le vol de ces oiseaux est pénible et pesant, ils ne doivent pas aller fort loin, et en effet ils reparoissent dès le mois de février.

On trouve la foulque dans toute l'Europe, depuis l'Italie jusqu'en Suède; on la connoît également en Asie; on la voit en Groenland, si Eggède traduit bien deux noms groenlandois qui selon sa version, désignent la grande et la petite foulque. On en distingue en effet deux espèces, ou plutôt deux variétés, deux races, qui subsistent sur les mêmes eaux sans se mêler ensemble, et qui ne diffèrent qu'en ce que l'une est un peu plus grande que l'autre; car ceux qui veulent distinguer la grande foulque ou *macroule* de la petite foulque ou *morelle* par la couleur de la plaque frontale ignorent que, dans l'une et l'autre, cette partie ne devient rouge que dans la saison des amours, et qu'en tout autre temps cette plaque est blanche, et, pour le reste de la conformation, la macroule et la morelle sont entièrement semblables².

Cette membrane épaisse et nue qui couvre le devant de la tête en forme d'écusson, et qui a fait donner par les anciens à la foulque l'épithète de *chauve*, paroît être un prolongement

¹ Comme en basse Picardie, suivant les observations de M. Baillon.

M. Klein ne les regarde, et peut-être avec raison, que comme deux variétés de la même espèce.

de la couche supérieure de la substance du bec, qui est molle et presque charnue près de la racine; ce bec est taillé en cône et aplati par les côtés, et il est d'un blanc bleuâtre, mais qui devient rougeâtre lorsque dans le temps des amours la plaque frontale prend sa couleur vermeille.

Tout le plumage est garni d'un duvet très épais, recouvert d'une plume fine et serrée; il est d'un noir plombé, plein et profond, sur la tête et le cou, avec un trait blanc au pli de l'aile. Aucune différence n'indique le sexe. La grandeur de la foulque égale celle de la poule domestique, et sa tête et le corps ont à peu près la même forme. Ses doigts sont à demi palmés, largement frangés des deux côtés d'une membrane découpée en festons, dont les nœuds se rencontrent à chaque articulation des phalanges; ces membranes sont, comme les pieds, de couleur plombée. Au-dessus du genou une petite portion de la jambe nue et cerclée de rouge; les cuisses sont grosses et charnues. Ces oiseaux ont un gésier, deux grands cœcums, une ample vésicule de fiel. Ils vivent principalement, ainsi que les poules d'eau, d'insectes aquatiques, de petits poissons, de sangsues; néanmoins ils recueillent aussi les graines et avalent de petits cailloux. Leur chair est noire, se mange en maigre et sent un peu le marais.

Dans son état de liberté la foulque a deux cris différents, l'un coupé, l'autre traînant : c'est ce dernier sans doute qu'Aratus a voulu désigner en parlant du présage que l'on en titiroit, comme il paroît que c'est du premier que Pline entend parler en disant qu'il annonce la tempête; mais la captivité lui fait apparemment une impression d'ennui si forte qu'elle perd la voix ou la volonté de la faire entendre, et l'on croiroit qu'elle est absolument muette

LA MACROULE, OU GRANDE FOULQUE¹

Fulica aterrima. L.

Tout ce que nous venons de dire de la foulque ou morelle convient à la macroule; leurs habitudes naturelles, ainsi que leur figure, sont les mêmes: seulement celle-ci est un peu plus grande que la première; elle a aussi la plaque chauve du front plus large. Un de ces oiseaux pris au mois de mars 1779 aux environs de Montbard, dans des vignes où un coup de vent l'avoit jeté, nous a fourni les observations suivantes durant un mois que l'on a pu le conserver vivant. Il refusa d'abord toute espèce de nourriture apprêtée, le pain, le fromage, la viande cuite ou crue: il rebuta également les vers de terre et les petites grenouilles mortes ou vivantes; et il fallut l'embéquer de mie de pain trempée. Il aimoit beaucoup à être dans un baquet plein d'eau, il s'y reposoit des heures entières; hors de là il cherchoit à se cacher: cependant il n'étoit point farouche, se laissoit prendre, repoussant seulement de quelques coups de bec la main qui vouloit le saisir, mais si mollement, soit à cause du peu de dureté de son bec, soit par la foiblesse de ses muscles, qu'à peine faisoit-il une légère impression sur la peau; il ne témoignoit ni colère ni impatience, ne cherchoit point à fuir, et ne marquoit ni surprise ni crainte. Mais cette tranquillité stupide, sans fierté, sans courage, n'étoit probablement que la suite de l'étourdissement où se trouvoit cet oiseau dépaysé, trop éloigné de son élément et de toutes ses habitudes. Il avoit l'air d'être sourd et muet; quelque bruit que l'on fit à son oreille, il y paroissoit entièrement insensible, et ne tournoit pas la tête; et quoiqu'on le poursuivit et

¹ Autre espèce de poule d'eau, autrement nommée *macroule* ou *diable de mer*.

l'agaçât souvent, on ne lui a pas entendu jeter le plus petit cri. Nous avons vu la poule d'eau également muette en captivité. Le malheur de l'esclavage est donc encore plus grand qu'on ne le croit, puisqu'il y a des êtres auxquels il ôte la faculté de s'en plaindre.

LA GRANDE FOULQUE A CRÊTE.

Fulica cristata. L.

Dans cette foulque, n° 797, la plaque charnue du front est relevée et détachée en deux lambeaux qui forment une véritable crête : de plus elle est notablement plus grande que la macroule, à laquelle elle ressemble en tout par la figure et le plumage. Cette espèce nous est venue de Madagascar : ne seroit-elle au fond que la même que celle d'Europe, agrandie et développée par l'influence d'un climat plus actif et plus chaud?

LES PHALAROPES.

Nous devons à M. Edwards la première connoissance de ce nouveau genre de petits oiseaux qui, avec la taille et à peu près la conformation du cincle ou de la guignette, ont les pieds semblables à ceux de la foulque; caractère que M. Brisson a exprimé par le nom de *pha'arope*¹, tandis que M. Edwards, s'en tenant à la première analogie, ne leur donne que celui de *tringa*. Ce sont en effet de petits bécasseaux ou petites guignettes auxquelles la nature a donné des pieds de foulque. Ils paroissent appartenir aux terres ou plutôt aux eaux des régions les plus septentrionales : tous ceux que M. Edwards

¹ En adoptant celui de *phalaris* pour le vrai nom grec de la foulque.

a représentés venoient de la baie d'Hudson , et nous en avons reçu un de Sibérie. Cependant , soit qu'ils voyagent ou qu'ils s'égarant , il en paroît quelquefois en Angleterre puisque M. Edwards fait mention d'un de ces oiseaux tué en hiver dans le comté d'York : il en décrit quatre différents qui se réduisent à trois espèces ; car il rapporte lui-même le phalarope de sa planche 46, comme femelle ou jeune , à celui de sa planche 143 ; et cependant M. Brisson en a fait de chacun une espèce séparée. Pour notre phalarope de Sibérie il est encore le même que le phalarope de la baie d'Hudson , planche 143 d'Edwards, qui fera ici notre première espèce.

LE PHALAROPE CENDRÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Phalaropus hyperboreus. L.

Ce phalarope , n° 766 , a huit pouces de longueur du bec à la queue qui ne dépasse pas les ailes pliées ; son bec est grêle , aplati horizontalement , long de treize lignes , légèrement renflé et fléchi vers la pointe ; il a ses petits pieds largement frangés , comme la foulque , d'une membrane en festons , dont les coupures ou les nœuds répondent de même aux articulations des doigts ; il a tout le dessus de la tête , du cou et du manteau d'un gris légèrement ondé sur le dos de brun et de noirâtre ; il porte un hausse-col blanc encadré d'une ligne de roux orangé ; au-dessous est un tour de cou gris , et tout le dessous du corps est blanc. Willughby dit tenir du docteur Johnson que cet oiseau a la voix perçante et clameuse de l'hirondelle de mer ; mais il a tort de le ranger avec ces hirondelles , surtout après avoir d'abord reconnu qu'il a un rapport aussi évident avec les foulques.

LE PHALAROPE ROUGE.

SECONDE ESPÈCE.

Phalaropus rufus. BECHST.

Ce phalarope a le devant du cou, la poitrine et le ventre, d'un rouge de brique; le dessus du dos, de la tête et du cou avec la gorge, d'un roux brun tacheté de noirâtre; le bec tout droit comme celui de la guignette ou du bécasseau; les doigts largement frangés de membranes en festons. Il est un peu plus grand que le précédent et de la grosseur du merle d'eau.

LE PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

TROISIÈME ESPÈCE.

Les festons découpés, lisses dans les deux espèces précédentes, sont dans celle-ci délicatement dentelés par les bords, et ce caractère le distingue suffisamment. Il a, comme le premier, le bec aplati horizontalement, un peu renflé vers la pointe, et creusé en dessus de deux cannelures; les yeux sont un peu reculés vers le derrière de la tête, dont le sommet porte une tache noirâtre; le reste en est blanc ainsi que tout le devant et le dessous du corps; le dessus est d'un gris ardoisé, avec des teintes de brun et des taches obscures longitudinales. Il est de la grosseur de la petite bécassine, dont le traducteur d'Edwards lui donne mal à propos le nom.

LE GRÈBE ¹

PREMIÈRE ESPÈCE.

Podiceps cristatus. LATH.

Le grèbe est bien connu par ces beaux manchons d'un blanc argenté, qui ont, avec la moelleuse épaisseur du duvet, le ressort de la plume et le lustre de la soie. Son plumage, sans apprêt, et en particulier celui de la poitrine, est en effet un beau duvet très serré, très ferme, bien peigné, et dont les brins lustrés se couchent et se joignent de manière à ne former qu'une surface glacée, luisante, et aussi impénétrable au froid de l'air qu'à l'humidité de l'eau. Ce vêtement à toute épreuve étoit nécessaire au grèbe, n° 941, qui, dans les plus rigoureux hivers, se tient constamment sur les eaux comme nos plongeurs, avec lesquels on l'a souvent confondu sous le nom commun de *colymbus*, qui, par son étymologie, convient également à des oiseaux habiles à plonger et à nager entre deux eaux; mais ce nom n'exprime pas leurs différences; car les espèces de la famille du grèbe diffèrent essentiellement de celles des plongeurs, en ce que ceux-ci ont les pieds pleinement palmés, au lieu que les grèbes ont la membrane des pieds divisée et coupée par lobes alentour de chaque doigt, sans compter d'autres différences particulières que nous exposerons dans les descriptions comparées. Aussi les naturalistes exacts, en attachant aux plongeurs les noms de *mergus*, *uria*, *athya* fixent celui de *colymbus* aux grands et petits grèbes proprement dits et aux castagneux.

Par sa conformation le grèbe ne peut être qu'un habitant des eaux: ses jambes, placées tout-à-fait en arrière et presque enfoncées dans le ventre, ne laissent paroître que des pieds

En latin, *colymbus*; en anglois, *dobchick-diver*, *arsfoot-diver*, *great loon-diver*; en allemand, *deucchel*; à Venise, *fisanelle*.

en forme de rames, dont la position et le mouvement naturel sont de se jeter en-dehors, et ne peuvent soutenir à terre le corps de l'oiseau que quand il se tient droit à plomb. Dans cette position on conçoit que le battement des ailes ne peut, au lieu de l'élever en l'air, que le renverser en avant, les jambes ne pouvant seconder l'impulsion que le corps reçoit des ailes : ce n'est que par un grand effort qu'il prend son vol à terre; et, comme s'il sentoit combien il y est étranger, on a remarqué qu'il cherche à l'éviter, et que, pour n'y être point poussé, il nage toujours contre le vent; et lorsque par malheur la vague le porte sur le rivage, il y reste en se débattant, et faisant des pieds et des ailes des efforts presque toujours inutiles pour s'élever dans l'air ou pour retourner à l'eau. On le prend donc souvent à la main, malgré les violents coups de bec dont il se défend. Mais son agilité dans l'eau est aussi grande que son impuissance sur terre; il nage, plonge, fend l'onde et court à sa surface en effleurant les vagues avec une surprenante rapidité; on prétend même que ses mouvements ne sont jamais plus vifs, plus prompts et plus rapides, que lorsqu'il est sous l'eau; il y poursuit les poissons jusqu'à une très grande profondeur; les pêcheurs le prennent souvent dans leurs filets; il descend plus bas que les macreuses, qui ne se prennent que sur les bancs de coquillages découverts au reflux, tandis que le grèbe se prend à mer pleine, souvent à plus de vingt pieds de profondeur.

Les grèbes fréquentent également la mer et les eaux douces, quoique les naturalistes n'aient guère parlé que de ceux que l'on voit sur les lacs, les étangs et les anses des rivières. Il y en a plusieurs espèces sur nos mers de Bretagne, de Picardie, et dans la Manche. Le grèbe du lac de Genève, qui se trouve aussi sur celui de Zurich et les autres lacs de la Suisse, et quelquefois sur celui de Nantua, et même sur certains étangs de Bourgogne et de Lorraine, est l'espèce la plus connue. Il est un peu plus gros que la foulque; sa longueur du bec au croupion est d'un pied cinq pouces, et du bec aux ongles d'un pied neuf à dix pouces. Il a tout le dessus du corps d'un brun foncé,

mais lustré , et tout le devant d'un très beau blanc argenté. Comme tous les autres grèbes , il a la tête petite , le bec droit et pointu , aux angles duquel est un petit espace en peau nue et rouge qui s'étend jusqu'à l'œil. Les ailes sont courtes et peu proportionnées à la grosseur du corps : aussi l'oiseau s'élève-t-il difficilement ; mais , ayant pris le vent , il ne laisse pas de fournir un long vol. Sa voix est haute et rude ; la jambe , ou , pour mieux dire , le tarse est élargi et aplati latéralement ; les écailles dont il est couvert forment à sa partie postérieure une double dentelure ; les ongles sont larges et plats. La queue manque absolument à tous les grèbes : ils ont cependant au croupion les tubercules d'où sortent ordinairement les plumes de la queue ; mais ces tubercules sont moindres que dans les autres oiseaux , et il n'en sort qu'un bouquet de petites plumes et non de véritables plumes.

Ces oiseaux sont communément fort gras ; non-seulement ils se nourrissent de petits poissons , mais ils mangent de l'algue et d'autres herbes , et avalent du limon. On trouve aussi assez souvent des plumes blanches dans leur estomac , non qu'ils dévorent des oiseaux , mais apparemment parce qu'ils prennent la plume qui se joue sur l'eau pour un petit poisson. Au reste il est à croire que les grèbes vomissent , comme le cormoran , les restes de la digestion ; du moins trouve-t-on au fond de leur sac des arêtes pelotonnées et sans altération.

Les pêcheurs de Picardie vont sur la côte d'Angleterre dénicher les grèbes , qui en effet ne nichent pas sur celles de France ; ils trouvent ces oiseaux dans des creux de rocher , où apparemment ils volent , faute d'y pouvoir grimper , et d'où il faut que leurs petits se précipitent dans la mer. Mais sur nos grands étangs le grèbe construit son nid avec des roseaux et des jones entrelacés : il est à demi plongé et comme flottant sur l'eau qui cependant ne peut l'emporter ; car il est affermi et arrêté contre les roseaux , et non tout-à-fait à flot , comme le dit Linnæus. On y trouve ordinairement deux œufs , et rarement plus de trois. On voit , dès le mois de juin , les petits grèbes nouveau-nés nager avec leur mère.

Le genre de ces oiseaux est composé de deux familles, qui diffèrent par la grandeur. Nous conserverons aux grands le nom de *grèbes*, et aux petits celui de *castagneux*. Cette division est naturelle, ancienne, et paroît indiquée dans Athénée par les noms de *colymbis* et de *colymbida*; car cet auteur joint constamment à ce dernier l'épithète de *parvus*: cependant il y a dans la famille des grands grèbes des espèces considérablement plus petites les unes que les autres.

LE PETIT GRÈBE.

SECONDE ESPÈCE.

Podiceps cornutus. L.

Celui-ci, n° 942, par exemple, est plus petit que le précédent, et c'est presque la seule différence qui soit entre eux; mais si cette différence est constante, ils ne sont pas de la même espèce, d'autant que le petit grèbe est connu dans la Manche et habite sur la mer, au lieu que le grand grèbe se trouve plus fréquemment dans les eaux douces.

LE GRÈBE HUPPÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Colymbus cristatus. LINN. — *Podiceps cristatus*. LATH.
(Jeune âge.)

Les plumes du sommet de la tête de ce grèbe, n° 944, s'allongent un peu en arrière, et lui forment une espèce de huppe qu'il hausse ou baisse selon qu'il est tranquille ou agité. Il est plus grand que le grèbe commun, ayant au moins deux pieds

du bec aux ongles ; mais il n'en diffère pas par le plumage : tout le devant de son corps est de même d'un beau blanc argenté et le dessus d'un brun noirâtre, avec un peu de blanc dans les ailes ; et ces couleurs forment la livrée générale des grèbes.

Il résulte des notices comparées des ornithologistes que le grèbe huppé se trouve également en mer et sur les lacs, dans la Méditerranée comme sur nos côtes de l'Océan ; son espèce même se trouve dans l'Amérique septentrionale, et nous l'avons reconnue dans l'*acilli* du lac du Mexique de Hernandès.

L'on a observé que les jeunes grèbes de cette espèce, et apparemment il en est de même des autres, n'ont qu'après la mue leur beau blanc satiné ; l'iris de l'œil, qui est toujours fort brillant et rougeâtre, s'enflamme et devient d'un rouge de rubis dans la saison des amours. On assure que cet oiseau détruit beaucoup de jeunes merlans, de frai d'esturgeon, et qu'il ne mange des chevrettes que faute d'autre nourriture¹.

LE PETIT GRÈBE HUPPÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Colymbus auritus. L.

Ce grèbe n'est pas plus gros qu'une sarcelle, et il diffère du précédent non-seulement par la taille, mais encore en ce que les plumes du sommet de la tête qui forment la huppe se séparent en deux petites touffes, et que des taches de brun marron se mêlent au blanc du devant du cou. Quant à l'identité soupçonnée par M. Brisson de cette espèce avec celle du grèbe cendré de Willughby, il est très difficile d'en rien décider, ce dernier naturaliste et Ray ne parlent de leur grèbe cendré que sur un simple dessin de M. Brown.

Observations faites dans la Manche par M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.

LE GRÈBE CORNU¹.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce grèbe porte une huppe noire partagée en arrière et divisée comme en deux cornes : il a de plus une sorte de crinière ou de chevelure enflée, rousse à la racine, noire à la pointe, coupée en rond autour du cou ; ce qui lui donne une physionomie tout étrange, et l'a fait regarder comme une espèce de monstre. Il est un peu plus grand que le grèbe commun ; son plumage est le même, à l'exception de la crinière et des flancs, qui sont roux.

L'espèce de ce grèbe cornu, n° 400, paroît être fort répandue ; on la connoît en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Hollande, en Angleterre. Comme cet oiseau est d'une figure fort singulière, il a été partout remarqué : Fernandès, qui l'a fort bien décrit au Mexique, ajoute qu'il y est surnommé *lièvre d'eau*, sans en dire la raison.

LE PETIT GRÈBE CORNU.

SIXIÈME ESPÈCE.

Colymbus cristatus. L. — *Podiceps cayanus*. LATH.

Il y a la même différence pour la taille entre les deux grèbes cornus qu'entre les deux grèbes huppés : le petit grèbe cornu, n° 404, fig. 2, a les deux pinceaux de plumes qui, partant de derrière les yeux, lui forment des cornes d'un roux orangé ; c'est aussi la couleur du devant du cou et des flancs. Il a le haut du cou et la gorge garnis de plumes renflées, mais non

Latham n'en fait aussi qu'une variété du grèbe commun. (A. R.)



Franker del.

Fournier sc.

1. Le Grèbe cornu. 2. Le Grèbe esclavon.

tranchées ni coupées en cririère : ces plumes sont d'un brun teint de verdâtre ainsi que le dessus de la tête ; le manteau est brun et le plastron est d'un blanc argenté, comme dans les autres grèbes. C'est de celui-ci en particulier que Linnæus dit que le nid est flottant sur l'eau dans les anses. Il ajoute que ce grèbe pond quatre ou cinq œufs et que sa femelle est toute grise.

Il est connu dans la plupart des contrées d'Europe, soit maritimes, soit méditerranées. M. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson. Ainsi il se trouve encore dans l'Amérique septentrionale ; mais cette raison ne paroît pas suffisante pour lui rapporter, avec M. Brisson, l'*yacapitzahoac* de Fernandès, qui à la vérité paroît bien être un grèbe, mais que rien ne caractérise assez pour assurer qu'il est particulièrement de cette espèce ; et quant au *trapazorola* de Gesner, que M. Brisson y rapporte également, il y a beaucoup plus d'apparence que c'est le castagneux, ou tout au moins il est certain que ce n'est pas un grèbe cornu, puisque Gesner dit formellement qu'il n'a nulle espèce de crête.

LE GRÈBE DUC-LAART

SEPTIÈME ESPÈCE.

Colymbus thomensis. L.

Nous conserverons à ce grèbe le nom que lui donnent les habitants de l'île Saint-Thomas, où il a été observé et décrit par le P. Feuillée. Ce qui le distingue le plus est une tache noire qui se trouve au milieu du beau blanc du plastron, et la couleur des ailes, qui est d'un roux pâle. Sa grosseur, dit le P. Feuillée, est celle d'une jeune poule. Il observe aussi que la pointe du bec est légèrement courbée ; caractère qui se marque également dans l'espèce suivante.

LE GRÈBE DE LA LOUISIANE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Podiceps ludovicianus. LATH.

Outre le caractère du bec légèrement courbé, ce grèbe, n° 943, diffère de la plupart des autres, en ce que son plastron n'est pas pleinement blanc, mais fort chargé aux flancs de brun et de noirâtre, avec le devant du cou de cette dernière teinte. Il est aussi moins grand que le grèbe commun.

LE GRÈBE A JOUES GRISES,

OU LE JOUGRIS.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Podiceps subcristatus. MEYER. *Podiceps rubricollis.* L.

Pour dénommer particulièrement des espèces qui sont en grand nombre et dont les différences sont souvent peu sensibles, il faut quelquefois se contenter de petits caractères qu'autrement on ne penserait pas à relever : telle est la nécessité qui a fait donner à ce grèbe, n° 931, le nom de *jougris*, parce qu'en effet il a les joues et la mentonnière grises ; le devant de son cou est roux, et son manteau d'un brun noir. Il est à peu près de la grandeur du grèbe cornu.

LE GRAND GRÈBE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Podiceps cayennensis. LATH.

C'est moins par les dimensions de son corps que par la longueur de son cou que ce grèbe, n^o 404, fig. 1 est le plus grand des oiseaux de ce genre; cette longueur du cou fait qu'il a la tête de trois ou quatre pouces plus élevée que celle du grèbe commun, quoiqu'il ne soit ni plus gros ni plus grand. Il a le manteau brun, le devant du corps d'un roux brun, couleur qui s'étend sur les flancs et qui ombrage le blanc du plastron, lequel n'est guère net qu'au milieu de l'estomac. Il se trouve à Cayenne.

Par l'énumération que nous venons de faire on voit que les espèces de la famille du grèbe sont répandues dans les deux continents. Elles semblent aussi s'être portées d'un pôle à l'autre: le *kaarsaak* et l'*esarokitsok* des Groenlandois sont, à ce qu'il paroît, des grèbes; et du côté du pôle austral, M. de Bougainville a trouvé aux îles Malouines deux oiseaux qui nous paroissent être des grèbes plutôt que des plongeurs.

LE CASTAGNEUX.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Colymbus minor. L. *Podiceps minor*. L.

Nous avons dit que le castagneux est un grèbe beaucoup moins grand que tous les autres; on peut même ajouter qu'à l'exception du petit pétrel c'est le plus petit de tous les oiseaux

navigateurs : il ressemble aussi au pétrel par le duvet dont il est couvert au lieu de plumes ; mais du reste il a le bec, les pieds et tout le corps entièrement conformés comme les grèbes. Il porte à peu près les mêmes couleurs ; mais comme il a du brun châtain ou couleur de marron sur le dos, on lui a donné le nom de *castagneux*. Dans quelques individus le devant du corps est gris et non pas d'un blanc lustré ; d'autres sont plus noirâtres que bruns sur le dos, et cette variété dans les couleurs a été désignée par Aldrovande. Le castagneux, n° 905, n'a pas plus que le grèbe la faculté de se tenir et de marcher sur la terre ; ses jambes traînantes et jetées en arrière ne peuvent s'y soutenir et ne lui servent qu'à nager. Il a peine à prendre son vol ; mais une fois élevé, il ne laisse pas d'aller loin. On le voit sur les rivières tout l'hiver, temps auquel il est fort gras ; mais quoiqu'on l'ait nommé *grèbe de rivière*, on en voit aussi sur la mer, où il mange des chevrettes, des éperlans, de même qu'il se nourrit de petites écrevisses et de menus poissons dans les eaux douces. Nous lui avons trouvé dans l'estomac des grains de sable ; il a ce viscère musculeux et revêtu intérieurement d'une membrane glanduleuse, épaisse et peu adhérente ; les intestins, comme l'observe Belon, sont très grêles ; les deux jambes sont attachées au derrière du corps par une membrane qui déborde quand les jambes s'étendent, et qui est attachée fort près de l'articulation du tarse ; au dessus du croupion sont, en place de queue, deux petits pinceaux de duvet qui sortent chacun d'un tubercule ; on remarque encore que les membranes des doigts sont encadrées d'une bordure dentelée de petites écailles symétriquement rangées.

Au reste nous croyons que le *tropazorola* de Gesner est notre castagneux. Ce naturaliste dit que c'est le premier oiseau qui reparoisse après l'hiver sur les lacs de Suisse.

LE CASTAGNEUX DES PHILIPPINES.

SECONDE ESPÈCE.

Podiceps minor. LATH. (*Var.*)

Quoique ce castagneux, n° 945, soit un peu plus grand que celui d'Europe, et qu'il en diffère par deux grands traits de couleur rousse qui lui teignent les joues et les côtés du cou, ainsi que par une teinte de pourpre jetée sur son manteau, ce n'est peut-être que le même oiseau modifié par le climat. Nous pourrions prononcer plus affirmativement, si les limites qui séparent les espèces ou la chaîne qui les unit nous étoient mieux connues; mais qui peut avoir suivi la grande filiation de toutes les généalogies dans la nature? Il faudroit être né avec elle, et avoir pour ainsi dire des observations contemporaines. C'est beaucoup, dans le court espace qu'il nous est permis de saisir, d'observer ses passages, d'indiquer ses nuances, et de soupçonner les transformations infinies qu'elle a pu subir ou faire depuis les temps immenses qu'elle a travaillé ses ouvrages.

LE CASTAGNEUX A BEC CERCLÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Colymbus Podiceps. L.

Un petit ruban noir qui environne le milieu du bec en forme de cercle est le caractère par lequel nous avons cru devoir distinguer ce castagneux; il a de plus une tache noire remarquable à la base de la mandibule inférieure du bec. Son plumage est tout brun, foncé sur la tête et le cou, clair et verdâtre sur

la poitrine. On le trouve sur les étangs d'eau douce. dans les parties inhabitées de la Caroline.

LE CASTAGNEUX

DE SAINT-DOMINGUE

QUATRIÈME ESPÈCE.

Colymbus dominicensis. L.

On voit que la famille des castagneux ou petits grèbes n'est pas moins répandue que celle des grands. Celui-ci, qui se trouve à Saint-Domingue, est encore plus petit que le castagneux d'Europe; sa longueur du bec au croupion n'est guère que de sept pouces et demi : il est noirâtre sur le corps, et gris blanc argenté, tacheté de brun en-dessous.

LA GRÈBE-FOULQUE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Heliornis surinamensis. L.

La nature trace des traits d'union presque partout où nous voudrions marquer des intervalles et faire des coupures; sans quitter brusquement une forme pour passer à une autre, elle emprunte de toutes deux, et compose un être mi-parti qui réunit les deux extrêmes, et remplit jusqu'au moindre vide de l'ensemble d'un tout où rien n'est isolé. Tels sont les traits de l'oiseau grèbe-foulque, n° 893, jusqu'à ce jour inconnu, et qui nous a été envoyé de l'Amérique méridionale. Nous lui avons donné ce nom parce qu'il porte les deux caractères du grèbe et

de la foulque ; il a, comme elle, une queue assez large et d'assez longues ailes ; tout son manteau est d'un brun olivâtre, et tout le devant du corps est d'un très beau blanc ; les doigts et les membranes dont ils sont garnis sont barrés transversalement de raies noires et blanches ou jaunâtres ; ce qui fait un effet agréable. Au reste ce grêbe-foulque qui se trouve à Cayenne est aussi petit que notre castagneux.

LES PLONGEONS ¹

Quoique beaucoup d'oiseaux aquatiques aient l'habitude de plonger même jusqu'au fond de l'eau en poursuivant leur proie, on a donné de préférence le nom de *plongeon* à petite une famille particulière de ces oiseaux plongeurs, qui diffère des autres en ce qu'ils ont le bec droit et pointu, et les trois doigts antérieurs joints ensemble par une membrane entière, qui jette un rebord le long du doigt intérieur, duquel néanmoins le postérieur est séparé. Les plongeurs ont de plus les ongles petits et pointus², la queue très courte et presque nulle, les pieds très plats et placés tout-à-fait à l'arrière du corps, enfin la jambe cachée dans l'abdomen, disposition très propre à l'action de nager, mais très contraire à celle de marcher : en effet les plongeurs, comme les grêbes, sont obligés sur terre à se tenir debout dans une situation droite et presque perpendiculaire, sans pouvoir maintenir l'équilibre dans leurs mouvements, au lieu qu'ils se meuvent dans l'eau d'une manière si preste et si prompte qu'ils évitent la balle en plongeant à l'éclair du feu, au même instant que le coup part : aussi les bons chasseurs, pour

¹ Le plongeur en général se nomme en latin *mergus* ; en hébreu et en persan, *kaath* ; en arabe, *semag* ; en italien, *mergo*, *mergone* ; en anglais, *diver*, *ducker* ; en allemand, *ducher*, *duchent*, *taucher* ; en groenlandois, *naviarsonck*.

² C'est du grêbe et non pas du plongeur qu'il faut entendre ce que Schwenckfeld dit que, seul entre les oiseaux, il a les ongles aplatis : *Mergo unico inter aves lati sunt unguis*.

tirer ces oiseaux, adaptent à leur fusil un morceau de carton qui en laissant la mire libre, dérobe l'éclair de l'amorce à l'œil de l'oiseau.

Nous connoissons cinq espèces dans le genre du plongeon, dont deux, l'une assez grande et l'autre plus petite, se trouvent également sur les eaux douces dans l'intérieur des terres, et sur les eaux salées, près des côtes de la mer; les trois autres espèces paroissent attachées uniquement aux côtes maritimes et spécialement aux mers du nord: nous allons donner la description de chacune en particulier.

LE GRAND PLONGEON.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Colymbus arcticus. L.

Ce plongeon, n° 914, est presque de la grandeur et de la taille de l'oie. Il est connu sur les lacs de Suisse, et le nom de *studer* qu'on lui donne sur celui de Constance marque, selon Gesner, sa pesanteur à terre et l'impuissance de marcher, malgré l'effort qu'il fait des ailes et des pieds à la fois. Il ne prend son essor que sur l'eau; mais dans cet élément ses mouvements sont aussi faciles et aussi légers que vifs et rapides; il plonge à de très grandes profondeurs, et nage entre deux eaux à cent pas de distance sans reparoître pour respirer; une portion d'air renfermée dans la trachée-artère dilatée fournit pendant ce temps à la respiration de cet amphibie ailé, qui semble moins appartenir à l'élément de l'air qu'à celui des eaux. Il en est de même des autres plongeurs et des grèbes; ils parcourent librement et en tout sens les espaces dans l'eau; ils y trouvent leur subsistance, leur abri, leur asile; car si l'oiseau de proie paroît en l'air ou qu'un chasseur se montre sur le rivage, ce n'est point au vol que le plongeon confie sa

fuite et son salut; il plonge, et, caché sous l'eau, se dérobe à l'œil de tous ses ennemis. Mais l'homme, plus puissant encore par l'adresse que par la force, sait lui faire rencontrer des embûches jusqu'au fond de son asile; un filet, une ligne dormante amorcée d'un petit poisson, sont les pièges auxquels l'oiseau se prend en avalant sa proie: ils meurt ainsi en voulant se nourrir, et dans l'élément même sur lequel il est né; car on trouve son nid posé sur l'eau, au milieu des grands joncs dont le pied est baigné.

Aristote observe avec raison que les plongeurs commencent leur nichée dans le premier printemps, et que les mouettes ne nichent qu'à la fin de cette saison ou au commencement de l'été; mais c'est improprement que Pline, qui souvent ne fait que copier ce premier naturaliste, le contredit ici en employant le nom de *mergus* pour désigner un oiseau d'eau qui niche sur les arbres: cette habitude, qui appartient au corimoran et à quelques autres oiseaux d'eau, n'est nullement celle du plongeur, puisqu'il niche au bas des joncs.

Quelques observateurs ont écrit que ce grand plongeur étoit fort silencieux: cependant Gesner lui attribue un cri particulier et fort éclatant; mais apparemment on ne l'entend que rarement.

Au reste Willughby semble reconnoître dans cette espèce une variété qui diffère de la première, en ce que l'oiseau a le dos d'une seule couleur uniforme, au lieu que le grand plongeur commun a le manteau ondé de gris blanc sur gris brun, avec un même brun nué et pointillé de blanchâtre sur le dessus de la tête et du cou, qui de plus est orné vers le bas d'un demi-collier teint des mêmes couleurs, terminées par le beau blanc de la poitrine et du dessous du corps.

LE PETIT PLONGEON.

SECONDE ESPÈCE.

Colymbus septentrionalis. L.

Ce petit plongeon, n° 992, ressemble beaucoup au grand par les couleurs, et a de même tout le devant du corps blanc, le dos et le dessus du cou et de la tête d'un cendré noirâtre tout parsemé de petites gouttes blanches; mais ses dimensions sont bien moindres : les plus gros ont tout au plus un pied neuf pouces du bout du bec à celui de la queue, deux pieds jusqu'au bout des doigts, et deux pieds et demi d'envergure, tandis que le grand plongeon en a plus de quatre, et deux pieds et demi du bec aux ongles. Du reste leurs habitudes naturelles sont à peu près les mêmes.

On voit en tout temps les plongeurs de cette espèce sur nos étangs, qu'ils ne quittent que quand la glace les force à se transporter sur les rivières et les ruisseaux d'eau vive; ils partent pendant la nuit, et ne s'éloignent que le moins qu'ils peuvent de leur premier domicile. L'on avoit déjà remarqué du temps d'Aristote que l'hiver ne les faisoit pas disparaître. Ce philosophe dit aussi que leur ponte est de deux ou trois œufs; mais nos chasseurs assurent qu'elle est de trois ou quatre, et disent que quand on approche du nid la mère se précipite et se plonge, et que les petits tout nouvellement éclos se jettent à l'eau pour la suivre. Au reste c'est toujours avec bruit et avec un mouvement très vif des ailes et de la queue que ces oiseaux nagent et plongent; le mouvement de leurs pieds se dirige en nageant, non d'avant en arrière, mais de côté et se croisant en diagonale. M. Hébert a observé ce mouvement en tenant captif un de ces plongeurs, qui, retenu seulement par un long fil, prenoit toujours cette direction : il paroissoit n'avoir rien perdu

de sa liberté naturelle; il étoit sur une rivière où il trouvoit sa vie en happant de petits poissons.

LE PLONGEON CAT-MARIN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Colymbus stellatus. L.

Ce plongeon, fort semblable à notre petit plongeon d'eau douce, nous a été envoyé des côtes de Picardie, qu'il fréquente, surtout en hiver, et où les pêcheurs l'appellent *cat-marin* (chat de mer), parce qu'il mange et détruit beaucoup de frai de poisson. Souvent ils le prennent dans les filets tendus pour les macreuses, avec lesquelles ce plongeon arrive ordinairement; car on observe qu'il s'éloigne l'été, comme s'il alloit passer cette saison plus au nord : quelques-uns cependant, au rapport des matelots, nichent dans les Sorlingues, sur des rochers où ils ne peuvent arriver qu'en partant de l'eau par un effort de saut, aidé du mouvement des vagues; car sur terre ils sont, comme les autres plongeurs, dans l'impuissance de s'élever par le vol; ils ne peuvent même courir que sur les vagues, qu'ils effleurent rapidement dans une attitude droite et la partie postérieure du corps plongée dans l'eau.

Cet oiseau entre avec la marée dans les embouchures des rivières. Les petits merlans, le frai de l'esturgeon et du congre, sont ses mets de préférence. Comme il nage presque aussi vite que les autres oiseaux volent, et qu'il plonge aussi bien qu'un poisson, il a tous les avantages possibles pour se saisir de cette proie fugitive.

Les jeunes, moins adroits et moins exercés que les vieux, ne mangent que des chevrettes; cependant les uns et les autres, dans toutes les saisons, sont extrêmement gras. M. Baillon, qui a très bien observé ces plongeurs sur les côtes de Picardie,

et qui nous donne ces détails, ajoute que dans cette espèce la femelle diffère du mâle par la taille, étant de deux pouces à peu près au-dessous des dimensions de celui-ci, qui sont de deux pieds trois pouces de la pointe du bec au bout des ongles, et de trois pieds deux pouces de vol. Le plumage des jeunes, jusqu'à la mue, est d'un noir enfumé, sans aucune des taches blanches dont le dos des vieux est parsemé.

Nous rapporterons à cette espèce, comme variété, un plongeon à tête noire, dont M. Brisson a fait sa cinquième espèce, en lui appliquant des phrases de Willughby et de Ray, lesquelles désignent l'*imbrim* ou grand plongeon des mers du nord, dont nous allons parler, et qui ne doivent pas être rapportées aux petits plongeurs.

Au reste une remarque que l'on a faite, sans l'appliquer spécialement à une espèce particulière de plongeurs, c'est que la chair de ces oiseaux devient meilleure lorsqu'ils ont vécu dans la baie de *Lough-Foyle*, près de Londonderry en Irlande, d'une certaine plante dont la tige est tendre et presque aussi douce, dit-on, que celle de la canne à sucre.

L'IMBRIM ¹

OU GRAND PLONGEON DE LA MER DU NORD.

QUATRIÈME ESPÈCE

Colymbus glacialis.

Imbrim, n° 952, est le nom que porte à l'île Féroé ce grand plongeon, connu aux Orcades sous celui d'*embergoose*. Il est plus gros qu'une oie, ayant près de trois pieds du bec aux ongles, et quatre pieds de vol. Il est aussi très remarquable par

Huubrye par les Islandois, selon Anderson, qui dit que cet oiseau ressemble beaucoup au vautour (*geir-fugl*) par sa grosseur et par ses cris; mais ce prétendu vautour est un harle.

un collier échancré en travers du cou et tracé par de petites raies longitudinales alternativement noires et blanches; le fond de couleur dans lequel tranche cette bande est noir, avec des reflets verts au cou et violets sur la tête; le manteau est à fond noir, tout parsemé de mouchetures blanches; tout le dessous du corps est d'un beau blanc.

Ce grand plongeon paroît quelquefois en Angleterre dans les hivers rigoureux¹; mais en tout autre temps il ne quitte pas les mers du nord, et sa retraite ordinaire est aux Orcades, aux îles Féroé, sur les côtes d'Islande et vers le Groenland; car il est aisé de le reconnoître dans le *tuglek* des Groenlandois.

Quelques écrivains du nord, tels que Hoierus, médecin de Berghen, ont avancé que ces oiseaux faisoient leurs nids et leurs pontes sous l'eau, ce qui, loin d'être vrai, n'est pas même vraisemblable; et ce que l'on lit à ce sujet dans les *Transactions philosophiques*, que l'imbrim tient ses œufs sous ses ailes et les couve ainsi en les portant partout avec lui, me paroît également fabuleux. Tout ce qu'on peut inférer de ces contes c'est que probablement cet oiseau niche sur des écueils ou des côtes désertes, et que jusqu'à ce jour aucun observateur n'a vu son nid.

¹ Nous en avons même reçu un qui a été tué cet hiver (1780) sur la côte de Picardie.

LE LUMME,

OU PETIT PLONGEON DE LA MER DU NORD.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Eudytes septentrionalis. ILLIG.—*Colymbus septentr.* L.

Cumme ou *loom*, en lapon, veut dire *boiteux*, et ce nom peint la démarche chancelante de cet oiseau lorsqu'il se trouve à terre, où néanmoins il ne s'expose guère, nageant presque toujours, et nichant à la rive même de l'eau sur les côtes désertes. Peu de gens ont vu son nid, et les Islandois disent qu'il couve ses œufs sous ses ailes en pleine mer, ce qui n'est guère plus vraisemblable que la couvée de l'imbrim sous l'eau.

Le lumme, n° 308, est moins grand que l'imbrim, et n'est que de la taille du canard. Il a le dos noir, parsemé de petits carrés blancs; la gorge noire, ainsi que le devant de la tête, dont le dessus est couvert de plumes grises; le haut du cou est garni de semblables plumes grises, et paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet et en vert; un duvet épais comme celui du cygne revêt toute la peau, et les Lapons se font des bonnets d'hiver de ces bonnes fourrures.

Il paroît que ces plongeurs ne quittent guère la mer du nord, quoique de temps en temps, au rapport de Klein, ils se montrent sur les côtes de la Baltique, et qu'ils soient bien connus dans toute la Suède. Leur principal domicile est sur les côtes de Norwège, d'Islande et de Groenland; ils les fréquentent tout l'été et y font leurs petits, qu'ils élèvent avec des soins et une sollicitude singulière. Anderson nous fournit à ce sujet des détails qui seroient intéressants s'ils étoient tous exacts. Il dit que la ponte n'est que de deux œufs, et qu' aussitôt qu'un petit lumme est assez fort pour quitter le nid le

père et la mère le conduisent à l'eau, l'un volant toujours au-dessus de lui pour le défendre de l'oiseau de proie, l'autre au-dessous pour le recevoir sur le dos en cas de chute ; et que si, malgré ce secours, le petit tombe à terre, les parents s'y précipitent avec lui, et, plutôt que de l'abandonner, se laissent prendre par les hommes ou manger par les renards, qui ne manquent jamais de guetter ces occasions, et qui, dans ces régions glacées et dépourvues de gibier de terre, dirigent toute leur sagacité et toutes leurs ruses à la chasse des oiseaux. Cet auteur ajoute que, quand une fois les lummes ont gagné la mer avec leurs petits, ils ne reviennent plus à terre ; il assure même que les vieux qui par hasard ont perdu leur famille ou qui ont passé le temps de nicher n'y viennent jamais, nageant toujours par troupes de soixante ou de cent. « Si on jette, dit-il, un petit dans la mer devant une de ces troupes, tous les lummes viennent sur-le-champ l'entourer, et chacun s'empresse de l'accompagner, au point de se battre entre eux autour de lui jusqu'à ce que le plus fort l'emmène : mais si par hasard la mère du petit survient, toute la querelle cesse sur-le-champ, et on lui cède son enfant. »

A l'approche de l'hiver ces oiseaux s'éloignent et disparaissent jusqu'au retour du printemps. Anderson conjecture que, déclinant entre le sud et l'ouest, ils se retirent vers l'Amérique, et M. Edwards reconnoît en effet que cette espèce est commune aux mers septentrionales de ce continent et de celui de l'Europe : nous pouvons y ajouter celles du continent de l'Asie ; car le plongeon à gorge rouge venu de Sibérie et donné sous cette indication dans les planches enluminées, n° 308, est exactement le même que celui de la planche 97 d'Edwards, que ce naturaliste donne comme la femelle du lumme, d'après le témoignage non suspect de son correspondant, M. Ishani, bon observateur, qui lui avoit rapporté l'un et l'autre de Groenland.

Dans la saison que les lummes passent sur les côtes de Norvège, leurs différents cris servent aux habitants de présage pour le beau temps ou les pluies ; c'est apparemment par cette

raison qu'ils épargnent la vie de cet oiseau , et qu'ils n'aiment pas même à le trouver pris dans leurs filets.

Linnæus distingue dans cette espèce une variété, et dit, avec Wormius, que le lumme niche à plat sur le rivage, au bord même de l'eau ; sur quoi M. Anderson semble n'être pas d'accord avec lui-même ¹. Au reste le *lumb* du Spitzberg de Martens paroît, suivant l'observation de M. Ray, être différent des lummes du Groenland et d'Islande, puisqu'il a le bec crochu, quoique d'ailleurs son affection pour ses petits, la manière dont il les conduit à la mer en les défendant de l'oiseau de proie, lui donnent beaucoup de rapports avec ces oiseaux par les habitudes naturelles ; et quant aux *loms* du navigateur Barentz, rien n'empêche qu'on ne les regarde comme les mêmes oiseaux que nos lummes, qui peuvent bien en effet fréquenter la Nouvelle-Zemble.

LE HARLE ¹

PREMIÈRE ESPÈCE.

Mergus Merganser. L.

Le harle, dit Belon, fait autant de dégât sur un étang qu'en pourroit faire un bièvre ou castor : c'est pourquoi, ajoute-t-il, le peuple donne le nom de *bièvre* à cet oiseau. Mais Belon pa-

¹ Tome I^{er} de son *Histoire naturelle d'Islande et de Groenland*, p. 93, il dit que le lumme niche sur les rives désertes au bord de l'eau, *tellement qu'il peut rentrer immédiatement de la mer dans son nid, et même boire restant assis sur ses œufs*. Tome II, p. 52, il prétend que les lummes font leurs nids *sur les hauts rochers et sur de petits morceaux saillants de roc*. Cette contrariété ne peut se concilier qu'en disant que ces oiseaux savent placer leurs nids suivant que la côte leur offre pour cela une grève plate ou des bords escarpés.

² En anglais, *goosander*, et la femelle, *dunder sparring-fowl*; en allemand, *meer-rach*, *welisch-eent*; et sur le lac de Constance, *gan* ou *ganner*; en italien, autour du lac Majeur, *garganey*.



Duport del

Harriet sc

1 Le Harle, 2 La Pielle, 3 L'Estor.

roit se tromper ici avec le peuple au sujet du bièvre ou castor qui ne mange pas du poisson, mais de l'écorce et du bois tendre; et c'est à la loutre qu'il falloit comparer cet oiseau ichtyophage, puisque de tous les animaux quadrupèdes aucun ne détruit autant de poisson que la loutre.

Le harle est d'une grosseur intermédiaire entre le canard et l'oie; mais sa taille, son plumage et son vol raccourci lui donnent plus de rapport avec le canard. C'est avec peu de justesse que Gesner lui a donné la dénomination de *merganser* (oie plongeon), par la seule ressemblance du bec à celui du plongeon, puisque cette ressemblance est très imparfaite. Le bec du harle est à peu près cylindrique et droit jusqu'à la pointe, comme celui du plongeon; mais il en diffère en ce que cette pointe est crochue et fléchie en manière d'ongle courbe d'une substance dure et cornée, et il en diffère encore en ce que les bords en sont garnis de dentelures dirigées en arrière. La langue est hérissée de papilles dures et tournées en arrière comme les dentelures du bec, ce qui sert à retenir le poisson glissant, et même à le conduire dans le gosier de l'oiseau: aussi, par une voracité peu mesurée, avale-t-il des poissons beaucoup trop gros pour entrer tout entiers dans son estomac; la tête se loge la première dans l'œsophage, et se digère avant que le corps puisse y descendre.

Le harle nage tout le corps submergé et la tête seule hors de l'eau; il plonge profondément, reste long-temps sous l'eau, et parcourt un grand espace avant de reparoître. Quoiqu'il ait les ailes courtes, son vol est rapide, et le plus souvent il file au-dessus de l'eau, et il paroît alors presque tout blanc: aussi l'appelle-t-on *harle blanc* en quelques endroits, comme en Brie, où il est assez rare. Cependant il a le devant du corps lavé de jaune pâle; le dessus du cou avec toute la tête est d'un noir changeant en vert par reflets; et la plume, qui en est fine, soyeuse, longue et relevée en hérisson depuis la nuque jusque sur le front, grossit beaucoup le volume de la tête. Le dos est de trois couleurs, noir sur le haut et sur les grandes penes des ailes, blanc sur les moyennes et la plupart des couvertures,

et joliment liseré de gris sur blanc au croupion; la queue est grise; les yeux, les pieds et une partie du bec sont rouges.

Le harle est, comme on voit, un fort bel oiseau; mais sa chair est sèche et mauvaise à manger¹. La forme de son corps est large et sensiblement aplatie sur le dos. On a observé que la trachée-artère a trois renflements, dont le dernier, près de la bifurcation, renferme un labyrinthe osseux : cet appareil contient l'air que l'oiseau peut respirer sous l'eau. Belon dit aussi avoir remarqué que la queue du harle est souvent comme froissée et rebroussée par le bout, et qu'il se perche et fait son nid, comme le cormoran, sur les arbres ou dans les rochers; mais Aldrovande dit au contraire, et avec plus de vraisemblance, que le harle niche au rivage et ne quitte pas les eaux. Nous n'avons pas eu occasion de vérifier ce fait : ces oiseaux ne paroissent que de loin à loin dans nos provinces de France; et toutes les notices que nous en avons reçues nous apprennent seulement qu'il se trouve en différents lieux et toujours en hiver. On croit en Suisse que son apparition sur les lacs annonce un grand hiver; et quoique cet oiseau doive être assez connu sur la Loire, puisque c'est là, suivant Belon, qu'on lui a imposé le nom de *harle* ou *herle*, il semble, d'après cet observateur lui-même, qu'il se transporte en hiver dans des climats beaucoup plus méridionaux; car il est du nombre des oiseaux qui viennent du nord jusqu'en Égypte pour y passer l'hiver, suivant Belon, quoique, d'après ses propres observations, il paroisse que cet oiseau se trouve sur le Nil en toute autre saison que celle de l'hiver, ce qui est assez difficile à concilier.

Quoi qu'il en soit, les harles ne sont pas plus communs en Angleterre qu'en France, et cependant ils se portent jusqu'en Norwège, en Islande, et peut-être plus avant dans le nord. On reconnoît dans le harle le *geir-fugi* des Islandois, auquel Anderson donne mal à propos le nom de *vautour*, à moins qu'on ne suppose que le harle, par sa voracité, est le vautour de la mer. Mais il paroît que ces oiseaux n'habitent pas constamment

¹ Belon rapporte le proverbe populaire que *qui voudroit régaler le diable lui serviroit bièvre et cormoran.*

la côte d'Islande, puisque les habitants à chacune de leurs apparitions ne manquent pas d'attendre quelque grand événement.

Dans le genre du harle la femelle, n° 953, est constamment et considérablement plus petite que le mâle, n° 951. Elle en diffère aussi, comme dans la plupart des espèces d'oiseaux d'eau, par ses couleurs : elle a la tête rousse et le manteau gris ; et c'est de cette femelle, décrite par Belon sous le nom de *bièvre*, que M. Brisson fait son septième harle, comme on peut s'en convaincre en comparant sa notice, page 254, et sa figure, planche 25 avec notre planche enluminée, n° 953, qui représente cette femelle.

LE HARLE HUPPÉ.

SECONDE ESPÈCE.

Mergus serrator. L.

Le harle commun que nous venons de décrire n'a qu'un toupet et non pas une huppe : celui-ci, n° 207, porte une huppe bien formée, bien détachée de la tête et composée de brins fins et longs, dirigés de l'occiput en arrière. Il est de la grosseur du canard ; sa tête et le haut du cou sont d'un noir violet changeant en vert doré ; la poitrine est d'un roux varié de blanc ; le dos noir ; le croupion et les flancs sont rayés en zigzags de brun et de gris blanc ; l'aile est variée de noir et de brun, de blanc et de cendré. Il y a des deux côtés de la poitrine vers les épaules d'assez longues plumes blanches bordées de noir qui recouvrent le coude de l'aile lorsqu'elle est pliée. Le bec et les pieds sont rouges. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un roux terne, le dos gris, et tout le devant du corps blanc, foiblement teint de fauve sur la poitrine.

Suivant Willughby, cette espèce est très commune sur les lagunes de Venise; et comme Muller témoigne qu'on la trouve en Danemarck, en Norwège, et que Linnæus dit qu'elle habite aussi en Laponie, il est très probable qu'elle fréquente les contrées intermédiaires; et en effet Schwenckfeld assure que cet oiseau passe en Silésie, où on les voit au commencement de l'hiver sur les étangs dans les montagnes. M. Salerne dit qu'il est fort commun sur la Loire; mais, par la manière dont il en parle, il paroît l'avoir très mal observé.

LA PIETTE, OU LE PETIT HARLE HUPPE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Mergus albellus. L.

La piette est un joli petit harle à plumage pie, et auquel on a donné quelquefois le nom de *religieuse*, sans doute à cause de la netteté de sa belle robe blanche, de son manteau noir et de sa tête coiffée en effilés blancs, couchés en mentonnière et relevés en forme de bandeau, que coupe par derrière un petit lambeau de voile d'un violet vert obscur; un demi-collier noir sur le haut du cou achève la parure modeste et piquante de cette petite religieuse ailée. Elle est aussi fort commune, sous le nom de *piette*, sur les rivières d'Are et de Somme en Picardie, où il n'est pas de paysan, dit Belon, qui ne le sache nommer. Elle est un peu plus grande que la sarcelle, mais moindre que le morillon; elle a le bec noir et les pieds d'un gris plombé; l'étendue du blanc et du noir dans son plumage est fort sujette à varier, de sorte que quelquefois il est presque tout blanc. La femelle, n° 450, n'est pas aussi belle que le mâle, n° 449; elle n'a point de huppe; sa tête est rousse et le manteau est gris.

LE HARLE A MANTEAU NOIR ¹

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous réunissons ici sous la même espèce le harle noir et le harle blanc et noir de M. Brisson, qui sont les troisième et sixième harles de Schwenckfeld, parce qu'il nous paroît qu'il y a entre eux moins de différences que l'on n'en observe dans ce genre entre le mâle et la femelle, d'autant plus que ces deux harles sont à peu près de la même taille. Belon, qui en a décrit un sous le nom de *tiers*, dit qu'on l'appelle ainsi parce qu'il est comme moyen ou *en tiers entre la canne et le morillon*, et que les ailes par leur bigarrure imitent la variété des ailes du morillon; mais il a tort de joindre son harle *tiers* à cet oiseau, puisque le bec est entièrement différent de celui du morillon; et quant à sa taille, elle est plus approchante de celle du canard. Au reste il a la tête, le dessus du cou, le dos, les grandes pennes de l'aile et le croupion noirs, et tout le devant du corps d'un beau blanc, avec la queue brune. Cette description convient donc en entier au harle blanc et noir de M. Brisson, et elle convient également à son harle noir, excepté qu'au cou de celui-ci on voit du rouge bai, et qu'il a la queue noire. Tous deux ont le bec et les pieds rouges. Schwenckfed, en disant du premier qu'on le voit rarement en Silésie, n'insinue pas que le dernier y soit plus commun en observant qu'il paroît quelques-uns de ces oiseaux sur les rivières au mois de mars, à la fonte des glaces.

¹ Variété du harle huppé. (A. R.)

LE HARLE ÉTOILÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Mergus minutus. L.

La grande différence de livrée entre le mâle et la femelle dans le genre des harles a causé plus d'un double emploi dans l'énumération de leurs espèces, comme on peut le remarquer dans les listes de nos nomenclateurs : nous soupçonnons fortement qu'il y a encore ici une de ces méprises qui ne sont que trop communes en nomenclature ; il nous paroît que l'espèce de ce harle étoilé, mieux décrite et mieux connue, ne sera peut-être qu'une femelle des espèces précédentes. Willughby le pensoit ainsi : il dit que ce même harle étoilé, qui est le *mergus glacialis* de Gesner, n'est que la femelle de la piette ; et ce qui semble le prouver, c'est que le *mergus glacialis* se trouve quelquefois tout blanc, particularité qui appartient à la piette. Quoi qu'il en soit, M. Brisson tire la dénomination de *harle étoilé* d'une tache blanche figurée en étoile que porte, à ce qu'il dit, ce harle au-dessous d'une tache noire qui lui enveloppe les yeux ; le dessus de la tête est d'un rouge bai ; le manteau d'un brun noirâtre ; tout le devant du corps est blanc et l'aile est mi-partie de blanc et de noir ; le bec est noir ou de couleur plombée, comme dans la piette ; et la grosseur de ces deux oiseaux est à peu près la même. Gesner dit que ce harle porte en Suisse le nom de *canard des glaces* (*y sentle*), parce qu'il ne paroît sur les lacs qu'un peu avant le grand froid qui vient les glacer.

LE HARLE COURONNÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Mergus cucullatus. L.

Ce harle, qui se trouve en Virginie, est très remarquable par sa tête couronnée d'un beau limbe, noir à la circonférence et blanc au milieu, et formé de plumes relevées en disque; ce qui fait un bel effet, mais qui ne paroît bien que dans l'oiseau vivant, et que, par cette raison, notre planche enluminée ne rend pas. On le voit dans la belle figure que Catesby a donnée de cet oiseau qu'il a dessiné vivant. Sa poitrine et son ventre sont blancs; le bec, la face, le cou et le dos sont noirs; les plumes de la queue et de l'aile brunes; celles de l'aile les plus intérieures sont noires et marquées d'un trait blanc. Ce harle est à peu près de la grosseur du canard. La femelle, n° 936, est toute brune, et sa huppe est plus petite que celle du mâle, n° 935. Fernandès a décrit l'un et l'autre sous le nom mexicain d'*ecatotoll*, en y ajoutant le surnom de *avis venti* (oiseau de vent) sans en indiquer la raison. Ces oiseaux se trouvent au Mexique et à la Caroline aussi bien qu'en Virginie, et se tiennent souvent sur les rivières et les étangs.

LE PÉLICAN¹

Pelicanus onocrotalus. L.

Le pélican est plus remarquable, plus intéressant pour un naturaliste par la hauteur de sa taille et par le grand sac qu'il

En latin, *onocrotalus*; et en ancien latin, *truo*; en espagnol, *groto*, en italien, *agrotto*; à Rome, *truo*; et vers Siègne et Mantoue, *agrotti*; en anglois, *pelecane*; en allemand, *meergans*, *schneegans*; et en Autriche, *ohncogel*.

porte sous le bec, que par la célébrité fabuleuse de son nom, consacré dans les emblèmes religieux des peuples ignorants. On a représenté sous sa figure la tendresse paternelle se déchirant le sein pour nourrir de son sang sa famille languissante; mais cette fable que les Égyptiens racontaient déjà du vautour ne doit pas s'appliquer au pélican, qui vit dans l'abondance¹, et auquel la nature a donné de plus qu'aux autres oiseaux pêcheurs une grande poche, dans laquelle il porte et met en réserve l'ample provision du produit de sa pêche.

Le pélican, n^o 87, égale ou même surpasse en grandeur le cygne², et ce seroit le plus grand des oiseaux si l'albatros n'étoit pas pas plus épais, et si le flammant n'avoit pas les jambes beaucoup plus hautes. Le pélican les a au contraire très basses, tandis que ses ailes sont si largement étendues que l'envergure en est de onze ou douze pieds³. Il se soutient donc très aisément et très long-temps dans l'air; il s'y balance avec légèreté, et ne change de place que pour tomber à plomb sur sa proie, qui ne peut échapper; car la violence du choc et la grande étendue des ailes qui frappent et couvrent la surface de l'eau la font bouillonner, tourner, et étourdissent en même temps le poisson, qui dès lors ne peut fuir. C'est de cette manière que les pélicans pêchent lorsqu'ils sont seuls; mais en troupes ils savent varier leurs manœuvres et agir de concert: on les voit se disposer en ligne et nager de compagnie en formant un grand cercle qu'ils resserrent peu à peu pour y renfermer le poisson, et se partager la capture à leur aise.

Ces oiseaux prennent pour pêcher les heures du matin et du soir où le poisson est le plus en mouvement, et choisissent les lieux où il est le plus abondant: c'est un spectacle de les voir

¹ Saint Augustin et saint Jérôme paroissent être les auteurs de l'application de cette fable, originellement égyptienne, au pélican.

² M. Edwards estime celui qu'il décrit du double plus grand et plus gros que le cygne. «Celui dont parle Ellis étoit, dit-il, deux fois plus fort qu'un gros cygne.»

³ Les pélicans décrits par MM. de l'Académie des Sciences avoient onze pieds d'envergure; ce qui est, suivant leur remarque, le double des cygnes et des aigles.

raser l'eau, s'élever de quelques piques au-dessus, et tomber le cou roide et leur sac à demi plein, puis, se relevant avec effort, retomber de nouveau, et continuer ce manège jusqu'à ce que cette large besace soit entièrement remplie; ils vont alors manger et digérer à l'aise sur quelque pointe de rocher, où ils restent en repos et comme assoupiés jusqu'au soir.

Il me paroît qu'il seroit possible de tirer parti de cet instinct du pélican, qui n'avale pas sa proie d'abord, mais l'accumule en provision, et qu'on pourroit en faire, comme du cormoran, un pêcheur domestique; et l'on assure que les Chinois y ont réussi. Labat raconte aussi que des sauvages avoient dressé un pélican qu'ils envoioient le matin après l'avoir rougi de rocou, et qui le soir revenoit au carbet le sac plein de poissons qu'ils lui faisoient dégorger.

Cet oiseau doit être un excellent nageur : il est parfaitement *palmipède*, ayant les quatre doigts réunis par une seule pièce de membraue; cette peau et les pieds sont rouges ou jaunes suivant l'âge. Il paroît aussi que c'est avec l'âge qu'il prend cette belle teinte de couleur rose tendre et comme transparente qui semble donner à son plumage le lustre d'un vernis.

Les plumes du cou ne sont qu'un duvet court; celles de la nuque sont plus allongées, et forment une espèce de crête ou de petite huppe¹. La tête est aplatie par les côtés, les yeux sont petits et placés dans deux larges joues nues, la queue est composée de dix-huit pennes. Les couleurs du bec sont du jaune et rouge pâle sur un fond gris, avec des traits de rouge vif sur le milieu et vers l'extrémité; ce bec est aplati en dessus comme une large lame relevée d'une arête sur sa longueur et se terminant par une pointe en croc; le dedans de cette lame, qui fait la mandibule supérieure, présente cinq nervures saillantes, dont les deux extérieures forment des bords tranchants; la mandibule inférieure ne consiste qu'en deux branches flexi-

¹ C'est ce que Belon exagère dans sa figure, en lui donnant un panache qu'il compare mal-à-propos à celui du vanneau; en quoi Gesner et Aldrovande l'ont suivi dans les leurs. Celle de Gesner est encore plus vicieuse, en ce qu'elle porte cinq doigts.

bles qui se prêtent à l'extension de la poche membraneuse qui leur est attachée, et qui pend au-dessous comme un sac en forme de nasse. Cette poche peut contenir plus de vingt pintes de liquide; elle est si large et si longue qu'on peut y placer le pied ou y faire entrer le bras jusqu'au coude. Ellis dit avoir vu un homme y cacher sa tête; ce qui ne nous fera pourtant pas croire ce que dit Sanctius qu'un de ces oiseaux laissa tomber du haut des airs un enfant nègre qu'il avoit emporté dans son sac.

Ce gros oiseau paroît susceptible de quelque éducation, et même d'une certaine gaieté, malgré sa pesanteur; il n'a rien de farouche, et s'habitue volontiers avec l'homme¹. Belon en vit un dans l'île de Rhodes qui se promenoit familièrement par la ville; et Culmann, dans Gesner, raconte l'histoire fameuse de ce pélican qui suivoit l'empereur Maximilien, volant sur l'armée quand elle étoit en marche, et s'élevant quelquefois si haut qu'il ne paroisoit plus que comme une hirondelle, quoiqu'il eût quinze pieds (du Rhin) d'un bout des ailes à l'autre.

Cette grande puissance de vol seroit néanmoins étonnante dans un oiseau qui pèse vingt-quatre ou vingt-cinq livres, si elle n'étoit merveilleusement secondée par la grande quantité d'air dont son corps se gonfle, et aussi par la légèreté de sa charpente: tout son squelette ne pèse pas une livre et demie; les os en sont si minces qu'ils ont de la transparence; et Aldrovande prétend qu'ils sont sans moelle. C'est sans doute à la nature de ces parties solides qui ne s'ossifient que tard que le pélican doit sa très longue vie². L'on a même observé qu'en captivité il vivoit plus long-temps que la plupart des autres oiseaux.

Au reste le pélican, sans être tout-à-fait étranger à nos contrées, y est pourtant assez rare, surtout dans l'intérieur des

¹ Rzaczynski parle d'un pélican nourri pendant quarante ans à la cour de Bavière, qui se plaisoit beaucoup en compagnie, et paroisoit prendre un plaisir singulier à entendre de la musique.

² Turner parle d'un pélican privé qui vécut cinquante ans. On conserva pendant quatre-vingts celui dont Culmann fait l'histoire, et dans sa vieillesse il étoit nourri, par ordre de l'empereur à quatre écus par jour.

terres. Nous avons au Cabinet les dépouilles de deux de ces oiseaux, l'un tué en Dauphiné et l'autre sur la Saône. Gesner fait mention d'un qui fut pris sur le lac de Zurich, et qui fut regardé comme un oiseau inconnu. Il n'est pas commun dans le nord de l'Allemagne, quoiqu'il y en ait un grand nombre dans les provinces méridionales qu'arrose le Danube. Ce séjour sur le Danube est une habitude ancienne à ces oiseaux ; car Aristote, les rangeant au nombre de ceux qui s'attroupent, dit qu'ils s'envolent du Strymon, et que, s'attendant les uns les autres au passage de la montagne, ils vont s'abattre tous ensemble et nicher sur les rives du Danube. Ce fleuve et le Strymon paroissent donc limiter les contrées où ils se portent en troupes du nord au midi dans notre continent ; et c'est faute d'avoir bien connu leur route que Pline les fait venir des extrémités septentrionales de la Gaule, car ils y sont étrangers, et paroissent l'être encore plus en Suède et dans les climats plus septentrionaux, du moins si l'on en juge par le silence des naturalistes du nord ; car ce qu'en dit Olaüs-Magnus n'est qu'une compilation mal digérée de ce que les anciens ont écrit sur l'*Onocrotale*, sans aucun fait qui prouve son passage ou son séjour dans les contrées du nord. Il ne paroît pas même fréquenter l'Angleterre, puisque les auteurs de la *Zoologie britannique* ne le comptent pas dans le nombre de leurs animaux bretons, et que Charleton rapporte qu'on voyoit de son temps dans le parc de Windsor des pélicans envoyés de Russie. Il s'en trouve en effet, et même assez fréquemment, sur les lacs de la Russie Rouge et de la Lithuanie, de même qu'en Volhinie, en Podolie et en Pokucie, comme le témoigne Rzaczynski ; mais non pas jusque dans les parties les plus septentrionales de la Moscovie, comme le prétend Ellis. En général ces oiseaux paroissent appartenir spécialement aux climats plus chauds que froids. On en tua un de la plus grande taille et qui pesoit vingt-cinq livres dans l'île de Majorque, près de la baie d'Alcudia, en juin 1773. Il en paroît tous les ans régulièrement sur les

M. de Piolenc nous mande qu'il en a tué un dans un marais près d'Arles ; et M. Lottinger un autre sur un étang entre Dieuze et Sarrebourg.

lacs de Mantoue et d'Orbitello. On voit d'ailleurs par un passage de Martial que les pélicans étoient communs dans le territoire de Ravenne. On les trouve aussi dans l'Asie mineure, dans la Grèce, et dans plusieurs endroits de la mer Méditerranée et de la Propontide. Belon a même observé leur passage, étant en mer, entre Rhodes et Alexandrie : ils voloient en troupes du nord au midi, se dirigeant vers l'Égypte ; et ce même observateur jouit une seconde fois de ce spectacle vers les confins de l'Arabie et de la Palestine. Enfin les voyageurs nous disent que les lacs de la Judée et de l'Égypte, les rives du Nil en hiver, et celles du Strymon en été, vues du haut des collines, paroissent blanches par le grand nombre de pélicans qui les couvrent.

En rassemblant les témoignages des différents navigateurs, nous voyons que les pélicans se trouvent dans toutes les contrées méridionales de notre continent, et qu'ils se retrouvent avec peu de différence et en plus grand nombre dans celles du Nouveau-Monde. Ils sont très communs en Afrique sur les bords du Sénégal et de la Gambia, où les Nègres leur donnent le nom de *pokko* : la grande langue de terre qui barre l'embouchure de la première de ces rivières en est remplie. On en trouve de même à Loango et sur les côtes d'Angola, de Sierra-Leona et de Guinée. Sur la baie de Saldana ils sont mêlés à la multitude d'oiseaux qui semble remplir l'air et la mer de cette plage. On les trouve à Madagascar, à Siam, à la Chine, aux îles de la Sonde et aux Philippines, surtout aux pêcheries du grand lac de Manille. On en rencontre quelquefois en mer ; et enfin on en a vu sur les terres lointaines de l'Océan indien, comme à la Nouvelle-Hollande, où M. Cook dit qu'ils sont d'une grosseur extraordinaire.

En Amérique on a reconnu des pélicans depuis les Antilles et la terre ferme, l'isthme de Panama et la baie de Campêche, jusqu'à la Louisiane et aux terres voisines de la baie d'Hudson. On en voit aussi sur les îles et les anses inhabitées près de Saint-Domingue, et en plus grande quantité sur ces petites îles couvertes de la plus belle verdure qui avoisinent la Guade-

loupe, et que différentes espèces d'oiseaux semblent s'être partagées pour leur servir de retraite. L'une de ces îles a même été nommée *l'île aux grands gosiers*. Ils grossissent encore les peuplades des oiseaux qui habitent l'île d'*Aves*; la côte très poissonneuse des Sambales les attire en grand nombre; et dans celle de Panama on les voit fondre en troupes sur les banes de sardines que les grandes marées y poussent; enfin tous les écueils et les îlets voisins sont couverts de ces oiseaux en si grand nombre qu'on en charge des canots, et qu'on en fond la graisse dont on se sert comme d'huile.

Le pélican pêche en eau douce comme en mer, et dès lors on ne doit pas être surpris de le trouver sur les grandes rivières; mais il est singulier qu'il ne s'en tienne pas aux terres basses et humides arrosées par de grandes rivières, et qu'il fréquente aussi les pays les plus secs, comme l'Arabie et la Perse, où il est connu sous le nom de *porteur d'eau (tacab)*. On a observé que, comme il est obligé d'éloigner son nid des eaux trop fréquentées par les caravanes, il porte de très loin de l'eau douce dans son sac à ses petits. Les bons musulmans disent très religieusement que Dieu a ordonné à cet oiseau de fréquenter le désert pour abreuver au besoin les pèlerins qui vont à la Mecque, comme autrefois il envoya le corbeau qui nourrit Élie dans la solitude. Aussi les Égyptiens, en faisant allusion à la manière dont ce grand oiseau garde de l'eau dans sa poche, l'ont surnommé le *chameau de la rivière*.

Au reste il ne faut pas confondre le pélican de Barbarie dont parle le docteur Shaw avec le véritable pélican, puisque ce voyageur dit qu'il n'est pas plus gros qu'un vanneau. Il en est de même du pélican de Kolbe, qui est l'oiseau spatule. Pigafetta, après avoir bien reconnu le pélican à la côte d'Angola, se trompe en donnant son nom à un oiseau de Loango à jambes hautes comme le héron. Nous doutons aussi beaucoup que l'*alcatraz*, que quelques voyageurs disent avoir rencontré en pleine mer, entre l'Afrique et l'Amérique, soit notre pélican, quoique les Espagnols des Philippines et du Mexique lui aient donné le nom d'*alcatraz*; car le pélican s'éloigne peu des

côtes, et sa rencontre sur mer annonce la proximité de la terre.

Des deux noms *pelecan* et *onocrotale* que les anciens ont donné à ce grand oiseau le dernier a rapport à son étrange voix, qu'ils ont comparée au braiement d'un âne. Klein imagine qu'il rend ce son bruyant le cou plongé dans l'eau; mais ce fait paroît emprunté du butor, car le pélican fait entendre sa voix rauque loin de l'eau, et jette en plein air ses plus hauts cris. Élien décrit et caractérise bien le pélican sous le nom de *cela*; mais l'on ne sait pas pourquoi il le donne pour un oiseau des Indes, puisqu'il se trouve et sans doute se trouvoit dès lors dans la Grèce.

Le premier nom *pelecan* a été le sujet d'une méprise des traducteurs d'Aristote, et même de Cicéron et de Pline; on a traduit *pelecan* par *platea*, ce qui a fait confondre le pélican avec la spatule; et Aristote lui-même, en disant du *pelecan* qu'il avale des coquillages minces et les rejette à demi digérés pour en séparer les écailles, lui attribue une habitude qui convient mieux à la spatule, vu la structure de son œsophage; car le sac du pélican n'est pas un estomac où la digestion soit seulement commencée, et c'est improprement que Pline compare la manière dont l'onocrotale (pélican) avale et reprend ses aliments à celle des animaux qui ruminent. « Il n'y a rien ici, dit très bien M. Perrault, qui ne soit dans le plan général de l'organisation des oiseaux; tous ont un jabot dans lequel se resserre leur nourriture: le pélican l'a au dehors et le porte sous le bec, au lieu de l'avoir caché en dedans et placé au bas de l'œsophage; mais ce jabot extérieur n'a point la chaleur digestive de celui des autres oiseaux, et le pélican rapporte frais dans cette poche les poissons de sa pêche à ses petits. Pour les dégorger il ne fait que presser ce sac sur sa poitrine; et c'est cet acte très naturel qui peut avoir donné lieu à la fable si généralement répandue que le pélican s'ouvre la poitrine pour nourrir ses petits de sa propre substance. »

Le nid du pélican se trouve communément au bord des eaux; il le pose à plate terre, et c'est par erreur et en confondant, à ce qu'il paroît, la spatule avec le pélican, que M. Salerne dit

qu'il niche sur les arbres. Il est vrai qu'il s'y perche malgré sa pesanteur et ses larges pieds palmés; et cette habitude, qui nous eût moins étonné dans les pélicans d'Amérique, parce que plusieurs oiseaux d'eau s'y perchent¹, se trouve également dans les pélicans d'Afrique et d'autres parties de notre continent.

Du reste cet oiseau, aussi vorace que grand déprédateur, engloutit dans une seule pêche autant de poisson qu'il en faudroit pour le repas de six hommes. Il avale aisément un poisson de sept ou huit livres; on assure qu'il mange aussi des rats et d'autres petits animaux. Pison dit avoir vu avaler un petit chat vivant par un pélican si familier qu'il venoit au marché, où les pêcheurs se liâtoient de lui lier son sac, sans quoi il leur enlevait subtilement quelques pièces de poisson.

Il mange de côté, et quand on lui jette un morceau il le happe. Cette poche où il emmagasine toutes ses captures est composée de deux peaux; l'interne est continue à la membrane de l'œsophage, l'extérieure n'est qu'un prolongement de la peau du cou; les rides qui la plissent servent à retirer le sac lorsque étant vide il devient flasque. On se sert de ces poches de pélican comme de vessie pour enfermer le tabac à fumer: aussi les appelle-t-on dans nos îles *blagues* ou *blades*, du mot anglois *bladder*, qui signifie *vessie*. On prétend que ces peaux préparées sont plus belles et plus douces que les peaux d'agneau; quelques marins s'en font des bonnets, les Siamois en filent des cordes d'instrument, et les pêcheurs du Nil se servent du sac, encore attaché à la mâchoire, pour en faire des vases propres à rejeter l'eau de leurs bateaux, ou pour en contenir et garder; car cette peau ne se pénètre ni ne se corrompt par son séjour dans l'eau.

Il semble que la nature ait pourvu par une attention singulière à ce que le pélican ne fût point suffoqué quand, pour engloutir sa proie, il ouvre à l'eau sa poche tout entière; la trachée-artère, quittant alors les vertèbres du cou, se jette en de-

¹ Voyez l'article des *Tinamous* et des *Perdrix de la Guiane*, t. XVII, p. 355 et 363.

vant, et, s'attachant sous cette poche y cause un gonflement très sensible : en même temps deux muscles en sphincter resserrent l'œsophage de manière à fermer toute entrée à l'eau. Au fond de cette même poche est cachée une langue si courte qu'on a cru que l'oiseau n'en avoit point. Les narines sont aussi presque invisibles et placées à la racine du bec, le cœur est très grand, la rate très petite, les cœcums également petits, et bien moindres que dans l'oie, le canard et le cygne. Enfin Aldrovande assure que le pélican n'a que douze côtes, et il observe qu'une forte membrane fournie de muscles épais recouvre les bras des ailes.

Mais une observation très intéressante est celle de M. Méry et du P. Tachard sur l'air répandu sous la peau du corps entier du pélican; on peut même dire que cette observation est un fait général qui s'est manifesté d'une manière plus évidente dans le pélican, mais qui peut se reconnoître dans tous les oiseaux, et que M. Lorry, célèbre et savant médecin de Paris, a démontré par la communication de l'air jusque dans les os et les tuyaux des plumes des oiseaux. Dans le pélican l'air passe de la poitrine dans les sinus axillaires, d'où il s'insinue dans les vésicules d'une membrane cellulaire épaisse et gonflée qui recouvre les muscles et enveloppe tout le corps sous la membrane où les plumes s'implantent; ces vésicules en sont enflées au point qu'en pressant le corps de cet oiseau on voit une quantité d'air fuir de tous côtés sous les doigts. C'est dans l'expiration que l'air comprimé dans la poitrine passe dans les sinus, et de là se répand dans toutes les vésicules du tissu cellulaire; on peut même, en soufflant dans la trachée artère, rendre sensible à l'œil cette route de l'air, et l'on conçoit dès-lors combien le pélican peut augmenter par-là son volume sans prendre plus de poids, et combien le vol de ce grand oiseau doit en être facilité.

Du reste la chair du pélican n'avoit pas besoin d'être défendue chez les Juifs comme immonde, car elle se défend d'elle-même par son mauvais goût, son odeur de marécage, et sa graisse huileuse : néanmoins quelques navigateurs s'en sont accommodés.

Variétés du Pélican.

Nous avons observé dans plusieurs articles de cette Histoire naturelle, qu'en général les espèces des grands oiseaux, comme celles des grands quadrupèdes, existent seules, isolées, et presque sans variétés; que de plus elles paroissent être partout les mêmes, tandis que sous chaque genre ou dans chaque famille de petits animaux, et surtout dans celles des petits oiseaux, il y a une multitude de races plus ou moins proches parentes auxquelles on donne improprement le nom d'*espèces*. Ce nom *espèce*, et la notion métaphysique qu'il renferme, nous éloignent souvent de la vraie connoissance des nuances de la nature dans ses productions, beaucoup plus que les noms de *variété*, de *race* et de *famille*. Mais cette filiation, perdue dans la confusion des branches et des rameaux parmi les petites espèces, se maintient entre les grandes; car elles admettent tout au plus quelques variétés qu'il est toujours aisé de rapporter à l'espèce première comme une branche immédiate à sa souche. L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs, n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces : ceux qu'on peut regarder comme les seconds en ordre de grandeur ou de force, tels que la grue, la cigogne, le pélican, l'albatros, ne présentent qu'un petit nombre de ces mêmes variétés, comme nous allons l'exposer dans celles du pélican, qui se réduisent à deux.

LE PÉLICAN BRUN.

PREMIÈRE VARIÉTÉ.

Pelicanus fuscus. L.

Nous avons déjà remarqué que le plumage du pélican est sujet à varier, et que, suivant l'âge, il est plus ou moins blanc et teint d'un peu de couleur de rose; il semble varier aussi par d'autres circonstances, car il est quelquefois mêlé de gris et de noir. Ces différences ont été observées entre des individus qui

néanmoins étoient certainement tous de la même espèce; or il y a si peu loin de ces mélanges de couleur à une teinte générale grise ou brune que M. Klein n'a pas craint de prononcer affirmativement que le pélican brun, n° 957, et le pélican blanc n'étoient que des variétés de la même espèce. Hans Sloane, qui avoit bien observé les pélicans bruns d'Amérique, avoue aussi qu'ils lui paroissent être les mêmes que les pélicans blancs. Oviedo, parlant des *grands gosiers* à plumage cendré que l'on rencontre sur les rivières aux Antilles, remarque qu'il s'y en trouve en même temps d'un fort beau blanc, et nous sommes porté à croire que la couleur brune est la livrée des plus jeunes, car l'on a observé que ces pélicans bruns étoient généralement plus petits que les blancs. Ceux qu'on a vus près de la baie d'Hudson étoient aussi plus petits et de couleur cendrée : ainsi leur blanc ne vient pas de l'influence du climat froid. La même variété de couleur s'observe dans les climats chauds de l'ancien continent. M. Sonnerat, après avoir décrit deux pélicans des Philippines, l'un brun, l'autre couleur de rose, soupçonne comme nous que c'est le même oiseau plus ou moins âgé; et ce qui confirme notre opinion, c'est que M. Brisson nous a donné un pélican des Philippines qui semble faire la nuance entre les deux, et qui n'est plus entièrement gris ou brun, mais qui a encore les ailes et une partie du dos de cette couleur, et le reste est blanc.

LE PÉLICAN A BEC DENTELÉ.

SECONDE VARIÉTÉ.

Si la dentelure du bec de ce pélican du Mexique est naturelle et régulière comme celle du bec du harle et de quelques autres oiseaux, ce caractère particulier suffiroit pour en faire une espèce différente de la première, quoique M. Brisson ne la donne que comme variété; mais si cette dentelure n'est formée que par la rupture accidentelle de la tranche mince des bords du bec, comme nous l'avons remarqué sur le bec de certains calaos

cette différence accidentelle , loin de faire un caractère constant et naturel , ne mérite pas même d'être admise comme variété ; et nous sommes d'autant plus porté à le présumer, qu'on trouve, selon Hernandez , dans les mêmes lieux le pélican ordinaire et ce pélican à bec dentelé.

LE CORMORAN ¹

Pelecanus Carbo. L.

Le nom *cormoran* se prononçoit ci-devant *cormaran*, *cormarin*, et vient de *corbeau marin* ou *corbeau de mer*. Les Grecs appelloient ce même oiseau *corbeau chauve*²; cependant il n'a rien de commun avec le corbeau que son plumage noir, qui même diffère de celui du corbeau en ce qu'il est duveté et d'un noir moins profond.

Le cormoran , n° 927, est un assez grand oiseau à pieds palmés, aussi bon plongeur que nageur, et grand destructeur de poisson. Il est à peu près de la grandeur de l'oie, mais d'une taille moins fournie, plutôt mince qu'épaisse, et allongée par une grande queue plus étalée que ne l'est communément celle des oiseaux d'eau : cette queue est composée de quatorze plumes roides comme celles de la queue du pic; elles sont, ainsi que tout le plumage, d'un noir lustré de vert. Le manteau est ondé de festons noirs sur un fond brun; mais ces nuances varient dans différents individus; car M. Salerne dit que la couleur du plumage est quelquefois d'un noir verdâtre. Tous ont deux taches blanches au côté extérieur des jambes, avec une gorgerette blanche qui ceint le haut du cou en mentonnière, et il y a des

¹ En latin, *corvus aquaticus*; en italien, *corvo marino*; en espagnol, *cuervo calvo*; en allemand, *scarb*, *wasser-rabe*; en anglois, *cormorant*; dans quelques-unes de nos provinces de France, *crot-pescherot*.

² *Phalacrocorax*, à la lettre, *corbeau chauve*. Dans Aristote on lit simplement *corax*; mais c'est d'un oiseau d'eau qu'il s'agit; et aux caractères que le philosophe lui donne on reconnoit clairement le cormoran.

brins blancs , pareils à des soies , hérissés sur le haut du cou et le dessus de la tête , dont le devant et les côtés sont chauves. Une peau également nue garnit le dessous du bec , qui est droit jusqu'à la pointe , où il se recourbe fortement en un croc très aigu.

Cet oiseau est du petit nombre de ceux qui ont les quatre doigts assujettis et liés ensemble par une membrane d'une seule pièce , et dont le pied , muni de cette large rame , sembleroit indiquer qu'il est très grand nageur : cependant il reste moins dans l'eau que plusieurs autres oiseaux aquatiques dont la palme n'est ni aussi continue ni aussi élargie que la sienne ; il prend fréquemment son essor et se perche sur les arbres. Aristote lui attribue cette habitude , exclusivement à tous les autres oiseaux palmipèdes : néanmoins il l'a commune avec le pélican , le fou , la frégate , l'aninga , et l'oiseau du tropique ; et ce qu'il y a de singulier , c'est que ces oiseaux forment avec lui le petit nombre des espèces aquatiques qui ont les quatre doigts entièrement engagés par des membranes continues. C'est cette conformité qui a donné lieu aux ornithologistes modernes de rassembler ces cinq ou six oiseaux en une seule famille , et de les désigner en commun sous le nom générique de *pélican*¹. Mais ce n'est que dans une généralité scolastique , et en forçant l'analogie , que l'on peut , sur le rapport unique de la similitude d'une seule partie , appliquer le même nom à des espèces qui diffèrent autant entre elles que celle de l'oiseau du tropique , par exemple , et celle du véritable pélican.

Le cormoran est d'une telle adresse à pêcher , et d'une si grande voracité que , quand il se jette sur un étang , il y fait seul plus de dégât qu'une troupe entière d'autres oiseaux pêcheurs. Heureusement il se tient presque toujours au bord de la mer , et il est rare de le trouver dans les contrées qui en sont éloignées. Comme il peut rester long-temps plongé , et qu'il nage sous l'eau avec la rapidité d'un trait , sa proie ne lui échappe guère , et il revient presque toujours sur l'eau avec

¹ Klein , Linné , ont formé cette famille : le cormoran y figure sous le nom de *pelecanus carbo* , la frégate sous celui de *pelecanus aquilus* , etc.

un poisson en travers de son bec. Pour l'avaler il fait un singulier manège ; il jette en l'air son poisson , et il a l'adresse de le recevoir la tête la première , de manière que les nageoires se couchent au passage du gosier , tandis que la peau membraneuse qui garnit le dessous du bec prête et s'étend autant qu'il est nécessaire pour admettre et laisser passer le corps entier du poisson , qui souvent est fort gros en comparaison du cou de l'oiseau.

Dans quelques pays , comme à la Chine , et autrefois en Angleterre , on a su mettre à profit le talent du cormoran pour la pêche , et en faire pour ainsi dire un pêcheur domestique , en lui bouclant d'un anneau le bas du cou pour l'empêcher d'avaler sa proie , et l'accoutumant à revenir à son maître en rapportant le poisson qu'il porte dans le bec. On voit sur les rivières de la Chine des cormorans ainsi bouclés , perchés sur l'avant des bateaux , s'élançant et plonger au signal qu'on donne en frappant sur l'eau un coup de rame , et revenir bientôt en rapportant leur proie , qu'on leur ôte du bec. Cet exercice se continue jusqu'à ce que le maître , content de la pêche de son oiseau , lui délie le cou et lui permette d'aller pêcher pour son propre compte.

La faim seule donne de l'activité au cormoran ; il devient paresseux et lourd dès qu'il est rassasié , aussi prend-il beaucoup de graisse ; et quoiqu'il ait une odeur très forte et que sa chair soit de mauvais goût , elle n'est pas toujours dédaignée par les matelots , pour qui le rafraîchissement le plus simple ou le plus grossier est souvent plus délicieux que les mets les plus fins ne le sont pour notre délicatesse.

Du moins les navigateurs peuvent trouver ce mauvais gibier sur toutes les mers ; car on a rencontré le cormoran dans les parages les plus éloignés , aux Philippines , à la Nouvelle-Hollande , et jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Il y a dans la baie de Saldana une île nommée *l'île des Cormorans* , parce qu'elle est pour ainsi dire couverte de ces oiseaux. Ils ne sont pas moins communs dans d'autres endroits du cap de Bonne-Espérance. « On en voit quelquefois , dit M. le vicomte de Querhoent , des

volées de plus de trois cents dans la rade du Cap. Ils sont peu craintifs, ce qui vient sans doute de ce qu'on leur fait peu la guerre. Ils sont naturellement paresseux ; j'en ai vu rester plus de six heures de suite sur les bouées de nos ancrs. Ils ont le bec garni en dessous d'une peau d'une belle couleur orangée, qui s'étend sous la gorge de quelques lignes, et s'enfle à volonté ; l'iris est d'un beau vert clair, la pupille noire, le tour des paupières bordé d'une peau violette, la queue conformée comme celle du pic, ayant quatorze pennes dures et aiguës. Les vieux sont entièrement noirs ; mais les jeunes de l'année sont tout gris, et n'ont point la peau orangée sous le bec. Ils étoient tous très gras.»

Les cormorans sont aussi en très grand nombre au Sénégal, au rapport de M. Adanson. Nous croyons également les reconnoître dans les *plutons* de l'île Maurice du voyageur Leguat ; et ce qu'il y a d'assez singulier dans leur nature, c'est qu'ils supportent également les chaleurs de ce climat et les frimas de la Sibérie : il paroît néanmoins que les rudes hivers de ces régions froides les obligent à quelques migrations ; car on observe que ceux qui habitent en été les lacs des environs de Selinginskoi, où on leur donne le nom de *baclans*, s'en vont en automne au lac de Baïcal pour y passer l'hiver. Il en doit être de même des *ouriles* ou cormorans de Kamtschatka, bien décrits par M. Krascheninicoff, et reconnoissables dans l'écrit fabuleux des Kamtschadales, qui disent que ces oiseaux ont échangé leur langue avec les chèvres sauvages contre les touffes de soie blanche qu'ils ont au cou et aux cuisses, quoiqu'il soit faux que ces oiseaux n'aient point de langue, et qu'ils crient soir et matin, dit Steller, d'une voix semblable au son d'une petite trompette enrouée.

Ces cormorans de Kamtschatka passent la nuit rassemblés par troupes sur les saillies des rochers escarpés, d'où ils tombent souvent à terre pendant leur sommeil, et deviennent alors la proie des renards, qui sont toujours à l'affût. Les Kamtschadales vont pendant le jour dénicher leurs œufs, au risque de tomber dans les précipices ou dans la mer ; et pour prendre les



Charal del.

Marras del.

1 Le petit Cormoran 2 Le Cormoran 3 La Fregate

oiseaux mêmes ils ne font qu'attacher un nœud coulant au bout d'une perche ; le cormoran , lourd et indolent , une fois gité , ne bouge pas , et ne fait que tourner la tête à droite et à gauche pour éviter le lacet qu'on lui présente , et qu'on finit par lui passer au cou.

Le cormoran a la tête sensiblement aplatie , comme presque tous les oiseaux plongeurs ; les yeux sont placés très en avant et près des angles du bec , dont la substance est dure , luisante comme de la corne : les pieds sont noirs , courts et très forts ; le tarse est fort large et aplati latéralement ; l'ongle du milieu est intérieurement dentelé en forme de scié , comme celui du héron ; les bras des ailes sont assez longs , mais garnis de penes courtes , ce qui fait qu'il vole pesamment , comme l'observe Schwenckfeld ; mais ce naturaliste est le seul qui dise avoir remarqué un osselet particulier , lequel , prenant naissance derrière le crâne , descend , dit-il , en lame mince pour s'implanter dans les muscles du cou.

LE PETIT CORMORAN,

OU LE NIGAUD¹

Pelecanus graculus. L.

La pesanteur ou plutôt la paresse naturelle à tous les cormorans est encore plus grande et plus lourde dans ce petit cormoran , puisqu'elle lui a fait donner par tous les voyageurs le surnom de *shagg* , *niais* ou *nigaud*. Cette petite espèce de cormoran n'est pas moins répandue que la première. Elle se trouve sur-tout dans les îles et les extrémités des continents austraux ; MM. Cook et Forster l'ont trouvée établie à l'île de Géorgie. Cette dernière terre , inhabitée , presque inaccessible à l'homme , est peuplée de ces petits cormorans , qui en parta-

¹ En anglois , *shagg* , *cowt* , et *sea-crow*.

gent les domaines avec les pingouins, et se cantonnent dans les touffes de ce gramin grossier qui est presque le seul produit de la végétation dans cette froide terre, ainsi que dans celle des États, où l'on trouve de même ces oiseaux en grande quantité. Une île, qui dans le détroit de Magellan en parut toute peuplée, reçut de M. Cook le nom d'*île Shagg*, ou *île des Nigauds*. C'est là, c'est à ces extrémités du globe, que la nature engourdie par le froid laisse encore subsister cinq ou six espèces d'animaux, volatiles ou amphibies, derniers habitants de ces terres envahies par le refroidissement; ils y vivent dans un calme apathique qu'on peut regarder comme le prélude du silence éternel qui bientôt doit régner dans ces lieux. « On est étonné, dit M. Cook, de la paix qui est établie dans cette terre: les animaux qui l'habitent paroissent avoir formé une ligue pour ne pas troubler leur tranquillité mutuelle; les lions de mer occupent la plus grande partie de la côte, les ours marins habitent l'intérieur de l'île, et les nigauds les rochers les plus élevés; les pingouins s'établissent où il leur est plus aisé de communiquer avec la mer, et les autres oiseaux choisissent des lieux plus retirés. Nous avons vu tous ces animaux se mêler et marcher ensemble comme un troupeau domestique, ou comme des volailles dans une basse cour, sans jamais essayer de se faire du mal. »

Dans ces terres à demi glacées, entièrement dénuées d'arbres, les nigauds nichent sur les flancs escarpés ou les saillies des rochers avancés sur la mer. Dans quelques cantons on trouve leurs nids sur les petits mondrains où croissent des glaïeuls, ou sur les touffes élevées de ce grand gramin dont nous venons de parler. Ils y sont cantonnés et rassemblés par milliers. Le bruit d'un coup de fusil ne les disperse pas; ils ne font que s'élever à quelques pieds de hauteur, et ils retombent ensuite sur leurs nids. Cette chasse n'exige pas même l'arme à feu; car on peut les tuer à coup de perches et de bâtons, sans que l'aspect de leurs compagnons gisants et morts auprès d'eux les émeuve assez pour les faire fuir et se soustraire au même sort. Au reste leur chair, celle des jeunes surtout, est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne vont pas loin en mer et rarement perdent de vue la terre; ils sont, comme les pingouins, revêtus d'une plume très fournie et très propre à les défendre du froid rigoureux et continu des régions glaciales qu'ils habitent. M. Forster paroît admettre plusieurs espèces ou variétés dans celle de cet oiseau; mais comme il ne s'explique pas nettement sur leur diversité, et qu'il ne suffit pas sans doute de la différente manière de nicher sur des mondrains ou dans des crevasses de rocher pour différencier des espèces, nous ne décrirons ici que le seul petit cormoran ou nigaud que nous connoissons dans nos contrées.

On en voit en assez grand nombre sur la côte de Cornouailles en Angleterre, et dans la mer d'Irlande, surtout à l'île de Man. Il s'en trouve aussi sur les côtes de la Prusse, et en Hollande près de Sevenhuis, où ils nichent sur les grands arbres. Willughby dit qu'ils nagent le corps plongé et la tête seule hors de l'eau, et que, aussi agiles, aussi prestes dans cet élément qu'ils sont lourds sur la terre, ils évitent le coup de fusil en y enfonçant la tête à l'instant qu'ils voient le feu. Du reste ce petit cormoran a les mêmes habitudes naturelles que le grand, auquel il ressemble en général par la figure et les couleurs: les différences consistent en ce qu'il a le corps et les membres plus petits et plus minces, que son plumage est brun sous le corps, que sa gorge n'est pas nue, et qu'il n'y a que douze pennes à la queue.

Quelques ornithologistes ont donné à ce petit cormoran le nom de *geai à pieds palmés*; mais c'est avec aussi peu de raison que le vulgaire en a eu d'appeler le grand cormoran *corbeau d'eau*. Ces geais à pieds palmés que le capitaine Wallis a rencontrés sur la mer Pacifique sont apparemment de l'espèce de notre petit cormoran, et nous lui rapporterons également les *jolis cormorans* que M. Cook a vus nichés par grosses troupes dans de petits creux que ces oiseaux sembloient avoir agrandis eux-mêmes contre la roche feuilletée dont les coupes escarpées bordent la Nouvelle-Zélande.

L'organisation intérieure de cet oiseau offre plusieurs sin-

gularités que nous rapporterons ici d'après les observations de MM. de l'Académie des Sciences. Un anneau osseux embrasse la trachée - artère du-dessus de la bifurcation ; le pylore n'est point percé au bas de l'estomac, comme à l'ordinaire, mais ouvert dans le milieu du ventricule, en laissant la moitié d'en bas pendante au-dessous comme un sac ; et cette partie inférieure est fort charnue et assez forte de muscles pour faire remonter par sa contraction les aliments jusqu'à l'orifice du pylore ; l'œsophage soufflé s'enfle jusqu'à paroître faire continuité avec le ventricule, qui sans cela est séparé par un étranglement ; les intestins sont renfermés dans un épiploon fourni de beaucoup de graisse de la consistance du suif. Ce fait est une exception à ce que dit Pline qu'en général les animaux ovipares n'ont pas d'épiploon. La figure des reins est aussi particulière, ils ne sont point séparés en trois lobes, comme dans les autres oiseaux, mais dentelés en crête de coq sur leur portion convexe, et séparés du reste du bas-ventre par une membrane qui les couvre. La cornée de l'œil est d'un rouge vif, et le cristallin approche de la forme sphérique, comme dans les poissons. La base du bec est garnie d'une peau rouge qui entoure aussi l'œil ; l'ouverture des narines n'est qu'une fente si petite qu'elle a échappé aux observateurs, qui ont dit que les cormorans, grands et petits, n'avoient point de narines. Le plus grand doigt dans les deux espèces est l'extérieur, et ce doigt est composé de cinq phalanges, le suivant de quatre ; le troisième de trois, et le dernier, qui est le plus court, de deux phalanges seulement. Les pieds sont d'un noir luisant et armés d'ongles pointus. Sous les plumes est un duvet très fin et aussi épais que celui du cygne. De petites plumes soyeuses et serrées comme du velours couvrent la tête, d'où M. Perrault infère que le cormoran n'est point un corbeau chauve (*phalacrocorax*) des anciens ; mais il auroit dû modifier son assertion, ayant lui-même observé précédemment qu'il se trouve au bord de la mer un grand

¹ M. Perrault réfute sérieusement la fable de Gesner, qui dit qu'il y a une espèce de cormoran qui a un pied membraneux avec lequel il nage, et l'autre dont les doigts sont nus et avec lequel il saisit sa proie.



Travers del

Lebrun sc

1. Hirondelle de mer.

2. L'Épouvantail.

cormoran différent du petit cormoran qu'il décrit; et ce grand cormoran, qui a la tête chauve, est, comme nous l'avons vu, le véritable *phalacrocorax* des anciens.

LES HIRONDELLES DE MER



Dans le grand nombre des noms transportés, pour la plupart sans raison, des animaux de terre à ceux de mer il s'en trouve quelques-uns d'assez heureusement appliqués, comme celui d'*hirondelle* qu'on a donné à une petite famille d'oiseaux pêcheurs qui ressemblent à nos hirondelles par leurs longues ailes et leur queue fourchue, et qui, par leur vol constant à la surface des eaux, représentent assez bien sur la plaine liquide les allures des hirondelles de terre dans nos campagnes et autour de nos habitations : non moins agiles et aussi vagabondes, les hirondelles de mer rasant les eaux d'une aile rapide, et enlèvent en volant les petits poissons qui sont à la surface de l'eau, comme nos hirondelles y saisissent les insectes. Ces rapports de forme et d'habitudes naturelles leur ont fait donner, avec quelque fondement, le nom d'*hirondelle*, malgré les différences essentielles de la forme du bec et de la conformation des pieds, qui, dans les hirondelles de mer, sont garnis de petites membranes retirées entre les doigts, et ne leur servent pas pour nager¹; car il semble que la nature n'ait confié ces oiseaux qu'à la puissance de leurs ailes, qui sont extrêmement longues et échancrées, comme celles de nos hirondelles. Ils en font le même usage pour planer cingler,

¹ En anglais, *sea-swallow*; en allemand, *see schwalbe*; en suédois et dans d'autres langues du nord, *taern*, *terns*, *stirn*, d'où Turner a dérivé le nom de *sterna*, adopté par les nomenclateurs pour distinguer ce genre d'oiseaux. Sur nos côtes d'Occéan les hirondelles de mer s'appellent *goélites*.

D'où vient qu'Aldrovande, en regardant les hirondelles de mer comme de petits goélants, les distingue par le nom de *goélants à pieds fendus*

plonger dans l'air, en élevant, rabaisant, coupant, croisant leurs vols de mille et mille manières, suivant que le caprice, la gaieté, ou l'aspect de la proie fugitive, dirigent leurs mouvements¹ : ils ne la saisissent qu'au vol, ou en se posant un instant sur l'eau sans la poursuivre à la nage; car ils n'aiment point à nager, quoique leurs pieds à demi membraneux puissent leur donner cette facilité. Ils résident ordinairement sur les rivages de la mer, et fréquentent aussi les lacs et les grandes rivières. Ces hirondelles de mer jettent en volant de grands cris aigus et perçants comme les martinets, surtout lorsque par un temps calme elles s'élèvent en l'air à une grande hauteur, ou quand elles s'attroupent en été pour faire de grandes courses, mais en particulier dans le temps des nichées, car elles sont alors plus inquiètes et plus clameuses que jamais : elles répètent et redoublent incessamment leurs mouvements et leurs cris; et comme elles sont toujours en très grand nombre; l'on ne peut, sans en être assourdi, approcher de la plage où elles ont déposé leurs œufs ou rassemblé leurs petits². Elles arrivent par troupes sur nos côtes de l'Océan au commencement de mai³; la plupart y demeurent et n'en quittent pas les bords; d'autres voyagent plus loin, et vont chercher les lacs, les grands étangs⁴, en suivant les rivières; partout elles vivent de petite pêche, et même quelques-unes gobent en l'air les insectes volants. Le bruit des armes à feu ne les effraie pas : ce signal de danger, loin de les écarter, semble les attirer; car à l'instant où le chasseur en abat une dans la troupe, les autres se précipitent en foule alentour de leur compagne blessée, et tombent avec elle jusqu'à fleur d'eau. On remarque de même

¹ - Les marins donnent à tous ces oiseaux légers qu'on trouve au large le nom de *croiseurs* lorsqu'ils sont grands, et de *goélettes* lorsqu'ils sont petits. - Remarques faites par M. le vicomte de Querhoent; et par les notices jointes aux remarques de cet excellent observateur nous reconnaissons en effet dans ces *croiseurs* et ces *goélettes* des hirondelles de mer.

² C'est d'elles et de leurs cris importuns que Turner dérive le proverbe fait pour le vain babil des parleurs impitoyables, *larus parturit*.

³ Observation faite sur celles de Picardie par M. Baillon.

⁴ Comme celui de Lindre, près de Dieuze en Lorraine, qui, en embrassant ses détours et ses golfes, a sept lieues de circuit.

que nos hirondelles de terre arrivent quelquefois au coup de fusil, ou du moins qu'elles n'en sont pas assez émues pour s'éloigner beaucoup. Cette habitude ne viendrait-elle pas d'une confiance aveugle? Ces oiseaux, emportés sans cesse par un vol rapide, sont moins instruits que ceux qui sont tapis dans les sillons ou perchés sur les arbres; ils n'ont pas appris comme eux à nous observer, nous reconnoître, et fuir leurs plus dangereux ennemis.

Au reste les pieds de l'hirondelle de mer ne diffèrent de ceux de l'hirondelle de terre qu'en ce qu'ils sont à demi palmés; car ils sont de même très courts, très petits et presque inutiles pour la marche. Les ongles pointus qui arment les doigts ne paroissent pas plus nécessaires à l'hirondelle de mer qu'à celle de terre, puisque toutes deux saisissent également leur proie avec le bec: celui des hirondelles de mer est droit, effilé en pointe, lisse, sans dentelures et aplati par les côtés. Les ailes sont si longues que l'oiseau en repos paroît en être embarrassé, et que dans l'air il semble être tout aile; mais si cette grande puissance de vol fait de l'hirondelle de mer un oiseau aérien, elle se présente comme un oiseau d'eau par ses autres attributs; car, indépendamment de la membrane échancrée entre les doigts, elle a, comme presque tous les oiseaux aquatiques, une petite portion de la jambe dénuée de plumes, et le corps revêtu d'un duvet fourni et très serré.

Cette famille des hirondelles de mer est composée de plusieurs espèces, dont la plupart ont franchi les océans et peuplé leurs rivages. On les trouve depuis les mers, les lacs¹ et les rivières du Nord, jusque dans les vastes plages de l'Océan austral; et on les rencontre dans presque toutes les régions intermédiaires. Nous allons en donner les preuves, en faisant la description de leurs différentes espèces, et nous commencerons par celles qui fréquentent nos côtes.

¹ Le nom même de *taern*, *stern*, donné par les Septentrionaux à ces hirondelles, signifie *lac*.

LE PIERRE-GARIN,
OU LA GRANDE HIRONDELLE DE MER
DE NOS COTES ¹.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sterna hirundo. L.

Nous plaçons ici, comme première espèce, la plus grande des hirondelles de mer qui se voient sur nos côtes, n^o 987 : elle a près de treize pouces du bout du bec aux ongles, près de seize jusqu'au bout de la queue, et presque deux pieds d'envergure. Sa taille fine et mince, le joli gris de son manteau, le beau blanc de tout le devant du corps, avec une calotte noire sur la tête, et le bec et les pieds rouges, en font un bel oiseau.

Au retour du printemps ces hirondelles, qui arrivent en grandes troupes sur nos côtes maritimes, se séparent en bandes, dont quelques-unes pénètrent dans l'intérieur de nos provinces, comme dans l'Orléanois ², en Lorraine, en Alsace³, et peut-être plus loin, en suivant les rivières et s'arrêtant sur les lacs et sur les étangs; mais le gros de l'espèce reste sur les côtes et se porte au loin sur les mers. M. Ray a observé que l'on a coutume d'en trouver quantité à cinquante lieues au large des côtes les plus occidentales de l'Angleterre, et qu'au-delà de cette distance on ne laisse pas d'en rencontrer encore dans toute la traversée jusqu'à Madère; qu'enfin cette grande multitude paroît se rassembler pour nicher aux Salvages, petites îles désertes peu distantes des Canaries.

Sur nos côtes de Picardie ces hirondelles de mer s'appellent

¹ C'est proprement cette espèce dont le nom en suédois est *taerna*.

² M. Salerne dit qu'en Sologne on l'appelle *petit criard*.

³ Sur le Rhin, vers Strasbourg, on lui donne le nom de *speurer*, suivant Gesner.

Pierre-garins. Ce sont, dit M. Baillon, des oiseaux aussi vifs que légers, des pêcheurs hardis et adroits; ils se précipitent dans la mer sur le poisson qu'ils guettent, et, après avoir plongé, se relèvent, et souvent remontent en un instant à la même hauteur où ils étoient en l'air. Il digèrent le poisson presque aussi promptement qu'ils le prennent; car il se fond en peu de temps dans leur estomac : la partie qui touche le fond du sac se dissout la première, et l'on a observé ce même effet dans les hérons et dans les mouettes; mais en tout la force digestive est si grande dans ces hirondelles de mer qu'elles peuvent aisément prendre un second repas une heure ou deux après le premier. Elles se battent fréquemment en se disputant leur proie, et avalent des poissons plus gros que le pouce et dont la queue leur sort par le bec. Celles que l'on prend et qu'on nourrit quelquefois dans les jardins¹ ne refusent pas de manger de la chair, mais il ne paroît pas qu'elles y touchent dans l'état de liberté.

Ces oiseaux s'apparient dès leur arrivée dans les premiers jours de mai. Chaque femelle dépose dans un petit creux, sur le sable nu, deux ou trois œufs fort gros, eu égard à sa taille; le canton de sable qu'elles choisissent pour cela est toujours à l'abri du vent du nord et au-dessous de quelques petites dunes. Si l'on approche de leurs nichées, les père et mère se précipitent du haut de l'air, et arrivent à l'homme en jetant de grands cris redoublés d'inquiétude et de colère.

Leurs œufs ne sont pas tous de la même couleur; les uns sont fort bruns, d'autres sont gris, et d'autres presque verdâtres : apparemment ces derniers sont ceux des jeunes couples; car ils sont un peu plus petits, et l'on sait que, dans tous les oiseaux dont les œufs sont teints, ceux des vieux ont les couleurs plus foncées, et sont un peu plus gros et moins pointus

¹ « J'en ai eu plusieurs dans mon jardin, où je n'ai pu les garder longtemps, à cause de l'importunité de leurs cris continuels même pendant la nuit. Ces oiseaux captifs perdent d'ailleurs presque toute leur gaieté : faits pour s'ébattre en l'air, ils sont gênés à terre; leurs pieds courts s'embarrassent dans tout ce qu'ils rencontrent. » (Extrait d'un *Mémoire de M. Baillon sur les pierre garins*, d'où nous tirons les détails de l'histoire de ces oiseaux.)

que ceux des jeunes, et surtout dans les premières pontes. La femelle, dans cette espèce, ne couve que la nuit, et pendant le jour quand il pleut; elle abandonne ses œufs à la chaleur du soleil dans tous les autres temps. «Lorsque le printemps est beau, m'écrit M. Baillon, et surtout quand les nichées ont commencé par un temps chaud, les trois œufs qui composent ordinairement la ponte des pierre-garins éclosent en trois jours consécutivement : le premier pondu devance d'un jour le second, qui de même devance le troisième, parce que le développement du germe, qui ne date dans celui-ci que de l'instant de l'incubation commencée, a été hâté dans les deux autres par la chaleur du soleil qu'ils ont éprouvée sur le sable. Si le temps a été pluvieux ou seulement nébuleux lors de la ponte, cet effet n'arrive pas, et les œufs éclosent ensemble. La même remarque a été faite sur les œufs des alouettes et des pies de mer, et l'on peut croire qu'il en est encore de même pour tous les oiseaux qui pondent sur le sable nu des rivages.

«Les petits pierre-garins éclosent couverts d'un duvet épais gris blanc, et semé de quelques taches noires sur la tête et le dos; ils se traînent et quittent le nid dès qu'ils sont nés; le père et la mère leur apportent de petits lambeaux de poisson, particulièrement du foie et des ouïes. La mère venant le soir couvrir l'œuf non éclos, les nouveau-nés se mettent sous ses ailes. Ces soins maternels ne durent que peu de jours; les petits se réunissent pendant la nuit, et se serrent les uns contre les autres. Les père et mère ne sont pas long-temps non plus à leur donner à manger dans le bec; mais, sans descendre chaque fois jusqu'à terre, ils laissent tomber et font pour ainsi dire pleuvoir sur eux la nourriture; les jeunes, déjà voraces, s'entre-battent et se la disputent entre eux en jetant des cris. Cependant leurs parents ne cessent pas de veiller sur eux du haut de l'air : un cri qu'ils jettent en planant donne l'alarme, et à l'instant les petits demeurent immobiles, tapis sur le sable; ils seroient alors difficiles à découvrir, si les cris mêmes de la mère n'aïdoient à les faire trouver. Ils ne fuient pas, et on les ramasse à la main comme des pierres.

« Ils ne volent que plus de six semaines après qu'ils sont éclos, parce qu'il faut tout ce temps à leurs longues ailes pour croître; semblables en cela aux hirondelles de terre, qui restent plus long-temps dans le nid que tous les autres oiseaux de même grandeur, et en sortent mieux emplumées. Les premières plumes qui poussent à ces jeunes pierre-garins sont d'un gris-blanc, sur la tête, le dos et les ailes; les vraies couleurs ne viennent qu'à la mue: mais jeunes et vieux ont tous le même plumage à leur retour au printemps. La saison du départ de nos côtes de Picardie est vers la mi-août, et j'ai remarqué l'année dernière 1779 qu'il s'étoit fait par un vent de nord-est. »

LA PETITE HIRONDELLE DE MER ¹

SECONDE ESPÈCE.

Sterna minuta. L.

Cette petite hirondelle de mer, n^o 996, ressemble si bien à la précédente pour les couleurs qu'on ne la distingueroit pas sans une différence de taille considérable et constante entre ces deux races ou espèces, celle-ci n'étant pas plus grosse qu'une alouette; mais elle est aussi criarde, aussi vagabonde que la grande: cependant elle ne refuse pas de vivre en captivité lorsqu'elle se trouve prise à l'embûche que, dès le temps de Belon, les pêcheurs lui dressoient sur l'eau, en faisant flotter une croix de bois au milieu de laquelle ils attachoient un petit poisson pour amorce, avec des gluaux fichés aux quatre coins entre lesquels l'oiseau, tombant sur sa proie, empêtre ses ailes. Ces petites hirondelles de mer fréquentent, ainsi que les grandes, les côtes de nos mers, les lacs et les rivières, et elles en partent de même aux approches de l'hiver.

¹ En anglois, *lesser sea-swallow*; en allemand, *klein see schwalbe*; et vers Strasbourg, *fischerlin*: en polonois, *rybitw*.

LA GUIFETTE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Sterna nigra. L. (Jeune âge.)

Nous adoptons pour désigner cette espèce d'hirondelle de mer, n° 924, le nom de *guifette* qu'elle porte sur nos côtes de Picardie. Son plumage, blanc sous le corps, est assez agréablement varié de noir derrière la tête, de brun nué de rousâtre sur le dos, et d'un joli gris frangé de blanchâtre sur les ailes. Elle est de taille moyenne entre les deux précédentes; mais elle en diffère en plusieurs choses pour les mœurs. M. Baillon, qui en parle par comparaison avec la grande espèce appelée *pierre-garin*, dit qu'elle se trouve également sur les côtes de Picardie, mais qu'elles diffèrent par plusieurs caractères. 1° Les guifettes ne vont pas, comme les pierre-garins, chercher habituellement leur nourriture à la mer; elles ne sont pas piscivores, mais plutôt insectivores, se nourrissant autant de mouches et autres insectes volants qu'elles saisissent en l'air que de ceux qu'elles vont prendre dans l'eau; 2° elles sont peu clameuses, et n'importunent pas, comme les pierre-garins, par leurs cris continuels; 3° elles ne pondent pas sur le sable nu, mais choisissent dans les marais une touffe d'herbe ou de mousse sur quelque motte isolée au milieu de l'eau ou sur ses bords; elles y apportent quelques brins d'herbes sèches et y déposent leurs œufs, qui sont ordinairement au nombre de trois; 4° elles couvent constamment leurs œufs pendant dix-sept jours, et ils éclosent tous le même jour.

Les petits ne peuvent voler qu'au bout d'un mois, et cependant ils partent avec leur père et mère d'assez bonne heure, et souvent avant les pierre-garins; on en voit voler le long de la Seine et de la Loire dans le temps de leur passage. Au reste les guifettes ont les allures du vol toutes semblables à celles

des pierre-garins ou grandes hirondelles de mer ; elles sont de même continuellement en l'air ; elles volent le plus souvent en rasant l'eau ou les herbes , et s'élèvent aussi fort haut et très rapidement.

LA GUIFETTE NOIRE, OU L'EPOUVANTAIL¹

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sterna nigra. L. (*Adulte.*)

Cet oiseau, n° 333, a tant de rapport avec le précédent qu'on l'appelle *guifette noire* en Picardie. Le nom d'*épouvantail* qu'on lui donne ailleurs vient apparemment de la teinte obscure de cendré très foncé qui lui noircit la tête, le cou et le corps ; ses ailes seules sont du joli gris qui fait la livrée commune des hirondelles de mer. Sa grandeur est à peu près la même que celle de la guifette commune ; son bec est noir, et ses pieds sont d'un rouge obscur. On distingue le mâle à une tache blanche placée sous la gorge.

Ces oiseaux n'ont rien de lugubre que le plumage ; car ils sont très gais, volent sans cesse, et font, comme les autres hirondelles de mer, mille tours et retours dans les airs. Ils nichent, comme les autres guifettes, sur les roseaux dans les marais, et font trois ou quatre œufs d'un vert sale, avec des taches noirâtres qui forment une zone vers le milieu. Ils chassent de même aux insectes ailés, et leur ressemblent encore par toutes les allures².

¹ En allemand, *schwartzter me.v* ; et sur le Rhin, vers Strasbourg, *meyvogel* ; en anglois, *scarecrow*, *small black sea-swallow*.

² Observations communiquées par M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.

LE GACHET¹

CINQUIÈME ESPÈCE.

Un beau noir couvre la tête, la gorge, le cou et le haut de la poitrine de cette hirondelle de mer, en manière de chaperon ou de domino; son dos est gris, son ventre est blanc : elle est un peu plus grande que les guifettes. L'espèce n'en paroît pas fort commune sur nos côtes; mais elle se retrouve sur celles de l'Amérique, où le P. Feuillée l'a décrite, et où il a observé que ces oiseaux pondent sur la roche nue deux œufs très gros pour leur taille, et marbrés de taches d'un pourpre sombre sur un fond blanchâtre. Au reste l'individu observé par ce voyageur étoit plus grand que celui qu'a décrit M. Brisson, qui néanmoins les rapporte tous deux à la même espèce, à laquelle, sans en dire la raison, il a imposé le nom de *gachet*.

L'HIRONDELLE DE MER DES PHILIPPINES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sterna payanensis. L.

Cette hirondelle de mer, trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, par M. Sonnerat, est indiquée dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*. Sa grandeur est égale à celle de notre pierre-garin, et peut-être est-elle de la même espèce modifiée par l'influence du climat; car elle a, comme le pierre-garin, tout le devant du corps blanc, le dessus de la tête tacheté de

¹ Variété du *sterna nigra*. L.

L'HIRONDELLE DE MER A GRANDE ENVERGURE. 187
noir, et n'en diffère que par les ailes et la queue, qui sont grisâtres en dessous et d'un brun de terre d'ombre au-dessus; le bec et les pieds sont noirs.

L'HIRONDELLE DE MER

A GRANDE ENVERGURE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Sterna fuliginosa. L.

Quoique ce caractère d'une grande envergure semble appartenir à toutes les hirondelles de mer, il peut néanmoins s'appliquer spécialement à celle-ci, qui, sans être plus grande de corps que notre hirondelle de mer commune, a deux pieds neuf ponces d'envergure. Elle a sur le front un petit croissant blanc, avec le dessus de la tête et de la queue d'un beau noir, et tout le dessous du corps blanc; le bec et les pieds noirs. Nous devons à M. le vicomte de Querhoent la connoissance de cette espèce, qu'il a trouvée à l'île de l'Ascension, et sur laquelle il nous a communiqué la notice suivante :

«Il est inconcevable combien il y a de ces hirondelles à l'Ascension; l'air en est quelquefois obscurci, et j'ai vu de petites plaines qu'elles couvroient entièrement. Elles sont très piaillardes, et jettent continuellement des cris aigus et aigres exactement semblables à ceux de la fresaie. Elles ne sont pas craintives; elles voloient au-dessus de moi presque à me toucher : celles qui étoient sur leurs nids ne s'envoloient point quand je les approchois, mais me donnoient de grands coups de bec quand je voulois les prendre. Sur plus de six cents nids de ces oiseaux je n'en ai vu que trois où il y eût deux petits ou deux œufs, tous les autres n'en avoient qu'un : ils les font à plate terre, auprès de quelques tas de pierres, et tous les uns auprès

des autres. Dans une partie de l'île où une troupe s'étoit établie je trouvai dans tous les nids le petit déjà grand, et pas un seul œuf ; le lendemain je rencontrai un autre établissement où il n'y avoit dans chaque nid qu'un œuf qui commençoit à être couvé et pas un petit. Cet œuf dont la grosseur me surprit, est jaunâtre, avec des taches brunes, et d'autres taches d'un violet pâle plus multipliées au gros bout. Sans doute ces oiseaux font plusieurs pontes par an. Les petits, dans leur premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc. Quand on veut les prendre dans le nid, ils dégorgeant aussitôt le poisson qu'ils ont dans l'estomac.»

LA GRANDE HIRONDELLE DE MER DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Sterna cayennensis. L.

On pourroit donner à cette espèce la dénomination de *très grande hirondelle de mer*, car elle surpasse de plus de deux pouces dans ses principales dimensions le pierre-garin, qui est la plus grande de nos hirondelles de mer d'Europe. Celle-ci, n° 988, se trouve à Cayenne : elle a, comme la plupart des espèces de son genre, tout le dessous du corps blanc, une calotte noire derrière la tête, et les plumes du manteau frangées, sur fond gris, de jaunâtre ou roussâtre foible.

Nous n'avons connoissance que de ces huit espèces d'hirondelles de mer, et nous croyons devoir séparer de cette famille d'oiseaux celui dont M. Brisson a fait sa *troisième espèce*, sous la dénomination d'*hirondelle cendrée*, parce qu'il a les *ailes courtes*, et que la grande longueur des ailes paroît être le trait le plus marqué et l'attribut constant par lequel la

nature ait caractérisé les hirondelles de mer, et parce que aussi leurs habitudes naturelles dépendent pour la plupart de cette conformation qui leur est commune à toutes.

L'OISEAU DU TROPIQUE, OU LE PAILLE-EN-OUEUE ¹

Phaeton æthereus. L.

Nous avons vu des oiseaux se porter du nord au midi, et parcourir d'un vol libre tous les climats de la terre et des mers; nous en verrons d'autres confinés aux régions polaires, comme les derniers enfants de la nature mourante sous cette sphère de glace : ² celui-ci semble au contraire être attaché au char du soleil sous la zone brûlante que bornent les tropiques ³ Volant sans cesse sous ce ciel enflammé, sans s'écarter des deux limites extrêmes de la route du grand astre, il annonce aux navigateurs leur prochain passage sous ces lignes célestes : aussi tous lui ont donné le nom d'*oiseau du tropique*, parce que son apparition indique l'entrée de la zone torride, soit qu'on arrive par le côté du nord ou par celui du sud dans toutes les mers du monde, que cet oiseau fréquente également.

C'est même aux îles les plus éloignées et jetées le plus avant dans l'Océan équinoxial des deux Indes, telles que l'Ascension, Sainte-Hélène, Rodrigue et celles de France et de Bourbon, que ces oiseaux semblent surgir par choix et s'arrêter de pré-

¹ *Paille-en-cul, fêtu-en-cul, queue-de-flèche* : en anglais, *the tropick bird*; en hollandais, *pilstaart*; en espagnol, *rabo di junco*; en latin moderne, *lepturus*.

Voyez, dans les derniers articles de cette histoire, ceux de l'*albatros*, du *pétrel*, du *marécageux*, du *pinguin*.

³ C'est sans doute dans cette idée que M. Linnæus lui donne le nom poétique de *phaéton* (*phaeton æthereus*).

férence. Le vaste espace de la mer Atlantique, du côté du nord, paroît les avoir égarés jusqu'aux Bermudes; car c'est le point du globe où ils se sont le plus écartés des limites de la zone torride. Ils habitent et traversent toute la largeur de cette zone, et se retrouvent à son autre limite vers le midi, où ils peuplent cette suite d'îles que M. Cook nous a découverte sous le tropique austral, aux Marquises, à l'île de Pâques, aux îles de la Société et à celles des Amis ¹ MM. Cook et Forster ont aussi rencontré ces oiseaux en divers endroits de la pleine mer, vers ces mêmes latitudes; car, quoique leur apparition soit regardée comme un signe de la proximité de quelque terre, il est certain qu'ils s'en éloignent quelquefois à des distances prodigieuses, et qu'ils se portent ordinairement au large à plusieurs centaines de lieues.

Indépendamment d'un vol puissant et très rapide ces oiseaux ont, pour fournir à ces longues traites, la faculté de se reposer sur l'eau ², et d'y trouver un point d'appui au moyen de leurs larges pieds entièrement palmés, et dont les doigts sont engagés par une membrane, comme ceux des cormorans, des fous, des frégates, auxquels le paille-en-queue ressemble par ce caractère, et aussi par l'habitude de se percher sur les arbres. Cependant il a beaucoup plus de rapports avec les hirondelles de mer qu'avec aucun de ces oiseaux : il leur ressemble par la longueur des ailes, qui se croisent sur la queue lorsqu'il est en repos; il leur ressemble encore par la forme du bec, qui néanmoins est plus fort, plus épais et légèrement dentelé sur les bords.

Sa grosseur est à peu près celle d'un pigeon commun. Le beau blanc de son plumage suffiroit pour le faire remarquer; mais son caractère le plus frappant est un double long brin qui ne paroît que comme une paille implantée à sa queue, ce qui lui a fait donner le nom de *paille-en-queue*. Ce double long brin est composé de deux filets, chacun formé d'un côté

¹ Dans les premières de ces îles son nom est *manoo-roa* (*manoo* veut dire *oiseau*).

Labat croit même qu'ils y dorment.

de plume presque nu et seulement garni de petites barbes très courtes, et ce sont des prolongements des deux pennes du milieu de la queue, laquelle du reste est très courte et presque nulle. Ces brins ont jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre pouces de longueur : souvent l'un des deux est plus long que l'autre, et quelquefois il n'y en a qu'un seul, ce qui tient à quelque accident ou à la saison de la mue ; car ces oiseaux les perdent dans ce temps, et c'est alors que les habitants d'Otaïti et des autres îles voisines ramassent ces longues plumes dans leurs bois, où ces oiseaux viennent se reposer pendant la nuit. Ces insulaires en forment des touffes et des panaches pour leurs guerriers ; les Caraïbes des îles de l'Amérique se passent ces longs brins dans la cloison du nez pour se rendre plus beaux ou plus terribles.

On conçoit aisément qu'un oiseau d'un vol aussi haut, aussi libre, aussi vaste, ne peut s'accommoder de la captivité : d'ailleurs ses jambes courtes et placées en arrière le rendent aussi pesant, aussi peu agile à terre qu'il est leste et léger dans les airs. On a vu quelquefois ces oiseaux, fatigués ou déroutés par les tempêtes, venir se poser sur le mât des vaisseaux et se laisser prendre à la main. Le voyageur Leguat parle d'une plaisante guerre entre eux et les matelots de son équipage, dont ils enlevoient les bonnets.

On distingue deux ou trois espèces de paille-en-queue, mais qui ne semblent être que des races ou variétés qui tiennent de très près à la souche commune. Nous allons donner la notice de ces espèces, sans prétendre qu'elles soient en effet spécifiquement différentes.

LE GRAND PAILLE-EN-QUEUE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Phaeton æthereus. L.

C'est surtout par la différence de grandeur que nous pouvons distinguer les espèces ou variétés de ces oiseaux. Celui-ci, n° 998, égale ou même surpasse la taille d'un gros pigeon de volière; ses pailles ou brins ont près de deux pieds de longueur, et l'on voit sur son plumage tout blanc de petites lignes noires en hachures au-dessus du dos, et un trait noir en fer à cheval qui embrasse l'œil par l'angle intérieur; le bec et les pieds sont rouges. Ce paille-en-queue qui se trouve à l'île Rodrigue, à celle de l'Ascension et à Cayenne, paroît être le plus grand de tous ces oiseaux.

LE PETIT PAILLE-EN-QUEUE.

SECONDE ESPÈCE.

Phaeton cayennensis. L.

Celui-ci, n° 369, n'est que de la taille d'un petit pigeon commun, ou même au-dessous; il a, comme le précédent, le fer à cheval noir sur l'œil, et de plus il est tacheté de noir sur les plumes de l'aile voisines du corps et sur les grandes plumes : tout le reste de son plumage est blanc, ainsi que les longs brins. Les bords du bec, qui, dans le grand paille-en-queue, sont découpés en petites dents de scie rebroussées en arrière, le sont beaucoup moins dans celui-ci. Il jette par intervalles un petit cri, *chiric, chiric*, et pose son nid dans

des trous de rochers escarpés. On n'y trouve que deux œufs, suivant le P. Feuillée, qui sont bleuâtres et un peu plus gros que des œufs de pigeon.

Par la comparaison que nous avons faite de plusieurs individus de cette seconde espèce, nous avons remarqué à quelques-uns des teintes de rougeâtre ou fauve sur le fond blanc de leur plumage, variété que nous croyons provenir de l'âge, et à laquelle nous rapporterons le paille-en-queue fauve de M. Brisson, avec d'autant plus d'apparence qu'il le donne comme plus petit que le paille-en-queue blanc. Nous avons aussi remarqué des variétés considérables, quoique individuelles, dans la grandeur de ces oiseaux; et plusieurs voyageurs nous ont assuré que les jeunes n'ont pas le plumage d'un blanc pur, mais tacheté ou sali de brun ou de noirâtre. Ils diffèrent aussi des vieux en ce qu'ils n'ont point encore de longs brins à la queue, et que leurs pieds, qui doivent devenir rouges, sont d'un bleu pâle. Cependant nous devons observer que, quoique Catesby assure en général que ces oiseaux ont les pieds et le bec rouges, cela n'est vrai sans exception que pour l'espèce précédente et la suivante; car dans celle-ci, qui est l'espèce commune de l'Ile-de-France, le bec est jaunâtre ou couleur de corne, et les pieds sont noirs.

LE PAILLE-EN-QUEUE

A BRINS ROUGES.

TROISIÈME ESPÈCE.

Phaeton phœnicurus. L.

Les deux filets ou longs brins de la queue sont, dans cette espèce, n° 979, du même rouge que le bec; le reste du plumage est blanc, à l'exception de quelques taches noires sur

l'aile près du dos, et du trait noir en fer à cheval qui engage l'œil. M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de nous communiquer la note suivante au sujet de cet oiseau, qu'il a observé à l'Île-de-France. « Le paille-en-queue à filets rouges niche dans cette île, aussi bien que le paille-en-queue commun; le dernier dans des creux d'arbre de la grande île, l'autre dans des trous des petits îlots du voisinage. On ne voit presque jamais le paille-en-queue à filets rouges venir à la grande terre; et, hors le temps des amours, le paille-en-queue commun ne la fréquente aussi que rarement. Ils passent leur vie à pêcher au large, et ils viennent se reposer sur la petite île du *Coin-de-mire*, qui est à deux lieues au vent de l'Île-de-France, où se trouvent aussi beaucoup d'autres oiseaux de mer. C'est en septembre et octobre que j'ai trouvé des nids de paille-en-queue; chacun ne contient que deux œufs d'un blanc jaunâtre, marquetés de taches rousses. On m'assure qu'il ne se trouve souvent qu'un œuf dans le nid du grand paille-en-queue : aussi aucune de ces espèces ou variétés de ce bel oiseau du tropique ne paroît être nombreuse. »

Du reste ni l'une ni l'autre de ces trois espèces ou variétés que nous venons de décrire ne paroît attachée spécialement à aucun lieu déterminé; souvent elles se trouvent les deux premières ou les deux dernières ensemble, et M. le vicomte de Querhoent dit les avoir vues toutes trois réunies à l'île de l'Ascension.

LES FOUS¹

Dans tous les êtres bien organisés l'instinct se marque par des habitudes suivies, qui toutes tendent à leur conservation;

¹ En anglais, *booby* (fou, stupide), d'où l'on a fait le nom de *boubie*, qui se lit si fréquemment dans les relations de la mer du Sud; par les Portugais des Indes, *paxaros bobos* ou *fols oiseaux*; en latin moderne et de nomenclature, *sula*.

ce sentiment les avertit et leur apprend à fuir ce qui peut nuire, comme à chercher ce qui peut servir au maintien de leur existence et même aux aisances de la vie. Les oiseaux dont nous allons parler semblent n'avoir reçu de la nature que la moitié de cet instinct; grands et forts, armés d'un bec robuste, pourvus de longues ailes et de pieds entièrement et largement palmés, ils ont tous les attributs nécessaires à l'exercice de leurs facultés, soit dans l'air ou dans l'eau. Ils ont donc tout ce qu'il faut pour agir et pour vivre, et cependant ils semblent ignorer ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour éviter de mourir; répandus d'un bout du monde à l'autre, et des mers du nord à celles du midi, nulle part ils n'ont appris à connoître leur plus dangereux ennemi: l'aspect de l'homme ne les effraie ni ne les intimide; ils se laissent prendre non-seulement sur les vergues des navires en mer, mais à terre sur les îlets et les côtes, où on les tue à coups de bâton et en grand nombre sans que la troupe stupide sache fuir ni prendre son essor, ni même se détourner des chasseurs qui les assomment l'un après l'autre et jusqu'au dernier. Cette indifférence au péril ne vient ni de fermeté ni de courage, puisqu'ils ne savent ni résister ni se défendre, et encore moins attaquer, quoiqu'ils en aient tous les moyens, tant par la force de leur corps que par celle de leurs armes. Ce n'est donc que par imbécillité qu'ils ne se défendent pas; et, de quelque cause qu'elle provienne, ces oiseaux sont plutôt stupides que fous; car l'on ne peut donner à la plus étrange privation d'instinct un nom qui ne convient tout au plus qu'à l'abus qu'on en fait.

Mais comme toutes les facultés intérieures et les qualités morales des animaux résultent de leur constitution, on doit attribuer à quelque cause physique cette incroyable inertie qui produit l'abandon de soi-même, et il paroît que cette cause consiste dans la difficulté que ces oiseaux ont à mettre en mouvement leurs trop longues ailes¹; impuissance peut-être assez

¹ Nous verrons que la frégate elle-même, malgré la puissance de son vol, paroît éprouver une peine semblable à prendre son essor. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

grande pour qu'il en résulte cette pesanteur qui les retient sans mouvement dans le temps même du plus pressant danger, et jusque sous les coups dont on les frappe.

Cependant, lorsqu'ils échappent à la main de l'homme, il semble que leur manque de courage les livre à un autre ennemi qui ne cesse de les tourmenter; cet ennemi est l'oiseau appelé la *frégate*: elle fond sur les fous dès qu'elle les aperçoit, les poursuit sans relâche, et les force à coups d'ailes et de bec à lui livrer leur proie, qu'elle saisit et avale à l'instant; car ces fous imbéciles et lâches ne manquent pas de rendre gorge à la première attaque, et vont ensuite chercher une autre proie qu'ils perdent souvent de nouveau par la même piraterie de cet oiseau frégate.

Au reste le fou pêche en planant, les ailes presque immobiles, et tombant sur le poisson à l'instant qu'il paroît près de la surface de l'eau. Son vol, quoique rapide et soutenu, l'est infiniment moins que celui de la frégate: aussi les fous s'éloignent-ils beaucoup moins qu'elle au large, et leur rencontre en mer annonce sûrement aux navigateurs le voisinage de quelque terre. Néanmoins quelques-uns de ces oiseaux qui fréquentent les côtes de notre nord se sont trouvés dans les îles les plus lointaines et les plus isolées au milieu des océans; ils y habitent par peuplades avec les mouettes, les oiseaux du tropique, etc.; et la frégate, qui les poursuit de préférence, n'a pas manqué de les y suivre.

Dampier fait un récit curieux des hostilités de l'oiseau frégate, qu'il appelle le *guerrier*, contre les fous, qu'il nomme *boubies*¹, dans les îles Alcranes, sur la côte d'Yucatan. « La foule de ces oiseaux y est si grande, que je ne pouvois, dit-il, passer dans leur quartier sans être incommodé de leurs coups de bec. J'observai qu'ils étoient rangés par couples, ce qui me fit croire que c'étoient le mâle et la femelle..... Les ayant frappés, quelques-uns s'envolèrent; mais le plus grand nombre resta; ils ne s'envoloient point malgré les efforts que je faisois pour les y contraindre. Je remarquai aussi que les guerriers et

¹ C'est le mot anglois, *booby*, sot, stupide.

les boubies laissent toujours des gardes auprès de leurs petits, surtout dans le temps où les vieux alloient faire leur provision en mer. On voyoit un assez grand nombre de guerriers malades ou estropiés qui paroissent hors d'état d'aller chercher de quoi se nourrir; ils ne demeuroient pas avec les oiseaux de leur espèce; et soit qu'ils fussent exclus de la société, ou qu'ils s'en fussent séparés volontairement, ils étoient dispersés en divers endroits pour y trouver apparemment l'occasion de piller. J'en vis un jour plus de vingt sur une des îles, qui faisoient de temps en temps des sorties en plate campagne pour enlever du butin; mais ils se retiroient presque aussitôt. Celui qui surprenoit une jeune boubie sans garde lui donnoit d'abord un grand cou de bec sur le dos pour lui faire rendre gorge, ce qu'elle faisoit à l'instant; elle rendoit un poisson ou deux de la grosseur du poignet, et le vieux guerrier l'avaloit encore plus vite. Les guerriers vigoureux jouent le même tour aux vieilles boubies qu'ils trouvent en mer. J'en vis un moi-même qui vola droit contre une boubie, et qui d'un coup de bec lui fit rendre un poisson qu'elle venoit d'avalier: le guerrier fondit si rapidement dessus qu'il s'en saisit en l'air avant qu'il fût tombé dans l'eau.»

C'est avec les cormorans que les oiseaux fous ont le plus de rapport par la figure et l'organisation, excepté qu'ils n'ont pas le bec terminé en croc, mais en pointe légèrement courbée; ils en diffèrent encore en ce que leur queue ne dépasse point les ailes. Ils ont les quatre doigts unis par une seule pièce de membrane; l'ongle de celui du milieu est dentelé intérieurement en scie; le tour des yeux est en peau nue; leur bec droit, conique, est un peu crochu à son extrémité, et les bords sont finement dentelés: les narines ne sont point apparentes; on ne voit à leur place que deux rainures en creux. Mais ce que ce bec a de plus remarquable c'est que sa moitié supérieure est comme articulée et faite de trois pièces, jointes par deux sutures, dont la première se trace vers la pointe, qu'elle fait paroître comme un onglet détaché; l'autre se marque vers la base du bec, près de la tête, et donne à cette moitié supérieure la faculté de se

briser et de s'ouvrir en haut, en relevant sa pointe à plus de deux pouces de celle de la mandibule inférieure.

Ces oiseaux jettent un cri fort qui participe de ceux du corbeau et de l'oie; et c'est surtout quand la frégate les poursuit qu'ils font entendre ce cri, ou lorsque étant rassemblés ils sont saisis de quelque frayeur subite. Au reste ils portent en volant le cou tendu et la queue étalée. Ils ne peuvent bien prendre leur vol que de quelque point élevé; aussi se perchent-ils comme les cormorans. Dampier remarque même qu'à l'île d'*Aves* ils nichent sur les arbres, quoique ailleurs on les voie nicher à terre¹, et toujours en grand nombre dans un même quartier; car une communauté, non d'instinct, mais d'imbécillité, semble les rassembler. Ils ne pondent qu'un œuf ou deux. Les petits restent long-temps couverts d'un duvet très doux et très blanc dans la plupart; mais le reste des particularités qui peuvent concerner ces oiseaux doit trouver sa place dans l'énumération de leurs espèces.

LE FOU COMMUN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Pelecanus Sula. L.

Cet oiseau, dont l'espèce paroît être la plus commune aux Antilles, est d'une taille moyenne entre celles du canard et de l'oie. Sa longueur du bout du bec à celui de la queue est de deux pieds cinq pouces, et d'un pied onze pouces au bout des ongles; son bec a quatre pouces et demi, sa queue près de dix.

¹ M. Valmont de Bomare, en cherchant la raison qui a fait donner à cet oiseau le nom de *fou*, se trompe beaucoup en disant qu'il est le seul des palmipèdes qui se perche, puisque non-seulement le cormoran, mais le pélican, l'anhinga, l'oiseau du tropique, se perchent; et ce qui est plus singulier, tous ces oiseaux sont du genre le plus complètement palmipède, puisqu'ils ont les quatre doigts liés par une membrane.

La peau nue qui entoure les yeux est jaune, ainsi que la base du bec, dont la pointe est brune; les pieds sont d'un jaune pâle; le ventre est blanc, et tout le reste du plumage est d'un cendré brun.

Toute simple qu'est cette livrée, Catesby observe que seule elle ne peut caractériser cette espèce, tant il s'y trouve de variétés individuelles. «J'ai observé, dit-il, que l'un de ces individus avoit le ventre blanc et le dos brun; un autre la poitrine blanche comme le ventre, et que d'autres étoient entièrement bruns.» Aussi quelques voyageurs semblent avoir désigné cette espèce de fous par le nom d'*oiseaux fauves*. Leur chair est noire et sent le marécage : cependant les matelots et les aventuriers des Antilles s'en sont souvent repus. Dampier raconte qu'une petite flotte françoise qui échoua sur l'île d'*Aves* tira parti de cette ressource, et fit une telle consommation de ces oiseaux que le nombre en diminua beaucoup dans cette île.

On les trouve en grande quantité non-seulement sur cette île d'*Aves*, mais dans celle de *Remire*, et surtout au *Grand-Connétable*, roc taillé en pain de sucre, et isolé en mer, à la vue de Cayenne. Ils sont aussi en très grand nombre sur les îlots qui avoisinent la côte de la Nouvelle-Espagne, du côté de Caraque; et il paroît que cette même espèce se rencontre sur la côte du Brésil et aux îles Bahama, où l'on assure qu'ils pondent tous les mois de l'année deux ou trois œufs, ou quelquefois un seul sur la roche toute nue.

LE FOU BLANC.

SECONDE ESPÈCE.

Pelecanus Piscator. L.

Nous venons de remarquer beaucoup de diversité du blanc au brun dans l'espèce précédente; cependant il ne nous paroît pas que l'on puisse y rapporter celle-ci, d'autant plus que du

Tertre, qui a vu ces deux oiseaux vivants, les distingue l'un de l'autre. Ils sont en effet très différents, puisque l'un a blanc ce que l'autre a brun; savoir, le dos, le cou et la tête, et que d'ailleurs celui-ci est un peu plus grand : il n'a de brun que les pennes de l'aile et partie de ses couvertures; de plus il paroît être moins stupide. Il ne se perche guère sur les arbres, et vient encore moins se faire prendre sur les vergues des navires. Cependant cette seconde espèce habite dans les mêmes lieux avec la première. On les trouve également à l'île de l'Ascension. « Il y a, dit M. le vicomte de Querhoent, dans cette île des milliers de fous communs; les blancs sont moins nombreux : on voit les uns et les autres perchés sur des monceaux de pierres, ordinairement par couples; on les y trouve à toutes les heures, et ils n'en partent que lorsque la faim les oblige d'aller pêcher. Ils ont établi leur quartier-général sous le vent de l'île; on les y approche en plein jour, et on les prend même à la main. Il y a encore des fous qui diffèrent des précédents; étant en mer par les 10 degrés 6 secondes de latitude nord, nous en avons vu qui avoient la tête noire. »

LE GRAND FOU.

TROISIÈME ESPÈCE.

Pelecanus bassanus. L. (Var. β.)

Cet oiseau, le plus grand de son genre, est de la grosseur de l'oie et il a six pieds d'envergure. Son plumage est d'un brun foncé et semé de petites taches blanches sur la tête, de taches plus larges sur la poitrine et plus larges encore sur le dos; le ventre est d'un blanc terne. Le mâle a les couleurs plus vives que la femelle.

Ce grand oiseau se trouve sur les côtes de la Floride et sur les grandes rivières de cette contrée. « Il se submerge, dit Ca-

tesby, et reste un temps considérable sous l'eau, où j' imagine qu'il rencontre des requins ou d'autres grands poissons voraces qui l'estropient ou le dévorent; car plusieurs fois il m'est arrivé de trouver sur le rivage de ces oiseaux estropiés ou morts. »

Un individu de cette espèce fut pris dans les environs de la ville d'Eu, le 18 octobre 1772. Surpris très loin en mer par le gros temps, un coup de vent l'avoit sans doute amené et jeté sur nos côtes. L'homme qui le trouva n'eut, pour s'en rendre maître, d'autre peine que celle de lui jeter son habit sur le corps. On le nourrit pendant quelque temps. Les premiers jours il ne vouloit pas se baisser pour prendre le poisson qu'on mettoit devant lui, et il falloit le présenter à la hauteur du bec pour qu'il s'en saisit. Il étoit aussi toujours accroupi et ne vouloit pas marcher; mais peu après, s'accoutumant au séjour de la terre, il marcha, devint assez familier, et même se mit à suivre son maître avec importunité, en faisant entendre de temps en temps un cri aigre et rauque.

LE PETIT FOU.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Sula parva. L.

C'est en effet le plus petit que nous connoissons dans ce genre d'oiseaux fous, n° 973 : sa longueur du bout du bec à celui de la queue n'est guère que d'un pied et demi. Il a la gorge, l'estomac et le ventre blancs, et tout le reste du plumage est noirâtre. Il nous a été envoyé de Cayenne.

LE PETIT FOU BRUN.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Carbo Gracula. MEYER.

Cet oiseau , n° 974, diffère du précédent en ce qu'il est entièrement brun ; et, quoiqu'il soit aussi plus grand, il l'est moins que le fou brun commun de la première espèce. Ainsi nous laisserons ces deux espèces séparées en attendant que de nouvelles observations nous indiquent s'il faut les réunir. Toutes deux se trouvent dans les mêmes lieux, et particulièrement à Cayenne et aux îles Caribes.

LE FOU TACHETÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Sula alba. MEYER.

Par ses couleurs et même par sa taille, cet oiseau, n° 986, pourroit se rapporter à notre troisième espèce de fous, si d'ailleurs il n'en différoit pas trop par la brièveté des ailes, qui même sont si courtes dans l'individu représenté dans cette planche que l'on seroit tenté de douter que cet oiseau appartînt à la famille des fous, si d'ailleurs les caractères du bec et des pieds ne paroissent l'y rappeler. Quoi qu'il en soit, cet oiseau, qui est de la grosseur du grand plongeon, a comme lui le fond du plumage d'un brun noirâtre tout tacheté de blanc plus finement sur la tête, plus largement sur le dos et les ailes, avec l'estomac et le ventre ondes de brunâtre sur fond blanc.

LE FOU DE BASSAN¹

SEPTIÈME ESPÈCE.

Dyosporus bassanus. ILLIG. — *Sula alba*. MEY.

L'île de *Bass* ou *Bassan*, dans le petit golfe d'Édimbourg, n'est qu'un très grand rocher qui sert de rendez-vous à ces oiseaux, qui sont d'une grande et belle espèce. On les a nommés *fous de Bassan*, parce qu'on croyoit qu'ils ne se trouvoient que dans ce seul endroit; cependant on sait, par le témoignage de Clusius et de Sibbald², qu'on en rencontre également aux îles de Féroé, à l'île d'Alise, et dans les autres îles Hébrides³.

Cet oiseau, n° 278, est de la grosseur d'une oie; il a près de trois pieds de longueur, et plus de cinq d'envergure. Il est tout blanc, à l'exception des plus grandes plumes de l'aile, qui sont brunes ou noirâtres, et du derrière de la tête, qui paroît teint de jaune⁴; la peau nue du tour des yeux est d'un beau bleu, ainsi que le bec, qui a jusqu'à six pouces de long, et qui s'ouvre au point de donner passage à un poisson de la taille d'un gros maquereau; et cet énorme morceau ne suffit pas toujours pour

¹ En anglois, *soland goose*.

² Hector Boetius, dans sa *Description de l'Écosse*, dit aussi que ces oiseaux nichent sur une des îles Hébrides, mais ce qu'il ajoute, savoir, qu'ils y apportent pour cela tant de bois qu'il fait la provision de l'année pour les habitants, paroît fabuleux d'autant plus que ces oiseaux, à l'île de Bassan, poudent comme les autres fous d'Amérique sur la roche nue.

³ Quelques personnes nous assurent qu'il paroît quelquefois de ces fous jetés par les vents sur les côtes de Bretagne et même jusqu'au milieu des terres, et qu'on en a vu aux environs de Paris.

⁴ « Je serois tenté de croire que c'est une marque de vieillesse. Cette tache jaune est de la même nature que celle qu'ont au bas du cou les spatules; j'en ai vu en qui cette partie étoit presque dorée. La même chose arrive aux poules blanches, elles jaunissent en vieillissant. » (*Note communiquée par M. Baillon.*)

Ray est de cet avis, quant au fou de Bassan...; et, suivant Willughby, les petits, dans le premier âge, sont marqués de brun ou de noirâtre sur le dos.

satisfaire sa voracité. M. Baillon nous a envoyé un de ces fous qui a été pris en pleine mer, et qui s'étoit étouffé lui-même en avalant un trop gros poisson¹. Leur pêche ordinaire dans l'île de Bassan et aux Ebudes est celle des harengs. Leur chair retient le goût du poisson; cependant celle des jeunes, qui sont toujours très gras², est assez bonne pour qu'on prenne la peine de les aller dénicher, en se suspendant à des cordes et descendant le long des rochers. On ne peut prendre les jeunes que de cette manière. Il seroit aisé de tuer les vieux à coups de bâton ou de pierres; mais leur chair ne vaut rien. Au reste ils sont tout aussi imbéciles que les autres fous.

Ils nichent à l'île de Bassan, dans les trous du rocher, où ils ne pondent qu'un œuf: le peuple dit qu'ils le couvent simplement en posant dessus un de leurs pieds. Cette idée a pu venir de la largeur du pied de cet oiseau; il est largement palmé, et le doigt du milieu, ainsi que l'extérieur, ont chacun près de quatre pouces de longueur, et tous les quatre sont engagés par une pièce entière de membrane. La peau n'est point adhérente aux muscles ni collée sur le corps; elle n'y tient que par de petits faisceaux de fibres placées à distances inégales, comme d'un à deux pouces, et capables de s'allonger d'autant; de manière qu'en tirant la peau flasque elle s'étend comme une membrane, et qu'en la soufflant elle s'enfle comme un ballon. C'est l'usage que sans doute en fait l'oiseau pour renfler son volume et se rendre par là plus léger dans son vol. Néanmoins on ne découvre pas de canaux qui communiquent du thorax à la peau; mais il se peut que l'air y parvienne par le tissu cellulaire, comme dans plusieurs autres oiseaux. Cette observation, qui sans doute auroit lieu pour toutes les espèces de fous, a été faite par M. Daubenton le jeune, sur un fou de Bassan envoyé frais de la côte de Picardie.

¹ Envoi fait de Montrenil-sur-Mer par M. Baillon, en décembre 1777; mais c'est un conte que l'on fit à Gesner de lui dire que cet oiseau, voyant un nouveau poisson, rendoit celui qu'il venoit d'avalier, et ainsi n'emportoit jamais que le dernier qu'il eût pêché.

Gesner dit que les Écossois font de la graisse de cet oiseau une espèce de très bon onguent.

Ces oiseaux, qui arrivent au printemps pour nicher dans les îles du nord, les quittent en automne, et, descendant plus au midi, se rapprochent sans doute du gros de leurs espèces, qui ne quittent pas les régions méridionales; peut-être même si les migrations de cette dernière espèce étoient mieux connues trouveroit-on qu'elle se rallie et se réunit avec les autres espèces sur les côtes de la Floride, rendez-vous général des oiseaux qui descendent de notre nord, et qui ont assez de puissance de vol pour traverser les mers d'Europe en Amérique.

LA FRÉGATE¹

Pelecanus Fregata. L.

Le meilleur voilier, le plus vite de nos vaisseaux, la frégate, a donné son nom à l'oiseau qui vole le plus rapidement et le plus constamment sur les mers. La frégate, n° 961, est en effet de tous ces navigateurs ailés celui dont le vol est le plus fier, le plus puissant et le plus étendu : balancé sur des ailes d'une prodigieuse longueur, se soutenant sans mouvement sensible, cet oiseau semble nager paisiblement dans l'air tranquille pour attendre l'instant de fondre sur sa proie avec la rapidité d'un trait; et lorsque les airs sont agités par la tempête, légère comme le vent, la frégate s'élève jusqu'aux nues, et va chercher le calme en s'élançant au-dessus des orages. Elle voyage en tous sens, en hauteur comme en étendue; elle se porte au large à plusieurs centaines de lieues, et fournit tout d'un vol ces traites immenses auxquelles la durée du jour ne suffisant pas, elle continue sa route dans les ténèbres de la nuit, et ne s'arrête sur la mer que dans les lieux qui lui offrent une pâture abondante.

Les poissons qui voyagent en troupes dans les hautes mers,

¹ En anglais, *fregate bird*; à la Jamaïque, *man of war bird*; en espagnol, *rabihorcado*.

comme les poissons volants, fuient par colonnes et s'élancent en l'air pour échapper aux bonites, aux dorades, qui les poursuivent, mais n'échappent point à nos frégates. Ce sont ces mêmes poissons qui les attirent au large. Elles discernent de très loin les endroits où passent leurs troupes en colonnes, qui sont quelquefois si serrées qu'elles font bruire les eaux et blanchir la surface de la mer : les frégates fondent alors du haut des airs, et, fléchissant leur vol de manière à raser l'eau sans la toucher, elles enlèvent en passant le poisson qu'elles saisissent avec le bec, les griffes et souvent avec les deux à la fois, selon qu'il se présente, soit en nageant sur la surface de l'eau, ou bondissant dans l'air.

Ce n'est qu'entre les tropiques, ou un peu au-delà, que l'on rencontre la frégate dans les mers des deux mondes. Elle exerce sur les oiseaux de la zone torride une espèce d'empire; elle en force plusieurs, particulièrement les fous, à lui servir comme de pourvoyeurs; les frappant d'un coup d'aile, ou les pinçant de son bec crochu, elle leur fait dégorger le poisson qu'ils avoient avalé, et s'en saisit avant qu'il ne soit tombé. Ces hostilités lui ont fait donner par les navigateurs le surnom de *guerrier* qu'elle mérite à plus d'un titre, car son audace la porte à braver l'homme même. « En débarquant à l'île de l'Ascension, dit M. le vicomte de Querhoent, nous fûmes entourés d'une nuée de frégates. D'un coup de canne j'en terrassai une qui vouloit me prendre un poisson que je tenois à la main; en même temps plusieurs voloient à quelques pieds au-dessus de la chaudière qui bouilloit à terre pour enlever la viande, quoiqu'une partie de l'équipage fût alentour. »

Cette témérité de la frégate tient autant à la force de ses armes et à la fierté de son vol qu'à la voracité. Elle est en effet armée en guerre. des serres perçantes; un bec terminé par un croc très aigu; les pieds courts et très robustes, recouverts de plumes comme ceux des oiseaux de proie; le vol rapide; la vue perçante: tous ces attributs semblent lui donner quelque rapport avec l'aigle, et en faire de même le tyran de l'air au-dessus des mers. Mais du reste la frégate par sa conformation

tient beaucoup plus à l'élément de l'eau ; et quoiqu'on ne la voie presque jamais nager, elle a cependant les quatre doigts engagés par une membrane échancrée¹ ; et par cette union de tous les doigts elle se rapproche du genre du cormoran, du fou, du pélican, que l'on doit regarder comme de parfaits palmipèdes. D'ailleurs le bec de la frégate, très propre à la proie puisqu'il est terminé par une pointe perçante et recourbée, diffère néanmoins essentiellement du bec des oiseaux de proie terrestres, parce qu'il est très long, un peu concave dans sa partie supérieure, et que le croc placé tout à la pointe semble faire une pièce détachée, comme dans le bec des fous, auquel celui de la frégate ressemble par ses sutures et par le défaut de narines apparentes.

La frégate n'a pas le corps plus gros qu'une poule ; mais ses ailes étendues ont huit, dix et jusqu'à quatorze pieds d'envergure. C'est au moyen de ces ailes prodigieuses qu'elle exécute ses longues courses, et qu'elle se porte jusqu'au milieu des mers, où elle est souvent l'unique objet qui s'offre entre le ciel et l'océan aux regards ennuyés des navigateurs ; mais cette longueur excessive des ailes embarrasse l'oiseau guerrier comme l'oiseau poltron, et empêche la frégate comme le fou de reprendre leur vol lorsqu'ils sont posés, en sorte que souvent ils se laissent assommer au lieu de prendre leur essor. Il leur faut une pointe de rocher ou la cime d'un arbre, et encore n'est-ce que par effort qu'ils s'élèvent en partant. On peut même croire que tous ces oiseaux à pieds palmés qui se perchent ne le font que pour reprendre plus aisément leur vol ; car cette habitude est contraire à la structure de leurs pieds, et c'est la trop grande longueur de leurs ailes qui les force à ne se poser que sur des points élevés d'où ils puissent en partant mettre leurs ailes en plein exercice.

Aussi les frégates se retirent et s'établissent en commun sur des écueils élevés ou des îlots boisés pour nicher en repos. Dampier marque qu'elles placent leurs nids sur les arbres

¹ Dampier n'y avoit pas regardé d'assez près lorsqu'il dit qu'elle a *les pieds faits comme ceux des autres oiseaux terrestres*.

dans des lieux solitaires et voisins de la mer. La ponte n'est que d'un œuf ou deux; ces œufs sont d'un blanc teint de couleur de chair, avec des petits points d'un rouge cramoisi. Les petits, dans le premier âge, sont couverts d'un duvet gris blanc: ils ont les pieds de la même couleur, et le bec presque blanc, mais par la suite la couleur du bec change; il devient ou rouge ou noir, et bleuâtre dans son milieu, et il en est de même de la couleur des doigts; la tête est assez petite et aplatie en dessus; les yeux sont grands, noirs et brillants et environnés d'une peau bleuâtre. Le mâle adulte a sous la gorge une grande membrane charnue d'un rouge vif, plus ou moins enflée ou pendante. Personne n'a bien décrit ces parties; mais si elles n'appartiennent qu'au mâle, elles pourroient avoir quelque rapport à la fraise du dindon, qui s'enfle et rougit dans certains moments d'amour ou de colère.

On reconnoît de loin les frégates en mer, non-seulement à la longueur démesurée de leurs ailes, mais encore à leur queue très fourchue¹. Tout le plumage est ordinairement noir avec reflet bleuâtre, du moins celui du mâle. Celles qui sont brunes comme la petite frégate figurée dans Edwards paroissent être les jeunes, et celles qui ont le ventre blanc sont les femelles. Dans le nombre des frégates vues à l'île de l'Ascension par M. le vicomte de Querhoent, et qui toutes étoient de la même grandeur, les unes paroissoient toutes noires; les autres avoient le dessus du corps d'un brun foncé, avec la tête et le ventre blancs. Les plumes de leur cou sont assez longues pour que les insulaires de la mer du Sud s'en fassent des bonnets. Ils estiment aussi beaucoup la graisse ou plutôt l'huile qu'ils tirent de ces oiseaux, par la grande vertu qu'ils supposent à cette graisse contre les douleurs de rhumatisme et les engourdissements. Du reste la frégate a comme le fou le tour des yeux dégarni de plumes; elle a de même l'ongle du milieu dentelé intérieurement. Ainsi les frégates, quoique persécuteurs nés des fous, sont néanmoins voisins et parents; triste

¹ Les Portugais ont donné à la frégate le nom de *rabo forcado*, à cause de sa queue très fourchue.

exemple de la nature d'un genre d'êtres qui comme nous trouvent souvent leurs ennemis dans leurs proches!

LES GOÉLANDS ET LES MOUETTES¹

Ces deux noms, tantôt réunis et tantôt séparés, ont moins servi jusqu'à ce jour à distinguer qu'à confondre les espèces comprises dans l'une des plus nombreuses familles des oiseaux d'eau. Plusieurs naturalistes ont nommé *goélands* ce que d'autres ont appelé *mouettes*, et quelques-uns ont indifféremment appliqué ces deux noms comme synonymes à ces mêmes oiseaux; cependant il doit subsister entre toute expression nominale quelques traces de leur origine, ou quelques indices de leurs différences, et il me semble que les noms *goéland* et *mouette* ont en latin leurs correspondants *larus* et *gavia*, dont le premier doit se traduire par *goéland*, et le second par *mouette*. Il me paroît de plus que le nom *goéland* désigne les plus grandes espèces de ce genre, et que celui de *mouette* ne doit être appliqué qu'aux plus petites espèces. On peut même suivre jusque chez les Grecs les vestiges de cette division; car le mot *κέπφος*, qui se lit dans Aristote, dans Aratus et ailleurs, désigne une espèce ou une branche particulière de la famille du *λάρος* ou goéland. Suidas et le scoliaste d'Aristophane traduisent *κέπφος* par *larus*; et si Gaza ne l'a point traduit de même dans Aristote, c'est que, suivant la conjecture de Pierius, ce traducteur avoit en vue le passage des Géorgiques où Virgile, paroissant rendre à la lettre les vers d'Aratus, au lieu de *κέπφος*

¹ En latin, *larus* et *gavia*; sur nos côtes de la Méditerranée, *gabian*; sur celles de l'Océan, *mauve*; en allemand, *mew*, *mewe* (miauleur, de *meu-wen*, miauler); en groenlandois, *akpa*, selon Eggede; *naviat*, dans Anderson.

qui se lit dans le poète grec, a substitué le nom de *fulica*. Mais si la *fulica* des anciens est notre foulque ou morelle, ce que lui attribue ici le poète latin de présager la tempête en se jouant sur le sable ne lui convient point du tout¹, puisque la foulque ne vit pas dans la mer, et ne se joue pas sur le sable où même elle ne se tient qu'avec peine. De plus ce qu'Aristote attribue à son κέπφος d'avalier l'écume de la mer comme une pâtre, et de se laisser prendre à cette amorce, ne peut guère se rapporter qu'à un oiseau vorace comme le goéland ou la mouette : aussi Aldrovande conclut-il de ces inductions comparées que le nom de λάρος dans Aristote est générique, et que celui de κέπφος est spécifique, ou plutôt particulier à quelque subalterne de ce même genre. Mais une remarque que Turner a faite sur la voix de ces oiseaux semble ici fixer nos incertitudes ; il regarde le mot κέπφος comme un son imitatif de la voix d'une mouette, qui termine ordinairement chaque reprise de ses cris aigus par un petit accent bref, une espèce d'éternement, *keph*, tandis que le goéland termine son cri par un son différent et plus grave, *cob*.

Le nom grec κέπφος répondra donc dans notre division au nom latin *gavia*, et désignera proprement les espèces inférieures du genre de ces oiseaux, c'est-à-dire les mouettes ; de même le nom grec λάρος, ou *larus* en latin, traduit par *goéland*, sera celui des grandes espèces. Et pour établir un terme de comparaison dans cette échelle de grandeur nous prendrons pour goélands tous ceux de ces oiseaux dont la taille surpasse celle du canard, et qui ont dix-huit ou vingt pouces de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, et nous appellerons *mouettes* tous ceux qui sont au-dessous de ces dimensions ; il résultera de cette division que la sixième espèce donnée par M. Brisson, sous la dénomination de *première mouette*, doit

L'épithète que Cicéron, traduisant ces mêmes vers d'Aratus, donne à la foulque, lui convient aussi peu qu'elle convient bien au goéland.

Canis fulix itidem fugiens e gurgite ponti,
Nunciat horribiles clamans instare procellas.

(*De Divinatione*, lib. I.)

être mise au nombre des goélands, et que plusieurs des goélands de Linnæus ne seront que des mouettes. Mais, avant que d'entrer dans cette distinction des espèces, nous indiquerons les caractères généraux et les habitudes communes au genre entier des uns et des autres. •

Tous ces oiseaux, goélands et mouettes, sont également voraces et criards : on peut dire que ce sont les vautours de la mer ; ils la nettoient des cadavres de toute espèce qui flottent à sa surface, ou qui sont rejetés sur les rivages ; aussi lâches que gourmands, ils n'attaquent que les animaux foibles, et ne s'acharnent que sur les corps morts. Leur port ignoble, leurs cris importuns, leur bec tranchant et crochu, présentent les images désagréables d'oiseaux sanguinaires et bassement cruels : aussi les voit-on se battre avec acharnement entre eux pour la curée ; et même lorsqu'ils sont renfermés, et que la captivité aigrit encore leur humeur féroce, ils se blessent sans motif apparent, et le premier dont le sang coule devient la victime des autres ; car alors leur fureur s'accroît, et ils mettent en pièces le malheureux qu'ils avoient blessé sans raison. Cet excès de cruauté ne se manifeste guère que dans les grandes espèces ; mais toutes, grandes et petites, étant en liberté, s'épient, se guettent sans cesse pour se piller et se dérober réciproquement la nourriture ou la proie. Tout convient à leur voracité ; le poisson frais ou gâté, la chair sanglante, récente, ou corrompue, les écailles, les os même, tout se digère ou se consume dans leur estomac : ils avalent l'amorce et l'hameçon ; ils se précipitent avec tant de violence qu'ils s'enferment eux-mêmes sur une pointe que le pêcheur place sous le hareng ou la péalmide qu'il leur offre en appât, et cette manière n'est pas la seule dont on puisse les leurrer ; Oppien a écrit qu'il suffit d'une planche peinte de quelques figures de poissons pour que ces oiseaux viennent se briser contre : mais ces portraits de poissons devoient donc être aussi parfaits que ceux des raisins de Parrhasius ?

Les goélands et les mouettes ont également le bec tranchant, allongé, aplati par les côtés, avec la pointe renforcée et re-

courbée en croc, et un angle saillant à la mandibule inférieure. Ces caractères, plus apparents et plus prononcés dans les goélands, se marquent néanmoins dans toutes les espèces de mouettes; c'est même ce qui les sépare des hirondelles de mer, qui n'ont ni le croc à la partie supérieure du bec, ni la saillie à l'inférieure, sans compter que les plus grandes hirondelles de mer le sont moins que les plus petites mouettes. De plus les mouettes n'ont pas la queue fourchue, mais pleine : leur jambe, ou plutôt leur tarse, est fort élevé; et même les goélands et les mouettes seroient de tous les oiseaux à pieds palmés les plus hauts de jambes, si le flammant, l'avocette et l'échasse ne les avoient encore plus longues, et si démesurées qu'ils sont à cet égard des espèces de monstres. Tous les goélands et mouettes ont les trois doigts engagés par une palme pleine, et le doigt de derrière dégagé, mais très petit. Leur tête est grosse; ils la portent mal et presque entre les épaules, soit qu'ils marchent ou qu'ils soient en repos. Ils courent assez vite sur les rivages, et volent encore mieux au-dessus des flots; leurs longues ailes, qui lorsqu'elles sont pliées dépassent la queue, et la quantité de plumes dont leur corps est garni, les rendent très légers. Ils sont aussi fournis d'un duvet fort épais¹, qui est d'une couleur bleuâtre, surtout à l'estomac : ils naissent avec ce duvet; mais les autres plumes ne croissent que tard, et ils n'acquièrent complètement leurs couleurs, c'est-à-dire le beau blanc sur le corps, et du noir ou gris bleuâtre sur le manteau, qu'après avoir passé par plusieurs mues, et dans leur troisième année. Oppien paroît avoir eu connoissance de ce progrès des couleurs, lorsqu'il dit qu'en vieillissant ces oiseaux deviennent bleus.

Ils se tiennent en troupes sur les rivages de la mer; souvent on les voit couvrir de leur multitude les écueils et les falaises, qu'ils font retentir de leurs cris importuns, et sur lesquels ils

¹ Aldrovande prétend qu'en Hollande on fait beaucoup d'usage du duvet de mouettes; mais il est difficile de croire ce qu'il ajoute, savoir, que ce duvet se rentle en pleine lune par une correspondance sympathique avec l'état de la mer, dont le flux est alors le plus enflé.

semblent fourmiller, les uns prenant leur vol, les autres s'abattant pour se reposer et toujours en très grand nombre. En général il n'est point d'oiseau plus commun sur les côtes, et l'on en rencontre en mer jusqu'à cent lieues de distance. Ils fréquentent les îles et les contrées voisines de la mer dans toute les climats; les navigateurs les ont trouvés partout. Les plus grandes espèces paroissent attachées aux côtes des mers du nord. On raconte que les goélands des îles de Féroé sont si forts et si voraces qu'ils mettent souvent en pièces des agneaux, dont ils emportent des lambeaux dans leurs nids. Dans les mers glaciales on les voit se réunir en grand nombre sur les cadavres des baleines; ils se tiennent sur ces masses de corruption sans en craindre l'infection; ils y assouvissent à l'aise toute leur voracité, et en tirent en même temps l'ample pâture qu'exige la gourmandise innée de leurs petits. Ces oiseaux déposent à milliers leurs œufs et leurs nids jusque sur les terres glacées des deux zones polaires; ils ne les quittent pas en hiver, et semblent être attachés au climat où ils se trouvent et peu sensibles au changement de toute température. Aristote, sous un ciel à la vérité infiniment plus doux, avoit déjà remarqué que les goélands et les mouettes ne disparaissent point, et restent toute l'année dans les lieux où ils ont pris naissance.

Il en est de même sur nos côtes de France, où l'on voit plusieurs espèces de ces oiseaux en hiver comme en été; on leur donne sur l'Océan le nom de *mauves* ou *miaules*, et celui de *gabians* sur la Méditerranée: partout ils sont connus, notés par leur voracité et par la désagréable importunité de leurs cris redoublés. Tantôt ils suivent les plages basses de la mer, et tantôt ils se retirent dans le creux des rochers, pour attendre le poisson que les vagues y jettent; souvent ils accompagnent les pêcheurs afin de profiter des débris de la pêche. Cette habitude est sans doute la seule cause de l'amitié pour l'homme que les anciens attribuoient à ces oiseaux. Comme leur chair n'est pas bonne à manger¹, et que leur plumage n'a que peu

¹ On n'en pourroit pas goûter sans vomir. si, avant de les manger, on ne

de valeur, on dédaigne de les chasser, et on les laisse approcher sans les tirer.

Curieux d'observer par nous-mêmes les habitudes de ces oiseaux, nous avons cherché à nous en procurer quelques-uns de vivants, et M. Baillon, toujours empressé de répondre obligamment à nos demandes, nous a envoyé le grand goéland à manteau noir, première espèce, et le goéland à manteau gris, seconde espèce. Nous les avons gardés près de quinze mois dans un jardin où nous pouvions les observer à toute heure. Ils donnèrent d'abord des signes évidents de leur mauvais naturel, se poursuivant sans cesse, et le plus grand ne souffrant jamais que le petit mangeât ni se tint à côté de lui. On les nourrissoit de pain trempé et d'intestins de gibier, de volaille et autres débris de cuisine, dont ils ne rebutoient rien, et en même temps ils ne laissoient pas de recueillir et de chercher dans le jardin les vers et les limaçons, qu'ils savent bien tirer de leurs coquilles. Ils alloient souvent se baigner dans un petit bassin, et au sortir de l'eau ils se secouoient, battoient des ailes en s'élevant sur leurs pieds, et lustrôient ensuite leur plumage, comme font les oies et les canards. Ils rôdoient pendant la nuit, et souvent on les a vus se promener à dix et onze heures du soir. Ils ne cachent pas, comme la plupart des autres oiseaux, leur tête sous l'aile pour dormir; ils la tournent seulement en arrière, en plaçant leur bec entre le dessus de l'aile et le dos.

Lorsqu'on vouloit prendre ces oiseaux, ils cherchoient à mordre et pinçoient très serré; il falloit, pour éviter le coup de bec et s'en rendre maître, leur jeter un mouchoir sur la tête. Lorsqu'on les poursuivoit, ils accéléroient leur course en étendant leurs ailes: d'ordinaire ils marchôient lentement et d'assez mauvaise grace. Leur paresse se marquoit jusque dans leur colère; car quand le plus grand poursuivoit l'autre, il se contentoit de le suivre au pas comme s'il n'eût pas été pressé

les avoit exposés à l'air pendus par les pattes, la tête en bas, pendant quelques jours, afin que l'huile ou la graisse de baleine sorte de leur corps, et que le grand air en ôte le mauvais goût.

de l'atteindre : ce dernier à son tour ne sembloit doubler le pas qu'autant qu'il le falloit pour éviter le combat ; et dès qu'il se sentoit suffisamment éloigné il s'arrêtoit, et répétoit la même manœuvre autant de fois qu'il étoit nécessaire pour être toujours hors de la portée de son ennemi, après quoi tous deux restoient tranquilles, comme si la distance suffisoit pour détruire l'antipathie. Le plus foible ne devoit-il pas toujours trouver ainsi sa sûreté en s'éloignant du plus fort ? Mais malheureusement la tyrannie est, dans les mains de l'homme, un instrument qu'il déploie et qu'il étend aussi loin que sa pensée.

Ces oiseaux nous parurent avoir oublié pendant tout l'hiver l'usage de leurs ailes ; ils ne marquèrent aucune envie de s'envoler : ils étoient à la vérité très abondamment nourris, et leur appétit, tout véhément qu'il est, ne pouvoit guère les tourmenter ; mais au printemps ils sentirent de nouveaux besoins et montrèrent d'autres désirs ; on les vit s'efforcer de s'élever en l'air, et ils auroient pris leur essor si leurs ailes n'eussent pas été rognées de plusieurs pouces ; ils ne pouvoient donc que s'élaner comme par bonds, ou pirouetter sur leurs pieds, les ailes étendues. Le sentiment d'amour, qui renaît avec la saison, parut surmonter celui d'antipathie, et fit cesser l'inimitié entre ces deux oiseaux ; chacun céda au doux instinct de chercher son semblable ; et quoiqu'ils ne se convinssent pas, étant d'espèce trop différente, ils semblèrent se rechercher : ils mangèrent, dormirent et se reposèrent ensemble ; mais des cris plaintifs et des mouvements inquiets exprimoient assez que le plus doux sentiment de la nature n'étoit qu'irrité sans être satisfait.

Nous allons maintenant faire l'énumération des différentes espèces de ces oiseaux, dont les plus grandes seront comprises, comme nous l'avons dit, sous le nom de *goélands*, et les petites sous celui de *mouettes*.

LE GOÉLAND A MANTEAU NOIR.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Larus marinus. L.

Nous lui donnons la première place comme au plus grand des goélands : il a deux pieds et quelquefois deux pieds et demi de longueur. Un grand manteau d'un noir ou noirâtre ardoisé lui couvre son large dos; tout le reste du plumage est blanc. Son bec fort et robuste, long de trois pouces et demi, est jaunâtre, avec une tache rouge à l'angle saillant de la mandibule inférieure; la paupière est d'un jeune aurore; les pieds, avec leur membrane, sont d'une couleur de chair blanchâtre et comme farineux.

Le cri de ce grand goéland, n° 990, que nous avons gardé toute une année, est un son enroué, *qua, qua, qua*, prononcé d'un ton rauque et répété fort vite, mais l'oiseau ne le fait pas entendre fréquemment; et lorsqu'on le prenoit il jetoit un autre cri douloureux et très aigre.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS.

SECONDE ESPÈCE.

Larus argentatus. BRUNN.

Le gris cendré étendu sur le dos et les épaules est une livrée commune à plusieurs espèces de mouettes, et qui distingue ce goéland. Il est un peu moins grand que le précédent; et à l'exception de son manteau gris et des échancrures noires aux grandes plumes de l'aile, il a de même tout le reste du plumage blanc. L'œil est brillant et l'iris jaune, comme dans l'é-

pervier; les pieds sont de couleur de chair livide; le bec, qui dans les jeunes est presque noirâtre, est d'un jaune pâle dans les adultes, et d'un beau jaune presque orangé dans les vieux; il y a une tache rouge au renflement du demi-bec inférieur, caractère commun à plusieurs des espèces de goélands et de mouettes. Celui-ci, n^o 253, fuit devant le précédent, et n'ose lui disputer la proie; mais il s'en venge sur les mouettes, qui lui sont inférieures en force; il les pille, les poursuit, et leur fait une guerre continuelle. Il fréquente beaucoup, dans les mois de novembre et de décembre, nos côtes de Normandie et de Picardie, où on l'appelle *gros miaulard* et *bleu-manteau*, comme l'on appelle *noir-manteau* celui de la première espèce. Celui-ci a plusieurs cris très distincts qu'il nous a fait entendre dans le jardin où il a vécu avec le précédent. Le premier et le plus fréquent de ces cris semble rendre ces deux syllabes *quiou*, qui partent comme d'un coup de sifflet, d'abord bref et aigu, et qui finit en traînant sur un ton plus bas et plus doux. Ce cri unique ne se répète que par intervalles; et, pour le produire, l'oiseau allonge le cou, incline la tête, et semble faire effort. Son second cri, qu'il ne jetoit que quand on le poursuivoit ou qu'on le serroit de près, et qui par conséquent étoit une expression de crainte ou de colère, peut se rendre par la syllabe *tia*, *tia*, prononcée en sifflant, et répétée fort vite. On peut observer en passant que, dans tous les animaux, les cris de colère et de crainte sont toujours plus aigus et plus brefs que les cris ordinaires. Enfin, vers le printemps, cet oiseau prit un nouvel accent de voix très aigu et très perçant, qu'on peut exprimer par le mot *quieute* ou *pieute*, tantôt bref et répété précipitamment, et tantôt traîné sur la finale *eute*, avec des intervalles marqués, comme ceux qui séparent les soupirs d'une personne affligée. Dans l'un et l'autre cas ce cri paroît être l'expression plaintive du besoin inspiré par l'amour non satisfait.

LE GOÉLAND BRUN¹.

TROISIÈME ESPÈCE.

Larus parasiticus. L.

Ce goéland a le plumage d'un brun sombre, uniforme sur le corps entier, à l'exception du ventre, qui est rayé transversalement de brun sur le fond gris, et des grandes plumes de l'aile, qui sont noires. Il est encore un peu moins grand que le précédent; sa longueur du bec à l'extrémité de la queue n'est que d'un pied huit pouces, et d'un pouce de moins du bec aux ongles, qui sont aigus et robustes. Ray observe que ce goéland, par toute l'habitude du corps, a l'air d'un oiseau de rapine et de carnage; et telle est en effet la physionomie basse et cruelle de tous ceux de la race sanguinaire des goélands. C'est à celui-ci que les naturalistes semblent être convenus de rapporter l'oiseau *catarractes* d'Aristote, lequel, suivant que l'indique son nom tombe sur l'eau comme un trait pour y saisir sa proie; ce qui se rapporte très bien à ce que dit Willughby de notre goéland qu'il fond avec tant de rapidité sur un poisson que les pêcheurs attachent sur une planche pour l'attirer qu'il s'y casse la tête. De plus le *catarractes* d'Aristote est sûrement un oiseau de mer, puisque, suivant ce philosophe, il boit de l'eau marine². Le goéland brun se trouve en effet sur les plus vastes mers, et l'espèce en paroît également établie sous les latitudes élevées du côté des deux pôles, elle est commune aux îles de

En anglais, *brown gull*.

² Rien de moins vrai sans doute que ce que dit Oppien que le *catarractes* se contente de déposer ses œufs sur les algues, et laisse au vent le soin de les faire couver; si ce n'est ce qu'il ajoute que, vers le temps que les petits doivent éclore, le mâle et la femelle prennent chacun entre leurs serres les œufs d'où ils prévoient que doit sortir un petit de leur sexe, et que, les laissant tomber à plusieurs reprises dans la mer, les petits éclosent dans cet exercice.

Féroé et vers les côtes de l'Écosse; elle semble être encore plus répandue dans les plages de l'Océan austral, et il paroît que c'est l'oiseau que nos navigateurs ont désigné sous le nom de *cordonnier* sans qu'on puisse entrevoir la raison de cette dénomination¹. Les Anglois, qui ont rencontré nombre de ces oiseaux dans le port d'Egmont, aux îles Falkland ou Malouines, leur ont donné le nom de *poules du port Egmont*, et ils en parlent souvent sous ce nom dans leurs relations. Nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ce qu'on en lit de plus détaillé dans le second voyage du célèbre capitaine Cook. « L'oiseau, dit-il, que dans notre premier voyage nous avons nommé *poule du port Egmont*, voltigea plusieurs fois sur le vaisseau (par 64 degrés 12 minutes latitude sud, et 40 degrés longitude est) : nous reconnûmes que c'étoit la grande mouette du nord, *larus catarractes*, commune dans les hautes latitudes des deux hémisphères. Elle étoit épaisse et courte, à peu près de la grosseur d'une grande corneille, d'une couleur de brun foncé ou de chocolat, avec une raie blanchâtre en forme de demi-lune au-dessous de chaque aile. On m'a dit que ces poules se trouvent en abondance aux îles de Féroé au nord de l'Écosse, et qu'elles ne s'éloignent jamais de terre. Il est sûr que jusqu'alors je n'en avois jamais vu à plus de quarante

¹ Suivant les notes que M. le vicomte de Querhoent a eu la bonté de nous communiquer, les cordonniers se sont rencontrés sur sa route, non-seulement vers le cap de Bonne-Espérance, mais à des latitudes plus basses ou plus hautes en pleine mer. Cet observateur semble aussi distinguer une grande et une petite espèce de ces oiseaux cordonniers, comme il paroît à la note suivante.

« Je crois que les habitants des eaux vivent avec plus d'union et plus de société que ceux de terre, quoique d'espèces et de tailles fort différentes. On les voit se poser assez près les uns des autres sans aucune défiance; ils chassent de compagnie, et je n'ai vu qu'une seule fois un combat entre une grande envergure (une frégate, suivant toute apparence) et un *cordonnier* de la petite espèce: il dura assez long-temps dans l'air; chacun se défendit à coups d'ailes et de bec. Le *cordonnier*, infiniment plus foible, esquivoit par son agilité les coups redoutables de son adversaire sans céder; il étoit battu, lorsqu'un damier qui se trouva dans le voisinage accourut, passa et repassa plusieurs fois entre les combattants, et parvint à les séparer. Le *cordonnier* reconnoissant suivit son libérateur, et vint avec lui aux environs du vaisseau. »

lieues au large ; mais je ne me souviens pas d'en avoir aperçu moins de deux ensemble , au lieu qu'ici j'en trouvai une seule qui étoit peut-être venue de fort loin sur les îles de glaces. Quelques jours après nous en vîmes une autre de la même espèce qui s'élevoit à une grande hauteur au-dessus de nos têtes , et qui nous regardoit avec beaucoup d'attention , ce qui fut une nouveauté pour nous , qui étions accoutumés à voir tous les oiseaux aquatiques de ce climat se tenir près de la surface de la mer.

LE GOÉLAND VARIÉ, OU LE GRISARD ¹

QUATRIÈME ESPÈCE.

Larus marinus. (Jeune âge.)

Le plumage de ce goéland est haché et moucheté de gris brun sur fond blanc ; les grandes pennes de l'aile sont noires ; le bec , noir , épais et robuste , est long de quatre pouces. Ce géoland , n^o 266 , est de la plus grande espèce ; il a cinq pieds d'envergure , mesure prise sur un individu envoyé vivant de Montreuil-sur-mer par M. Baillon. Ce grisard avoit long-temps vécu dans une basse-cour , où il avoit fait périr son camarade à force de le battre. Il montrait cette familiarité basse de l'animal vorace que la faim seule attache à la main qui le nourrit. Celui-ci avaloit des poissons plats presque aussi larges que son corps , et prenoit aussi avec la même voracité de la chair crue , et même de petits animaux entiers , comme des taupes , des rats et des oiseaux ². Un goéland de même espèce,

¹ En anglois , *great grey gull* ; et dans le pays de Cornouailles , *wagell* ; en hollandois , *malle-mucke*.

² D'où vient apparemment que l'on a appliqué au grisard la fable que fait

qu'Anderson avoit reçu de Groeland, attaquoit les petits animaux, et se défendoit à grands coups de bec contre les chiens et les chats, auxquels il se plaisoit à mordre la queue. En lui montrant un mouchoir blanc on étoit sûr de le faire crier d'un ton perçant, comme si cet objet lui eût représenté quelqu'un des ennemis qu'il peut avoir à redouter en mer.

Tous les grisards, suivant les observations de M. Baillon, sont, dans le premier âge, d'un gris sale et sombre; mais, dès la première mue, la teinte s'éclaircit: le ventre et le cou sont les premiers à blanchir; et après trois mues le plumage est tout ondé et moucheté de gris et de blanc, tel que nous l'avons décrit; ensuite le blanc gagne à mesure que l'oiseau vieillit, et les plus vieux grisards finissent par blanchir presque entièrement. L'on voit donc combien l'on hasarderoit de créer d'espèces dans une seule, si l'on se fondoit sur ce caractère unique, puisque la nature y varie à ce point les couleurs suivant l'âge.

Dans les grisards, comme dans tous les autres goélands et mouettes, la femelle ne paroît différer du mâle que par la taille, qui est un peu moindre. Belon avoit déjà observé que les grisards ne sont pas communs sur la Méditerranée; que ce n'est que par accident qu'il s'en rencontre dans les terres¹, mais qu'ils se tiennent en grand nombre sur nos côtes de l'Océan. Ils se sont portés bien loin sur les mers, puisqu'on nous assure en avoir reçu de Madagascar; néanmoins le véritable berceau de cette espèce paroît être dans le nord. Ces oiseaux sont les premiers que les vaisseaux rencontrent en approchant de Groeland, et ils suivent constamment ceux qui vont à la pêche de la baleine jusqu'au milieu des glaces. Lorsqu'une baleine est morte et que son cadavre surnage, ils se jettent dessus par milliers et en enlèvent de tous côtés des lambeaux. Quoique les pêcheurs s'efforcent de les écarter en les frappant à coups de

Oviédo d'un oiseau qui a un pied palmé pour nager et l'autre armé de griffes de proie pour saisir.

¹ M. Lottinger prétend avoir vu quelques-uns de ces oiseaux sur les grands étangs de Lorraine dans le temps des pêches; et M. Hermann nous parle d'un grisard tué aux environs de Strasbourg.

² Les harengs fournissent aussi beaucoup à la pâture de ces légions d'oi-

gales ou d'avirons , à peine leur font-ils lâcher prise , à moins de les assommer. C'est cet acharnement stupide qui leur a mérité le surnom de *sottes bêtes*, *malle-mucke* en hollandois ¹. Ce sont en effet de sots et vilains oiseaux qui se battent et se mordent , dit Martens , en s'arrachant l'un l'autre les morceaux ; quoiqu'il y ait sur les grands cadavres où ils se repaissent de quoi assouvir pleinement leur voracité.

Belon trouve quelque rapport entre la tête du grisard et celle de l'aigle ; mais il y en a bien plus entre ses mœurs basses et celles du vautour. Sa constitution forte et dure le rend capable de supporter les temps les plus rudes ; aussi les navigateurs ont remarqué qu'il s'inquiète peu des orages en mer : il est d'ailleurs bien garni de plumes , qui nous ont paru faire la plus grande partie du volume de son corps très maigre. Cependant nous ne pouvons pas assurer que ces oiseaux soient tous et toujours maigres ; car celui que nous avons vu l'étoit par accident : il avoit un hameçon accroché dans le palais , qui s'y étoit recouvert d'une callosité , et qui devoit l'empêcher d'avalier aisément.

Suivant Anderson il y a sous la peau une membrane à air semblable à celle du pélican. Ce même naturaliste observe que son *malle-mucke* de Groenland est , à quelques égards , différent de celui de Spitzberg , décrit par Martens ; et nous devons remarquer sur cela que Martens lui-même semble réunir sous ce nom de *malle-mucke* deux oiseaux qu'il distingue d'ailleurs , et dont le second , ou celui de Spitzberg , paroît , à la structure de son bec articulé de plusieurs pièces et surmonté de narines en tuyaux , ainsi bien qu'à son croassement de grenouille , être un pétrel plutôt qu'un goéland. Au reste il paroît qu'on doit admettre dans l'espèce du grisard une race ou variété plus

seaux. Zorgdrager dit avoir vu quantité d'arêtes de harengs auprès des nids des oiseaux aquatiques sur les rochers du Groenland.

¹ Du mot *malle*, qui veut dire *sot*, *stupide*, et du mot *mocke*, qui dans l'ancien allemand signifie *bête*, *animal*. Martens dérive ce dernier autrement , et prétend qu'il désigne la manière dont ces oiseaux attroupés tombent sur les baleines comme des nuées de moucheron ; mais l'étymologie d'Anderson nous paroît la meilleure.

grande que l'espèce commune, et dont le plumage est plutôt ondé que tacheté et rayé. Cette variété, qui a été décrite par M. Lidbeck, se rencontre sur le golfe de Bothnie, et certains individus ont jusqu'à huit à dix pouces de plus dans leurs principales dimensions que nos grisards communs.

LE GOÉLAND A MANTEAU GRIS BRUN, OU LE BOURGMESTRE¹.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Larus fuscus. L.

Les Hollandois qui fréquentent les mers du nord pour la pêche de la baleine se voient sans cesse accompagnés par des nuées de mouettes et de goélands. Ils ont cherché à les distinguer par les noms significatifs ou imitatifs de *malle-mucke*, *kirmew*, *ratsher*, *kutgeghef*², et ont appelé celui-ci *burgher-meister* ou *bourgmestre*, à cause de sa démarche grave et de sa grande taille, qui le leur a fait regarder comme le magistrat qui semble présider avec autorité au milieu de ces peuplades turbulentes et voraces. Ce goéland bourgmestre est en effet de la première grandeur, et aussi gros que le goéland noir-manteau. Il a le dos gris brun, ainsi que les penes de l'aile, dont les unes sont terminées de blanc, les autres de noir, le reste du plumage blanc; la paupière est bordée de rouge ou de jaune; le bec est de cette dernière couleur, avec l'angle intérieur fort saillant et d'un rouge vif; ce que Martens ex-

En anglais, *herring-gull*; en hollandois, *burgher-meister*; et il nous paroît qu'on doit y rapporter le *krikie* des Norwégiens, le *skerro* des Lapons, et le *tattarok* des Groenlandois.

² Voyez l'article précédent et les suivants.

prime fort bien, en disant qu'il semble avoir une cerise au bec. Et c'est probablement par inadvertance, ou en comptant pour rien le doigt postérieur, qui est en effet très petit, que ce voyageur ne donne que trois doigts à son bourgmestre; car on le reconnoît avec certitude, et à tous les autres traits, pour le même oiseau que le grand goéland des côtes d'Angleterre, appelé dans ces parages *herring-gull*, parce qu'il y pêche aux harengs. Dans les mers du nord ces oiseaux vivent des cadavres des grands poissons. «Lorsqu'on traîne une baleine à l'arrière du vaisseau, dit Martens, ils s'attroupent et viennent enlever de gros morceaux de son lard : c'est alors qu'on les tue plus aisément; car il est presque impossible de les atteindre dans leurs nids qu'ils posent au sommet et dans les fentes des plus hauts rochers. Le bourgmestre, ajoute-t-il, se fait redouter du mallemucke, qui s'abat devant lui, tout robuste qu'il est, et se laisse battre et pincer sans se revancher. Lorsque le bourgmestre vole, sa queue blanche s'étale comme un éventail. Son cri tient de celui du corbeau. Il donne la chasse aux jeunes lumbs, et souvent on le trouve auprès des chevaux marins (*morses*), dont il paroît qu'il avale la fiente.»

Suivant Willughy, les œufs de ce goéland sont blanchâtres, parsemés de quelques taches noirâtres, et aussi gros que des œufs de poule. Le P. Feuillée fait mention d'un oiseau des côtes du Chili et du Pérou qui par sa figure, ses couleurs et sa voracité, ressemble à ce goéland du nord, mais qui probablement est plus petit; car ce voyageur naturaliste dit que ses œufs ne sont qu'un peu plus gros que ceux de la perdrix. Il ajoute qu'il a trouvé l'estomac de ce goéland tout rempli des plumes de certains petits oiseaux des côtes de la mer du Sud, que les gens du pays nomment *tocoquito*.

LE GOÉLAND. A MANTEAU GRIS ET BLANC.

SIXIÈME ESPÈCE.

Larus glaucus. L.

Il est assez probable que ce goéland décrit par le P. Feuillée, et qui est à peu près de la grosseur du goéland à manteau gris, n'est qu'une nuance ou une variété de cette espèce, ou de quelque autre des précédentes, prise à un période différent d'âge : ses traits et sa figure semblent nous l'indiquer. Le manteau, dit Feuillée, est gris mêlé de blanc, ainsi que le dessus du cou, dont le devant est gris clair, de même que tout le *parement*; les plumes de la queue sont d'un minime obscur, et le sommet de la tête est gris. Il ajoute, comme une singularité sur le nombre des articulations des doigts, que l'intérieur n'a que deux articulations, celui du milieu trois, et l'extérieur quatre, ce qui le rend le plus long; mais cette structure, la plus favorable à l'action de nager en ce qu'elle met la plus grande largeur dans la rame du côté du plus grand arc du son mouvement, est la même dans un grand nombre d'oiseaux d'eau, et même dans plusieurs oiseaux de rivage : nous l'avons observée en particulier sur le jacana, la poule-sultane, la poule d'eau. Le doigt extérieur a dans ces oiseaux quatre phalanges, celui du milieu trois, et l'intérieur deux phalanges seulement.

LA MOUETTE BLANCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Larus albus. L.

D'après ce que nous avons dit des grisards qui blanchissent dans la vieillesse, on pourroit croire que cette mouette blanche, n° 994, n'est qu'un vieux grisard ; mais elle est beaucoup moins grande que ce goéland : elle n'a le bec ni si grand ni si fort , et son plumage, d'un blanc parfait , n'a aucune teinte ni tache de gris. Cette mouette blanche n'a guère que quinze pouces de longueur du bout du bec à celui de la queue. On la reconnoît à la notice donnée dans le *Voyage au Spitzberg* du capitaine Phipps. Il observe fort bien que cette espèce n'a point été décrite par Linnæus , et que l'oiseau nommé par Martens *ratsher*, ou *le sénateur*, lui ressemble parfaitement , au caractère des pieds près auxquels Martens n'attribue que trois doigts ; mais si l'on peut penser que le quatrième doigt , en effet très petit , ait échappé à l'attention de ce navigateur, on reconnoitra à tout le reste notre mouette blanche dans son *ratsher*. Sa blancheur, dit-il , surpasse celle de la neige ; ce qui se marque lorsque l'oiseau se promène sur les glaces avec une gravité qui lui a fait donner ce nom de *ratsher* ou *sénateur*. Sa voix est basse et forte ; et au lieu que les petites mouettes ou *kirmexs* semblent dire *kir* ou *kair*, le sénateur dit *kar*. Il se tient ordinairement seul , à moins que quelque proie n'en rassemble un certain nombre. Martens en a vu se poser sur le corps des morses, et se repaître de leur fiente.

LA MOUETTE TACHETÉE, OU LE KUTGEGHEF¹

SECONDE ESPÈCE.

Larus tridactylus. L.

« Dans le temps, dit Martens, que nous découpons la graisse des baleines, quantité de ces oiseaux venoient criant près de notre vaisseau ; ils sembloient prononcer *kutgeghef*. » Ce nom rend en effet l'espèce d'éternement, *keph, keph*, que diverses mouettes captives nous ont fait entendre, et d'où nous avons conjecturé que le nom grec κέπφος pouvoit bien dériver. Quant à la taille, cette mouette *kutgeghef*, n° 387, ne surpasse pas la mouette blanche ; elle n'a de même que quinze pouces de longueur. Le plumage, sur un fond de beau blanc en devant du corps et de gris sur le manteau, est distingué par quelques traits de ce même gris qui forment sur le dessus du cou comme un demi-collier, et par des taches de blanc et de noir mélangé sur les couvertures de l'aile, avec des variétés néanmoins dont nous allons faire mention. Le doigt de derrière qui est très petit dans toutes les mouettes, est presque nul dans celle-ci, comme l'observent Beïou et Ray ; et c'est de là sans doute que Martens ne lui donne que trois doigts. Il ajoute que cette mouette vole toujours avec rapidité contre le vent, quelque violent qu'il soit ; mais qu'elle a dans l'oiseau *strundjager*² un persécuteur opiniâtre, et qui la tourmente pour l'obliger à rendre sa fiente, qu'il avale avidement. On verra dans l'article suivant que c'est par erreur qu'on attribue ce goût dépravé au *strundjager*³.

¹ En Angleterre, au pays de Cornouailles, *tarrock*.

² A la le tre, *chasse-merde*.

³ Voyez ci-après l'article du *Stercoraire*.

Au reste ce n'est pas seulement dans les mers du nord que se trouve cette mouette tachetée; on la voit sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse. Belon, qui l'a rencontrée en Grèce, dit qu'il l'eût reconnue au seul nom de *laros* qu'elle y porte encore; et Martens, après l'avoir observée au Spitzberg, l'a retrouvée dans la mer d'Espagne, un peu différente à la vérité, mais assez reconnoissable pour ne pas s'y méprendre: d'où il infère très judicieusement que des animaux d'une même espèce, mais placés dans des climats très différents et très éloignés, doivent toujours porter quelque empreinte de cette différence des climats. Elle est assez grande ici pour qu'on en ait fait deux espèces d'une seule; car la *mouette cendrée* de M. Brisson doit certainement se rapporter à la mouette cendrée tachetée, comme le simple coup d'œil sur les deux figures qu'il en donne l'indique assez; mais ce qui le prouve c'est la comparaison que nous avons faite d'une suite d'individus, où toutes les nuances du plus au moins de noir et de blanc dans l'aile se marquent depuis la livrée décidée de mouette tachetée, telle que la représente la planche enluminée, jusqu'à la simple couleur grise et presque entièrement dénuée de noir, telle que la *mouette cendrée* de M. Brisson; mais le demi-collier gris, ou quelquefois noirâtre, marqué sur le haut du cou est un trait de ressemblance commun entre tous les individus de cette espèce.

De grandes troupes de ces mouettes parurent subitement aux environs de Semur en Auxois, au mois de février 1775: on les tuoit fort aisément, et on en trouvoit de mortes ou demi-mortes de faim dans les prairies, dans les champs et au bord des ruisseaux; en les ouvrant on ne trouvoit dans leur estomac que quelques débris de poissons, et une bouillie noirâtre dans les intestins. Ces oiseaux n'étoient pas connus dans le pays; leur apparition ne dura que quinze jours. Ils étoient arrivés par un grand vent de midi, qui souffla tout ce temps¹.

¹ Observation communiquée par M. de Montbeillard.

LA GRANDE MOUETTE CENDRÉE OU MOUETTE A PIEDS BLEUS.

TROISIÈME ESPÈCE.

Larus canus. L. (*Plumage d'hiver.*)

La couleur bleuâtre des pieds et du bec constante dans cette espèce, n° 977, doit la distinguer des autres, qui ont généralement les pieds d'une couleur de chair plus ou moins vermeille ou livide. La mouette à pieds bleus a de seize à dix-sept pouces de longueur de la pointe du bec à celle de la queue. Son manteau est d'un cendré clair; plusieurs des plumes de l'aile sont échancrées de noir; tout le reste du plumage est d'un blanc de neige.

Willughby semble désigner cette espèce comme la plus commune en Angleterre¹. On la nomme *grande miaule* sur nos côtes de Picardie; et voici les observations que M. Baillon a faites sur les différentes nuances de couleurs que prend successivement le plumage de ces mouettes dans la suite de leurs mues, suivant les différents âges. Dans la première année les plumes des ailes sont noirâtres; ce n'est qu'après la seconde mue qu'elles prennent un noir décidé et qu'elles sont variées de taches blanches qui les relèvent. Aucune jeune mouette n'a la queue blanche; le bout en est toujours noir ou gris. Dans ce même temps la tête et le dessus du cou sont marqués de quelques taches, qui peu à peu s'effacent et le cèdent au blanc pur. Le bec et les pieds n'ont leurs couleurs pleines que vers l'âge de deux ans.

A ces observations très intéressantes, puisqu'elles doivent servir à empêcher qu'on ne multiplie les espèces sur de simples variétés individuelles, M. Baillon en ajoute quelques-unes sur

¹ *The common sea-mew.*

le naturel particulier de la mouette à pieds bleus. Elle s'apprivoise plus difficilement que les autres, et cependant elle paroît moins farouche en liberté; elle se bat moins et n'est pas aussi vorace que la plupart des autres; mais elle n'est pas aussi gaie que la petite mouette dont nous allons parler. Captive dans un jardin, elle cherchoit les vers de terre: lorsqu'on lui présentoit de petits oiseaux, elle n'y touchoit que quand ils étoient à demi déchirés; ce qui montre qu'elle est moins carnassière que les goélands; et comme elle est moins vive et moins gaie que les petites mouettes dont il nous reste à parler, elle paroît tenir le milieu, tant pour le naturel que par la taille entre les unes et les autres.

LA PETITE MOUETTE CENDRÉE¹

QUATRIÈME ESPÈCE.

Larus ridibundus. L. (*Plumage d'été.*)

La différente couleur de ses pieds et une plus petite taille distinguent cette mouette, n° 969, de la précédente, à laquelle du reste elle ressemble parfaitement par les couleurs; on voit le même cendré clair et bleuâtre sur le manteau, les mêmes échancrures noires tachetées de blanc aux grandes pennes de l'aile, et enfin le même blanc de neige sur tout le reste du plumage, à l'exception d'une mouche noire que porte constamment cette petite mouette aux côtés du cou derrière l'œil. Les plus jeunes ont, comme pour livrée, des taches brunes sur les couvertures de l'aile: dans les plus vieilles les plumes du ventre ont une légère teinte de couleur de rose, et ce n'est qu'à la seconde ou troisième année que les pieds et le bec deviennent d'un beau rouge; auparavant ils sont livides.

Celle-ci et la mouette rieuse sont les deux plus petites de

¹ En italien, *gavina*, *galetra*; et sur le lac de Côme, *gulèdre*.

toute la famille; elles ne sont que de la grandeur d'un gros pigeon, avec beaucoup moins d'épaisseur de corps. Ces mouettes cendrées n'ont que treize à quatorze pouces de longueur; elles sont très jolies, très propres et fort remuantes, moins méchantes que les grandes, et sont cependant plus vives. Elles mangent beaucoup d'insectes; on les voit durant l'été faire mille évolutions dans l'air après les scarabées et les mouches : elles en prennent une telle quantité que souvent leur œsophage en est rempli jusqu'au bec. Elles suivent sur les rivières la marée montante¹, et se répandent à quelques lieues dans les terres, prenant dans les marais les vermisseaux et les sangsues, et le soir elles retournent à la mer. M. Baillon, qui a fait ces observations, ajoute qu'elles s'habituent aisément dans les jardins, et y vivent d'insectes, de petits lézards et d'autres reptiles : néanmoins on peut les nourrir de pain trempé; mais il faut toujours leur donner beaucoup d'eau, parce qu'elles se lavent à chaque instant le bec et les pieds. Elles sont fort criardes, surtout les jeunes, et sur les côtes de Picardie on les appelle *petites miaules*. Il paroît que le nom de *tattaret* leur a aussi été donné relativement à leur cri; et rien n'empêche qu'on ne regarde comme les mêmes oiseaux ces mouettes grises dont parlent les relations des Portugais aux Indes orientales, sous le nom de *garaïos*, et que les navigateurs rencontrent en quantité dans la traversée de Madagascar aux Maldives. C'est encore à quelque espèce semblable ou à la même que doit se rapporter l'oiseau nommé à Luçon *tambilagan*, et qui est une mouette grise de la petite taille, suivant la courte description qu'en donne Camel dans sa notice des oiseaux des Philippines, inserée dans les *Transactions philosophiques*.

¹ Quelquefois elles les remontent fort haut : M. Baillon en a vu sur la Loire, à plus de cinquante lieues de son embouchure.

LA MOUETTE RIEUSE¹

CINQUIÈME ESPÈCE.

Larus ridibundus. L.

Le cri de cette petite mouette, n° 970, a quelque ressemblance avec un éclat de rire, d'où vient son surnom *rieuse*. Elle paroît un peu plus grande qu'un pigeon; mais elle a, comme toutes les mouettes, bien moins de corps que de volume apparent. La quantité de plumes fines dont elle est revêtue la rend très légère : aussi vole-t-elle presque continuellement sur les eaux; et pour le peu de temps qu'elle est à terre, on l'y voit très remuante et très vive. Elle est aussi fort criarde particulièrement durant les nichées, temps où les petites mouettes sont plus rassemblées. La ponte est de six œufs olivâtres tachetés de noir. Les jeunes sont bonnes à manger, et, suivant les auteurs de la *Zoologie britannique*, l'on en prend grand nombre dans les comtés d'Essex et de Stafford.

Quelques-unes de ces mouettes rieuses s'établissent sur les rivières et même sur les étangs dans l'intérieur des terres², et il paroît qu'elles fréquentent d'ailleurs les mers des deux continents. Catesby les a trouvées aux îles de Bahama; Fernandès les décrit sous le nom mexicain de *pipican*, et, comme toutes les autres mouettes, elles abondent surtout dans les contrées du nord. Martens, qui les a observées à Spitzberg, et qui les nomme *kirmæws*, dit qu'elles pondent sur une mousse blanchâtre dans laquelle on distingue à peine leurs œufs, parce qu'ils sont à peu près de la couleur de cette mousse, c'est-à-dire d'un blanc sale ou verdâtre piqueté de noir; ils sont de la grosseur des œufs de pigeon, mais fort pointus par un bout : le moyen de l'œuf est rouge, et le blanc est bleuâtre. Martens dit qu'il en mangea et qu'il les trouva fort bons et du même goût que

¹ En anglais. *laughing-gull*, *pewit-gull*, *black-cap*; en allemand *grosser see-schwalbe*, *grauer fischer*.

² On voit de ces oiseaux sur la Tamise, près de Gravesend, suivant Albin.

les œufs du vanneau. Le père et la mère s'élancent courageusement contre ceux qui enlèvent leur nichée, et cherchent même à les en écarter à coups de bec et en jetant de grands cris. Le nom de *kirmews* dans sa première syllabe *kir* exprime ce cri, suivant le même voyageur, qui cependant observe qu'il a trouvé des différences dans la voix de ces oiseaux, suivant qu'il les a rencontrés dans les régions polaires ou dans des parages moins septentrionaux, comme vers les côtes d'Écosse, d'Irlande et dans les mers d'Allemagne. Il prétend qu'en général on trouve de la différence dans les cris des animaux de même espèce, selon les climats où ils vivent; ce qui pourroit très bien être, surtout pour les oiseaux, le cri n'étant dans les animaux que l'expression de la sensation la plus habituelle, et celle du climat étant dominante dans les oiseaux, plus sensibles que tous les autres animaux aux variations de l'atmosphère et aux impressions de la température.

Martens remarque encore que ces mouettes, à Spitzberg, ont les plumes plus fines et plus chevelues qu'elles ne les ont dans nos mers. Cette différence tient encore au climat. Une autre qui ne nous paroît tenir qu'à l'âge est dans la couleur du bec et des pieds; dans les uns ils sont rouges, et sont noirs dans les autres. Mais ce qui prouve que cette différence ne constitue pas deux espèces distinctes, c'est que la nuance intermédiaire s'offre dans plusieurs individus, dont les uns ont le bec rouge et les pieds seulement rougeâtres, d'autres le bec rouge à la pointe seulement et dans le reste noir. Ainsi nous ne reconnoissons qu'une mouette rieuse, toute la différence sur laquelle M. Brisson se fonde pour en faire deux espèces séparées ne consistant que dans la couleur du bec et des pieds. Quant à celle du plumage, si la remarque de cet ornithologiste est juste, la planche enluminée représente la femelle de l'espèce, reconnoissable en ce qu'elle a le front et la gorge marqués de blanc, au lieu que dans le mâle toute la tête est couverte d'une calotte noire; les grandes plumes de l'aile sont aussi en partie de cette couleur; le manteau est cendré bleuâtre, et le reste du corps blanc.

LA MOUETTE D'HIVER¹

SIXIÈME ESPÈCE.

Larus hybernus. L.

Nous soupçonnons que l'oiseau désigné sous cette dénomination pourroit bien n'être pas autre chose que notre mouette tachetée, laquelle paroît en Angleterre pendant l'hiver dans l'intérieur des terres; et notre conjecture se fonde sur ce que ces oiseaux, dont la grandeur est la même, ne diffèrent dans les descriptions des naturalistes qu'en ce que la mouette d'hiver a du brun partout où notre mouette tachetée porte du gris, et l'on sait que le brun tient souvent la place du gris dans la première livrée de ces oiseaux, sans compter la facilité de confondre l'une et l'autre teinte dans une description ou dans une enluminure. Si celle que donne la *Zoologie britannique* paroïsoit meilleure, nous parlerions avec plus de confiance. Quoi qu'il en soit cette mouette que l'on voit en Angleterre se nourrit en hiver de vers de terre; et les restes à demi digérés que ces oiseaux rejettent par le bec forment cette matière gélatineuse connue sous le nom de *star-shot* ou *stargelly*.

Après l'énumération des espèces des goélands et des mouettes, bien décrites et distinctement connues, nous ne pouvons qu'en indiquer quelques autres, qu'on pourroit vraisemblablement rapporter aux précédentes si les notices en étoient plus complètes.

1^o Celle que M. Brisson donne sous le nom de *petite mouette grise*, tout en disant qu'elle est de la taille de la grande mouette cendrée, et qui ne paroît en effet différer de cette espèce ou de celle du goéland à manteau gris qu'en ce qu'elle a du blanc mêlé de gris sur le dos;

2^o Cette grande mouette de mer dont parle Anderson, la-

¹ En anglais, *winter-mew*; et dans le Cambridgshire, *coddimoddy*.

quelle pêche un excellent poisson appelé en Islande *runmagen*, l'apporte à terre et n'en mange que le foie ; sur quoi les paysans instruisent leurs enfants à courir sur la mouette aussitôt qu'elle arrive à terre pour lui enlever sa proie ;

3° L'oiseau tué par M. Banks, par la latitude de 1 degré 7 minutes nord et la longitude de 28 degrés 50 minutes, et qu'il nomma *mouette à pieds noirs* ou *larus crepidatus*. Les excréments de cet oiseau parurent d'un rouge vif, approchant de celui de la liqueur du coquillage *helix* qui flotte dans ces mers. On peut croire que ce coquillage sert de nourriture à l'oiseau ;

4° La mouette nommée par les insulaires de Luçon *taringting*, et qui au caractère de vivacité qu'on lui attribue et à son habitude de courir rapidement sur les rivages peut également être la petite mouette grise ou la mouette rieuse ;

5° La mouette du lac de Mexico, nommée par les habitants *acuicuitzcall*, et dont Fernandès ne dit rien de plus ;

6° Enfin un goéland observé par M. le vicomte de Querhoent à la rade du cap de Bonne-Espérance, et qui, suivant la notice qu'il a eu la bonté de nous donner, doit être une sorte de noir-manteau, mais dont les pieds au lieu d'être rouges sont de couleur vert de mer.

LE LABBE, OU LE STERCORAIRE

Lestris crepidatus. TEMM.

Voici un oiseau qu'on rangeroit parmi les mouettes en ne considérant que sa taille et ses traits ; mais s'il est de la famille, c'est un parent dénaturé, car il est le persécuteur éternel et déclaré de plusieurs de ses proches, et particulièrement de la petite mouette cendrée tachetée, de l'espèce nommée *kutge-*

ghes par les pêcheurs du nord. Il s'attache à elle, la poursuit sans relâche, et, dès qu'il l'aperçoit, quitte tout pour se mettre à sa suite. Selon eux c'est pour en avaler la fiente, et dans cette idée ils lui ont imposé le nom de *strundjager*, auquel répond celui de *stercoraire*; mais nous lui donnerons ou plutôt nous lui conserverons le nom de *labbe*; car il y a toute apparence que cet oiseau ne mange pas la fiente, mais le poisson que la mouette poursuivie rejette de son bec ou vomit¹, d'autant plus qu'il pêche souvent lui-même, qu'il mange aussi de la graisse de baleine, et que dans la grande quantité de subsistances qu'offre la mer aux oiseaux qui l'habitent il seroit bien étrange que celui-ci se fût réduit à un mets que tous les autres rejettent. Ainsi le nom de *stercoraire* paroît donné mal à propos, et l'on doit préférer celui de *labbe*, par lequel les pêcheurs désignent cet oiseau, afin d'éviter que son nom puisse induire en erreur sur son naturel et ses habitudes.

Personne ne les a mieux décrites que Ghister dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*. «Le vol du labbe, dit-

¹ Quelques naturalistes ont écrit que certaines espèces de mouettes en poursuivent d'autres pour manger leurs excréments. J'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour vérifier ce fait, que j'ai toujours répugné de croire. Je suis allé nombre de fois au bord de la mer, à l'effet d'y faire des observations; j'ai reconnu ce qui a donné lieu à cette fable; le voici.

Les mouettes se font une guerre continuelle pour la curée, du moins les grosses espèces et les moyennes : lorsqu'une sort de l'eau avec un poisson au bec, la première qui l'aperçoit fond dessus pour le lui prendre ; si celle-ci ne se hâte de l'avalier, elle est poursuivie à son tour par de plus fortes qu'elle qui lui donnent de violents coups de bec, elle ne peut les éviter qu'en fuyant ou en écartant son ennemi : soit donc que le poisson la gêne dans son vol, soit que la peur lui donne quelque émotion, soit enfin qu'elle sache que le poisson qu'elle porte est le seul objet de la poursuite, elle se hâte de le vomir ; l'autre, qui le voit tomber, le reçoit avec adresse et avant qu'il ne soit dans l'eau ; il est rare qu'il lui échappe.

Le poisson paroît toujours blanc en l'air, parce qu'il réfléchit la lumière, et il semble, à cause de la roideur du vol, tomber derrière la mouette qui le vomit. Ces deux circonstances ont trompé les observateurs.

J'ai vérifié le même fait dans mon jardin ; j'ai poursuivi, en criant, de grosses mouettes ; elles ont vomi en courant le poisson qu'elles venoient d'avalier : je le leur ai rejeté ; elles l'ont très bien reçu en l'air avec autant d'adresse que des chiens. (*Note communiquée par M. Baillon de Montreuil-sur-mer.*)

il, est très vif et balancé comme celui de l'autour : le vent le plus fort ne l'empêche pas de se diriger assez juste pour saisir en l'air les petits poissons que les pêcheurs lui jettent. Lorsqu'ils l'appellent *lab, lab*, il vient aussitôt et prend le poisson cuit ou cru et les autres aliments qu'on lui jette ; il prend même des harengs dans la barque des pêcheurs, et, s'ils sont salés, il les lave avant de les avaler. On ne peut guère l'approcher ni le tirer que lorsqu'on lui jette un appât. Mais les pêcheurs ménagent ces oiseaux, parce qu'ils sont pour eux l'annonce et le signe presque certain de la présence du hareng ; et en effet lorsque le labbe ne paroît pas la pêche est peu abondante. Cet oiseau est presque toujours sur la mer ; on n'en voit ordinairement que deux ou trois ensemble, et très rarement cinq ou six. Lorsqu'il ne trouve pas de pâture à la mer, il vient sur le rivage attaquer les mouettes, qui crient dès qu'il paroît ; mais il fond sur elles, les atteint, se pose sur leur dos, et, leur donnant deux ou trois coups, les force à rendre par le bec le poisson qu'elles ont dans l'estomac, qu'il avale à l'instant. Cet oiseau, ainsi que les mouettes, pond ses œufs sur les rochers. Le mâle est plus noir et un peu plus gros que la femelle.»

Quoique ce soit au labbe à longue queue que ces observations paroissent avoir particulièrement rapport, nous ne laissons pas de les regarder comme également propres à l'espèce dont nous parlons, qui a la queue taillée de manière que les deux plumes du milieu sont à la vérité les plus longues, mais sans néanmoins excéder les autres de beaucoup. Sa grosseur est à peu près celle de notre petite mouette, et sa couleur est d'un cendré brun ondé de grisâtre ¹. Les ailes sont fort grandes, et les pieds sont conformés comme ceux des mouettes, et seulement un peu moins forts ; les doigts sont plus courts ; mais le bec diffère davantage de celui de ces oiseaux, car le bout de la mandibule supérieure est armé d'un ongle ou crochet qui paroît surajouté ; caractère par lequel le bec du labbe se rap-

¹ Cette couleur est plus claire au-dessous du corps, et quelquefois, selon Maregrave, le ventre est blanc.

proche de celui des pétrels, sans cependant avoir comme eux les narines en tuyaux.

Le labbe, n° 991, a dans le port et l'air de tête quelque chose de l'oiseau de proie, et son genre de vie hostile et guerrier ne dément pas sa physionomie : il marche le corps droit et crie fort haut. Il semble, dit Martens, prononcer *i-ja* ou *johan* quand c'est de loin qu'on l'entend et que sa voix retentit. Le genre de vie de ces oiseaux les isole nécessairement et les disperse : aussi le même navigateur observe-t-il qu'il est rare qu'on les trouve rassemblés. Il ajoute que l'espèce ne lui a pas paru nombreuse, et qu'il n'en a vu que fort peu dans les parages de Spitzberg. Les vents orageux du mois de novembre 1779 poussèrent deux de ces oiseaux sur les côtes de Picardie : ils nous ont été envoyés par les soins de M. Baillon, et c'est d'après ces individus que nous avons fait la description précédente.

LE LABBE A LONGUE QUEUE.

Lestris parasiticus. TEMM.

Le prolongement des deux plumes du milieu de la queue en deux brins détachés et divergents caractérise l'espèce de cet oiseau, n° 762, qui est au reste de la même taille que le labbe précédent. Il a sur la tête une calotte noire ; son cou est blanc, et tout le reste du plumage est gris ; quelquefois les deux longues plumes de la queue sont noires. Cet oiseau nous a été envoyé de la Sibérie, et nous pensons que c'est cette espèce que M. Gmelin a rencontrée dans les plaines de Mangasea, sur les bords du fleuve Jénisca. Elle se trouve aussi en Norwège, et même plus bas, dans la Finmarkie, dans l'Angermanie ; et M. Edwards l'a reçue de la baie d'Hudson, où il remarque que les Anglois appellent cet oiseau, sans doute à cause de ses hos-

tilités contre la mouette, *the man of war bird* (le vaisseau de guerre, ou l'oiseau guerrier); mais il faut remarquer que ce nom de *vaisseau de guerre* ou *guerrier* étant déjà donné, et beaucoup plus à propos, à la frégate, on ne doit point l'appliquer à celui-ci. Cet auteur ajoute qu'à la longueur des ailes et à la foiblesse des pieds il auroit jugé que cet oiseau devoit se tenir plus souvent en mer et au vol que sur terre et posé. En même temps il observe que les pieds sont rudes comme une lime, et propres à se soutenir sur le corps glissant des grands poissons. Ce naturaliste juge comme nous que le labbe, par la forme de son bec, fait la nuance entre les mouettes et les pétrels.

M. Brisson fait une troisième espèce de stercoraires ou de labbe, sous la dénomination de *stercoraire rayé*; mais comme il ne l'établit que sur la description que donne M. Edwards d'un individu qu'il regrade lui-même comme la femelle du stercoraire à longue queue, nous n'adopterons pas cette troisième espèce. Nous pensons avec M. Edwards que ce n'est qu'une variété de sexe ou d'âge à laquelle même on pourroit peut-être rapporter notre première espèce; car sa ressemblance avec cet individu d'Edwards et la conformité des habitudes naturelles de tous ces oiseaux paroissent l'indiquer; et dans ce cas il n'y auroit réellement qu'une seule espèce d'oiseau labbe ou stercoraire, dont l'adulte ou le mâle porteroit les deux longues plumes à la queue, et dont la femelle auroit à peu près, comme le représente la planche enluminée, n° 991, tout le corps brun, ou, comme le dépeint Edwards, le manteau d'un cendré brun foncé sur les ailes et la queue, avec le devant du corps d'un gris blanc sale; les cuisses, le bas-ventre et le croupion croisés de lignes noirâtres et brunes.

L'ANHINGA.

Plotus melanogaster. L.

Si la régularité des formes, l'accord des proportions et les rapports de l'ensemble de toutes les parties donnent aux animaux ce qui fait à nos yeux la grâce et la beauté, si leur rang près de nous n'est marqué que par ces caractères, si nous ne les distinguons qu'autant qu'ils nous plaisent, la nature ignore ces distinctions, et il suffit pour qu'ils lui soient chers qu'elle leur ait donné l'existence et la faculté de se multiplier : elle nourrit également au désert l'élégante gazelle et le difforme chameau, le joli chevrotain et la gigantesque girafe; elle lance à la fois dans les airs l'aigle superbe et le hideux vautour; elle cache sous terre et dans l'eau mille générations d'insectes de formes bizarres et disproportionnées; enfin elle admet les composés les plus disparates, pourvu que par les rapports résultant de leur organisation ils puissent subsister et se reproduire : c'est ainsi que sous la forme d'une feuille elle fait vivre les *mantes*; que sous une coque sphérique elle emprisonne les oursins; qu'elle filtre la vie et la ramifie pour ainsi dire dans les branches de l'étoile de mer; qu'elle aplatit en marteau la tête de zygène et arrondit en globe épineux le corps entier du poisson lune. Mille autres productions de figures non moins étranges ne prouvent-elles pas que cette mère universelle a tout tenté pour enfanter, pour répandre la vie et l'étendre à toutes les formes possibles? non contente de varier le trait primitif de son dessin dans chaque genre, en le fléchissant sous les contours auxquels il pouvoit se prêter; ne semble-t-elle pas avoir voulu tracer d'un genre à un autre, et même de chacun à tous les autres, des lignes de communication, des fils de rapprochement et de jonction, au moyen desquels rien n'est coupé et tout s'enchaîne depuis le plus riche et le plus hardi de ses chefs-d'œuvre jusqu'au plus simple de ses essais? Ainsi dans

l'histoire des oiseaux nous avons vu l'autruche. le casoar le dronte. par le raccourcissement des ailes et la pesanteur du corps, par la grosseur des ossements de leurs jambes, faire la nuance entre les animaux de l'air et ceux de la terre; nous verrons de même le pinguin, les manchots, oiseaux demi-poissons, se plonger dans les eaux et se mêler avec leurs habitants; et l'anhinga, dont nous allons parler, nous offre l'image d'un reptile enté sur le corps d'un oiseau, son cou long et grêle à l'excès, sa petite tête cylindrique, roulée en fuseau, de même venue avec le cou, et effilée en un long bec aigu, ressemblant à la figure et même au mouvement d'une couleuvre, soit par la manière dont cet oiseau étend brusquement son cou en partant de dessus les arbres, soit par la façon dont il le replie et le lance dans l'eau pour darder les poissons.

Ces singuliers rapports ont également frappé tous ceux qui ont observé l'anhinga dans son pays natal, le Brésil et la Guiane: ils nous frappent de même jusque dans la dépouille desséchée et conservée dans nos cabinets. Le plumage du cou et de la tête n'en dérobe point la forme grêle; c'est un duvet serré et ras comme le velours; les yeux d'un noir brillant, avec l'iris doré, sont entourés d'une peau nue; le bec a sa pointe barbelée de petites dentelures rebroussées en arrière; le corps n'a guère que sept pouces de longueur, et le cou seul en a le double.

L'excèsive longueur du cou n'est pas la seule disproportion qui frappe dans la figure de l'anhinga; sa grande et large queue, formée de douze plumes étalées, ne s'écarte pas moins de la coupe courte et arrondie de celle de la plupart des oiseaux nageurs. Néanmoins l'anhinga nage et même se plonge tenant seulement la tête hors de l'eau, dans laquelle il se submerge en entier au moindre soupçon de danger; car il est très farouche, et jamais on ne le surprend à terre; il se tient toujours sur l'eau, ou perché sur les plus hauts arbres, le long des rivières et des savanes noyées. Il pose son nid sur ces arbres, et y vient passer la nuit. Cependant il est du nombre des oiseaux parfaitement palmipèdes, ayant les quatre doigts engagés, par une mem-

braue d'une seule pièce, avec l'ongle de celui du milieu dentelé intérieurement en scie. Ces rapports de conformation et d'habitudes naturelles semblent rapprocher l'anhinga des cormorans et des fous; mais sa petite tête cylindrique et son bec effilé en pointe sans crochet le distinguent et le séparent de ces deux genres d'oiseaux. Au reste on a remarqué que la peau de l'anhinga est fort épaisse, et que sa chair est ordinairement très grasse, mais d'un goût huileux désagréable, et Marcgrave ne la trouve guère meilleure que celle du goéland, qui est assurément fort mauvaise.

Aucun des trois anhingas représentés dans les planches enluminées ne ressemble parfaitement à celui dont ce naturaliste a donné la description. L'anhinga du n° 960 a bien, comme celui de Marcgrave, le dessus du dos pointillé, le bout de la queue liséré de gris, et le reste d'un noir luisant; mais il a aussi tout le corps noir, et n'a pas la tête et le cou gris, et la poitrine d'un blanc argenté. Celui du n° 959 n'a point la queue lisérée. Néanmoins nous croyons que ces deux individus apportés de Cayenne sont non - seulement de la même espèce entre eux, mais encore de la même espèce que l'anhinga du Brésil décrit par Marcgrave, les différences de couleurs qu'ils présentent n'excédant point du tout celles que l'âge ou le sexe peuvent mettre dans le plumage des oiseaux, et particulièrement des oiseaux d'eau. Marcgrave fait observer de plus que son anhinga avoit les ongles recourbés et très aigus, et qu'il s'en sert pour saisir le poisson; que ses ailes sont grandes, et se portent étant pliées jusqu'au milieu de sa longue queue; mais il paroît lui donner une taille un peu plus forte en l'égalant au canard. L'anhinga que nous connoissons peut avoir trente pouces ou même plus de la pointe du bec à celle de la queue; mais cette grande queue et son long cou occupent la plus grande partie de cette dimension, et son corps ne paroît pas beaucoup plus gros que celui d'un morillon.



Prétre del.

Harri sc.

1. Le Bec-en-ciseaux.

2. Le Flamant.

L'ANHINGA ROUX.

Plotus rufus. TEMM. (Femelle.)

Nous venons de voir que l'anhinga est naturel aux contrées de l'Amérique méridionale ; et malgré la possibilité du voyage pour un oiseau navigateur et de plus muni de longues ailes, malgré l'exemple des cormorans et des fous, qui ont traversé toutes les mers, nous aurions restreint celui-ci sous la loi du climat, et n'aurions pas cru, sur une simple dénomination, qu'il se trouvât au Sénégal, si une note de M. Adanson, jointe à l'envoi d'un de ces oiseaux, ne nous assuroit qu'il y a en effet une espèce d'anhinga sur cette côte de l'Afrique, où les naturels du pays lui donnèrent le nom de *kandar*. Cet anhinga du Sénégal, représenté n^o 107 des planches enluminées, diffère de ceux de Cayenne en ce qu'il a le cou et le dessus des ailes d'un fauve roux, tracé par pinceaux sur un fond brun noirâtre, avec le reste du plumage noir. Du reste la figure, le port et la grandeur sont absolument les mêmes que dans les anhingas de l'Amérique.

LE BEC-EN-CISEAUX.

Rhyncops. L. *Rhyncops nigra.* L.

Le genre de vie, les habitudes et les mœurs dans les animaux ne sont pas aussi libres qu'on pourroit l'imaginer ; leur conduite n'est pas le produit d'une pure liberté de volonté ni même un résultat de choix, mais un effet nécessaire qui dérive de la conformation, de l'organisation et de l'exercice de leurs facultés physiques. Déterminés et fixés chacun à la manière de vivre que cette nécessité leur impose et prescrit, nul ne cherche

à l'enfreindre, ne peut s'en écarter : c'est par cette nécessité, tout aussi variée que leurs formes, que se sont trouvés peuplés tous les districts de la nature. L'aigle ne quitte point ses rochers, ni le héron ses rivages : l'un fond du haut des airs sur l'agneau, qu'il enlève ou déchire par le seul droit que lui donne la force de ses armes, et par l'usage qu'il fait de ses serres cruelles; l'autre, les pieds dans la fange, attend, à l'ordre du besoin, le passage de la proie fugitive. Le pic n'abandonne jamais la tige des arbres, alentour de laquelle il lui est ordonné de ramper; la barge doit rester dans ses marais, l'alouette dans ses sillons, la fauvette dans ses bocages; et ne voyons-nous pas tous les oiseaux granivores chercher les pays habités et suivre nos cultures, tandis que ceux qui préfèrent à nos grains les fruits sauvages et les baies, constants à nous fuir, ne quittent pas les bois et les lieux escarpés des montagnes où ils vivent loin de nous, et seuls avec la nature, qui d'avance leur a dicté ses lois et donné les moyens de les exécuter? Elle retient la gélinotte sous l'ombre épaisse des sapins; le merle solitaire sous son rocher; le loriot dans les forêts, dont il fait retentir les échos, tandis que l'outarde va chercher les friches arides, et le râle les humides prairies. Ces lois de la nature sont des décrets éternels, immuables, aussi constants que la forme des êtres; ce sont ses grandes et vraies propriétés qu'elle n'abandonne ni ne cède jamais, même dans les choses que nous croyons nous être appropriées; car de quelque manière que nous les ayons acquises, elles n'en restent pas moins sous son empire: et n'est-ce pas pour le démontrer qu'elle nous a chargé de loger des hôtes importuns et nuisibles, les rats dans nos maisons, l'hirondelle sous nos fenêtres, le moineau sur nos toits? et lorsqu'elle amène la cigogne au haut de nos vieilles tours en ruine, où s'est déjà cachée la triste famille des oiseaux de nuit, ne semble-t-elle pas se hâter de reprendre sur nous des possessions usurpées pour un temps, mais qu'elle a chargé la main sûre des siècles de lui rendre?

Ainsi les espèces nombreuses et diverses des oiseaux, portées par leur instinct et fixées par leurs besoins dans les diffé-

rents districts de la nature , se partagent pour ainsi dire les airs , la terre et les eaux , chacune y tient sa place , et y jouit de son petit domaine et des moyens de subsistance que l'étendue ou le défaut de ses facultés restreint ou multiplie. Et comme tous les degrés de l'échelle des êtres , tous les points de l'existence possible doivent être remplis , quelques espèces , bornées à une seule manière de vivre , réduites à un seul moyen de subsister , ne peuvent varier l'usage des instruments imparfaits qu'ils tiennent de la nature : c'est ainsi que les cuillers arrondies du bec de la spatule paroissent uniquement propres à ramasser les coquillages ; que la petite lanière flexible et l'arc rebroussé du bec de l'avocette la réduisent à vivre d'un aliment aussi mou que le frai des poissons ; que l'huître n'a son bec en hache que pour ouvrir les écailles , d'entre lesquelles il tire sa pâture ; et que le bec croisé pourroit à peine se servir de sa pince brisée s'il ne savoit l'appliquer pour soulever l'enveloppe en écaille qui recèle la graine des sapins ; enfin que l'oiseau nommé *bec-en-ciseaux* ne peut ni mordre de côté , ni ramasser devant soi , ni béqueter en avant , son bec étant composé de deux pièces excessivement inégales , dont la mandibule inférieure , allongée et avancée hors de toute proportion , dépasse de beaucoup la supérieure , qui ne fait que tomber sur celle-ci comme un rasoir sur son manche. Pour atteindre et saisir avec cet instrument disproportionné , et pour se servir d'un organe aussi défectueux , l'oiseau est réduit à raser en volant la surface de la mer , et à sillonner avec la partie inférieure du bec plongée dans l'eau , afin d'attrapper en dessous le poisson et l'enlever en passant. C'est de ce manège , ou plutôt de cet exercice nécessaire et pénible , le seul qui puisse le faire vivre , que l'oiseau a reçu le nom de *coupeur d'eau* de quelques observateurs , comme par celui de bec-en-ciseaux on a voulu désigner la manière dont tombent l'une sur l'autre les deux moitiés inégales de son bec , dont celle d'en bas , creusée en gouttière , relevée de deux bords tranchants , reçoit celle d'en haut qui est taillée en lame.

La pointe du bec est noire , et sa partie près de la tête est

rouge, ainsi que les pieds, qui sont conformés comme ceux des mouettes. Le bec-en-ciseaux, n° 357, est à peu près de la taille de la petite mouette cendrée; il a tout le dessous du corps, le devant du cou et le front, blancs; il a aussi un trait blanc sur l'aile, dont quelques unes des pennes, ainsi que les latérales de la queue, sont en partie blanches; tout le reste du plumage est noir ou d'un beau noirâtre dans quelques individus : c'est même simplement du brun, ce qui paroît désigner une variété d'âge; car, selon Catesby, le mâle et la femelle sont de la même couleur.

On a trouvé ces oiseaux sur les côtes de la Caroline et sur celles de la Guiane. Ils sont nombreux dans ce dernier parage et paroissent en troupes, presque toujours au vol, ne s'abattant sur les vases que pour se reposer. Quoique leurs ailes soient très longues, on a remarqué que leur vol est lent; s'il étoit rapide, il ne leur permettroit pas de discerner la proie qu'ils ne peuvent enlever qu'en passant. Suivant les observations de M. de La Borde ils vont dans la saison des pluies nicher sur les îlets, et particulièrement sur le Grand-Connétable, près des terres de Cayenne.

L'espèce paroît propre aux mers de l'Amérique, et pour la placer aux Indes orientales il ne suffit pas de la notice donnée par le continuateur de Ray, sur un simple dessin envoyé de Madras et qui pouvoit avoir été fait ailleurs. Il nous paroît aussi que le coupeur d'eau des mers méridionales, cité souvent par le capitaine Cook, n'est pas le même que notre bec-en-ciseaux de la Guiane, quoiqu'on leur ait donné le même nom; car, indépendamment de la différence des climats et de la chaleur de la Guiane au grand froid des mers australes, il paroît, par deux endroits des relations de M. Cook, que ces coupeurs d'eau sont des pétrels et qu'ils se rencontrent aux plus hautes latitudes et jusque entre les îles de glaces avec les albatros et les pinguis.

LE NODDI¹*Sterna stolidi*. L.

L'homme, si fier de son domaine, et qui en effet commande en maître sur la terre qu'il habite, est à peine connu dans une autre grande partie du vaste empire de la nature ; il trouve sur les mers des ennemis au-dessus de ses forces, des obstacles plus puissants que son art, et des périls plus grands que son courage : ces barrières du monde qu'il a osé franchir sont les écueils où se brise son audace, où tous les éléments conjurés contre lui conspirent à sa perte, où la nature en un mot veut régner seule sur un domaine qu'il s'efforce vainement d'usurper ; aussi n'y paroît-il qu'en fugitif plutôt qu'en maître. S'il en trouble les habitants, si même quelques-uns d'entre eux, tombés dans ses filets ou sous les harpons, deviennent les victimes d'une main qu'ils ne connoissent pas, le plus grand nombre, à couvert au fond de ces abîmes, voit bientôt les frimas, les vents et les orages balayer de la surface des mers ces hôtes importuns et destructeurs qui ne peuvent que par instants troubler leur repos et leur liberté.

Et en effet les animaux que la nature, avec des moyens et des facultés bien plus foibles en apparence, a rendus bien plus forts que nous contre les flots et les tempêtes, tels que la plupart des oiseaux pélagiens, ne nous connoissent pas ; ils se laissent approcher, saisir même, avec une sécurité que nous appelons stupide, mais qui montre bien clairement combien l'homme est pour eux un être nouveau, étranger, inconnu, et qui témoigne de la pleine et entière liberté dont jouit l'espèce, loin du maître qui fait sentir son pouvoir à tout ce qui respire près de lui. Nous avons déjà vu et nous verrons encore plusieurs exemples de cette imbécillité apparente, ou plutôt de cette pro-

¹ *Noddy*, en anglois, signifie *sot, étourdi* ; et cette dénomination a rapport au naturel de l'oiseau. Voyez ci-dessus son histoire.

fonde sécurité qui caractérise les oiseaux des grandes mers. Le noddî, n° 997, dont il est ici question, a été nommé *moineau fou* (*passer stultus*), dénomination néanmoins très impropre, puisque le noddî n'est rien moins qu'un moineau, et qu'il ressemble à une grande hirondelle de mer ou à une petite mouette. et que dans la réalité il forme une espèce moyenne entre ces deux genres d'oiseaux; car il a les pieds de la mouette et le bec conformé comme celui de l'hirondelle de mer. Tout son plumage est d'un brun noir, à l'exception d'une plaque blanche en forme de calotte au sommet de la tête. Sa taille est à peu près celle de la grande hirondelle de mer.

Nous avons adopté le nom de *noddî*, qui se lit fréquemment dans les relations des voyageurs anglois, parce qu'il exprime l'étourderie ou l'assurance folle avec laquelle cet oiseau vient se poser sur les mâts et sur les vergues des navires, et même sur la main que les matelots lui tendent.

L'espèce ne paroît pas s'être étendue fort au-delà des tropiques; mais elle est très nombreuse dans les lieux qu'elle fréquente. «A Cayenne, nous dit M. de La Borde, il y a cent noddîs ou *thouaroux* pour un fou ou une frégate; ils couvrent surtout le rocher du Grand-Connétable, d'où ils viennent voltiger autour des vaisseaux; et lorsqu'on tire un coup de canon ils se lèvent et forment par leur multitude un nuage épais.» Catesby les a également vus pêcher en grand nombre, volant ensemble et s'abaissant continuellement à la surface de la mer. pour enlever les petits poissons, dont les troupes en colonne sont chassées et pressées par les grands vents. Cette pêche semble se faire de la part de ces oiseaux avec beaucoup de plaisir et de gaieté, si l'on en juge par la variété de leurs cris, par le grand bruit qu'ils font et qu'on entend de quelques milles. Tout ceci, ajoute Catesby, n'a lieu que dans le temps des nichées et de la ponte, qui se fait sur le rocher tout nu, après quoi chaque noddî se porte au large et erre seul sur le vaste Océan.

L'AVOCETTE¹*Avocetta recurvirostra.* L.

Les oiseaux à pieds palmés ont presque tous les jambes courtes; l'avocette, n^o 353, les a très longues, et cette disproportion, qui suffiroit presque seule pour distinguer cet oiseau des autres palmipèdes, est accompagnée d'un caractère encore plus frappant par sa singularité; c'est le renversement du bec : sa courbure, tournée en haut, présente un arc de cercle relevé, dont le centre est au-dessus de la tête. Ce bec est d'une substance tendre et presque membraneuse à sa pointe; il est mince, foible, grêle, comprimé horizontalement, incapable d'aucune défense et d'aucun effort. C'est encore une de ces erreurs ou, si l'on veut, de ces essais de la nature au-delà desquels elle n'a pu passer sans détruire elle-même son ouvrage; car, en supposant à ce bec un degré de courbure de plus, l'oiseau ne pourroit atteindre ni saisir aucune sorte de nourriture, et l'organe donné pour la subsistance et la vie ne seroit qu'un obstacle qui produiroit le dépérissement et la mort. L'on doit donc regarder le bec de l'avocette comme l'extrême des modèles qu'a pu tracer ou du moins conserver la nature, et c'est en même temps et par la même raison le trait le plus éloigné du dessin des formes sous lesquelles se présente le bec dans tous les autres oiseaux.

Il est même difficile d'imaginer comment cet oiseau se nourrit à l'aide d'un instrument avec lequel il ne peut ni béqueter ni saisir, mais tout au plus sonder le limon le plus mou : aussi se borne-t-il à chercher dans l'écume des flots le frai des poissons, qui paroît être le principal fonds de sa nourriture. Il se

¹ Ce nom vient de l'italien *avocetta*. L'avocette porte encore en Italic les noms de *beccotorto*, *beccorella*; et sur le lac Majeur, *spinzago d'aqua*, pour la distinguer de l'autre *spinzago*, qui est le courlis.

En allemand, *frembder wasser vogel*, *schabel*, *schnabel*; et en Autriche, *kramb-schabel*; en anglois, *scooper*.

peut aussi qu'il mange des vers ; car l'on ne trouve ordinairement dans ses viscères qu'une matière glutineuse, grasse au toucher, d'une couleur tirant sur le jaune orangé, dans laquelle on reconnoît encore le frai du poisson et les débris d'insectes aquatiques. Cette substance gélatineuse est toujours mêlée dans le ventricule de petites pierres blanches et cristallines, et quelquefois il y a dans les intestins une matière grise ou d'un vert terreux qui paroît être ce sédiment limoneux que les eaux douces, entraînées par les pluies, déposent sur le fond de leur lit. L'avocette fréquente les embouchures des rivières et des fleuves^a de préférence aux autres plages de la mer.

Cet oiseau, qui n'est qu'un peu plus gros que le vanneau, a les jambes de sept à huit pouces de hauteur, le cou long et la tête arrondie. Son plumage est d'un blanc de neige sur tout le devant du corps et coupé de noir sur le dos ; la queue est blanche, le bec noir et les pieds sont bleus.

On voit l'avocette courir, à la faveur de ses hautes jambes, sur des fonds couverts de cinq à six pouces d'eau ; mais pour parcourir les eaux plus profondes elle se met à la nage, et dans tous ses mouvements elle paroît vive, alerte, inconstante. Elle séjourne peu dans les mêmes lieux, et dans les passages sur nos côtes de Picardie, en avril et en novembre, elle part souvent dès le lendemain de son arrivée, en sorte que les chasseurs ont grande peine à en tuer ou saisir quelques-unes. Elles sont encore plus rares dans l'intérieur des terres que sur les côtes ; cependant M. Salerne dit qu'on en a vu s'avancer assez loin sur la Loire, et il assure que ces oiseaux sont en grand nombre sur les côtes du Bas-Poitou, et qu'ils y font leurs nichées.

Il paroît, à la route que tiennent les avocettes dans leur passage, qu'aux approches de l'hiver elles voyagent vers le midi, et retournent au printemps dans le nord ; car il s'en trouve en Danemarck, en Suède, à la pointe du sud de l'île d'Oéland. sur les côtés orientales de la Grande-Bretagne ; il en arrive aussi des volées sur la côte occidentale de cette île, qui n'y séjour-

^a Willughby dit n'avoir trouvé rien autre chose.

^a Du moins sur nos côtes de Picardie, où ces observations ont été faites.

nent qu'un mois ou deux, et disparaissent à l'approche du grand froid. Ces oiseaux ne font que passer en Prusse. On les voit très rarement en Suisse, et, suivant Aldrovande, ils ne paroissent guère plus souvent en Italie : cependant ils y sont bien connus et bien nommés. Quelques chasseurs ont assuré que leur cri peut s'exprimer par les syllabes *crex, crex*, mais ce léger indice ne suffit pas pour qu'on puisse soupçonner que l'oiseau nommé *crex* par Aristote soit le même que l'avocette ; car le *crex*, dit ce philosophe, est en guerre avec le loriot et le merle : or il est très certain que l'avocette n'a rien à démêler avec ces deux oiseaux des bois ; et d'ailleurs ce cri, *crex, crex*, est également celui de la barge et du râle de terre.

On trouve à la plupart des avocettes de la boue sur le croupion, et les plumes en paroissent usées par les frottements ; apparemment ces oiseaux essuient leur bec à leurs plumes, ou l'y logent pour dormir, sa forme ne paraissant pas moins embarrassante pour le placer durant le repos que pour s'en servir dans l'action, à moins que l'oiseau ne dorme, comme les pigeons, la tête sur la poitrine.

L'observateur qui nous communique ces faits ¹ est persuadé que l'avocette, dans le premier âge, est grise, et ce qui fonde son opinion c'est qu'au temps du passage en novembre on en voit plusieurs qui ont les extrémités des plumes scapulaires grises, ainsi que celles du croupion : or ces plumes et celles qui couvrent les ailes sont celles qui conservent le plus longtemps la livrée de la naissance ; la couleur terne des grandes penes des ailes et la teinte pâle des pieds, qui dans l'adulte sont d'un beau bleu, ne laissent pas douter d'ailleurs que les avocettes à plumage mêlé de gris ne soient les jeunes. Il y a peu de différences extérieures dans cette espèce entre le mâle et la femelle. Les vieux ont beaucoup de noir ; mais les vieilles femelles en ont presque autant : seulement il paroît que la taille de celles-ci est généralement un peu plus petite, et que la tête des premiers est plus ronde, avec le tubercule charnu qui s'élève sous la peau près de l'œil plus enflé. Il n'y a pas non

¹ M. Baillon de Montreuil-sur-Mer.

plus de quoi établir une variété dans l'espèce sur ce que les avocettes de Suède ont le croupion noir, selon Linnæus, et que celles qui vivent en grand nombre sur un certain lac de Basse-Autriche ont le croupion blanc, comme le fait observer Kramer.

Soit timidité, soit finesse, l'avocette évite les pièges, et elle est fort difficile à prendre. Son espèce, comme on l'a vu, n'est bien commune nulle part, et paroît peu nombreuse en individus.

LE COUREUR¹.

Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes ont le pied court, la jambe reculée et souvent en partie cachée dans le ventre; leurs pieds, construits et disposés comme des rames à large palme, à manche raccourci. à position oblique, semblent être faits exprès pour aider le mouvement du petit navire animé : l'oiseau est lui-même le vaisseau, le gouvernail et le pilote. Mais, au milieu de cette grande troupe de navigateurs ailés, trois espèces d'oiseaux forment comme un groupe isolé : ils ont à la vérité les pieds garnis d'une membrane, comme les autres oiseaux nageurs; mais ils sont en même temps montés sur de grandes jambes, ou plutôt sur de hautes échasses, et par ce caractère ils se rapprochent des oiseaux de rivage; et, tenant à deux grands genres très différents, ces trois espèces forment un de ces degrés intermédiaires, une de ces nuances qu'en tout a tracées la nature.

Ces trois oiseaux à pieds palmés et à hautes jambes sont l'avocette dont nous venons de parler, le flammant ou phénicoptère des anciens, et le coureur, ainsi nommé, dit Aldro-

¹ Aldrovande lui applique les noms grecs de *κελεύς* et de *πόρχιλος*; et c'est d'après celui *corrira*, qu'on lui donne en Italie, que nous avons formé celui de *coureur*.

* Oiseau dont l'existence est révoquée en doute par la plupart des ornithologistes. (A. R.)

vande, de la célérité avec laquelle on le voit courir sur les rivages. Ce naturaliste, par qui seul nous connoissons cet oiseau nous apprend qu'il n'est pas rare en Italie. Nous ne le connoissons point en France, et, selon toute apparence, il ne se trouve pas dans les autres contrées de l'Europe, ou du moins il y est extrêmement rare. Charleton dit en avoir vu un individu, sans faire mention du lieu d'où il venoit. Selon Aldrovande les cuisses de cet oiseau coureur sont courtes à proportion de la hauteur des jambes; le bec, jaune dans son étendue, est noir à la pointe: il est court et ne s'ouvre pas beaucoup; le manteau est couleur de gris-de-fer et le ventre blanc; deux plumes blanches à pointe noire couvrent la queue. C'est tout ce que rapporte ce naturaliste, sans rien ajouter sur les dimensions ni la grandeur du corps, qui dans ses figures sont à peu près les mêmes que celles du pluvier.

Aristote et Athénée parlent également d'un oiseau à course rapide, sous le nom de *trochilos*, en disant qu'il vient en temps calme chercher sa nourriture sur l'eau. Mais ce *trochilos* est-il un oiseau palmipède et nageur, comme le dit Aldrovande, qui le rapporte à son oiseau coureur? ou, comme l'indique Élien, le *trochilos* n'est-il pas un oiseau de rivage du genre des poules d'eau ou des pluviers à collier? C'est ce qui me paroît difficile à décider par le peu de renseignements que nous ont laissés les anciens. Tout ce qui résulte de leurs notices, c'est que ce *trochilos* est de la classe des oiseaux aquatiques, et c'est au moins avec une espèce de convenance qu'Élien lui applique ce que l'antiquité disoit de l'oiseau qui entre hardiment dans la gueule du crocodile pour manger les sangsues, et qui l'avertit de l'approche de la mangouste *ichneumon*. Cette fable a été appliquée, avec autant d'absurdité qu'il est possible d'en mettre à l'application d'une fable, à un petit oiseau des bois, qui est le roitelet-troglodyte, et cela par une erreur de nom, le roitelet-troglodyte ayant quelquefois reçu le nom de *trochilos*, à cause de son vol tournoyant¹.

¹ Voyez l'article du *Troglodyte*, tome XVIII, page 139.

LE FLAMMANT, OU LE PHENICOPTERE ¹

Phœnicopterus ruber. L.

Dans la langue de ce peuple spirituel et sensible, les Grecs, presque tous les mots peignoient l'objet ou caractérisoient la chose, et présentoient l'image ou la description abrégée de tout être idéal ou réel. Le nom de *phénicoptère*, oiseau à l'aile de flamme, est un exemple de ces rapports sentis qui font la grâce et l'énergie du langage de ces Grecs ingénieux, rapports que nous trouvons si rarement dans nos langues modernes, lesquelles ont souvent même défiguré leur mère en la traduisant. Le nom de *phénicoptère*, traduit par nous, ne peignit plus l'oiseau, et bientôt ne représentant plus rien perdit ensuite sa vérité dans l'équivoque. Nos plus anciens naturalistes françois prononçoient *flambant* ou *flammant*; peu à peu l'étymologie oubliée permit d'écrire *flamant* ou *flamand*, et d'un oiseau couleur de feu ou de flamme on fit un oiseau de Flandre, on lui supposa même des rapports avec les habitants de cette contrée, où il n'a jamais paru ². Nous avons donc cru devoir rappeler ici son ancien nom, qu'on auroit dû lui conserver comme le plus riche, et si bien approprié que les Latins crurent devoir l'adopter ³.

Cette aile couleur de feu n'est pas le seul caractère frappant que porte cet oiseau, n^o 63; son bec, d'une forme extraordinaire,

¹ En latin, *phœnicopterus*; en espagnol et aux îles du Cap-Vert, *flamenco*.

² Willughby, en remarquant cette dénomination trompeuse, dit que, loin que cet oiseau soit fréquent en Flandre, il ne croit pas même qu'on l'y ait jamais vu. Sur quoi Gesner s'abandonne à plusieurs mauvais raisonnements, trouvant dans la grandeur de ces oiseaux du rapport avec la stature des Flamands, supposant d'ailleurs faussement que la plupart de ceux que l'on voit nous sont apportés de Flandre.

³ Pline, Apicius, Juvénal, Suétone, tous ont retenu le mot grec en y ajoutant seulement la terminaison latine *phœnicopterus*.

aplati et fortement fléchi en dessus vers son milieu, épais et carré en dessous, comme une large cuiller; ses jambes d'une excessive hauteur, son cou long et grêle, son corps plus haut monté, quoique plus petit, que celui de la cigogne, offrent une figure d'un beau bizarre et d'une forme distinguée parmi les plus grands oiseaux de rivage.

C'est avec raison que Willughby, parlant de ces grands oiseaux à pieds demi-palmés qui hantent le bord des eaux sans néanmoins nager ni plonger, les appelle des espèces isolées, formant un genre à part et peu nombreux; car le flammant en particulier paroît faire la nuance entre la grande tribu des oiseaux de rivage et celle tout aussi grande des oiseaux navigateurs, desquels il se rapproche par les pieds à demi palmés et dont la membrane étendue entre les doigts et de l'une à l'autre pointe se retire de son milieu par une double échancrure¹. Tous les doigts sont très courts, et l'extérieur fort petit; le corps l'est aussi relativement à la longueur des jambes et du cou. Scaliger le compare à celui du héron, et Gesner à celui de la cigogne, en remarquant, ainsi que Willughby, la longueur extraordinaire de son cou effilé. Quand le flammant a pris son entier accroissement, dit Catesby, il n'est pas plus pesant qu'un canard sauvage, et cependant il a cinq pieds de hauteur. Ces grandes différences dans la taille, indiquées par ces auteurs, tiennent à l'âge ainsi que les variétés qu'ils ont remarquées dans le plumage: il est en général doux, soyeux, et lavé de teintes rouges plus ou moins vives et plus ou moins étendues. Les grandes plumes de l'aile sont constamment noires, et ce sont les couvertures grandes et petites, tant intérieures qu'extérieures, qui portent ce beau rouge de feu dont les Grecs frappés tirèrent le nom de *phénicoptère*. Cette couleur s'étend et se nuance par degrés de l'aile au dos et au croupion, sur la poitrine, et enfin sur le cou, dont le plumage au haut et sur la tête n'est plus qu'un duvet ras et velouté. Le sommet de la tête dénué de plumes, un cou très grêle avec un large bec, donnent

¹ Ce que du Tertre exprime très bien en disant que *ses pieds sont à demi marins*.

à cet oiseau un air tout extraordinaire. Son crâne paroît élevé, et sa gorge dilatée en avant pour recevoir la mandibule inférieure du bec, qui est très large dès l'origine; les deux mandibules forment un canal arrondi et droit jusque vers le milieu de leur longueur; après quoi la mandibule supérieure fléchit tout d'un coup par une forte courbure, et de convexe qu'elle étoit devient une lame plate: l'inférieure se replie à proportion, conservant toujours la forme d'une large gouttière; et la mandibule supérieure, par une autre petite courbure à sa pointe, vient s'appliquer sur l'extrémité de la mandibule inférieure: les bords de toutes deux sont garnis en dedans d'une petite dentelure noire, aiguë, dont les pointes sont tournées en arrière. Le docteur Grew, qui a décrit très exactement ce bec, y remarque de plus un filet qui règne en dedans sous la partie supérieure, et la partage par le milieu: il est noir depuis sa pointe jusqu'à l'endroit où il fléchit, et de là jusqu'à la racine il est blanc dans l'oiseau mort, mais apparemment sujet à varier dans le vivant, puisque Gesner le dit d'un rouge vif, Aldrovande brun, Willughby bleuâtre, et Seba jaune.

« A une tête ronde et petite, dit du Tertre, est attaché un grand bec, long de quatre pouces, moitié rouge et moitié noir, et recourbé en forme de cuiller. » MM. de l'Académie des Sciences, qui ont décrit cet oiseau sous le nom de *bécharu*, disent que le bec est d'un rouge pâle, et qu'il contient une grosse langue bordée de papilles charnues, tournées en arrière, qui remplit la cavité ou la large cuiller de la mandibule inférieure. Wormius décrit aussi ce bec extraordinaire, et Aldrovande remarque combien la nature s'est jouée dans sa conformation; Ray parle de sa figure étrange: mais aucun d'eux ne l'a examinée assez soigneusement pour décider un point que nous désirerions d'être à portée d'éclaircir; c'est de savoir si dans ce bec singulier c'est, comme l'ont dit plusieurs naturalistes, la partie supérieure qui est mobile, tandis que l'inférieure est fixe et sans mouvement ¹.

¹ Cette assertion se trouve dans le fragment de *Ménippe*, d'après lequel Rondelet l'a répétée. Wormius, Cardan et Charleton prétendent l'avoir vérifiée.

Des deux figures de cet oiseau données par Aldrovande, et qui lui avoient été envoyées de Sardaigne, l'une n'exprime point les caractères du bec, qui sont assez bien rendus dans l'autre; et nous devons remarquer à ce sujet que, dans la planche enluminée même, les traits de son bec, son renflement, son aplatissement, ne sont pas assez fortement prononcés, et qu'il est figuré trop pointu.

Pline semble mettre cet oiseau au nombre des cigognes, et Seba se persuade mal à propos que le phénicoptère chez les anciens étoit rangé parmi les ibis. Il n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces genres : non-seulement son espèce est isolée, mais seul il fait un genre à part; et du reste quand les anciens placent ensemble les espèces analogues, ce n'est point dans les idées étroites ni suivant les méthodes scolastiques de nos nomenclateurs; c'est en observant dans la nature par quelles ressemblances des mêmes facultés, des mêmes habitudes, elle rapproche certaines espèces, les rassemble et en forme pour ainsi dire un groupé réuni par des manières communes de vivre et d'être.

On peut s'étonner avec raison de ne point trouver dans Aristote le nom du phénicoptère, quoique nommé dans le même temps par Aristophane qui le range dans la troupe des oiseaux de marais (*λιμναῖος*); mais il étoit rare et peut-être étranger dans la Grèce. Héliodore dit expressément que le phénicoptère est un oiseau du Nil; l'ancien scoliaste sur Juvénal dit aussi qu'il est fréquent en Afrique : cependant il ne paroît pas que ces oiseaux demeurent constamment dans les climats les plus chauds; car on en voit quelques-uns en Italie, et en beaucoup plus grand nombre en Espagne, et il est peu d'années où il n'en arrive pas quelques-uns sur nos côtes de Languedoc et de Provence, particulièrement vers Montpellier et Martigues, et dans les marais près d'Arles, d'où je m'étonne que Belon, observateur si instruit, dise qu'on n'en voit aucun en France qui n'y ait été apporté d'ailleurs. Cet oiseau auroit-il étendu ses migrations d'abord en Italie, où autrefois il ne se voyoit pas, et ensuite jusque sur nos côtes?

Il est, comme on le voit, habitant des contrées du midi, et se trouve dans l'ancien continent depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la pointe la plus australe de l'Afrique; on en trouve en grand nombre dans les îles du Cap-Vert, au rapport de Mandeslo, qui exagère la grosseur de leur corps en le comparant à celui du cygne. Dampier rencontra quelques nids de ces oiseaux dans celle de Sal. Ils sont en quantité dans les provinces occidentales de l'Afrique, à Angola, Congo et Bissao, où, par respect superstitieux, les Nègres ne souffrent pas qu'on tue un seul de ces oiseaux; ils les laissent paisiblement s'établir au milieu de leurs habitations. On les trouve de même à la baie de Saldana et dans toutes les terres voisines du cap de Bonne-Espérance, où ils passent le jour sur la côte et se retirent la nuit au milieu des grandes herbes qui se trouvent dans quelques endroits des terres adjacentes.

Au reste le flammant est certainement un oiseau voyageur, mais qui ne fréquente que les climats chauds et tempérés, et ne visite pas ceux du nord. Il est vrai qu'on le voit dans certaines saisons paroître en divers lieux, sans qu'on sache précisément d'où il arrive; mais jamais on ne l'a vu s'avancer dans les terres septentrionales: et s'il en paroît quelques-uns dans nos provinces intérieures de France, seuls et égarés, ils semblent y avoir été jetés par quelque coup de vent. M. Salerne rapporte, comme chose extraordinaire, qu'on en a tué un sur la Loire. C'est dans les climats chauds que ses courses s'exécutent, et il les a portées de l'un à l'autre continent; car il est du petit nombre d'oiseaux communs aux terres méridionales de tous deux.

On en voit au Valparais, à la Conception, à Cuba, où les Espagnols les nomment *flamencos*; il s'en trouve à la côte de Vénézuëla, près de l'île Blanche et de l'île d'*Aves*, et sur l'île de *La Roche*, qui n'est qu'un amas d'écueils. Ils sont bien connus à Cayenne, où les naturels du pays leur donnent le nom de *tococo*; on les voit border le rivage de la mer ou voler en troupes. On les retrouve dans les îles de Bahama. Hans Sloane les place dans le catalogue des oiseaux de la Jamaïque; Dampier

les retrouve à Rio de la Hacha. Ils sont en très grand nombre à Saint-Domingue, aux Antilles et aux îles Caribes, où ils se tiennent sur les petits lacs salés et sur les lagunes. Celui dont Seba donne la figure lui a été envoyé de Curaçao. On en trouve également au Pérou jusqu'au Chili. Enfin il est peu de régions de l'Amérique méridionale où quelques voyageurs n'aient rencontré ces oiseaux.

Ces flammants d'Amérique sont partout les mêmes que ceux d'Europe et d'Afrique. L'espèce de ces oiseaux semble être unique et plus isolée qu'aucune autre, puisqu'elle s'est refusée à toute variété.

Ces oiseaux font leurs nids sur les côtes de Cuba et des îles de Bahama, dans les plages noyées et sur les îles basses, telles que celle d'*Aves*, où Labat trouva nombre de ces oiseaux et leurs nids. Ce sont de petits tas de terre glaise et de fange amassés du marais, relevés d'environ vingt pouces en pyramide au milieu de l'eau, où leur base baigne toujours, et dont le sommet tronqué, creux et lissé, sans aucun lit de plumes ni d'herbes, reçoit immédiatement les œufs que l'oiseau couve en reposant sur ce petit monticule, les jambes pendantes, dit *Catesby*, comme un homme assis sur un tabouret, et de manière qu'il ne couve ses œufs que du croupion et du bas-ventre. Cette singulière situation est nécessitée par la longueur de ses jambes, qu'il ne pourroit jamais ranger sous lui s'il étoit accroupi. *Dampier* décrit de même leur manière de nicher dans l'île de Sal. C'est toujours dans les lagunes et les mares salées qu'ils placent leurs nids. Ils ne font que deux œufs, ou trois au plus; ces œufs sont blancs, gros comme ceux de l'oie, et un peu plus allongés¹. Les petits ne commencent à voler que lorsqu'ils ont acquis presque toute leur grandeur; mais ils courent avec une vitesse singulière peu de jours après leur naissance.

Le plumage est d'abord d'un gris clair, et cette couleur devient plus foncée à mesure que leurs plumes croissent; mais il leur faut dix ou onze mois pour l'entier accroissement de

¹ Décrit sur des œufs de *tococo* ou *flammant de Cayenne* au Cabinet du Roi.

leur corps, et ce n'est qu'alors qu'ils commencent à prendre leur belle couleur, dont les teintes sont foibles dans la jeunesse et deviennent plus fortes et plus vives à mesure qu'ils avancent en âge. Suivant Catesby, il se passe deux ans avant qu'ils acquièrent toute leur belle couleur rouge. Le P du Tertre fait la même remarque. Mais, quel que soit le progrès de cette teinte dans leur plumage, l'aile est colorée la première, et le rouge y est toujours plus éclatant que partout ailleurs : cette couleur s'étend ensuite de l'aile sur le croupion, puis sur le dos et la poitrine, et jusque sur le cou ; il y a seulement dans quelques individus de légères variétés de nuances qui paroissent suivre les différences du climat : par exemple nous avons remarqué le rouge plus ponceau dans le flammant du Sénégal et plus orangé dans celui de Cayenne, seule différence qui ne suffit pas pour constituer deux espèces, comme l'a fait Barrère.

Leur nourriture dans tout pays est à peu près la même ; ils mangent des coquillages, des œufs de poissons et des insectes aquatiques : ils les cherchent dans la vase en y plongeant le bec et partie de la tête ; ils remuent en même temps et continuellement les pieds de haut en bas pour porter la proie avec le limon dans leur bec, dont la dentelure sert à le retenir. C'est, dit Catesby, une petite graine ronde semblable au millet, qu'ils élèvent ainsi en agitant la vase, qui fait le grand fonds de leur nourriture ; mais cette prétendue graine n'est vraisemblablement autre chose que des œufs d'insectes, et surtout des œufs de mouches et moucherons, aussi multipliés dans les plages noyées de l'Amérique qu'ils peuvent l'être dans les terres basses du nord, où M. de Maupertuis dit avoir vu des lacs tout couverts de ces œufs d'insectes qui ressembloient à de la graine de mil. Apparemment ces oiseaux trouvent aux îles de l'Amérique cet aliment en abondance ; mais sur les côtes d'Europe on les voit se nourrir de poisson, les dentelures dont leur bec est armé n'étant pas moins propres que des dents à retenir cette proie glissante.

Ils paroissent comme attachés aux rivages de la mer ; si l'on en voit sur des fleuves, comme sur le Rhône, ce n'est jamais

bien loin de leur embouchure ; ils se tiennent plus constamment dans les lagunes , les marais salés , et sur les côtes basses ; et l'on a remarqué , quand on a voulu les nourrir , qu'il falloit leur donner à boire de l'eau salée.

Ces oiseaux sont toujours en troupes , et pour pêcher ils se forment naturellement en file ; ce qui de loin présente une vue singulière , comme de soldats rangés en lignes. Ce goût de s'aligner leur reste même lorsque , placés l'un contre l'autre , ils se reposent sur la plage : ils établissent des sentinelles et font alors une espèce de garde , suivant l'instinct commun à tous les oiseaux qui vivent en troupes ; et quand ils pêchent la tête plongée dans l'eau , un d'eux est en vedette , la tête haute ; et si quelque chose l'alarme , il jette un cri bruyant qui s'entend de très loin , et qui est assez semblable au son d'une trompette ; dès lors toute la troupe se lève et observe dans son mouvement de vol un ordre semblable à celui des grues : cependant , lorsqu'on surprend ces oiseaux , l'épouvante les rend immobiles et stupides , et laisse au chasseur tout le temps de les abattre presque jusqu'au dernier. C'est ce que témoigne du Tertre , et c'est aussi ce qui peut concilier les récits contraires des voyageurs , dont les uns représentent les flamants comme des oiseaux défiants et qui ne se laissent guère approcher , tandis que d'autres les disent lourds , étonnés , et se laissant tuer les uns après les autres.

Leur chair est un mets recherché : Catesby la compare , pour sa délicatesse , à celle de la perdrix ; Dampier dit qu'elle est de fort bon goût , quoique maigre ; du Tertre la trouve excellente , malgré un petit goût de marais , et la plupart des voyageurs en parlent de même. M. de Peiresc est presque le seul qui la dise mauvaise ; mais à la différence que peuvent y mettre les climats il faut joindre l'épuisement de ces oiseaux , qui n'arrivent sur nos côtes que fatigués d'un long vol. Les anciens en ont parlé comme d'un gibier exquis ¹. Philostrate le compte entre les délices des festins. Juvénal , reprochant aux Romains

¹ Caligula , devenu assez fou pour se croire dieu , avoit choisi le phénicoptère avec le paon , pour les hosties exquisés qu'on devoit immoler à sa divi-

leur luxe déprédateur, dit qu'on les voit couvrir leurs tables et des oiseaux rares de Scythie et du superbe phénicoptère. Apicius donne la manière savante de l'assaisonner ; et ce fut cet homme, dont la voracité, dit Pline, engloutissoit les races futures, qui découvrit à la langue du phénicoptère cette saveur qui la fit rechercher comme le morceau le plus rare ¹. Quelques-uns de nos voyageurs, soit dans le préjugé des anciens ou d'après leur propre expérience, parlent aussi de l'excellence de ce morceau.

La peau de ces oiseaux, garnie d'un bon duvet, sert aux mêmes usages que celle du cygne. On peut les apprivoiser assez aisément, soit en les prenant jeunes dans le nid, soit même en les attrapant déjà grands dans les pièges ou de toute autre manière ; car, quoiqu'ils soient très sauvages dans l'état de liberté, une fois captif le flammant paroît soumis et semble même affectionné : et en effet il est plus farouche que fier, et la même crainte qui le fait fuir le subjugue quand il est pris. Les Indiens en ont d'entièrement privés ; M. de Peiresc en avoit vu de très familiers, puisqu'il donne plusieurs détails sur leur vie domestique. « Ils mangent plus de nuit que de jour, dit-il, et trempent dans l'eau le pain qu'on leur donne. Ils sont sensibles au froid et s'approchent du feu jusqu'à se brûler les pieds ; et lorsqu'une de leurs jambes est impotente, ils marchent avec l'autre en s'aidant du bec, et l'appuyant à terre comme un pied ou une béquille. Ils dorment peu et ne reposent que sur une jambe, l'autre retirée sous le ventre. » Néanmoins ils sont déli-

nité ; et la veille du jour où il fut massacré, dit Suétone, il s'étoit aspergé, dans un sacrifice, du sang d'un phénicoptère.

Lampride compte parmi les excès d'Héliogabale celui d'avoir fait paroitre à sa table des plats remplis de langues de phénicoptères. Suétone dit que Vitellius, rassemblant les délices de toutes les parties du monde, faisoit servir à la fois dans ses festins les foies de scares, les laites de murènes, les cervelles de faisans et les langues de phénicoptères ; et Martial, faisant honte aux Romains de leurs goûts destructeurs, fait dire à cet oiseau que son beau plumage a frappé les yeux, et que sa langue est devenue la proie des gourmands, tout comme si cette langue eût dû piquer leur goût dépravé autant que la langue musicale et charmante du rossignol, autre tendre victime de ces déprédateurs.

Dat mihi penna rubens nomen ; sed lingua gulosis
Nostra sapit : quid, si garrula lingua foret ?

cats et assez difficiles à élever dans nos climats : même il paroît qu'avec assez de docilité pour se plier aux habitudes de la captivité cet état est très contraire à leur nature , puisqu'ils ne peuvent le supporter long-temps, et qu'ils y languissent plutôt qu'ils ne vivent ; car ils ne cherchent pas à se multiplier , et jamais ils n'ont produit en domesticité.

LE CYGNE ¹

Anas Cygnus. L.

Dans toute société, soit des animaux, soit des hommes, la violence fit les tyrans; la douce autorité fait les rois. Le lion et le tigre sur la terre, l'aigle et le vautour dans les airs, ne régneront que par la guerre, ne domineront que par l'abus de la force et par la cruauté, au lieu que le cygne règne sur les eaux à tous les titres qui fondent un empire de paix, la grandeur, la majesté, la douceur; avec des puissances, des forces, du courage et la volonté de n'en pas abuser et de ne les employer que pour la défense, il sait combattre et vaincre sans jamais attaquer: roi paisible des oiseaux d'eau, il brave les tyrans de l'air; il attend l'aigle sans le provoquer, sans le craindre; il repousse ses assauts en opposant à ses armes la résistance de ses plumes et les coups précipités d'une aile vigoureuse qui lui sert d'égide, et souvent la victoire couronne ses efforts. Au reste il n'a que ce fier ennemi; tous les oiseaux de guerre le respectent, et il est en paix avec toute la nature: il vit en ami plutôt qu'en roi au milieu des nombreuses peuplades des oiseaux aquatiques, qui toutes semblent se ranger sous sa loi; il n'est que le chef, le premier habitant d'une république tranquille ², où les ci-

En latin, *olor*; en italien, *cino*, *cygno*; en espagnol, *cisne*; en allemand, *schwan*; en anglois, *swan*; le petit, *cygnet*; le privé, *tameswan*, le sauvage, *wild-swan*, *elk*, et, selon quelques-uns, *hooper*.

² Les anciens croyoient que le cygne épargnoit non-seulement les oiseaux, mais même les poissons; ce qu'Hésiode indique dans son *Bouclier d'Hercule*, en représentant des poissons nageant tranquillement à côté du cygne.

toyens n'ont rien à craindre d'un maître qui ne demande qu'autant qu'il leur accorde, et ne veut que calme et liberté.

Les graces de la figure, la beauté de la forme, répondent dans le cygne à la douceur du naturel ; il plaît à tous les yeux ; il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente, on l'aime, on l'applaudit, on l'admire ¹. Nulle espèce ne le mérite mieux : la nature en effet n'a répandu sur aucune autant de ces graces nobles et douces qui nous rappellent l'idée de ses plus charmants ouvrages ; coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvements flexibles et ressentis, attitudes tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon ; tout dans le cygne respire la volupté, l'enchantement que nous font éprouver les graces et la beauté, tout nous l'annonce, tout le peint comme l'oiseau de l'amour ² ; tout justifie la spirituelle et riante mythologie d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles ³.

A sa noble aisance, à la facilité, la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnoître non-seulement comme

¹ « L'intérêt, dit M. Baillon, qui a déterminé l'homme à dompter les animaux et à apprivoiser des oiseaux, n'a eu aucune part à la domesticité du cygne. Sa beauté et l'élégance de sa forme l'ont engagé à l'approcher de son habitation uniquement pour l'orner. Il a eu dans tous les temps plus d'égards pour lui que pour les autres êtres dont il s'est rendu maître ; il ne l'a point tenu captif ; il l'a destiné à décorer les eaux de ses jardins, et l'a laissé y jouir de toutes les douceurs de la liberté.... L'abondance et le choix de la nourriture ont augmenté le volume du corps du cygne privé, mais sa forme n'en a perdu rien de son élégance ; il a conservé les mêmes graces et la même souplesse dans tous ses mouvements, son port majestueux est toujours admiré : je doute même que tous ces agréments soient aussi étendus dans le sauvage. »

Note communiquée par M. Baillon, conseiller du roi, et son bailli de Waben, à Montreuil-sur-Mer, que nous avons eu et que nous aurons encore plusieurs fois occasion de citer.

² Horace attelle des cygnes au char de Vénus :

Quæ Cnidon
Fulgentesque tenet Cycladas, et Paphon
Junctis visit oloribus.

(Carm. , lib. III, od. 28.)

³ Hélène, née de Léda et d'un cygne, dont suivant l'antiquité Jupiter avoit pris la figure. Euripide, pour peindre la beauté d'Hélène, en faisant en même temps allusion à sa naissance, la désigne par l'epithète ὄμιμα κυκνόπερον, *forma cycnea*.

le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation. Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carène; son corps penché en avant pour cingler se redresse à l'arrière et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes demi ouvertes au vent et doucement enflées sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

Fier de sa noblesse, jaloux de sa beauté, le cygne semble faire parade de tous ses avantages; il a l'air de chercher à recueillir des suffrages, à captiver les regards; et il les captive en effet, soit que, voguant en troupe, on voie de loin, au milieu des grandes eaux, cingler la flotte ailée, soit que, s'en détachant et s'approchant du rivage aux signaux qui l'appellent¹, il vienne se faire admirer de plus près en étalant ses beautés, et développant ses graces par mille mouvements doux, ondulants et suaves.

Aux avantages de la nature le cygne réunit ceux de la liberté; il n'est pas du nombre de ces esclaves que nous puissions contraindre ou renfermer²: libre sur nos eaux, il n'y séjourne, ne s'établit qu'en y jouissant d'assez d'indépendance pour exclure tout sentiment de servitude et de captivité; il

¹ Nulle figure plus fréquente sur les navires des anciens que la figure du cygne; elle paroissoit à la proue, et les nautonniers en tiroient un augure favorable.

² Le cygne nage avec beaucoup de grace et rapidement quand il veut; il vient à ceux qui l'appellent (*Salerne*, page 406). M. Salerne dit au même endroit que, quand on veut faire venir le cygne à soi, on l'appelle *godard*.

Suivant M. Frich on lui donne en allemand le nom de *frank*, et il s'approche à ce nom.

³ Le cygne renfermé dans une cour est toujours triste; le gravier lui blesse les pieds; il fait tous ses efforts pour fuir et s'envoler, et il part en effet si l'on n'a pas l'attention de lui couper les ailes à chaque mue. J'en ai vu un, dit M. Baillon, qui a vécu ainsi pendant trois ans; il étoit inquiet ou sombre, toujours maigre et silencieux, au point qu'on n'a jamais entendu sa voix; on le nourrissoit néanmoins largement de pain, de son, d'avoine, d'écrevisses et de poisson: il s'est envolé quand on a cessé de rogner ses ailes.

veut à son gré parcourir les eaux, débarquer au rivage, s'éloigner au large, ou venir, longeant la rive, s'abriter sous les bords, se cacher dans les joncs, s'enfoncer dans les anses les plus écartées, puis, quittant sa solitude, revenir à la société et jouir du plaisir qu'il paroît prendre et goûter en s'approchant de l'homme, pourvu qu'il trouve en nous ses hôtes et ses amis, et non ses maîtres et ses tyrans.

Chez nos ancêtres, trop simples ou trop sages pour remplir leurs jardins des beautés froides de l'art en place des beautés vives de la nature, les cygnes étoient en possession de faire l'ornement de toutes les pièces d'eau¹; ils animoient, égayoient les tristes fossés des châteaux; ils décoroient la plupart des rivières², et même celle de la capitale³, et l'on vit l'un des plus sensibles et des plus aimables de nos princes mettre au nombre de ses plaisirs celui de peupler de ces beaux oiseaux les bassins de ses maisons royales. On peut encore jouir aujourd'hui du même spectacle sur les belles eaux de Chantilly, où les cygnes font un des ornements de ce lieu vraiment délicieux, dans lequel tout respire le noble goût du maître.

Le cygne nage si vite qu'un homme, marchant rapidement au rivage, a grande peine à le suivre. Ce que dit Albert qu'il nage bien, marche mal et vole médiocrement, ne doit s'entendre, quant au vol, que du cygne abâtardi par une domesticité forcée; car, libre sur nos eaux, et surtout sauvage, il a le vol très haut et très puissant. Hésiode lui donne l'épithète d'*altivolans*⁴; Homère le range avec les oiseaux grands voyageurs, les grues et les oies; et Plutarque attribue à deux cygnes ce que Pindare feint des deux aigles que Jupiter fit partir des deux côtés opposés du monde pour en marquer le milieu au point où ils se rencontrèrent.

Le cygne, n° 913, supérieur en tout à l'oie, qui ne vit guère

¹ Ce goût n'avoit pas été inconnu des anciens.

² Suivant Volaterra on n'en nourrissoit pas moins de quatre mille sur la Tamise.

³ Témoin le nom de l'*île aux Cygnes*, donné encore à ce terrain qu'embrassoit la Seine au-dessous des Invalides.

⁴ Ἀεσιπότας.

que d'herbages et de graines, sait se procurer une nourriture plus délicate et moins commune¹; il ruse sans cesse pour attraper et saisir du poisson; il prend mille attitudes différentes pour le succès de sa pêche, et tire tout l'avantage possible de son adresse et de sa grande force; il sait éviter ses ennemis ou leur résister : un vieux cygne ne craint pas dans l'eau le chien le plus fort; son coup d'aile pourroit casser la jambe d'un homme, tant il est prompt et violent. Enfin il paroît que le cygne ne redoute aucune embûche, aucun ennemi, parce qu'il a autant de courage que d'adresse et de force².

Les cygnes sauvages volent en grandes troupes, et de même les cygnes domestiques marchent et nagent attroupés; leur instinct social est en tout très fortement marqué. Cet instinct, le plus doux de la nature, suppose des mœurs innocentes, des habitudes paisibles, et ce naturel délicat et sensible qui semble donner aux actions produites par ce sentiment l'intention et le prix des qualités morales. Le cygne a de plus l'avantage de jouir jusqu'à un âge extrêmement avancé de sa belle et douce existence. Tous les observateurs s'accordent à lui donner une très longue vie; quelques-uns même en ont porté la durée jusqu'à trois cents ans, ce qui sans doute est fort exagéré : mais Willughby, ayant vu une oie qui, par preuve certaine, avoit vécu cent ans, n'hésite pas à conclure de cet exemple que la vie du cygne peut et doit être plus longue, tant parce qu'il est plus grand que parce qu'il faut plus de temps pour faire éclore ses œufs, l'incubation dans les oiseaux répondant au temps de la

¹ Le cygne vit de graines et de poisson, surtout d'anguilles; il avale aussi des grenouilles, des sangsues, des linaçons d'eau, et de l'herbe : il digère aussi promptement que le canard, et mange considérablement. (*M. Baillon.*)

² Le cygne, m'écrivit le même observateur, ruse sans cesse pour saisir les poissons, qui sont sa nourriture de préférence... Il sait éviter les coups que ses ennemis peuvent lui porter. Si un oiseau de proie menace les petits, le père et la mère les défendent avec intrépidité; ils les rangent autour d'eux, et l'oiseau ravisseur n'ose plus approcher. Si quelques chiens veulent les assaillir, ils vont au-devant et les attaquent. Au reste le cygne plonge et fuit si la force de son ennemi est supérieure à la résistance qu'il peut lui opposer; néanmoins ce n'est guère que dans l'obscurité de la nuit et pendant le sommeil que les cygnes sont quelquefois surpris par les renards et les loups.

gestation dans les animaux, et ayant peut-être quelque rapport au temps de l'accroissement du corps, auquel est proportionnée la durée de la vie. Or le cygne est plus de deux ans à croître, et c'est beaucoup; car, dans les oiseaux, le développement entier du corps est bien plus prompt que dans les animaux quadrupèdes.

La femelle du cygne couve pendant six semaines au moins. Elle commence à pondre au mois de février. Elle met, comme l'oie, un jour d'intervalle entre la ponte de chaque œuf. Elle en produit de cinq à huit, et communément six ou sept. Ces œufs sont blancs et oblongs; ils ont la coque épaisse et sont d'une grosseur très considérable. Le nid est placé tantôt sur un lit d'herbes sèches au rivage, tantôt sur un tas de roseaux abattus, entassés et même flottants sur l'eau. Le couple amoureux se prodigue les plus douces caresses, et semble chercher dans le plaisir les nuances de la volupté, ils y préludent en entrelaçant leurs cous; ils respirent ainsi l'ivresse d'un long embrassement; ils se communiquent le feu qui les embrase; et lorsqu'enfin le mâle s'est pleinement satisfait, la femelle brûle encore; elle le suit, l'excite, l'enflamme de nouveau, et finit par le quitter à regret pour aller éteindre le reste de ses feux en se lavant dans l'eau.

Les fruits d'amours si vives sont tendrement chéris et soignés; la mère recueille nuit et jour ses petits sous ses ailes, et le père se présente avec intrépidité pour les défendre contre tout assaillant. Son courage dans ces moments n'est comparable qu'à la fureur avec laquelle il combat un rival qui vient le troubler dans la possession de sa bien-aimée. Dans ces deux circonstances, oubliant sa douceur, il devient féroce et se bat avec acharnement; souvent un jour entier ne suffit pas pour vider leur duel opiniâtre. Le combat commence à grands coups

D'où vient l'opinion de sa prétendue pudeur, qui, selon Albert, est telle, qu'elle ne voudroit pas manger après ces moments avant que de s'être lavée. Le docteur Bartholin, enchérissant encore sur cette idée de la pudicité du cygne, assure que, cherchant à éteindre ses feux, il mange des orties, recette qui seroit apparemment aussi bonne pour un docteur que pour un cygne.

d'ailes, continue corps à corps, et finit ordinairement par la mort d'un des deux; car ils cherchent réciproquement à s'étouffer en se serrant le cou et se tenant par force la tête plongée dans l'eau. Ce sont vraisemblablement ces combats qui ont fait croire aux anciens que les cygnes se dévoroient les uns les autres. Rien n'est moins vrai; mais seulement ici, comme ailleurs, les passions furieuses naissent de la passion la plus douce, et c'est l'amour qui enfante la guerre².

En tout autre temps ils n'ont que des habitudes de paix; tous leurs sentiments sont dictés par l'amour: aussi propres que voluptueux, ils font toilette assidue chaque jour; on les voit arranger leur plumage, le nettoyer, le lustrer et prendre de l'eau dans leur bec pour la répandre sur le dos, sur les ailes. avec un soin qui suppose le désir de plaire, et ne peut être payé que par le plaisir d'être aimé. Le seul temps où la femelle néglige sa toilette est celui de la couvée; les soins maternels l'occupent alors tout entière, et à peine donne-t-elle quelques instants aux besoins de la nature et à sa subsistance.

Les petits naissent fort laids et seulement couverts d'un duvet gris ou jaunâtre, comme les oisons; leurs plumes ne poussent que quelques semaines après, et sont encore de la même couleur. Ce vilain plumage change à la première mue, au mois de septembre; ils prennent alors beaucoup de plumes blanches, d'autres plus blondes que grises, surtout à la poitrine et sur le dos. Ce plumage chamarré tombe à la seconde mue, et ce n'est qu'à dix-huit mois et même à deux ans d'âge que ces oiseaux ont pris leur robe d'un blanc pur et sans tache; ce

Arist., lib. IX, cap. 1. Élien étoit encore plus mal informé lorsqu'il dit que le cygne tue quelquefois ses petits. Au reste ces fausses idées tenoient peut-être moins à des faits d'histoire naturelle qu'à des traditions mythologiques: en effet tous les *Cygnus* de la Fable furent de fort méchants personnages; *Cygnus*, fils de Mars, fut tué par Hercule, parce qu'il étoit voleur de grand chemin; *Cygnus*, fils de Neptune, avoit poignardé Philomène sa mère, il fut tué par Achille; enfin le beau *Cygnus* ami de Phaëton, et fils d'Apollon comme lui, étoit inhumain et cruel.

² M. Frisch prétend que ce sont les plus vieux cygnes qui sont les plus méchants et qui troublent les plus jeunes, et que, pour assurer la tranquillité des couvées, il faut diminuer le nombre de ces vieux mâles.

n'est aussi que dans ce temps qu'ils sont en état de produire.

Les jeunes cygnes suivent leur mère pendant le premier été : mais ils sont forcés de la quitter au mois de novembre ; les mâles adultes les chassent pour être plus libres auprès des femelles. Ces jeunes oiseaux, tous exilés de leur famille, se rassemblent par la nécessité de leur sort commun ; ils se réunissent en troupes et ne se quittent plus que pour s'appareiller et former eux-mêmes de nouvelles familles.

Comme le cygne mange assez souvent des herbes de marécages, et principalement de l'algue, il s'établit de préférence sur les rivières d'un cours sinueux et tranquille, dont les rives sont bien fournies d'herbages. Les anciens ont cité le *Méandre*, le *Mincio*, le *Strymon*, le *Caystre*, fleuves fameux par la multitude des cygnes dont on les voit couverts. L'île chérie de Vénus, *Paphos*, en étoit remplie. Strabon parle des cygnes d'Espagne, et, suivant Élien¹, l'on en voyoit de temps en temps paroître sur la mer d'Afrique ; d'où l'on peut juger, ainsi que par d'autres indications², que l'espèce se porte jusque dans les régions du midi : néanmoins celles du nord semblent être la vraie patrie du cygne et son domicile de choix, puisque c'est dans les contrées septentrionales qu'il niche et multiplie. Dans nos provinces nous ne voyons guère de cygnes sauvages que dans les hivers les plus rigoureux. Gesner dit qu'en Suisse on s'attend à un long et rude hiver quand on voit arriver beaucoup de cygnes sur les lacs. C'est dans cette même saison rigoureuse qu'ils paroissent sur les côtes de France, d'Angleterre et sur la Tamise, où il est défendu de les tuer sous peine d'une grosse amende. Plusieurs de nos cygnes domestiques partent alors avec les sauvages, si l'on n'a pas la précaution d'ébarber les grandes plumes de leurs ailes.

Néanmoins quelques-uns nichent et passent l'été dans les parties septentrionales de l'Allemagne, dans la Prusse et la Po-

¹ *Hist. anim.*, lib. IX, cap. 36.

² Suivant Fr. Camél, le cygne se trouve à Luçon, où on le nomme *tagac* ; mais cet auteur ne nous dit pas si c'est la race du cygne transporté, ou l'espèce naturelle et sauvage, qui se trouve dans cette capitale des Philippines.

logne ; et en suivant à peu près cette latitude on les trouve sur les fleuves près d'Azof et vers Astracan, en Sibérie. chez les Jakutes, à Seleginskoi, et jusqu'au Kamtschatka. Dans cette même saison des nichées on les voit en très grand nombre sur les rivières et les lacs de la Laponie ; ils s'y nourrissent d'œufs et de chrysalides d'une espèce de moucheron dont souvent la surface de ces lacs est couverte. Les Lapons les voient arriver au printemps du côté de la mer d'Allemagne ; une partie s'arrête en Suède, et surtout en Scanie. Horrebows prétend qu'ils restent toute l'année en Islande, et qu'ils habitent la mer lorsque les eaux douces sont glacées ; mais s'il en demeure en effet quelques-uns, le nombre suit la loi commune de migration, et fuit un hiver que l'arrivée des glaces du Groenland rend encore plus rigoureux en Islande qu'en Laponie.

Ces oiseaux se sont trouvés en aussi grande quantité dans les parties septentrionales de l'Amérique que dans celles de l'Europe ; ils peuplent la baie d'Hudson. d'où vient le nom de *Carryswan's nest*, que l'on peut traduire *porte-nid de cygne*, imposé par le capitaine Button à cette longue pointe de terre qui s'avance du nord dans la baie. Ellis a trouvé des cygnes jusque sur l'île de *Marbre*, qui n'est qu'un amas de rochers bouleversés alentour de quelques petits lacs d'eau douce. Ces oiseaux sont de même très nombreux au Canada. d'où il paroît qu'ils vont hiverner en Virginie et à la Louisiane ; et ces cygnes du Canada et de la Louisiane, comparés à nos cygnes sauvages, n'ont offert aucune différence. Quant aux cygnes à tête noire des îles Malouines et de quelques côtes de la mer du sud dont parlent les voyageurs, l'espèce en est trop mal décrite pour décider si elle doit se rapporter ou non à celle de notre cygne.

Les différences qui se trouvent entre le cygne sauvage et le cygne privé ont fait croire qu'ils formoient deux espèces distinctes et séparées. Le cygne sauvage est plus petit ; son plumage est communément plus gris que blanc¹ ; il n'a pas de caroncule sur le bec, qui toujours est noir à la pointe, et qui

¹ Le cygne représenté dans les planches enluminées est le cygne domestique : un individu sauvage conservé au Cabinet du Roi est d'un gris blanc

n'est jaune que près de la tête. Mais à bien apprécier ces différences on verra que l'intensité de la couleur, de même que la caroncule ou bourrelet charnu du front, sont moins des caractères de nature que des indices et des empreintes de domesticité. Les couleurs du plumage et du bec étant sujettes à varier dans les cygnes comme dans les autres oiseaux domestiques, on peut donner pour exemple le cygne privé à bec rouge dont parle le docteur Plott¹. D'ailleurs cette différence dans la couleur du plumage n'est pas aussi grande qu'elle le paroît d'abord. Nous avons vu que les jeunes cygnes domestiques naissent et restent long-temps gris : il paroît que cette couleur subsiste plus long-temps encore dans les sauvages, mais qu'enfin ils deviennent blancs avec l'âge; car Edwards a observé que dans le grand hiver de 1740 on vit aux environs de Londres plusieurs de ces cygnes sauvages qui étoient entièrement blancs. Le cygne domestique doit donc être regardé comme une race tirée anciennement et originellement de l'espèce sauvage. MM. Klein, Frisch et Linnæus l'ont présumé comme moi, quoique Willughby et Ray prétendent le contraire.

Belon regarde le cygne comme le plus grand des oiseaux d'eau; ce qui est assez vrai, en observant néanmoins que le pélican a beaucoup plus d'envergure², que le grand albatros a tout au moins autant de corpulence³, et que le flammant ou phénicoptère a bien plus de hauteur, eu égard à ses jambes démesurées⁴. Les cygnes dans la race domestique sont constamment un peu plus gros et plus grands que dans l'espèce sauvage; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres. La longueur du bec à la queue est quelquefois de quatre pieds et universel surtout le plumage, mais plus foncé et presque brun sur le dos et le sommet de la tête.

¹ On doit encore rapporter ici ces cygnes que Reddi a vus dans les chasses du grand-duc, lesquels avoient les plumes de la tête et du cou marquées à la pointe d'une teinte jaune ou orangée; particularité qui lui sert à expliquer l'épithète de *purpurei* qu'Horace donne quelque part aux cygnes.

² Voyez l'article de cet oiseau, pag. 157.

³ Voyez ci-après l'article de l'*Albatros*.

⁴ Voyez l'article de cet oiseau, pag. 254.

demi et l'envergure de huit pieds. Au reste la femelle est en tout un peu plus petite que le mâle.

Le bec, ordinairement long de trois pouces et plus, est dans la race domestique surmonté à sa base par un tubercule charnu, renflé et proéminent, qui donne à la physionomie de cet oiseau une sorte d'expression. Ce tubercule est revêtu d'une peau noire, et les côtés de la face sous les yeux sont aussi couverts d'une peau de même couleur. Dans les petits cygnes de la race domestique, le bec est d'une teinte plombée : il devient ensuite jaune ou orangé avec la pointe noire. Dans la race sauvage le bec est entièrement noir avec une membrane jaune au front. Sa forme paroît avoir servi de modèle pour le bec des deux familles les plus nombreuses des oiseaux palmipèdes, les oies et les canards : dans tous le bec est aplati, épaté, dentelé sur les bords, arrondi en pointe mousse, et terminé à sa partie supérieure par un ongles de substance cornée.

Dans toutes les espèces de cette nombreuse tribu il se trouve au-dessous des plumes extérieures un duvet bien fourni qui garantit le corps de l'oiseau des impressions de l'eau. Dans le cygne ce duvet est d'une grande finesse, d'une mollesse extrême et d'une blancheur parfaite; on en fait de beaux manchons et des fourrures aussi délicates que chaudes.

La chair du cygne est noire et dure, et c'est moins comme un bon mets que comme un plat de parade qu'il étoit servi dans les festins chez les anciens ¹, et, par la même ostentation, chez nos ancêtres. Quelques personnes m'ont néanmoins assuré que la chair des jeunes cygnes étoit aussi bonne que celle des oies du même âge.

Quoique le cygne soit assez silencieux, il a néanmoins les organes de la voix conformés comme ceux des oiseaux d'eau les plus loquaces; la trachée-artère, descendue dans le sternum, fait un coude ², se relève, s'appuie sur les clavicules, et de là,

¹ Les Romains l'engraissoient comme l'oie, après lui avoir crevé les yeux ou en le renfermant dans une prison obscure.

² Selon Willughby, cette particularité de conformation est propre au cygne sauvage, et ne se trouve pas la même dans le cygne domestique; ce

par une seconde inflexion, arrive aux poumons. A l'entrée et au-dessus de la bifurcation se trouve placé un vrai larynx, garni de son os hyoïde, ouvert dans sa membrane en bec de flûte; au-dessous de ce larynx le canal se divise en deux branches, lesquelles, après avoir formé chacune un renflement, s'attachent aux poumons. Cette conformation, du moins quant à la position du larynx, est commune à beaucoup d'oiseaux d'eau, et même quelques oiseaux de rivage ont les mêmes plis et inflexions à la trachée-artère, comme nous l'avons remarqué dans la grue; et, selon toute apparence, c'est ce qui donne à leur voix ce retentissement bruyant et rauque, ces sons de trompette ou de clairon qu'ils font entendre du haut des airs et sur les eaux.

Néanmoins la voix habituelle du cygne privé est plutôt sourde qu'éclatante; c'est une sorte de *strideur* parfaitement semblable à ce que le peuple appelle le *jurement du chat*, et que les anciens avoient bien exprimé par le mot imitatif *drensant*. C'est à ce qu'il paroît un accent de menace ou de colère; l'on n'a pas remarqué que l'amour en eût de plus doux¹, et ce n'est point du tout sur des cygnes presque muets, comme le sont les nôtres dans la domesticité, que les anciens avoient pu modeler ces cygnes harmonieux qu'ils ont rendus si célèbres. Mais il paroît que le cygne sauvage a mieux conservé ses prérogatives, et qu'avec le sentiment de la pleine liberté il en a aussi les accents. L'on distingue en effet dans ses cris, ou plutôt dans les éclats de sa voix, une sorte de chant mesuré, modulé², des sons bruyants de clairon, mais dont les tons aigus qui semble fonder ce que nous allons rapporter de la différence de leur voix: mais cela ne suffiroit peut-être pas pour prouver que leurs espèces soient différentes, cette diversité n'excédant pas la somme des impressions, tant intérieures qu'extérieures, que la domesticité et ses habitudes peuvent produire à la longue sur une race assujettie.

¹ Observations faites à Chantilly, suivant les vues de M. le marquis d'Amézag, et que M. Grouvelle, secrétaire des commandements militaires de S. A. S. M^{sr}. le prince de Condé, a bien voulu prendre soin de rédiger. « Leur voix, dans la saison des amours, et les accents qui leur échappent alors dans les moments les plus doux, ressemblent plus à un murmure qu'à aucune espèce de chant. »

² M. l'abbé Arnaud, dont le génie est fait pour ranimer les restes précieux

et peu diversifiés sont néanmoins très éloignés de la tendre mélodie et de la variété douce et brillante du ramage de nos oiseaux chanteurs.

Au reste les anciens ne s'étoient pas contentés de faire du cygne un chantre merveilleux; seul entre tous les êtres qui frémissent à l'approche de leur destruction il chantoit encore au moment de son agonie, et préludoit par des sons harmonieux à son dernier soupir. C'étoit, disoient-ils, près d'expirer, et faisant à la vie un adieu triste et tendre, que le cygne rendoit ces accents si doux et si touchants, et qui, pareils à un léger et douloureux murmure, d'une voix basse, plaintive et

de la belle et savante antiquité, a bien voulu concourir avec nous à vérifier et à apprécier ce que les anciens ont dit du chant du cygne. Deux cygnes sauvages qui se sont établis d'eux-mêmes sur les magnifiques eaux de Chantilly semblent s'être venus offrir exprès à cette intéressante vérification. M. l'abbé Arnaud est allé jusqu'à noter leur chant, ou, pour mieux dire, leurs cris harmonieux, et il nous écrit en ces termes : « On ne peut pas dire exactement que les cygnes de Chantilly chantent, ils crient; mais leurs cris sont véritablement et constamment modulés. Leur voix n'est point douce; elle est au contraire aiguë, perçante et très peu agréable: je ne puis la mieux comparer qu'au son d'une clarinette embouchée par quelqu'un à qui cet instrument ne seroit point familier. Presque tous les oiseaux canores répondent au chant de l'homme, et surtout au son des instruments: j'ai joué pendant long-temps du violon auprès de nos cygnes, sur tous les tons et sur toutes les cordes; j'ai même pris l'unisson de leurs propres accents, sans qu'ils aient paru y faire attention. Mais si, dans le bassin où ils nagent avec leurs petits, on vient à jeter une oie, le mâle, après avoir poussé des sons sourds, fond sur l'oie avec impétuosité, et la saisissant au cou, il lui plonge, à très fréquentes reprises, la tête dans l'eau, et la frappe en même temps de ses ailes; ce seroit fait de l'oie si l'on ne venoit à son secours: alors, les ailes étendues, le cou droit et la tête haute, le cygne vient se placer vis-à-vis de sa femelle, et pousse un cri auquel la femelle répond par un cri plus bas d'un demi-ton. La voix du mâle va du *la* au *si bémol*; celle de la femelle du *sol dièse* au *la*. La première note est brève et de passage, et fait l'effet de la note que nos musiciens appellent *sensible*; de manière qu'elle n'est jamais détachée de la seconde, et se passe comme un *coulé*. Observez qu'heureusement pour l'oreille ils ne chantent jamais tous deux à la fois: en effet si, pendant que le mâle entonne le *si bémol*, la femelle faisoit entendre le *la*, ou que le mâle donnât le *la* tandis que la femelle donne le *sol dièse*, il en résulteroit la plus âpre et la plus insupportable des dissonances. Ajoutons que ce dialogue est soumis à un rythme constant et réglé, à la mesure à deux temps. Du reste l'inspecteur m'a assuré qu'au temps de leurs amours ces oiseaux ont un cri encore plus perçant, mais beaucoup plus agréable. »

« Nous joindrons une observation intéressante qui nous a été communi-

lugubre, formoient sont chant funèbre¹. On entendoit ce chant lorsqu'au lever de l'aurore les vents et les flots étoient calmés; on avoit même vu des cygnes expirant en musique et chantant leurs hymnes funéraires. Nulle fiction en histoire naturelle, nulle fable chez les anciens, n'a été plus célébrée, plus répétée, plus accréditée; elle s'étoit emparée de l'imagination vive et sensible des Grecs: poètes², orateurs³, philosophes même l'ont adoptée⁴ comme une vérité trop agréable pour vouloir en douter. Il faut bien leur pardonner leurs fables; elles étoient aimables et touchantes; elles valoient bien de tristes, d'arides vérités: c'étoient de doux emblèmes pour les ames sensibles. Les cygnes sans doute ne chantent point leur mort; mais toujours en parlant du dernier essor et des derniers élans d'un beau génie prêt à s'éteindre, on rappellera avec sentiment cette expression touchante: *c'est le chant du cygne!*

quée qu'après l'impression des premières pages de cet article. « Il y a une saison où l'on voit les cygnes se réunir et former une sorte d'association républicaine pour le bien commun; c'est celle des grands froids. Pour se maintenir au milieu des eaux, dans le temps qu'elles se glacent, ils s'attroupent et ne cessent de battre l'eau, de toute la largeur de leurs ailes, avec un bruit qu'on entend de fort loin, et qui se renouvelle avec d'autant plus de force dans les moments du jour et de la nuit que la gelée prend avec plus d'activité; leurs efforts sont si efficaces qu'il n'y a pas d'exemple que la troupe des cygnes ait quitté l'eau dans les plus longues gelées, quoiqu'on ait vu quelquefois un cygne seul et écarté de l'assemblée générale pris par la glace au milieu des canaux. » (Extrait de la note rédigée par M. Grouvelle, secrétaire des commandements militaires de S. A. S. M^{sr}. le prince de Condé.)

¹ Suivant Pythagore c'étoit un chant de joie, par lequel cet oiseau se félicitoit de passer à une meilleure vie.

² Callimaque, Eschyle, Théocrite, Euripide, Lucrèce, Ovide, Properce, parlent du chant du cygne, et en tirent des comparaisons.

³ Voyez Cicéron; voyez aussi Pausanias et autres.

⁴ Socrate dans Platon, et Aristote lui-même, mais d'après l'opinion commune, et sur des rapports étrangers.

L'OIE ¹*Anas anser.* L.

Dans chaque genre les espèces premières ont emporté tous nos éloges, et n'ont laissé aux espèces secondes que le mépris tiré de leur comparaison. L'oie, par rapport au cygne, est dans le même cas que l'âne vis-à-vis du cheval : tous deux ne sont pas pris à leur juste valeur; le premier degré de l'infériorité paroissant être une vraie dégradation, et rappelant en même temps l'idée d'un modèle plus parfait, n'offre, au lieu des attributs réels de l'espèce secondaire, que ses contrastes désavantageux avec l'espèce première. Éloignant donc pour un moment la trop noble image du cygne, nous trouverons que l'oie est encore, dans le peuple de la basse-cour, un habitant de distinction. Sa corpulence, son port droit, sa démarche grave, son plumage net et lustré, et son naturel social qui la rend susceptible d'un fort attachement et d'une longue reconnoissance, enfin sa vigilance très anciennement célébrée, tout concourt à nous présenter l'oie comme l'un des plus utiles de nos oiseaux domestiques; car, indépendamment de la bonne qualité de sa chair et de sa graisse, dont aucun autre oiseau n'est plus abondamment pourvu, l'oie nous fournit cette plume délicate sur laquelle la mollesse se plaît à reposer, et cette

En ancien françois, *ouë*; le mâle, *jars*; et le petit, *oison*; en latin, *anser*; en italien, *oca*, *papara*; en allemand, *gans*, *ganser*, *ganserich*, et le jeune, *ganselin*; en espagnol, *ganso*, *pato*; le mâle, *ansar*, *ansarea* ou *bivar*, et le jeune, *patico*, *hijo de pato*; en anglois, *goose*, *geese*.

Ces noms se rapportent à la race domestique de l'oie; les phrases et les noms suivants appartiennent à son espèce sauvage.

En allemand, *wilde ganz*, *graue ganz*, *schnee ganz*; en espagnol, *ansar braao*; en italien, *oca salvatica*; en anglois, *wild goose*, *grey-lagg*; en suédois, *will goas*; en polonais, *ger dzika*; en groenlandois, *nerlech*; en huron, *ahouque*; en mexicain, *ilalacatl*.

autre plume, instrument de nos pensées, et avec laquelle nous écrivons ici son éloge.

On peut nourrir l'oie à peu de frais, et l'élever sans beaucoup de soins : elle s'accommode à la vie commune des volailles, et souffre d'être renfermée avec elles dans la même basse-cour, quoique cette manière de vivre et cette contrainte surtout soient peu convenables à sa nature ; car il faut, pour qu'elle se développe en entier et pour former de grands troupeaux d'oies, que leur habitation soit à portée des eaux et des rivages environnés de grèves spacieuses et de gazons ou terres vagues, sur lesquelles ces oiseaux puissent pâître et s'ébattre en liberté. On leur a interdit l'entrée des prairies, parce que leur fiente brûle les bonnes herbes, et qu'ils les fauchent jusqu'à terre avec le bec ; et c'est par la même raison que l'on les écarte aussi très soigneusement des blés verts, et qu'on ne leur laisse les champs libres qu'après la récolte.

Quoique les oies puissent se nourrir de gramens et de la plupart des herbes, elles recherchent de préférence le trèfle, le fénu-grec, la vesce, les chicorées, et surtout la laitue, qui est le plus grand régal des petits oiseaux. On doit arracher de leur pâturage la jusquiame, la ciguë et les orties, dont la piquûre fait le plus grand mal aux jeunes oiseaux. Plîne assure, peut-être légèrement, que pour se purger les oies mangent de la sidérite.

La domesticité de l'oie est moins ancienne et moins complète que celle de la poule. Celle-ci pond en tout temps, plus en été, moins en hiver ; mais les oies ne produisent rien en hiver, et ce n'est communément qu'au mois de mars qu'elles commencent à pondre : cependant celles qui sont bien nourries pondent dès le mois de février, et celles auxquelles on épargne la nourriture ne font souvent leur ponte qu'en avril. Les blanches, les grises, les jaunes et les noires suivent cette règle, quoique les blanches paroissent plus délicates, et qu'elles soient en effet plus difficiles à élever. Aucune ne fait de nid dans nos basses-cours¹, et ne pond ordinairement que tous

¹ Elles s'enfoncent sous la paille pour y pondre et mieux cacher leurs

les deux jours, mais toujours dans le même lieu. Si on enlève leurs œufs, elles font une seconde et une troisième ponte, et même une quatrième dans les pays chauds. C'est sans doute à raison de ces pontes successives que M. Salerne dit qu'elles ne finissent qu'en juin. Mais si l'on continue à enlever les œufs, l'oie s'efforce de continuer à pondre, et enfin elle s'épuise et périt; car le produit de ses pontes, et surtout des premières, est nombreux: chacune est au moins de sept, communément de dix, douze ou quinze œufs, et même de seize, suivant Pline. Cela peut être vrai pour l'Italie; mais dans nos provinces intérieures de France, comme en Bourgogne et en Champagne, on a observé que les pontes les plus nombreuses n'étoient que de douze œufs. Aristote remarque que souvent les jeunes oies, comme les poulettes, avant d'avoir eu communication avec le mâle, pondent des œufs clairs et inféconds; et ce fait est général pour tous les oiseaux.

Mais si la domesticité de l'oie est plus moderne que celle de la poule, elle paroît être plus ancienne que celle du canard, dont les traits originaires ont moins changé; en sorte qu'il y a plus de distance apparente entre l'oie sauvage et la privée qu'entre les canards. L'oie domestique est beaucoup plus grosse que la sauvage; elle a les proportions du corps plus étendues et plus souples, les ailes moins fortes et moins roides: tout a changé de couleur dans son plumage; elle ne conserve rien ou presque rien de son état primitif: elle paroît même avoir oublié les douceurs de son ancienne liberté; du moins elle ne cherche point, comme le canard, à la recouvrer; la servitude paroît l'avoir trop affoiblie; elle n'a plus la force de soutenir

œufs; elles ont conservé cette habitude des sauvages, qui vraisemblablement percent les endroits les plus fourrés des joncs et des plantes marécageuses pour y couvrir; et, dans les lieux où on laisse ces oies domestiques presque entièrement libres, elles ramassent quelques matériaux, sur lesquels elles déposent leurs œufs. «Dans l'île Saint-Dominique, dit M. Baillon, où beaucoup d'habitants ont des oies privées semblables aux nôtres, elles pondent dans les savanes auprès des ruisseaux et canaux; elles composent leur aire de quelques brins d'herbes sèches, de paille de maïs ou de mil; les femelles y sont moins fécondes qu'en France, leur plus grande ponte est de sept ou huit œufs.» (*Note communiquée par M. Baillon.*)

assez son vol pour pouvoir accompagner ou suivre ses frères sauvages qui, fiers de leur puissance, semblent la dédaigner et même la méconnoître ¹

Pour qu'un troupeau d'oies privées prospère et s'augmente par une prompte multiplication, il faut, dit Columelle, que le nombre des femelles soit triple de celui des mâles. Aldrovande en permet six à chacun; et l'usage ordinaire dans nos provinces est de lui en donner au-delà de douze, et même jusqu'à vingt. Ces oiseaux préludent aux actes de l'amour en allant d'abord s'égayer dans l'eau; ils en sortent pour s'unir, et restent accouplés plus long-temps et plus intimement que la plupart des autres, dans lesquels l'union du mâle et de la femelle n'est qu'une simple compression, au lieu qu'ici l'accouplement est bien réel et se fait par intromission, le mâle étant tellement pourvu de l'organe nécessaire à cet acte que les anciens avoient consacré l'oie au dieu des jardins.

Au reste le mâle ne partage que ses plaisirs avec la femelle, et lui laisse tous les soins de l'incubation; et quoiqu'elle couve constamment et si assidument qu'elle en oublie le boire et le manger, si on ne place tout près du nid sa nourriture, les économes conseillent néanmoins de charger une poule des fonctions de mère auprès des jeunes oisons, afin de multiplier ainsi le nombre des couvées, et d'obtenir de l'oie une seconde et même une troisième ponte. On lui laisse cette dernière ponte. Elle couve aisément dix à douze œufs, au lieu que la poule ne peut couvrir avec succès que cinq de ces mêmes œufs. Mais il seroit curieux de vérifier si, comme le dit Columelle, la mère oie, plus avisée que la poule, refuseroit de couvrir d'autres œufs que les siens.

Il faut trente jours d'incubation, comme dans la plupart des grandes espèces d'oiseaux, pour faire éclore les œufs, à moins,

¹ Je me suis informé, dit M. Baillon, à beaucoup de chasseurs qui tuent des oies sauvages tous les ans; je n'en ai trouvé aucun qui en ait vu des privées parmi ces sauvages, ou qui en ait tué de métives. Et si quelquefois des oies privées s'échappent, elles ne deviennent pas libres: elles vont se mêler dans les marais voisins, parmi d'autres également privées: elles ne font que changer de maître. (*Note communiquée par M. Baillon.*)

comme le remarque Pline, que le temps n'ait été fort chaud, auquel cas il en éclot dès le vingt-cinquième jour. Pendant que l'oie couve on lui donne du grain dans un vase et de l'eau dans un autre, à quelque distance de ses œufs, qu'elle ne quitte que pour aller prendre un peu de nourriture. On a remarqué qu'elle ne pond guère deux jours de suite, et qu'il y a toujours au moins vingt-quatre heures d'intervalle et quelquefois deux ou trois jours entre l'exclusion de chaque œuf.

Le premier aliment que l'on donne aux oisons nouveau-nés est une pâte de retrait de mouture ou de son gras, pétri avec des chicorées ou des laitues hachées; c'est la recette de Columelle, qui recommande en outre de rassasier le petit oison avant de le laisser suivre sa mère au pâturage, parce que autrement si la faim le tourmente, il s'obstine contre les tiges d'herbes ou les petites racines, et pour les arracher il s'efforce au point de se démettre ou se rompre le cou. La pratique commune dans nos campagnes en Bourgogne est de nourrir les jeunes oisons nouvellement éclos avec du cerfeuil haché; huit jours après on y mêle un peu de son très peu mouillé, et l'on a l'attention de séparer le père et la mère lorsqu'on donne à manger aux petits, parce qu'on prétend qu'ils ne leur laisseroient que peu de chose ou rien : on leur donne ensuite de l'avoine; et dès qu'ils peuvent suivre aisément leur mère on les mène sur la pelouse auprès de l'eau.

Les monstruosités sont peut-être encore plus communes dans l'espèce de l'oie que dans celles des autres oiseaux domestiques. Aldrovande a fait graver deux de ces monstres : l'un a deux corps avec une seule tête; l'autre a deux têtes et quatre pieds avec un seul corps. L'excès d'embonpoint que l'oie est sujette à prendre, et que l'on cherche à lui donner, doit causer dans sa constitution des altérations qui peuvent influer sur la génération. En général les animaux très gras sont peu féconds; la graisse trop abondante change la qualité de la liqueur séminale, et même celle du sang : une oie très grasse à qui on coupa la tête ne rendit qu'une liqueur blanche, et, ayant été ouverte, on ne lui trouva pas une goutte de sang rouge. Le

foie surtout se grossit de cet embonpoint d'obstruction d'une manière étonnante : souvent une oie engraisée aura le foie plus gros que tous les autres viscères ensemble ; et ces foies gras que nos gourmands recherchent étoient aussi du goût des Apicius romains. Pline regarde comme une question intéressante de savoir à quel citoyen l'on doit l'invention de ce mets , dont il fait honneur à un personnage consulaire. Ils nourrissoient l'oie de figes pour en rendre la chair plus exquise , et ils avoient déjà trouvé qu'elle s'engraissoit beaucoup plus vite étant renfermée dans un lieu étroit et obscur ; mais il étoit réservé à notre gourmandise plus que barbare de clouer les pieds et de crever ou coudre les yeux de ces malheureuses bêtes , en les gorgeant en même temps de boulettes et les empêchant de boire pour les étouffer dans leur graisse ¹. Communément et plus humainement on se contente de les enfermer pendant un mois , et il ne faut guère qu'un boisseau d'avoine pour engraisser une oie au point de la rendre très bonne ; on distingue même le moment où on peut cesser de leur donner autant de nourriture , et où elles sont assez grasses , par un signe extérieur très évident : elles ont alors sous chaque aile une pelote de graisse très apparente. Au reste on a observé que les oies élevées au bord de l'eau coûtent moins à nourrir , pondent de meilleure heure , et s'engraissent plus aisément que les autres.

Cette graisse de l'oie étoit très estimée des anciens , comme topique nerval et comme cosmétique ; ils en conseillent l'usage pour raffermir le sein des femmes nouvellement accouchées , et pour entretenir la netteté et la fraîcheur de la peau : ils ont vanté comme médicament la graisse d'oie que l'on préparoit à Comagène avec un mélange d'aromates. Aldrovande donne une liste de recettes où cette graisse entre comme spécifique contre tous les maux de la matrice ; et Willughby prétend trouver dans la fiente d'oie le remède le plus sûr de l'ictère. Du reste la chair de l'oie n'est pas en elle-même très saine :

J. B. Porta , raffinant sur cette cruauté , ose bien donner l'horrible recette de rôtir l'oie toute vive , et de la manger membre à membre , tandis que le cœur palpite encore !

elle est pesante et de difficile digestion; ce qui n'empêchoit pas qu'une oie, ou, comme on disoit, une *ouë*¹, ne fût le plat de régal des soupers de nos ancêtres², et ce n'est que depuis le transport de l'espèce du dindon de l'Amérique en Europe que celle de l'oie n'a, dans nos basses-cours comme dans nos cuisines, que la seconde place.

Ce que l'oie nous donne de plus précieux c'est son duvet, on l'en dépouille plus d'une fois l'année. Dès que les jeunes oisons sont forts et bien emplumés, et que les pennes des ailes commencent à se croiser sur la queue, ce qui arrive à sept semaines ou deux mois d'âge, on commence à les plumer sous le ventre, sous les ailes et au cou. C'est donc sur la fin de mai ou au commencement de juin qu'on leur enlève leurs premières plumes; ensuite cinq à six semaines après, c'est-à-dire dans le courant de juillet, on la leur enlève une seconde fois, et encore au commencement de septembre pour la troisième et dernière fois. Ils sont assez maigres pendant tout ce temps, les molécules organiques de la nourriture étant en grande partie absorbées par la naissance ou l'accroissement des nouvelles plumes; mais, dès qu'on les laisse se remplumer de bonne heure en automne, ou même à la fin de l'été, ils prennent bientôt de la chair, et ensuite de la graisse, et sont déjà très bons à manger vers le milieu de l'hiver. On ne plume les mères qu'un mois ou cinq semaines après qu'elles ont couvé; mais on peut dépouiller les mâles et les femelles qui ne couvent pas deux ou trois fois par an. Dans les pays froids leur duvet est meilleur et plus fin. Le prix que les Romains mettoient à celui qui leur venoit de Germanie fut plus d'une fois la cause de la négligence des soldats à garder les postes de ce

¹ Suivant M. Salerne le nom de la *rue aux Ours*, à Paris, est fait par corruption de *rue aux Ouës*, qui est son vrai nom, venu de la quantité d'oies exposées chez les rôtisseurs qui peuploient autrefois cette rue, et qui y sont encore en nombre.

² Témoin l'oie de M. Patelin, et l'oie de la *Saint-Martin*, dont parle Schwenckfeld, aussi bien que le présage que le peuple tiroit de l'os du dos de cette oie, d'un rude hiver si l'os étoit clair, et d'un hiver mou s'il paroïsoit taché ou terne.

pays; car ils s'en alloient par cohortes entières à la chasse des oies.

On a observé, sur les oies privées, que les grandes penes des ailes tombent pour ainsi dire toutes ensemble, et souvent en une nuit; elles paroissent alors honteuses et timides; elles fuient ceux qui les approchent. Quarante jours suffisent pour la pousse des nouvelles penes; alors elles ne cessent de voler et de les essayer pendant quelques jours.

Quoique la marche de l'oie paroisse lente, oblique et pesante, on ne laisse pas d'en conduire des troupeaux fort loin, à petites journées. Pline dit que, de son temps, on les amenoit du fond des Gaules à Rome, et que, dans ces longues marches, les plus fatiguées se mettent aux premiers rangs, comme pour être soutenues et poussées par la masse de la troupe. Rassemblées encore de plus près pour passer, la nuit le bruit le plus léger les éveille, et toutes ensemble crient; elles jettent aussi de grands cris lorsqu'on leur présente de la nourriture, au lieu qu'on rend le chien muet en lui offrant cet appât; ce qui a fait dire à Columelle que les oies étoient les meilleures et les plus sûres gardiennes de la ferme¹, et Végèce n'hésite pas de les donner pour la plus vigilante sentinelle que l'on puisse poser dans une ville assiégée. Tout le monde sait qu'au Capitole elles avertirent les Romains de l'assaut que tentoient les Gaulois, et que ce fut le salut de Rome: aussi le censeur fixoit-il chaque année une somme pour l'entretien des oies, tandis que, le même jour, on fouettoit des chiens dans une place publique, comme pour les punir de leur coupable silence dans un moment aussi critique.

Le cri naturel de l'oie est un voix très bruyante; c'est un son de trompette ou de clairon, *clangor*, qu'elle fait entendre très fréquemment et de très loin; mais elle a de plus d'autres accents brefs qu'elle répète souvent; et lorsqu'on l'attaque ou l'effraie, le cou tendu, le bec béant, elle rend un sifflement

¹ Ovide décrivant la cabane de Philémon et Baucis dit :

Unicus anser erat, minimæ custodia villæ.

(*Métamorph.*, lib. VIII, v. 684)

que l'on peut comparer à celui de la couleuvre. Les Latins ont cherché à exprimer ce son par des mots imitatifs, *strepit*, *gracilat*, *stridet*.

Soit crainte, soit vigilance, l'oie répète à tout moment ses grands cris d'avertissement ou de réclame; souvent toute la troupe répond par une acclamation générale; et de tous les habitants de la basse-cour aucun n'est aussi vociférant ni plus bruyant. Cette grande loquacité ou vocifération avoit fait donner, chez les anciens, le nom d'*oie* aux indiscrets parleurs, aux méchants écrivains, et aux bas délateurs; comme sa démarche gauche et son allure de mauvaise grâce nous font encore appliquer ce même nom aux gens sots et niais¹. Mais, indépendamment des marques de sentiment, des signes d'intelligence que nous lui reconnoissons², le courage avec lequel elle défend sa couvée et se défend elle-même contre l'oiseau de proie, et certains traits d'attachement, de reconnoissance même, très singuliers, que les anciens avoient recueillis, démontrent que ce mépris seroit très mal fondé; et nous pouvons ajouter à ces traits un exemple de la plus grande constance d'attachement³; le fait nous a été communiqué par un homme aussi vé-

¹ On connoît le proverbe, *franc oison, bête comme une oie*.

² C'est l'ouïe qui paroît être le sens le plus subtil de l'oie; Lucrèce semble croire que c'est l'odorat.

...Humanum longè præsentit odorem,
Romulidarum arcis servator, candidus anser.
(*De Nat. rer.*, lib. IV.)

³ Nous donnons cette note dans le style naïf du concierge de Ris, terre appartenant à M. Anisson Dupéron, où s'est passée la scène de cette amitié si constante et si fidèle. « On demande à *Emmanuel* comment l'oie à plumage blanc, appelée *Jacquot*, s'est apprivoisée avec lui. Il faut savoir d'abord qu'ils étoient deux mâles, ou *jars*, dans la basse-cour, un gris et un blanc, avec trois femelles; c'étoit toujours querelle entre ces deux jars à qui auroit la compagnie de ces trois dames; quand l'un ou l'autre s'en étoit emparé, il se mettoit à leur tête, et empêchoit que l'autre n'en approchât. Celui qui s'en étoit rendu le maître dans la nuit ne vouloit pas les céder le matin; enfin les deux galants en vinrent à des combats si furieux qu'il falloit y courir. Un jour entre autres, attiré du fond du jardin par leurs cris, je les trouvai, leurs cous entrelacés, se donnant des coups d'ailes avec une rapidité et une force étonnante; les trois femelles tournoient autour, comme voulant les séparer, mais inutilement. Enfin le jars blanc eut du dessous, se trouva renversé, et étoit très maltraité par l'autre; je les séparai, heureusement pour

ridique qu'éclairé, auquel je suis redevable d'une partie des soins et des attentions que j'ai éprouvés à l'imprimerie royale pour l'impression de mes ouvrages. Nous avons aussi reçu de Saint-Domingue une relation assez semblable, et qui prouve que, dans certaines circonstances, l'oie se montre capable d'un attachement personnel très vif et très fort, et même d'une sorte d'amitié passionnée qui la fait languir et périr loin de celui qu'elle a choisi pour l'objet de son affection.

Dès le temps de Columelle on distinguoit deux races dans les oies domestiques; celle des blanches, plus anciennement, et celle à plumage varié, plus récemment privée; et cette oie, selon Varron, n'étoit pas aussi féconde que l'oie blanche: aussi prescrivent-ils au fermier de ne composer son troupeau que de ces oies toutes blanches; parce qu'elles sont aussi les plus grosses; en quoi Belon paroît être entièrement de leur avis. Cependant Gesner a écrit à peu près dans le même temps que

le blanc, qui y auroit perdu la vie. Alors le gris se mit à crier, à chanter et à battre des ailes, en courant rejoindre ses compagnes, en leur faisant à chacune tour-à-tour un ramage qui ne finissoit pas, et auquel répondoient les trois dames, qui viurent se ranger autour de lui. Pendant ce temps-là le pauvre Jacquot faisoit pitié, et, se retirant tristement, jetoit de loin des cris de condoléance; il fut plusieurs jours à se rétablir, durant lesquels j'eus occasion de passer par les cours où il se tenoit: je le voyois toujours exclu de la société; et chaque fois que je passois il me venoit faire des harangues, sans doute pour me remercier du secours que je lui avois donné dans sa grande affaire. Un jour il s'approcha si près de moi, me marquant tant d'amitié, que je ne pus m'empêcher de le caresser en lui passant la main le long du cou et du dos; à quoi il parut être si sensible qu'il me suivit jusqu'à l'issue des cours. Le lendemain je repassai, et il ne manqua pas de courir à moi: je lui fis la même caresse, dont il ne se rassasioit pas, et cependant, par ses façons, il avoit l'air de vouloir me conduire du côté de ses chères amies; je l'y conduisis en effet. En arrivant il commença sa harangue; et l'adressa directement aux trois dames, qui ne manquèrent pas d'y répondre: aussitôt le conquérant gris sauta sur le Jacquot; je les laissai faire pour un moment, il étoit toujours le plus fort. Enfin je pris le parti de mon Jacquot, qui étoit dessous; je le mis dessus; il revint dessous; je le remis dessus: de manière qu'ils se battirent onze minutes, et, par le secours que je lui portai, il devint vainqueur du gris, et s'empara des trois demoiselles. Quand l'ami Jacquot se vit le maître, il n'osoit plus quitter ses demoiselles, et par conséquent il ne venoit plus à moi quand je passois; il me donnoit seulement de loin beaucoup de marques d'amitié en criant et battant des ailes; mais ne quittoit pas sa proie, de peur que l'autre ne s'en emparât. Le temps se passa ainsi jusqu'à

l'on croyoit avoir en Allemagne de bonnes raisons de préférer la race grise, comme plus robuste, sans être moins féconde; ce que Aldrovande confirme également pour l'Italie : comme si la race la plus anciennement domestique se fût à la longue affoiblie; et en effet il ne paroît pas que les oies grises ou variées soient aujourd'hui, ni pour la taille ni pour la fécondité, inférieures aux oies blanches.

Aristote, en parlant de deux races ou espèces d'oies, l'une plus grande, et l'autre plus petite, dont l'instinct est de vivre en troupes, semble, par la dernière, entendre l'oie sauvage; et Pline traite spécialement de celle-ci, sous le nom de *ferus anser*. En effet l'espèce de l'oie est partagée en deux races ou

la couvaison, qu'il ne me parlait toujours que de loin; mais quand ses femmes se mirent à couvrir, il les laissa et redoubla son amitié vis-à-vis de moi. Un jour m'ayant suivi jusqu'à la glacière, tout en haut du parc, qui étoit l'endroit où il falloit le quitter, poursuivant ma route pour aller au bois d'Orangis, à une demi-lieue de là, je l'enfermai dans le parc; il ne se vit pas plus tôt séparé de moi qu'il jeta des cris étranges. Je suivais cependant mon chemin, et j'étois environ au tiers de la route des bois, quand le bruit d'un gros vol me fit tourner la tête; je vis mon Jacquot qui s'abattit à quatre pas de moi; il me suivit dans tout le chemin, partie à pied, partie au vol, me devançant souvent, et s'arrêtant aux croisières des chemins pour voir celui que je voulois prendre. Notre voyage dura ainsi depuis dix heures du matin jusqu'à huit heures du soir, sans que mon compagnon eût manqué de me suivre dans tous les détours du bois, et sans qu'il parût fatigué. Dès-lors il se mit à me suivre et à m'accompagner partout, au point d'en venir importun, ne pouvant aller en aucun endroit qu'il ne fût sur mes pas, jusqu'à venir me trouver dans l'église; une autre fois, comme il me cherchoit dans le village, en passant devant la croisée de M. le curé, il m'entendit parler dans sa chambre, et trouvant la porte de la cour ouverte, il entre, monte l'escalier, et, en entrant, fait un cri de joie, qui fit grand'peur à M. le curé.

« Je m'afflige en vous contant de si beaux traits de mon bon et fidèle ami Jacquot, quand je pense que c'est moi qui ait rompu le premier une si belle amitié; mais il fallut m'en séparer par force : le pauvre Jacquot croyoit être libre dans les appartements les plus honnêtes comme dans le sien, et, après plusieurs accidents de ce genre, on me l'enferma, et je ne le vis plus; mais son inquiétude a duré plus d'un an, et il en a perdu la vie de chagrin; il est devenu sec comme un morceau de bois, suivant ce que l'on m'a dit; car je n'ai pas voulu le voir, et l'on m'a caché sa mort jusqu'à plus de deux mois après qu'il a été défunt. S'il falloit répéter tous les traits d'amitié que ce pauvre Jacquot m'a donnés, je ne fuirais pas de quatre jours, sans cesser d'écrire. Il est mort dans la troisième année de son règne d'amitié; il avoit eu tout sept ans et deux mois. »

grandes tribus, dont l'une, depuis long-temps domestique, s'est affectionnée à nos demeures, et a été propagée, modifiée par nos soins; et l'autre, beaucoup plus nombreuse, nous a échappé, et est restée libre et sauvage; car on ne voit entre l'oie domestique et l'oie sauvage de différences que celles qui doivent résulter de l'esclavage sous l'homme d'une part, et de l'autre de la liberté de la nature. L'oie sauvage, n^o 985, est maigre et de taille plus légère que l'oie domestique; ce qui s'observe de même entre plusieurs races privées par rapport à leur tige sauvage, comme dans celle du pigeon domestique comparée à celle du biset. L'oie sauvage a le dos d'un gris brunâtre, le ventre blanchâtre, et tout le corps nué d'un blanc roussâtre, dont le bout de chaque plume est frangé. Dans l'oie domestique cette couleur roussâtre a varié; elle a pris des nuances de brun ou de blanc, elle a même disparu entièrement dans la race blanche. Quelques unes ont acquis une huppe sur la tête; mais ces changements sont peu considérables en comparaison de ceux que la poule, le pigeon et plusieurs autres espèces ont subis en domesticité: aussi l'oie et les autres oiseaux d'eau que nous avons réduits à cet état domestique sont-ils beaucoup plus éloignés de l'état sauvage, et beaucoup moins soumis ou captivés que les oies gallinacées, qui semblent être les citoyens naturels de nos basses-cours. Et dans les pays où l'on fait des grandes éducations d'oies, tout le soin qu'on leur donne pendant la belle saison consiste à les rappeler ou ramener le soir à la ferme, et à leur offrir des réduits commodes et tranquilles pour faire leur ponte et leur nichée; ce qui suffit, avec l'asile et l'aliment qu'elles y trouvent en hiver, pour les affectionner à leur demeure et les empêcher de désertir: le reste du temps elles vont habiter les eaux, ou elles viennent s'abattre et se reposer sur les rivages; et dans une vie aussi approchante de la liberté de la nature elles en reprennent presque tous les avantages, force de constitution, épaisseur et netteté de plumage, vigueur et étendue de vol. Dans quelques contrées même où l'homme moins civilisé, c'est-à-dire moins tyran, laisse encore les animaux plus libres, il y a de ces oies qui, réellement sauvages,

pendant tout l'été, ne redeviennent domestiques que pour l'hiver; nous tenons ce fait de M. le docteur Sanchez, et voici la relation intéressante qu'il nous a communiquée.

«Je partis d'Azof, dit ce savant médecin, dans l'automne de 1736; me trouvant malade, et de plus craignant d'être enlevé par les Tartares cubans, je résolus de marcher en côtoyant le Don, pour coucher chaque nuit dans les villages des Cosaques, sujets à la domination de Russie. Dès les premiers soirs je remarquai une grande quantité d'oies en l'air, lesquelles s'abattoient et se répandoient sur les habitations; le troisième jour surtout j'en vis un si grand nombre au coucher du soleil que je m'informai des Cosaques où je prenois ce soir-là quartier si les oies que je voyois étoient domestiques, et si elles venoient de loin, comme il me sembloit par leur vol élevé. Ils me répondirent, étonnés de mon ignorance, que ces oies venoient des lacs qui étoient fort éloignés du côté du nord, et que chaque année au dégel, pendant les mois de mars et avril, il sortoit de chaque maison des villages six ou sept paires d'oies, qui toutes ensemble prenoient leur vol et disparoissoient pour ne revenir qu'au commencement de l'hiver, comme on le compte en Russie, c'est-à-dire à la première neige; que ces troupes arrivoient alors augmentées quelquefois au centuple, et que se divisant chaque petite bande cherchoit, avec sa nouvelle progéniture, la maison où elles avoient vécu pendant l'hiver précédent. J'eus constamment ce spectacle chaque soir durant trois semaines; l'air étoit rempli d'une infinité d'oies qu'on voyoit se partager en bandes: les filles et les femmes, chacune à la porte de leurs maisons, les regardant se disoient, *voilà mes oies, voilà les oies d'un tel*; et chacune de ces bandes mettoit en effet pied à terre dans la cour où elle avoit passé l'hiver précédent. Je ne cessai de voir ces oiseaux que lorsque j'arrivai à Nova-Poluska, où l'hiver étoit déjà assez fort.»

C'est apparemment d'après quelques relations semblables qu'on a imaginé, comme le dit Belon, que les oies sauvages qui nous arrivent en hiver étoient domestiques dans d'autres contrées: mais cette idée n'est pas fondée; car les oies sauvages

sont peut-être de tous les oiseaux les plus sauvages et les plus farouches; et d'ailleurs la saison d'hiver où nous les voyons est le temps même où il faudroit supposer qu'elles fussent domestiques ailleurs.

On voit passer en France des oies sauvages dès la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre ¹, L'hiver, qui commence alors à s'établir sur les terres du nord, détermine leur migration; et ce qui est assez remarquable c'est que l'on voit dans le même temps les oies domestiques manifester par leur inquiétude et par des vols fréquents et soutenus ce désir de voyager ², reste évident de l'instinct subsistant, et par lequel ces

¹ C'est au mois de novembre, m'écrit M. Hébert, qu'on voit en Brie les premières oies sauvages, et il en passe dans cette province jusqu'aux fortes gelées, en sorte que le passage dure à peu près deux mois. Les bandes de ces oies sont de dix ou douze, jusqu'à vingt ou trente, et jamais plus de cinquante; elles s'abattent dans les plaines ensemencées de blé, et y causent assez de dommages pour déterminer les cultivateurs à faire garder leurs champs par des enfants qui, par leurs cris, en font fuir les oies: c'est dans les temps humides qu'elles font plus de dégâts, parce qu'elles arrachent le blé en le pâturant; au lieu que pendant la gelée elles ne font qu'en couper la pointe, et laissent le reste de la plante attachée à la terre.

² « Mon voisin, à Mirande, nourrit un troupeau d'oies qu'il réduit chaque année à une quinzaine, en se défaisant d'une partie des vieilles et conservant une partie des jeunes. Voici la troisième année que je remarque que, pendant le mois d'octobre, ces oiseaux prennent une sorte d'inquiétude, que je regarde comme un reste du désir de voyager. Tous les jours, vers les quatre heures du soir, ces oies prennent leur volée, passant par-dessus mes jardins, font le tour de la plaine au vol, et ne reviennent à leur gîte qu'à la nuit; elles se rappellent par un cri que j'ai très bien reconnu pour être le même que celui que les oies sauvages répètent dans leur passage pour se rassembler et se tenir en compagnie. Le mois d'octobre a été cette année celui où l'herbe des pâturages a repoussé; indépendamment de cette abondante nourriture, le propriétaire de ce troupeau leur donne du grain tous les soirs dans cette saison, par la crainte qu'il a d'en perdre quelques-unes. L'an passé il s'en égara une qui fut retrouvée deux mois après à plus de trois lieues. Passé la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre, ces oies reprennent leur tranquillité. Je conclus de cette observation que la domesticité la plus ancienne (puisque celle des oies dans ce pays, où il n'en nait point de sauvages, doit être de la plus haute antiquité) n'efface point entièrement ce caractère imprimé par la nature, ce désir inné de voyager. L'oie domestique abâtardie, appesantie, tente un voyage, s'exerce tous les jours; et quoique abondamment nourrie, et ne manquant de rien, je répondrois que s'il en passoit de sauvages dans cette saison, il s'en débaucheroit toujours quelques-unes, et qu'il ne leur manque que l'exemple et un

oiseaux , quoique depuis long-temps privés , tiennent encore à leur état sauvage par les premières habitudes de nature.

Le vol des oies sauvages est toujours très élevé¹ : le mouvement en est doux et ne s'annonce par aucun bruit ni sifflement ; l'aile , en frappant l'air , ne paroît pas se déplacer de plus d'un pouce ou deux de la ligne horizontale. Ce vol se fait dans un ordre qui suppose des combinaisons et une espèce d'intelligence supérieure à celle des autres oiseaux , dont les troupes partent et voyagent confusément et sans ordre. Celui qu'observent les oies semble leur avoir été tracé par un instinct géométrique ; c'est à-la-fois l'arrangement le plus commode pour que chacun suive et garde son rang en jouissant en même temps d'un vol libre et ouvert devant soi , et la disposition la plus favorable pour fendre l'air avec plus d'avantage et moins de fatigue pour la troupe entière ; car elles se rangent sur deux lignes obliques formant un angle à peu près comme un V ; ou , si la bande est petite , elle ne forme qu'une seule ligne : mais ordinairement chaque troupe est de quarante ou cinquante ; chacun y garde sa place avec une justesse admirable. Le chef , qui est à la pointe de l'angle et fend l'air le premier , va se reposer au dernier rang lorsqu'il est fatigué ; et tour-à-tour les autres prennent la première place. Pline s'est plu à décrire ce vol ordonné et presque raisonné : « Il n'est personne , dit-il , qui ne soit à portée de les considérer : car le passage des oies ne se fait pas de nuit , mais en plein jour. »

On a même remarqué quelques points de partage où les

peu de courage pour désertier ; je répondrais encore que , si on faisoit ces mêmes informations dans les provinces où on nourrit beaucoup d'oies , on verroit qu'il s'en perd chaque année , et que c'est dans le mois d'octobre. Je ne sache pourtant pas que toutes les oies que l'on nourrit dans les basses-cours donnent ces marques d'inquiétude ; mais il faut considérer que ces oies sont presque , dans la captivité , encloses de murs , ne connoissant point les pâturages ni la vue de l'horizon ; ce sont des esclaves en qui s'est perdue toute idée de leur ancienne liberté. » (*Observation communiquée par M. Hébert.*)

¹ « Il n'y a que dans les jours de brouillard que les oies sauvages volent assez près de terre pour pouvoir les tirer. » (*Observation communiquée par M. Hébert.*)

grandes troupes des oiseaux se divisent pour de là se répandre en diverses contrées : les anciens ont indiqué le mont *Taurus* pour la division des troupes d'oies dans toute l'Asie mineure¹ et le mont *Stella*, maintenant *Cossonossi* (en langue turque, *champ des oies*), où se rendent à l'arrière-saison de prodigieuses troupes de ces oiseaux, qui de là semblent partir pour se disperser dans toutes les parties de notre Europe.

Plusieurs de ces petites troupes ou bandes secondaires se réunissent de nouveau, en forment de plus grandes et jusqu'au nombre de quatre ou cinq cents que nous voyons quelquefois en hiver s'abattre dans nos champs, où ces oiseaux causent de grands dommages en pâturant les blés qu'ils cherchent en grattant jusque dessous la neige : heureusement les oies sont très vagabondes, restent peu en un endroit, et ne reviennent guère dans le même canton; elles passent tout le jour sur la terre dans les champs ou les prés, mais elles vont régulièrement tous les soirs se rendre sur les eaux des rivières ou des plus grands étangs, elles y passent la nuit entière, et n'y arrivent qu'après le coucher du soleil; il en survient même après la nuit fermée, et l'arrivée de chaque nouvelle bande est célébrée par de grandes acclamations, auxquelles les arrivantes répondent, de façon que sur les huit ou neuf heures et dans la nuit la plus profonde elles font un si grand bruit et poussent des clameurs si multipliées qu'on les croiroit assemblées par milliers.

On pourroit dire que, dans cette saison, les oies sauvages sont plutôt oiseaux de plaine qu'oiseaux d'eau, puisqu'elles ne se rendent à l'eau que la nuit pour y chercher leur sûreté; leurs habitudes sont bien différentes et même opposées à celles des canards, qui quittent les eaux à l'heure où s'y rendent les oies, et qui ne vont pâturer dans les champs que la nuit, et ne reviennent à l'eau que quand les oies la quittent. Au reste les oies sauvages, dans leur retour au printemps, ne s'arrêtent guère sur nos terres; on n'en voit même qu'un très petit nom-

¹ Oppien dit qu'au passage du mont Taurus les oies se précautionnent contre leur naturel jaseur qui les décèleroit aux aigles, en s'obstruant le bec avec un caillou; et le bon Plutarque répète ce conte.

bre dans les airs, et il y a apparence que ces oiseaux voyageurs ont pour le départ et le retour deux routes différentes.

Cette inconstance dans leur séjour, jointe à la finesse de l'ouïe de ces oiseaux et à leur défiante circonspection, font que leur chasse est difficile¹, et rendent même inutiles la plupart des pièges qu'on leur tend; celui qu'on trouve décrit dans Aldrovande est peut-être le plus sûr de tous et le mieux imaginé. «Quand la gelée, dit-il, tient les champs secs, on choisit un lieu propre à coucher un long filet assujetti et tendu par des cordes, de manière qu'il soit prompt et preste à s'abattre, à peu près comme les nappes du filet d'alouette, mais sur un espace plus long qu'on recouvre de poussière; on y place quelques oies privées pour servir d'appelants. Il est essentiel de faire tous ces préparatifs le soir, et de ne pas s'approcher ensuite du filet; car, si le matin les oies voyaient la rosée ou le givre abattus, elles en prendroient défiance. Elles viennent donc à la voix de ces appelants; et, après de longs circuits et plusieurs tours en l'air, elles s'abattent: l'oiseleur, caché à cinquante pas dans une fosse, tire à temps la corde du filet et prend la troupe entière ou partie sous sa nappe.»

Nos chasseurs emploient toutes les ruses pour surprendre les oies sauvages: si la terre est couverte de neige, ils se revêtent de chemises blanches pardessus leurs habits; en d'autres temps ils s'enveloppent de branches et de feuilles, de manière à paroître un buisson ambulante; ils vont jusqu'à s'affubler d'une peau de vache, marchant en quadrupèdes, courbés

¹ Il est presque impossible, dit M. Hébert, de les tirer à l'arrivée parce qu'elles volent trop haut, et qu'elles ne commencent à s'abaisser que quand elles sont au-dessus des eaux. J'ai tenté, ajoute-t-il, avec aussi peu de succès, de les surprendre le matin à l'aube du jour; je passois la nuit entière dans les champs; le bateau étoit préparé dès la veille; nous nous y embarquâmes long-temps avant le jour, et nous nous avançons à la faveur des ténèbres bien avant sur l'eau, et jusqu'aux derniers roseaux; néanmoins nous nous trouvions toujours trop loin de la bande pour tirer, et ces oiseaux trop défiant s'élevoient tout en partant assez haut pour ne passer sur nos têtes que hors de la portée de nos armes: toutes ces oies ainsi rassemblées partoient ensemble, et attendoient le grand jour, à moins qu'on ne les eût inquiétées; ensuite elles se séparaient et s'éloignoient par bandes, et peut-être dans le même ordre qu'elles s'étoient réunies le soir précédent.

sur leur fusil ; et souvent ces stratagèmes ne suffisent pas pour approcher les oies , même pendant la nuit. Ils prétendent qu'il y en a toujours une qui fait sentinelle le cou tendu et la tête élevée, et qui, au moindre danger, donne à la troupe le signal d'alarme. Mais, comme elles ne peuvent prendre subitement l'essor, et qu'elles courent trois ou quatre pas sur la terre et battent des ailes pendant quelques moments avant que de pouvoir s'élever dans l'air, le chasseur a le temps de les tirer.

Les oies sauvages ne restent dans ce pays-ci tout l'hiver que quand la saison est douce ; car dans les hivers rudes, lorsque nos étangs et nos rivières se glacent, elles s'avancent plus au midi, d'où l'on en voit revenir quelques-unes qui repassent vers la fin de mars pour retourner au nord. Elles ne fréquentent donc les climats chauds, et même la plupart des régions tempérées, que dans le temps de leurs passages ; car nous ne sommes pas informés qu'elles nichent en France, quelques-unes seulement nichent en Angleterre, ainsi qu'en Silésie et en Bohème ; d'autres, en plus grand nombre, vont nicher dans quelques cantons de la grande Pologne et de la Lithuanie ; néanmoins le gros de l'espèce ne s'établit que plus loin dans le nord, et sans s'arrêter ni sur les côtes de l'Irlande et de l'Écosse, ni même en tous les points de la longue côte de Norwège ; on voit ces oiseaux se porter en troupes immenses jusque vers le Spitzberg, le Groenland et les terres de la baie d'Hudson, où leur graisse et leur fiente sont une ressource pour les malheureux habitants de ces contrées glacées. Il y en a de même des troupes innombrables sur les lacs et les rivières de la Laponie, ainsi que dans les plaines de Mangasea, le long du Jénisca, dans plusieurs autres parties de la Sibérie, jusqu'au Kamtschatka, où elles arrivent au mois de mai, et d'où elles ne partent qu'en novembre après avoir fait leur ponte. M. Steller les ayant vues passer devant l'île de Behring, volant en automne vers l'est et au printemps vers l'ouest, présume qu'elles viennent d'Amérique au Kamtschatka. Ce qu'il y a de plus certain c'est que la plus grande partie de ces oies

du nord-est de l'Asie gagne les contrées du midi vers la Perse, les Indes et le Japon, où l'on observe leur passage de même qu'en Europe; on assure même qu'au Japon la sécurité dont on les fait jouir leur fait oublier leur défiance naturelle.

Un fait qui semble venir à l'appui du passage des oies de l'Amérique en Asie, c'est que la même espèce d'oie sauvage qui se voit en Europe et en Asie se trouve aussi à la Louisiane, au Canada, à la Nouvelle-Espagne, et sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionales: nous ignorons si cette même espèce se trouve également dans toute l'étendue de l'Amérique méridionale; nous savons seulement que la race de l'oie privée, transportée d'Europe au Brésil, passe pour y avoir acquis une chair plus délicate et de meilleur goût, et qu'au contraire elle a dégénéré à Saint-Domingue, où M. le chevalier Lefebvre Deshayes a fait plusieurs observations sur le naturel de ces oiseaux en domesticité, et particulièrement sur les signes de joie que donne l'oie mâle à la naissance des petits¹. M. Deshayes nous apprend de plus qu'on voit à Saint-Domingue une oie de passage qui, comme en Europe, est un peu moins grande que l'espèce privée; ce qui semble prouver que ces

¹ Quoique l'oie souffre ici d'être plumée de son duvet trois fois l'année, son espèce néanmoins est moins précieuse dans un climat où la santé défend, en dépit de la mollesse, de dormir sur le duvet, et où la paille fraîche est le seul lit où le sommeil puisse s'abattre. La chair de l'oie n'est pas non plus aussi bonne à Saint-Domingue qu'en France; jamais elle n'est bien grasse; elle est filandreuse, et celle du canard-d'Inde mérite à tous égards la préférence. (*Observation communiquée par M. le chevalier Lefebvre Deshayes.*)

Les naturalistes n'ont pas parlé, ce me semble, des témoignages singuliers de joie que le jars ou le mâle donne à ses petits les premières fois qu'il les voit manger; cet animal démontre sa satisfaction en levant la tête avec dignité, et en trébuchant des pieds, de façon à faire croire qu'il danse. Ces signes de contentement ne sont pas équivoques, puisqu'ils n'ont lieu que dans cette circonstance, qu'ils sont répétés presque à chaque fois qu'on donne à manger aux oisons dans leur premier âge. Le père néglige sa propre subsistance pour se livrer à la joie de son cœur: cette danse dure quelquefois long-temps; et quand quelque distraction, comme celle de volailles qu'il chasse loin de ses petits, la lui fait interrompre, il la reprend avec une nouvelle ardeur. (*Observation communiquée par M. le chevalier Lefebvre Deshayes.*)

oies voyageuses se portent fort avant dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, comme dans celles de l'ancien continent, où elles ont pénétré jusque sous la zone torride¹, et paroissent même l'avoir traversée tout entière : car on les trouve au Sénégal, au Congo, jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance, et peut-être jusque dans celles du continent austral. En effet nous regardons ces oies que les navigateurs ont rencontrées le long des terres Magellaniques, à la Terre-de-Feu, à la Nouvelle-Hollande, etc., comme tenant de très près à l'espèce de nos oies, puisqu'ils ne leur ont pas donné d'autre nom. Néanmoins il paroît qu'outre l'espèce commune il existe dans ces contrées d'autres espèces dont nous allons donner la description.

L'OIE DES TERRES MAGELLANIQUES.

SECONDE ESPÈCE.

Anas magellanica. L.

Cette grande et belle oie, n° 1006, qui paroît être propre et particulière à cette contrée, a la moitié inférieure du cou, la poitrine, le haut du dos, richement émaillés de festons noirs sur un fond roux; le plumage du ventre est ouvragé de mêmes festons sur un fond blanchâtre; la tête et le haut du cou sont d'un rouge pourpré; l'aile porte une grande tache blanche; et la couleur noirâtre du manteau est relevée par un reflet de pourpre.

Il paroît que ce sont ces belles oies que le commodore Byron désigne sous le nom d'*oies peintes*, et qu'il trouva sur la pointe *Sandy*, au détroit de Magellan. Peut-être aussi cette espèce

¹ Tous les climats, m'écrivit M. Baillon, conviennent à l'oie comme au canard, voyageant de même et passant des régions les plus froides dans les pays situés entre les tropiques. J'en ai vu arriver beaucoup à l'île de Saint-Domingue aux approches de la saison des pluies, et elles ne paroissent pas souffrir d'altérations sensibles dans des températures aussi opposées.

est-elle la même que celle qu'indique le capitaine Cook sous la simple dénomination de *nouvelle espèce d'oie*, et qu'il a rencontrée sur ces côtes orientales du détroit de Magellan et de la Terre-de-Feu, qui sont entourés par d'immenses lits flottants de passe-pierre.

L'OIE DES ILES MALOUINES,

OU FALKLAND.

TROISIÈME ESPÈCE.

Anas antarctica. GMEL.

« De plusieurs espèces d'oies dont la chasse, dit M. de Bougainville, formoit une partie de nos ressources aux îles Malouines, la première ne fait que pâturer. On lui donne improprement le nom d'*outarde*. Ses jambes élevées lui sont nécessaires pour se tirer des grandes herbes, et son long cou la sert bien pour observer le danger. Sa démarche est légère, ainsi que son vol, et elle n'a point le cri désagréable de son espèce. Le plumage du mâle est blanc, avec des mélanges de noir et de cendré sur le dos et les ailes; la femelle est fauve; et ses ailes sont parées de couleurs changeantes. Elle pond ordinairement six œufs. Leur chair saine, nourrissante et de bon goût, devint notre principale nourriture. Il étoit rare qu'on en manquât: indépendamment de celles qui naissent sur l'île les vents d'est en automne en amènent des volées, sans doute de quelque terre habitée; car les chasseurs reconnoissoient aisément ces nouvelles venues au peu de crainte que leur inspiroit la vue des hommes. Deux ou trois autres sortes d'oies que nous trouvions dans ces mêmes îles n'étoient pas si recherchées, parce que, se nourrissant de poisson, elles en contractent un goût huileux. »

Nous n'indiquons cette espèce sous la dénomination d'*oie des îles Malouines* que parce que c'est dans ces îles qu'elle a été vue et trouvée pour la première fois par nos navigateurs françois ; car il paroît que les mêmes oies se rencontrent au canal de *Noël*, le long de la *Terre-de-Feu*, de l'île *Schagg* dans ce même canal, et sur d'autres îles près de la terre des États : du moins M. Cook semble renvoyer, à leur sujet, à la description de M. de Bougainville, lorsqu'il dit : « Ces oies paroissent très bien décrites sous le nom d'*outardes*. Elles sont plus petites que les oies privées d'Angleterre, mais aussi bonnes ; elles ont le bec noir et court et les pieds jaunes. Le mâle est tout blanc ; la femelle est mouchetée de noir et de blanc ou de gris, et elle a une grande tache blanche sur chaque aile. » Et quelques pages auparavant il en fait une description plus détaillée en ces termes : « Ces oies nous parurent remarquables par la différence de couleur entre le mâle et la femelle. Le mâle étoit un peu moindre qu'une oie privée ordinaire, et parfaitement blanc, excepté les pieds, qui étoient jaunes, et le bec, qui étoit noir ; la femelle au contraire étoit noire, avec des barres blanches en travers, une tête grise, quelques plumes vertes, d'autres blanches. Il paroît que cette différence est heureuse ; car la femelle étant obligée de conduire ses petits, sa couleur brune la cache mieux aux faucons et aux autres oiseaux de proie. » Or ces trois descriptions paroissent appartenir à la même espèce, et ne diffèrent entre elles que par le plus ou moins de détails. Ces oies fournirent aux équipages du capitaine Cook un rafraîchissement aussi agréable qu'il le fut, aux îles Malouines, à nos François.

L'OIE DE GUINÉE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Anas cycnoides. L.

Le nom d'oie-cygne (*swan goose*) que Willughby donne à cette grande et belle oie est assez bien appliqué, si l'oie du Canada, tout aussi belle au moins, n'avoit pas le même droit à ce nom, et si d'ailleurs les dénominations composées ne devoient pas être bannies de l'histoire naturelle. La taille de cette belle oie de Guinée, n° 374, surpasse celle des autres oies. Son plumage est gris brun sur le dos, gris blanc au devant du corps, le tout également nué de gris roussâtre, avec une teinte brune sur la tête et au-dessus du cou. Elle ressemble donc à l'oie sauvage par les couleurs du plumage; mais la grandeur de son corps et le tubercule élevé qu'elle porte sur la base du bec l'approchent un peu du cygne, et cependant elle diffère de l'un et de l'autre par sa gorge enflée et pendante en manière de poche ou de petit fanon; caractère très apparent, et qui a fait donner à ces oies le nom de *jabotières*. L'Afrique et peut-être les autres terres méridionales de l'ancien continent paroissent être leur pays natal; et quoique Linnæus les ait appelées *oies de Sibérie*, elles n'en sont point originaires, et ne s'y trouvent pas dans leur état de liberté: elles y ont été apportées des climats chauds, et on les y a multipliées en domesticité, ainsi qu'en Suède et en Allemagne. Frisch raconte qu'ayant plusieurs fois montré à des Russes de ces oies qu'il nourrissoit dans sa basse-cour, tous, sans hésiter, les avoient nommées *oies de Guinée*, et non pas *oies de Russie* ni *de Sibérie*. C'est pourtant sur la foi de cette fausse dénomination donnée par Linnæus que M. Brisson, après avoir décrit cette oie sous son vrai nom d'*oie de Guinée*, la donne une seconde fois sous celui

d'*oie de Moscovie*, sans s'être aperçu que ces deux descriptions sont exactement celles du même oiseau.

Non-seulement cette oie des pays chauds produit en domesticité dans des climats plus froids, mais elle s'allie avec l'espèce commune dans nos contrées; et de ce mélange il résulte des métis qui prennent de notre oie le bec et les pieds rouges, mais qui ressemblent à leur père étranger, par la tête, le cou et la voix forte, grave, et néanmoins éclatante; car le clairon de ces grandes oies est encore plus retentissant que celui des nôtres, avec lesquelles elles ont bien des caractères communs. La même vigilance paroît leur être naturelle. « Rien, dit M. Frisch, ne pouvoit bouger dans la maison pendant la nuit que ces oies de Guinée n'en avertissent par un grand cri : le jour elles annonçoient de même les hommes et les animaux qui entroient dans la basse-cour, et souvent elles les poursuivoient pour les becqueter aux jambes. » Le bec, suivant la remarque de ce naturaliste, est armé sur ses bords de petites dentelures, et la langue est garnie de papilles aiguës; le bec est noir, et le tubercule qui le surmonte est d'un rouge vermeil. Cet oiseau porte la tête haute en marchant; son beau port et sa grande taille lui donnent un air assez noble. Suivant M. Frisch la peau du petit fanon ou la poche de la gorge n'est ni molle ni flexible, mais ferme et résistante : ce qui pourtant semble peu s'accorder avec l'usage que Kolbe nous dit qu'en font au Cap les matelots et les soldats. On m'a envoyé la tête et le cou d'une de ces oies, et l'on y voyoit, à la racine de la mandibule inférieure du bec, cette poche ou fanon : mais, comme ces parties étoient à demi brûlées, nous n'avons pu les décrire exactement; nous avons seulement reconnu par cet envoi qui nous a été adressé de Dijon, que cette oie de Guinée se trouve en France comme en Allemagne, en Suède et en Sibérie.

L'OIE ARMÉE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Anas ægyptiaca. L. (*Var.*)

Cette espèce est la seule non-seulement de la famille des oies, mais de toute la tribu des oiseaux palmipèdes, qui ait aux ailes des ergots ou éperons, tels que ceux dont le kamichi, les jacanas, quelques pluviers et quelques vanneaux sont armés; caractère singulier que la nature a peu répété, et qui, dans les oies, distingue celle-ci de toutes les autres. On peut la comparer pour la taille au canard musqué; elle a les jambes hautes et rouges, le bec de la même couleur, et surmonté au front d'une petite caroncule; la queue et les grandes plumes des ailes sont noires; leurs grandes couvertures sont vertes; les petites sont blanches et traversées d'un ruban noir étroit; le manteau est roux, avec des reflets d'un pourpre obscur; le tour des yeux est de cette même couleur, qui teint aussi, mais faiblement, la tête et le cou; le devant du corps est finement liseré de petits zigzags gris sur un fond blanc jaunâtre.

Cette oie est indiquée dans les planches enluminées, n° 982, comme venant d'Égypte. M. Brisson l'a donnée sous le nom d'*oie de Gambie*; et en effet il est certain qu'elle est naturelle en Afrique, et qu'elle se trouve particulièrement au Sénégal.

L'OIE BRONZÉE.

SIXIÈME ESPÈCE.

Anas melanotos. L.

C'est encore ici une grande et belle espèce d'oie, qui de plus est remarquable par une large excroissance charnue en forme de crête au-dessus du bec, et aussi par les reflets dorés, bronzés et luisants d'acier bruni, dont brille son manteau sur un fond noir; la tête et la moitié supérieure du cou sont mouche-tées de noir dans du blanc par petites plumes rebroussées, et comme bouclées sur le derrière du cou; tout le devant du corps est d'un blanc teint de gris sur les flancs. Cette oie, n° 937, paroît moins épaisse de corps, et a le cou plus grêle que l'oie sauvage commune, quoique sa taille soit au moins aussi grande. Elle nous a été envoyée de la côte de Coromandel; et peut-être l'oie à crête de Madagascar, dont parlent les voyageurs Rennefort et Flaccourt sous le nom de *rassangué*, n'est-elle que le même oiseau que nous croyons aussi reconnoître à tous ses caractères dans l'*ipecatiapoa* des Brésiliens, dont Marcgrave nous a donné la description et la figure: ainsi cette espèce aquatique seroit une de celles que la nature a rendues communes aux deux continents.

L'OIE D'ÉGYPTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Anas ægyptiaca. L. GMEL.

Cette oie, n° 379, est vraisemblablement celle que Granger, dans son *Voyage d'Égypte*, appelle l'oie du Nil. Elle est moins grande que notre oie sauvage; son plumage est riche-

ment émaillé et agréablement varié; une large tache d'un roux vif se remarque sur la poitrine, et tout le devant du corps est orné, sur un fond gris blanc, d'une hachure très fine de petits zigzags d'un cendré teint de roussâtre; le dessus du dos est ouvragé de même, mais par zigzags plus serrés, d'où résulte une teinte de gris roussâtre plus foncé; la gorge, les joues et le dessus de la tête sont blancs; le reste du cou et le tour des yeux sont d'un beau roux ou rouge bai, couleur qui teint aussi les plumes de l'aile voisines du corps; les autres plumes sont noires; les grandes couvertures sont chargées d'un reflet vert bronzé sur un fond noir; et les petites, ainsi que les moyennes, sont blanches; un petit ruban noir coupe l'extrémité de ces dernières.

Cette oie d'Égypte se porte ou s'égaré dans ses excursions quelquefois très loin de sa terre natale; car celle que représentent les planches enluminées a été tuée sur un étang près de Seulis; et, par la dénomination que Ray donne à cette oie, elle doit aussi quelquefois se rencontrer en Espagne ¹.

L'OIE DES ESQUIMAUX.

HUITIÈME ESPÈCE.

Anas hyperborea. GMEL.

Outre l'espèce de nos oies sauvages, qui vont en si grand nombre peupler notre nord en été, il paroît qu'il y a aussi dans les contrées septentrionales du nouveau continent quelques espèces d'oies qui leur sont propres et particulières. Celle dont il est ici question fréquente la baie d'Hudson et les pays des Esquimaux; elle est un peu moindre de taille que l'oie sauvage commune; elle a le bec et les pieds rouges; le croupion et le dessus des ailes d'un bleu pâle; la queue de cette même cou-

¹ *Anser hispanicus parvus.* Ray, *Synopsis avium*, pag. 138, n^o a, 1.

leur, mais plus obscure; le ventre blanc nué de brun; les grandes plumes des ailes et les plus près du dos sont noirâtres; le dessus du dos est brun, ainsi que le bas du cou, dont le dessus est moucheté de brun sur un fond blanc; le sommet de la tête est d'un roux brûlé.

L'OIE RIEUSE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Anas albifrons. GMEL.

Edwards a donné le nom d'*oie rieuse* à cette espèce qui se trouve, comme la précédente, dans le nord de l'Amérique, sans nous dire la raison de cette dénomination, qui vient apparemment de ce que le cri de cette oie aura paru avoir du rapport avec un éclat de rire. Elle est de la grosseur de notre oie sauvage; elle a le bec et les pieds rouges, le front blanc; tout le plumage au-dessus du corps d'un brun plus ou moins foncé, et au-dessous d'un blanc parsemé de quelques taches noirâtres. L'individu décrit par Edwards lui avoit été envoyé de la baie d'Hudson; mais il dit en avoir vu de semblables à Londres dans les grands hivers. Linnæus décrit une oie qui se trouve en *Helsingie* (*Faun. suec.*, n^o 92), et qui semble être la même; d'où il paroît que, si cette espèce n'est pas précisément commune aux deux continents, ses voyages, du moins dans certaines circonstances, la font passer de l'un à l'autre.

L'OIE A CRAVATE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Anas canadensis. L.

Une cravate blanche passée sur une gorge noire distingue assez cette oie, n° 346, qui est encore une de celles dont l'espèce paroît propre aux terres du nord du Nouveau-Monde, et qui en est du moins originaire; elle est un peu plus grande que notre oie domestique, et a le cou et le corps un peu plus déliés et plus longs; le bec et les pieds sont de couleur plombée et noirâtre; la tête et le cou sont de même noirs ou noirâtres; et c'est dans ce fond noir que tranche la cravate blanche qui lui couvre la gorge. Du reste la teinte dominante de son plumage est un brun obscur et quelquefois gris. Nous connoissons cette oie en France sous le nom d'*oie du Canada*; elle s'est même assez multipliée en domesticité, et on la trouve dans plusieurs de nos provinces. Il y en avoit ces années dernières plusieurs centaines sur le grand canal à Versailles, où elles vivoient familièrement avec les cygnes: elles se tenoient moins souvent sur l'eau que sur les gazons au bord du canal, et il y en a actuellement une grande quantité sur les magnifiques pièces d'eau qui ornent les beaux jardins de Chantilly. On les a de même multipliées en Allemagne et en Angleterre: c'est une belle espèce, qu'on pourroit aussi regarder comme faisant une nuance entre l'espèce du cygne et celle de l'oie.

Ces oies à cravate voyagent vers le sud en Amérique; car elles paroissent en hiver à la Caroline, et Edwards rapporte qu'on les voit dans le printemps passer en troupes au Canada, pour retourner à la baie d'Hudson et dans les autres parties les plus septentrionales de l'Amérique.

Outre ces dix espèces d'oies nous trouvons dans les voyageurs l'indication de quelques autres qui se rapporteroient

probablement à quelques-unes des précédentes, si elles étoient bien décrites et mieux connues; telles sont :

1° Les oies d'Islande, dont parle Anderson sous le nom de *margées*, qui sont un peu plus grosses qu'un canard; elle sont en si grand nombre dans cette île qu'on les voit attroupées par milliers.

2° L'oie appelée *helsinguer* par le même auteur, laquelle vient s'établir à l'est de l'île, et qui en arrivant est si fatiguée qu'elle se laisse tuer à coups de bâton.

3° L'oie de Spitzberg, nommée par les Hollandois *oie rouge*.

4° La petite oie *loohe* des Ostiaks, dont M. de L'Isle décrit un individu tué au bord de l'Oby. « Ces oies, dit-il, ont les ailes et le dos d'un bleu foncé et lustré; leur estomac est rougeâtre, et elles ont au sommet de la tête une tache bleue de forme ovale et une tache rouge de chaque côté du cou; il règne depuis la tête jusqu'à l'estomac une raie argentée de la largeur d'un tuyau de plume, ce qui fait un très bel effet. »

5° Il se trouve à Kamtschatka, selon Kracheninnikow, cinq ou six espèces d'oies, outre l'oie sauvage commune, savoir : *la gumeniski*, *l'oie à cou court*, *l'oie grise tachetée*, *l'oie à cou blanc*, *la petite oie blanche*, *l'oie étrangère*. Ce voyageur n'a fait que les nommer, et M. Steller dit seulement que toutes ces oies arrivent à Kamtschatka dans le mois de mai, et s'en retournent dans celui d'octobre.

6° *L'oie de montagne*, du cap de Bonne-Espérance, dont Kolbe donne une courte description en la distinguant de *l'oie d'eau*, qui est l'oie commune, et de *la jabotière*, qui est l'oie de Guinée.

Nous ne parlerons point ici de ces prétendues *oies noires des Moluques*, dont les pieds sont, dit-on, conformés *comme ceux des perroquets*; car de semblables disparates ne peuvent être imaginées que par des gens entièrement ignorants en histoire naturelle.

Après ces notices il ne nous reste, pour compléter l'exposition de la nombreuse famille des oies, qu'à y joindre les es-



Oulard del

Perrot sc

1 Le Cravan. 2 L'Œ des terres Magellaniques.
 3 L'Œ sauvage.

pièces du *cravant*, de la *bernache* et de l'*eider*, qui leur appartiennent et sont du même genre.

LE CRAVANT ¹.

Anas bernicla. GMEL.

Le nom de *cravant*, selon Gesner, n'est pas autre que celui de *graut-ent*; en allemand, *canard brun*. La couleur du cravant est effectivement un gris brun ou noirâtre assez uniforme sur tout le plumage : mais, par le port et par la figure, cet oiseau, n° 342, approche plus de l'oie que du canard ; il a la tête haute et toutes les proportions de la taille de l'oie, sous un moindre module et avec moins d'épaisseur de corps et plus de légèreté ; le bec est peu large et assez court ; la tête est petite, et le cou est long et grêle ; ces deux parties, ainsi que le haut de la poitrine, sont d'un brun noirâtre, à l'exception d'une bande blanche fort étroite, qui forme un demi-collier sous la gorge ; caractère sur lequel Belon se fonde pour trouver dans Aristophane un nom relatif à cet oiseau. Toutes les plumes des ailes et de la queue, ainsi que les couvertures supérieures de celle-ci, sont aussi d'un brun noirâtre ; mais les plumes latérales et toutes celles du dessous de la queue sont blanches. Le plumage du corps est gris cendré sur le dos, sur les flancs et au-dessus des ailes ; mais il est gris pommelé sous le ventre, où la plupart des plumes sont bordées de blanchâtre. L'iris de l'œil est d'un jaune brunâtre ; les pieds et les membranes qui en réunissent les doigts sont noirâtres, ainsi que le bec, dans lequel sont ouvertes de grandes narines, en sorte qu'il est percé à jour.

On a long-temps confondu le cravant avec la bernache, en ne faisant qu'une seule espèce de ces deux oiseaux. Willughby avoue qu'il étoit dans l'opinion que la bernache et le cravant

¹ En italien, *ceson* ; en anglois, *brent goose* ; en flamand, *ratgans*.

n'étoient que le mâle et la femelle ¹, mais qu'ensuite il reconnut distinctement et à plusieurs caractères que ces oiseaux formoient réellement deux espèces différentes. Belon, qui indique le cravant par le nom de *cane de mer à collier*, désigne ailleurs la bernache sous le nom de *cravant*²; et les habitants de nos côtes font aussi cette méprise : la grande ressemblance dans le plumage et dans la forme du corps, qui se trouve entre le cravant et la bernache, y a donné lieu : néanmoins la bernache a le plumage décidément noir, au lieu que dans le cravant il est plutôt brun noirâtre que noir : et, indépendamment de cette différence, le cravant fréquente les côtes des pays tempérés, tandis que la bernache ne paroît que sur les terres les plus septentrionales ; ce qui suffit pour nous porter à croire que ce sont en effet deux espèces distinctes et séparées.

Le cri du cravant est un son sourd et creux que nous avons souvent entendu, et qu'on peut exprimer par *ouan, ouan* ; c'est une sorte d'aboiement rauque que cette oiseau fait entendre fréquemment : il a aussi, quand on le poursuit ou seulement lorsqu'on s'en approche, un sifflement semblable à celui de l'oie.

Le cravant peut vivre en domesticité ; nous en avons gardé un pendant plusieurs mois : sa nourriture étoit du grain, du son, ou du pain trempé. Il s'est constamment montré d'un naturel timide et sauvage, et s'est refusé à toute familiarité ; renfermé dans un jardin avec des canards-tadornes, il s'en tenoit toujours éloigné : il est même si craintif qu'une sarcelle

¹ M. Frisch, en rendant raison du nom de *baumgans*, oie d'arbre, qu'il applique au cravant, dit que c'est *parce qu'il fait son nid sur les arbres*, à quoi il n'y a nulle apparence ; il y en a bien plus à croire que ce nom est encore emprunté de la bernache, à qui la fable de sa naissance dans les bois pouris l'a fait donner. Voyez ci-après l'article de cet oiseau.

² Aldrovaude se trompe beaucoup davantage en prenant l'oiseau décrit par Gesner sous le nom de *pica marina* pour le cravant ou l'oie à collier de Belon : cette pie de mer de Gesner est le *guillemot*, et cette méprise d'un naturaliste aussi savant qu'Aldrovaude prouve combien les descriptions, pour peu qu'elles soient fautives ou confuses, servent peu en histoire naturelle pour donner une idée nette de l'objet qu'on veut représenter.

avec laquelle il avoit vécu auparavant le mettoit en fuite. On a remarqué qu'il mangeoit pendant la nuit autant et peut-être plus que pendant le jour. Il aimoit à se baigner, et il secouoit ses ailes en sortant de l'eau : cependant l'eau douce n'est pas son élément naturel, car tous ceux que l'on voit sur nos côtes y abordent par la mer. Voici quelques observations sur cet oiseau qui nous ont été communiquées par M. Baillon :

« Les cravants n'étoient guère connus sur nos côtes de Picardie avant l'hiver de 1740 : le vent de nord en amena alors une quantité prodigieuse ; la mer en étoit couverte. Tous les marais étant glacés, ils se répandirent dans les terres, et firent un très grand dégât en pâturant les blés qui n'étoient pas couverts de neige ; ils en dévoroient jusqu'aux racines. Les habitants des campagnes, que ce fléau désoloit, leur déclarèrent une guerre générale ; ils approchoient de très près pendant les premiers jours, et en tuoient beaucoup à coups de pierres et de bâtons : mais on les voyoit pour ainsi dire renaître : de nouvelles troupes sortoient à chaque instant de la mer, et se jetoient dans les champs ; ils détruisirent le reste des plantes que la gelée avoit épargnées...

« D'autres ont reparu en 1765, et les bords de la mer en étoient couverts ; mais le vent du nord qui les avoit amenés ayant cessé, ils ne se sont pas répandus dans les terres, et sont partis peu de jours après.

« Depuis ce temps on en voit tous les hivers, lorsque les vents de nord soufflent constamment pendant douze à quinze jours ; il en a paru beaucoup au commencement de 1776 : mais la terre étant couverte de neige la plupart sont restés à la mer ; les autres, qui étoient entrés dans les rivières ou qui s'étoient répandus sur leurs bords, à peu de distance des côtes, furent forcés de s'en retourner par les glaces que ces rivières charrioient ou que la marée y refouloit. Au reste la chasse qu'on leur a donnée les a rendus sauvages, et ils fuient actuellement d'aussi loin que tout autre gibier. »

LA BERNACHE ¹

Anas erythropus. GMEL. — *Anas leucopsis.* BECHST.

Entre les fausses merveilles que l'ignorance, toujours crédule, a si long-temps mises à la place des faits simples et vraiment admirables de la nature, l'une des plus absurdes peut-être, et cependant des plus célébrées, est la prétendue production des bernaches et des macreuses dans certains coquillages appelés *conques anatifères*, ou sur certains arbres des côtes d'Écosse et des Orcades, ou même dans les bois pouris des vieux navires.

Quelques auteurs ont écrit que les fruits dont la conformation offre d'avance des linéaments d'un volatile, tombés dans la mer, s'y convertissent en oiseaux. Munster, Saxon le grammairien et Scaliger l'assurent; Fulgose dit même que les arbres qui portent ces fruits ressemblent à des saules, et qu'au bout de leurs branches se produisent de petites boules gonflées offrant l'embryon d'un canard qui pend par le bec à la branche, et que lorsqu'il est mûr et formé il tombe dans la mer et s'envole. Vincent de Beauvais aime mieux l'attacher au tronc et à l'écorce, dont il suce le suc, jusqu'à ce que, déjà grand et tout couvert de plumes, il s'en détache.

Leslæus, Majolus, Oderic, Torquemada, Chavasseur, l'évêque Olaüs, et un savant cardinal, attestent tous cette étrange génération; et c'est pour la rappeler que l'oiseau porte le nom d'*anser arboreus*, et l'une des îles Orcades où ce prodige s'opère, celui de *Pomonia*.

Cette ridicule opinion n'est pas encore assez merveilleusement imaginée pour Cambden, Boëtius et Turnèbe; car, selon eux, c'est dans les vieux mâts et autres débris des navires

¹ En anglais, *bernacle*, *scotch-goose*; en allemand, *baum gans*. Quelquefois on a désigné la bernache sous le nom de *eravant*, et quelques naturalistes n'ont pas bien distingué ces deux oiseaux.

tombés et pouris dans l'eau que se forment d'abord comme de petits champignons ou de gros vers, qui, peu à peu se couvrant de duvet et de plumes, achèvent leur métamorphose en se changeant en oiseaux¹. Pierre Danisi, Dentatus, Wormius, Duchesne, sont les prôneurs de cette merveille absurde, de laquelle Rondelet, malgré son savoir et son bon sens, paroît être persuadé.

Enfin chez Cardan, Gyraldus et Maier, qui a écrit un traité exprès sur cet oiseau sans père ni mère, ce ne sont ni des fruits ni des vers, mais des coquilles qui l'enfantent; et ce qui est encore plus étrange que la merveille, c'est que Maier a ouvert cent de ces coquilles prétendues anatifères, et n'a pas manqué de trouver dans toutes l'embryon de l'oiseau tout formé². Voilà sans doute bien des erreurs et même des chimères sur l'origine des bernaches; mais comme ces fables ont eu beaucoup de célébrité, et qu'elles ont même été accréditées par un grand nombre d'auteurs, nous avons cru devoir les rapporter, afin de montrer à quel point une erreur scientifique peut être contagieuse, et combien le charme du merveilleux peut fasciner les esprits.

Ce n'est pas que parmi nos anciens naturalistes il ne s'en trouve plusieurs qui aient rejeté ces contes. Belon, toujours judicieux et sensé, s'en moque; Clusius, Deusingius, Albert-le-Grand, n'y avoient pas cru davantage; Bartholin reconnoît que les prétendues conques anatifères ne contiennent qu'un animal à coquille d'une espèce particulière; et par la descrip-

¹ Un grave docteur, dans Aldrovande, lui assure avec serment avoir vu et tenu les petites bernaches encore informes et comme elles tombaient du bois pouri.

² Au reste le comte Maier a rempli son traité de tant d'absurdités et de puérités qu'il ne faut pas, pour infirmer son témoignage, d'autres motifs que ceux qu'il fournit lui-même; il prouve la possibilité de la génération prodigieuse des bernaches par l'existence des loups-garoux et par celle des sorciers: il la fait dériver d'une influence immédiate des astres; et si la simplicité n'étoit pas si grande, on pourroit l'accuser d'irrévérence dans le chapitre qu'il intitule *cap. VI. Quòd finis proprius hujus volucris generatio- nis sit, ut referat duplici suâ naturâ, vegetabili et animali, Christum, Deum et hominem, qui quoque sine patre et matre, ut illa, existit.*

tion que Wormius, Lobel et d'autres, font des *conchæ anatiferae*, aussi bien que dans les figures qu'en donnent Aldrovande et Gesner, toutes fautives et chargées qu'elles sont, il est aisé de reconnoître les coquillages appelés *pousse-pieds* sur nos côtes de Bretagne, lesquels, par leur adhésion à une tige commune et par l'espèce de touffe ou de pinceaux qu'ils épanouissent à leur pointe, auront pu offrir à des imaginations excessivement prévenues les traits d'embryons d'oiseaux attachés et pendants à des branches, mais qui certainement n'engendrent pas plus d'oiseaux dans la mer du Nord que sur nos côtes. Aussi Æneas Silvius raconte-t-il que se trouvant en Écosse, et demandant avec empressement d'être conduit aux lieux où se faisoit la merveilleuse génération des bernaches, il lui fut répondu que ce n'étoit que plus loin, aux Hébrides ou aux Orcades, qu'il pourroit en être témoin; d'où il ajoute agréablement qu'il vit bien que le miracle reculoit à mesure qu'il cherchoit à en approcher.

Comme les bernaches ne nichent que fort avant dans les terres du nord, personne pendant long-temps ne pouvoit dire avoir observé leur génération ni même vu leurs nids; et les Hollandois, dans une navigation au 80^e degré, furent les premiers qui les trouvèrent. Cependant les bernaches doivent nicher en Norwège, s'il est vrai, comme le dit Pontoppidan, qu'on les y voie pendant tout l'été; elles ne paroissent qu'en automne et durant l'hiver sur les côtes des provinces d'York et de Lancastre, en Angleterre, où elles se laissent prendre aux filets sans rien montrer de la défiance ni de l'astuce naturelle aux autres oiseaux de leur genre; elles se rendent aussi en Irlande, et particulièrement dans la baie de *Longh-Foyle*, près de Londonderry, où on les voit plonger sans cesse pour couper par la racine de grands roseaux dont la moelle douce leur sert de nourriture, et rend, à ce qu'on dit, leur chair très bonne. Il est rare qu'elles descendent jusqu'en France: néanmoins il en a été tué une en Bourgogne, où des vents orageux l'avoient jetée au fort d'un rude hiver.

La bernache, n^o 855, est certainement de la famille de l'oie,

et c'est avec raison qu'Aldrovande reprend Gesner de l'avoir rangée parmi les canards. A la vérité elle a la taille plus petite et plus légère, le cou plus grêle, le bec plus court et les jambes proportionnellement plus hautes que l'oie; mais elle en a la figure, le port et toutes les proportions de la forme. Son plumage est agréablement coupé par grandes pièces de blanc et de noir; et c'est pour cela que Belon lui donne le nom de *nonnette* ou *religieuse* : elle a la face blanche et deux petits traits noirs de l'œil aux narines; un domino noir couvre le cou, et vient tomber, en se coupant en rond, sur le haut du dos et de la poitrine; tout le manteau est richement ondé de gris et de noir, avec un frangé blanc; et tout le dessous du corps est d'un beau blanc moiré.

Quelques auteurs parlent d'une seconde espèce de bernache que nous nous contenterons d'indiquer ici; ils disent qu'elle est en tout semblable à l'autre, et seulement un peu moins grande: mais cette différence de grandeur est trop peu considérable pour en faire deux espèces; et nous sommes sur cela de l'avis de M. Klein, qui, ayant comparé ces deux bernaches, conclut que les ornithologistes n'ont ici établi deux espèces que sur des descriptions de simples variétés.

L'EIDER ¹

Anas mollissima. L.

C'est cet oiseau qui donne ce duvet si doux, si chaud et si léger, connu sous le nom d'*eider-don* ou *duvet d'eider*, dont on a fait ensuite *edre-don*, ou par corruption *aigle-don*; sur quoi l'on a faussement imaginé que c'étoit d'une espèce d'aigle que se tiroit cette plume délicate et précieuse. L'eider n'est point un aigle, mais une espèce d'oie des mers du nord qui ne

¹ Par quelques-uns, *oie à duvet*, *canard à duvet*; en allemand, *eider-ente*, *eider-gans*, *eider-vogel*; en anglois, *cutbert-duck*, *edder-fowl*.

paroit point dans nos contrées, et qui ne descend guère plus bas que vers les côtes de l'Écosse.

L'eider, n° 209, est à peu près gros comme l'oie. Dans le mâle les couleurs principales du plumage sont le blanc et le noir; et par une disposition contraire à celle qui s'observe dans la plupart des oiseaux, dont généralement les couleurs sont plus foncées en dessus qu'en dessous du corps, l'eider a le dos blanc et le ventre noir ou d'un brun noirâtre : le haut de la tête, ainsi que les pennes de la queue et des ailes, sont de cette même couleur, à l'exception des plumes les plus voisines du corps qui sont blanches. On voit au bas de la nuque du cou une large plaque verdâtre, et le blanc de la poitrine est lavé d'une teinte briquetée ou vineuse. La femelle est moins grande que le mâle, et tout son plumage est uniformément teint de roussâtre et de noirâtre par lignes transversales et ondulantes sur un fond gris brun. Dans les deux sexes on remarque des échancrures en petites plumes rases comme du velours, qui s'étendent du front sur les deux côtés du bec et presque jusque sous les narines.

Le duvet de l'eider est très estimé, et sur les lieux même, en Norwége et en Islande, il se vend très cher. Cette plume est si élastique et si légère que deux ou trois livres, en la pressant et la réduisant en une pelote à tenir dans la main, vont se dilater jusqu'à remplir et renfler le couvre-pied d'un grand lit.

Le meilleur duvet, que l'on nomme *duvet vif*, est celui que l'eider s'arrache pour garnir son nid, et que l'on recueille dans ce nid même; car, outre que l'on se fait scrupule de tuer un oiseau aussi utile, le duvet pris sur son corps mort est moins bon que celui qui se ramasse dans les nids, soit que, dans la saison de la nichée, ce duvet se trouve dans toute sa perfection, soit qu'en effet l'oiseau ne s'arrache que le duvet le plus fin et le plus délicat, qui est celui qui couvre l'estomac et le ventre.

Il faut avoir attention de ne le chercher et ramasser dans les nids qu'après quelques jours de temps sec et sans pluie; il ne

faut point chasser aussi brusquement ces oiseaux de leurs nids , parce que la frayeur leur fait lâcher la fiente dont souvent le duvet est souillé , et , pour le purger de cette ordure , on l'étend sur un crible à cordes tendues qui , frappées d'une baguette , laissent tomber tout ce qui est pesant , et font rejaillir cette plume légère.

Les œufs sont au nombre de cinq ou six , d'un vert foncé , et fort bons à manger ¹ ; et lorsqu'on les ravit la femelle se plume de nouveau pour garnir son nid , et fait une seconde ponte , mais moins nombreuse que la première ; si l'on dépouille une seconde fois son nid , comme elle n'a plus de duvet à fournir , le mâle vient à son secours , et se déplume l'estomac , et c'est par cette raison que le duvet que l'on trouve dans ce troisième nid est plus blanc que celui qu'on recueille dans le premier. Mais , pour faire cette troisième récolte , on doit attendre que la mère eider ait fait éclore ses petits : car si on lui enlevait cette dernière ponte , qui n'est plus que de deux ou trois œufs , ou même d'un seul , elle quitteroit pour jamais la place ; au lieu que si on la laisse enfin élever sa famille , elle reviendra l'année suivante , en ramenant ses petits , qui formeront de nouveaux couples.

En Norwège et en Islande c'est une propriété qui se garde soigneusement et se transmet par héritage que celle d'un canton où les eiders viennent d'habitude faire leurs nids. Il y a tel endroit où il se trouvera plusieurs centaines de ces nids. On juge , par le grand prix du duvet , du profit que cette espèce de possession peut rapporter à son maître : aussi les Islandois font-ils tout ce qu'ils peuvent pour attirer les eiders chacun dans leur terrain ; et quand ils voient que ces oiseaux commencent à s'habituer dans quelques unes des petites îles où ils ont des troupeaux , ils font bientôt repasser troupeaux et chiens

¹ Anderson prétend que , pour en avoir quantité , on fiche dans le nid un bâton haut d'un pied , et que l'oiseau ne cesse de pondre jusqu'à ce que le tas d'œufs égalant la pointe du bâton , il puisse s'asseoir dessus pour le couvrir ; mais s'il étoit aussi vrai qu'il est peu vraisemblable que les Islandois employassent ce moyen barbare , ils entendraient bien mal leurs intérêts , en faisant périr un oiseau qui doit leur être aussi précieux , puisque l'on remarque en même temps qu'excédé par cette ponte forcée il meurt le plus souvent.

dans le continent pour laisser le champ libre aux eiders et les engager à s'y fixer. Ces insulaires ont même formé par art et à force de travail plusieurs petites îles, en coupant et séparant de la grande divers promontoires ou langues de terre avancées dans la mer. C'est dans ces retraites de solitude et de tranquillité que les eiders aiment à s'établir, quoiqu'ils ne refusent pas de nicher près des habitations, pourvu qu'on ne leur donne pas d'inquiétude, et qu'on en éloigne les chiens et le bétail. « On peut même, dit M. Horrebows, comme j'en ai été témoin, aller et venir parmi ces oiseaux tandis qu'ils sont sur leurs œufs, sans qu'ils en soient effarouchés, leur ôter ces œufs sans qu'ils quittent leurs nids, et sans que cette perte les empêche de renouveler leur ponte jusqu'à trois fois. »

Tout ce qui se recueille de duvet est vendu annuellement aux marchands danois et hollandais, qui vont l'acheter à Drontheim et dans les autres ports de Norwège et d'Islande; il n'en reste que très peu ou même point du tout dans le pays. Sous ce rude climat le chasseur robuste, retiré sous une hutte, enveloppé de sa peau d'ours, dort d'un sommeil tranquille et peut-être profond, tandis que le mol édredon, transporté chez nous sous des lambris dorés, appelle en vain le sommeil sur la tête toujours agitée de l'homme ambitieux.

Nous ajouterons ici quelques faits sur l'eider, que nous fournit M. Brunnich dans un petit ouvrage écrit en danois, traduit en allemand, et que nous avons fait nous-même traduire de cette langue en français.

On voit, dans le temps des nichées, des eiders mâles qui volent seuls, et n'ont point de compagnes; les Norwégiens leur donnent le nom de *giæld-fugl*, *giæld-æe*: ce sont ceux qui n'ont pas trouvé à s'apparier, et qui ont été les plus foibles dans les combats qu'ils se livrent entre eux pour la possession des femelles, dont le nombre, dans cette espèce, est plus petit que celui des mâles; néanmoins elles sont adultes avant eux, d'où il arrive que c'est avec de vieux mâles que les jeunes femelles font leur première ponte, laquelle est moins nombreuse que les suivantes.

Au temps de la pariade on entend continuellement le mâle crier *ha ho* d'une voix rauque et comme gémissante ; la voix de la femelle est semblable à celle de la cane commune. Le premier soin de ces oiseaux est de chercher à placer leur nid à l'abri de quelques pierres ou de quelques buissons et particulièrement des genévriers ; le mâle travaille avec la femelle , et celle-ci s'arrache le duvet et l'entasse jusqu'à ce qu'il forme tout alentour un gros bourrelet renflé , qu'elle rabat sur ses œufs quand elle les quitte pour aller prendre sa nourriture ; car le mâle ne l'aide point à couvrir , et il fait seulement sentinelle aux environs pour avertir si quelque ennemi paroît : la femelle cache alors sa tête , et lorsque le danger est pressant elle prend son vol et va joindre le mâle qui , dit-on , la maltraite , s'il arrive quelque malheur à la couvée. Les corbeaux cherchent les œufs et tuent les petits : aussi la mère se hâte-t-elle de faire quitter le nid à ceux-ci peu d'heures après qu'ils sont éclos , les prenant sur son dos , et , d'un vol doux , les transportant à la mer.

Dès lors le mâle la quitte , et ni les uns ni les autres ne reviennent plus à terre ; mais plusieurs couvées se réunissent en mer , et forment des troupes de vingt ou trente petits avec leurs mères , qui les conduisent et s'occupent incessamment à battre l'eau pour faire remonter , avec la vase et le sable du fond , les insectes et menus coquillages dont se nourrissent les petits , trop foibles encore pour plonger. On trouve ces jeunes oiseaux en mer dans le mois de juillet et même dès le mois de juin , et les Groenlandois comptent leur temps d'été par l'âge des jeunes eiders.

Ce n'est qu'à la troisième année que le mâle a pris des couleurs démêlées et bien distinctes ; celles de la femelle sont beaucoup plus tôt décidées , et en tout son développement est plus prompt que celui du mâle ; tous , dans le premier âge , sont également couverts ou vêtus d'un duvet noirâtre.

L'eider plonge très profondément à la poursuite des poissons ; il se repait aussi de moules et d'autres coquillages , et se montre très avide des boyaux de poisson que les pêcheurs jettent

de leurs barques. Ces oiseaux tiennent la mer tout l'hiver, même vers le Groenland, cherchant les lieux de la côte où il y a le moins de glaces, et ne revenant à terre que le soir, ou lorsqu'il doit y avoir une tempête, que leur fuite à la côte, durant le jour, présage, dit-on, infailliblement.

Quoique les eiders voyagent, et non-seulement quittent un canton pour passer dans un autre, mais aussi s'avancent assez avant en mer pour que l'on ait imaginé qu'ils passent de Groenland en Amérique, néanmoins on ne peut pas dire qu'ils soient proprement oiseaux de passage, puisqu'ils ne quittent point le climat glacial, dont leur fourrure épaisse leur permet de braver la rigueur, et que c'est en effet sans sortir des parages du nord que s'exécutent leurs croisières, trouvant à se nourrir en mer partout où elle est ouverte et libre de glaces : aussi remarque-t-on qu'ils s'avancent à la côte de Groenland jusqu'à l'île Disco, mais non au-delà, parce que plus haut la mer est couverte de glaces, et même il sembleroit que ces oiseaux fréquentent déjà moins ces côtes qu'ils ne faisoient autrefois. Néanmoins il s'en trouve jusqu'au Spitzberg; car on reconnoît l'eider dans le *canard de montagne* de Martens, quoique lui-même l'ait méconnu, et il nous semble aussi retrouver l'eider à l'île de Behring et à la pointe des Kourilles. Quant à notre mer du Nord, les pointes les plus sud où les eiders descendent paroissent être les îles Kerago et Kona près des côtes d'Écosse, Bornholm, Christiansoë, et la province de Gothland dans la Suède.

LE CANARD ¹

Anas ferina, et *Anas rufa*. GMEL.

L'homme a fait une double conquête lorsqu'il s'est assujéti des animaux habitans à la fois et des airs et de l'eau. Libres sur ces deux vastes élémens, également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer ou plonger sous les flots, les oiseaux d'eau sembloient devoir lui échapper à jamais, ne pouvoir contracter de société ni d'habitude avec nous, rester enfin éternellement éloignés de nos habitations et même du séjour de la terre.

Ils n'y tiennent en effet que par le seul besoin d'y déposer le produit de leurs amours, mais c'est par ce besoin même, et par ce sentiment si cher à tout ce qui respire, que nous avons su les captiver sans contrainte, les approcher de nous, et, par l'affection à leur famille, les attacher à nos demeures.

Des œufs enlevés sur les eaux, au milieu des roseaux et des joncs, et donnés à couvrir à une mère étrangère qui les adopte, ont d'abord produit dans nos basses-cours des individus sauvages, farouches, fugitifs, et sans cesse inquiets de trouver leur séjour de liberté : mais, après avoir goûté les plaisirs de

¹ La femelle, *cane*; le petit, *caneton* et *halbran*; par les Latins, *anas*; en italien, *anitra*, *anatre*, *anadra*; en espagnol, *anade*; en allemand, *and*, *ent*, *endt*, et autrefois, *ant*, *antvogel*; le mâle, *racha*, *ractscha*, par rapport à sa voix enrouée, et par composition et corruption, *entrach*, *entrich*; la femelle, *endte*; en flamand, *aente*, *aende*, en hollandais, le mâle *woord* ou *waerd*; la femelle, *eendt*: en anglais, *duck* (*wild-duck*, le sauvage; *tame-duck*, le privé.)

En Normandie, suivant M. Salerne, le canard mâle s'appelle *malart*; la femelle, *bourre* et le petit *bourret* (ces noms appartiennent à la race domestique.) Les Allemands les désignent sous les noms de *haut-endte*, *zamente*; les Italiens sous ceux que nous avons déjà cités, et plus particulièrement de *anitra domestica*. Les dénominations suivantes désignent la race sauvage : en allemand, *wild-endte*, *mertz-endte*, *gross-endte*, *hag-ent*; sur le lac de Constance, *bläss-ent*; et sur le lac Majeur, *spiegel-ent*; en italien, *anitra salvatica*, *cesone*.

l'amour dans l'asile domestique, ces mêmes oiseaux, et mieux encore leurs descendants, sont devenus plus doux, plus traitables, et ont produit sous nos yeux des races privées; car nous devons observer comme chose générale que ce n'est qu'après avoir réussi à traiter et conduire une espèce, de manière à la faire multiplier en domesticité, que nous pouvons nous flatter de l'avoir subjuguée; autrement nous n'assujettissons que des individus, et, l'espèce, conservant son indépendance, ne nous appartient pas. Mais lorsque, malgré le dégoût de la chaîne domestique, nous voyons naître entre les mâles et les femelles ces sentiments que la nature a partout fondés sur un libre choix, lorsque l'amour a commencé à unir ces couples captifs, alors leur esclavage, devenu pour eux aussi doux que la douce liberté, leur fait oublier peu à peu leurs droits de franchise naturelle, et les prérogatives de leur état sauvage, et ces lieux des premiers plaisirs, des premières amours, ces lieux si chers à tout être sensible, deviennent leur demeure de prédilection et leur habitation de choix. L'éducation de la famille rend encore cette affection plus profonde et la communique en même temps aux petits, qui s'étant trouvés citoyens par naissance d'un séjour adopté par leurs parents, ne cherchent point à en changer; car, ne pouvant avoir que peu ou point d'idée d'un état différent ni d'un autre séjour, ils s'attachent au lieu où ils sont nés comme à leur patrie, et l'on sait que la terre natale est chère à ceux même qui l'habitent en esclaves.

Néanmoins nous n'avons conquis qu'une petite portion de l'espèce entière, surtout dans ces oiseaux auxquels la nature sembloit avoir assuré un double droit de liberté en les confiant à la fois aux espaces libres de l'air et de la mer : une partie de l'espèce est à la vérité devenue captive sous notre main; mais la plus grande portion nous a échappé, nous échappera toujours, et reste à la nature comme témoin de son indépendance.

L'espèce du canard et celle de l'oie sont ainsi partagées en deux grandes tribus ou races distinctes, dont l'une, depuis long-temps privée, se propage dans nos basses-cours en y for-

mant une des plus utiles et des plus nombreuses familles de nos volailles; et l'autre, sans doute encore plus étendue, nous fuit constamment, se tient sur les eaux, ne fait pour ainsi dire que passer et repasser en hiver dans nos contrées, et s'enfonce au printemps dans les régions du nord pour y nicher sur les terres les plus éloignées de l'empire de l'homme.

C'est vers le 15 d'octobre que paroissent en France les premiers canards¹; leurs bandes, d'abord petites et peu fréquentes, sont suivies en novembre par d'autres plus nombreuses. On reconnoît ces oiseaux dans leur vol élevé aux lignes inclinées et aux triangles réguliers que leur troupe trace par sa disposition dans l'air; et, lorsqu'ils sont tous arrivés des régions du nord, on les voit continuellement voler et se porter d'un étang, d'une rivière à une autre; c'est alors que les chasseurs en font de nombreuses captures, soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différents pièges et aux grands filets. Mais toutes ces chasses supposent beaucoup de finesse dans les moyens employés pour surprendre, attirer, ou tromper ces oiseaux, qui sont très défiants. Jamais ils ne se posent qu'après avoir fait plusieurs circonvolutions sur le lieu où ils voudroient s'abattre, comme pour l'examiner, le reconnoître, et s'assurer s'il ne recèle aucun ennemi; et lorsque enfin ils s'abaissent c'est toujours avec précaution; ils fléchissent leur vol, et se lancent obliquement sur la surface de l'eau qu'ils effleurent et sillonnent; ensuite ils nagent au large et se tiennent toujours éloignés du rivage; en même temps quelques uns d'entre eux veillent à la sûreté publique et donnent l'alarme dès qu'il y a péril, de sorte que le chasseur se trouve souvent déçu, et les voit partir avant qu'il ne soit à portée de les tirer: cependant, lorsqu'il juge le coup possible, il ne doit pas le précipiter; car le canard sauvage, au départ, s'élevant verticalement, ne s'éloigne pas dans la même proportion qu'un oiseau qui file droit, et on a tout autant de temps pour ajuster un canard qui part à

¹ Du moins dans nos provinces septentrionales: ils ne paroissent que plus tard dans les contrées du midi; à Malte, par exemple, suivant que nous l'assure M. le commandeur Desmazys, on ne les voit arriver qu'en novembre.

soixante pas de distance qu'une perdrix qui partiroit à trente.

C'est le soir, à la chute, au bord des eaux sur lesquelles on les attire en y plaçant des canards domestiques femelles, que le chasseur gîté dans une hutte, ou couvert et caché de quelque autre manière, les attend et les tire avec avantage : il est averti de l'arrivée de ces oiseaux par le sifflement de leurs ailes, et se hâte de tirer les premiers arrivants ; car dans cette saison, la nuit tombant promptement, et les canards ne tombant pour ainsi dire qu'avec elle, les moments propices sont bientôt passés. Si l'on veut faire une plus grande chasse on dispose des filets dont la détente vient répondre dans la hutte du chasseur, et dont les nappes occupant un espace plus ou moins grand à fleur d'eau peuvent embrasser, en se relevant et se croisant, la troupe entière des canards sauvages que les appelants domestiques ont attirés. Dans cette chasse il faut que la passion du chasseur soutienne sa patience : immobile, et souvent à moitié gelé dans sa guérite, il s'expose à prendre plus de rhume que de gibier ; mais ordinairement le plaisir l'emporte, et l'espérance se renouvelle ; car le même soir où il a juré, en soufflant dans ses doigts, de ne plus retourner à son poste glacé, il fait des projets pour le lendemain.

En Lorraine, sur les étangs qui bordent la Sarre, on prend les canards avec un filet tendu verticalement, et semblable à la pantière qui sert aux bécasses. En plusieurs autres endroits les chasseurs, sur un bateau couvert de ramée et de roseaux, s'approchent lentement des canards dispersés sur l'eau, et pour les rassembler ils lâchent un petit chien. La crainte de l'ennemi fait que les canards se rassemblent, s'attroupent lentement, et alors on les peut tirer un à un à mesure qu'ils se rapprochent, et les tuer sans bruit avec de fortes sarbacanes, ou bien on tire sur la troupe entière avec un gros fusil d'abordage qui écarte le plomb et en tue ou blesse un bon nombre ; mais on ne peut les tirer qu'une fois, ceux qui échappent reconnoissent le bateau meurtrier, et ne s'en laissent plus approcher. Cette chasse, très amusante, s'appelle *le badinage*.

On prend aussi des canards sauvages au moyen d'hameçons

amorcés de mou de veau, et attachés à un cerceau flottant. Enfin la chasse aux canards est partout ¹ une des plus intéressantes de l'automne et du commencement de l'hiver.

De toutes nos provinces la Picardie est celle où l'éducation des canards domestiques est la mieux soignée, et où la chasse des sauvages est la plus fructueuse, au point même d'être pour le pays un objet de revenu assez considérable : cette chasse s'y fait en grand et dans des anses ou petits golfes disposés naturellement, ou coupés avec art le long de la rive des eaux et dans l'épaisseur des roseaux. Mais nulle part cette chasse ne se fait avec plus d'appareil et d'agrément que sur le bel étang d'Armainvilliers en Brie. Voici la description qui nous en a été communiquée par M. Ray, secrétaire des commandements de S. A. Mgr. le duc de Penthièvre.

« Sur un des côtés de cet étang, qu'ombragent des roseaux et que borde un petit bois, l'eau forme une anse enfoncée dans le bocage, et comme un petit port ombragé où règne toujours le calme. De ce port on a dérivé des canaux qui pénètrent dans l'intérieur du bois non point en ligne droite, mais en arc sinueux. Ces canaux, nommés *cornes*, assez larges et profonds à leur embouchure dans l'anse vont en se rétrécissant et en diminuant de largeur et de profondeur à mesure qu'ils se courbent en s'enfonçant dans le bois, où ils finissent par un prolongement en pointe et tout-à-fait à sec.

¹ Navarette fait pratiquer aux Chinois, pour les canards, la même chose dont Pierre Martyr donne l'invention aux Indiens de Cuba, qui, nageant, et la tête reufermée dans unealebasse, et seule hors de l'eau, vont, dit-il, sur leurs lacs prendre par les pieds les oies sauvages. Mais nous doutons qu'au Nouveau-Monde et à la Chine cette chasse ait été d'un meilleur produit que la recette plaisante qu'un de nos journalistes nous a donnée de si bonne foi dans un certain cahier de *la Nature considérée sous ses différents aspects*, où l'auteur enseigne le moyen de prendre une bande entière de canards, qui tous, l'un après l'autre, viendront s'enfiler à la même ficelle, au bout de laquelle est attaché un gland, lequel, avalé par le premier de la troupe, qui le rend au second, qui le rend au troisième, et ainsi de suite, toujours filant la ficelle tous successivement se trouvent enfilés du bec à la queue. On peut se souvenir aussi de quel ton plaisant se moqua de cette ineptie un autre journaliste du temps, aussi ingénieux dans sa malice que notre *considérateur* de la nature est bon dans sa simplicité.

« Le canal, à commencer à peu près à la moitié de sa longueur, est recouvert d'un filet en berceau, d'abord assez large et élevé, mais qui se resserre et s'abaisse à mesure que le canal s'étrécit, et finit à sa pointe en une nasse profonde et qui se ferme en poche.

« Tel est le grand piège dressé et préparé pour les troupes nombreuses de canards, mêlés de rougets, de garrots, de sarcelles, qui viennent dès le milieu d'octobre s'abattre sur l'étang; mais, pour les attirer vers l'anse et les fatales cornes, il faut inventer quelque moyen subtil, et ce moyen est concerté et prêt depuis long-temps.

« Au milieu du bocage et au centre des canaux est établi le canardier qui, de sa petite maison, va trois fois par jour répandre le grain dont il nourrit pendant toute l'année plus de cent canards demi-privés, demi-sauvages, et qui tout le jour nageant dans l'étang ne manquent pas, à l'heure accoutumée et au coup de sifflet, d'arriver à grand vol en s'abattant sur l'anse, pour enfilez les canaux où leur pâture les attend.

« Ce sont ces *traîtres*, comme le canardier les appelle, qui, dans la saison, se mêlant sur l'étang aux troupes des sauvages, les amènent dans l'anse, et de là les attirent dans les cornes, tandis que, caché derrière une suite de claies de roseaux, le canardier va jetant devant eux le grain pour les amener jusque sous l'embouchure du berceau de filet; alors se montrant par les intervalles des claies, disposées obliquement, et qui le cachent aux canards qui viennent par derrière, il effraie les plus avancés qui se jettent dans le cul-de-sac, et vont pêle-mêle s'enfoncer dans la nasse. On en prend ainsi jusqu'à cinquante et soixante à la fois. Il est rare que les demi-privés y entrent; ils sont faits à ce jeu, et ils retournent sur l'étang recommencer la même manœuvre et engager une autre capture'. »

Willugby décrit exactement la même chasse qui se fait dans les comtés de Lincoln et de Norfolk en Angleterre, où l'on prend, dit-il, jusqu'à quatre mille canards (apparemment dans tout un hiver). Il dit aussi que pour les attirer on se sert du petit chien roux; et de plus il faut qu'un grand nombre de canards nichent dans ces contrées marécageuses, puisque la plus

Dans le passage d'automne les canards sauvages se tiennent au large sur les grandes eaux et très éloignés des rivages ; ils y passent la plus grande partie du jour à se reposer ou dormir. « Je les ai observés avec une lunette d'approche, dit M. Herbet, sur nos plus grands étangs qui quelquefois en paroissent couverts ; on les y voit la tête sous l'aile et sans mouvement jusqu'à ce que tous prennent leur volée une demi-heure après le coucher du soleil. »

En effet les allures des canards sauvages sont plus de nuit que de jour ; ils paissent, voyagent, arrivent, et partent principalement le soir et même la nuit : la plupart de ceux que l'on voit en plein jour ont été forcés de prendre essor par les chasseurs ou par les oiseaux de proie. La nuit le sifflement du vol décèle leur passage. Le battement de leurs ailes est plus bruyant au moment qu'ils partent, et c'est même à cause de ce bruit que Varron donne au canard l'épithète de *quassagipenna*.

Tant que la saison ne devient pas rigoureuse les insectes aquatiques et les petits poissons, les grenouilles qui ne sont pas encore fort enfoncées dans la vase, les graines de jonc, la lentille d'eau, et quelques autres plantes marécageuses, fournissent abondamment à la pâture des canards ; mais vers la fin de décembre ou au commencement de janvier, si les grandes pièces d'eau stagnantes sont glacées, ils se portent sur les rivières encore coulantes, et vont ensuite à la rive des bois ramasser les glands ; quelquefois même ils se jettent dans les champs ensemencés de blés ; et lorsque la gelée continue pendant huit ou dix jours, ils disparaissent pour ne revenir qu'aux dégels dans le mois de février. C'est alors qu'on les voit repasser le soir par les vents du sud ; mais ils sont en moindre nombre : leurs troupes ont apparemment diminué par toutes les pertes qu'elles ont souffertes pendant l'hiver. L'instinct social paroît s'être affoibli à mesure que leur nombre

grande chasse, suivant sa narration, se fait lorsque les canards étant tombés en mue, les nacelles n'ont qu'à les pousser devant elles dans les filets tendus sur les étangs.

s'est réduit ; l'attroupement même n'a presque plus lieu : ils passent dispersés , fuient pendant la nuit , on ne les trouve le jour que cachés dans les joncs ; ils ne s'arrêtent qu'autant que les vents contraires les forcent à séjourner. Ils semblent dès lors s'unir par couples , et se hâtent de gagner les contrées du nord , où ils doivent nicher et passer l'été.

Dans cette saison ils couvrent pour ainsi dire tous les lacs et toutes les rivières de Sibérie , de Laponie , et se portent encore plus loin dans le nord , jusqu'au Spitzberg et au Groenland. « En Lapónie , dit M. Hægstroem , ces oiseaux semblent vouloir sinon chasser du moins remplacer les hommes ; car , dès que les Lapons vont au printemps vers les montagnes les troupes de canards sauvages volent vers la mer occidentale ; et quand les Lapons redescendent en automne pour habiter la plaine , ces oiseaux l'ont déjà quittée. » Plusieurs autres voyageurs rendent le même témoignage. « Je ne crois pas , dit Regnard , qu'il y ait pays au monde plus abondant en canards , sarcelles , et autres oiseaux d'eau , que la Laponie ; les rivières en sont toutes couvertes... , et au mois de mai leurs nids s'y trouvent en telle abondance que le désert en paroît rempli. » Néanmoins il reste dans nos contrées tempérées quelques couples de ces oiseaux , que quelques circonstances ont empêchés de suivre le gros de l'espèce , qui nichent dans nos marais. Ce n'est que sur ces traîneurs isolés qu'on a pu observer les particularités des amours de ces oiseaux , et leurs soins pour l'éducation des petits dans l'état sauvage.

Dès les premiers vents doux , vers la fin de février , les mâles commencent à rechercher les femelles , et quelquefois ils se les disputent par des combats ¹. La pariaide dure environ trois semaines. Le mâle paroît s'occuper du choix d'un lieu propre à placer le produit de leurs amours ; il l'indique à la femelle , qui l'agrée et s'en met en possession : c'est ordinairement une

¹ Les gens de l'étang d'Armainvilliers nous ont dit que quelquefois un mâle en a deux , et les conserve ; mais , comme les canards nourris sur cet étang sont dans un état mitoyen entre l'état sauvage et la vie domestique , nous ne rangerons point ce fait parmi ceux qui représentent les habitudes vraiment naturelles de l'espèce.

touffe épaisse de joncs, élevée et isolée au milieu du marais. La femelle perce cette touffe, s'y enfonce, et l'arrange en forme de nid en rabattant les brins de joncs qui la gênent. Mais quoique la cane sauvage, comme les autres oiseaux aquatiques, place de préférence sa nichée près des eaux, on ne laisse pas d'en trouver quelques nids dans les bruyères assez éloignées, ou dans les champs sur ces tas de paille que le laboureur y élève en meules, ou même dans les forêts sur des chênes tronqués, et dans des vieux nids abandonnés. On trouve ordinairement dans chaque nid dix à quinze et quelquefois jusqu'à dix-huit œufs; ils sont d'un blanc verdâtre, et le moyeu est rouge. On a observé que la ponte des vieilles femelles est plus nombreuse et commence plus tôt que celle des jeunes.

Chaque fois que la femelle quitte ses œufs, même pour un petit temps, elle les enveloppe dans le duvet qu'elle s'est arraché pour en garnir son nid. Jamais elle ne s'y rend au vol; elle se pose cent pas plus loin, et pour y arriver elle marche avec défiance, en observant s'il n'y a point d'ennemis; mais lorsqu'une fois elle est tapie sur ses œufs l'approche même d'un homme ne les lui fait pas quitter.

Le mâle ne paroît pas remplacer la femelle dans le soin de la couvée; seulement il se tient à peu de distance: il l'accompagne lorsqu'elle va chercher sa nourriture; et la défend de la persécution des autres mâles. L'incubation dure trente jours. Tous les petits naissent dans la même journée, et dès le lendemain la mère descend du nid et les appelle à l'eau. Timides ou frileux, ils hésitent, et même quelques-uns se retirent; néanmoins le plus hardi se lance après la mère, et bientôt les autres les suivent. Une fois sortis du nid ils n'y rentrent plus; et quand il se trouve posé loin de l'eau ou qu'il est trop élevé, le père et la mère les prennent à leur bec, et les transportent l'un après l'autre sur l'eau; le soir la mère les rallie et les retire dans les roseaux, où elle les réchauffe sous ses ailes pendant la nuit: tous les jours ils guettent à la surface de l'eau et sur les herbes les moucherons et autres menus insectes qui font leur première nourriture; on les voit plonger, nager, et

faire mille évolutions sur l'eau avec autant de vitesse que de facilité.

La nature, en fortifiant d'abord en eux les muscles nécessaires à la natation, semble négliger, pendant quelque temps, la formation ou du moins l'accroissement de leurs ailes. Ces parties restent près de dix semaines courtes et informes : le jeune canard a déjà pris plus de la moitié de son accroissement, il est déjà emplumé sous le ventre et le long du dos avant que les plumes des ailes ne commencent à paroître, et ce n'est guère qu'à trois mois qu'il peut essayer à voler. Dans cet état on l'appelle *halbran*, nom qui paroît venir de l'allemand *halber-ente* (demi canard), et c'est d'après cette impuissance de voler que l'on fait aux halbrans une petite chasse aussi facile que fructueuse sur les étangs et les marais qui en sont peuplés. Ces sont apparemment aussi ces mêmes canards trop jeunes pour voler que les Lapons tuent à coups de bâton sur leurs lacs.

La même espèce de ces canards sauvages qui visitent nos contrées en hiver, et qui peuplent en été les régions du nord de notre continent, se trouvent dans les régions correspondantes du Nouveau-Monde : leurs migrations et leurs voyages de l'automne et du printemps paroissent y être réglés de même et s'exécuter dans les mêmes temps; et l'on ne doit pas être surpris que des oiseaux qui fréquentent le nord de préférence, et dont le vol est si puissant, passent des régions boréales d'un continent à l'autre. Mais nous pouvons douter que les canards vus par les voyageurs, et trouvés en grand nombre dans les terres du sud, appartiennent à l'espèce commune de nos canards, et nous croyons qu'on doit plutôt les rapporter à quelque-une des espèces que nous décrirons ci-après, et qui sont en effet propres à ces climats; nous devons au moins le présumer ainsi, jusqu'à ce que nous connoissions plus particulièrement l'espèce de ces canards qui se trouvent dans l'archipel austral. Nous savons que ceux auxquels on donne à Saint-Domingue le nom de *canards sauvages* ne sont pas de l'espèce des nôtres, et par quelques indications sur les oiseaux de

la zone torride nous ne croyons pas que l'espèce de notre canard sauvage y ait pénétré, à moins qu'on y ait transporté la race domestique. Au reste, quelles que soient les espèces qui peuplent ces régions du midi, elles n'y paroissent pas soumises aux voyages et migrations, dont la cause dans nos climats vient de la vicissitude des saisons.

Partout on a cherché à priver, à s'approprier une espèce aussi utile que l'est celle de notre canard; et non-seulement cette espèce est devenue commune, mais quelques autres espèces étrangères, et dans l'origine également sauvages, se sont multipliées en domesticité, et ont donné de nouvelles races privées; par exemple celle du canard musqué, par le double profit de sa plume et de sa chair, et par la facilité de son éducation, est devenue une des volailles les plus utiles et une des plus répandues dans le Nouveau-Monde.

Pour élever des canards avec fruit et en former de grandes peuplades qui prospèrent, il faut, comme pour les oies, les établir dans un lieu voisin des eaux, et où des rives spacieuses et libres en gazons et en grèves leur offrent de quoi paître, se reposer et s'ébattre. Ce n'est pas qu'on ne voie fréquemment des canards renfermés et tenus à sec dans l'enceinte des basses-cours; mais ce genre de vie est contraire à leur nature: ils ne font ordinairement que dépérir et dégénérer dans cette captivité; leurs plumes se froissent et se rouillent; leurs pieds s'offensent sur le gravier; leur bec se fêle par des frottements réitérés; tout est lésé, blessé, parce que tout est contraint, et des canards ainsi nourris ne pourront jamais donner ni un aussi bon duvet ni une aussi forte race que ceux qui jouissent d'une partie de leur liberté et peuvent vivre dans leur élément: ainsi, lorsque le lieu ne fournit pas naturellement quelque courant ou nappe d'eau, il faut y creuser une marre dans laquelle les canards puissent barboter, nager, se laver et se plonger, exercices absolument nécessaires à leur vigueur et même à leur santé. Les anciens, qui traitoient avec plus d'attention que nous les objets intéressants de l'économie rurale et de la

¹ Voyez ci-après l'article du *canard musqué*.

vie champêtre, ces Romains qui d'une main remportoient des trophées, et de l'autre conduisoient la charrue, nous ont ici laissé, comme en bien d'autres choses, des instructions utiles.

Columelle et Varron nous donnent en détail et décrivent avec complaisance la disposition d'une basse-cour aux canards (*nessotrophium*) : ils y veulent de l'eau, des canaux, des rigoles, des gazons, des ombrages, un petit lac avec sa petite île¹; le tout disposé d'une manière si entendue et si pittoresque, qu'un lieu semblable seroit un ornement pour la plus belle maison de campagne.

Il ne faut pas que l'eau sur laquelle on établira ses canards soit infectée de sangsues, elles font périr les jeunes en s'attachant à leurs pieds; et pour les détruire on peuplera l'étang de tanches ou d'autres poissons qui en font leur pâture. Dans toutes les situations, soit d'une eau vive ou au bord d'une eau

¹ « *Mediâ parte defoditur lacus... ora cujus clivo paulatim subsideant, ut
« tanquam è littore descendatur in aquam... media pars terrena sit, ut colo-
« casis alisque familiaribus aquæ viridibus conseratur, quæ inopacent avium
« receptacula... per circuitum unda pura vacet, ut sine impedimento, cum
« apricitate diei gestiunt aves, nandi velocitate concertent... gramine ripæ
« vestiantur... parietum in circuitu effodiantur cubilia quibus nidificent aves,
« eaque contegantur buxeis aut myrteis fruticibus... statim perpetuus canali-
« culus humi depressus constituatur, per quem quotidie mixti cum aquâ cibi
« decurrant; sic enim pabulatur id genus avium... martio mense festucæ sur-
« culique in aviario spargendi, quibus nidos struant... et qui *nessotrophium*
« constituere volet, avium circa paludes ova colligat, et cohortalibus gallinis
« subjiciat : sic enim exclusi atque edueati pulli deponunt ingenia sylvestria...
« sed ciathris superpositis, aviarium retibus contegatur, ne aut avolandi sit
« potestas domesticis avibus, aut aquilis vel accipitribus involandi. »*

Je ne puis résister au plaisir de traduire librement ce morceau, sans espérer d'en rendre toute la grace.

« Autour d'un lac à rives en pente douce, et du milieu duquel s'élève une petite île ombragée de verdure et bordée de roseaux, s'étendra l'enceinte, percée dans son contour de loges pour nicher; devant ces loges coulera une rigole, où chaque jour sera jeté le grain destiné aux canards, nulle pâture ne leur étant plus agréable que celle qu'ils puisent et qu'ils pêchent dans l'eau : là vous les verrez s'ébattre, se jouer, se devancer les uns les autres à la nage; là vous pourrez élever et voir se former sous vos yeux une race plus noble, éclore d'œufs dérobés aux nids des sauvages : l'instinct de ces petits prisonniers, farouche d'abord, se tempère et s'adoucit; mais, pour mieux assurer vos captifs et les défendre en même temps de l'oiseau ravisseur, il convient que tout l'espace soit enveloppé et couvert d'un filet ou d'un treillis. »

dormante, on doit placer des paniers à nicher couverts en dômes, et qui offrent intérieurement une aire assez commode pour inviter ces oiseaux à s'y placer : la femelle pond de deux en deux jours, et produit dix, douze ou quinze œufs ; elle en pondra même jusqu'à trente et quarante si on les lui enlève, et si l'on a soin de la nourrir largement. Elle est ardente en amour, et le mâle est jaloux ; il s'approprie ordinairement deux ou trois femelles qu'il conduit, protège et féconde : à leur défaut on l'a vu rechercher des alliances peu assorties, et la femelle n'est guère plus réservée à recevoir des caresses étrangères.

Le temps de l'exclusion des œufs est de plus de quatre semaines¹ ; ce temps est le même lorsque c'est une poule qui a couvé les œufs : la poule s'attache par ce soin et devient pour les petits canards une mère étrangère, mais qui n'en est pas moins tendre ; on le voit par sa sollicitude et ses larmes, lorsque, conduits pour la première fois au bord de l'eau, ils sentent leur élément et s'y jettent poussés par l'impulsion de la nature, malgré les cris redoublés de leur conductrice, qui du rivage les rappelle en vain, en s'agitant et se tourmentant comme une mère désolée.

La première nourriture qu'on donne aux jeunes canards est la graine de millet ou de panis, et bientôt on peut leur jeter de l'orge : leur voracité naturelle se manifeste presque en naissant ; jeunes ou adultes ils ne sont jamais rassasiés ; ils avalent tout ce qui se rencontre comme tout ce qu'on leur présente ; ils déchirent les herbes, ramassent les graines, gobent les insectes et pêchent les petits poissons, le corps plongé perpendiculairement et la queue seule hors de l'eau ; ils se soutiennent dans cette attitude forcée pendant plus d'une demi-minute par un battement continuel des pieds.

Ils acquièrent en six mois leur grandeur et toutes leurs cou-

¹ Il paroît que les Chinois font éclore des œufs de canards comme ceux des poules, par la chaleur artificielle, suivant cette notice de François Camel : *Anas domestica* ytic *Luzoniensibus*, *cujus ova Sinæ calore fovent et excludunt.*

leurs : le mâle se distingue par une petite boucle de plumes relevée sur le croupion ; il a de plus la tête lustrée d'un riche vert d'émeraude et l'aile ornée d'un brillant miroir ; le demi-collier blanc au milieu du cou, le beau brun pourpré de la poitrine et les couleurs des autres parties du corps sont assortis, nuancés et font en tout un beau plumage, qui est assez connu et d'ailleurs fort bien représenté dans notre planche enluminée.

Cependant nous devons observer que ces belles couleurs n'ont toute leur vivacité que dans les mâles de la race sauvage ; elles sont toujours plus ternes et moins distinctes dans les canards domestiques, comme leurs formes sont aussi moins élégantes et moins légères : un œil un peu exercé ne sauroit s'y méprendre. Dans ces chasses où les canards domestiques vont chercher les sauvages, et les amènent avec eux sous le fusil du chasseur, une condition ordinaire est de payer au canardier un prix convenu pour chaque canard privé qu'on aura tué par méprise : mais il est rare qu'un chasseur exercé s'y trompe, quoique ces canards domestiques soient pris et choisis de même couleur que les sauvages ; car outre que ceux-ci ont toujours les couleurs plus vives, ils ont aussi la plume plus lisse et plus serrée, le cou plus menu, la tête plus fine, les contours plus nettement prononcés ; et dans tous leurs mouvemens on reconnoît l'aisance, la force et l'air de vie que donne le sentiment de la liberté. « A considérer ce tableau de ma guérite, dit ingénieusement M. Hébert, je pensois qu'un habile peintre auroit dessiné les canards sauvages, tandis que les canards domestiques me sembloient l'ouvrage de ses élèves. » Les petits même que l'on fait éclore à la maison d'œufs de sauvages ne sont point encore parés de leurs belles couleurs que déjà on les distingue à la taille et à l'élégance des formes ; et cette différence dans les contours se dessine non-seulement sur le plumage et la taille, mais elle est bien plus sensible encore lorsqu'on sert le canard sauvage sur nos tables ; son estomac est toujours arrondi, tandis qu'il forme un angle sensible dans le canard domestique, quoique celui-ci soit surchargé de beau-

coup plus de graisse que le sauvage, qui n'a que de la chair aussi fine que succulente. Les pourvoyeurs le reconnoissent aisément aux pieds, dont les écailles sont plus fines, égales et lustrées; aux membranes plus minces, aux ongles plus aigus et plus luisants, et aux jambes plus déliées que dans le canard privé.

Le mâle, n° 776, non-seulement dans l'espèce du canard proprement dit, mais dans toutes celles de cette nombreuse famille, et en général dans tous les oiseaux d'eau à bec large et à pieds palmés, est toujours plus grand que la femelle, n° 777. Le contraire se trouve dans tous les oiseaux de proie, dans lesquels la femelle est constamment plus grande que le mâle. Une autre remarque générale sur la famille entière des canards et des sarcelles, c'est que les mâles sont parés des plus belles couleurs, tandis que les femelles n'ont presque toutes que des robes unies, brunes, grises ou couleur de terre; et cette différence, bien constante dans les espèces sauvages, se conserve et reste empreinte sur les races domestiques, autant du moins que le permettent les variations et altérations de couleurs qui se sont faites par le mélange des deux races sauvages et privées.

En effet, comme tous les autres oiseaux privés, les canards ont subi les influences de la domesticité; les couleurs du plumage se sont affoiblies, et quelquefois même entièrement effacées ou changées: on en voit de plus ou moins blancs, bruns, noirs ou mélangés; d'autres ont pris des ornements étrangers à l'espèce sauvage; telle est la race qui porte une huppe. Dans une autre race encore plus profondément travaillée, déformée par la domesticité, le bec s'est tordu et courbé; la constitution s'est altérée, et les individus portent toutes les marques de la dégénération; ils sont foibles, lourds et sujets à prendre une graisse excessive; les petits, trop délicats, sont difficiles à élever. M. Frisch, qui a fait cette observation, dit aussi que la race des canards blancs est constamment plus petite et moins robuste que les autres races, et il ajoute que dans le mélange des individus de différentes couleurs les petits ressemblent généralement au

père par les couleurs de la tête, du dos et de la queue; ce qui arrive de même dans le produit de l'union d'un canard étranger avec une femelle de l'espèce commune. Quant à l'opinion de Belon sur la distinction d'une grande et d'une petite race dans l'espèce sauvage, nous n'en trouvons aucune preuve, et selon toute apparence cette remarque n'est fondée que sur quelques différences entre des individus plus ou moins âgés.

Ce n'est pas que l'espèce sauvage n'offre elle-même quelques variétés purement accidentelles, ou qui tiennent peut-être à son commerce sur les étangs avec les races privées. En effet M. Frisch observe que les sauvages et les privés se mêlent et s'apparient; et M. Hébert a remarqué qu'il se trouvoit souvent dans une même couvée de canards nourris près de grands étangs quelques petits qui ressemblent aux sauvages, qui en ont l'instinct farouche, indépendant, et qui s'enfuient avec eux dans l'arrière-saison: or ce que le mâle sauvage opère ici sur la femelle domestique, le mâle privé peut l'opérer de même sur la femelle sauvage, supposé que quelquefois celle-ci cède à sa poursuite; et de là proviennent ces différences en grandeur et en couleurs - que l'on a remarquées entre quelques individus sauvages.

Tous, sauvages et privés, sont sujets comme les oies à une mue presque subite dans laquelle leurs grandes plumes tombent en peu de jours, et souvent en une seule nuit; et non-seulement les oies et les canards, mais encore tous les oiseaux à pieds palmés et à bec plat, paroissent être sujets à cette grande mue. Elle arrive aux mâles après la pariade, et aux femelles après la nichée; et il paroît qu'elle est causée par le grand épuisement des mâles dans leurs amours, et par celui des femelles dans la ponte et l'incubation. «Je les ai souvent

¹ *Skwartz wilde gans* (le canard sauvage noir) dans Frisch.

Nous avons vu nous-même sur l'étang d'Armainvilliers, dont tous les canards ont la livrée sauvage, deux variétés; l'une appelée *rouge*, dont les flancs sont en plumes d'un beau bai brun; un autre étoit un mâle qui n'avoit pas le collier, mais en place tout le bas du cou et le plastron de la poitrine d'un beau gris. C'est à de pareils individus qu'il faut rapporter les deux variétés que donne M. Brisson sous les noms de *boschas major grisea* et *boschas major nœvia*.

observés dans ce temps de la mue, dit M. Baillon : quelques jours auparavant je les avois vus s'agiter beaucoup, et paroître avoir de grandes demangeaisons ; ils se cachotent pour perdre leurs plumes. Le lendemain et les jours suivants ces oiseaux étoient sombres et honteux ; ils paroissent sentir leur faiblesse, n'osoient étendre leurs ailes, lors même qu'on les poursuivoit, et sembloient en avoir oublié l'usage. Ce temps de mélancolie duroit environ trente jours pour les canards, et quarante pour les cravants et les oies : la gaieté renaissott avec les plumes ; alors ils se baignoient beaucoup, et commençoient à voler. Plus d'une fois j'en ai perdu faute d'avoir remarqué le temps où ils s'éprouvoient à voler : ils partoient pendant la nuit ; je les entendois s'essayer un moment auparavant et je me gardois de paroître, parce que tous auroient pris leur essor. »

L'organisation intérieure, dans les espèces du canard et de l'oie, offre quelques particularités ; la trachée-artère, avant sa bifurcation pour arriver aux poumons, est dilatée en une sorte de vase osseux et cartilagineux qui est proprement un second larynx placé au bas de la trachée, et qui sert peut-être de magasin d'air pour le temps où l'oiseau plonge, et donne sans doute à sa voix cette résonnance bruyante et rauque qui caractérise son cri. Aussi les anciens avoient-ils exprimé par un mot particulier la voix des canards ; et le silencieux Pythagore vouloit qu'on les éloignât de l'habitation où son sage devoit s'absorber dans la méditation : mais pour tout homme, philosophe ou non, qui aime à la campagne ce qui en fait le plus grand charme, c'est-à-dire le mouvement, la vie et le bruit de la nature, le chant des oiseaux, les cris des volailles, variés par le fréquent et bruyant *kankan* des canards, n'offensent point l'oreille, et ne font qu'animer, égayer davantage le séjour champêtre ; c'est le clairon, c'est la trompette parmi les flûtes et les hautbois ; c'est la musique du régiment rustique.

Et ce sont, comme dans une espèce bien connue, les femelles qui font le plus de bruit et sont les plus loquaces ; leur voix est plus haute, plus forte, plus susceptible d'inflexions, que celle du mâle, qui est monotone, et dont le son est toujours enroué.

On a aussi remarqué que la femelle ne gratte point la terre comme la poule, et que néanmoins elle gratte dans l'eau peu profonde pour déchausser les racines ou pour déterrer les insectes et les coquillages.

Il y a dans les deux sexes deux longs cœcum aux intestins, et l'on a observé que la verge du mâle est tournée en spirale¹.

Le bec du canard, comme dans le cygne et dans toutes les espèces d'oies, est large, épais, dentelé par les bords, garni intérieurement d'une espèce de palais charnu, rempli d'une langue épaisse, et terminé à sa pointe par un onglet corné de substance plus dure que le reste du bec. Tous ces oiseaux ont aussi la queue très courte, les jambes placées fort en arrière et presque engagées dans l'abdomen. De cette position des jambes résulte la difficulté de marcher et de garder l'équilibre sur terre; ce qui leur donne des mouvements mal dirigés, une démarche chancelante, un air lourd qu'on prend pour de la stupidité, tandis qu'on reconnoît au contraire par la facilité de leurs mouvements dans l'eau, la force, la finesse et même la subtilité de leur instinct.

La chair du canard est, dit-on, pesante et échauffante; cependant on en fait un grand usage, et l'on sait que la chair du canard sauvage est plus fine et de bien meilleur goût que celle du canard domestique. Les anciens le savoient comme nous; car l'on trouve dans Apicius jusqu'à quatre différentes manières de l'assaisonner. Nos Apicius modernes n'ont pas dégénéré, et un pâté de canard d'Amiens est un morceau connu de tous les gourmands du royaume.

La graisse du canard est employée dans les topiques. On attribue au sang la vertu de résister au venin, même à celui de la vipère. Ce sang étoit la base du fameux antidote de Mithridate. On croyoit en effet que les canards, dans le Pont, se nourrissant de toutes les herbes venimeuses que produit cette contrée, leur sang devoit en contracter la vertu de repousser

¹ Dans certains moments elle paroît assez longue et pendante, ce qui a fait imaginer aux gens de la campagne que l'oiseau ayant avalé une petite couleuvre on la lui voit ainsi pendue vive à l'anus.

les poissons, et nous observerons en passant que la dénomination d'*anas ponticus* des anciens ne désigne pas une espèce particulière, comme l'ont cru quelques nomenclateurs, mais l'espèce même de notre canard sauvage qui fréquentoit les bords du Pont-Euxin comme les autres rivages.

Les naturalistes ont cherché à mettre de l'ordre et à établir quelques divisions générales et particulières dans la grande famille des canards. Willughby divise leurs nombreuses espèces en *canards marins* ou qui n'habitent que la mer, et en *canards fluviatiles* ou qui fréquentent les rivières et les eaux douces : mais comme la plupart de ces espèces se trouvent également et tour à tour sur les eaux douces et sur les eaux salées, et que ces oiseaux passent indifféremment des unes aux autres, la division de cet auteur n'est pas exacte et devient fautive dans l'application ; d'ailleurs les caractères qu'il donne aux espèces ne sont pas assez constants. Nous partagerons donc cette très nombreuse famille par ordre de grandeur en la divisant d'abord en canards et sarcelles, et comprenant sous la première dénomination toutes les espèces de canards qui par la grandeur égalent ou surpassent l'espèce commune, et sous la seconde toutes les petites espèces de ce même genre dont la grandeur n'excède pas celle de la sarcelle ordinaire : et comme l'on a donné à plusieurs de ces espèces des noms particuliers, nous les adopterons pour rendre les divisions plus sensibles.

LE CANARD MUSQUÉ ¹.

Anas moschata. L.

Ce canard, n^o 989, est ainsi nommé parce qu'il exhale une assez forte odeur de musc. Il est beaucoup plus grand que notre canard commun ; c'est même le plus gros de tous les

¹ Vulgairement, *canard-d'Inde*, *cane de Guinée*, *canard de Barbarie* ; par les Anglois, *guiny-duck*, *muscovy-duck*, *indian-duck* ; par

canards connus : il a deux pieds de longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue. Tout le plumage est d'un noir brun, lustré de vert sur le dos, et coupé d'une large tache blanche sur les couvertures de l'aile; mais dans les femelles, suivant Aldrovande, le devant du cou est mélangé de quelques plumes blanches. Willughby dit en avoir vu d'entièrement blanches : cependant la vérité est, comme l'avoit dit Belon, que quelquefois le mâle est comme la femelle entièrement blanc, ou plus ou moins varié de blanc; et ce changement des couleurs en blanc est assez ordinaire dans les races devenues domestiques. Mais le caractère qui distingue celle du canard musqué est une large plaque en peau nue, rouge et semée de papilles, laquelle couvre les joues, s'étend jusqu'en arrière des yeux, et s'enfle sur la racine du bec en une caroncule rouge que Belon compare à une cerise; derrière la tête du mâle pend un bouquet de plumes en forme de huppe que la femelle n'a pas; elle est aussi un peu moins grande que le mâle, et n'a pas de tubercule sur le bec. Tous deux sont bas de jambes et ont les pieds épais, les ongles gros et celui du doigt intérieur crochu; les bords de la mandibule supérieure du bec sont garnis d'une forte dentelure, et un ongllet tranchant et recourbé en arme la pointe.

Ce gros canard a la voix grave et si basse qu'à peine se fait-il entendre, à moins qu'il ne soit en colère; Scaliger s'est trompé en disant qu'il étoit muet. Il marche lentement et pesamment; ce qui n'empêche pas que dans l'état sauvage il ne se perche sur les arbres. Sa chair est bonne et même fort estimée en Amérique, où l'on élève grand nombre de ces canards; et c'est de là que vient en France leur nom de *canard-d'Inde* : néanmoins nous ne savons pas d'où cette espèce nous est venue; elle est étrangère au nord de l'Europe comme à nos

par les Allemands, *indianischer entrach*, *teurkisch endte*; par les Italiens *anatre d'India*, *anatre di Libia*; par les François de la Guiane, *canard franc*, ou simplement *canard*. Il nous semble qu'on doit y rapporter ces canards appelés au Chili *pato reales*, qui ont sous le bec une crête rouge, et peut-être aussi l'*anas magna regia* de Fr. Calmel, appelé *papan* à Luçon.

contrées, et ce n'est que par une méprise de mots, contre laquelle Ray sembloit s'être inscrit d'avance, que le traducteur d'Albin a nommé cet oiseau *canard de Moscovie*. Nous savons seulement que ces gros canards parurent pour la première fois en France du temps de Belon qui les appela *canes de Guinée*; et en même temps Aldrovande dit qu'on en apportoit du Caire en Italie; et tout considéré il paroît par ce qu'en dit Marcgrave que l'espèce se trouve au Brésil dans l'état sauvage; car on ne peut s'empêcher de reconnoître ce gros canard dans son *anas sylvestris magnitudine anseris*, aussi bien que dans l'*ypeca-guacu* de Pison : mais pour l'*ipecati-apoa* de ces deux auteurs on ne peut douter, par la seule inspection des figures, que ce ne soit une espèce différente que M. Brisson n'auroit pas dû rapporter à celle-ci¹.

Suivant Pison ce gros canard s'engraisse également bien en domesticité dans la basse-cour ou en liberté sur les rivières; et il est encore recommandable par sa grande fécondité : la femelle produit des œufs en grand nombre et peut couvrir dans presque tous les temps de l'année. Le mâle est très ardent en amour, et il se distingue entre les oiseaux de son genre par le grand appareil de ses organes pour la génération : toutes les femelles lui conviennent; il ne dédaigne pas celles des espèces inférieures; il s'apparie avec la cane commune, et de cette union proviennent des métis qu'on prétend être inféconds, peut-être sans autre raison que celle d'un faux préjugé. On nous parle aussi d'un accouplement de ce canard musqué avec l'oie : mais cette union est apparemment fort rare, au lieu que l'autre a journellement lieu dans les basses-cours de nos colons de Cayenne et de Saint-Domingue, où ces gros canards vivent et se multiplient comme les autres en domesticité. Leurs œufs sont tout-à-fait ronds; ceux des plus jeunes femelles sont verdâtres, et cette couleur pâlit dans les pontes suivantes. L'odeur de musc que ces oiseaux répandent provient, selon Barrère, d'une humeur jaunâtre filtrée dans les corps glanduleux du croupion.

¹ Voyez ce que nous avons dit de l'*ipecati-apoa*, sous l'article de l'*Oie bronzée*.

Dans l'état sauvage, et tels qu'on les trouve dans les savanes noyées de la Guiane, ils nichent sur des troncs d'arbres pourris, et la mère, dès que les petits sont éclos, les prend l'un après l'autre avec le bec et les jette à l'eau. Il paroît que les crocodiles-caïmans en font une grande destruction; car on ne voit guère de familles de ces jeunes canards de plus de cinq à six, quoique les œufs soient en beaucoup plus grand nombre. Ils mangent dans les savanes la graine d'un gramen qu'on appelle *riz sauvage*, volant le matin sur ces immenses prairies inondées, et le soir redescendant vers la mer; ils passent les heures de la plus grande chaleur du jour perchés sur des arbres touffus. Ils sont farouches et défiants; ils ne se laissent guère approcher, et sont aussi difficiles à tirer que la plupart des autres oiseaux d'eau.

LE CANARD SIFFLEUR ET LE VINGEON OU GINGEON¹

Anas Penelops. L.

Une voix claire et sifflante, que l'on peut comparer au son aigu

¹ On a rapporté au canard siffleur le nom grec de πηνέλοψ, qui vraisemblablement appartient à un canard à tête rousse, mais qu'à ce titre l'on peut rapporter aussi bien au millouin. Ion appelle l'oiseau penelops Φοινικόλεγον, *collum phœnicei coloris*. Suivant Tzetzes ces oiseaux avoient porté au rivage Pénélope, encore enfant, jetée dans la mer par la barbarie de son père Icare. Le penelops est donc certainement un oiseau d'eau. Pline dit plus expressément, *penelops ex anserino genere* (lib. X, cap. 22). Mais comme la grande affinité des deux genres de l'oie et du canard peut les faire aisément confondre, et qu'il faut trouver au penelops un cou *phœnicei coloris*, ce qui ne se rencontre pas parmi les oies, rien n'empêche de chercher cet oiseau parmi les espèces de canards; mais de décider si c'est en effet le canard siffleur plutôt que le millouin, c'est ce que le peu d'indication laissé la-dessus par les anciens ne paroît pas rendre possible.

En quelques-unes de nos provinces le canard siffleur s'appelle *oignard*; en basse Picardie, *oigne*; en basse Bretagne, *penru*, ce qui veut dire *tête rouge*; sur la côte du Croisic on l'appelle *moreton*, nom appliqué ailleurs

d'un siffre, distingue ce canard, n° 825, de tous les autres dont la voix est enrouée et presque croassante. Comme il siffle en volant et très fréquemment, il se fait entendre souvent et reconnoître de loin; il prend ordinairement son vol le soir et même la nuit; il a l'air plus gai que les autres canards; il est très agile et toujours en mouvement. Sa taille est au-dessous de celle du canard commun, et à peu près pareille à celle du souchet. Son bec, fort court, n'est pas plus gros que celui du garrot; il est bleu et la pointe en est noire. Le plumage sur le haut du cou et la tête est d'un beau roux; le sommet de la tête est blanchâtre; le dos est liseré et vermiculé finement de petites lignes noirâtres en zigzags sur un fond blanc; les premières couvertures forment sur l'aile une grande tache blanche, et les suivantes un petit miroir d'un vert bronzé: le dessous du corps est blanc, mais les deux côtés de la poitrine et les épaules sont d'un beau roux pourpré. Suivant M. Baillon les femelles sont un peu plus petites que les mâles, et demeurent toujours grises, ne prenant pas en vieillissant, comme les femelles des souchets, les couleurs de leurs mâles. Cet observateur aussi exact qu'attentif, et en même temps très judicieux, nous a plus appris de faits sur les oiseaux d'eau que tous les naturalistes qui en ont écrit; il a reconnu par des observations bien suivies que le canard siffleur, le canard à longue queue, qu'il appelle *penard*, le chipeau et le souchet, naissent gris et conservent cette couleur jusqu'au mois de février, en sorte que dans ce premier temps l'on ne distingue pas les mâles des femelles: mais au commencement de mars leurs plumes se colorent, et la nature leur donne les puissances et les agréments qui conviennent à la saison des amours; elle les dépouille ensuite de cette parure vers la fin de juillet; les mâles ne conservent rien

au millouin; en catalan, *piulla*; vers Strasbourg, *schmey* et *pfeif-ente*; en Silésie, *pfeif-endtlin*; en suédois, *wri-and*; en anglois, *whim*, *wigeon*, *common wigeon*, *whewer*.

† M. Salerne semble croire que ce sifflement est produit par le battement des ailes, et le voyageur Dampier est dans le même préjugé: mais ils se trompent, c'est une véritable voix, un sifflet rendu, comme tout autre cri, par la glotte.

ou presque rien de leurs belles couleurs; des plumes grises et sombres succèdent à celles qui les embellissoient; leur voix même se perd ainsi que celle des femelles, et tous semblent être condamnés au silence comme à l'indifférence pendant six mois de l'année.

C'est dans ce triste état que ces oiseaux partent au mois de novembre pour leur long voyage, et on en prend beaucoup à ce premier passage. Il n'est guère possible de distinguer alors les vieux des jeunes, surtout dans les *penards* ou canards à longue queue, le revêtement de la robe grise étant encore plus total dans cette espèce que dans les autres.

Lorsque tous ces oiseaux retournent dans le nord vers la fin de février ou le commencement de mars, ils sont parés de leurs belles couleurs, et font sans cesse entendre leur voix, leur sifflet, ou leurs cris; les vieux sont déjà appariés, et il ne reste dans nos marais que quelques souchets dont on peut observer la ponte et la couvée.

Les canards siffleurs volent et nagent toujours par bandes. Il en passe chaque hiver quelques troupes dans la plupart de nos provinces, même dans celles qui sont éloignées de la mer, comme en Lorraine, en Brie; mais ils passent en plus grand nombre sur les côtes, et notamment sur celles de Picardie.

«Les vents de nord et de nord-est, dit M. Baillon, nous amènent les canards siffleurs en grandes troupes; le peuple en Picardie les connoît sous le nom d'*oignes*. Ils se répandent dans nos marais : une partie y passe l'hiver; l'autre va plus loin dans le midi.

«Ces oiseaux voient très bien pendant la nuit, à moins que l'obscurité ne soit totale; ils cherchent la même pâture que les canards sauvages, et mangent comme eux les graines de juncs et d'autres herbes, les insectes, les crustacés, les grenouilles et les vermisseaux. Plus le vent est rude, plus on voit de ces canards errer. Ils se tiennent bien à la mer et à l'embouchure des rivières malgré le gros temps, et sont très durs au froid.

«Ils partent régulièrement vers la fin de mars par les vents de sud; aucun ne reste ici. Je pense qu'ils se portent dans le

nord, n'ayant jamais vu ni leurs œufs ni leurs nids. Je puis pourtant observer que cet oiseau naît gris, et qu'il n'y a avant la mue aucune différence quant au plumage entre les mâles et les femelles; car souvent, dans les premiers jours de l'arrivée de ces oiseaux, j'en ai trouvé de jeunes encore presque tout gris, et qui n'étoient qu'à demi couverts des plumes distinctives de leur sexe.

« Le canard siffleur, ajoute M. Baillon, s'accoutume aisément à la domesticité; il mange volontiers de l'orge, du pain, et s'engraisse fort ainsi nourri. Il lui faut beaucoup d'eau; il y fait sans cesse mille caracoles de nuit comme de jour. J'en ai eu plusieurs fois dans ma cour; ils m'ont toujours plu à cause de leur gaieté. »

L'espèce du canard siffleur se trouve en Amérique comme en Europe; nous en avons reçu plusieurs individus de la Louisiane, sous le nom de *canard jensen*¹, n° 955, et de *canard gris*. Il semble aussi qu'on doive le reconnoître sous le nom de *vigeon* que lui donnent les Anglois, et sous ceux de *wingeon* ou *gingeon* de nos habitants de Saint-Domingue et de Cayenne; et ce qui semble prouver que ces oiseaux des climats chauds sont en effet les mêmes que les canards siffleurs du nord, c'est qu'on les a reconnus dans les latitudes intermédiaires: d'ailleurs ils ont les mêmes habitudes naturelles, avec les seules différences que celle des climats doit y mettre. Néanmoins nous ne prononçons pas encore sur l'identité de l'espèce du canard siffleur et du vigeon des Antilles. Nos doutes à ce sujet et sur plusieurs autres faits seroient éclaircis, si la guerre, entre autres pertes qu'elle a fait essayer à l'histoire naturelle, ne nous avoit enlevé une suite de dessins coloriés des oiseaux de Saint-Domingue, faite dans cette île avec le plus grand soin par M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet du roi. Heureusement les mémoires de cet observateur aussi ingé-

¹ Nous observerons néanmoins plusieurs traits de différence entre ce canard jensen de la Louisiane, tel qu'il est ici représenté, et notre canard siffleur, soit que ces différences puissent et doivent s'expliquer par celle des climats, soit qu'il se soit ici glissé quelque erreur dans les dénominations.

nieux que laborieux nous sont parvenus en duplicata, et nous ne pouvons mieux faire que d'en donner ici l'extrait, en attendant qu'on puisse savoir précisément si cet oiseau est en effet le même que notre canard siffleur.

«Le gingeon, que l'on connoît à la Martinique sous le nom de *vingeon*, dit M. le chevalier Deshayes, est une espèce particulière de canard, qui n'a pas le goût des voyages de long cours, comme le canard sauvage, et qui borne ordinairement ses courses à passer d'un étang ou d'un marécage à un autre, ou bien à aller dévaster quelque pièce de riz, quand il en a découvert à portée de sa résidence. Ce canard a pour instinct particulier de se percher quelquefois sur les arbres; mais, autant que j'ai pu l'observer, cela n'arrive que durant les grandes pluies, et quand le lieu où il avoit coutume de se retirer pendant le jour est tellement couvert d'eau qu'il ne paroît aucune plante aquatique pour le cacher et le mettre à l'abri, ou bien lorsque l'extrême chaleur le force à chercher la fraîcheur dans l'épaisseur des feuillages.

«On seroit tenté de prendre le vingeon pour un oiseau de nuit, car il est rare de le voir le jour; mais aussitôt que le soleil est couché il sort des glaïeuls et des roseaux pour gagner les bords découverts des étangs, où il barbote et pâture comme le reste des canards. On auroit de la peine à dire à quoi il s'occupe pendant le jour; il est trop difficile de l'observer sans être vu de lui: mais il est à présumer que, quoique caché parmi les roseaux, il ne passe pas son temps à dormir; on en peut juger par les gingeons privés qui ne paroissent chercher à dormir pendant le jour que comme les autres volailles, lorsqu'ils sont entièrement repus.

«Les gingeons volent par bandes comme les canards, même pendant la saison des amours. Cet instinct qui les tient attroués paroît inspiré par la crainte; et l'on dit qu'en effet ils ont toujours, comme les oies, quelqu'un d'eux en vedette, tandis que le reste de la troupe est occupé à chercher sa nourriture. Si cette sentinelle aperçoit quelque chose, elle en donne aussitôt avis à la bande par un cri particulier, qui tient de la cadence

ou plutôt du chevrotement. A l'instant tous les gingeons mettent fin à leur babil, se rapprochent, dressent la tête, prêtent l'œil et l'oreille. Si le bruit cesse, chacun se remet à la pâture, mais si le signal redouble et annonce un véritable danger, l'alarme est donnée par un cri aigu et perçant, et tous les gingeons partent en suivant le donneur d'avis, qui prend le premier sa volée.

« Le gingeon est babillard : lorsqu'une bande de ces oiseaux paît ou barbote, on entend un petit gazouillement continu, qui imite assez le rire suivi, mais contraint, qu'une personne feroit entendre à basse voix; ce babil les décèle et guide le chasseur. De même quand ces oiseaux volent il y a toujours quelqu'un de la bande qui siffle; et dès qu'ils se sont abattus sur l'eau leur babil recommence.

« La ponte des gingeons a lieu en janvier, et en mars on trouve des petits gingeonneaux. Leurs nids n'ont rien de remarquable, sinon qu'ils contiennent un grand nombre d'œufs. Les Nègres sont fort adroits à découvrir ces nids, et les œufs donnés à des poules couveuses éclosent très bien; par ce moyen l'on se procure des gingeons privés : mais on auroit toutes les peines du monde à apprivoiser des gingeonneaux pris quelques jours après leur naissance; ils ont déjà gagné l'humeur sauvage et farouche de leurs père et mère, au lieu qu'il semble que les poules qui couvent des œufs de gingeon transmettent à leurs petits une partie de leur humeur sociale et familière. Les petits gingeonneaux ont plus d'agilité et de vivacité que les canetons; ils naissent couverts d'un duvet brun, et leur accroissement est assez prompt; six semaines suffisent pour leur faire acquérir toute leur grosseur, et dès-lors les plumes de leurs ailes commencent à croître.

« Ainsi avec très peu de soins on peut se procurer des gingeons domestiques; mais s'il faut s'en rapporter à presque tous ceux qui en ont élevé, on ne doit guère espérer qu'ils multiplient entre eux dans l'état de domesticité : cependant j'ai connoissance de quelques gingeons privés qui ont pondu, couvé et fait éclore.

« Il seroit extrêmement précieux d'obtenir une race domestique de ces oiseaux , parce que leur chair est excellente , et surtout celle de ceux qu'on a privés ; elle n'a point le goût de marécage que l'on peut reprocher aux sauvages , et une raison de plus de désirer de réduire en domesticité cette espèce est l'intérêt qu'il y auroit à la détruire ou l'affoiblir du moins dans l'état sauvage ; car souvent les gingeons viennent dévaster nos cultures , et les pièces de riz semées près des étangs échappent rarement à leurs ravages : aussi est-ce là que les chasseurs vont les attendre le soir au clair de la lune ; on leur tend aussi des lacets et des hameçons amorcés de vers de terre.

« Les gingeons se nourrissent non-seulement de riz , mais de tous les autres grains qu'on donne à la volaille , tels que le maïs et les différentes espèces de mil du pays ; ils paissent aussi l'herbe ; ils pêchent les petits poissons , les écrevisses , les petits crabes.

« Leur cri est un véritable sifflet , qu'on peut imiter avec la bouche au point d'attirer leurs bandes quand elles passent. Les chasseurs ne manquent pas de s'exercer à contrefaire ce sifflet , qui parcourt rapidement tous les tons de l'octave du grave à l'aigu en appuyant sur la dernière note et en la prolongeant.

« Du reste on peut remarquer que le gingeon porte en marchant la queue basse et tournée contre terre , comme la pintade , mais qu'en entrant dans l'eau il la redresse : on doit observer aussi qu'il a le dos plus élevé et plus arqué que le canard ; que ses jambes sont beaucoup plus longues à proportion ; qu'il a l'œil plus vif , la démarche plus ferme : qu'il se tient mieux et porte sa tête haute comme l'oie , caractères qui , joints à l'habitude de se percher sur les arbres ¹ , le feront toujours distinguer : de plus cet oiseau n'a pas chez nous le plumage aussi fourni , à beaucoup près , que les canards des pays froids.

« Loin que les gingeons dans nos basses-cours , continue M. Deshayes , aient cherché à s'accoupler avec le canard-d'Inde ou avec le canard commun , comme ceux-ci ont fait entre eux ,

¹ C'est apparemment à cette espèce qu'il faut rapporter le nom de *canard branchu* qui se lit dans plusieurs relations.

ils se montrent au contraire les ennemis déclarés de toute la volaille, et font ligue ensemble lorsqu'il s'agit d'attaquer les canards et les oies; ils parviennent toujours à les chasser et à se rendre maîtres de l'objet de la querelle, c'est-à-dire du grain qu'on leur jette, ou de la mare où ils veulent barboter; et il faut avouer que le caractère du gingeon est méchant et querelleur : mais comme sa force n'égale pas son animosité, dût-il troubler la paix de la basse-cour, on n'en doit pas moins souhaiter de parvenir à propager en domesticité cette espèce de canard, supérieure en bonté à toutes les autres.»

LE SIFFLEUR HUPPÉ ¹

Anas rufinata. GMEL.

Ce canard siffleur, n° 928, porte une huppe, et il est de la taille de notre canard sauvage. Il a toute la tête coiffée de belles plumes rousses, déliées et soyeuses, relevées sur le front et le sommet de la tête en une touffe chevelue, qui pourroit avoir servi de modèle à la coiffure en cheveux dont nos dames avoient un moment adopté la mode, sous le nom de *hérisson*. Les joues, la gorge et le tour du cou sont roux, comme la tête; le reste du cou, la poitrine et le dessous du corps sont d'un noir ou noirâtre qui, sur le ventre, est légèrement ondé ou nué de gris; il y a du blanc aux flancs et aux épaules, et le dos est d'un gris brun; le bec et l'iris de l'œil sont d'un rouge de vermillon.

Cette espèce, quoique moins commune que celle du canard siffleur sans huppe, a été vue dans nos climats par plusieurs observateurs.

¹ M. Salerne rapporte à cette espèce le nom de *moreton* ou *molleton*, que nous avons rapporté au millouin; et celui de *rouge*, qui appartient au souchet.

A Rome, *capo rosso maggiore*; en allemand, *brandt-ende*, *rott-kopf*, *rott-hals*, comme le millouin.

LE SIFFLEUR

A BEC ROUGE ET NARINES JAUNES.

Anas autumnalis. L

Apparemment que cette dénomination de *siffleur* est fondée dans cette espèce, comme dans les précédentes, sur le sifflement de la voix ou des ailes. Quoi qu'il en soit nous adoptons pour la distinguer la dénomination de *siffleur au bec rouge* qu'Edwards lui a donnée, en y ajoutant les *narines jaunes*, pour le séparer du précédent, qui a aussi le bec rouge. Ce siffleur, n° 826, est d'une taille élevée, mais pas plus grosse que celle de la morelle. Sans être paré de couleurs vives et brillantes, c'est dans son genre un fort bel oiseau : un brun marron étendu sur le dos y est nué de roux ardent ou orangé foncé ; le bas du cou porte la même teinte, qui se fond dans du gris sur la poitrine ; les couvertures de l'aile, lavées de roussâtre sur les épaules, prennent ensuite un cendré clair, puis un blanc pur ; ses plumes sont d'un brun noirâtre, et les plus grandes portent du blanc dans leur milieu du côté extérieur ; le ventre et la queue sont noirs ; la tête est coiffée d'une calotte roussâtre qui se prolonge par un long trait noirâtre sur le haut du cou ; tout le tour de la face et la gorge sont en plumes grises.

Cette espèce se trouve dans l'Amérique septentrionale, suivant M. Brisson : néanmoins nous l'avons reçue de Cayenne.

LE SIFFLEUR A BEC NOIR.

Anas arborea. L.

Nous adoptons encore ici la dénomination d'Edwards, parce que l'indication de climat, donnée dans les planches enluminées, n° 804, et dans l'ouvrage de M. Brisson, ne peut servir à distinguer cette espèce, non plus que la précédente, puisqu'il paroît que toutes deux se trouvent également dans l'Amérique septentrionale et aux Antilles. Les jambes et le cou, dans ces deux espèces, paroissent proportionnellement plus allongés que dans les autres canards : celui-ci a le bec noir ou noirâtre; son plumage, sur un fond brun, est nué d'ondes roussâtres; le cou est moucheté de petits traits blancs; le front et les côtés de la tête, derrière les yeux, sont teints de roux, et les plumes noires du sommet de la tête se portent en arrière en forme de huppe.

Suivant Hans Sloane, ce canard, qui se voit fréquemment à la Jamaïque, se perche et fait entendre un sifflement. Barrère dit qu'il est de passage à la Guiane, qu'il pâture dans les savanes, et qu'il est excellent à manger.

LE CHIPEAU, OU LE RIDENNE ¹

Anas strepera. L.

Le canard appelé *chipeau*, n° 958, n'est pas si grand que notre canard sauvage. Il a la tête finement mouchetée et

¹ S'appelle *ridelle* ou *ridenne*, en Picardie; en anglois, *gadwal* ou *gray*; en allemand, *schnarr* ou *schnarr-endte*, *schnatter-endte*, et par quelques-uns, *leiner*

comme piquetée de brun noir et de blanc, la teinte noirâtre dominant sur le haut de la tête et le dessus du cou ; la poitrine est richement festonnée ou écaillée, et le dos et les flancs sont tout vermiculés de ces deux couleurs ; sur l'aile sont trois taches ou bandes, l'une blanche, l'autre noire, et la troisième d'un beau marron rougeâtre. M. Baillon a observé que, de tous les canards, le chipeau est celui qui conserve le plus long-temps les belles couleurs de son plumage, mais qu'enfin il prend comme les autres une robe grise après la saison des amours. La voix de ce canard ressemble fort à celle du canard sauvage ; elle n'est ni plus rauque ni plus bruyante, quoique Gesner semble vouloir le distinguer et le caractériser par le nom d'*anas strepera*, et que ce nom ait été adopté par les ornithologistes.

Le chipeau est aussi habile à plonger qu'à nager ; il évite le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau. Il paroît craintif et vole peu durant le jour ; il se tient tapi dans les joncs, et ne cherche sa nourriture que de grand matin ou le soir, et même fort avant dans la nuit : on l'entend alors voler en compagnie des siffleurs ; et comme eux il se prend à l'appel des canards privés. « Les canards chipeaux, que nous appelons *ridennes*, dit M. Baillon, arrivent sur nos côtes de Picardie au mois de novembre par les vents de nord-est ; et lorsque ces vents se soutiennent pendant quelques jours, ils ne font que passer et ne séjournent pas. Dès la fin de février, aux premiers vents de sud, on les voit repasser retournant vers le nord.

« Le mâle est toujours plus gros et plus beau que la femelle : il a, comme les canards millouins et siffleurs mâles, le dessous de la queue noir, et dans les femelles cette partie du plumage est toujours de couleur grise.

« Elles se ressemblent même beaucoup dans toutes ces espèces ; néanmoins un peu d'usage la fait distinguer. Les femelles chipeaux deviennent fort rousses en vieillissant.

« Le bec de cet oiseau est noir, ses pieds sont d'un jaune sale d'argile, avec les membranes noires, ainsi que le dessus des jointures de chaque article des doigts. Le mâle a vingt

pouces du bec à la queue, et dix-neuf pouces jusqu'au bout des ongles; son vol est de trente pouces. La femelle ne diffère que d'environ quinze lignes dans toutes ses dimensions.

« Je nourris dans ma cour depuis plusieurs mois, continue M. Baillon, deux chipeaux mâle et femelle; ils ne veulent pas manger de grain, et ne vivent que de son et de pain détrempe. J'ai eu de même des canards sauvages qui ont refusé le grain; j'en ai eu d'autres qui ont vécu d'orge dès les premiers jours de leur captivité. Cette différence vient, ce me semble, des lieux où ces oiseaux sont nés : ceux qui viennent des marais inhabités du nord n'ont pas dû connoître l'orge et le blé; et il n'est pas étonnant qu'ils refusent, surtout dans les premiers temps de leur détention, une nourriture qu'ils n'ont jamais connue : ceux au contraire qui naissent en pays cultivé sont menés la nuit dans les champs par les pères et mères lorsqu'ils ne sont encore que halbrans; ils y mangent du grain, et le connoissent très bien lorsqu'on leur en offre dans la basse-cour, au lieu que les autres s'y laissent souvent mourir de faim, quoiqu'ils aient devant eux d'autres volailles qui ramassant le grain leur indiquent l'usage de cette nourriture. »

LE SOUCHET, OU LE ROUGE ¹

Anas clypeata. L.

Le souchet, n° 971, est remarquable par son grand et large bec épaté, arrondi et dilaté par un bout en manière de cuiller, ce qui lui a fait donner les dénominations de *canard cuiller*, *canard spatule*, et le surnom de *platyrhynchos* par lequel il est désigné et distingué chez les ornithologistes parmi les nombreuses espèces de son genre. Il est un peu moins grand

En Picardie, *rouge*, *rouge à la cuiller*; en anglois, *schoveler*; en allemand, *breit-schnabel*, *schall-endtler*, *schilt-ent*, *schild-endtler*, et par quelques-uns, *taeschemul*.

que le canard sauvage. Son plumage est très riche en couleurs, et il semble mériter l'épithète de *très beau* que Ray lui donne : la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un beau vert ; les couvertures de l'aile près de l'épaule sont d'un bleu tendre ; les suivantes sont blanches, et les dernières forment sur l'aile un miroir vert bronzé ; les mêmes couleurs se marquent, mais plus foiblement, sur l'aile de la femelle, qui du reste n'a que des couleurs obscures d'un gris blanc et roussâtre, maillé et festonné de noirâtre ; la poitrine et le bas du cou du mâle sont blancs, et tout le dessous du corps est d'un beau roux ; cependant il s'en trouve quelquefois à ventre blanc. M. Baillon nous assure que les vieux souchets ainsi que les vieux chipeaux conservent quelquefois leurs belles couleurs, et qu'il leur vient des plumes colorées en même temps que les grises dont il se couvrent chaque année après la saison des amours ; et il remarque avec raison que cette singularité dans les chipeaux a pu tromper et faire multiplier par les nomenclateurs le nombre des espèces de ces oiseaux : il dit aussi que de très vieilles femelles qu'il a vues avoient, comme le mâle, des couleurs sur les ailes ; mais que, durant leur première année d'âge, ces femelles sont toutes grises : du reste leur tête demeure toujours de cette couleur. Nous devons encore placer ici les bonnes observations qu'il a bien voulu nous communiquer sur le souchet en particulier.

« La forme du bec de ce bel oiseau, dit M. Baillon, indique sa manière de vivre, ses deux larges mandibules ont les bords garnis d'une espèce de dentelure ou de frange, qui, ne laissant échapper que la boue, retient les vermisseeux et les menus insectes et crustacés qu'il cherche dans la fange au bord des eaux ; il n'a pas d'autre nourriture ¹. J'en ai ouvert plusieurs fois vers la fin de l'hiver et dans les temps de gelée ; je n'ai point trouvé d'herbe dans leur sac, quoique le défaut d'insectes eût dû le forcer de s'en nourrir : on ne les trouve alors qu'au-

¹ - Il faut y joindre les mouches, que le souchet attrape adroitement en voltigeant sur l'eau ; d'où lui viennent les noms de *muggent* et d'*anas muscaria* que lui donne Gesner.

près de sources; ils y maigrissent beaucoup; ils se refont au printemps en mangeant des grenouilles.

Le souchet barbote sans cesse, principalement le matin et le soir et même fort avant dans la nuit. Je pense qu'il voit dans l'obscurité, à moins qu'elle ne soit absolue. Il est sauvage et triste; on l'accoutume difficilement à la domesticité, il refuse constamment le pain et le grain: j'en ai eu un grand nombre qui sont morts après avoir été embéqués long-temps, sans qu'on ait pu leur apprendre à manger d'eux-mêmes. J'en ai présentement deux dans mon jardin; je les ai embéqués pendant plus de quinze jours: il vivent à présent de pain et de chevrettes, dorment presque tout le jour, et se tiennent tapis contre les bordures de buis; le soir ils trottent beaucoup, et se baignent plusieurs fois pendant la nuit. Il est fâcheux qu'un aussi bel oiseau n'ait pas la gaieté de la sarcelle ou du tadorne, et ne puisse devenir un habitant de nos basses-cours.

« Les souchets arrivent dans nos cantons vers le mois de février; ils se répandent dans les marais, et une partie y couve tous les ans: je présume que les autres gagnent le midi, parce que ces oiseaux deviennent rares ici après les premiers vents du nord qui soufflent en mars. Ceux qui sont nés dans le pays en partent vers le mois de septembre. Il est très rare d'en voir pendant l'hiver, sur quoi je juge qu'ils craignent et fuient le froid .

« Ils nichent ici dans les mêmes endroits que les sarcelles d'été; ils choisissent, comme elles, de grosses touffes de joncs dans les lieux peu praticables, et s'y arrangent de même un nid: la femelle y dépose dix à douze œufs d'un roux un peu pâle. Elle les couve pendant vingt-huit à trente jours suivant ce que m'ont dit les chasseurs; mais je croirois volontiers que l'incubation ne doit être que de vingt-quatre à vingt-cinq jours, vu que ces oiseaux tiennent le milieu entre les canards et les sarcelles, quant à la taille.

« Les petits naissent couverts d'un duvet gris taché, comme

Ils neissent pas de se porter en été assez au nord, puisque, suivant M. Linnæus, on en voit en Scanie et en Gothland.

les canards et sont d'une laideur extrême : leur bec est alors presque aussi large que le corps, et son poids paroît les fatiguer ; ils le tiennent presque toujours appuyé contre la poitrine. Ils courent et nagent dès qu'ils sont nés : le père et la mère les mènent, et paroissent leur être fort attachés ; ils veillent sans cesse sur l'oiseau de proie ; au moindre danger la famille se tapit sous l'herbe, et les père et mère se précipitent dans l'eau et s'y plongent.

« Les jeunes souchets deviennent d'abord gris comme les femelles : la première mue leur donne leurs belles plumes ; mais elles ne sont bien éclatantes qu'à la seconde. »

Quant à la couleur du bec les observateurs ne sont pas d'accord : Ray dit qu'il est tout noir ; Gesner, dans *Aldrovande*, assure que la lame supérieure est jaune ; *Aldrovande* dit qu'il est brun. Tout cela prouve que la couleur du bec varie suivant l'âge, ou par d'autres circonstances. •

Schwenckfeld compare le battement des ailes du souchet à un choc de *crotales* ; et M. Hébert, en voulant nous exprimer le cri de cet oiseau, nous a dit qu'il ne pouvoit mieux le comparer qu'au craquement d'une crécelle à main tournée par petites secousses. Il se peut que Schwenckfeld ait pris la voix pour le bruit du vol. Au reste le souchet est le meilleur et le plus délicat des canards ; il prend beaucoup de graisse en hiver. Sa chair est tendre et succulente ; on dit qu'elle est toujours rouge, quoique bien cuite, et que c'est par cette raison que le canard souchet porte le nom de *rouge*, notamment en Picardie, où l'on tue beaucoup de ces oiseaux dans cette longue suite de marais qui s'étendent depuis les environs de Soissons jusqu'à la mer.

M. Brisson donne, d'après les ornothologistes, une variété du souchet, dont toute la différence consiste en ce que le ventre est blanc au lieu d'être roux marron.

L'yacapatlahoac de Fernandès, canard que ce naturaliste caractérise par son bec singulièrement épaté et par les trois couleurs qui tranchent sur son aile, nous paroît devoir être rapporté à l'espèce du souchet, à laquelle nous rapporterons aussi le *tempatlahoac* du même auteur, dont M. Brisson a fait son *canard*

sauvage du Mexique, quoique, à la ressemblance des traits caractéristiques, à la dénomination d'*avis latirostra* que lui donne Nieremberg, et au soin que prend Fernandès d'avertir que plusieurs donnent à l'*yacapatlahoac* ce même nom de *tempallahoac*, il eût pu reconnoître qu'il ne s'agit ici que d'un seul et même oiseau : et nous nous croyons d'autant plus fondés à le juger ainsi que les observations de M. le docteur Mauduit ne nous laissent aucun doute sur l'existence de l'espèce du souchet en Amérique. « Les individus de cette espèce, dit-il, sont sujets en Europe à ne pas se ressembler parfaitement dans le plumage. Quelques uns ont dans leur robe un mélange de plumes grises qui ne se trouve pas dans les autres. J'ai remarqué dans sept ou huit souchets envoyés de la Louisiane les mêmes variétés dans le plumage qu'on peut observer dans un pareil nombre de ces oiseaux tués au hasard en Europe ; et cela prouve que le souchet d'Europe et celui d'Amérique ne sont absolument qu'une seule et même espèce ¹. »

LE PILET, OU CANARD A LONGUE QUEUE²

Anas acuta. L. (Mâle.) .

Le canard à longue queue, n° 954, connu en Picardie sous les noms de *pilet* et de *penard*, est encore un excellent gibier et un très bel oiseau. Sans avoir l'éclat des couleurs du souchet, son plumage est très joli ; c'est un gris tendre, ondé de petits traits noirs qu'on diroit tracés à la plume. Les grandes couver-

¹ Note communiquée par M. le docteur Mauduit.

² *Pilet*, en Picardie ; par quelques-uns, *coq de mer* ; à Rome *coda lan- cea* ; en allemand, *fasan-ente*, *mcer-ent*, *see-vogel*, et en quelques endroits, *pitz-schwantz* ; en anglois, *sea-phasant*, *cracker* ; et par les oiseleurs de Londres, *gaddel*.

tures des ailes sont , par larges raies , noir de jaiet et blanc de neige. Il a sur les côtés du cou deux bandes blanches , semblables à des rubans , qui le font aisément reconnoître , même d'assez loin. La taille et les proportions du corps sont plus allongées et plus sveltes que dans aucune autre espèce de canard. Son cou est singulièrement long et très menu. La tête est petite et de couleur de marron. La queue est noire et blanche , et se termine par deux filets étroits qu'on pourroit comparer à ceux de l'hirondelle : il ne la porte point horizontalement , mais à demi retroussée. Sa chair est en tout préférable à celle du canard sauvage ; elle est moins noire , et la cuisse , ordinairement dure et tendineuse dans le canard , est aussi tendre que l'aile dans le pilet.

« On voit , nous dit M. Hébert , le pilet en Brie , aux deux passages. Il se tient sur les grands étangs. Son cri s'entend d'assez loin , *hi zouë zouë*. La première syllabe est un sifflement aigu , et la seconde un murmure moins sonore et plus grave.

« Le pilet , ajoute cet excellent observateur , semble faire la nuance des canards aux sarcelles , et s'approcher , par plusieurs rapports , de ces dernières. La distribution de ses couleurs est analogue à celle des couleurs de la sarcelle : il en a aussi le bec ; car le bec de la sarcelle n'est point précisément le bec du canard. »

La femelle diffère du mâle autant que la cane sauvage diffère du canard : elle a , comme le mâle , la queue longue et pointue , sans cela on pourroit la confondre avec la cane sauvage ; mais ce caractère de la longue queue suffit pour faire distinguer ce canard de tous les autres , qui généralement l'ont très courte. C'est à raison de ces deux filets qui prolongent la queue du pilet que les Allemands lui ont donné , assez improprement , le nom de canard-faisan (*fusan-ente*) , et les Anglois celui de faisán de mer (*sea-pheasant*). La dénomination de *winterand* , qu'on lui donne dans le nord , semble prouver que ce canard ne craint pas les plus grands froids ; et en effet Linnæus dit qu'on le voit en Suède au plus fort de l'hiver. Il paroît que l'es-

LE CANARD A LONGUE QUEUE DE TERRE-NEUVE. 357
pèce est commune aux deux continents : on la reconnoît dans le *tzitzilhoa* du Mexique de Fernandès : et M. le docteur Mauduit en a reçu de la Louisiane un individu sous le nom de *canard-paille-en-queue* ; d'où l'on peut conclure que, quoique habitant naturel du nord, il se porte jusque dans les climats chauds.

LE CANARD A LONGUE QUEUE DE TERRE-NEUVE.

Anas glacialis. L.

Ce canard, très différent du précédent par le plumage, n'a de rapport avec lui que par les deux longs brins qui de même lui dépassent la queue.

La figure coloriée que donne Edwards de cet oiseau présente des teintes brunes sur les parties du plumage où le canard nommé *de Miclou* dans les planches enluminées, n^o 1008, a du noir. Néanmoins on reconnoît ces deux oiseaux pour être de la même espèce aux deux longs brins qui dépassent leur queue, ainsi qu'à la belle distribution de couleurs : le blanc couvre la tête et le cou jusqu'au haut de la poitrine et du dos ; il a seulement une bande d'un fauve orangé, qui descend depuis les yeux le long des deux côtés du cou : le ventre, aussi bien que deux faisceaux de plumes longues et étroites, couchées entre le dos et l'aile, sont du même blanc que la tête et le cou : le reste du plumage est noir, aussi bien que le bec ; les pieds sont d'un rouge noirâtre, et on remarque un petit bord de membrane qui règne extérieurement le long du doigt intérieur, et au-dessous du petit doigt de derrière. La longueur des deux brins de la queue de ce canard augmente sa dimension totale ; mais à peine dans sa grosseur égale-t-il le canard commun.

Edwards soupçonne, avec toute apparence de raison, que son

canard à longue queue de la baie d'Hudson est la femelle de celui-ci : la taille, la figure, et même le plumage, sont à peu près les mêmes, seulement le dos de celui-ci est moins varié de blanc et de noir, et en tout le plumage est plus brun.

Cet individu, qui nous paroît être la femelle, avoit été pris à la baie d'Hudson, et l'autre tué à Terre-Neuve; et comme la même espèce se reconnoît dans le *havelda* des Islandois et de Wormius, il paroît que cette espèce est, comme plusieurs autres de ce genre, habitante des terres les plus reculées du nord. Elle se retrouve à la pointe nord-est de l'Asie; car on la reconnoît dans le *sawki* des Kamtschadales, qu'ils appellent aussi *kiangitch*, ou *acangitch*, c'est-à-dire *diacre*, parce qu'ils trouvent que ce canard chante comme un diacre russe : d'où il paroît qu'un diacre russe chante comme un canard.

LE TADORNE¹

Anas Tadorna. L.

Nous nous croyons fondé à croire que le *chenalopex* ou *vulpanser* (oie-renard) des anciens est le même oiseau que le tadorne, n° 53. Selon a hésité et même varié sur l'application de ces noms : dans ses *Observations* il les rapporte au hale, et dans son livre *De la nature des oiseaux* il les applique au cravant. Néanmoins on peut aisément reconnoître, par un de ces attributs de nature plus décisifs que toutes les conjectures d'érudition, que ces noms appartiennent exclusivement à l'oiseau dont il est ici question, le tadorne étant le seul auquel on puisse trouver avec le renard un rapport unique et singulier, qui est de se gîter comme lui dans un terrier. C'est sans doute par cette habitude naturelle qu'on a d'abord désigné le tadorne

¹ En latin, *vulpanser* et *anas strepera*; en allemand, *berg-enten* et *fuchs-gans*, noms qui répondent à celui de *vulpanser*; en anglois, *sheldrake*, *burrough-duck*, *berg-ander*; sur nos côtes de Picardie, *herclan*.

en lui donnant la dénomination de *renard-oie* ; et non-seulement cet oiseau se gîte comme le renard , mais il niche et fait sa couvée dans les trous qu'il dispute et enlève aux lapins.

Élien attribue de plus au *vulpanser* l'instinct de venir, comme la perdrix , s'offrir et se livrer sous les pas du chasseur pour sauver ses petits ; et c'étoit l'opinion de toute l'antiquité , puisque les Égyptiens , qui avoient mis cet oiseau au nombre des animaux sacrés , le figuroient dans les hiéroglyphes pour signifier la tendresse généreuse d'une mère. Et en effet l'on verra par nos observations le tadorne offrir précisément ces mêmes traits d'amour et de dévouement maternel.

Les dénominations données à cet oiseau dans les langues du nord , *fuchs-gans* ou plutôt *fuchs-ente* en allemand (canard-renard), en anglo-saxon *berg-ander* (canard-montagnard), en anglois , *burrough-duck* (canard-lapin), n'attestent pas moins que son ancien nom l'habitude singulière de demeurer dans des terriers pendant tout le temps de la nichée. Ces derniers noms caractérisent même plus exactement que celui de *vulpanser* le tadorne, en le réunissant à la famille des canards, à laquelle en effet il appartient , et non pas à celle des oies. Il est à la vérité un peu plus grand que le canard commun , et il a les jambes un peu plus hautes ; mais du reste sa figure , son port et sa conformation sont semblables , et il ne diffère du canard que par son bec , qui est plus relevé , et par les couleurs de son plumage , qui sont plus vives , plus belles , et qui , vues de loin , ont le plus grand éclat. Ce beau plumage est coupé par grandes masses de trois couleurs , le blanc , le noir et le jaune cannelle. La tête et le cou , jusqu'à la moitié de sa longueur , sont d'un noir lustré de vert ; le bas du cou est entouré d'un collier blanc ; au-dessous est une large zone de jaune cannelle qui couvre la poitrine et forme une bandelette sur le dos ; cette même couleur teint le bas-ventre ; au dessous de l'aile , de chaque côté du dos , règne une bande noire dans un fond blanc ; les grandes et les moyennes pennes de l'aile sont noires ; les petites ont le même fond de couleur , mais elles sont luisantes et lustrées de vert : les trois pennes voisines du corps ont leur

bord extérieur d'un jaune cannelle et l'intérieur blanc ; les grandes couvertures sont noires , et les petites sont blanches. La femelle est sensiblement plus petite que le mâle , auquel du reste elle ressemble même par les couleurs ; on remarque seulement que les reflets verdâtres de la tête et des ailes sont moins apparents que dans le mâle.

Le duvet de ces oiseaux est très fin et très doux ; les pieds et leurs membranes sont de couleur de chair. Le bec est rouge , mais l'onglet de ce bec et les narines sont noires : sa forme est , comme nous l'avons dit , *sime* ou *camuse*, sa partie supérieure étant très arquée près de la tête , creusée en arc concave sur les narines , et se relevant horizontalement au bout en cuiller arrondie , bordée d'une rainure assez profonde et demi-circulaire : la trachée présente un double renflement à sa bifurcation.

Pline fait l'éloge de la chair du tadorne , et dit que les anciens Bretons ne connoissoient pas de meilleur gibier. Athénée donne à ses œufs le second rang pour la bonté après ceux du paon. Il y a toute apparence que les Grecs élevoient des tadornes , puisque Aristote observe que dans le nombre de leurs œufs il s'en trouve de clairs. Nous n'avons pas eu occasion de goûter de la chair ni des œufs de ces oiseaux.

Il paroît que les tadornes se trouvent dans les climats froids comme dans les pays tempérés , et qu'ils se sont portés jusqu'aux terres australes ; cependant l'espèce ne s'est pas également répandue sur toutes les côtes de nos régions septentrionales.

Quoiqu'on ait donné aux tadornes le nom de *canards de mer*, et qu'en effet ils habitent de préférence sur les bords de la mer , on ne laisse pas d'en rencontrer quelques-uns sur des rivières ou des lacs même assez éloignés dans les terres ; mais le gros de l'espèce ne quitte pas les côtes : chaque printemps il en aborde quelques troupes sur celles de Picardie ; et c'est là qu'un de nos meilleurs correspondants , M. Baillon , a suivi les habitudes naturelles de ces oiseaux , sur lesquels il a fait les observations suivantes , que nous nous faisons un plaisir de publier ici.

« Le printemps, dit M. Baillon, nous amène les tadornes, mais toujours en petit nombre. Dès qu'ils sont arrivés, ils se répandent dans les plaines de sable dont les terres voisines de la mer sont ici couvertes; on voit chaque couple errer dans les garennes qui y sont répandues, et y chercher un logement parmi ceux des lapins. Il y a vraisemblablement beaucoup de choix dans cette espèce de demeure; car ils entrent dans une centaine avant que d'en trouver une qui leur convienne. On a remarqué qu'ils ne s'attachent qu'aux terriers qui ont au plus une toise et demie de profondeur, qui sont percés contre des à-dos ou monticules et en montant, et dont l'entrée, exposée au midi, peut être aperçue du haut de quelque dune fort éloignée.

« Les lapins cèdent la place à ces nouveaux hôtes, et n'y rentrent plus.

« Les tadornes ne font aucun nid dans ces trous : la femelle pond ses premiers œufs sur le sable nu; et lorsqu'elle est à la fin de sa ponte, qui est de dix à douze pour les jeunes, et pour les vieilles de douze à quatorze, elle les enveloppe d'un duvet blanc fort épais dont elle se dépouille.

« Pendant tout le temps de l'incubation, qui est de trente jours, le mâle reste assidument sur la dune; il ne s'en éloigne que pour aller deux ou trois fois le jour chercher sa nourriture à la mer. Le matin et le soir la femelle quitte ses œufs pour le même besoin : alors le mâle entre dans le terrier, surtout le matin; et lorsque la femelle revient il retourne sur sa dune.

« Dès qu'on aperçoit au printemps un tadorne ainsi en vedette, on est assuré d'en trouver le nid; il suffit pour cela d'attendre l'heure où il va au terrier. Si cependant il s'en aperçoit, il s'envole du côté opposé, et va attendre la femelle à la mer. En revenant ils volent long-temps au-dessus de la garenne, jusqu'à ce que ceux qui les inquiètent se soient retirés.

« Dès le lendemain du jour que la couvée est éclos le père et la mère conduisent les petits à la mer, et s'arrangent de manière qu'ils y arrivent ordinairement lorsqu'elle est dans son plein. Cette attention procure aux petits l'avantage d'être

plus tôt à l'eau, et de ce moment ils ne paroissent plus à terre. Il est difficile de concevoir comment ces oiseaux peuvent, dès les premiers jours de leur naissance, se tenir dans un élément dont les vagues en tuent souvent des vieux de toutes les espèces.

Si quelque chasseur rencontre la couvée dans son voyage, le père et la mère s'envolent; celle-ci affecte de culbuter et de tomber à cent pas; elle se traîne sur le ventre en frappant la terre de ses ailes, et par cette ruse attire vers elle le chasseur; les petits demeurent immobiles jusqu'au retour de leurs conducteurs, et on peut, si l'on tombe dessus, les prendre tous, sans qu'aucun fasse un pas pour fuir.

J'ai été témoin oculaire de tous ces faits; j'ai déniché plusieurs fois et vu dénicher des œufs de tadorne. Pour cet effet on creuse dans le sable en suivant le conduit du terrier jusqu'au bout; on y trouve la mère sur ses œufs; on les emporte dans une grosse étoffe de laine, couverts du duvet qui les enveloppe, et on les met sous une cane: elle élève ces petits étrangers avec beaucoup de soins pourvu qu'on ait eu l'attention de ne lui laisser aucun de ses œufs. Les petits tadorne ont en naissant le dos blanc et noir, avec le ventre très blanc, et ces deux couleurs bien nettes les rendent très jolis; mais bientôt ils perdent cette première livrée, et deviennent gris: alors le bec et les pieds sont bleus. Vers le mois de septembre ils commencent à prendre leurs belles plumes; mais ce n'est qu'à la seconde année que leurs couleurs ont tout leur éclat.

J'ai lieu de croire que le mâle n'est parfaitement adulte et propre à la génération que dans cette seconde année; car ce n'est qu'alors que paroît le tubercule rouge sanguin qui orne leur bec dans la saison des amours, et qui, passé cette saison, s'oblitére. Or cette espèce de production nouvelle paroît avoir un rapport certain avec les parties de la génération.

Le tadorne sauvage vit de vers de mer, de *grenades*, ou sauterelles qui s'y trouvent à millions, et sans doute aussi du frai des poissons et des petits coquillages qui se détachent et s'élèvent du fond avec les écumes qui surnagent: la forme re-

levée de son bec lui donne beaucoup d'avantage pour recueillir ces diverses substances, en écumant pour ainsi dire la surface de l'eau beaucoup plus légèrement que ne peut faire le canard.

« Les jeunes tadores élevés par une cane s'accoutument aisément à la domesticité et vivent dans les basses-cours comme les canards : on les nourrit avec de la mie de pain et du grain. On ne voit jamais les tadores sauvages rassemblés en troupes, comme les canards, les sarcelles, les siffleurs : le mâle et la femelle seulement ne se quittent point ; on les aperçoit toujours ensemble, soit dans la mer, soit sur les sables ; ils savent se suffire à eux-mêmes, et semblent en s'appariant contracter un nœud indissoluble : le mâle au reste se montre fort jaloux. Mais, malgré l'ardeur de ces oiseaux en amour, je n'ai jamais pu obtenir une couvée d'aucune femelle : une seule a pondu quelques œufs au hasard ; ils étoient inféconds : leur couleur ordinaire est une teinte très légère de blond sans aucune tache ; ils sont de la grosseur de ceux des canes, mais plus ronds.

« Le tadorne est sujet à une maladie singulière ; l'éclat de ses plumes se ternit, elles deviennent sales et huileuses, et l'oiseau meurt après avoir languï pendant près d'un mois. Curieux de connoître la cause du mal, j'en ai ouvert plusieurs ; je leur ai trouvé le sang dissous et les principaux viscères embarrassés d'une eau rousse, visqueuse et fétide. J'attribue cette maladie au défaut du sel marin, que je crois nécessaire à ces oiseaux, au moins de temps en temps, pour diviser par ses pointes la partie rouge de leur sang, et entretenir son union avec la lymphe, en dissolvant les eaux ou humeurs visqueuses que les graines dont ils vivent dans les cours amassent dans leurs intestins. »

Ces observations détaillées de M. Baillon ne nous laissent que fort peu de chose à ajouter à l'histoire de ces oiseaux, dont nous avons fait nourrir un couple sous nos yeux. Ils ne nous ont pas parus d'un naturel sauvage ; ils se laissoient prendre aisément : on les tenoit dans un jardin où on leur donnoit la liberté pendant le jour et lorsqu'on les prenoit et qu'on les tenoit à la main, ils ne faisoient presque pas d'efforts pour s'échapper. Ils mangeoient du pain, du son, du blé, et même des

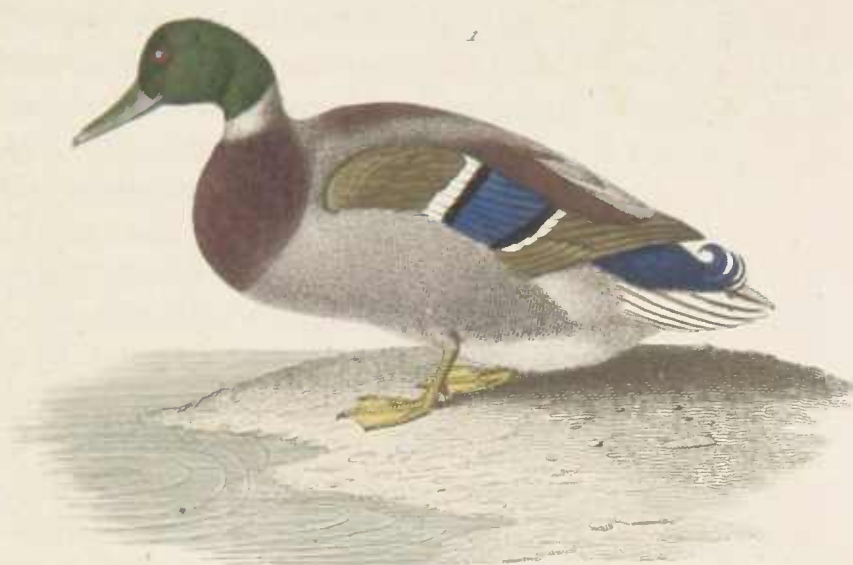
feuilles de plantes et d'arbrisseaux. Leur cri ordinaire est assez semblable à celui du canard ; mais il est moins étendu et beaucoup moins fréquent ; car on ne les entendoit crier que fort rarement. Ils ont encore un second cri plus foible, quoique aigu, *uute, uute*, qu'ils font entendre lorsqu'on les saisit brusquement, et qui ne paroît être que l'expression de la crainte. Ils se baignent fort souvent, surtout dans les temps doux et à l'approche de la pluie : ils nagent en se berçant sur l'eau ; et lorsqu'ils abordent à terre, ils se dressent sur leurs pieds, battent des ailes, et se secouent comme les canards, ils arrangent aussi très souvent leur plumage avec leur bec. Ainsi les tadornes, qui ressemblent beaucoup aux canards par la forme du corps, leur ressemblent aussi par les habitudes naturelles ; seulement ils ont plus de légèreté dans les mouvements, et montrent plus de gaieté et de vivacité. Ils ont encore sur tous les canards, même les plus beaux, un privilège de nature qui n'appartient qu'à cette espèce, c'est de conserver constamment et en toute saison les belles couleurs de leur plumage. Comme ils ne sont pas difficiles à priver, que leur beau plumage se remarque de loin et fait un très bel effet sur les pièces d'eau, il seroit à désirer que l'on pût obtenir une race domestique de ces oiseaux ; mais leur naturel et leur tempérament semblent les fixer sur la mer et les éloigner des eaux douces : ce ne pourroit donc être que dans les terrains très voisins des eaux salées qu'on pourroit tenter avec espérance de succès leur multiplication en domesticité.

LE MILLOUIN ¹.

Anas rufa. GMEL.

Le millouin est le canard que Belon désigne sous le nom de *cane à tête rousse*. Il a en effet la tête et une partie du cou

¹ En Brie, *moreton* ; en Bourgogne, *rougeot* ; en catalan, *buixot* ; dans le Bolonois, *collo rosso* ; en allemand, *rot-hals*, *rot-ent*, *mittel-ent*,



Travail de

Marcou

1 Le Canard sauvage 2 le Moulin huppé

d'un brun roux ou marron ; cette couleur coupée en rond au bas du cou est suivie par du noir ou brun noirâtre qui se coupe de même en rond sur la poitrine et le haut du dos : l'aile est d'un gris teint de noirâtre et sans miroir ; mais le dos et les flancs sont joliment ouvragés d'un liséré très fin, qui court transversalement par petits zigzags noirs dans un fond gris de perle. Selon Schenckweld, la tête de la femelle n'est pas rousse comme celle du mâle, et n'a que quelques taches roussâtres.

Le millouin, n^o 803, est de la grandeur du tadorne, mais sa taille est plus lourde : sa forme trop ronde lui donne un air pesant ; il marche avec peine et de mauvaise grâce, et il est obligé de battre de temps en temps des ailes pour conserver l'équilibre sur terre.

Son cri ressemble plus au sifflement grave d'un gros serpent qu'à la voix d'un oiseau : son bec large et ereux est très propre à fouiller dans la vase, comme font les souchets et les morillons, pour y trouver des vers et pour pêcher de petits poissons et des crustacés. Deux de ces oiseaux mâles, que M. Baillon a nourris l'hiver dans une basse-cour, se tenoient presque toujours dans l'eau : ils étoient forts et courageux sur cet élément, et ne s'y laissoient pas approcher par les autres canards ; ils les écartoient à coups de bec ; mais ceux-ci en revanche les battoient lorsqu'ils étoient à terre ; et toute la défense du millouin étoit alors de fuir vers l'eau. Quoiqu'ils fussent privés et même devenus familiers, on ne put les conserver long-temps, parce qu'ils ne peuvent marcher sans se blesser les pieds ; le sable des allées d'un jardin les incommode autant que le pavé d'une cour ; et quelque soin que prit M. Baillon de ces deux millouins, ils ne vécurent que six semaines dans leur captivité.

« Je crois, dit ce bon observateur, que ces oiseaux appartiennent au nord : les miens restoient dans l'eau pendant la nuit, même lorsqu'il geloit beaucoup ; ils s'y agitoient assez pour empêcher qu'elle ne se glaçât autour d'eux.

« Du reste, ajoute-t-il, les millouins, ainsi que les morillons

wilde-grawe-endt ; braun koepfichte endte ; en anglais, pochard, red-headsed wigeon, widgeon, commond grey widgeon.

et les garrots, mangent beaucoup et digèrent aussi promptement que le canard. Ils ne vécurent d'abord que de pain mouillé; ensuite ils le mangeoient sec : mais ils ne l'avalent ainsi qu'avec peine, et étoient obligés de boire à chaque instant. Je n'ai pu les accoutumer à manger du grain; les morillons seuls paroissent aimer la semence du jonc de marais.»

M. Hébert, qui, en chasseur attentif et même ingénieux, a su trouver à la chasse d'autre plaisir que celui de tuer, a fait sur ces oiseaux, comme sur beaucoup d'autres, des observations intéressantes. «C'est, dit-il, l'espèce du millouin qui, après celle du canard sauvage, m'a paru la plus nombreuse dans les contrées où j'ai chassé. Il nous arrive en Brie, à la fin d'octobre, par troupes de vingt à quarante : il a le vol plus rapide que le canard, et le bruit que fait son aile est tout différent; la troupe forme en l'air un peloton serré, sans former des triangles comme les canards sauvages. A leur arrivée ils sont inquiets, ils s'abattent sur les grands étangs; l'instant d'après ils en partent, en font plusieurs fois le tour au vol, se posent une seconde fois pour aussi peu de temps, disparaissent, reviennent une heure après, et ne se fixent pas davantage. Quand j'en ai tué, c'a toujours été par hasard, avec de très gros plomb, et lorsqu'ils faisoient leurs différents tours en l'air. Ils étoient tous remarquables par une grosse tête rousse qui leur a valu le nom de *rougeots* dans notre Bourgogne.

«On ne les approche pas facilement sur les grands étangs; ils ne tombent point sur les petites rivières par la gelée, ni à la chute sur les petits étangs¹, et ce n'est que dans les canardières de Picardie que l'on peut en tuer beaucoup; néanmoins ils ne laissent pas d'être assez communs en Bourgogne, et on

¹ Comme on ne tue que rarement de ces oiseaux en Brie, il m'a été impossible d'en réunir plusieurs pour les comparer; mais je suis fort porté à croire qu'on confond sous la même dénomination de *moreton*, *morillon*, etc., deux espèces, et même trois : le *millouin*, n° 803 des planches enluminées, le *chipeau*, n° 958, et le *canard siffleur*, n° 825. Ces trois espèces ont beaucoup de rapport : leur plumage gris, plus ou moins rembruni, ondulé de traits noirs, semblables à des traits de plume, leur donne un air de famille; ils voyagent ensemble. Connoit-on bien les mâles et les femelles dans chacune de ces espèces? (Note de M. Hébert.)

en voit à Dijon aux boutiques des rôtisseurs pendant presque tout l'hiver. J'en ai tué un en Brie au mois de juillet par une très grande chaleur : il me partit sur les bords d'un étang au milieu des bois, dans un endroit fort solitaire. Il étoit accompagné d'un autre ; ce qui me feroit croire qu'ils étoient appariés, et que quelques couples de l'espèce couvent en France dans les grands marais.»

Nous ajouterons que cette même espèce s'est portée bien au-delà de nos contrées ; car il nous est arrivé de la Louisiane un millouin tout semblable à celui de France, et de plus on reconnoît le même oiseau dans le *quapacheanauhtli* de Fernandès, que M. Brisson, par cette raison, a nommé *millouin du Mexique*. Quant à la variété dans l'espèce du millouin de France, donnée par ce dernier ornithologiste sous l'indication de *millouin noir*, nous ne pouvons que nous en tenir à ce qu'il en dit, cette variété du millouin ne nous étant pas connue.

LE MILLOUINAN.

Anas marila. L.

Ce bel oiseau, dont nous devons la connoissance à M. Bailon, est de la taille du millouin, et ses couleurs, quoique différentes, sont disposées de même : par ce double rapport nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *millouinan*. Il a la tête et le cou recouverts d'un grand domino noir à reflets vert cuivreux, coupé en rond sur la poitrine et le haut du dos ; le manteau est joliment ouvragé d'une petite hachure noirâtre, courant légèrement dans un fond gris de perle ; deux pièces du même ouvrage, mais plus serré, couvrent les épaules, le croupion est travaillé de même ; le ventre et l'estomac sont du plus beau blanc. On peut remarquer sur le milieu du cou l'empreinte obscure d'un collier roux. Le bec du millouinan est moins long et plus large que celui du millouin.

- L'individu que nous décrivons, n° 1002, a été tué sur la côte de Picardie; et depuis un autre tout-à-fait semblable, sinon qu'il est un peu plus petit, nous est venu de la Louisiane. Ce n'est pas, comme on l'a déjà vu, la seule espèce de la famille du canard qui se trouve commune aux deux continents; néanmoins ce millouinan, qui n'avoit pas encore été remarqué ni décrit, ne paroît sans doute que rarement sur nos côtes.

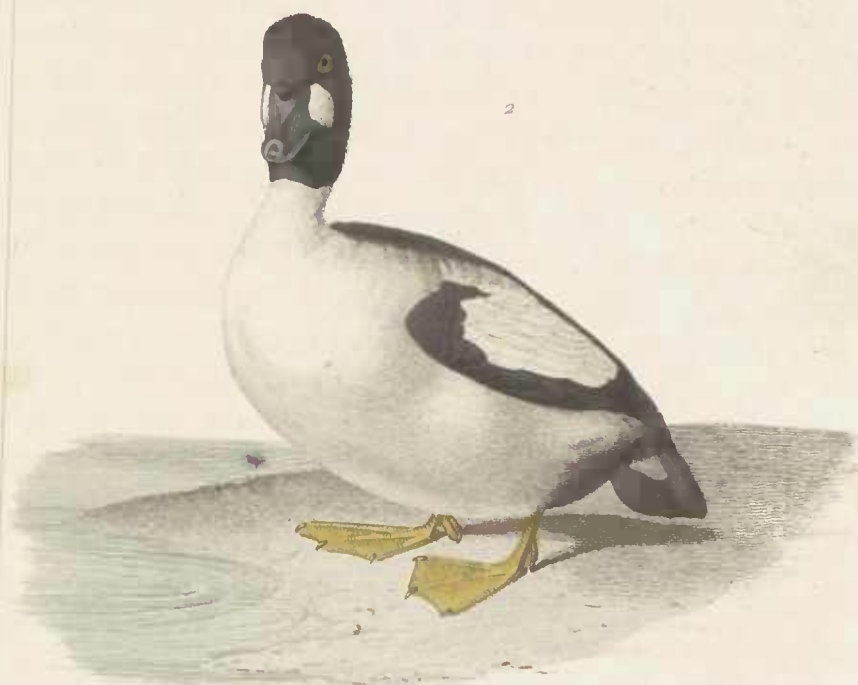
LE GARROT¹.

Anas clangula. L.

Le garrot, n° 802, est un petit canard dont le plumage est noir et blanc, et la tête remarquable par deux mouches blanches posées aux coins du bec, qui de loin semblent être deux yeux placés à côté des deux autres dans la coiffe noire lustrée de vert qui lui couvre la tête et le haut du cou; et c'est de là que les Italiens lui ont donné le nom de *quatr'occhi*. Les Anglois le nomment *golden-eye* (l'œil d'or), à raison de la couleur jaune dorée de l'iris de ses yeux. La queue et le dos sont noirs, ainsi que les grandes plumes de l'aile, dont la plupart des couvertures sont blanches; le bas du cou, avec tout le devant du corps, est d'un beau blanc; les pieds sont très courts, et les membranes qui en réunissent les doigts s'étendent jusqu'au bout des ongles et y sont adhérentes.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et en diffère entièrement par les couleurs qui, comme on l'observe généralement dans toute la grande famille du canard, sont plus ternes, plus pâles dans les femelles: celle-ci les a grises ou brunâtres où le mâle les a noires, et gris blanc où il les a d'un

¹ En Lorraine, *canard de Hongrie*; en Alsace, *canard-pie*; par les Italiens, *quatr'occhi*; en anglois, *golden-eye*; en allemand, *kobel-ente*, *straus-entle*; et aux environs de Strasbourg, *weisser dritt-vogel*; par quelques-uns, *klinger*.



Ensemble del.

Méroux sc.

1. Le Garret. 2. Canard à éventail de la Chine

beau blanc; elle n'a ni le reflet vert sur la tête ni la tache blanche au coin du bec.

Le vol du garrot, quoique assez bas, est très roide et fait siffler l'air; il ne erie pas en partant, et ne paroît pas être si défilant que les autres canards. On voit de petites troupes de garrots sur nos étangs pendant tout l'hiver; mais ils disparaissent au printemps, et sans doute vont nicher dans le nord; du moins Linnæus, dans une courte notice du *Fauna Suecica*, dit que ce canard se voit l'été en Suède, et que dans cette saison, qui est celle de la nichée, il se tient dans des creux d'arbre.

M. Baillon, qui a essayé de tenir quelques garrots en domesticité, vient de nous communiquer les observations suivantes.

«Ces oiseaux, dit-il, ont maigri considérablement en peu de temps et n'ont pas tardé à se blesser sous les pieds lorsque je les ai laissé marcher en liberté. Ils restoient la plupart du temps couchés sur le ventre; mais quand les autres oiseaux venoient les attaquer ils se défendoient vigoureusement; je puis même dire que j'ai vu peu d'oiseaux aussi méchants. Deux mâles que j'ai eus l'hiver dernier me déchiroient la main à coups de bec toutes les fois que je les prenois. Je les tenois dans une grande cage d'osier afin de les accoutumer à la captivité et à voir aller et venir dans la cour les autres volailles; mais ils ne marquoient dans leur prison que de l'impatience et de la colère, et s'élançoient contre leurs grilles vers les autres oiseaux qui les approchoient. J'étois parvenu avec beaucoup de peine à leur apprendre à manger du pain; mais ils ont constamment refusé toute espèce de grains.

«Le garrot, ajoute cet attentif observateur a de commun avec le millouin et le morillon de ne marcher que d'une manière peinée et difficile, avec effort, et, ce semble, avec douleur; cependant ces oiseaux viennent de temps en temps à terre, mais pour s'y tenir tranquilles et en repos, debout ou couchés sur la grève, et pour y éprouver un plaisir qui leur est particulier. Les oiseaux de terre ressentent de temps en temps

le besoin de se baigner, soit pour purger leur plumage de la poussière qui l'a pénétré, soit pour donner au corps une dilatation qui en facilite les mouvements, et ils annoncent par leur gaieté en quittant l'eau la sensation agréable qu'ils éprouvent : dans les oiseaux aquatiques au contraire, dans ceux surtout qui restent un long temps dans l'eau, les plumes humectées et pénétrées à la longue donnent insensiblement passage à l'eau, dont quelques filets doivent gagner jusqu'à la peau; alors ces oiseaux ont besoin d'un bain d'air qui dessèche et contracte leurs membres trop dilatés par l'humidité; ils viennent en effet au rivage prendre ce bain sec dont ils ont besoin, et la gaieté qui règne alors dans leurs yeux, et un balancement lent de la tête, font connoître la sensation agréable qu'ils éprouvent. Mais ce besoin satisfait, et en tout autre temps, les garrots, et comme eux les millouins et les morillons, ne viennent pas volontiers à terre, et surtout évitent d'y marcher; ce qui paroît leur causer une extrême fatigue. En effet, accoutumés à se mouvoir dans l'eau par petits élans, dont l'impulsion dépend d'un mouvement vif et brusque des pieds, ils apportent cette habitude à terre, et n'y vont que par bonds, en frappant si fortement le sol de leurs larges pieds que leur marche fait le même bruit qu'un claquement de mains. Ils s'aident de leurs ailes pour garder l'équilibre qu'ils perdent à tout moment, et, si on les presse, ils s'élancent en jetant leurs pieds en arrière et tombent sur l'estomac : leurs pieds d'ailleurs se déchirent et se fendent en peu de temps par le frottement sur le gravier. Il paroît donc que ces espèces, uniquement nées pour l'eau, ne pourront jamais augmenter le nombre des colonies que nous en avons tirées pour peupler nos basses-cours.

●

LE MORILLON¹.*Anas fuligula. L.*

Le morillon, n^o 1001, est un joli petit canard, qui, pour toutes couleurs, n'offre, lorsqu'on le voit en repos, qu'un large bec bleu, un grand domino noir, un manteau de même couleur, et du blanc sur l'estomac, le ventre et le haut des épaules; ce blanc est net et pur, et tout le noir est luisant et relevé de beaux reflets pourprés et d'un rouge verdâtre; les plumes du derrière de la tête se redressent en panache; souvent le bas du domino noir sur la poitrine est ondé de blanc; et, dans cette espèce, ainsi que dans les autres du genre du canard, les couleurs sont sujettes à certaines variations qui ne sont nullement spécifiques, et qui n'appartiennent qu'à l'individu.

Lorsque le morillon vole, son aile paroît rayée de blanc; cet effet est produit par sept plumes qui sont en partie de cette couleur. Il a le dedans des pieds et des jambes rougeâtre, et le dehors noir. Sa langue est fort charnue, et si renflée à la racine qu'il semble y en avoir deux. Dans les viscères il n'y a point de vésicule du fiel. Belon regarde le morillon comme le *glaucium* des Grecs, n'ayant, dit-il, trouvé onc oiseau qui eût l'œil de couleur si veronne. Et en effet le *glaucium*, dans Athénée, est ainsinommé de la couleur *glaucque* ou vert d'eau de ses yeux.

Le morillon fréquente les étangs et les rivières, et néanmoins se trouve aussi sur la mer. Il plonge assez profondément, et fait sa pâture de petits poissons, de crustacés et coquillages, ou de graines d'herbes aquatiques, surtout de celle du jonc commun. Il est moins défiant, moins prêt à partir que le

¹ En Brie, *le jacobin*; sur la Somme, du temps de Belon, *côtéc*; en allemand, *scheel-ent, schill-ent, skel-entl, lepel-ganz*; en anglois, *spoon-bill'd duck*.

canard sauvage; on peut l'approcher à la portée du fusil sur les étangs, ou mieux encore sur les rivières quand il gèle; et lorsqu'il a pris son essor, il ne fait pas de longues traversées.

M. Baillon nous a communiqué ses observations sur cette espèce en domesticité. « La couleur du morillon, dit-il, sa manière de se balancer en marchant et en tenant le corps presque droit, lui donnent un air d'autant plus singulier que la belle couleur bleu clair de son bec toujours appliqué sur la poitrine, et ses gros yeux brillants, tranchent beaucoup sur le noir de de son plumage.

« Il est assez gai, et barbote, comme le canard, pendant des heures entières. J'en ai privé facilement plusieurs dans ma cour; ils sont devenus si familiers en peu de temps qu'ils entroient dans la cuisine et dans les appartements. On les entendoit avant de les voir, à cause du bruit qu'ils faisoient à chaque pas en plaquant leurs larges pieds par terre, et sur les parquets. On ne les voyoit jamais faire de pas inutiles; ce qui prouve, comme je l'ai dit, que l'espèce ne marche que par besoin et forcément; et, en effet, ils s'écorchoient les pieds sur le pavé. Néanmoins ils ne maigrissoient que fort peu, et ils auroient pu vivre long-temps si les autres oiseaux de la basse-cour les avoient moins tourmentés.

« Je me suis procuré, ajoute M. Baillon, plus de trente morillons pour voir si la huppe, qui est très apparente à quelques individus, constitue une espèce particulière; j'ai reconnu qu'elle est un des ornements de tous les mâles.

« De plus, les jeunes sont, dans le premier temps, d'un gris enfumé. Cette livrée reste jusqu'après la mue, et ils n'ont toute leur belle couleur d'un noir brillant qu'à la deuxième année. Ce n'est que dans le même temps que le bec devient bleu. Les femelles sont toujours moins noires, et n'ont jamais de huppe. »

LE PETIT MORILLON ¹*Anas fuligula. L. (Jeune âge.)*

Après ce que nous venons de dire de la diversité que l'on remarque souvent dans le plumage des morillons, nous serions fort tenté de rapporter aux mêmes causes accidentelles la différence de grandeur sur laquelle on s'est fondé pour faire du petit morillon une espèce particulière et séparée de celle du morillon : cette différence en effet est si petite qu'à la rigueur ou pourroit la regarder comme nulle, ou du moins la rapporter à celles que l'âge et les divers temps d'accroissement mettent nécessairement entre les individus d'une même espèce. Néanmoins la plupart des ornithologistes ont indiqué ce petit morillon comme d'une espèce différente de l'autre; et ne pouvant les contredire par des faits positifs, nous consignons seulement ici nos doutes que nous ne croyons pas mal fondés. Belon même, que les autres ont suivi, et qui est le premier auteur de cette distinction d'espèces, semble nous fournir une preuve contre sa propre opinion; car, après avoir dit de son *petit plongeon*, qui est notre petit morillon, que *c'est un joli oiseau bien troussé, rond et raccourci avec yeux si jaunes et luisants qu'ils sont plus claires qu'airain poli*, et qu'avec le plumage semblable à celui du morillon il a de même la ligne blanche par le travers de l'aile, il ajoute : « Si est-ce qu'il s'en faut beaucoup qu'il soit vrai morillon, car il a la huppe derrière la tête comme le bièvre et le pélican, et toutefois le morillon n'en a point. » Or Belon se trompe ici ², et ce caractère

¹ En anglais, *taffted duck*; en allemand, *woll-enten*; et par quelques-uns, *rusgen*.

² Belon dit de plus qu'on nomme son petit plongeon *côtée*; nom que nous nous sommes cru en droit de rapporter au morillon. Il conjecture aussi que c'est le *colymbis* ou *colymbides* des anciens; mais nous avons rapporté ce dernier, avec plus de vraisemblance, au *castagneux*.

de la huppe est une raison de plus de rapporter l'oiseau dont il s'agit au vrai morillon, qui a en effet une huppe.

M. Brisson donne encore une variété dans cette espèce sous le nom de *petit mcrillon rayé*; mais ce n'est certainement qu'une variété d'âge.

LA MACREUSE ¹

Anas nigra. L.

On a prétendu que les macreuses naissoient comme les bernaches, dans des coquilles ou dans du bois pourri : nous avons suffisamment réfuté ces fables, dont ici comme ailleurs l'histoire naturelle ne se trouve que trop souvent infectée. Les macreuses pondent, nichent et naissent comme les autres oiseaux; elles habitent de préférence les terres et les îles les plus septentrionales, d'où elles descendent en grand nombre le long des côtes de l'Écosse et de l'Angleterre, et arrivent sur les nôtres en hiver pour y fournir un assez triste gibier, néanmoins attendu avec empressement par nos solitaires, qui, privés de tout usage de chair et réduits au poisson, se sont permis celle de ces oiseaux, dans l'opinion qu'ils ont le sang froid comme les poissons, quoiqu'en effet leur sang soit chaud et tout aussi chaud que celui des autres oiseaux d'eau; mais il est vrai que la chair noire, sèche et dure de la macreuse, est plutôt un aliment de mortification qu'un bon mets.

Le plumage de la macreuse, n° 978, est noir. Sa taille est à peu près celle du canard commun; mais elle est plus ramassée et plus courte. Ray observe que l'extrémité de la partie supérieure du bec n'est pas terminée par un ongllet corné comme dans toutes les espèces de ce genre; dans le mâle la base de cette partie, près de la tête, est considérablement gonflée, et pré-

¹ Les Anglois de la province d'Yorck l'appellent *scoter*.

seule deux tubercules de couleur jaune ; les paupières sont de cette même couleur ; les doigts sont très longs , et la langue est fort grande ; la trachée n'a pas de labyrinthe , et les cœcum sont très courts en comparaison de ceux des autres canards.

M. Baillon , cet observateur intelligent et laborieux que j'ai eu si souvent occasion de citer au sujet des oiseaux d'eau , m'a envoyé les observations suivantes :

« Les vents du nord et du nord-ouest amènent, le long de nos côtes de Picardie , depuis le mois de novembre jusqu'en mars , des troupes prodigieuses de macreuses ; la mer en est pour ainsi dire couverte : on les voit voler sans cesse de place en place et par milliers , paroître sur l'eau et disparaître à chaque instant. Dès qu'une macreuse plonge, toute la bande l'imite et reparoît quelques instants après. Lorsque les vents sont sud et sud-est elles s'éloignent de nos côtes , et ces premiers vents au mois de mars les font disparaître entièrement.

« La nourriture favorite des macreuses est une espèce de coquillage bivalve lisse et blanchâtre , large de quatre lignes et long de dix ou environ , dont les hauts-fonds de la mer se trouvent jonchés dans beaucoup d'endroits ; il y en a des bancs assez étendus , et que la mer découvre sur ses bords au reflux. Lorsque les pêcheurs remarquent que , suivant leur terme , les macreuses *plongent aux voimeaux* (c'est le nom qu'on donne ici à ces coquillages), ils tendent leurs filets horizontalement , mais fort lâches , au-dessus de ces coquillages et à deux pieds au plus du sable ; peu d'heures après , la mer , entrant dans son plein , couvre ces filets de beaucoup d'eau , et les macreuses suivant le reflux à deux ou trois cents pas du bord , la première qui aperçoit les coquilles plonge ; toutes les autres la suivent , et rencontrant le filet qui est entre elles et l'appât , elles s'empêtrent dans ces mailles flottantes ; ou si quelques-unes plus déifiantes s'en écartent et passent dessous , bientôt elles s'y enlacent comme les autres en voulant remonter après s'être repues : toutes s'y noient ; et , lorsque la mer est retirée , les pêcheurs vont les détacher du filet où elles sont suspendues par la tête , les ailes ou les pieds.

« J'ai vu plusieurs fois cette pêche. Un filet de cinquante toises de longueur, sur une toise et demie de large, en prend quelquefois vingt ou trente douzaines dans une seule marée; mais en revanche on tendra souvent ses filets vingt fois sans en prendre une seule; et il arrive de temps en temps qu'ils sont emportés ou déchirés par des marsouins ou des esturgeons.

« Je n'ai jamais vu aucune macreuse voler ailleurs qu'au-dessus de la mer, et j'ai toujours remarqué que leur vol est bas et mou, et de peu d'étendue; elles ne s'élèvent presque pas, et souvent leurs pieds trempent dans l'eau en volant. Il est probable que les macreuses sont aussi fécondes que les canards; car le nombre qui en arrive tous les ans est prodigieux, et malgré la quantité que l'on en prend, il ne paroît pas diminuer. »

Ayant demandé à M. Baillon ce qu'il pensoit sur la distinction du mâle et de la femelle dans cette espèce, et sur ces macreuses à plumage gris appelées *grisettes*, que quelques-uns disent être les femelles, voici ce qu'il m'a répondu :

« La grisette est certainement une macreuse; elle en a parfaitement la figure. On voit toujours ces grisettes de compagnie avec les autres macreuses; elles se nourrissent des mêmes coquillages, les avalent entiers, et les digèrent de même. On les prend aux mêmes filets, et elles volent aussi mal et de la même manière, particulière à ces oiseaux, qui ont les os des ailes plus tournés en arrière que les canards, et les cavités dans lesquelles s'emboîtent les deux fémurs très près l'une de l'autre; conformation qui, leur donnant une plus grande facilité pour nager, les rend en même temps très inhabiles à marcher; et certainement aucune espèce de canards n'a les cuisses placées de cette manière. Enfin le goût de la chair est le même.

« J'ai ouvert trois de ces grisettes cet hiver, et elles se sont trouvées femelles.

« D'un autre côté la quantité de ces macreuses grisettes est beaucoup moindre que celle des noires; souvent on n'en trouve pas dix sur cent autres prises au filet. Les femelles seroient-elles en si petit nombre dans cette espèce ?

« J'avoue franchement que je n'ai pas cherché à distinguer

les mâles des femelles macreuses. J'en ai empaillé grand nombre : je choisissais les plus noires et les plus grosses : toutes se sont trouvées mâles, excepté les grisettes. Je crois cependant que les femelles sont un peu plus petites et moins noires, du moins qu'elles n'ont pas ce mat de velours qui rend le noir du plumage des mâles si profond.

« Il nous paroît qu'on peut conclure de cet exposé que les femelles macreuses étant un peu moins noires et plus grises que les mâles, ces grisettes ou macreuses plus grises que noires, et qui ne sont pas en assez grand nombre pour représenter toutes les femelles de l'espèce, ne sont en effet que les plus jeunes femelles, qui n'acquièrent qu'avec le temps tout le noir de leur plumage. »

Après cette première réponse, M. Baillon nous a encore envoyé les notes suivantes, qui toutes sont intéressantes :

« J'ai eu, dit-il, cette année 1781, pendant plusieurs mois dans ma cour une macreuse noire ; je la nourrissois de pain mouillé et de coquillages. Elle étoit devenue très familière.

« J'avois cru jusqu'alors que les macreuses ne pouvoient pas marcher, que leur conformation les privoit de cette faculté ; j'en étois d'autant plus persuadé que j'avois ramassé plusieurs fois sur le bord de la mer pendant la tempête des macreuses, des pingouins et des macareux tout vivants qui ne pouvoient se traîner qu'à l'aide de leurs ailes ; mais ces oiseaux avoient sans doute été beaucoup battus par les vagues. Cette circonstance à laquelle je n'avois pas fait attention m'avoit confirmé dans mon erreur. Je l'ai reconnue en remarquant que la macreuse marche bien, et même moins lentement que le millouin ; elle se balance de même à chaque pas en tenant le corps presque droit, et frappant la terre de chaque pied alternativement et avec force. Sa marche est lente ; si on la pousse, elle tombe, parce que les efforts qu'elle se donne lui font perdre l'équilibre. Elle est infatigable dans l'eau ; elle court sur les vagues comme le pétrel, et aussi légèrement ; mais elle ne peut profiter à terre de la célérité de ses mouvements ; la mienne m'a paru y être hors de la place que la nature a assignée à chaque être.

« En effet elle y avoit l'air fort gauche ; chaque mouvement lui donnoit dans tout le corps des secousses fatigantes : elle ne marchoit que par nécessité ; elle se tenoit couchée ou debout droite comme un pieu , le bec posé sur l'estomac. Elle m'a toujours paru mélancolique ; je ne l'ai pas vue une seule fois se baigner avec gaieté comme les autres oiseaux dont ma cour est remplie ; elle n'entroit dans le bac , qui est à fleur de terre , que pour y manger le pain que je lui jetois. Lorsqu'elle y avoit bu et mangé elle restoit immobile ; quelquefois elle plongeoit au fond pour ramasser les miettes qui s'y précipitoient. Si quelque oiseau se mettoit dans l'eau et l'approchoit , elle tentoit de le chasser à coups de bec : s'il résistoit ou s'il se défendoit en l'attaquant , elle plongeoit ; et , après avoir fait deux ou trois fois le tour du fond du bac pour fuir , elle s'élançoit hors de l'eau en faisant une espèce de sifflement fort doux et clair , semblable au premier ton d'une flûte traversière. C'est le seul cri que je lui ai connu ; elle le répétoit toutes les fois qu'on l'approchoit.

« Curieux de savoir si cet oiseau peut demeurer long-temps sous l'eau , je l'y ai retenu de force ; elle se donnoit des efforts considérables après deux ou trois minutes , et paroissoit souffrir beaucoup. Elle revenoit au-dessus de l'eau aussi vite que du liège. Je crois qu'elle peut y demeurer plus long-temps , parcequ'elle descend souvent à plus de trente pieds de profondeur dans la mer pour ramasser les coquillages bivalves et oblongs dont elle se nourrit.

« Ce coquillage blanchâtre , large de quatre à cinq lignes et long de près d'un pouce , est la nourriture principale de cette espèce. Elle ne s'amuse pas comme la pie de mer à l'ouvrir ; la forme de son bec ne lui en donne pas le moyen comme celui de cet oiseau : elle l'avale entier et le digère en peu d'heures. J'en donnois vingt et plus à une macreuse ; elle en prenoit jusqu'à ce que son œsophage fût rempli jusqu'au bec : alors ses excréments étoient blancs ; ils prenoient une teinte verte lorsqu'elle ne mangeoit que du pain ; mais ils étoient toujours liquides. Je ne l'ai jamais vue se repaître d'herbes , de grains , ou de semen-

ces de plantes, comme le canard sauvage, les sarcelles, les siffleurs, et d'autres de ce genre. La mer est son unique élément : elle vole aussi mal qu'elle marche. Je me suis amusé souvent à en considérer des troupes nombreuses dans la mer, et à les examiner avec une bonne lunette d'approche : je n'en ai jamais vu s'élever et parcourir au vol un espace étendu ; elles volettoient sans cesse au-dessus de la surface de l'eau.

« Les plumes de cet oiseau sont tellement lissées et si serrées qu'en se secouant au sortir de l'eau il cesse d'être mouillé.

« La même cause qui a fait périr tant d'autres oiseaux dans ma cour a donné la mort à ma macreuse, la peau molle et tendre de ses pieds étoit blessée sans cesse par les graviers qui y pénétoient ; des calus se sont formés sous chaque jointure des articles ; ils se sont ensuite usés au point que les nerfs étoient découverts : elle n'osoit plus ni marcher ni aller dans l'eau ; chaque pas augmentoit ses plaies. Je l'ai mise dans mon jardin sur l'herbe sous une cage, elle ne vouloit pas y manger. Elle est morte dans ma cour peu de temps après. »

LA DOUBLE MACREUSE 1.

Anas fusca. GMEI.

Parmi le grand nombre des macreuses qui viennent en hiver sur nos côtes de Picardie l'on en remarque quelques-unes de beaucoup plus grosses que les autres qu'on appelle *macreuses doub'es*. Outre cette différence de taille, elles ont une tache blanche à côté de l'œil, et une bande blanche dans l'aile, tandis que le plumage des autres est entièrement noir. Ces caractères suffisent pour qu'on doive regarder ces grandes macreuses comme formant une seconde espèce qui paroît être beaucoup moins nombreuse que la première, mais qui du reste

En anglois, *great black duck*.

lui ressemble par la conformation et par les habitudes naturelles. Ray a observé dans l'estomac et les intestins de ces grandes macreuses, n° 956, des fragments de coquillage, le même apparemment que celui dont M. Baillon dit que la macreuse fait sa nourriture de préférence.

LA MACREUSE A LARGE BEC.

Anas perpiscillata. L.

Nous désignons sous ce nom l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 995, sous la dénomination de *canara du nord* appelé *le marchand*, qui certainement est de la famille des macreuses, et que peut-être, à comparer les individus, nous jugerions ne faire qu'une avec la précédente. Quoi qu'il en soit celle-ci est bien caractérisée par la largeur de son bec aplati, épaté, bordé d'un trait orangé qui en tournant les yeux semble figurer des lunettes. Cette grosse macreuse aborde en hiver en Angleterre; elle s'abat sur les prairies dont elle pâit l'herbe; et M. Edwards pense la reconnoître dans une des figures du petit recueil d'oiseaux publié à Amsterdam en 1679, par *Nicolas Vicher*, où elle est dénommée *turma anser*, nom qui semble avoir rapport à sa grosseur, qui surpasse celle du cauard commun, et en même temps indiquer que ces oiseaux paroissent attroupés, et, comme ils se trouvent à la baie d'Hudson, les Hollandois pouvoient les avoir observés au détroit de Davis, où se faisoient alors leurs grandes pêches de la baleine.

LE BEAU CANARD HUPPÉ.

Anas Sponza. L. (Mâle.)

Le riche plumage de ce beau canard, n° 980, paroît être une parure recherchée, une robe de fête que sa coiffure élégante assortit et rend plus brillante; une pièce d'un beau roux moucheté de petits pinceaux blancs couvre le bas du cou et la poitrine, et se coupe net sur les épaules par un trait de blanc doublé d'un trait de noir; l'aile est recouverte de plumes d'un brun qui se fond en noir à riches reflets d'acier bruni; et celles des flancs, très finement lisérées et vermiculées de petites lignes noirâtres sur un fond gris, sont joliment rubanées à la pointe de noir et de blanc dont les traits se déploient alternativement, et semblent varier suivant le mouvement de l'oiseau; le dessous du corps est gris blanc de perle; un petit tour de cou blanc remonte en mentonnière sous le bec et jette une échancrure sous l'œil sur lequel un autre grand trait de même couleur passe en manière d'un long sourcil; le dessus de la tête est relevé d'une superbe aigrette de longues plumes blanches, vertes et violettes, pendantes en arrière comme une chevelure en panaches séparés par de plus petits panaches blancs; le front et les joues brillent d'un lustre de bronze; l'iris de l'œil est rouge; le bec de même avec une tache noire au-dessus, et l'onglet de la même couleur; sa base est comme ourlée d'un rebord charnu de couleur jaune.

Ce beau canard est moins grand que le canard commun; et sa femelle, n° 981, est aussi simplement vêtue qu'il est pompeusement paré; elle est presque toute brune, *ayant néanmoins*, dit Edwards, *quelque chose de l'aigrette du mâle*. Cet observateur ajoute que l'on a apporté vivants de ces beaux canards de la Caroline en Angleterre, mais sans nous apprendre s'ils se sont propagés. Ils aiment à se percher sur les plus hauts arbres, d'où vient que plusieurs voyageurs les indiquent sous le nom de *canards branchus*. Par celui de *canards d'été*,

que leur donne Catesby on peut juger qu'ils ne séjournent que pendant l'été en Virginie et à la Caroline¹; effectivement ils y nichent et placent leurs nids dans les trous que les pics ont faits aux grands arbres voisins des eaux, particulièrement aux cyprès : les vieux portent les petits du nid dans l'eau sur leur dos; et ceux-ci au moindre danger s'y attachent avec le bec.

LE PETIT CANARD A GROSSE TÊTE.

Ce petit canard, qui est de taille moyenne entre le canard commun et la sarcelle, a toute la tête coiffée d'une touffe de longs effilés agréablement teints de pourpre avec reflets de vert et de bleu : cette touffe épaisse grossit beaucoup sa tête; et c'est de là que Catesby a nommé tête de buffle (*buffle's head duck*) ce petit canard qui fréquente les eaux douces à la Caroline. Il a derrière l'œil une large tache blanche; les ailes et le dos sont marqués de taches longitudinales noires et blanches alternativement; la queue est grise, le bec plombé, et les jambes sont rouges.

La femelle est toute brune avec la tête unie et sans touffe.

Ce canard ne paroît à la Caroline que l'hiver : ce n'est pas une raison pour le nommer, comme a fait M. Brisson, *canard d'hiver* parce que, comme il existe nécessairement ailleurs pendant l'été, ceux qui pourroient l'observer dans ces contrées auroient tout autant raison de l'appeler *canard d'été*.

¹ Suivant Le Page du Pratz, on les voit toute l'année à la Louisiane.

LE CANARD A COLLIER DE TERRE-NEUVE.

Anas histrionica. GMEL.

Ce canard, n° 798, de taille petite, courte et arrondie, et d'un plumage obscur, ne laisse pas d'être un des plus jolis oiseaux de son genre. Indépendamment des traits blancs qui coupent le brun de sa robe, sa face semble être un masque à long nez noir et joues blanches; et ce noir du nez se prolonge jusqu'au sommet de la tête, et s'y réunit à deux grands sourcils roux ou d'un rouge bai très vif : le domino noir dont le cou est couvert est bordé et coupé au bas par un petit ruban blanc, qui apparemment a offert à l'imagination des pêcheurs de Terre-Neuve l'idée d'un cordon de noblesse puisqu'ils appellent ce canard *the lord*, ou le seigneur; deux autres bandelettes blanches lisérées de noir sont placées de chaque côté de la poitrine, qui est gris de fer; le ventre est gris brun; les flancs sont d'un roux vif, et l'aile offre un miroir bleu pourpré ou couleur d'acier bruni. On voit encore une mouche blanche derrière l'oreille, et une petite ligne blanche serpentante sur le côté du cou.

La femelle, n° 789, n'a rien de toute cette parure : son vêtement est d'un gris-brun noirâtre sur la tête et le manteau d'un gris blanc sur le devant du cou et la poitrine, et d'un blanc pur à l'estomac et au ventre. Leur grosseur est à peu près celle du morillon, et ils ont le bec fort court et petit pour leur taille.

On reconnoît l'espèce de ce canard dans l'*anas capite pulchre fasciato* de Steller, ou *canard des montagnes du Kamtschatka*, et dans l'*anas histrionica* de Linnæus, qui paroît en Islande, suivant le témoignage de M. Brunnich, et

qu'on retrouve non-seulement dans le nord-est de l'Asie, mais même sur le lac Baïkal, selon la relation de M. Georgi, quoique Kracheninnikow ait regardé cette espèce comme propre et particulière au Kamtschatka.

LE CANARD BRUN.

Anas fuligula. L. (Jeune âge.)

Sans une trop grande différence de taille, la ressemblance presque entière du plumage nous eût fait rapporter cette espèce à celle de la *sarcelle brune et blanche*, ou *canard brun et blanc de la baie d'Hudson* d'Edwards¹; mais celui-ci, n° 1007, n'a exactement que la taille de la sarcelle; et le canard brun est de grosseur moyenne entre le canard sauvage et le garrot. Au reste il est probable que l'individu représenté dans la planche n'est que la femelle de cette espèce; car elle porte la livrée obscure, propre dans tout le genre des canards au sexe féminin. Un fond brun noirâtre sur le dos, et brun rousâtre nué de gris blanc au cou et à la poitrine; le ventre blanc avec une tache blanche sur l'aile, et une large mouche de même couleur entre l'œil et le bec, sont tous les traits de son plumage; et c'est peut-être celui que l'on trouve indiqué dans Rzaczynski par cette courte notice : *Lithuana Polesia alit innumeras anates inter quas sunt nigricantes*. Il ajoute que ces canards noirâtres sont connus des Russes sous le nom de *uhle*.

¹ Voyez ci-après, parmi les sarcelles, la dix-septième espèce.

LE CANARD A TÊTE GRISE.

Anas histrionica. L. (Femelle.)

Nous préférons cette dénomination donnée par Edwards à celle de *canard de la baie d'Hudson*, sous laquelle M. Brisson indique cet oiseau : premièrement parce qu'il y a plusieurs autres canards à la baie d'Hudson ; secondement parce qu'une dénomination tirée d'un caractère propre de l'espèce est toujours préférable pour la désigner à une indication de pays qui ne peut que très rarement être exclusive. Ce canard à tête grise est coiffé assez singulièrement d'une calotte cendrée bleuâtre, tombant en pièce carrée sur le haut du cou, et séparée par une double ligne de points noirs, semblables à des guillemets, de deux plaques d'un vert tendre qui couvrent les joues : le tout est coupé de cinq moustaches noires, dont trois s'avancent en pointe sur le haut du bec, et les deux autres s'étendent en arrière sous ses angles. La gorge, la poitrine et le cou sont blancs ; le dos est d'un brun noirâtre avec un reflet pourpré. Les grandes plumes de l'aile sont brunes ; les couvertures en sont d'un pourpre ou violet foncé, luisant, et chaque plume est terminée par un point blanc, dont la suite forme une ligne transversale ; il y a de plus une grande tache blanche sur les petites couvertures de l'aile, et une autre de forme ronde de chaque côté de la queue. Le ventre est noir ; le bec est rouge, et sa partie supérieure est séparée en deux bourrelets, qui dans leur renflement ressemblent, suivant l'expression d'Edwards, à peu près à des fèves. C'est, ajoute-t-il, la partie la plus remarquable de la conformation de ce canard, dont la taille surpasse celle du canard domestique. Néanmoins nous devons remarquer que la femelle du *canard à collier de Terre-Neuve*, planches enluminées, n° 799, a beaucoup de rapport avec ce canard à tête grise d'Edwards : la principale différence con-

siste en ce que les teintes du dos sont plus noires dans la planche de ce naturaliste, et que la joue y est peinte de verdâtre.

LE CANARD A FACE BLANCHE.

Anas viduata. GRIEL.

Nous désignons ce canard, n° 808, par le caractère de sa face blanche, parce que cette indication peut le faire reconnoître au premier coup d'œil. En effet ce qui frappe d'abord en le voyant est son tour de face tout en blanc, relevé sur la tête d'un voile noir qui, embrassant le devant et le haut du cou, retombe en arrière. L'aile et la queue sont noirâtres; le reste du plumage est richement chamarré d'ondes et de festons de noirâtre, de roussâtre et de roux, dont la teinte, plus forte sur le dos, va jusqu'au rouge briqueté sur la poitrine et le bas du cou. Ce canard, qui se trouve au Maragnon, est de plus grande taille et de plus grosse corpulence que notre canard sauvage.

LE MAREC ET LE MARÉCA, CANARDS DU BRÉSIL.

Maréca est, suivant Pison, le nom générique des canards au Brésil, et Marcgrave donne ce nom à deux espèces qui ne paroissent pas fort éloignées l'une de l'autre, et que par cette raison nous donnons ensemble, en les distinguant néanmoins sous les noms de *marec* et *maréca*. La première est, dit ce naturaliste, un canard de petite taille qui a le bec brun, avec une tache rouge ou orangée à chaque coin, la gorge et les joues blanches, la queue grise, l'aile parée d'un miroir vert avec un

bord noir. Catesby, qui a décrit le même oiseau à Bahama, dit que ce miroir de l'aile est bordé de jaune; mais il y a d'autant moins de raison de désigner cette espèce sous le nom de *canard de Bahama*, comme a fait M. Brisson, que Catesby remarque expressément qu'il y paroît très rarement, n'y ayant jamais vu que l'individu qu'il décrit.

Le maréca, seconde espèce de Maregrave, est de la même taille que l'autre, et il a le bec et la queue noirs; un miroir luisant de vert et de bleu sur l'aile, dans un fond brun; une tache d'un blanc jaunâtre, placée, comme dans l'autre, entre l'angle du bec et l'œil; les pieds d'un vermillon qui, même après la cuisson, teint les doigts en beau rouge. La chair de ce dernier, ajoute-t-il, est un peu amère; celle du premier est excellente: néanmoins les sauvages la mangent rarement, craignant, disent-ils, qu'en se nourrissant de la chair d'un animal qui leur paroît lourd, ils ne deviennent eux-mêmes plus appesantis et moins légers à la course.

LES SARCELLES.

La forme que la nature a le plus nuancée, variée, multipliée, dans les oiseaux d'eau est celle du canard. Après le grand nombre des espèces de ce genre dont nous venons de faire l'énumération, il se présente un genre subalterne presque aussi nombreux que celui des canards, et qui ne semble fait que pour les représenter et les reproduire à nos yeux sous un plus petit module: ce genre secondaire est celui des sarcelles, qu'on ne peut mieux désigner en général qu'en disant que ce sont des canards bien plus petits que les autres, mais qui du reste leur ressemblent non-seulement par les habitudes naturelles, par la conformation, et par toutes les proportions relatives de la forme, mais encore par l'ordonnance du plumage, et même par la grande différence des couleurs qui se trouvent entre les mâles et les femelles.

On servoit souvent des sarcelles à la table des Romains ; elles étoient assez estimées pour qu'on prît la peine de les multiplier en les élevant en domesticité, comme les canards. Nous réussirions sans doute à les élever de même ; mais les anciens donnoient apparemment plus de soins à leur basse-cour, et en général beaucoup plus d'attention que nous à l'économie rurale et à l'agriculture.

Nous allons donner la description des espèces différentes des sarcelles, dont quelques-unes, comme certains canards, se sont portées jusqu'aux extrémités des continents.

LA SARCELLE COMMUNE¹.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Anas querquedula. L.

Sa figure est celle d'un petit canard, et sa grosseur celle d'une perdrix. Le plumage du mâle, n^o 946, avec des couleurs moins brillantes que celui du canard, n'en est pas moins riche en reflets agréables, qu'il ne seroit guère possible de rendre par une description. Le devant du corps présente un beau plastron tissu de noir sur gris, et comme maillé par petits

¹ En grec, βόσκας; et chez les Grecs modernes, *pappi*, dénomination générale, appliquée à toutes les espèces du genre des canards. « Les Grecs n'ont diction en leur vulgaire pour distinguer les oiseaux de rivière si proprement que nous faisons; car ils nomment indifféremment les sarcelles et morillons du nom de *canard*, qu'ils appellent *pappi*. » (Observations de Belon, liv. I.) En italien, *sartella*, *cercedula*, *cercevolò*, *garganello*; en espagnol, *cercela*; en allemand, *murentlin*, *mittel-entle*, *scheckicht-endilin*, *spreuglicht-ende*; en bas allemand, *crak kasona*; et dans quelques endroits, comme aux environs de Strasbourg, *kernell*, selon Gesner; en russe, *tchirka*; à Madagascar, *sirire*; dans quelques-unes de nos provinces, *garsotte*, suivant Belon; en d'autres, *halbran*; dans l'Orléanois, la Champagne, la Lorraine, *arcanette*; dans le Milanois et dans notre province de Picardie, *garganey*.

carrés tronqués, renfermés dans de plus grands, tous disposés avec tant de netteté et d'élégance qu'il en résulte l'effet le plus piquant. Les côtés du cou et les joues, jusque sous les yeux, sont ouvragés de petits traits de blanc, vermiculés sur un fond roux. Le dessus de la tête est noir, ainsi que la gorge; mais un long trait blanc, prenant sur l'œil, va tomber au-dessous de la nuque. Des plumes longues et taillées en pointe couvrent les épaules et retombent sur l'aile en rubans blancs et noirs; les couvertures qui tapissent les ailes sont ornées d'un petit miroir vert; les flancs et le croupion présentent des hachures de gris noirâtre sur gris blanc, et sont mouchetés aussi agréablement que le reste du corps.

La parure de la femelle est bien plus simple; vêtue partout de gris et de gris brun, à peine remarque-t-on quelques ombres d'ondes ou de festons sur sa robe: il n'y a point de noir sur la gorge comme dans le mâle, et en général il y a tant de différence entre les deux sexes dans les sarcelles, comme dans les canards, que les chasseurs peu expérimentés les méconnoissent, et leur ont donné les noms impropres de *tiers*, *racanettes*, *mercanettes*; en sorte que les naturalistes doivent, ici comme ailleurs, prendre garde aux fausses dénominations pour ne pas multiplier les espèces sur la seule différence des couleurs qui se trouvent dans ces oiseaux: il seroit même très utile, pour prévenir l'erreur, que l'on eût soin de représenter la femelle et le mâle avec leurs vraies couleurs, comme nous l'avons fait dans quelques unes des planches enluminées.

Le mâle, au temps de la parade, fait entendre un cri semblable à celui du râle. Néanmoins la femelle ne fait guère son nid dans nos provinces, et presque tous ces oiseaux nous quittent avant le 15 ou 20 d'avril¹ ils volent par bandes dans le temps de leurs voyages, mais sans garder, comme les canards, d'ordre régulier; ils prennent leur essor de dessus l'eau et s'envolent avec beaucoup de légèreté. Ils ne plongent pas sou-

¹ Comme la sarcelle ne paroît guère que l'hiver, Schwenckfeld en dérive son nom: «*Querquedula, quoniam querquero, id est frigido, et hiemali tempore, maximè apparet.*»

vent, et trouvent à la surface de l'eau et vers ses bords la nourriture qui leur convient : les mouches et les graines des plantes aquatiques sont les aliments qu'ils choisissent de préférence. Gesner a trouvé dans leur estomac de petites pierres mêlées avec cette pâture; et M. Frisch, qui a nourri quelques couples de ces oiseaux pris jeunes, nous donne les détails suivants sur leur manière de vivre dans cette espèce de domesticité commencée. « Je présentai d'abord à ces sarcelles, dit-il, différentes graines, sans qu'elles touchassent à aucune; mais à peine eus-je fait poser à côté de leur vase d'eau un bassin rempli de millet, qu'elles y accoururent toutes; chacune à chaque becquée alloit à l'eau, et dans peu elles en apportèrent assez dans leurs becs pour que le millet fût tout mouillé. Néanmoins cette petite graine n'étoit pas encore assez trempée à leur gré, et je vis mes sarcelles se mettre à porter le millet aussi bien que l'eau sur le sol de l'enclos, qui étoit d'argile; et lorsque la terre fut amollie et trempée elles commencèrent à barboter, et il se fit par là un creux assez profond dans lequel elles mangeoient leur millet mêlé de terre. Je les mis dans une chambre, et elles portoient de même, quoique plus inutilement, le millet et l'eau sur le plancher. Je les conduisis dans l'herbe, et il me parut qu'elles ne faisoient que fouiller en y cherchant des graines sans en manger les feuilles, non plus que les vers de terre : elles poursuivoient les mouches et les happoient à la manière des canards. Lorsque je tardeois de leur donner la nourriture accoutumée, elles la demandoient par un petit cri enroué, *quoaik*, répété chaque demi-minute. Le soir elles se gîtoient dans les coins; et même le jour, lorsqu'on les approchoit, elles se fourroient dans les trous les plus étroits. Elles vécuront ainsi jusqu'à l'approche de l'hiver; mais le froid rigoureux étant venu, elles moururent toutes à la fois. »

LA PETITE SARCELLE ¹

SECONDE ESPÈCE.

Anas Grecca. L.

Cette sarcelle, n° 947, est un peu plus petite que la première, et elle en diffère encore par les couleurs de la tête, qui est rousse et rayée d'un large trait de vert bordé de blanc qui s'étend des yeux à l'occiput : le reste du plumage est assez ressemblant à celui de la sarcelle commune, excepté que la poitrine n'est point aussi richement émaillée, mais seulement mouchetée.

Cette petite sarcelle niche sur nos étangs, et reste dans le pays toute l'année : elle cache son nid parmi les grands joncs, et le construit de leurs brins, de leur moelle, et de quantité de plumes : ce nid, fait avec beaucoup de soin, est assez grand et posé sur l'eau, de manière qu'il hausse et baisse avec elle. La ponte, qui se fait dans le mois d'avril, est de dix et jusqu'à douze œufs de la grosseur de ceux du pigeon; ils sont d'un blanc sale, avec de petites taches couleur de noisette. Les femelles seules s'occupent du soin de la couvée : les mâles semblent les quitter et se réunir pour vivre ensemble pendant ce temps; mais en automne ils retournent à leur famille. On voit sur les étangs ces sarcelles par compagnies de dix à douze qui forment la famille, et dans l'hiver elles se rabattent sur les fontaines chaudes; elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage : sur les étangs elles mangent les graines de jonc, et attrapent de petits poissons.

Elles ont le vol très prompt. Leur cri est une espèce de sif-

¹ On lui donne la plupart des noms de la sarcelle commune : les suivants paroissent lui être particuliers. En allemand, *troessel*, *krieg-entén*, *krukcutle*, *graw-endtlin*; et la femelle, *brunn-kæpficht endtlin*; dans notre Bourgogne, par les chasseurs, *racanette*.

flement, *vouire*, *vouire*, qui se fait entendre sur les eaux dès le mois de mars. M. Hébert nous assure que cette petite sarcelle est aussi commune en Brie que l'autre y est rare, et que l'on en tue en grande quantité dans cette province. Suivant Rzaczynski, on en fait la chasse en Pologne, au moyen de filets tendus d'un arbre à l'autre; les bandes de ces sarcelles donnent dans ces filets lorsqu'elles se lèvent de dessus les étangs à la brune.

Ray, par le nom qu'il donne à notre petite sarcelle (*the common teal*), paroît n'avoir pas connu la sarcelle commune. Belon au contraire n'a connu que cette dernière; et quoiqu'il lui ait attribué indistinctement les deux noms grecs de *boscas* et *phascas*, le second paroît désigner spécialement la petite sarcelle; car on lit dans Athénée que la *phascas* est plus grande que le petit *colymbis*, qui est le grèbe castagneux: or cette mesure de grandeur convient parfaitement à notre petite sarcelle. Au reste son espèce a communiqué d'un monde à l'autre par le nord; car il est aisé de la reconnoître dans la *pepatzca* de Fernandès; et plusieurs individus que nous avons reçus de la Louisiane n'ont offert aucune différence d'avec ceux de nos contrées.

LA SARCELLE D'ÉTÉ ¹

TROISIÈME ESPÈCE.

Anas Circia. L.

Nous n'eussions fait qu'une seule et même espèce de cette sarcelle et de la précédente, si Ray, qui paroît les avoir vues toutes deux, ne les eût pas séparées ²; il distingue positivement la

¹ En anglois, *summer teal*; en allemand, *birckilgen*, *graw endtlin*; dans notre province de Picardie, *criquard* ou *criquet*, si pourtant ce nom n'appartient pas à la petite sarcelle.

² *Minima*, dit-il, *in anasino genere, excepta sequente* (la sarcelle

petite sarcelle et la sarcelle d'été : nous ne pouvons donc que le suivre dans sa description , et copier la notice qu'il en donne. Cette sarcelle d'été, dit-il , est encore un peu moins grosse que la petite sarcelle , et c'est de tous les oiseaux de cette grande famille des sarcelles et canards, sans exception, le plus petit. Elle a le bec noir ; tout le manteau cendré brun, avec le bout des plumes blanc sur le dos : il y a sur l'aile une bande large d'un doigt : cette bande est noire, avec des reflets d'un vert d'émeraude et bordée de blanc : tout le devant du corps est d'un blanc lavé de jaunâtre, tacheté de noir à la poitrine et au bas-ventre ; la queue est pointue, les pieds sont bleuâtres, et leurs membranes noires.

M. Baillon m'a envoyé quelques notes sur une *sarcelle d'été*, par lesquelles il me paroît qu'il entend par cette dénomination la petite sarcelle de l'article précédent, et non pas la sarcelle d'été décrite par Ray. Quoiqu'il en soit nous ne pouvons que rapporter ici ses indications et ses observations, qui sont intéressantes,

« Nous nommons ici (à Montreuil-sur-Mer) la sarcelle d'été *criquard* ou *criquet*, dit M. Baillon : cet oiseau est bien fait et a beaucoup de grace ; sa forme est plus arrondie que celle de la sarcelle commune ; elle est aussi mieux parée ; ses couleurs sont plus variées et mieux tranchées : elle conserve quelquefois de petites plumes bleues, qu'on ne voit que quand les ailes sont ouvertes. Peu d'oiseaux d'eau sont d'une gaieté aussi vive que cette sarcelle : elle est presque toujours en mouvement, se baigne sans cesse, et s'apprivoise avec beaucoup de facilité : huit jours suffisent pour l'habituer à la domesticité : j'en ai eu pendant plusieurs années dans ma cour, et j'en conserve encore deux, qui sont très familières.

« Ces jolies sarcelles joignent à toutes leurs qualités une douceur extrême. Je ne les ai jamais vues se battre ensemble ni avec d'autres oiseaux : elles ne se défendent même pas lorsqu'elles sont attaquées. Aussi délicates que douces, le moindre

d'été) ; et celle dont il parle ici sous le nom de *minima* est certainement notre petite sarcelle, comme la description qu'il en fait nous en a convaincus.

accident les blesse ; l'agitation que leur donne la poursuite d'un chien suffit pour les faire mourir : lorsqu'elles ne peuvent fuir par le secours de leurs ailes , elles restent étendues sur la place comme épuisées et expirantes. Leur nourriture est du pain , de l'orge , du blé , du son : elles prennent aussi des mouches , des vers de terre , des limaçons et d'autres insectes.

«Elles arrivent dans nos marais voisins de la mer vers les premiers jours de mars : je crois que le vent de sud les amène. Elles ne se tiennent pas, attroupées comme les autres sarcelles et comme les canards siffleurs : on les voit errer de tous côtés et s'apparier peu de temps après leur arrivée. Elles cherchent au mois d'avril, dans les endroits fangeux et peu accessibles, de grosses touffes de jones ou d'herbes fort serrées et un peu élevées au-dessus du niveau du marais ; elles s'y fourrent en écartant les brins qui les gênent , et à force de s'y remuer elles y pratiquent un petit emplacement de quatre à cinq pouces de diamètre, dont elles tapissent le fond avec des herbes sèches : le haut en est bien couvert par l'épaisseur des jones , et l'entrée est masquée par les brins qui s'y rabattent : cette entrée est le plus souvent vers le midi. Dans ce nid la femelle dépose de dix à quatorze œufs d'un blanc un peu sale , et presque aussi gros que les premiers œufs des jeunes poules. J'ai vérifié le temps de l'incubation ; il est , comme dans les poules , de vingt-un à vingt-trois jours.

«Les petits naissent couverts de duvet, comme les petits canards : ils sont fort alertes ; et dès les premiers jours après leur naissance le père et la mère les conduisent à l'eau : ils cherchent les vermisseaux sous l'herbe et dans la vase. Si quelque oiseau de proie passe , la mère jette un petit cri ; toute la famille se tapit et reste immobile jusqu'à ce qu'un autre cri lui rende son activité.

«Les premières plumes dont les jeunes criquards se garnissent sont grises comme celles des femelles ; il est alors fort difficile de distinguer les sexes , et même cette difficulté dure jusqu'à l'approche de la saison des amours ; car il est un fait particulier à cet oiseau que j'ai été à portée de vérifier plusieurs fois , et que je crois devoir rapporter ici. Je me procure ordi-

nairement de ces sarcelles dès le commencement de mars; alors les mâles sont ornés de leurs belles plumes : le temps de la mue arrive, ils deviennent aussi gris que leurs femelles, et restent dans cet état jusqu'au mois de janvier. Dans l'espace d'un mois, à cette époque, leurs plumes prennent une autre teinte. J'ai encore admiré ce changement cette année : le mâle que j'ai est présentement aussi beau qu'il peut l'être; je l'ai vu aussi gris que la femelle. Il semble que la nature n'ait voulu le parer que pour la saison des amours.

Cet oiseau n'est pas des pays septentrionaux; il est sensible au froid : ceux que j'ai eus alloient toujours coucher au poulailler, et se tenoient au soleil ou auprès du feu de la cuisine. Ils sont tous morts d'accident, la plupart des coups de bec que les oiseaux plus forts qu'eux leur donnoient. Néanmoins j'ai lieu de croire que naturellement ils ne vivent pas long-temps, vu que leur croissance entière est prise en deux mois ou environ.»

LA SARCELLE D'ÉGYPTE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Anas leucophthalmos. L.

Cette sarcelle, n° 1000, est à peu près de la grosseur de notre sarcelle commune (*première espèce*); mais elle a le bec un peu plus grand et plus large. La tête, le cou et la poitrine sont d'un brun roux ardent et foncé; tout le manteau est noir; il y a un trait de blanc dans l'aile; l'estomac est blanc, et le ventre est du même brun roux que la poitrine.

La femelle, dans cette espèce, porte à peu près les mêmes couleurs que le mâle; seulement elles sont moins fortes et moins nettement tranchées; le blanc de l'estomac est brouillé d'ondes brunes, et les couleurs de la tête et de la poitrine sont

plutôt brunes que rousses. On nous a assuré que cette sarcelle se trouvoit en Égypte.

LA SARCELLE DE MADAGASCAR.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Anas madagascariensis. L.

Cette sarcelle, n° 770, est à peu près de la taille de notre petite sarcelle (*seconde espèce*); mais elle a la tête et le bec plus petits. Le caractère qui la distingue le mieux est une large tache vert pâle ou vert d'eau, placée derrière l'oreille, et encadrée dans du noir qui couvre le derrière de la tête et du cou. La face et la gorge sont blanches; le bas du cou jusque sur la poitrine est joliment ouvragé de petits lisérés bruns dans du roux et du blanc. Cette dernière couleur est celle du devant du corps. Le dos et la queue sont teints et lustrés de vert sur fond noir ou noirâtre. Cette sarcelle nous a été envoyée de Madagascar.

LA SARCELLE DE COROMANDEL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Anser coromandelicus. KUHL.

Les n°s 949 et 950 des planches enluminées représentent le mâle et la femelle de ces jolies sarcelles, qui nous ont été envoyées de la côte de Coromandel. Elles sont plus petites au moins d'un quart que nos sarcelles communes (*première espèce*). Leur plumage est composé de blanc et de brun noirâtre : le blanc règne sur le devant du corps; il est pur dans le

mâle , et mêlé de gris dans la femelle ; le brun noirâtre forme une calotte sur la tête, colore tout le manteau, et se marque sur le cou du mâle par taches et mouchetures, et par petites ondes transversales au bas de celui de la femelle; de plus l'aile du mâle brille, sur sa teinte noirâtre, d'un reflet vert ou rougeâtre.

LA SARCELLE DE JAVA.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Anas javensis. KUHL.

Le plumage de cette sarcelle, n° 930, sur le devant du corps, le haut du dos, et sur le cou, est richement ouvragé de festons noirs et blancs; le manteau est brun; la gorge est blanche; la tête est coiffée d'un beau violet pourpré, avec un reflet vert aux plumes de l'occiput, lesquelles avancent sur la nuque, et semblent s'en détacher en forme de panaches; la teinte violette reprend au bas de cette petite touffe, et forme une large tache sur les côtés du cou: elle en marque une semblable, accompagnée de deux taches blanches sur les plumes de l'aile les plus voisines du corps. Cette sarcelle, qui nous est venue de l'île de Java, est de la taille de la sarcelle commune (*première espèce*).

LA SARCELLE DE LA CHINE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Anas galericulata. L. (Mâle.)

Cette belle sarcelle, n° 805, le mâle, est très remarquable par la richesse et la singularité de son plumage. Il est peint des plus vives couleurs, et relevé sur la tête par un magnifique panache vert et pourpre qui s'étend jusqu'au-delà de la nuque; le cou et les côtés de la face sont garnis de plumes étroites et pointues, d'un rouge orangé; la gorge est blanche, ainsi que le dessus des yeux; la poitrine est d'un roux pourpré ou vineux, les flancs sont agréablement ouvragés de petits lisérés noirs, et les plumes des ailes élégamment bordées de traits blancs. Ajoutez à toutes ces beautés une singularité remarquable : ce sont deux plumes, une de chaque côté, entre celles de l'aile les plus près du corps, qui du côté extérieur de leur tige, portent des barbes d'une longueur extraordinaire, d'un beau roux orangé, liséré de blanc et de noir sur les bords, et qui forment comme deux éventails ou deux larges ailes de papillon relevées au-dessus du dos. Ces deux plumes singulières distinguent suffisamment cette sarcelle de toutes les autres, indépendamment de la belle aigrette qu'elle porte ordinairement flottante sur sa tête, et qu'elle peut relever. Les belles couleurs de ces oiseaux ont frappé les yeux des Chinois; ils les ont représentés sur leurs porcelaines et sur leurs plus beaux papiers. La femelle, qu'ils y représentent aussi, y paroît toujours toute brune, et c'est en effet sa couleur, avec quelque mélange de blanc, comme on peut le voir au n° 806 des planches enluminées. Tous deux ont également le bec et les pieds rouges.

Cette belle sarcelle se trouve au Japoa comme à la Chine; car on la reconnoît dans l'oiseau *kimndosui*, de la beauté duquel Kämpfer parle avec admiration; et Aldrovande raconte

que les envoyés du Japon, qui de son temps vinrent à Rome, apportèrent entre autres raretés de leur pays des figures de cet oiseau.

LA SARCELLE DE FÉROÉ.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Anas glacialis. L.

Cette sarcelle, n° 999, qui est un peu moins grande que notre sarcelle commune (*première espèce*), a tout le plumage d'un gris blanc uniforme sur le devant du corps, du cou, et de la tête; seulement il est légèrement taché de noirâtre derrière les yeux, ainsi que sur la gorge et aux côtés de la poitrine; tout le manteau, avec le dessus de la tête et du cou, est d'un noirâtre mat et sans reflets. Ce sont là les seules et tristes couleurs de cet oiseau du nord, et qui se trouve à l'île Féroé.

Toutes les espèces précédentes de sarcelles sont de l'ancien continent, celles dont nous allons parler appartiennent au nouveau; et quoique les mêmes espèces des oiseaux aquatiques soient souvent communes aux deux mondes, néanmoins chacune de ces espèces de sarcelles paroît propre et particulière à un continent ou à l'autre; et à l'exception de notre grande et de notre petite sarcelle (*première et seconde espèce*), aucune autre ne paroît se trouver dans tous les deux.

LA SARCELLE-SOUCROUROU.

DIXIÈME ESPÈCE.

Anas discors. (Var.)

Pour désigner cette sarcelle, n° 966, nous adopterons le nom de *soucrourou* qu'on lui donne à Cayenne, où l'espèce en est commune. Elle est à peu près de la taille de notre sarcelle (*première espèce*). Le mâle a le dos richement festonné et ondé; le cou, la poitrine et tout le devant du corps sont mouchetés de noirâtre sur un fond brun roussâtre; au haut de l'aile est une belle plaque d'un bleu clair, au-dessous de laquelle est un trait blanc, et ensuite un miroir vert; il y a aussi un large trait de blanc sur les joues; le dessus de la tête est noirâtre, avec des reflets verts et pourprés. La femelle est toute brune.

Ces oiseaux se trouvent aussi à la Caroline, et vraisemblablement en beaucoup d'autres endroits en Amérique. Leur chair, au rapport de Barrère, est délicate et de bon goût.

A SARCELLE-SOUCROUETTE.

ONZIÈME ESPÈCE.

Anas discors. L.

Quoique la sarcelle de Cayenne, représentée n° 403 des planches enluminées, soit de moindre taille que celle que M. Brisson donne d'après Catesby sous le nom de *sarcelle de Virginie*, la grande ressemblance dans les couleurs du plumage nous fait regarder ces deux oiseaux comme de la même

espèce, et nous sommes encore fort porté à les rapprocher de celle de la sarcelle-soucrourou de Cayenne dont nous venons de parler. C'est par cette raison que nous lui avons donné un nom qui indique ce rapport. En effet la soucrouette a sur l'épaule la plaque bleue avec la zone blanche au-dessous, et ensuite le miroir vert tout comme le soucrourou; le reste du corps et la tête sont couverts de taches d'un gris brun ondé de gris blanc, dont la figure de Catesby ne rend pas le mélange, ne présentant que du brun étendu fort uniformément; ce qui conviendrait à la femelle qui, selon lui, est toute brune. Il ajoute que ces sarcelles viennent en grand nombre à la Caroline au mois d'août, et y demeurent jusqu'au milieu d'octobre, temps auquel on ramasse dans les champs le riz dont elles sont avides; et il ajoute qu'en Virginie, où il n'y a point de riz, elles mangent une espèce d'avoine sauvage qui croît dans les marécages; qu'enfin elles s'engraissent extrêmement par l'une et l'autre de ces nourritures qui donnent à leur chair un goût exquis.

LA SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Anas spinosa. L.

Cette espèce de sarcelle, n° 957, naturelle à la Guiane, se distingue de toutes les autres par les plumes de sa queue qui sont longues et terminées par un petit filet roide comme une épine, et formé par la pointe de la côte prolongée d'une ligne ou deux au-delà des barbes de ces plumes qui sont d'un brun noirâtre. Le plumage du corps est assez monotone, n'étant composé que d'ondes ou de taches noirâtres plus foncées au-dessus du corps,

plus claires en dessous, et festonnées de gris blanc dans un fond gris roussâtre ou jaunâtre; le haut de la tête est noirâtre, et deux traits de la même couleur, séparés par deux traits blancs, passent l'un à la hauteur de l'œil, l'autre plus bas sur la joue; les penes de l'aile sont également noirâtres. Cette sarcelle n'a guère que onze ou douze pouces de longueur.

LA SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Anas spinosa. L.

Celle-ci est un peu plus grande que la précédente, et en diffère beaucoup par les couleurs; mais elle s'en rapproche par le caractère de la queue longue et de ses penes terminées en pointe, sans cependant avoir le brin effilé aussi nettement prononcé. Ainsi sans prétendre réunir ces deux espèces, nous croyons néanmoins devoir les rapprocher. Celle-ci a le dessus de la tête, la face et la queue noirâtres; l'aile est de la même couleur, avec quelques reflets bleus et verts, et porte une tache blanche; le cou est d'un beau roux marron; les flancs teints de cette même couleur, et le dessus du corps en est ondé sur du noirâtre.

Cette sarcelle, n° 968, nous a été envoyée de la Guadeloupe; M. Brisson l'a reçue de Saint-Domingue, et il lui rapporte avec toute apparence de raison le *chilcanauhtli*, sarcelle de la Nouvelle-Espagne de Fernandès qui semble désigner la femelle de cette espèce par le nom de *colcanauhtli*.

LA SARCELLE BLANCHE ET NOIRE, OU LA RELIGIEUSE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Anas albeola. L.

Une robe blanche, un bandeau blanc avec coiffe et manteau noirs, ont fait donner le surnom de *religieuse* à cette sarcelle de la Louisiane, n° 948, dont la taille est à peu près celle de notre sarcelle (*première espèce*). Le noir de sa tête est relevé d'un lustre de vert et de pourpre; et le bandeau blanc l'entoure par derrière depuis les yeux. « Les pêcheurs de Terre-Neuve, dit Edwards, appellent cet oiseau *l'esprit*, je ne sais par quelle raison, si ce n'est qu'étant très vif plongeur il peut reparoître l'instant après avoir plongé à une très grande distance; faculté qui a pu réveiller dans l'imagination du vulgaire les idées fantastiques sur les apparitions des esprits. »

LA SARCELLE DU MEXIQUE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Fernandès donne à cette sarcelle un nom mexicain (*metzcanauhkli*), qu'il dit signifier *oiseau de lune*, et qui vient de ce que la chasse s'en fait la nuit au clair de la lune. C'est, dit-il, une des plus belles de ce genre : presque tout son plumage est blanc pointillé de noir, surtout à la poitrine; les ailes offrent un mélange de bleu, de vert, de fauve, de noir et de blanc; la tête est d'un brun noirâtre avec des reflets de couleurs changeantes, la queue, bleue en dessous, noirâtre en dessus, est terminée de blanc: il y a une tache noire entre les yeux et le

bec qui est noir en dessous, et bleu dans sa partie supérieure.

La femelle, comme dans toutes les espèces de ce genre, diffère du mâle par ses couleurs, qui sont moins nettes et moins vives; et l'épithète que lui donne Fernandès (*avis stertrix junceti*) semble dire qu'elle sait abattre et couper les joncs pour en former ou y poser son nid.

LA SARCELLE DE LA CAROLINE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Cette sarcelle se trouve à la Caroline vers l'embouchure des rivières à la mer, où l'eau commence à être salée. Le mâle a le plumage coupé de noir et de blanc, comme une pie; et la femelle, que Catesby décrit plus en détail, a la poitrine et le ventre d'un gris clair; tout le dessus du corps et les ailes sont d'un brun foncé; il y a une tache blanche de chaque côté de la tête derrière l'œil, et une autre au bas de l'aile. Il est clair que c'est d'après cette livrée de la femelle que Catesby a donné le nom de *petit canard brun* à cette sarcelle, qu'il eût mieux fait d'appeler *sarcelle-pie*, ou *sarcelle noire et blanche*. Nous lui laissons la dénomination de *sarcelle de la Caroline*, parce que nous n'avons pas connoissance que cette espèce se trouve en d'autres contrées.

LA SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, qu'Edwards donne sous le nom de *canard brun et blanc*, doit néanmoins être rangé dans la famille des sarcelles, puisqu'il est à peu près de la taille et de la figure de

notre sarcelle (*première espèce*); mais la couleur du plumage est différente : elle est toute d'un brun noirâtre sur la tête, le cou et les penes de l'aile; le brun foncé s'éclaircit jusqu'au blanchâtre sur le devant du corps, qui de plus est rayé transversalement de lignes brunes; il y a une tache blanche sur les côtés de la tête, et une semblable au coin du bec. Cette sarcelle ne craint pas la plus grande rigueur du froid, puisqu'elle est du nombre des oiseaux qui habitent le fond de la baie d'Hudson.

ESPÈCES

QUI ONT RAPPORT

AUX CANARDS ET AUX SARCELLES.

Après la description et l'histoire des espèces bien reconnues et bien distinctes dans le genre nombreux des canards et des sarcelles, il nous reste à indiquer celles que semblent désigner les notices suivantes, afin de mettre les observateurs et les voyageurs à portée, en complétant ces notices, de reconnoître à laquelle des espèces ci-devant décrites elles peuvent se rapporter, ou si elles sont en effet différentes, et si elles peuvent indiquer des espèces nouvelles.

I.

Nous devons d'abord faire mention de ces canards nommés vulgairement *quatre-ailes*, dont il est parlé dans la *Collection académique* en ces termes : « Vers 1680 parut dans le Bolonois une espèce de canards qui ont les ailes tournées différemment des autres; les grosses plumes s'écartant du corps et se jetant du-dehors, cela donne lieu au peuple de croire et de dire qu'ils

ont quatre ailes.» (*Collection académique*, partie étrangère, tome I, page 304.) Nous croyons que ce caractère pouvoit n'être qu'accidentel par la simple comparaison du passage précédent avec le suivant. «M. l'abbé Nollet a vu en Italie une troupe d'oies parmi lesquelles il y en avoit plusieurs qui sembloient avoir quatre ailes ; mais cette apparence, qui n'avoit pas lieu quand l'oiseau voloit, étoit causée par le renversement de l'aileron, ou dernière portion de l'aile, qui tenoit les grandes plumes relevées, au lieu de les coucher le long du corps. Ces oies étoient venues d'une même couvée, avec d'autres qui portoient leurs ailes à l'ordinaire, ainsi que la mère; mais le père avoit les ailerons repliés.» (*Histoire de l'Académie*, 1750, page 7.)

Ainsi ces canards, comme ces oies à quatre ailes, ne doivent pas être considérés comme des espèces particulières, mais comme des variétés très accidentelles, et même individuelles, qui peuvent se trouver dans toute espèce d'oiseaux.

II.

Le canard ou plutôt la très petite sarcelle qu'indique Rzaczinski dans le passage suivant : «Lithuana Polesia alit anates «innumeras, inter quas..... sunt..... in cavis arborum natæ, «molem şturni non excedentes.» (*Hist.*, page 269.) Si cet auteur est exact au sujet de la taille singulièrement petite qu'il donne à cette espèce, nous avouons qu'elle ne nous est pas connue.

III.

Le canard de Barbarie à tête blanche, du docteur Shaw, qui n'est point le même que le canard musqué, et qui doit plutôt se rapporter aux sarcelles, puisqu'il n'est, dit-il, que de la *taille du vanneau*, il a le bec large, épais et bleu; la tête toute blanche et le corps couleur de feu.

IV.

L'*anas platyrhinchos* du même docteur Shaw, qu'il appelle mal-à-propos *pélican de Barbarie*, puisque rien n'est plus

éloigné d'un pélican qu'un canard; celui-ci d'ailleurs est aussi petit que le précédent : il a les pieds rouges ; le bec plat, large, noir et dentelé; la poitrine, le ventre et la tête de couleur de feu ; le dos est plus foncé , et il y a trois taches, une bleue, une blanche et une verte, sur l'aile.

V.

L'espèce que le même voyageur donne également sous la mauvaise dénomination de *pélican de Barbarie à petit bec*. « Celui-ci, dit-il, est un peu plus gros que le précédent : il a le cou rougeâtre et la tête ornée d'une petite touffe de plumes tannées ; son ventre est tout blanc, et son dos bigarré de quantité de raies blanches et noires ; les plumes de la queue sont pointues, et les ailes sont chacune marquées de deux taches contiguës, l'une noire et l'autre blanche ; l'extrémité du bec est noire, et les pieds sont d'un bleu plus foncé que ceux du vanneau. » Cette espèce nous paroît très voisine de la précédente.

VI.

Le *turpan* ou *tourpan*, canard de Sibérie, trouvé par M. Gmelin aux environs de Selengensk, et dont il donne une notice trop courte pour qu'on puisse le reconnoître : cependant il paroît que ce même canard tourpan se retrouve à Kamtschatka, et que même il est commun à Ochotsk, où l'on en fait à l'embouchure même de la rivière Ochotska une grande chasse en bateaux, que décrit Krachenninikow. Nous observerons, au sujet de ce voyageur, qu'il dit avoir rencontré onze espèces de canards ou sarcelles au Kamtschatka, dans lesquelles nous n'avons reconnu que le tourpan et le canard à longue queue de Terre-Neuve : les neuf autres se nomment, selon lui, *selosni*, *tchirki*, *krohali*, *gogoli*, *lutki*, *tcherneti*, *pulonosi*, *suasi*, et *canard-montagnard*. « Les quatre premiers, dit-il, passent l'hiver dans les environs des sources ; les autres arrivent au printemps et s'en retournent en automne, comme les oies. » On peut croire que plusieurs de ces espèces se reconnoitroient dans

celles que nous avons décrites, si l'observateur avoit pris soin de nous en dire autre chose que leurs noms.

VII.

Le petit canard des Philippines, appelé à Luçon *saloyazir*, et qui n'étant pas, suivant l'expression de Camel, *plus gros que le poing*, doit être regardé comme une espèce de sarcelle.

VIII.

Le *woures-feique*, ou l'*oiseau-cognée* de Madagascar, espèce de canard, « ainsi nommé par ces insulaires, dit François Cauche, parce qu'il a sur le front une excroissance de chair noire, ronde, et qui va se recourbant un peu sur le bec, à la manière de leurs cognées. Au reste, ajoute ce voyageur, cette espèce a la grosseur de nos oisons et le plumage de nos canards. » Nous ajouterons qu'il se pourroit que ce n'en fût qu'une variété ¹.

IX.

Les deux espèces de canards et les deux de sarcelles que M. de Bougainville a vues aux îles Malouines ou Falkland, et dont il dit que les premiers ne diffèrent pas beaucoup de ceux de nos contrées, en ajoutant néanmoins qu'on en tua quelques-uns de tout noirs, et d'autres tout blancs. Quant aux deux sarcelles, l'une est, dit-il, *de la taille du canard*, et a le bec bleu; l'autre est beaucoup plus petite, et l'on en vit de ces dernières qui avoient les plumes du ventre *teintes d'incarnat*. Du reste ces oiseaux sont en grande abondance dans ces îles, et du meilleur goût.

X.

Ces canards du détroit de Magellan, qui, suivant quelques voyageurs, construisent leurs nids d'une façon toute particu-

¹ Flaccourt nomme trois ou quatre espèces de sarcelles ou *sivire*, qu'il dit se trouver dans cette même île de Madagascar : *tahie*, son cri semble articuler ce nom : elle a les ailes, le bec et les pieds noirs ; *halive* a le bec et les pieds rouges ; *hach* a le plumage gris, avec les ailes rayées de vert et de blanc ; *tatach* est une espèce d'*halive*, mais plus petite.

lière, d'un limon pétri et enduit avec la plus grande propreté; si pourtant cette relation est aussi vraie qu'à plusieurs traits elle nous paraît suspecte et peu sûre.

XI.

Le canard peint de la Nouvelle-Zélande, ainsi nommé dans le *second Voyage du capitaine Cook*, et décrit dans les termes suivants : « Il est de la taille du canard musqué, et les couleurs de son plumage sont agréablement variées. Le mâle et la femelle portent une tache blanche sur chaque aile. La femelle est blanche à la tête et au cou; mais toutes les autres plumes, ainsi que celles de la tête et du cou du mâle, sont brunes et variées. »

XII.

Le canard sifflant à bec mou, autrement appelé *canard gris bleu de la Nouvelle-Zélande*, remarquable en ce que le bec est d'une substance molle et comme cartilagineuse, de manière qu'il ne peut guère se nourrir qu'en ramassant et pour ainsi dire suçant les vers que le flot laisse sur la grève.

XIII.

Le canard à crête rouge, encore de la Nouvelle-Zélande, mais dont l'espèce n'est pas commune, et n'a été trouvée que sur la rivière, au fond de la baie Duski. Ce canard, qui n'est qu'un peu plus gros que la sarcelle, est d'un gris noir très luisant au-dessus du dos, et d'une couleur de suie grisâtre foncée au ventre; le bec et les pieds sont couleur de plomb; l'iris de l'œil est doré, et il a une crête rouge sur la tête.

XV.

Enfin Fernandès donne dix espèces comme étant du genre du canard, dont nous ne pouvons faire mention, jusqu'à ce que de nouvelles observations ou l'inspection des objets viennent servir à les compléter et à les faire connoître.

LES PÉTRELS.

De tous les oiseaux qui fréquentent les hautes mers les pétrels sont les plus marins : du moins ils paroissent être les plus étrangers à la terre, les plus hardis à se porter au loin, à s'écarter, et même à s'égarer sur le vaste océan; car ils se livrent avec autant de confiance que d'audace au mouvement des flots, à l'agitation des vents, et paroissent braver les orages. Quelque loin que les navigateurs se soient portés, quelque avant qu'ils aient pénétré, soit du côté des pôles, soit dans les autres zones, ils ont trouvé ces oiseaux qui sembloient les attendre, et même les devancer sur les parages les plus lointains et les plus orageux; partout ils les ont vus se jouer avec sécurité, et même avec gaîté, sur cet élément terrible dans sa fureur, et devant lequel l'homme le plus intrépide est forcé de pâlir, comme si la nature l'attendoit là pour lui faire avouer combien l'instinct et les forces qu'elle a départis aux êtres qui nous sont inférieurs ne laissent pas d'être au-dessus des puissances combinées de notre raison et de notre art.

Pourvus de longues ailes, munis de pieds palmés, les pétrels ajoutent à l'aisance et à la légèreté du vol, à la facilité de nager, la singulière faculté de courir et de marcher sur l'eau, en effleurant les ondes par le mouvement d'un transport rapide, dans lequel le corps est horizontalement soutenu et balancé par les ailes, et où les pieds frappent alternativement et précipitamment la surface de l'eau. C'est de cette marche sur l'eau que vient le nom *pétrel*; il est formé de *Peter* (Pierre), ou de *Petrill* (Pierrot, ou petit Pierre), que les matelots anglois ont imposé à ces oiseaux, en les voyant courir sur l'eau comme l'apôtre saint Pierre y marchait.

Les espèces de pétrels sont nombreuses. Ils ont tous les

ailes grandes et fortes; cependant ils ne s'élèvent pas à une grande hauteur, et communément ils rasant l'eau dans leur vol. Ils ont trois doigts unis par une membrane; les deux doigts latéraux portent un rebord à leur partie extérieure; le quatrième doigt n'est qu'un petit éperon qui sort immédiatement du talon, sans articulation ni phalange ¹

Le bec, comme celui de l'albatros, est articulé et paroît formé de quatre pièces, dont deux, comme des morceaux surajoutés, forment les extrémités des mandibules; il y a de plus le long de la mandibule supérieure, près de la tête, deux petits tuyaux ou rouleaux couchés, dans lesquels sont percées les narines. Par sa conformation totale, ce bec sembleroit être celui d'un oiseau de proie; car il est épais, tranchant, et crochu à son extrémité. Au reste cette figure du bec n'est pas entièrement uniforme dans tous les pétrels; il y a même assez de différence pour qu'on puisse en tirer un caractère qui établit une division dans la famille de ces oiseaux. En effet, dans plusieurs espèces, la seule pointe de la mandibule supérieure est recourbée en croc; la pointe de l'inférieure au contraire est creusée en gouttière et comme tronquée en manière de cuiller, et ces espèces sont celles des pétrels simplement dits.

Dans les autres les pointes de chaque mandibule sont aiguës, recourbées, et font ensemble le crochet. Cette différence de caractère a été observée par M. Brisson, et il nous paroît qu'on ne doit pas la rejeter ou l'omettre, comme le veut M. Forster, et nous nous en servons pour établir dans la famille des pétrels la seconde division, sous laquelle nous rangerons les espèces que nous appellerons *pétrels-puffins*.

Tous ces oiseaux, soit pétrels, soit puffins, paroissent avoir un même instinct et des habitudes communes pour faire leurs nichées. Ils n'habitent la terre que dans ce temps, qui est assez court; et, comme s'ils sentaient combien ce séjour leur est étranger, ils se cachent ou plutôt ils s'enfouissent

¹ Willughby appelle cet éperon ou ergot un *petit doigt de derrière*, n'ayant pas l'idée d'une pointe sortant immédiatement du talon.

dans des trous sous les rochers au bord de la mer. Ils font entendre du fond de ces trous leur voix désagréable, que l'on prendroit le plus souvent pour le croassement d'un reptile. Leur ponte n'est pas nombreuse. Ils nourrissent et engraisent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi digérée et déjà réduite en huile des poissons dont ils font leur principale et peut-être leur unique nourriture. Mais une particularité dont il est très bon que les dénicheurs de ces oiseaux soient avertis, c'est que, quand on les attaque, la peur ou l'espoir de se défendre leur fait rendre l'huile dont ils ont l'estomac rempli : ils la lancent au visage et aux yeux du chasseur ; et comme leurs nids sont le plus souvent situés sur des côtes escarpées, dans des fentes de rochers, à une grande hauteur, l'ignorance de ce fait a coûté la vie à quelques observateurs.

M. Forster remarque que Linnæus a peu connu les pétrels, puisqu'il n'en compte que six espèces, tandis que, par sa propre observation, M. Forster en a reconnu douze nouvelles espèces dans les seules mers du sud. Mais nous désirerions que ce savant navigateur nous eût donné les descriptions de toutes ces espèces ; et nous ne pouvons, en attendant, que présenter ce que nous en savons d'ailleurs.

LE PÉTREL CENDRÉ ¹.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Procellaria glacialis. L.

Ce pétrel, n° 59, habite dans les mers du nord. Clusius le compare, pour la grandeur, à une poule moyenne ; M. Rolandson Martin, observateur suédois, le dit de la grosseur d'une corneille ; et le premier de ces auteurs lui trouve dans

Haff-hert, aux îles Féroé ; *haw-hest*, dans Pontoppidan ; *scepferd*, par les Allemands

le port et dans la figure quelque chose du faucon. Son bec , fortement articulé et très crochu , est en effet un bec de proie; le croc de la partie supérieure et la gouttière tronquée qui termine l'inférieure sont d'une couleur jaunâtre . et le reste du bec avec les deux tuyaux des narines . sont noirâtres , dans l'individu mort que nous décrivons : mais on assure que le bec est rouge partout , ainsi que les pieds , dans l'oiseau vivant. Le plumage du corps est d'un blanc cendré ; le manteau est d'un cendré bleu ; et les plumes de l'aile sont d'un bleu plus foncé et presque noir. Les plumes sont très serrées , très fournies , et garnies en dessous d'un duvet épais et fin , dont la peau du corps est partout revêtue.

Les observateurs s'accordent à donner le nom de *haff-hert* ou *hav-hest* (cheval de mer) à cet oiseau ; et c'est , selon Pontoppidan , « parcequ'il rend un son semblable au hennissement du cheval , et que le bruit qu'il fait en nageant approche du trot de ce quadrupède. » Mais il n'est pas aisé de concevoir comment un oiseau qui nage fait le bruit d'un cheval qui trotte; et n'est-ce pas plutôt à cause de la course du pétrel sur l'eau qu'on lui aura donné cette dénomination ? Le même auteur ajoute que ces oiseaux ne manquent pas de suivre les bateaux qui vont à la pêche des chiens de mer , pour attendre que les pêcheurs jettent les entrailles de ces animaux. Il dit qu'ils s'acharnent aussi sur les baleines mortes ou blessées , dès qu'elles surnagent ; que les pêcheurs tuent ces pétrels un à un à coups de bâton , sans que le reste de la troupe désespère. C'est d'après cet acharnement que M. Rolandson Martin leur applique le nom de *mallemuke* ; mais , comme nous l'avons dit , ce nom appartient à un goéland.

On trouve ces pétrels cendrés depuis le soixante-deuxième degré de latitude nord jusque vers le quatre-vingtième. Ils volent entre les glaces de ces parages ; et lorsqu'on les voit fuir de la pleine mer pour chercher un abri , c'est , comme dans l'*oiseau de tempête* ou *petit pétrel* , un indice pour les navigateurs que l'orage est prochain.

¹ Voyez ci-après l'article de l'*Oiseau de tempête*.

LE PÉTREL BLANC ET NOIR, OU LE DAMIER.

SECONDE ESPÈCE.

Procellaria capensis. L.

Le plumage de ce pétrel, marqué de blanc et de noir, coupé symétriquement, et en manière d'échiquier, l'a fait appeler *damier* par tous les navigateurs. C'est dans le même sens que les Espagnols l'ont nommé *pardelas*, et les Portugais *pintado*, nom adopté aussi par les Anglois, mais qui, pouvant faire équivoque avec celui de la *pintade*, ne doit point être admis ici, outre que celui de *damier* exprime et désigne mieux la distribution du blanc et du noir par taches nettes et tranchées dans le plumage de cet oiseau. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; et comme dans son vol il en a l'air et le port, ayant le cou court, la tête ronde, quatorze ou quinze pouces de longueur, et seulement trente-deux ou trente-trois d'envergure, les navigateurs l'ont souvent appelé *pigeon de mer*.

Le damier, n° 964, a le bec et les pieds noirs. Le doigt extérieur est composé de quatre articulations; celui du milieu de trois, et l'intérieur, de deux seulement; et à la place du petit doigt est un ergot pointu, dur, long d'une ligne et demie, et dont la pointe se dirige en-dedans. Le bec porte au-dessus les deux petits tuyaux ou rouleaux dans lesquels sont percées les narines. La pointe de la mandibule supérieure est courbée: celle de l'inférieure est taillée en gouttière et comme tronquée; et ce caractère place le damier dans la famille des pétrels, et le sépare de celle des puffins. Il a le dessus de la tête noire; les grandes plumes des ailes de la même couleur, avec des taches blanches. La queue est frangée de blanc et de noir; et



lorsqu'elle est développée, elle ressemble, dit Frezier, à une écharpe de deuil. Son ventre est blanc, et le manteau est régulièrement compartimenté par taches de blanc et de noir. Cette description se rapporte parfaitement à celle que Dampier a faite du *pintado*. Au reste le mâle et la femelle ne diffèrent pas sensiblement l'un de l'autre par le plumage ni par la grosseur.

Le damier, ainsi que plusieurs autres pétrels, est habitant né des mers antarctiques; et si Dampier le regarde comme appartenant à la zone tempérée australe, c'est que ce voyageur ne pénétrait pas assez avant dans les mers froides de cette région pour y suivre le damier; car il l'eût trouvé jusqu'aux plus hautes latitudes. Le capitaine Cook nous assure que ces pétrels, ainsi que les pétrels bleus fréquentent chaque portion de l'Océan austral dans les latitudes les plus élevées. Les meilleurs observateurs conviennent même qu'il est très rare d'en rencontrer avant d'avoir passé le tropique; et il paroît en effet, par plusieurs relations, que les premières plages où l'on commence à trouver ces oiseaux en nombre sont dans les mers voisines du cap de Bonne-Espérance; on les rencontre aussi vers les côtes de l'Amérique, à la latitude correspondante. L'amiral Anson les chercha inutilement à l'île de Juan-Fernandès; néanmoins il y remarqua plusieurs de leurs trous, il jugea que les chiens sauvages qui sont répandus dans cette île les en avoient chassés, ou les avoient détruits: mais peut-être dans une autre saison y eût-il rencontré ces oiseaux, supposé que celle où il les chercha ne fût pas celle de la nichée; car, comme nous l'avons dit, il paroît qu'ils n'habitent la terre que dans ce temps, et qu'ils passent leur vie en pleine mer, se reposant sur l'eau lorsqu'elle est calme, et y séjournant même quand les flots sont émus; car on les voit se poser dans l'intervalle qui sépare deux lames d'eau, y rester les ailes ouvertes, et se relever avec le vent.

D'après ces habitudes d'un mouvement presque continuel, leur sommeil ne peut qu'être fort interrompu: aussi les entend-on voler autour des vaisseaux à toutes les heures de la nuit¹; souvent on les voit se rassembler le soir sous la poupe,

¹ Observations de M. le vicomte de Querhoent.

nageant avec aisance, s'approchant du navire avec un air familier, et faisant entendre en même temps leur voix aigre et enrouée, dont la finale a quelque chose du cri du goéland¹.

Dans leur vol ils effleurent la surface de l'eau, et y mouillent de temps en temps leurs pieds qu'ils tiennent pendants. Il paroît qu'ils vivent du frai de poisson qui flotte sur la mer²: néanmoins on voit le damier s'acharner, avec la foule des autres oiseaux de mer, sur les cadavres des baleines. On le prend à l'hameçon avec un morceau de chair; quelquefois aussi il s'embarrasse les ailes dans les lignes qu'on laisse flotter à l'arrière du vaisseau. Lorsqu'il est pris et qu'on le met à terre ou sur le pont du navire, il ne fait que sauter sans pouvoir marcher ni prendre son essor au vol; et il en est de même de la plupart de ces oiseaux marins qui sans cesse volent et nagent au large: ils ne savent pas marcher sur un terrain solide, et il leur est également impossible de s'élever pour reprendre leur vol; on remarque même que sur l'eau ils attendent, pour s'en séparer, l'instant où la lame et le vent les soulèvent et les lancent.

Quoique les damiers paroissent ordinairement en troupes au milieu des vastes mers qu'ils habitent, et qu'une sorte d'instinct social semble les tenir rassemblés, on assure qu'un attachement plus particulier et très marqué tient unis le mâle et la femelle; qu'à peine l'un se pose sur l'eau que l'autre aussitôt vient l'y joindre; qu'ils s'invitent réciproquement à partager la nourriture que le hasard leur fait rencontrer; qu'enfin, si l'un des deux est tué, la troupe entière donne à la vérité des signes de regret en s'abattant et demeurant quelques instants autour du mort, mais que celui qui survit donne des marques évidentes de tendresse et de douleur: il becquète le corps de son compagnon, comme pour essayer de le ranimer, et il reste encore

¹ Ce fait et les suivants sont tirés des mémoires communiqués par M. le vicomte de Querhoent.

² Dans l'estomac de ceux que j'ai ouverts, je n'ai jamais trouvé de poisson, mais un mucilage blanc et épais, que je crois être du frai de poisson.

tristement et long-temps auprès du cadavre après que la troupe entière est éloignée ¹.

LE PÉTREL ANTARCTIQUE, OU LE DAMIER BRUN.

TROISIÈME ESPÈCE.

Procellaria antarctica. GMEL.

Ce pétrel ressemble au damier, à l'exception de la couleur de son plumage, dont les taches, au lieu d'être noires, sont brunes sur le fond blanc. La dénomination de *pétrel antarctique* que lui donne le capitaine Cook semble lui convenir parfaitement, parce qu'on ne le rencontre que sous les hautes latitudes australes, et lorsque plusieurs autres espèces de pétrels, communes dans les latitudes inférieures, et en particulier celle du damier noir, ne paroissent plus.

Voici ce que nous lisons dans le second voyage de ce grand navigateur sur cette nouvelle espèce de pétrels : « Par soixante-sept degrés quinze minutes latitude sud nous aperçûmes plusieurs baleines jouant autour des îles de glace ; deux jours auparavant nous avons remarqué plusieurs troupes de *pintades* brunes et blanches, que je nommai *pétrels antarctiques*, parcequ'ils paroissoient indigènes à cette région : ils sont à tous égards de la forme des *pintades* (damiers), dont ils ne diffèrent que par la couleur ; la tête et l'avant du corps de ceux-ci sont bruns, et l'arrière du dos, la queue et les extrémités des ailes, sont de couleur blanche. » Et dans un autre endroit il dit : « Tandis qu'on ramassoit de la glace nous primes deux *pétrels antarctiques*, et en les examinant nous persis-

Suite des observations faites par M. le vicomte de Querboent dans ses navigations, et qu'il a eu la bonté de nous communiquer.

tâmes à les croire de la famille des pétrels : ils sont à peu près de la grandeur d'un gros pigeon ; les plumes de la tête, du dos, et une partie du côté supérieur des ailes, sont d'un brun léger ; le ventre et le dessous des ailes sont blancs ; les plumes de la queue sont blanches aussi, mais brunes à la pointe. Je remarquai que ces oiseaux avoient plus de plumes que ceux que nous avons vus, tant la nature a pris soin de les vêtir suivant le climat qu'ils habitent. Nous n'avons trouvé ces pétrels que parmi les glaces.»

Néanmoins ces pétrels si fréquents entre les îles de glace flottantes disparaissent, ainsi que tous les autres oiseaux, quand on approche de cette glace fixe, dont la formidable couche s'étend déjà bien loin dans les régions polaires du continent austral : c'est ce que nous apprend ce grand navigateur, le premier et le dernier peut-être des mortels qui ait osé affronter les confins de cette barrière de glace que pose lentement la nature à mesure que notre globe se refroidit. « Depuis notre arrivée au milieu des glaces, dit-il, aucun pétrel antarctique ne frappa plus nos regards.»

LE PÉTREL BLANC, OU PÉTREL DE NEIGE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Procellaria nivea. L.

Ce pétrel est bien désigné par la dénomination de *pétrel de neige*, non-seulement à cause de la blancheur de son plumage, mais parce qu'on le rencontre toujours dans le voisinage des glaces, et qu'il en est pour ainsi dire le triste avant-coureur dans les mers australes. Avant d'avoir vu de près ces oiseaux, M. Cook ne les désigna d'abord que sous le nom d'*oiseaux*

blancs ; mais ensuite il les reconnut à la conformation de leur bec pour être du genre des pétrels. Leur grosseur est celle d'un pigeon ; le bec est d'un noir bleuâtre ; les pieds sont bleus, et il paroît que le plumage est entièrement blanc.

« Quand nous approchions d'une large trainée de glace solide, dit M. Forster, savant et laborieux compagnon de l'illustre Cook, nous observions à l'horizon une réflexion blanche qu'on appelle, sur les vaisseaux du Groenland, le *clignotement de la glace*, de sorte qu'à l'apparition de ce phénomène nous étions sûrs de rencontrer les glaces à peu de lieues ; et c'étoit alors aussi que nous apercevions communément des volées de pétrels blancs de la grosseur des pigeons, que nous avons appelés *pétrels de neige*, et qui sont les avant-coureurs de la glace. »

Ces pétrels blancs, mêlés aux pétrels antarctiques, paroissent avoir constamment accompagné ces courageux navigateurs dans toutes leurs traversées et dans leurs routes croisées au milieu des îles de glace, et jusqu'au voisinage de l'immense glacière de ce pôle. Le vol de ces oiseaux sur les flots, et le mouvement de quelques cétacés dans cette onde glaciale, sont les derniers et les seuls objets qui répandent un reste de vie sur la scène de la nature expirante dans ces affreux parages.

LE PÉTREL BLEU.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Procellaria cœrulea et vittata. GMEL.

Le pétrel bleu, ainsi nommé parcequ'il a le plumage gris bleu, aussi bien que le bec et les pieds, ne se rencontre non plus que dans les mers australes, depuis les vingt-huit ou trente degrés au-delà, dans toutes les latitudes, en allant vers le pôle.

M. Cook fut accompagné depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au quarante-unième degré par des troupes de ces pétrels bleus et par des troupes de damiers, que la grosse mer et les vents ne sembloient rendre que plus nombreuses : ensuite il revit les pétrels bleus par le cinquante-cinquième et jusqu'au cinquante-huitième degré; et sans doute ils se trouvent de même dans tous les points intermédiaires de ces latitudes australes.

Ce qu'on remarque comme chose particulière dans ces pétrels bleus, c'est la grande largeur de leur bec et la forte épaisseur de leur langue : ils sont un peu moins grands que les pétrels blancs. Dans la teinte de gris bleu qui couvre tout le dessus du corps on voit une bande plus foncée, coupant en travers les ailes et le bas du dos ; le bout de la queue est aussi de cette même teinte bleu foncé ou noirâtre ; le ventre et le dessous des ailes sont d'un blanc bleuâtre : leur plumage est épais et fourni,

« Les pétrels bleus qu'on voit dans cette terre immense (entre l'Amérique et la Nouvelle-Zélande), dit M. Forster, ne sont pas moins à l'abri du froid que les pingouins. Deux plumes au lieu d'une sortent de chaque racine ; elles sont posées l'une sur l'autre, et forment une couverture très chaude. Comme ils sont continuellement en l'air, leurs ailes sont très fortes et très longues. Nous en avons trouvé entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique à plus de sept cents lieues de terre ; espace qu'il leur seroit impossible de traverser, si leurs os et leurs muscles n'étoient pas d'une fermeté prodigieuse, et s'ils n'étoient point aidés par de longues ailes.

« Ces oiseaux navigateurs, continue M. Forster, vivent peut-être un temps considérable sans aliments... Notre expérience démontre et confirme à quelques égards cette supposition. Lorsque nous blessions quelques uns de ces pétrels, ils jetoient à l'instant une grande quantité d'aliments visqueux digérés depuis peu, que les autres avaloient sur-le-champ avec une avidité qui indiquoit un long jeûne. Il est probable qu'il y a dans ces mers glaciales plusieurs espèces de *mollusca* qui

montent à la surface de l'eau dans un beau temps, et qui servent de nourriture à ces oiseaux.»

Le même observateur retrouva ces pétrels en très grand nombre, et rassemblés pour nicher, à la nouvelle-Zélande. « Les uns voloient ; d'autres étoient au milieu des bois, dans des trous en terre, sous des racines d'arbres, dans les crevasses des rochers, où on ne pouvoit les prendre, et où sans doute ils font leurs petits. Le bruit qu'ils faisoient ressembloit au croasement des grenouilles. Aucun ne se monroit pendant le jour, mais ils voloient beaucoup pendant la nuit. »

Ces pétrels bleus étoient de l'espèce à large bec que nous venons de décrire ; mais M. Cook semble en indiquer une autre dans le passage suivant.

« Nous tuâmes des pétrels : plusieurs étoient de l'espèce bleue, mais ils n'avoient pas un large bec comme ceux dont j'ai parlé plus haut, et les extrémités de leur queue étoient teintes de blanc au lieu d'un bleu foncé. Nos naturalistes disputoient pour savoir si cette forme de bec et cette nuance de couleur distinguoient seulement le mâle de la femelle. Il n'est pas probable qu'il y ait une telle différence de conformation dans le bec entre le mâle et la femelle d'une même espèce ; et il paroît que l'on doit admettre ici deux espèces de pétrel bleu : la première à large bec, et la seconde à bec étroit, avec la pointe de la queue blanche. »

LE TRÈS GRAND PÉTREL, QUEBRANTAHUESSOS DES ESPAGNOLS.

SIXIÈME ESPÈCE.

Procellaria gigantea. GMEL.

Quebrantahuessos veut dire *briseur d'os*, et cette dénomination est sans doute relative à la force du bec de ce grand oiseau, que l'on dit approcher en grosseur de l'albatros. Nous ne l'avons pas vu ; mais M. Forster, naturaliste aussis avant qu'exact, indique sa grandeur, et le range sous le genre des pétrels. Dans un autre endroit il dit : « Nous trouvâmes à la terre des États des pétrels gris, de la taille des albatros, et de l'espèce que les Espagnols nomment *quebrantahuessos*, ou briseurs d'os. » Les matelots de l'équipage appeloient cet oiseau *mère Carey* ; ils le mangeoient et le trouvoient assez bon. Un trait de naturel qui l'assimile encore aux pétrels, c'est de ne guère paroître près des vaisseaux qu'à l'approche du gros temps. Ceci est rapporté dans l'*Histoire générale des voyages* : on y a joint, au sujet de cet oiseau, quelques détails de description, mais qui nous paroissent trop peu sûrs pour les adopter.

LE PÉTREL-PUFFIN.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Procellaria Puffinus. L.

Le caractère de la branche des puffins, dans la famille des pétrels, est, comme nous l'avons dit, dans le bec, dont la mandibule inférieure a la pointe crochue et recourbée en bas.

ainsi que la supérieure; conformation sans doute très peu avantageuse à l'oiseau, et qui, dans l'usage de son bec et dans l'action de saisir prête très peu de force et d'appui à la mandibule supérieure sur cette partie frayante de la mandibule inférieure. Du reste les deux narines sont percées en forme de petits tuyaux, comme dans tous les pétrels; et la conformation des pieds avec l'ergot au talon, ainsi que toute l'habitude du corps, est la même. Ce pétrel-puffin, n° 962, a quinze pouces de longueur totale. Il a la poitrine et le ventre blancs; une teinte de gris jetée sur tout le dessus du corps, assez claire sur la tête, et qui devient plus foncée et bleuâtre sur le dos : ce gris-bleu devient tout-à-fait noirâtre sur les ailes et la queue, de manière cependant que chaque plume paroît frangée ou festonnée d'une teinte plus claire.

Ces oiseaux appartiennent à nos mers, et paroissent avoir leur rendez-vous aux îles *Sorlingues*, mais plus particulièrement encore à l'ilot ou écueil à la pointe sud de l'île de *Man*, appelé par les Anglois *the Calf of Man* : ils y arrivent en foule au printemps, et commencent par faire la guerre aux lapins, qui en sont les seuls habitants; ils les chassent de leurs trous pour s'y nicher. Leur ponte est de deux œufs, dont l'un, dit-on, reste ordinairement infécond; mais Willughby assure positivement qu'ils ne pondent qu'un seul œuf. Dès que le petit est éclos, la mère le quitte de grand matin pour ne revenir que le soir, et c'est pendant la nuit qu'elle le nourrit, en le gorgeant par intervalles de la substance du poisson qu'elle pêche tout le jour à la mer. L'aliment, à demi digéré dans son estomac, se convertit en une sorte d'huile qu'elle donne à son petit. Cette nourriture le rend extrêmement gras; et dans ce temps quelques chasseurs vont cabaner sur la petite île, où ils font grande et facile capture de ces jeunes oiseaux en les prenant dans leurs terriers; mais ce gibier, pour devenir mangeable, a besoin d'être mis dans le sel, afin de tempérer en partie le mauvais goût de sa graisse excessive. Willughby, dont nous venons d'emprunter ces faits, ajoute que, comme les chasseurs ont coutume de couper un pied à chacun de ces oiseaux

pour faire à la fin le compte total de leurs prises, le peuple s'est persuadé là-dessus qu'ils naissoient avec un seul pied.

Klein prétend que le nom de *puffin* ou *pupin* est formé d'après le cri de l'oiseau. Il remarque que cette espèce a ses temps d'apparition et de disparition; ce qui doit être en effet pour de oiseaux qui ne surgissent guère sur aucune terre que pour le besoin d'y nicher, et qui du reste se portent en mer, tantôt vers une plage et tantôt vers une autre, toujours à la suite des colonnes des petits poissons voyageurs, ou des amas de leurs œufs dont ils se nourrissent également.

Au reste, quoique les observations que nous venons de rapporter aient toutes été faites dans la mer du Nord, il paroît que l'espèce de ce pétrel-puffin n'est pas uniquement attachée au climat de notre pôle, mais qu'elle est commune à toutes les mers; car on peut la reconnoître dans le *friseur d'eau* (shear-water) de la *Jamaïque* de Brown, et dans l'*artenna* d'Aldrovande; en sorte qu'il paroît fréquenter également les différentes plages de l'Océan, et même se porter sur la Méditerranée, et jusqu'au golfe Adriatique et aux îles *Tremiti*, autrefois nommées *îles de Diomède*. Tout ce qu'Aldrovande dit, tant sur la figure que sur les habitudes naturelles de son *artenna*, convient à notre pétrel-puffin. Il assure que le cri de ces oiseaux ressemble, à s'y tromper, aux vagissements d'un enfant nouveau-né¹. Enfin il croit les reconnoître pour ces oiseaux de Diomède², fameux dans l'antiquité par une fable

¹ Il raconte qu'un duc d'Urbin étant allé coucher par plaisir sur ces îles se crut pendant toute la nuit environné de petits enfants, et n'en put revenir lorsqu'au jour on lui apporta de ces pleureurs, qu'il vit être revêtus, non de maillots, mais de plumes.

² Ovide dit, en parlant de ces oiseaux de Diomède :

Si volucrum quæ sit dubiarum forma requiris,
Ut non cygnorum, sic albis proxima cygnis.

(*Métamorph.*, lib. XIV. v. 508.)

Ce qui ne va pas trop à un pétrel; mais ici la poésie et la mythologie sont trop mêlées pour qu'on doive espérer d'y retrouver exactement la nature. Nous remarquerons de plus que M. Linnæus ne fait pas un emploi heureux de son érudition en donnant le nom de *diomedea* à l'albatros, puisque ce grand oiseau, qui ne se trouve que dans les mers australes et orientales, fut néces

LE FULMAR, OU PÉTREL PUFFIN GRIS BLANC. 425
touchante : c'étoient des Grecs , qui , avec leur vaillant chef ,
poursuivis par la colère des dieux , s'étoient trouvés , sur ces îles ,
métamorphosés en oiseaux , et qui , gardant encore quelque
chose d'humain et un souvenir de leur ancienne patrie , accou-
roient au rivage lorsque les Grecs venoient y débarquer , et
sembloient , par des accents plaintifs vouloir exprimer leurs
regrets. Or cette intéressante mythologie , dont les fictions ,
trop blâmées par les esprits froids , répandoient , au gré des
ames sensibles , tant de grace , de vie et de charme dans la
nature , semble en effet tenir ici à un point d'histoire naturelle ,
et avoir été imaginée d'après la voix gémissante que ces oiseaux
font entendre.

LE FULMAR,
OU PÉTREL-PUFFIN GRIS BLANC
DE L'ILE SAINT-KILDA.

HUITIÈME ESPÈCE.

Procellaria glacialis. L.

Fulmar est le nom que cet oiseau porte à l'île *Saint-Kilda*. Il nous paroît qu'on peut le regarder comme étant d'une espèce très voisine de la précédente ; elles ne diffèrent entre elles qu'en ce que ce pétrel-fulmar a le plumage d'un gris blanc sur le dessus du corps , au lieu que l'autre l'a d'un gris bleuâtre.

«Le fulmar , dit le docteur Martin , prend sa nourriture sur le dos des baleines vivantes ; son éperon lui sert à se tenir ferme et à s'ancrer sur leur peau glissante ; sans quoi il cour-
sairement inconnu des Grecs , et ne peut par conséquent être leur oiseau de Diomède.

roit risque d'être emporté par le vent , toujours violent dans ces mers orageuses.... Si l'on veut saisir ou même toucher le petit fulmar dans son nid , il jette par le bec une quantité d'huile , et la lance au visage de celui qui l'attaque.»

LE PÉTREL-PUFFIN BRUN.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Procellaria æquinoctialis. L.

Edwards, qui a décrit cet oiseau sous le nom de *grand pétrel noir*, remarque néanmoins que la couleur uniforme de son plumage est plutôt un brun noirâtre qu'un noir décidé. Il le compare pour la grandeur au corbeau , et décrit très bien la conformation du bec , qui , caractérisant ce pétrel , place en même temps cette espèce parmi les pétrels-puffins.» Les narines, dit-il, semblent avoir été allongées en deux tubes joints ensemble, qui, sortant du devant de la tête, s'avancent environ au tiers de la longueur du bec, dont les pointes, toutes deux recourbées en croc en bas, semblent être deux pièces ajoutées et soudées.»

Edwards donne cette espèce comme naturelle aux mers voisines du cap de Bonne-Espérance ; mais c'est une simple conjecture, qui n'est peut-être pas assez fondée.



Oudart del

Marsart sc

1. L'Oiseau de tempête. 2. Le Goéland à manteau noir.
 3. Le Goéland varié. 4. La Mouette rousse.

L'OISEAU DE TEMPÊTE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Procellaria pelagica. L.

Quoique ce nom puisse convenir plus ou moins à tous les pétrels, c'est à celui-ci qu'il paroît avoir été donné de préférence et spécialement par tous les navigateurs. Ce pétrel est le dernier du genre en ordre de grandeur ; il n'est pas plus gros qu'un pinson, et c'est de là que vient le nom de *stormfinch*¹ que lui donne Catesby. C'est le plus petit de tous les oiseaux palmipèdes, et on peut être surpris qu'un aussi petit oiseau s'expose dans les hautes mers à toute distance de terre. Il semble à la vérité conserver dans son audace le sentiment de sa foiblesse ; car il est des premiers à chercher un abri contre la tempête prochaine ; il semble la pressentir par des effets de nature sensibles pour l'instinct, quoique nuls pour nos sens, et ses mouvements et son approche l'annoncent toujours aux navigateurs.

Lorsqu'en effet on voit, dans un temps calme, arriver une troupe de ces petits pétrels à l'arrière du vaisseau, voler en même temps dans le sillage, et paroître chercher un abri sous la poupe, les matelots se hâtent de serrer les manœuvres, et se préparent à l'orage, qui ne manque pas de se former quelques heures après. Ainsi l'apparition de ces oiseaux en mer est à la fois un signe d'alarme et de salut, et il semble que ce soit pour porter cet avertissement salutaire que la nature les a envoyés sur toutes les mers ; car l'espèce de cet oiseau de tempête paroît être universellement répandue. « On la trouve, dit M. Forster, également dans les mers du nord et dans celles du sud, et presque sous toutes les latitudes. » Plusieurs marins nous ont assuré avoir rencontré ces oiseaux dans toutes les

¹ Pinson de tempête.

routes de leurs navigations. Ils n'en sont pas pour cela plus faciles à prendre, et même ils ont échappé long-temps à la recherche des observateurs, parce que, lorsqu'on parvient à les tuer, on les perd presque toujours dans le flot du sillage, au milieu duquel leur petit corps est englouti¹.

Cet oiseau de tempête, n° 993, vole avec une singulière vitesse, au moyen de ses longues ailes, qui sont assez semblables à celles de l'hirondelle, et il sait trouver des points de repos au milieu des flots tumultueux et des vagues bondissantes; on le voit se mettre à couvert dans le creux profond que forment entre elles deux hautes lames de la mer agitée, et s'y tenir quelques instants, quoique la vague y roule avec une extrême rapidité. Dans ces sillons mobiles de flots il court comme l'alouette dans les sillons des champs; et ce n'est pas par le vol qu'il se soutient et se meut, mais par une course, dans laquelle, balancé sur ses ailes, il effleure et frappe de ses pieds avec une extrême vitesse la surface de l'eau.

La couleur du plumage de cet oiseau est d'un brun noirâtre ou d'un noir enfumé, avec des reflets pourprés sur le devant du cou et sur les couvertures des ailes, et d'autres reflets bleuâtres sur leurs grandes pennes; le croupion est blanc. La pointe de ses ailes pliées et croisées dépasse la queue; ses pieds sont assez hauts. Il a, comme les pétrels, un éperon à la place du doigt postérieur; et par la conformation de son bec, dont les deux mandibules ont la pointe recourbée en bas, il appartient à la famille des pétrels-puffins.

Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce. Le petit pétrel de Kamtschatka a la pointe des ailes blanche; celui des mers d'Italie, sur la description duquel M. Salerne s'étend, et qu'il sépare en même temps de notre oiseau de tempête, a, suivant cet ornithologiste, des couleurs bleues, violettes et pourprés; mais nous pensons que ces couleurs ne sont autre chose que des reflets dont le fond sombre de son plumage est

¹ Un de ces oiseaux, dit M. Linnæus, avoit été tiré au vol et manqué : le bruit ne l'effraya point; ayant aperçu la bourre, il se jeta dessus, croyant que c'étoit un aliment, et on le prit avec les mains

lustré; et quant aux mouchetures blanches ou blanchâtres aux couvertures de l'aile, dont Linnæus fait mention dans sa description du petit pétrel de Suède, qui est le même que le nôtre, cette légère différence ne tient sans doute qu'à l'âge.

Nous rapporterons à ce petit pétrel le *rotje* de Groenland et de Spitzberg, dont parlent nos navigateurs hollandais; car, quoique leurs notices présentent des traits mal assortis, il en reste d'assez caractérisés pour qu'on puisse juger de la ressemblance de ce rotje avec notre oiseau de tempête. «Le rotje, selon ces voyageurs, a le bec crochu... Il n'a que trois doigts, lesquels se tiennent par une membrane... Il est presque noir par tout le corps, excepté qu'il a le ventre blanc; on en trouve aussi quelques-uns qui ont les ailes tachetées de noir et de blanc... Du reste il ressemble fort à une hirondelle.» Anderson dit que *rotje* veut dire *petit rat*, et que «cet oiseau a en effet la couleur noire, la petitesse et le cri d'un rat» Il paroît que ces oiseaux n'abordent aux terres de Spitzberg et de Groenland que pour y faire leurs petits. Ils placent leurs nids, à la manière de tous les pétrels, dans des creux étroits et profonds, sous les débris des rocs écroulés, sur les côtes et tout près de la mer. Dès que les petits sont en état de sortir du nid, les père et mère partent avec eux et se glissent du fond de leurs trous jusqu'à la mer, et ils ne reviennent plus à terre.

Quant au *petit pétrel plongeur* de MM. Cook et Forster, nous le rapporterions aussi à notre oiseau de tempête, si ces voyageurs n'indiquoient pas par cette épithète que ce petit pétrel a une habitude que nous ne connoissons pas à notre oiseau de tempête, qui est celle de plonger.

Enfin nous croyons devoir rapporter, non pas à l'oiseau de tempête, mais à la famille des pétrels en général, les espèces indiquées dans les notices suivantes.

I.

Le pétrel que les matelots du capitane Carteret appeloient *poulet de la mère Carey*, «qui semble, dit-il, se promener sur l'eau, et dont nous vîmes plusieurs depuis notre débouque-

ment du détroit (de Magellan), le long de la côte du Chili. » Ce pétrel est vraisemblablement l'un de ceux que nous avons décrits, et peut-être le *quebrantahuessos*, appelé *mère Carey* par les matelots de Cook. Un mot sur la grandeur de cet oiseau eût décidé la question.

II.

Les *oiseaux diables* du P. Labat, dont on ne peut guère aussi déterminer l'espèce, malgré tout ce qu'en dit ce proluxe conteur de voyages. Voici son récit, que nous abrègerons beaucoup : « Les *diabes* ou *diablotins* commencent, dit-il, à paroître à la Guadeloupe et à Saint-Domingue vers la fin du mois de septembre ; on les trouve alors deux à deux dans chaque trou : ils disparaissent en novembre, reparoissent de nouveau en mars ; et alors on trouve la mère dans son trou avec deux petits qui sont couverts d'un duvet épais et jaune, et sont des pelotons de graisse : on leur donne alors le nom de *cottons*. Ils sont en état de voler, et partent vers la fin de mai : durant ce mois on en fait de très grandes captures, et les Nègres ne vivent d'autre chose... La grande montagne de la *Soufrière* à la Guadeloupe est toute percée, comme une garenne, de trous que creusent ces diables ; mais, comme ils se placent dans les endroits les plus escarpés, leur chasse est très périlleuse... Toute la nuit que nous passâmes à la *Soufrière* nous entendîmes le grand bruit qu'ils faisoient en sortant et rentrant, criant comme pour s'entr'appeler et se répondre les uns les autres... A force de nous aider en nous tirant avec des lianes, aussi bien que nos chiens, nous parvîmes enfin aux lieux peuplés de ces oiseaux. En trois heures nos quatre Nègres avoient tiré de leurs trous cent trente-huit diables, et moi dix-sept... C'est un mets délicieux qu'un jeune diable mangé au sortir de la broche... L'oiseau diable adulte est à peu près de la grosseur d'une *poule à fleur* : c'est ainsi qu'on appelle aux îles les jeunes poules qui doivent pondre bientôt. Son plumage est noir : il a les ailes longues et fortes, les jambes assez courtes, les doigts garnis de fortes et longues

griffes, le bec dur et fort courbé, pointu, long d'un bon pouce et demi. Il a de grands yeux à fleur de tête qui lui servent admirablement bien pendant la nuit, mais qui lui sont tellement inutiles pendant le jour, qu'il ne peut supporter la lumière ni discerner les objets; de sorte que quand il est surpris par le jour hors de sa retraite il heurte contre tout ce qu'il rencontre, et enfin tombe à terre :... aussi ne va-t-il à la mer que la nuit.»

Ce que le P. du Tertre dit de l'*oiseau diable* ne sert pas plus à le faire reconnoître; il n'en parle que sur le rapport des chasseurs, et tout ce qu'on peut inférer des habitudes naturelles de cet oiseau, c'est que ce doit être un pétrel.

III.

L'*alma de maestro* des Espagnols, qui paroît être un pétrel, et que l'on pourroit même rapporter au damier, si la notice ou nous le trouvons désigné étoit un peu plus précise, et ne commençoit pas par une erreur, en appliquant le nom de *pardelas*, qui constamment appartient au damier, à deux pétrels, l'un gris, l'autre noir, auxquels ils ne convient pas.

IV.

Le *majagué* des Brasiiliens, que Pison décrit comme il suit : «Il est, dit-il, de la taille de l'oie; mais son bec à pointe crochue lui sert à faire capture de poissons : il a la tête arrondie, l'œil brillant; son cou se courbe avec grace comme celui du cygne : les plumes du devant de cette partie sont jaunâtres; le reste du plumage est d'un brun noirâtre. Cet oiseau nage et plonge avec célérité, et se dérobe ainsi facilement aux embûches. On le voit en mer *vers l'embouchure des fleuves.*» Cette dernière circonstance, si elle étoit constante, feroit douter que cet oiseau fût du nombre des pétrels, qui tous affectent de s'éloigner des côtes et de se porter en haute mer.

L'ALBATROS ¹

Diomedea exulans. L.

Voici le plus gros des oiseaux d'eau, sans même en excepter le cygne; et, quoique moins grand que le pélican ou le flam-mant, il a le corps bien plus épais, le cou et les jambes moins allongés et mieux proportionnés. Indépendamment de sa très forte taille, l'albatros, n° 237, est encore remarquable par plusieurs autres attributs qui le distinguent de toutes les autres espèces d'oiseaux; il n'habite que les mers australes, et se trouve dans toute leur étendue, depuis la pointe de l'Afrique à celles de l'Amérique et de la Nouvelle-Hollande. On ne l'a jamais vu dans les mers de l'hémisphère boréal, non plus que les manchots et quelques autres qui paroissent être attachés à cette partie maritime du globe, où l'homme ne peut guère les inquiéter, où même ils sont demeurés très long-temps inconnus : c'est au-delà du cap de Bonne-Espérance, vers le sud, qu'on a vu les premiers albatros; et ce n'est que de nos jours qu'on les a reconnus assez distinctement pour en indiquer les variétés, qui, dans cette grosse espèce, semblent être plus nombreuses que dans les autres espèces majeures des oiseaux et de tous les animaux.

La très forte corpulence de l'albatros lui a fait donner le nom de *mouton du Cap*, parce que en effet il est presque de la grosseur d'un mouton. Le fond de son plumage est d'un blanc gris brun sur le manteau, avec de petites hachures noires au dos et sur les ailes, où ces hachures se multiplient et s'épaississent en mouchetures : une partie des grandes pennes de l'aile et l'extrémité de la queue sont noires. La tête est

¹ Est nommé le *mouton* ou le *mouton du Cap* par nos navigateurs; *Jean de jenten*, par les Hollandois du voyage de Lemaire et Schouten. C'est mal à propos, suivant la remarque d'Edwards, que quelques-uns l'ont nommé le *vaisseau de guerre*; ce nom étoit approprié à la frégate.



Charal del

Marsuet sc

1 L'Albatros. 2 Le Cygne. 3 Le Pélican.

grosse et de forme arrondie. Le bec est d'une structure semblable à celle du bec de la frégate, du fou et du cormoran : il est de même composé de plusieurs pièces qui semblent articulées et jointes par des sutures, avec un croc surajouté ; et le bout de la partie inférieure ouvert en gouttière et comme tronqué : ce que ce bec très grand et très fort a encore de remarquable, et en quoi il se rapproche de celui des pétrels, c'est que les narines en sont ouvertes en forme de petits rouleaux ou étuis couchés vers la racine du bec, dans une rainure qui de chaque côté le sillonne dans toute sa longueur : il est d'un blanc jaunâtre, du moins dans l'oiseau mort. Les pieds, qui sont épais et robustes, ne portent que trois doigts engagés par une large membrane, qui borde encore le dehors de chaque doigt externe. La longueur du corps est de près de trois pieds, l'envergure au moins de dix ; et, suivant la remarque d'Edwards, la longueur du premier os de l'aile est égale à la longueur du corps entier.

Avec cette force de corps et ces armes l'albatros sembleroit devoir être un oiseau guerrier : cependant on ne nous dit pas qu'il attaque les autres oiseaux qui croisent avec lui sur ces vastes mers ; il paroît même n'être que sur la défensive avec les mouettes, qui, toujours hargneuses et voraces, l'inquiètent et le harcèlent : il n'attaque pas même les grands poissons ; et, selon M. Forster, il ne vit guère que de petits animaux marins, et surtout de poissons mous et de zoophytes mucilagineux, qui flottent en quantité sur ces mers australes : il se repaît aussi d'œufs et de frai de poissons que les courants charrient, et dont il y a quelquefois des amas d'une grande étendue. M. le vicomte de Querhoent, observateur exact et judicieux, nous assura n'avoir jamais trouvé dans l'estomac de ceux de ces oiseaux qu'il a ouverts qu'un mucilage épais, et point du tout de débris de poissons.

Les gens de l'équipage du capitaine Cook prenoient les albatros, qui souvent environnoient le vaisseau, en leur jetant un hameçon amorcé grossièrement d'un morceau de peau de mouton. C'étoit pour ces navigateurs une capture d'autant plus

agréable qu'elle venoit s'offrir à eux au milieu des plus hautes mers, et lorsqu'ils avoient laissé toutes terres bien loin derrière eux; car il paroît que ces gros oiseaux se sont trouvés dans toutes les longitudes et sur toute l'étendue de l'Océan austral, du moins sous les latitudes élevées, et qu'ils fréquentent les petites portions de terres qui sont jetées dans ces vastes mers antarctiques, aussi bien que la pointe de l'Amérique et celle de l'Afrique.

Ces oiseaux, comme la plupart de ceux des mers australes, dit M. de Querhoent, effleurent en volant la surface de la mer, et ne prennent un vol plus élevé que dans le gros temps et par la force du vent : il faut bien même que, lorsqu'ils se trouvent portés à de grandes distances des terres, ils se reposent sur l'eau. En effet l'albatros, non-seulement se repose sur l'eau, mais y dort; et les voyageurs Le Maire et Schouten sont les seuls qui disent avoir vu ces oiseaux venir se poser sur les navires.

Le célèbre Cook a rencontré des albatros assez différents les uns des autres, pour qu'il les ait regardés comme des espèces diverses; mais, d'après ses propres indications, il nous paroît que ce sont plutôt de simples variétés. Il en indique distinctement trois : l'albatros *gris*, qui paroît être la grande espèce dont nous venons de parler; l'albatros d'un *brun foncé*, ou *couleur de chocolat*; et l'albatros à *plumage gris brun*, et qu'à cause de cette couleur les matelots nommoient l'*oiseau quaker*. Or cet albatros nous paroît être celui qui est représenté dans les planches enluminées n° 963, sous la dénomination d'*albatros de la Chine*. Il est un peu moins grand que le premier; son bec ne paroît pas avoir les sutures aussi fortement prononcées : sur quoi nous devons observer que ce dernier albatros, moins grand que les premiers, et dont les sutures du bec n'étoient pas aussi fortement exprimées, pourroit bien être un oiseau jeune, qui différoit aussi des adultes par les teintes de son plumage. Il se pourroit de même que des deux premiers albatros, l'un gris moucheté et l'autre brun, celui-ci fût le mâle et l'autre la femelle; et ce qui nous fait

insister sur ces présomptions, c'est que toutes les premières et très grandes espèces, tant dans les animaux quadrupèdes que dans les oiseaux, sont toujours uniques, isolées, et n'ont que rarement des espèces voisines; en sorte que nous ne comptons qu'une espèce d'albatros, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés.

Ces oiseaux ne se rencontrent nulle part en plus grand nombre qu'entre les îles de glaces des mers australes, depuis le quarantième degré jusqu'aux glaces solides qui bornent ces mers sous le soixante-cinquième ou le soixante-sixième degré. M. Forster a tué un albatros vers le soixante-quatrième degré douze minutes; et dès le cinquante-troisième ce même navigateur en avoit vu plusieurs de différentes couleurs; il en avoit même trouvé au quarante-huitième degré. D'autres voyageurs en ont rencontré à quelque distance du cap de Bonne-Espérance. Il semble même que ces oiseaux s'avancent quelquefois plus près du tropique austral, qui paroît être leur barrière dans l'Océan atlantique; mais ils l'ont franchie, et même ont traversé la zone torride dans la partie occidentale de la mer Pacifique, si le passage suivant de la relation du troisième voyage du capitaine Cook est exact: les vaisseaux partoient de la hauteur du Japon, et marchaient au sud: « Nous approchions, dit ce relateur, des parages où l'on rencontre les albatros avec les bonites, les dauphins et les poissons volants. »

LE GUILLEMOT ¹

Colymbus Troile. L.

Le guillemot, n° 903, nous présente les traits par lesquels la nature se prépare à terminer la suite nombreuse des formes

¹ Le nom de *guillemot* en anglois signifie un oiseau niais, et qui se laisse leurrer aisément.

variées du genre entier des oiseaux. Ses ailes sont si étroites et si courtes qu'à peine peut-il fournir un vol foible au-dessus de la mer, et que, pour atteindre à son nid posé sur les rochers, il ne peut que voler ou plutôt sauter de pointe en pointe sur la roche, en prenant à chaque fois un instant de repos, et cette habitude ou plutôt cette nécessité lui est commune avec le macareux, le pinguin et autres oiseaux à courtes ailes, dont les espèces, presque bannies des contrées tempérées de l'Europe, se sont réfugiées à la pointe de l'Écosse et sur les côtes de la Norwège, de l'Islande et des îles de Féroé, dernières terres des habitants de notre nord, où ces oiseaux semblent lutter contre le progrès et l'envahissement des glaces : il est même impossible qu'ils occupent ces parages en hiver. Ils sont, à la vérité, assez accoutumés aux plus grandes rigueurs du froid, et se tiennent volontiers sur les glaçons flottants ; mais ils ne peuvent trouver leur subsistance que dans une mer ouverte, et ils sont forcés de la quitter dès qu'elle se glace en entier.

C'est dans cette migration, ou plutôt dans cette dispersion pendant l'hiver, et après avoir quitté leur séjour dans la région du nord, qu'ils descendent le long des côtes d'Angleterre, et que même quelques familles y restent et s'établissent sur des écueils et des îlots déserts, et notamment dans une petite île inhabitée faite d'eau, qui est en face de l'île d'Anglesey. Ils y nichent sur les rebords saillants des rochers, au sommet desquels ils se portent tout le plus haut qu'ils peuvent. Leurs œufs sont de couleur bleuâtre, et plus ou moins brouillés de maculatures noires. Ils sont fort pointus par un bout, et très gros pour la grandeur de l'oiseau, qui est à peu près celle du morillon. Il a le corps court, rond et ramassé ; le bec droit, pointu, long de trois doigts, et noir dans toute sa longueur ; la mandibule supérieure présente à sa pointe deux petits prolongements qui débordent de chaque côté sur l'inférieure. Ce bec est en grande partie couvert d'un duvet ras du même cendré brun ou noir enfumé qui couvre toute la tête, le cou, le dos et les ailes ; tout le devant du corps est d'un

blanc de neige. Les pieds n'ont que trois doigts, et sont placés tout à l'arrière du corps, situation qui rend cet oiseau aussi bon nageur et plongeur qu'il est mauvais marcheur et foible pour le vol; aussi sa seule retraite, lorsqu'il est poursuivi ou qu'il se sent blessé, est-elle sous l'eau et même sous la glace : mais il faut pour cela que le danger soit pressant, car cet oiseau est très peu défiant; il se laisse approcher et prendre avec une grande facilité; et c'est de cette apparence de stupidité que vient l'étymologie anglaise de son nom *guillemot*.

LE PETIT GUILLEMOT

IMPROPREMENT NOMMÉ

COLOMBE DE GROENLAND¹.

Colymbus minor et *Grylle*. GMEL.

Dans ces contrées glacées où l'aquilon seul règne, où l'haléine du zéphyre ne se fait jamais sentir, les doux gémissements de la tendre colombe ne se font plus entendre : elle fuit toute terre trop froide pour l'amour; et cette prétendue colombe de Groenland, n^o 917, n'est qu'un triste oiseau d'eau qui ne sait que nager et plonger, en criant sans cesse, d'un ton sec et redoublé, *rotetet, tet, tet, tet*. Il n'a de rapport avec notre colombe que par sa grosseur, qui est à peu près la même. C'est un véritable guillemot plus petit que le précédent, et dont les ailes sont aussi plus courtes à proportion. Il a les jambes placées de même dans l'abdomen; la démarche également faible et chancelante : seulement le bec est un peu plus court, plus renflé et moins pointu. Ses plumes toutes effilées ne semblent être qu'un chevelu soyeux. Ses couleurs ne sont que du noir enfumé, avec une tache blanche sur chaque aile, et

¹ En anglais, *Groenland dove, sea turtle*.

plus ou moins de blanc sur le devant du cou et du corps ; et ce dernier caractère varie au point que certains individus sont tout noirs , et d'autres presque tout blancs. C'est en hiver , dit Villughby , qu'il s'en trouve d'entièrement blancs ; et , comme dans le passage d'une de ces livrées à l'autre il doit nécessairement y en avoir de plus ou moins mélangés ou variés de noir et blanc , l'on ne doit faire qu'une seule et même espèce de la *colombe tachetée du Groenland* de M. Edwards et des deux oiseaux représentés dans sa planche 91 , parce qu'ils n'offrent entre eux et avec les précédents d'autres différences que celles du plus ou moins de noir ou de blanc dans le plumage. Nous devons donc également réduire à une seule les trois espèces de petits guillemots données par M. Brisson.

Ces oiseaux volent ordinairement par couples et en rasant de près la surface de la mer , comme fait le grand guillemot , avec un battement vif de leurs petites ailes. Ils posent leurs nids dans des crevasses de rochers peu élevés , d'où les petits peuvent se jeter à l'eau et éviter de devenir la proie des renards , qui ne cessent de les guetter. Ces oiseaux ne pondent que deux œufs : on en trouve quelques nids sur les côtes du pays de Galles et d'Écosse , ainsi qu'en Suède dans la province de Gothland ; mais le grand nombre des nichées se fait sur des terres plus septentrionales , au Spitzberg et en Groenland , où se tient le gros de l'espèce tant du grand que du petit guillemot.

Nous croyons devoir rapporter à cette dernière espèce le *kaiover* ou *kaior* de Kamtschatka , puisque Kracheninnikow lui applique , d'après Steller , la dénomination de *columba groenlandica Batavorum*. Il a , dit-il , le bec et les pieds rouges ; il construit son nid au haut des rochers dont la mer baigne le pied , et crie ou siffle fort haut , d'où vient que les Cosaques l'ont surnommé *ivoskik* ou *le postillon*.



Prêtre del

Legrand sc.

1. Le Macarreau. 2. Le grand Pingin. 3. Le grand Manchot.

LE MACAREUX.

Alca arctica. L.

Le bec, cet organe principal des oiseaux et duquel dépend l'exercice de leurs forces, de leur industrie et de la plupart de leurs facultés; le bec, qui est à la fois pour eux la bouche et la main, l'arme pour attaquer, l'instrument pour saisir, doit par conséquent être la partie de leur corps dont la conformation influe le plus sur leur instinct et décide la nécessité de la plupart de leurs habitudes; et si ces habitudes sont infiniment variées dans les innombrables peuplades du genre volatile, si leurs différentes inclinations les dispersent dans l'air, sur la terre et les eaux, c'est que la nature a de même varié à l'infini et dessiné sous tous les contours possibles le trait du bec. Un croc aigu et déchirant arme la tête des fiers oiseaux de proie; l'appétit de la chair et la soif du sang joints aux moyens d'y satisfaire font qu'ils se précipitent du haut des airs sur tous les autres oiseaux, et même sur tous les animaux foibles ou craintifs dont ils font également des victimes. Un bec en forme de cuiller large et plate détermine l'instinct d'un autre genre d'oiseaux et les oblige à chercher et ramasser leur subsistance au fond des eaux; tandis qu'un bec en cône, court et tronqué, en donnant à nos oiseaux gallinacés la facilité de ramasser les graines sur la terre, les dispoit de loin à se rassembler autour de nous, et sembloit les inviter à recevoir cette nourriture de notre main. Le bec en forme de sonde grêle et ployante qui allonge la face du courlis, de la bécasse, de la barge et de la plupart des autres oiseaux de rivage et de marais, les oblige à se porter sur les terres marécageuses pour y fouiller la vase molle et le limon humide; le bec tranchant et acéré des pics fait qu'ils s'attachent au tronc des arbres pour en percer le bois; et enfin le petit bec en alène de la plupart

des oiseaux des champs ne leur permet que de saisir les mouches ou d'autres menus insectes, et leur interdit toute autre nourriture. Ainsi la différente forme du bec modifie l'instinct et nécessite la plupart des habitudes de l'oiseau; et cette forme du bec se trouve être infiniment variée non-seulement par nuances, comme tous les autres ouvrages de la nature, mais encore par degrés et par sauts assez brusques. L'énorme grandeur du bec du toutan, la monstrueuse enflure de celui du calao, la difformité de celui du flammant, la figure bizarre du bec de la spatule, la courbure à contre-sens de celui de l'avocette, etc., nous démontrent assez que toutes les figures possibles ont été tracées, et toutes les formes remplies; et pour que dans cette suite il ne reste rien à désirer ni même à imaginer, l'extrême de toutes ces formes s'offre dans le bec en lame verticale de l'oiseau dont il est ici question. Qu'on se figure deux lames de couteau très courtes appliquées l'une contre l'autre par le tranchant, c'est le bec du macareux. La pointe de ce bec est rouge et cannelée transversalement par trois ou quatre petits sillons, tandis que l'espace près de la tête est lisse et teint de bleu. Les deux mandibules étant réunies sont presque aussi hautes que longues, et forment un triangle à peu près isocèle: le contour de la supérieure est bordé près de la tête, et comme ourlé d'un rebord de substance membraneuse ou calleuse criblée de petits trous, et dont l'épanouissement forme une rosette à chaque angle du bec¹.

¹ M. Geoffroi de Valognes, qui me paroit être bon observateur, a bien voulu m'envoyer la note suivante au sujet du macareux.

« On m'a apporté, dit-il, un macareux qui a été pris dans les premiers jours de ce mois (de mai) à son passage sur nos côtes. Cet oiseau a été vu avec étonnement, même par les personnes qui fréquentent le plus souvent les rivages de la mer; ce qui me fait croire qu'il est étranger à notre pays.

« La position des pieds du macareux près de l'anus me fait présumer qu'il ne peut marcher qu'avec peine, et qu'il est plus fait pour nager sur l'eau. Le cendré, le noir et le blanc contrastent sensiblement dans son plumage: la première de ces couleurs distingue les joues, les côtés de la tête, le dessous de la gorge, où elle prend une nuance un peu plus forte; la seconde domine sur la tête, le cou, le dos, les ailes, la queue, et s'étend à la gorge pour former un large collier, qui sépare à cet endroit le gris du blanc pur qu'on aperçoit seul au-dessous du corps, dont les plumes dérobent à la vue un duvet

Ce rapport imparfait avec le bec du perroquet, qui est aussi bordé d'une membrane à sa base, et le rapport non moins éloigné du cou raccourci et de la taille arrondie, ont suffi pour faire donner au macareux, n° 275, le nom de *perroquet de mer*, dénomination aussi impropre que celle de *colombe* pour le petit guillemot.

Le macareux n'a pas plus d'ailes que ce guillemot, et dans ses petits vols courts et rasants, il s'aide du mouvement rapide de ses pieds, avec lesquels il ne fait qu'effleurer la surface de l'eau : c'est ce qui a fait dire que pour se soutenir il la frap-poit sans cesse de ses ailes. Les pennes en sont très courtes ainsi que celles de la queue¹; et le plumage de tout le corps est plutôt un duvet qu'une véritable plume. Quant à ses couleurs, qu'on se figure, dit Gesner, un oiseau habillé d'une robe blanche avec un froc ou manteau noir et un capuchon de cette même couleur, comme le sont certains moines, et l'on aura le portrait du macareux, que par cette raison, ajoute-t-il, j'ai surnommé le petit moine, *fratercula*.

gris et épais qui garnit le ventre; le noir du dessus de la tête s'éclaircit un peu vers la naissance du cou, sur les pennes des ailes, et à la terminaison des plumes qui couvrent le dos. Au haut des ailes règne une bordure blanche, qui n'est bien apparente que lorsqu'elles sont ouvertes.

« Le bec a moins de longueur que de largeur si on le mesure à sa naissance. Sa forme est presque triangulaire; les deux pièces en sont mobiles; le gris de fer dont il est peint en partie est comme séparé par un demi-cercle blanc, d'un rouge vif qui en couvre la pointe et qui achève de l'embellir. La pièce supérieure présente quatre stries; l'inférieure trois, qui correspondent aux trois dernières de la pièce supérieure: toutes ces stries forment des espèces de demi-cercles. La pièce du dessus est munie à sa base d'un bourrelet blanchâtre, sur lequel on aperçoit de petits trous disposés irrégulièrement: il sort de quelques-uns de ces trous de fort petites plumes. Les narines sont placées sur les bords du bec supérieur, et sont allongées de trois lignes dans le sens de la longueur du bec. J'ai aperçu dans le palais de l'oiseau plusieurs rangées de pointes charnues, dirigées vers l'entrée du gosier, dont l'extrémité transparente et luisante m'a paru un peu plus dure que le reste. Les yeux, bordés d'un rouge vermillon, ont de particulier qu'ils occupent le centre d'une excroissance triangulaire et de couleur grise. Les jambes courtes sont d'un orangé vif ainsi que les pieds. Les ongles sont noirs et luisants, celui du doigt du milieu est le plus long et le plus large. »

¹ On y en compte douze, quoique M. Edwards dise en avoir compté seize à un individu de cette espèce.

Ce petit moine marin vit de langoustes, de chevrettes, d'étoiles, d'araignées de mer, et de divers petits poissons et coquillages qu'il saisit en plongeant dans l'eau, sous laquelle il se retire volontiers, et qui lui sert d'abri dans le danger : on prétend même qu'il entraîne le corbeau son ennemi sous l'eau; et cet acte de force ou d'adresse paroît être au-dessus des forces de son corps, dont la grosseur n'est tout au plus qu'égale à celle d'un pigeon. On ne peut attribuer cet effort qu'à la puissance de ses armes; en effet son bec est très offensif par le tranchant de ses lames et par le croc qui le termine.

Les narines sont assez près de la tranche du bec et ne paroissent que comme deux fentes oblongues. Les paupières sont rouges, et on voit à celles d'en haut une petite excroissance de forme triangulaire : il y a aussi une semblable caroncule, mais de figure oblongue, à la paupière inférieure. Les pieds sont orangés, garnis d'une membrane de même couleur entre les doigts. Le macareux, non plus que le guillemot, n'a point de doigt postérieur : ses ongles sont forts et crochus. Ses jambes courtes cachées dans l'abdomen l'obligent à se tenir absolument debout, et font que dans sa marche chancelante il semble se bercer : aussi ne le trouve-t-on sur terre que retiré dans les cavernes ou dans les trous creusés sous les rivages, et toujours à portée de se jeter à l'eau lorsque le calme des flots l'invite à y retourner ; car on a remarqué que ces oiseaux ne peuvent tenir la mer ni pêcher que quand elle est tranquille, et que si la tempête les surprend au large, soit dans leur départ en automne, soit dans leur retour au printemps, ils périssent en grand nombre. Les vents amènent ces macareux morts au rivage, quelquefois même jusque sur nos côtes, où ces oiseaux ne paroissent que rarement.

Ils occupent habituellement les îles et les pointes les plus septentrionales de l'Europe et de l'Asie, et vraisemblablement aussi celles de l'Amérique, puisqu'on les trouve en Groenland ainsi qu'au Kamtschatka. Leur départ des Orcades et autres

¹ Un pied de la pointe du bec au bout de la queue ; treize pouces du bec aux ongles.

iles voisines de l'Écosse se fait régulièrement au mois d'août , et l'on prétend que dès les premiers jours d'avril on en voit reparoître quelques uns qui semblent venir reconnoître les lieux , et qui disparaissent après deux ou trois jours pour aller chercher la grande troupe qu'ils ramènent au commencement de mai.

Ces oiseaux ne font point de nid ; la femelle pond sur la terre nue , et dans des trous qu'ils savent creuser et agrandir. La ponte n'est jamais , dit-on , que d'un seul œuf très gros , fort pointu par un bout , et de couleur grise ou roussâtre. Les petits qui ne sont point assez forts pour suivre la troupe au départ d'automne sont abandonnés , et peut-être périssent-ils. Cependant ces oiseaux à leur retour au printemps ne remontent pas absolument tous jusqu'aux pointes les plus avancées vers le nord ; de petites troupes s'arrêtent en différentes îles ou îlots le long des côtes de l'Angleterre ; et l'on en trouve avec des guillemots et des pinguis sur ces rochers nommés par les Anglois *the Needles* (les Aiguilles) à la pointe occidentale de l'île de Wight. M. Edwards passa plusieurs jours aux environs de ces rochers pour observer et décrire ces oiseaux.

LE MACAREUX DE KAMTSCHATKA.

Alca cristatella. L.

Les femmes kamtschadales , dit Steller , se font avec la peau de goulu un ornement de tête taillé en croissant allongé de deux oreilles ou barbes blanches , et disent qu'avec cette parure elles ressemblent au *mitchagatchi* , c'est-à-dire à un oiseau tout noir et coiffé de deux aigrettes tombantes ou touffes de filets blancs qui forment comme deux tresses de cheveux sur les côtés du cou. A ces traits non équivoques on reconnoît le macareux de Kamtschatka , donné dans les planches

enluminées, n° 761, sous le nom de *mitchagatchi*¹ qu'il porte dans cette contrée. Cependant cette terre, qui fait la pointe du nord-est de l'Asie, n'est peut-être pas la seule où se trouve cette seconde espèce de macareux ; car le *kallingak* des Groenlendois nous paroît être le même oiseau : il a, comme celui-ci, les deux tresses et les joues blanches, et le reste du plumage noir ou noirâtre avec une teinte de bleu foncé sur le dos et de brun obscur sur le ventre ; son bec est sillonné sur la lame supérieure, et les narines sont posées près de la tranche ; enfin il y a de petites rosettes aux angles de ce bec comme sur celui de notre macareux : seulement la taille du *kallingak* ou macareux à aigrettes du Groenland est un peu moins forte que celle du macareux de Kamtschatka.

LES PINGUINS ET LES MANCHOTS.

OU LES OISEAUX SANS AILES.

L'oiseau sans ailes est sans doute le moins oiseau qu'il soit possible ; l'imagination ne sépare pas volontiers l'idée du vol du nom d'oiseau : néanmoins le vol n'est qu'un attribut et non pas une propriété essentielle, puisqu'il existe des quadrupèdes avec des ailes et des oiseaux qui n'en ont point. Il semble donc qu'en ôtant les ailes à l'oiseau c'est en faire une espèce de monstre produit par une erreur ou un oubli de la nature ; mais ce qui nous paroît être un dérangement dans ses plans ou une interruption dans sa marche en est pour elle l'ordre et la suite, et sert à remplir ses vues dans toute leur étendue : comme elle prive le quadrupède de pieds, elle prive l'oiseau

¹ Ou *monichagatha*, car c'est ainsi que ce mot est écrit, page 270 du tome XIX de l'*Histoire générale des Voyages* ; tandis que, page 253 du même tome, il est écrit *mitchagatchi*.

d'ailes ; et, ce qu'il y a de remarquable, elle paroît avoir commencé dans les oiseaux de terre, comme elle finit dans les oiseaux d'eau, par cette même défectuosité. L'autruche est pour ainsi dire sans ailes ; le casoar en est absolument privé ; il est couvert de poils et non de plumes, et ces deux grands oiseaux semblent à plusieurs égards s'approcher des animaux terrestres ; tandis que les pingouins et les manchots paroissent faire la nuance entre les oiseaux et les poissons. En effet ils ont au lieu d'ailes de petits ailerons que l'on diroit couverts d'écaillés plutôt que de plumes, et qui leur servent de nageoires avec un gros corps uni et cylindrique, à l'arrière duquel sont attachées deux larges rames plutôt que deux pieds : l'impossibilité d'avancer loin sur terre, la fatigue même de s'y tenir autrement que couchés¹, le besoin, l'habitude d'être presque toujours en mer, tout semble rappeler au genre de vie des animaux aquatiques ces oiseaux informes, étrangers aux régions de l'air qu'ils ne peuvent fréquenter, presque également bannis de celles de la terre, et qui paroissent uniquement appartenir à l'élément des eaux.

Ainsi, entre chacune de ces grandes familles, entre les quadrupèdes, les oiseaux, les poissons, la nature a ménagé des points d'union, des lignes de prolongement par lesquelles tout s'approche, tout se lie, tout se tient ; elle envoie la chauve-souris voler parmi les oiseaux, tandis qu'elle emprisonne le tatou sous le têt d'un crustacé ; elle a construit le moule du cétacé sur le modèle du quadrupède, dont elle a seulement tronqué la forme dans le morse, le phoque, qui, de la terre où ils naissent se plongeant dans l'onde, vont se joindre à ces mêmes cétacés, comme pour démontrer la parenté universelle de toutes les générations sorties du sein de la mère commune. Enfin elle a produit des oiseaux qui, moins oiseaux par le vol que le poisson volant, sont aussi poissons que lui par l'instinct et par la manière de vivre : telles sont les deux familles des pingouins et des manchots, qu'on doit néanmoins séparer l'une de l'autre, comme elles le sont en effet dans la nature,

¹ Voyez ci-après les détails et les preuves dans la description des manchots.

non-seulement par la conformation, mais par la différence des climats.

On a donné indistinctement le nom de *pingouin* ou *pinguin* à toutes les espèces de ces deux familles, et c'est ce qui les a fait confondre. On peut voir dans le *Synopsis* de Ray (pages 118 et 119) quel étoit l'embarras des ornithologistes pour concilier les caractères attribués par Clusius à son pinguin magellanique avec les caractères qu'offroient les pingouins du nord. Edwards a cherché le premier à concilier ces contradictions : il dit avec raison que, loin de croire, comme Willugby, le pinguin du nord de la même espèce que le pinguin du sud, on seroit bien plutôt porté à les ranger dans deux classes différentes, ce dernier ayant quatre doigts, et le premier n'ayant pas même de vestige du doigt postérieur, et n'ayant les ailes couvertes de rien qui puisse être appelé plumes ; au lieu que le pingouin du nord a de très petites ailes couvertes de véritables pennes.

A ces différences nous en ajoutons une autre encore plus essentielle, c'est que dans les espèces de ces oiseaux du nord le bec est aplati, sillonné de cannelures par les côtés, et relevé en lame verticale, au lieu que dans celles du sud il est cylindrique, effilé et pointu. Ainsi tous les *pinguins* des voyageurs du sud sont des *manchots*, qui sont réellement séparés des *pinguins* du nord autant par des différences essentielles de conformation que par la distance des climats.

Nous allons le prouver par la comparaison des témoignages des voyageurs, et par l'examen des passages dans lesquels nos manchots sont indiqués sous le nom de *pinguins*. Tous les navigateurs au sud, depuis Narborough, l'amiral Anson, le commodore Byron, M. de Bougainville, MM. Cook et Forster, s'accordent pour décrire ces manchots sous les mêmes traits, et tous différents de ceux des pingouins du septentrion.

« Le genre des *pinguins* (manchots), dit M. Forster, a été mal à propos confondu avec celui des *diomedea* (albatros) et des *phaétons* (paille-en-queue) : quoique l'épaisseur du bec varie, il a cependant le même caractère dans tous (cylind-

drique et pointu), excepté que, dans quelques espèces, la pointe de la partie inférieure est tronquée. Les narines sont toujours des ouvertures linéaires; ce qui prouve de nouveau qu'ils sont distingués des *diomedea* ¹. Ils ont tous les pieds exactement de la même forme (trois doigts en avant, sans vestige de doigt postérieur); les moignons des ailes étendues en nageoires par une membrane, et couverts de *plumules* placées si près les unes des autres qu'elles ressemblent à des écailles; et par ce caractère, ainsi que par la forme du bec et des pieds, ils sont distingués du genre des *alcaæ* (vrais pinguis), qui sont incapables de voler, non qu'ils manquent absolument de plumes aux ailes, mais parce que ces plumes sont trop courtes. »

C'est donc au manchot qu'on peut spécialement donner le nom d'*oiseau sans ailes*; et même, s'en tenant au premier coup d'œil, on pourroit aussi l'appeler l'*oiseau sans plumes*. En effet, non-seulement ses ailerons pendants semblent couverts d'écailles, mais tout son corps n'est revêtu que d'un duvet pressé, offrant toute l'apparence d'un poil serré et ras, sortant par pinceaux courts de petits tuyaux luisants, et qui forment comme une cotte de mailles impénétrable à l'eau.

Néanmoins, en y regardant de très près, on reconnoît dans ces *plumules*, et même dans les écailles des ailerons, la structure de la plume, c'est-à-dire une tige et des barbes; d'où Feuillée a raison de reprendre Frézier d'avoir dit, sans modification, que les manchots étoient couverts d'*un poil tout semblable au poil des loups marins*.

Au contraire le pinguin du nord a le corps revêtu de véritables plumes, courtes, à la vérité, et surtout infiniment courtes aux ailes, mais qui offrent sans équivoque l'apparence de la plume, et non celle de poil, de duvet ni d'écaille.

Voilà donc une distinction bien établie et fondée sur des différences essentielles dans la conformation extérieure du bec et

¹ M. Forster prodigue ici les preuves, il n'en faut pas tant pour voir qu'un oiseau qui n'a que des moignons au lieu d'ailes n'est pas du genre des oiseaux à grande envergure et à grand vol, tels que l'albatros ou le paille-en-queue.

du plumage entre les manchots ou prétendus pingvins du sud et les vrais pingvins du nord ; et de même que ceux-ci occupent les plages des mers les plus septentrionales , sans s'avancer que fort peu dans la zone tempérée , les manchots remplissent de même les vastes mers australes, se trouvent sur la plupart des portions de terre semées dans cette mer immense, et s'établissent , comme pour dernier asile, le long de ces formidables glaces qui , après avoir envahi toute la région du pôle du sud , s'avancent déjà jusque sous le soixantième et le cinquantième degré.

« Le corps des manchots¹, dit M. Forster, est entièrement couvert de *plumules* oblongues, épaisses, dures et luisantes...., placées aussi près l'une de l'autre que les écailles des poissons.... : cette cuirasse leur est nécessaire, aussi bien que l'épaisseur de graisse dont ils sont enveloppés, pour les mettre en état de résister au froid; car ils vivent continuellement dans la mer, et sont confinés spécialement aux zones froides et tempérées : du moins je n'en connois point entre les tropiques. »

En suivant cet observateur et l'illustre Cook au milieu des glaces australes, où ils ont pénétré avec plus d'audace et plus loin qu'aucun navigateur avant eux, nous trouvons partout les manchots, et en d'autant plus grand nombre que la latitude est plus élevée et le climat plus glacial, jusque sous le ciel antarctique, aux bords de la glace fixe, au milieu des glaces flottantes, à la *terre des États*, à celle de *Sandwich*, terres désolées, désertes, sans verdure, ensevelies sous une neige éternelle; nous les voyons, avec quelques pétrels, habiter ces plages devenues inaccessibles à toutes les autres espèces d'animaux, et où ces seuls oiseaux semblent réclamer contre la destruction et l'anéantissement, dans ces lieux où toute la nature vivante a déjà trouvé son tombeau. *Pars mundi damnata à rerum naturâ æternâ, mersu caligine* (Pline).

Lorsque les glaces sur lesquelles les manchots sont gités

¹ L'anglois dit toujours *pinguin* (qui se prononce *pingouin*), mais qui doit partout se traduire *manchot*.

viennent à flotter, ils voyagent avec elles, et sont transportés à d'immenses distances de toute terre. « Nous vîmes, dit M. Cook, au sommet de l'île de glace qui passoit près de nous, quatre-vingt-six *pinguins* (manchots) : ce banc étoit d'environ un demi-mille de circuit, et de cent pieds et plus de hauteur ; car il *nous mangea le vent* pendant quelques minutes, malgré toutes nos voiles. Le côté qu'occupoient les pinguins s'élevoit en pente de la mer, de manière qu'ils grimpoient par là » : d'où ce grand navigateur conclut avec raison que la rencontre des manchots en mer n'est point un indice certain, comme on le croit, de la proximité des terres, si ce n'est dans les parages où il n'y a point de glaces flottantes.

Encore paroît-il qu'ils peuvent aller très loin à la nage, et passer les nuits ainsi que les jours en mer ; car l'élément de l'eau convient mieux que celui de la terre à leur naturel et à leur structure. A terre leur marche est lourde et lente ; pour avancer et se soutenir sur leurs pieds courts et posés tout à l'arrière du ventre il faut qu'ils se tiennent debout, leur gros corps redressé en ligne perpendiculaire avec le cou et la tête. Dans cette attitude, dit Narborough, *on les prendroit de loin pour de petits enfans avec des tabliers blancs.*

Mais autant ils sont pesants et gauches à terre, autant ils sont vifs et prestes dans l'eau. « Ils plongent, et restent long^{ts} temps plongés, dit M. Forster ; et quand ils se remontent, ils s'élancent en ligne droite à la surface de l'eau, avec une vitesse si prodigieuse qu'il est difficile de les tirer. » Outre que l'espèce de cuirasse ou de cotte de mailles dure, luisante et comme écailleuse, dont ils sont revêtus, et leur peau très forte, les font souvent résister aux coups de feu.

Quoique la ponte des manchots ne soit que de deux ou trois œufs au plus, ou même d'un seul, cependant, comme ils ne sont jamais troublés sur les terres inhabitées où ils se rassemblent, et dont ils sont les seuls et paisibles possesseurs, l'espèce, ou plutôt les espèces de ces demi-oiseaux, ne laissent pas d'être fort nombreuses. « On descendit dans une île, dit Narborough, où l'on prit trois cents *pinguins* (manchots)

dans l'espace d'un quart d'heure : on en auroit pris aussi facilement trois mille si la chaloupe avoit pu les contenir ; on les chassoit en troupes devant soi , et on les tuoit d'un coup de bâton sur la tête. »

« Ces *pinguins* (manchots), dit Wood , qu'on place mal-à-propos au rang des oiseaux, puisqu'ils n'ont ni plumes ni ailes, couvent leurs œufs , comme l'on m'assura , vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre : c'est alors qu'on en pourroit prendre assez pour ravitailler une flotte.... A notre retour au Port-Désiré nous ramassâmes environ cent mille de ces œufs, dont quelques uns furent gardés à bord près de quatre mois sans qu'ils se gâtassent. »

« Le 15 de janvier , dit le rédacteur des navigations aux terres australes , le vaisseau s'avança vers la grande *île des Pinguins* , afin d'y prendre de ces oiseaux : en effet on y en trouva une si prodigieuse quantité qu'il y auroit eu de quoi en pourvoir plus de vingt-cinq navires, et l'on en prit neuf cents en deux heures. »

Aucun navigateur ne manque l'occasion de s'approvisionner de ces œufs , qu'on dit fort bons , et de la chair même de ces oiseaux , qui ne doit pas être excellente , mais qui s'offre comme une ressource sur ces côtes dénuées de tout autre rafraîchissement. Leur chair , dit-on , ne sent pas le poisson , quoique , suivant toute apparence , ils ne vivent que de pêche , et si on les voit fréquenter dans les touffes du gramin l'unique et dernier reste de végétation qui subsiste sur leurs terres glacées , c'est moins , comme on l'a cru , pour en faire leur nourriture que pour y trouver un abri.

M. Forster nous décrit leur établissement dans cette espèce d'asile qu'ils partagent avec les phoques. Pour nicher, dit-il , ils se creusent des trous ou des terriers , et choisissent à cet effet une dune ou plage de sable : le terrain en est partout si criblé que souvent en marchant on y enfonce jusqu'aux genoux ; et si le manchot se trouve dans son trou il se venge du passant en le saisissant aux jambes , qu'il pince bien serré.

Les manchots se rencontrent non-seulement dans toutes les plages australes de la grande mer Pacifique , et sur toutes les terres qui y sont éparses — mais on les voit aussi dans l'Océan atlantique , et , à ce qu'il paroît — à de moins hautes latitudes. Il y en a de grandes peuplades vers le cap de Bonne-Espérance , et même plus au nord. Il nous paroît que les *plongeurs* rencontrés par les vaisseaux *l'Aigle* et *la Marie* , par le quarante-huitième degré cinquante minutes latitude australe , avec les premières glaces flottantes , étoient des manchots ; et il faut qu'ils se soient portés jusque dans les mers de l'Inde , si Pÿrard est exact en les plaçant dans les *atollons* dès Maldives , et si M. Sonnerat les a en effet trouvés à la Nouvelle-Guinée. Mais , excepté ces points avancés , on peut dire , avec M. Forster , qu'en général le tropique est la limite que les manchots n'ont guère franchie , et que le gros de leurs espèces affecte les hautes et froides latitudes des terres et des mers australes.

De même les vrais pingüins , nos pingüins du nord paroissent habiter de préférence la mer Glaciale , quoiqu'ils en descendent pour nicher jusqu'à l'île de Wight ; néanmoins les îles Féroé et les côtes de Norwège paroissent être leur terre natale dans l'ancien continent , ainsi que le Groenland , le Labrador et Terre-Neuve dans le nouveau. Ils sont , comme les manchots , entièrement privés de la faculté de voler , n'ayant que de petits bouts d'ailes , garnies à la vérité de pennes , mais si courtes qu'elles ne peuvent servir qu'à voleter.

Les pingüins , comme les manchots , se tiennent presque continuellement à la mer , et ne viennent guère à terre que pour nicher ou se reposer en se couchant à plat , la marche et même la position debout leur étant également pénibles , quoique leurs pieds soient un peu plus élevés et placés un peu moins à l'arrière du corps que dans les manchots.

Enfin les rapports dans le naturel , le genre de vie et la conformation mutilée et tronquée , sont tels entre ces deux familles , malgré les différences caractéristiques qui les séparent ,

qu'on voit suffisamment que la nature, en les produisant, paroît avoir voulu rejeter aux deux extrémités du globe les deux extrêmes des formes du genre volatile, de même qu'elle y reléguoit ces grands amphibiens, extrêmes du genre des quadrupèdes, les phoques et les morses; formes imparfaites et tronquées; incapables de figurer avec des modèles plus parfaits au milieu du tableau, et rejetées dans le lointain sur les confins du monde.

Nous allons présenter l'énumération et la description de chacune des espèces de ces deux genres d'oiseaux sans ailes, les pingouins et les manchots.

LE PINGUIN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Alca torda et *Pica*. L.

Quoique l'aile du pingouin de cette première espèce, n° 1003, ait encore quelque longueur, néanmoins on assure qu'il ne peut point voler, même assez pour se dégager de l'eau. Il a la tête, le cou et tout le dessus du corps noirs; mais la partie inférieure, plongée dans l'eau quand il nage, est entièrement blanche; un petit trait de blanc se trace du bec à l'œil, et un autre semblable trait traverse obliquement l'aile.

Nous avons dit que les pieds du pingouin n'ont que trois doigts, et que cette conformation, ainsi que celle du bec, le distingue bien sensiblement du manchot. Le bec de ce premier pingouin est noir, tranchant par les bords, très aplati par les côtés, qui sont cannelés de trois sillons, dont celui du milieu est blanc; tout à côté de son ouverture, et sous le velouté qui revêt la base du bec, les narines sont ouvertes en fentes longues. La femelle n'a pas le petit trait blanc entre le bec et l'œil, mais sa gorge est blanche.

Ce pinguin , dit Edwards , se trouve également dans les parties septentrionales de l'Amérique et de l'Europe. Il vient nicher aux îles Féroé , le long de la côte occidentale d'Angleterre , et jusqu'à l'île de Wight , où il grossit la foule des oiseaux de mer qui peuplent ces grands rochers que les Anglois ont appelés les Aiguilles (*the Needles*). On assure que cet oiseau ne pond qu'un œuf très gros par rapport à sa taille.

On ignore encore dans quel asile les pingouins , et particulièrement celui-ci , passent l'hiver. Comme ils ne peuvent tenir la mer dans le fort de cette saison , que néanmoins ils ne paroissent point alors à la côte , et que d'ailleurs il est constant qu'ils ne se retirent pas vers les terres du midi , Edwards imagine qu'ils passent l'hiver dans des cavernes de rochers , dont l'ouverture est submergée , mais dont l'intérieur s'élève assez au-dessus des flots pour leur fournir une retraite où ils restent dans un état de torpeur , et sustentés par la graisse dont ils sont abondamment chargés.

Nous ajouterions , d'après Pontoppidan , quelques particularités à ce que nous venons de dire de cette première espèce de pinguin , qu'il est grand pêcheur de harengs , qu'il se prend aux hameçons amorcés de ces poissons , etc. , si le récit de cet écrivain n'offroit ici les mêmes disparates qui se trouvent ordinairement dans ses autres narrations , comme quand il dit « que ces oiseaux , en sortant tout à la fois des grottes où ils s'abritent et où ils nichent , obscurcissent le soleil par leur nombre , et font de leurs ailes un bruit semblable à celui d'un orage. » Tout ceci ne convient point à des pingouins , qui tout au plus ne peuvent que voleter.

Nous reconnoissons plus distinctement le pinguin dans l'*esarokitsok* ou *petite aile* des Groenlandois , « espèce de plongeon , dit le relateur , qui a les ailes d'un demi-pied de long tout au plus , si peu fournies de plumes qu'il ne peut voler , et dont les pieds sont d'ailleurs si loin de l'avant-corps , et si portés en arrière , qu'on ne conçoit pas comment il peut se tenir debout et marcher. » En effet l'attitude droite est pénible

pour le pinguin ; il a la marche lourde et lente ; et sa position ordinaire est de nager et de flotter sur l'eau , ou d'être couché en repos sur les rochers ou sur les glaces.

LE GRAND PINGUIN ¹

SECONDE ESPÈCE.

Alca impennis. L.

Willughby dit que la taille de ce pinguin , n° 367 , approche de celle de l'oie ; ce qu'il faut entendre de la hauteur à laquelle il porte sa tête , et non de la grosseur et du volume du corps , qui a beaucoup moins d'épaisseur. Il a la tête , le cou et tout le manteau d'un beau noir , en petites plumes courtes , mais douces et lustrées comme du satin ; une grande tache blanche ovale se marque entre le bec et l'œil ; et le rebord de cette tache s'élève comme en bourrelet de chaque côté du sommet de la tête , qui est fort aplatie ; le bec , dont la coupe ressemble , suivant la comparaison d'Edwards , au bout d'un large coutelas , a ses côtés aplatis et creusés d'entailles. Les plus grandes penes des ailes n'ont pas trois pouces de longueur : on juge aisément que , dans cette proportion avec la masse du corps , elles ne peuvent lui servir pour s'élever en l'air. Il ne marche guère plus qu'il ne vole , et il demeure toujours sur l'eau , à l'exception du temps de la ponte et de la nichée.

L'espèce en paroît peu nombreuse ; du moins ces grands pinguis ne se montrent que rarement sur les côtes de Norwège. Ils ne viennent pas tous les ans visiter les îles de Féroé , et ne descendent guère plus au sud dans nos mers d'Europe : celui qu'Edwards décrit avoit été pris par les pêcheurs sur le banc de Terre-Neuve. Du reste on ignore dans quelle plage ils se retirent pour nicher.

¹ Par les Anglois , *northern penguin*.

Lalpa des Groenlandois, oiseau grand comme le canard, avec le dos noir et le ventre blanc, et qui ne peut ni courir ni voler, paroît devoir se rapporter à notre grand pinguin. Pour les prétendus pinguins décrits dans le voyage de La Martinière, ce sont évidemment des pélicans.

LE PETIT PINGUIN, OU LE PLONGEON DE MER DE BELON.

Alca Alle. GMEL. (*Jeune âge.*)

Cet oiseau est indiqué dans Belon sous le nom de *plongeon de mer*, et par M. Brisson sous celui de *petit pinguin*. Néanmoins il nous reste un doute très fondé sur cette dernière dénomination; car, en examinant la figure donnée par cet ornithologiste, on voit qu'il a beaucoup de ressemblance avec le petit guillemot, n° 917 de la planche enluminée, et tout au moins il est certain que son bec n'est pas celui d'un pinguin : et en même temps la plage où Belon dit avoir observé cet oiseau, savoir la mer de Crète, est un nouveau sujet de douter qu'il appartient en effet au genre des pinguins, qui ne paroît pas s'être porté dans la Méditerranée, et que tout nous représente comme indigène aux mers du nord; en sorte que si nous osions soupçonner ici de peu de justesse un observateur d'ailleurs aussi instruit et toujours aussi exact que l'est Belon, nous croirions, malgré ce qu'il dit de la conformation des pieds de son *vuttamaria* de Crète, qu'il appartient plutôt à quelque espèce de plongeon ou de castagneux qu'à la famille des pinguins. Quoi qu'il en soit, il faut rapporter ce que dit notre vieux et docte naturaliste de cet oiseau, dont lui seul a parlé, Dapper et Aldrovande n'en ayant fait mention que d'après lui.

« Il y a, dit-il, en Crète une particulière espèce de plongeon de mer, nageant entre deux eaux, différente au cormoran et

aux autres plongeurs nommés *mergi*, et que j'estime être celui qu'Aristote a nommé *ethia*. Les habitants du rivage de Crète l'appellent *vuttamaria* et *calicatezu*. Il est de la grosseur d'une sarcelle, blanc par-dessous le ventre, et noir par tout le dessus du corps. Il n'a nul ergot derrière : aussi est-il seul entre tous oiseaux ayant le pied plat à qui cela convienne. Son bec est moult tranchant par les bords, noir dessus, blanc dessous, creux et quasi plat, et couvert de duvet jusque bien avant.... qui provient d'un toffet de plumes noires qui lui croît sur quelque chose qu'il a sur le bec joignant la tête, eslevé gros comme une demi-noix... Il a le sommet de la tête large, mais la queue si courte qu'il semble quasi qu'il n'en ait point. Il est tout couvert de fin duvet, qui tient si fort à la peau qu'on jugeroit proprement que c'est du poil, et qui se montre aussi fin que velours, tellement que si on l'escorche, on lui trouvera la peau bien épaisse; et si on la fait courroyer, semblera une peau de quelque animal terrestre.»

LE GRAND MANCHOT

PREMIÈRE ESPÈCE.

Aptenodytes patagonica. GMEL.

Clusius semble rapporter la première connoissance des manchots à la navigation des Hollandois dans la mer du Sud en 1598. Ces navigateurs, dit-il, étant parvenus à certaines îles voisines du Port-Desiré, les trouvèrent remplies d'une sorte d'oiseaux inconnus qui y venoient faire leur ponte. Ils nommèrent ces oiseaux *pinguins* (à *pinguedine*), à raison de la quantité de leur graisse, et ils imposèrent à ces îles le nom d'*îles des Pinguins*.

« Ces singuliers oiseaux, ajoute Clusius, sont sans ailes, et n'ont à la place que deux espèces de membranes qui leur tor-

bent de chaque côté comme de petits bras ; leur cou est gros et court , leur peau dure et épaisse comme le cuir du cochon. On les trouvoit trois ou quatre dans un trou. Les jeunes étoient du poids de dix à douze livres ; mais les vieux en pesoient jusqu'à seize , et en général ils étoient de la taille de l'oie. »

A ces proportions il est aisé de reconnoître le manchot représenté dans les planches enluminées sous le nom de *manchot des îles Malouines* , et qui se trouve non-seulement dans tout le détroit de Magellan et les îles voisines , mais encore à la Nouvelle-Hollande , et qui de là a gagné jusqu'à la Nouvelle-Guinée. C'est en effet l'espèce la plus grande du genre des manchots : l'individu que nous avons fait représenter a vingt-trois pouces de hauteur , et ces manchots parviennent à un beaucoup plus grand accroissement , puisque M. Forster en a mesuré plusieurs à trente-neuf pouces (anglois) , et qui pesoient jusqu'à trente livres.

« Diverses troupes de ces pingvins , les plus gros que j'aie jamais vus , dit-il , erroient sur la côte (à la Nouvelle-Géorgie). Leur ventre étoit d'une grosseur énorme , et couvert d'une grande quantité de graisse. Ils portent de chaque côté de la tête une tache d'un jaune brillant ou couleur orangée , bordée de noir ; tout le dos est d'un gris noirâtre ; le ventre , le dessous des nageoires et l'avant du corps sont blancs. Ils étoient si stupides qu'ils ne fuyoient point , et nous les tuâmes à coups de bâton.... Ce sont , je pense , ceux que nos Anglois ont nommés aux îles Falkland *pingvins jaunes* ou *pingvins rois*. »

Cette description de M. Forster convient parfaitement à notre grand manchot, n° 975, en observant qu'une teinte bleuâtre est répandue sur son manteau cendré , et que le jaune de la gorge est plutôt citron ou couleur de paille qu'orangé. Nos François l'ont en effet trouvé aux îles Falkland ou Malouines , et M. de Bougainville en parle dans les termes suivants : « Il aime la solitude et les endroits écartés ; son bec est plus long et plus délié que celui des autres espèces de manchots , et il a le dos d'un bleu plus clair ; son ventre est d'un blancheur éblouissante ; une palatine jonquille , qui partant de la tête coupe ces

masses de blanc et de bleu (gris bleu) et va se terminer sur l'estomac, lui donne un grand air de magnificence. Quand il lui plaît de chanter, il allonge le cou... On espéra de pouvoir le transporter en Europe, et d'abord il s'apprivoisa jusqu'à connoître et suivre la personne qui étoit chargée de le nourrir, mangeant indifféremment le pain, la viande et le poisson; mais on s'aperçut que cette nourriture ne lui suffisoit pas, et qu'il absorboit sa graisse. Quand il fut amaigri à un certain point, il mourut.»

LE MANCHOT MOYEN.

SECONDE ESPÈCE.

Aptenodytes demersa. GMEL.

De tous les caractères d'après lesquels on pourroit dénommer cette seconde espèce de manchots, n° 382, nous n'avons cru pouvoir énoncer que la grandeur, parce que les autres caractères, quoique sensibles, ne sont peut-être pas constants, ou ne sont pas exclusifs. Ce sont ces manchots qu'Edwards appelle *pinguins aux pieds noirs*; mais les pieds du grand manchot sont noirs aussi. On les trouve indiqués sous le nom de *manchots du cap de Bonne-Espérance* ou *des Hottentots* dans les planches enluminées; mais l'espèce s'en trouve bien ailleurs qu'au Cap, et paroît se rencontrer également aux terres Magellaniques. Nous avons pensé à l'appeler *manchot à collier*; en effet le manteau noir du dos embrasse le devant du cou par un collier, et laisse tomber sur les flancs deux longues bandes en manière de scapulaire: mais cette livrée ne paroît bien constante que dans le mâle; et la femelle telle que nous la croyons représentée n° 1005 des planches enluminées, porte à peine quelque trace obscure de collier. Tous deux ont le bec coloré, vers le bout, d'une bandelette jaune; mais peut-être ce trait ne se marque-t-il qu'avec l'âge. Ainsi nous sommes ré-

duits à les indiquer par leur taille, qui est en effet moyenne dans ce genre, et ne s'élève guère au-dessus d'un pied et demi.

Du reste tout le dessus du corps est ardoisé, c'est-à-dire d'un cendré noirâtre, et le devant avec les côtés du corps sont d'un bleu blanc, excepté le collier et le scapulaire; le bout de la mandibule inférieure du bec paroît un peu tronqué; et le quatrième doigt, quoique libre et non engagé dans la membrane, est néanmoins tourné plus en devant qu'en arrière; l'aïleron est tout plat, et semble recouvert d'une peau de chagrin, tant les pinceaux de plumes qui le revêtent sont petits, roides, et pressés: les plus grandes de ces plumules n'ont pas six lignes de longueur; et, suivant la remarque d'Edwards, on en peut compter plus de cent à la première rangée de l'aile.

Ces manchots sont très nombreux au cap de Bonne-Espérance et dans les parages voisins. M. le vicomte de Querhoent, qui les a observés à la rade du Cap, nous a communiqué la notice suivante: « Les pinguis (manchots) du Cap sont noirs et blancs, et de la grosseur d'un canard. Leurs œufs sont blancs; ils n'en font que deux à chaque ponte, et défendent courageusement leur nichée. Ils la font sur les petites îles le long de la côte; et un observateur digne de foi m'a assuré que dans une de ces petites îles étoit un monticule élevé où ces oiseaux nichoient de préférence, quoique éloigné de plus d'une demi-lieue de la mer. Comme ils marchaient fort lentement, il jugea qu'il n'étoit pas possible qu'ils allassent tous les jours chercher à manger à la mer: il en prit donc quelques uns pour voir combien de temps il supporteroient la diète; il les garda quatorze jours sans boire ni manger, et au bout de ce temps ils étoient encore vivants et assez forts pour pincer vigoureusement. »

M. de Pagès, dans la relation manuscrite de son voyage au pôle austral, s'accorde sur les mêmes faits. « La grosseur des manchots du Cap, dit-il, est pareille à celle de nos plus gros canards. Ils ont deux cravates oblongues de couleur noire, l'une à l'estomac, l'autre au cou. Nous trouvions ordinairement dans chaque nid deux œufs ou deux petits rangés tête à queue, et

l'un toujours au moins d'un quart plus gros que l'autre. Les vieux n'étoient pas moins aisés à prendre que les jeunes : ils ne pouvoient marcher que lentement, et cherchoient à se tapir contre les rochers.»

Un fait qu'ajoute le même voyageur c'est que les ailerons des manchots leur servent de temps en temps de pattes de devant, et qu'alors, marchant comme à quatre, ils vont plus vite; mais, suivant toute apparence, cela n'arrive que lorsqu'ils culbutent, et ce n'est point une véritable marche.

Du reste nous croyons reconnoître ce même manchot d'espèce moyenne dans la seconde de celles que M. de Bougainville décrit aux îles Malouines; car il la dit la même que celle de l'amiral Anson, laquelle est aussi celle de Narborough. Or, au poids et aux couleurs que Narborough attribue à son manchot, on peut le regarder comme de l'espèce dont nous parlons; et nous croyons encore que cette espèce est celle que M. Forster désigne comme la plus commune au détroit de Magellan, laquelle, dit-il, est de la grosseur d'une petite oie, et surnommée par les Anglois, aux îles Falkland ou Malouines, *jumping jacks*.

M. Forster observa ces manchots sur la terre des États, où ils lui offrirent une petite scène. « Ils étoient endormis, dit-il, et leur sommeil est très profond; car le docteur Sparman tomba sur un qu'il roula à plusieurs verges sans l'éveiller. Pour le tirer de son assoupissement on fut obligé de le secouer à différentes reprises. Enfin ils se levèrent en troupes; et quand ils virent que nous les entourions, ils prirent du courage; ils se précipitèrent avec violence sur nous, et mordirent nos jambes et nos habits. Après en avoir laissé un grand nombre sur le champ de bataille qui paroissoient morts nous poursuivîmes les autres; mais les premiers se relevèrent tout d'un coup, et piétonnèrent gravement derrière nous.»

LE MANCHOT SAUTEUR.

TROISIÈME ESPÈCE.

Aptenodytes chrysocoma. GMEL.

Ce manchot, n° 984, n'a guère qu'un pied et demi de hauteur du bec aux pieds, et à peu près autant quand, la tête et le corps droits, il est posé et comme assis sur le croupion; ce qui est son attitude de nécessité à terre. Il a le bec rouge, ainsi que l'iris de l'œil, sur lequel passe une ligne d'un blanc teint de jaune, qui se dilate et s'épanouit en arrière en deux petites touffes de filets hérissés, lesquels se relèvent sur les deux côtés du sommet de la tête. Cette partie est noire ou d'un cendré noirâtre très foncé, ainsi que la gorge, la face, le dessus du cou, du dos et des ailerons; le reste, c'est-à-dire tout le devant du corps, est d'un blanc de neige.

Les planches enluminées ont indiqué cet oiseau sous le nom de *manchot de Sibérie*. Nous n'adoptons pas aujourd'hui cette dénomination, vu la grande division que paroît avoir faite la nature des pingouins au nord et des manchots au sud; et M. de Bougainville l'ayant reconnu sur les terres Magellaniques, nous pensons qu'il ne se trouve pas en Sibérie, mais seulement dans les îles australes, où le même navigateur l'a décrit sous le nom de *pinguin sauteur*... «La troisième espèce de ces demi-oiseaux, dit-il, habite par familles, comme la seconde, sur de hauts rochers, où ils pondent. Les caractères qui distinguent ceux-ci des deux autres sont leur petitesse, leur couleur fauve, un toupet de plumes de couleur d'or plus courtes que celles des aigrettes, et qu'ils relèvent lorsqu'ils sont irrités, et enfin d'autres petites plumes de même couleur qui leur servent de sourcils. On les nomma *pinguins sauteurs* : en effet ils ne se transportent que par sauts et par bonds. Cette espèce a dans sa contenance plus de vivacité que les deux autres.»

C'est, suivant toute apparence, ce même manchot sauteur à aigrette et à bec rouge que le capitaine Cook indique dans le passage suivant... « Jusqu'ici (cinquante-trois degrés cinquante-sept minutes latitude sud) nous avons eu continuellement autour du vaisseau un grand nombre de pinguis, qui sembloient être différents de ceux que nous vîmes près de la glace; ils étoient plus petits, avec des becs rougeâtres et des têtes brunes. La rencontre d'un si grand nombre de ces oiseaux me donnoit quelque espérance de trouver terre... » Et dans un autre endroit... « Le 2 décembre, par quarante-huit degrés vingt-trois minutes latitude sud et cent soixante dix-neuf degrés seize minutes de longitude, nous aperçûmes plusieurs pinguis au bec rouge, qui demeurèrent autour de nous le lendemain. »

LE MANCHOT A BEC TRONQUÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Aptenodytes demersa. GMEL.

Le bec des manchots se termine généralement en pointe : dans cette espèce l'extrémité de la mandibule inférieure est tronquée. Ce caractère a suffi à M. Brisson pour faire de ce manchot un genre à part, sous le nom de *gorfou*; de quoi il étoit fort le maître, suivant l'ordre hypothétique et systématique de ses divisions : mais ce qui n'étoit pas également arbitraire c'est l'application qu'il a faite à ce même manchot du nom de *catarractes* ou *catarracta*, par lequel Aristote a désigné un oiseau de proie aquatique, qui n'est certainement pas un manchot, genre duquel Aristote ne connut aucune espèce.

Quoi qu'il en soit Edwards, qui nous a fait connoître cette espèce de manchot, lui applique ce passage du chevalier Roë dans son *Voyage aux Indes* : « Dans l'île *Pinguin* (au cap de Bonne-Espérance) il y a un oiseau de ce nom qui marche tout droit; les ailes sont sans plumes, pendantes comme des man-

ches, avec le plastron blanc : ces oiseaux ne volent point, mais se promènent en petites troupes, chacune gardant régulièrement son quartier.»

Cependant M. Edwards n'assure pas que ce manchot soit du Cap plutôt que du détroit de Magellan. Il étoit, dit-il, *gros comme une oie*, et avoit le bec ouvert jusque sous les yeux, et rouge, ainsi que les pieds; la face d'un brun obscur; tout le devant du corps blanc; le derrière de la tête, le haut du cou et le dos, d'un pourpre terne, et couvert de très petites plumes roides et serrées. «Ces plumes, ajoute Edwards, ressemblent plus à des écailles de serpent qu'à des plumes. Les ailes, continue-t-il, sont petites et plates comme des planchettes brunes, et couvertes de plumes si petites et si roides qu'on les prendroit de quelque distance pour du chagrin. Il n'y a d'apparence de queue que quelques soies courtes et noires au croupion.»

Telles sont les quatre espèces de manchots que nous pouvons présenter comme connues et bien décrites. Si ce genre est plus nombreux ainsi que paroît l'insinuer M. Forster, chaque espèce nouvelle viendra naturellement prendre ici sa place. En attendant il nous semble en voir quelques-unes d'indiquées, mais imparfaitement et confusément dans les notices suivantes.

I.

«Entre les îles Maldives, dit un de nos anciens voyageurs[†], il y en a une infinité qui sont entièrement inhabitées... et toutes couvertes de gros crabes, d'une quantité d'oiseaux nommés *pingui*, qui font là leurs œufs et leurs petits; et il y en a une multitude si prodigieuse qu'on ne sauroit mettre le pied en quelque endroit que ce soit sans toucher leurs œufs et leurs petits, ou les oiseaux mêmes. Les insulaires n'en mangent point, et toutefois ils sont bons à manger, *et sont gros comme pigeons*, de plumage blanc et noir.»

Nous ne connoissons pas d'espèce de manchot aussi petite qu'un pigeon; et néanmoins une semblable petite espèce d'oiseau sans ailes, sous le nom de *calcamar*, se retrouve à la côte

[†] François Pyrard.

du Brésil. « Le calcamar est de la grosseur d'un pigeon ; ses ailes ne lui servent point à voler, mais à nager fort légèrement ; il ne quitte point les flots ; les Brésiliens assurent même qu'il y dépose ses œufs, mais sans expliquer comment ils y pourroient éclore ¹. »

II.

Les *aponars* ou *aponats* de Thevet, « lesquels, dit-il, ont petites ailes, pourquoi ils ne peuvent voler ; ont le ventre blanc, le dos noir, le bec semblable à celui d'un cormoran ou autre corbeau, et, quand on les tue, crient ainsi que pourceaux. » Ce sont, suivant toute apparence, des manchots. Thevet les trouva à l'île de l'Ascension ; mais il fait sous le nom d'*aponar* la même confusion que l'on a faite sous celui de *pinguin*, lorsqu'il parle des *aponars que rencontrent les navires allant de France en Canada*. Ces derniers aponars sont des pingouins.

III.

L'oiseau des mers Magellaniques, que les matelots de l'équipage du capitaine Wallis et ensuite ceux de Cook appelèrent *race-horse* ou *cheval de course*, parcequ'il couroit sur l'eau avec une extrême vitesse en frappant les flots de ses pieds et de ses ailes, trop petites pour qu'elles puissent lui servir à voler. Cet oiseau sembleroit, à ces caractères, être un manchot ; néanmoins M. Forster lui donne le nom de *canard*, en le rapportant au *logger-head duck* des *Transactions philosophiques* (vol. LXVI, partie 1). Voici comme il en parle : « Il ressembloit, dit-il, au canard, excepté l'extrême brièveté de ses ailes, et sa grosseur, qui étoit celle d'une oie. Il avoit le plumage gris et un petit nombre de plumes blanches ; le bec et les pieds jaunes, et deux grandes bosses calleuses nues de la même couleur à la jointure de chaque aile. Nos matelots l'appelèrent *race-horse* (cheval de course), à cause de sa vitesse ; mais aux îles Falkland les Anglois lui ont donné le nom de *canard lourdaud*. »

¹ *Histoire générale des Voyages*, tome XIV, page 303.

Enfin, selon d'autres voyageurs¹, on trouve sur les îles de la côte du Chili, après avoir passé Chilof et en approchant du détroit de Magellan, «une espèce d'oie qui ne vole point : mais qui court sur les eaux aussi vite que les autres volent. Cet oiseau a un duvet très fin que les femmes américaines filent, et dont elles font des couvertures qu'elles vendent aux Espagnols.» Si ces particularités sont exactes, elles indiquent dans ce genre une espèce moyenne entre les oiseaux à grandes plumes et les manchots à plumules écailleuses, qui ressemblent peu à un duvet, et ne paroissent pas susceptibles d'être filées.

NOTICES ET INDICATIONS DE QUELQUES ESPÈCES D'OISEAUX INCERTAINES OU INCONNUES.

Quelque attention que nous ayons eu dans tout le cours de cet ouvrage de discuter, d'éclaircir et de rapporter à leurs véritables objets les notices imparfaites ou confuses des voyageurs ou des naturalistes sur les différentes espèces réelles ou nominales des oiseaux, quelque étendues et même quelque heureuses qu'aient été nos recherches, nous devons néanmoins avouer qu'il reste encore un certain nombre d'espèces que nous n'avons pu reconnoître avec certitude, parce qu'elles ne sont indiquées que par des noms que rien ne rappelle aux noms connus, ou qu'elles sont désignées par des traits obscurs ou vagues, et qui ne cadrent exactement avec aucun objet réel. Ce sont ces noms mêmes et ces traits, tout confus qu'ils peuvent être, que nous recueillons ici, non-seulement pour ne rien négliger, mais

¹ *Voyage à la mer du Sud* par l'équipage du *Wager*, à la suite du *Voyage de l'amiral Anson*.

encore pour empêcher qu'on ne regarde comme certaines ces notices douteuses, et surtout pour mettre les observateurs à portée de les vérifier ou de les éclaircir.

Nous suivrons dans cette exposition sommaire la marche de l'ouvrage, commençant par les oiseaux de terre, passant à ceux de rivage et finissant par les oiseaux d'eau.

I.

Le *grand oiseau du Port-Désiré* aux terres Magellaniques, lequel est bien certainement un oiseau de proie, et dont la notice, telle que la donne le commodore Byron, paroît indiquer un *vautour*. « Sa tête, dit-il, seroit parfaitement ressemblante à celle de l'aigle, si l'espèce de huppe dont elle est ornée étoit un peu moins touffue. Un cercle de plumes d'une blancheur éclatante forme autour de son cou un collier naturel de la plus grande beauté; sur le dos son plumage est d'un noir de jais, et non moins brillant que ce minéral que l'art a su polir. Ses jambes sont remarquables par leur grosseur et leur force; mais les serres en sont moins acérées que celles de l'aigle. Cet oiseau a près de douze pieds d'envergure ¹. »

II.

L'*oiseau de la Nouvelle-Calédonie*, indiqué dans la relation du second voyage de Cook comme une *espèce de corbeau*, quoiqu'il soit dit en même temps *qu'il est de moitié plus petit que le corbeau, et que ses plumes sont nuancées de bleu*. Au reste cette terre nouvelle n'a offert aux navigateurs qui l'ont découverte que peu d'oiseaux entre lesquels étoient de *belles tourterelles et plusieurs petits oiseaux inconnus* ².

III.

L'*avis venatica* de Belon, le seul peut-être que ce judicieux naturaliste n'ait pas rendu reconnoissable dans ses nombreuses observations. « Nous veimes aussi (vers Gaza) un oiseau qui, à

¹ *Voyage du commodore Byron*, tome 1^{er} du premier voyage de Cook, pag. 19.

² Cook, second Voyage, tome III, page 300.

notre avis, passe tous les autres en plaisant chant ramage, et croyons qu'il a été nommé par les anciens *venatica avis*. Il est un peu plus gros qu'un estourneau. Son plumage est blanc par-dessous le ventre, et est cendré dessus le dos, comme celui de l'oiseau *molliceps*, qu'on appelle en françois un *gros-bec*; la queue noire, qui lui passe les ailes, comme à une pie. Il vole à la façon d'un pic-vert ¹. »

A la taille, aux couleurs, au nom d'*avis venatica*, on pourroit prendre cet oiseau pour une espèce de pic-grièche; mais le *plaisant ramage* est un attribut qui paroît ne convenir à aucune de ces espèces méchantes et cruelles.

IV.

Le *moineau de mer*, « que les habitans de Terre-Neuve nomment, dit-on, l'*oiseau des glaces*, parce qu'il y habite toujours : il n'est pas plus grand qu'une grive; il ressemble au moineau par le bec, et a le plumage blanc et noir ². »

Malgré le nom de *moineau de mer*, on juge par la conformation du bec qu'il s'agit ici d'un oiseau de terre, dont l'espèce nous paroît voisine de l'ortolan de neige.

V.

Le petit *oiseau jaune*, appelé ainsi au cap de Bonne-Espérance, et que le capitaine Cook a retrouvé à la Nouvelle-Géorgie ³. Il est peut-être connu des ornithologistes, mais il ne l'est pas sous ce nom; et quant aux *petits oiseaux à joli plumage* que ce même navigateur a trouvés à *Tanna*, l'une des nouvelles Hébrides, nous croyons aisément avec lui que sur une terre aussi isolée et aussi lointaine leurs espèces sont absolument nouvelles.

VI.

L'oiseau auquel les observateurs embarqués pour le premier voyage du capitaine Cook donnèrent le nom de *motacilla velificans*, en le voyant venir se poser sur les agrès du vaisseau

¹ *Observations* de Belon, page 139.

² *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 46.

³ *Second Voyage de Cook*, tome IV, pages 86 et 87.

en pleine mer, à dix lieues du cap Finistère ¹, et que l'on sauroit certainement être une bergeronnette, si Linnæus, d'après lequel parloient ces observateurs, n'avoit appliqué comme générique le surnom de *motacilla* à des oiseaux tout différents les uns des autres, et à tous ceux en général qui ont un mouvement de secousse ou de balancement dans la queue.

VII.

L'*occoolin* de Fernandès, que nous aurions dû placer avec les pics; car il dit expressément que *c'est un pic de la taille de l'étourneau, et dont le plumage est agréablement varié de noir et de jaune* ².

VIII.

Les *oiseaux vus par Dampier à Céram*, et qui, à la forme et à la grosseur de leur bec, paroissent être des *calaos*. Il les décrit en ces termes : « Ils avoient le corps noir et la queue blanche; leur grosseur étoit celle d'une corneille; ils avoient le cou assez long et couleur de safran; leur bec ressembloit à la corne d'un belier; ils avoient la jambe courte et forte, les pieds de pigeon, et les ailes d'une longueur ordinaire, quoiqu'elles fissent beaucoup de bruit dans leur vol: ils se nourrissent de baies sauvages, et se perchent sur les plus grands arbres. Dampier trouva leur chair de si bon goût qu'il parut regretter de n'avoir vu ces oiseaux qu'à Céram et à la Nouvelle-Guinée ³ »

IX.

Le *hoitzitzillin de Tepuscullula* de Fernandès, et le *nexhoitzitzillin* du même auteur, que l'on reconnoît pour être des colibris, vivant, dit-il, du miel des fleurs qu'ils sucent de leur petit bec courbé, presque aussi long que le corps, et des plumes brillantes desquelles des mains adroites composent de petits tableaux précieux ⁴.

¹ *Premier Voyage de Cook*, tome II, page 117.

² Fernandès, *Hist. avium nov. Hisp.*, page 54, cap. 202.

³ *Histoire générale des Voyages*, tome II, page 244.

⁴ Fernandès, page 47, chap. 174, et page 31, chap. 82.

Quant à l'*hoitzitzil-papalolt* du même naturaliste espagnol¹ quoiqu'il le compare à l'*hoitzitzillin* il dit néanmoins expressément que c'est une sorte de papillon.

X.

Le *quauchichil* ou *petit oiseau à tête rouge*, encore de Fernandès, qu'il dit n'être qu'un peu plus grand que le *hoitzitzillin*, et qui néanmoins ne paroît pas être un colibri ni un oiseau-mouche : car il se trouve aussi dans les régions froides ; il vit et chante en cage, caractères qui ne conviennent pas à ces deux genres d'oiseaux.

XI.

L'oiseau demi-aquatique décrit par M. Forster, et qu'il dit être d'un *nouveau genre*. « Cet oiseau, que nous rencontrâmes dans notre excursion, étoit de la grosseur d'un pigeon, et parfaitement blanc : il appartient à la classe des oiseaux aquatiques qui marchent à gué. Il avoit les pieds à demi palmés, et ses yeux ainsi que la base du bec entourés de petites glandes ou verrues blanches ; il exhaloit une odeur si insupportable que nous ne pûmes en manger la chair. quoique alors les plus mauvais aliments ne nous causassent pas aisément de dégoût (C'étoit sur la terre des États)³. »

XII.

Le *corbijeau* de Le Page du Pratz⁴, lequel n'est pas autre que le *courlis*, et dont nous ne rapportons ici le nom que pour compléter le système entier de dénominations relatives à cet oiseau et à l'ornithologie en général.

XIII.

Le *chochopilli* de Fernandès⁵, *oiseau*, dit ce naturaliste, du genre de celui que les Espagnols appellent *chorlito* (qui

¹ Fernandès, page 47, chap. 55, page 25.

² *Ibid*, chap. 17, page 18.

³ Forster, *second Voyage de Cook*, tome IV, page 59.

⁴ *Histoire de la Louisiane*, tome II, page 128.

⁵ Pag. 19, chap. 23.

est le courlis), et dans lequel on reconnoît notre *grand courlis blanc et brun de Cayenne*, espèce nouvelle, donnée n° 976 des planches enluminées. Cet oiseau, ajoute Fernandès, est de passage sur le lac de Mexique, et sa chair a un mauvais goût de poisson.

XIV.

L'*ayaca*, qui, tant par le rapport de son nom avec celui d'*ayaia* que porte la spatule au Brésil que par la ressemblance des traits, à l'altération près que souffrent toujours les objets en passant par les mains des rédacteurs de voyages, paroît être en effet une spatule. Quoi qu'il en soit, voici ce qui est dit de l'*ayaca* : « Cet oiseau du Brésil est d'une industrie singulière à prendre les petits poissons ; jamais on ne le voit fondre inutilement sur l'eau : sa grosseur est celle d'une pie ; il a le plumage blanc, marqué de taches rouges, et le bec fait en cuiller »

L'*aboukerdan* de Monconys ² est aussi notre spatule.

XV.

L'*acacahoactli*, ou *l'oiseau du lac de Mexique à voix rauque* de Fernandès, qu'il dit être une espèce d'alcyon ou de martin-pêcheur, mais qui, suivant la remarque de M. Adanson, est plutôt une espèce de héron ou de butor, puisqu'il a *un très-long cou, qu'il plie souvent en le ramenant entre ses épaules* : sa taille est un peu moindre que celle du canard sauvage ; son bec est long de trois doigts, pointu et acéré ; le fond de son plumage est blanc tacheté de brun, plus brun en dessus, plus blanc en dessous du corps ; les ailes sont d'un fauve vif et rougeâtre, avec la pointe noire. On peut, suivant Fernandès, apprivoiser cet oiseau en le nourrissant de poisson et même de chair ; et ce qui pourtant s'accorde peu avec une voix rauque, *son chant, dit-il, n'est pas désagréable*³ C'est

¹ *Histoire générale des Voyages*, tome IV, page 303.

Première partie, pag. 198.

³ Fernandès, chap 2, page 16.

le même que l'*avis aquatica raucum sonans* de Nieremberg

XVI.

L'*atotoll*, petit oiseau du même lac de Mexico, de la forme et de la taille du moineau, avec le plumage blanc dessous le corps, varié en dessus de blanc, de fauve et de noir, qui niche dans les joncs, et qui du matin au soir y fait entendre un petit cri pareil au cri aigu du rat. On mange la chair de ce petit oiseau ¹.

Il est difficile de dire si cet *atotoll* est vraiment un oiseau de rivage, ou seulement un habitant des marais, comme le sont la rousserolle et la fauvette de roseaux. Quoi qu'il en soit, il est fort différent d'un autre *atotoll* donné par Faber à la suite de Hernandès (page 672), et qui est l'*alcatraz* ou *pélican du Mexique*.

XVII.

Le *mentavaza* de Madagascar, « oiseau à bec crochu, grand comme une perdrix, qui fréquente les bords de la mer, » et dont le voyageur Flaccourt ne dit rien davantage ³.

XVIII.

Le *chungar* des Turcs, *kratzhot* des Russes, au sujet duquel nous ne pouvons que rapporter la narration de l'historien des voyages, sans néanmoins adopter ses conjectures. « Les plaines de la grande Tartarie, dit-il, produisent quantité d'oiseaux d'une beauté rare. Celui dont on trouve la description dans Abulghazi-Khan est apparemment une espèce de héron qui fréquente cette partie du Mogol qui touche à la Chine. Il est tout-à-fait blanc, excepté par le bec, les ailes et la queue, qu'il a d'un beau rouge. Sa chair est délicate, et tire pour le goût sur celle de la gélinotte. Cependant, comme l'auteur dit qu'il est fort rare, on peut croire que c'est le butor, qui est en effet très rare dans la Russie, la Sibérie, et la grande Tar-

¹ Liv. X, chap. 236.

² Fernandès, chap. 8, page 15.

³ *Joyage à Madagascar*; Paris, 1661, page 165.

tarie, mais qui se trouve quelquefois dans le pays des Mogols, vers la Chine, et qui est presque toujours blanc. Abulghazi-Khan dit que ses yeux, ses pieds et son bec, sont rouges (page 37), et il ajoute (page 86) que la tête est de la même couleur. Il dit que cet oiseau s'appelle *chungar* en langue turque, et que les Russiens le nomment *kratzhot*; ce qui fait conjecturer au traducteur anglois que c'est le même qui porte le nom de *chonkui* dans l'*Histoire de Timur-Bek*, et qui fut présenté à Gengis-Khan par les ambassadeurs de Kadjak ¹. »

XIX.

L'*okeitsok*, ou la *courte-langue*, qui, dit-on, « est une poule de mer de Groenland, laquelle, n'ayant presque point de langue, garde un silence éternel; mais qui en revanche a le bec et la jambe si longs qu'on pourroit l'appeler la *cigogne de mer*. Cet oiseau glouton dévore un nombre incroyable de poissons qu'il va pêcher à vingt ou trente brasses de profondeur, et qu'il avale tout entiers quoique très gros. On ne le tue ordinairement que lorsqu'il est occupé à faire sa pêche; car il a pour veiller à sa sûreté de grands yeux saillants et très vifs, couronnés d'un cercle jaune et rouge ². »

XX.

Le *tornoviarsuk* des mêmes mers glaciales en Groenland, qui est un oiseau maritime de la taille d'un pigeon, et approchant du genre du canard. Il paroît difficile de déterminer la famille de cet oiseau, dont Eggède ne dit rien davantage ³.

XXI.

Outre les oiseaux de Pologne connus des naturalistes, et dont Rzaczynski fait l'énumération, il en nomme quelques uns, « qu'il ne connoît, dit-il, que par un nom vulgaire, et qu'il ne rapporte à aucune espèce connue. Il y en a particulièrement

¹ *Histoire générale des Voyages*, tome VI, page 60.

² *Ibid.*, tome XIX, page 45.

³ *Diction. Groenl.*, Hafniæ, 1750.

trois qui, à leurs habitudes naturelles, paroissent être de la tribu des aquatiques fissipèdes. »

Le *derhacz*, « ainsi nommé de son cri, *der, der*, fréquemment répété. Il habite les prés bas et aquatiques. Sa taille est approchante de celle de la perdrix ; il a les pieds hauts et le bec long (ce pourroit être un râle). »

Le *haystra*, qui est d'assez grande taille, de couleur rembrunie, avec un gros et long bec. Il pêche dans les rivières à la manière du héron, et niche sur les arbres. »

Le troisième est le *hrzyczka*, « qui pond des œufs tachetés dans les joncs des marais. »

XXII.

L'*arau* ou *kara* des mers du nord. « C'est un oiseau plus gros que le canard ; ses œufs sont très bons à manger, et sa peau sert à faire des fourrures. Il a la tête, le cou et le dos noirs, le ventre bleu, le bec long, droit, noir et pointu¹. A ces traits l'*arau* ou *karo* doit être une espèce de plongeon. »

XXIII.

Le *Jean-van-Ghent* ou *Jean-de-Gand* des navigateurs hollandais au Spitzberg², « lequel est, disent-ils, au moins aussi gros qu'une cigogne, et en a la figure. Ses plumes sont blanches et noires ; il fend l'air sans remuer presque les ailes ; et dès qu'il approche des glaces, il rebrousse chemin. C'est une espèce d'oiseau de fauconnerie ; il se jette tout d'un coup et de fort haut dans l'eau, et cela fait croire qu'il a la vue fort perçante. On voit de ces mêmes oiseaux dans la mer d'Espagne, et presque partout dans la mer du nord, mais principalement dans les endroits où l'on pêche le hareng. »

Ce *Jean-de-Gand* pourroit bien être la grande mouette ou grand goéland, que nous avons surnommé le *manteau noir*.

¹ *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 270.

² *Recueil des Voyages du Nord*, tome II, page 110.

XXIV.

Le *hav-sule*, que les Écossois, dit Pontoppidan, appellent *gentilhomme*, et qui nous paroît être aussi une espèce de mouette ou de goéland, peut-être la même que le *ratzher* ou *conseiller* des Hollandois. Quoi qu'il en soit, nous transcrivons ce que dit Pontoppidan de son oiseau gentilhomme, mais avec le peu de confiance qu'inspire cet évêque norvégien, toujours près du merveilleux dans ses anecdotes et loin de l'exactitude dans ses descriptions. « Cet oiseau, dit-il, sert de signal aux pêcheurs du hareng. Il paroît en Norwége à la fin de janvier, lorsque les harengs commencent à entrer dans les golfes; il les suit à la distance d'une lieue de la côte. Il est tellement avide de ce poisson que les pêcheurs n'ont qu'à mettre des harengs sur le bord de leurs bateaux pour prendre des gentilshommes. Cet oiseau ressemble à l'oie; il a la tête et le cou comme la cigogne, le bec plus court et plus gros, les plumes du dos et du dessous des ailes d'un blanc clair, une crête rouge, la tête verdâtre et noire, le cou et la poitrine blancs ¹. »

XXV.

Les *pipelines*, dont je ne trouve le nom que dans Frézier (page 74), et qui ont, dit-il, de la ressemblance avec l'oiseau de mer appelé *mauve* : la mauve est la mouette. Mais il ajoute que les pipelines sont de très bon goût; ce qui ne ressemble plus aux mouettes, dont la chair est très-mauvaise.

XXVI.

Les *margaux*, dont le nom, usité parmi les marins, paroît désigner des fous ou des cormorans, ou peut-être les uns et les autres. « Le vent n'étant pas propre pour sortir de la baie de Saldana, dit Flaccourt, on envoya deux fois à l'îlot *aux Margaux*, et à chaque voyage on emplit le bateau de ces oiseaux et de leurs œufs. Ces oiseaux, gros comme une oie, y sont en si grande quantité qu'étant à terre il est impossible

¹ *Histoire naturelle de Norwége*, par Pontoppidan; *Journal étranger*, février 1757.

qu'on ne marche sur eux. Quand ils veulent s'envoler, ils s'empêchent les uns les autres; on les assomme en l'air à coups de bâton lorsqu'ils s'élèvent¹. »

« Il y avoit en la même ile (*des Oiseaux*, près du cap de Bonne-Espérance), dit François Cauche, des margaux plus gros qu'un oison, ayant les plumes grises, le bec rabattu par le bout comme un épervier le pied petit et plat, avec pellicule entre les ergots. Ils se reposent sur mer. Ils ont une grande croisée d'ailes, font leurs nids au milieu de l'île, sur l'herbe, dans lesquels on ne trouve jamais que deux œufs - . »

« En un canton de l'île (*aux Oiseaux*, route de Canada), dit Sagar Théodat, étoient des oiseaux se tenant séparés des autres et très difficiles à prendre pour ce qu'ils mordoient comme chiens, et les appeloit-on *margaux*³. »

A ces traits nous prendrions volontiers le margau pour le *shagg* ou *nigaud*, petit cormoran dont nous avons donné la description.

XXVII.

Ces mêmes *nigauds* ou *petits cormorans* nous paroissent encore indiqués dans plusieurs voyageurs sous le nom d'*alcatraz*, bien différents du véritable et grand alcatraz du Mexique, qui est un pélican⁴.

XXVIII.

Les *fauchets*, que nous rapporterons à la famille des hirondelles de mer. « Le désordre des éléments (dans une grande tempête), dit M. Forster, n'écarta pas de nous tous les oiseaux; de temps en temps un fauchet noir voltigeoit sur la surface agitée de la mer, et rompoit la force des lames en s'exposant à leur action. L'aspect de l'Océan étoit alors superbe et terrible⁵.—Nous apercevions de hautes terres hachées (à l'entrée

Voyage à Madagascar, par Flaccourt; Paris, 1661, page 250.

¹ *Ibid.*; Paris, 1651, page 135.

³ *Voyage au pays des Hurons*; Paris, 1632, page 37.

⁴ Voyez dans ce volume, l'article du *Pélican*, page 157.

⁵ *Second Voyage de Cook*, tome II, page 91.

ouest du détroit de Magellan) et couvertes de neige presque jusqu'au bord de l'eau; mais de grosses troupes de fauchets nous faisoient espérer de prendre des rafraîchissements si nous pouvions trouver un havre : » — Fauchets par les vingt-sept degrés quatre minutes de latitude sud et cent trois degrés cinquante-six minutes longitude ouest, les premiers jours de mars ².

XXIX.

Le *baker* ou *becqueteur* des habitants d'Oéland et de Gothland, que nous reconnoissons plus sûrement pour une hirondelle de mer, aux particularités qu'on nous apprend de son instinct. « Si quelqu'un va dans l'endroit où ces oiseaux ont leurs nids, ils lui volent autour de la tête, et semblent vouloir le becqueter ou le mordre; ils jettent en même temps un cri, *tirr, tirr*, sans cesse répété. Le baker vient tous les printemps en Oélande, y passe l'été, et quitte ce pays en automne. Son nid lui coûte moins de peine que celui des hirondelles ordinaires. Il pond deux œufs, et les met à plate terre dans le premier endroit où il se trouve; cependant il a l'instinct de ne jamais les déposer au milieu des herbes hautes. S'il pond sur un terrain sablonneux, il y fait seulement un petit creux de peu de profondeur. Ses œufs ont la grosseur de ceux de pigeon, grisâtres et tachés de noir. Cet oiseau couve pendant quatre semaines. Si on met sous lui de petits œufs de poule, il les fait éclore en trois semaines, et les poulets nés ainsi sont très méchants, surtout les mâles. Le vent, même le plus fort, ne peut l'empêcher de se tenir immobile en l'air; et quand il a miré sa proie, il tombe plus vite qu'un trait, et accélère ou ralentit son mouvement selon la profondeur à laquelle il voit le poisson dans l'eau: quelquefois il n'y enfonce que le bec; quelquefois aussi il s'y plonge tellement que l'on ne voit plus au-dessus de l'eau que la pointe de ses ailes et une partie de sa queue. Il a le plumage gris, toute la moitié supérieure de la tête d'un noir de poix, le bec et les pieds couleur de feu, la queue semblable

¹ *Second Voyage de Cook*, tom. IV, page 13.

² *Ibid.*, tome II, page 179.

à celle de l'hirondelle. Plumé, il n'est guère plus gros qu'une grive.

XXX.

Le *vourousambé* de Madagascar ou *griset* du voyageur Flaccourt (page 165), est vraisemblablement aussi une hirondelle de mer.

XXXI.

Le *ferret* des îles Rodrigue et Maurice, dont Leguat fait mention en deux endroits de ses voyages. « Ces oiseaux, dit-il, sont de la grosseur et à peu près de la figure d'un pigeon. Leur rendez-vous général étoit le soir dans un petit flot entièrement découvert; on y trouvoit leurs œufs pondus sur le sable et tout proche les uns des autres; néanmoins ils ne font qu'un œuf à chaque ponte.... Nous emportâmes trois ou quatre douzaines de petits; et comme ils étoient fort gras, nous les fîmes rôtir. Nous leur trouvâmes à peu près le goût de la bécassine; mais ils nous firent beaucoup de mal, et nous ne fûmes jamais depuis tentés d'en goûter... Étant retournés quelques jours après sur l'île, nous trouvâmes que les ferrets avoient abandonné leurs œufs et leurs petits dans tout le canton où nous avions fait notre capture.... Au reste la bonté des œufs nous dédommagea de la mauvaise qualité de la chair des petits. Pendant notre séjour nous mangeâmes plusieurs milliers de ces œufs. Ils sont tachetés de gris, et plus gros que des œufs de pigeon². »

Ces ferrets paroissent être des hirondelles de mer, et il seroit doublement intéressant d'en reconnoître l'espèce, par rapport à la bonté de leurs œufs et à la mauvaise qualité de leur chair.

XXXII.

Le *charbonnier*, ainsi nommé par M. de Bougainville, et

² Description d'un oiseau aquatique de l'île de Gothland; *Journal étranger*, février 1758.

Voyage de François Leguat; Amsterdam, 1708; tome I, page 104; et tome II, pages 43 et 44.

qu'aux premiers traits on prendroit pour une hirondelle de mer, mais qui aux derniers, s'ils sont exacts, en paroît différent. « Le charbonnier, dit M. Bougainville, est de la grosseur d'un pigeon : il a le plumage d'un gris foncé, avec le dessus de la tête blanc, entouré d'un cordon d'un gris plus noir que le reste du corps; le bec effilé, long de deux pouces, et un peu recourbé par le bout; les yeux vifs; les pattes jaunes, semblables à celles des canards; la queue très fournie de plumes arrondies par le bout; les ailes fort découpées, et chacune d'environ huit à neuf pouces d'étendue. Les jours suivants nous vîmes beaucoup de ces oiseaux (c'étoit au mois de janvier et avant d'arriver à la rivière de la Plata.)»

XXXIII.

Les *manches de velours*, *mengas de velado* des Portugais, qui, suivant les dimensions et les caractères que lui donnent les uns, sembleroient être des pélicans, et, suivant d'autres indications, offrent plus de rapport avec le cormoran. C'est à l'anse du cap de Bonne-Espérance que paroissent les manches de velours. On leur donne ce nom, ou parce que leur plumage est uni comme du velours¹, ou parce que la pointe de leurs ailes est d'un noir velouté², et qu'en volant leurs ailes paroissent pliées comme nous plions le coude³. Suivant les uns, ils sont tout blancs, excepté le bout de l'aile, qui est noir; ils sont gros comme le cygne ou plus exactement comme l'oie⁴. Selon d'autres ils sont noirâtres en dessus, et blancs en dessous (Tachard).

M. de Querhoent dit qu'ils volent pesamment, et ne quittent presque jamais le haut-fond. Il les croit du même genre que les margaux d'Ouessant⁵. Or ces margaux, comme nous l'avons dit, doivent être des cormorans.

¹ *Voyage autour du Monde*, tome I^{er}, in-8^o, pages 21 et 22.

² *Histoire générale des Voyages*, tome I^{er}, page 248.

³ Tachard, page 58.

⁴ *Histoire générale des Voyages*, tome I^{er}, page 248.

⁵ Mérolle, dans l'*Histoire générale des Voyages*, tome IV, page 534.

⁶ Remarques faites, à bord du vaisseau du roi *la Victoire*, par M. le vicomte de Querhoent.

XXXIV.

Les *stariki* et *gloupichi* de Steller, qu'il dit être des oiseaux de mauvais augure sur mer. « Les premiers sont de la grosseur d'un pigeon; ils ont le ventre blanc, et le reste de leur plumage est d'un noir quelquefois tirant sur le bleu. Il y en a qui sont entièrement noirs, avec un bec d'un rouge de vermillon et une huppe blanche sur la tête.

« Les derniers, qui tirent leur nom de leur stupidité, sont gros comme une hirondelle de rivière. Les îles ou les rochers situés dans le détroit qui sépare le Kamtschatka de l'Amérique en sont tout couverts. On dit qu'ils sont noirs comme de la terre d'ombre qui sert à la peinture, avec des taches blanches par tout le corps. Les Kamtschadales, pour les prendre, n'ont qu'à s'asseoir près de leur retraite, vêtus d'une pelisse à manches pendantes. Quand ces oiseaux viennent le soir se retirer dans des trous, ils se fourrent d'eux-mêmes dans la pelisse du chasseur, qui les attrape sans peine.

« Dans l'espèce des *stariki* et des *gloupichi*, ajoute Steller, on compte le *haiover* ou *kaior*, qu'on dit être fort rusé. C'est un oiseau noir, avec le bec et les pattes rouges; les Cosaques l'appellent *iswoschiki*, parce qu'il siffle comme les conducteurs de chevaux¹. »

Ni ces traits ni ces particularités, dont une partie même sent la fable, ne rendent ces oiseaux reconnoissables.

XXXV.

Le *tavon* des Philippines, dont le nom *tavon* signifie, dit-on, *couvrir de terre*, parce que cet oiseau, qui pond un grand nombre d'œufs, les dépose dans le sable et les en couvre. Du reste sa description et son histoire, dont Gemelli Careri est le premier auteur², sont remplies de tant de disparates que nous ne croyons pas pouvoir les rapporter ici.

XXXVI.

Le *parginie*, nom que les Portugais donnent, suivant

¹ *Histoire générale des Voyages*, tome XIX, page 271.

² *Voyage autour du Monde*; Paris, 1719; tome V, page 266.

Kæmpfer , à une sorte d'oiseau que le Japonois *Kanjemon* trouva sur une île en allant de Siam à Manille. Les œufs de ces oiseaux sont presque aussi gros que des œufs de poule; on en trouve pendant toute l'année sur cette île, et ils furent d'une grande ressource pour la subsistance de l'équipage de ce voyageur japonois ¹. On voit que l'on peut reconnoître sur cette seule indication , le *parginie* des Portugais.

XXXVII.

Le *misago* ou *bisago* , que le même Kæmpfer compare à un épervier (tome I, page 113). Il n'est guère plus reconnoissable que le précédent , mais nous croyons néanmoins devoir le ranger parmi les oiseaux aquatiques , puisqu'il se nourrit de poisson. « Le *misago* , dit-il, vit principalement de poisson : il fait un trou dans quelque rocher sur les côtes , et y met sa proie ou sa provision, et l'on a remarqué qu'elle se conserve aussi parfaitement que le poisson mariné ou l'*altiar*; et c'est la raison pourquoi on l'appelle *bisagonohusi* ou l'*altiar de Bisago*. Elle a le goût extrêmement salé, et se vend fort cher. Ceux qui découvrent cette espèce de garde-manger en peuvent tirer un grand profit , pourvu qu'ils n'en prennent pas trop à la fois. »

XXXVIII.

Enfin les *açores* , sur lesquels nous n'avons point d'autre renseignement que celui-ci : « Le nom d'*açores* fut donné aux îles qui le portent , à cause du grand nombre d'oiseaux de cette espèce qu'on y aperçut en les découvrant ². »

Ces oiseaux açores ne sont pas sans doute d'une espèce inconnue ; mais il n'est pas possible de les reconnoître sous ce nom , que nous ne trouvons indiqué nulle autre part.

Kæmpfer, *Histoire naturelle du Japon*, tome 1^{er}, pages 9 et 10.
Histoire générale des Voyages, tome 1^{er}. page 12.

TABLE DES ANIMAUX

DÉCRITS DANS LE VINGTIÈME VOLUME.

SUITE DES OISEAUX.

	Pages.
L'ibis.	3
L'ibis blanc.	10
L'ibis noir.	12
Le Courlis, première espèce.	13
Le Courlis, ou petit Courlis, seconde espèce.	16
Le Courlis vert, ou Courlis d'Italie, troisième espèce.	17
Le Courlis brun, quatrième espèce.	18
Le Courlis tacheté, cinquième espèce.	<i>ib.</i>
Le Courlis à tête nue, sixième espèce.	19
Le Courlis huppé, septième espèce.	20
Courlis du nouveau continent.	<i>ib.</i>
Le Courlis rouge, première espèce.	<i>ib.</i>
Le Courlis blanc, seconde espèce.	24
Le Courlis brun à front rouge, troisième espèce.	<i>ib.</i>
Le Courlis des bois, quatrième espèce.	25
Le Gouarona, cinquième espèce.	26
L'Acalot, sixième espèce.	<i>ib.</i>
Le Matuiti des rivages, septième espèce.	27
Le Grand Courlis de Cayenne, huitième espèce.	28
Le Vanneau, première espèce.	<i>ib.</i>
Le Vanneau suisse, seconde espèce.	35
Le Vanneau armé du Sénégal, troisième espèce.	37
Le Vanneau armé des Indes, quatrième espèce.	38
Le Vanneau armé de la Louisiane, cinquième espèce.	<i>ib.</i>
Le Vanneau armé de Cayenne, sixième espèce.	39
Le Vanneau-Pluvier.	40
Les Pluviers.	42
Le Pluvier doré, première espèce.	47
Le Pluvier doré à gorge noire, seconde espèce.	50
Le Guignard, troisième espèce.	51
Le Pluvier à collier, quatrième espèce.	53
Le Kildir, cinquième espèce.	55
Le Pluvier huppé, sixième espèce.	56
Le Pluvier à aigrette, septième espèce.	57
Le Pluvier coiffé, huitième espèce.	58
Le Pluvier couronné, neuvième espèce.	<i>ib.</i>
Le Pluvier à lambeaux, dixième espèce.	59

	Pages.
Le Pluvier armé de Cayenne, onzième espèce.	60
Le Pluvian.	61
Le grand Pluvier, vulgairement appelé <i>Courlis de terre</i> .	<i>ib.</i>
L'Échasse.	66
L'Huitrier, vulgairement la <i>Pie de mer</i> . .	69
Le Coure-Vite.	73
Le Tourne-Pierre.	74
Le Merle d'eau.	76
La Grive d'eau.	80
Le Canut.	81
Les Râles.	82
Le Râle de terre ou de genêt, vulgairement <i>Roi des Cailles</i> , première espèce.	83
Le Râle d'eau, seconde espèce.	87
La Marouette.	88
OISEAUX ÉTRANGERS de l'ancien continent qui ont rapport au Râle.	90
Le Tiklin, ou râle des Philippines, première espèce.	<i>ib.</i>
Le Tiklin brun, seconde espèce.	91
Le Tiklin rayé, troisième espèce.	<i>ib.</i>
●Le Tiklin à collier, quatrième espèce.	<i>ib.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS du nouveau continent qui ont rapport au râle.	92
Le Râle à long bec, première espèce.	<i>ib.</i>
Le Kiolo, seconde espèce.	93
Le Râle tacheté de Cayenne, troisième espèce.	<i>ib.</i>
Le Râle de Virginie, quatrième espèce.	94
Le Râle Bidi-Bidi, cinquième espèce.	<i>ib.</i>
Le petit Râle de Cayenne, sixième espèce.	95
Le Caurâle, ou petit Paon des roses.	96
La Poule d'eau.	97
La Poulette d'eau.	100
La Porzane, ou la grande Poule d'eau.	101
La Grinette.	<i>ib.</i>
La Smirring.	102
La Glout.	<i>ib.</i>
OISEAUX ÉTRANGERS qui ont rapport à la Poule d'eau.	103
La grande Poule d'eau de Cayenne.	<i>ib.</i>
Le Mittek.	<i>ib.</i>
Le Kingalik.	104
Le Jacana, première espèce.	105
Le Jacana noir, seconde espèce	107
Le Jacana vert, troisième espèce.	108
Le Jacana-Péca, quatrième espèce.	108
Le Jacana varié, cinquième espèce.	109
La Poule-Sultane, ou le Porphyriion.	110

TABLE.

483

	Pages.
✓ OISEAUX qui ont rapport à la Penle-Sultane. .	115
La Poule-Sultane verte, première espèce.	116
La Poule-Sultane brune, seconde espèce.	<i>ib.</i>
L'Angoli, troisième espèce. .	117
La petite Poule-Sultane, quatrième espèce.	<i>ib.</i>
La Favorite, cinquième espèce.	118
L'Acintli, sixième espèce.	119
La Foulque.	120
La Macroule, ou grande Foulque	125
La grande Foulque à crête.	126
Les Phalaropes.	<i>ib.</i>
Le Phalarope cendré, première espèce	127
Le Phalarope rouge, seconde espèce. .	128
Le Phalarope à festons dentelés, troisième espèce.	<i>ib.</i>
Le Grèbe, première espèce. .	129
Le petit Grèbe, seconde espèce.	132
Le Grèbe huppé, troisième espèce. .	<i>ib.</i>
Le petit Grèbe huppé, quatrième espèce.	133
Le Grèbe cornu, cinquième espèce.	134
Le petit Grèbe cornu, sixième espèce.	<i>ib.</i>
Le Grèbe Duc-Laart, septième espèce.	135
Le Grèbe de la Louisiane, huitième espèce. .	136
Le Grèbe à joues grises, ou le Jougris, neuvième espèce.	<i>ib.</i>
Le grand Grèbe, dixième espèce.	137
Le Castagneux, première espèce.	<i>ib.</i>
Le Castagneux des Philippines, seconde espèce.	139
Le Castagneux à bec cerclé, troisième espèce. .	<i>ib.</i>
Le Castagneux de Saint-Domingue, quatrième espèce.	140
Le Grèbe-Foulque, cinquième espèce.	<i>ib.</i>
Les Plongeurs.	141
Le grand Plongeur, première espèce.	142
Le petit Plongeur, seconde espèce.	144
Le Plongeur Cat-Marin, troisième espèce..	145
L'Imbrim, ou grand Plongeur de la mer du nord, quatrième espèce.	146
Le Lumme, ou petit Plongeur de la mer du nord, cinquième espèce.	148
Le Harle, première espèce.	150
Le Harle huppé, seconde espèce.	153
La Piette, ou le petit Harle huppé, troisième espèce.	154
Le Harle à manteau noir, quatrième espèce.	155
Le Harle étoilé, cinquième espèce.	156
Le Harle couronné, sixième espèce.	157
Le Pélican.	<i>ib.</i>
Variétés du Pélican.	167
Le Pélican brun, première variété.	<i>ib.</i>
Le Pélican à bec dentelé, seconde variété.	168

	Pages.
Le Cormoran.	169
Le petit Cormoran, ou le Nigauld.	173
Les Hirondelles de mer.	177
Le Pierre-Garin, ou la grande Hirondelle de mer de nos côtes, première espèce.	180
La petite Hirondelle de mer, seconde espèce.	183
La Guifette, troisième espèce.	184
La Guifette noire, ou l'Épouvantail, quatrième espèce.	185
Le Gachet, cinquième espèce.	186
L'Hirondelle de mer des Philippines, deuxième espèce.	<i>ib.</i>
L'Hirondelle de mer à grande envergure, septième espèce.	187
La grande Hirondelle de mer de Cayenne, huitième espèce.	188
L'Oiseau du Tropique, ou le Paille-en-Queue.	189
Le grand Paille-en-Queue, première espèce.	192
Le petit Paille-en-Queue, seconde espèce.	<i>ib.</i>
Le Paille-en-Queue à brins rouges, troisième espèce.	193
Les Fous.	194
Le Fou commun, première espèce.	198
Le Fou blanc, seconde espèce.	199
Le grand Fou, troisième espèce.	200
Le petit Fou, quatrième espèce.	201
Le petit Fou brun, cinquième espèce.	202
Le Fou tacheté, sixième espèce.	<i>ib.</i>
Le Fou de Bassan, septième espèce.	203
La Frégate.	205
Les Goélands et les Mouettes.	209
Le Goéland à manteau noir, première espèce.	216
Le Goéland à manteau gris, seconde espèce.	<i>ib.</i>
Le Goéland brun, troisième espèce.	218
Le Goéland varié, ou le Grisard, quatrième espèce.	220
Le Goéland à manteau gris brun, ou le Bourginestre, cinquième espèce.	223
Le Goéland à manteau gris et blanc, sixième espèce.	225
La Mouette blanche, première espèce.	226
La Mouette tachetée, ou le Kutgeghef, seconde espèce.	227
La grande Mouette cendrée, ou Mouette à pieds bleus, troisième espèce.	229
La petite Mouette cendrée, quatrième espèce.	230
La Mouette rieuse, cinquième espèce.	232
La Mouette d'hiver, sixième espèce.	234
Le Labbe, ou le Stercoraire.	235
Le Labbe à longue queue.	238
L'Anhinga.	240
L'Anhinga roux.	243
Le Bec-en-Ciseaux.	<i>ib.</i>

TABLE.

485

	Pages.
Le Noddi.	247
L'Avocette.	249
Le Coureur.	252
Le Flamman, ou le Phénicoptère.	254
Le Cygne.	263
L'Oie.	277
L'Oie des terres Magellaniques, seconde espèce.	296
L'Oie des Iles Malouines, ou Falkland, troisième espèce.	297
L'Oie de Guinée, quatrième espèce.	299
L'Oie armée, cinquième espèce.	301
L'Oie bronzée, sixième espèce.	302
L'Oie d'Égypte, septième espèce.	<i>ib.</i>
L'Oie des Esquimaux, huitième espèce.	303
L'Oie rieuse, neuvième espèce.	304
L'Oie à Cravate, dixième espèce.	305
Le Cravant.	307
La Bernache.	310
L'Eider.	313
Le Canard.	319
Le Canard musqué.	337
Le Canard siffleur et le Vingeon ou Gingeon.	340
Le Siffleur huppé.	347
Le Siffleur à bec rouge et narines jaunes.	348
Le Siffleur à bec noir.	349
Le Chipeau, ou le Ridenne.	<i>ib.</i>
Le Souchet, ou le Rouge.	351
Le Pilet, ou Canard à longue queue.	355
Le Canard à longue queue de Terre-Neuve.	357
Le Tadorne.	358
Le Millouin.	364
Le Millouinan.	367
Le Garrot.	368
Le Morillon.	371
Le petit Morillon.	373
La Macreuse.	374
La double Macreuse.	379
La Macreuse à large bec.	380
Le beau Canard huppé.	381
Le petit Canard à grosse tête.	382
Le Canard à collier de Terre-Neuve.	383
Le Canard brun.	384
Le Canard à tête grise.	385
Le Canard à face blanche.	386
Le Marec et le Maréca, canards du Brésil.	<i>ib.</i>
Les Sarcelles.	387

	Pages.
La Sarcelle commune , première espèce.	388
La petite Sarcelle , seconde espèce.	391
La Sarcelle d'été, troisième espèce.	392
La Sarcelle d'Égypte, quatrième espèce.	395
La Sarcelle de Madagascar.	396
La Sarcelle de Coromandel , sixième espèce.	396
La Sarcelle de Java , septième espèce.	397
La Sarcelle de la Chine, huitième espèce.	398
La Sarcelle de Féroé, neuvième espèce.	399
La Sarcelle-Soucrourou, dixième espèce	400
La Sarcelle-Soucrourette, onzième espèce. .	<i>ib.</i>
La Sarcelle à queue épineuse, douzième espèce.	401
La Sarcelle rousse à longue queue, treizième espèce.	402
La Sarcelle blanche et noire, ou la Religieuse, quatorzième espèce.	403
La Sarcelle du Mexique, quinzième espèce.	<i>ib.</i>
La Sarcelle de la Caroline, seizième espèce.	404
La Sarcelle brune et blanche, dix-septième espèce.	<i>ib.</i>
Espèces qui ont rapport aux Canards et aux Sarcelles	405
Les Quatre-ailes.	<i>ib.</i>
La très petite Sarcelle de Rzaczinski.	406
Le Canard de Barbarie à tête blanche.	<i>ib.</i>
L'Anas Platyrhynchos.	<i>ib.</i>
Le Pélican de Barbarie à petit bec..	407
Le Turpan ou Tourdan.	<i>ib.</i>
Le petit Canard des Philippines.	408
Le Woures-Feique, ou l'Oiseau-Cognée de Madagascar.	<i>ib.</i>
Canards et Sarcelles des îles Malouines.	<i>ib.</i>
Les Canards du détroit de Magellan.	<i>ib.</i>
Le Canard peint de la Nouvelle-Zélande.	409
Le Canard siffiant à bec mou.	<i>ib.</i>
Le Canard à crête rouge.	<i>ib.</i>
Les Pétrels.	410
Le Pétrel cendré, première espèce.	412
Le Pétrel blanc et noir, ou le Damier . seconde espèce.	414
Le Pétrel antarctique, ou le Damier brun, troisième espèce.	417
Le Pétrel blanc, ou Pétrel de neige, quatrième espèce.	418
Le Pétrel bleu, cinquième espèce.	419
Le très grand Pétrel, Quebrantahuessos des Espagnols, sixième espèce.	422
Le Pétrel-Puffin, septième espèce.	<i>ib.</i>
Le Fulmar, ou Pétrel-Puffin gris et blanc de l'île Saint-Kilda, huitième espèce.	425
Le Pétrel-Puffin brun, neuvième espèce.	426
L'Oiseau de Tempête, dixième espèce.	427
L'Albatros.	432
Le Guillemot.	435

TABLE.

487

	Pages.
Le petit Guillemot, improprement nommé <i>Colombe de Groenland</i> .	437 437
Le Macareux.	439
Le Macareux de Kamtschatka.	443
Les Pingouins et les Manchots, ou les oiseaux sans ailes.	444
Le Pinguin, première espèce.	452
Le grand Pinguin, seconde espèce.	454
Le petit Pinguin, ou le Plougeon de mer de Belon.	455
Le grand Manchot, première espèce.	456
Le Manchot moyen, seconde espèce.	458
Le Manchot sauteur, troisième espèce.	461
Le Manchot à bec tronqué, quatrième espèce.	462
NOTICES ET INDICATIONS de quelques espèces d'oiseaux incertaines ou inconnues.	
Le grand Oiseau du Port-Désiré.	466
L'Oiseau de la Nouvelle-Calédonie.	<i>ib.</i>
L'Avis Venatica.	<i>ib.</i>
Le Moineau de mer.	467
Le petit Oiseau jaune.	<i>ib.</i>
Le Motacilla Velificans.	<i>ib.</i>
L'Occolin de Fernandès.	468
Les Oiseaux vus par Dampier à Céram.	<i>ib.</i>
Le Hoitzitzillin de Tepusculula de Fernandès.	<i>ib.</i>
Le Quautchichil, ou petit Oiseau à tête rouge.	469
L'Oiseau demi-aquatique décrit par Forster.	<i>ib.</i>
Le Corbiveau de Le Page du Pratz.	<i>ib.</i>
Le Chochopitli de Fernandès.	<i>ib.</i>
L'Ayaca.	470
L'Acacahoactli, ou l'Oiseau du lac de Mexique à voix rauque de Fernandès.	<i>ib.</i>
L'Atotot.	471
Le Mentavaza de Madagascar.	<i>ib.</i>
Le Chungar des Turcs, Kratzhot des Russes.	<i>ib.</i>
L'Okeitsok, ou la Courte-Langue.	472
Le Tornoviarsuk des mers glaciales.	<i>ib.</i>
Le Derkaez.	473
Le Haystra.	<i>ib.</i>
Le Hrzyczka.	<i>ib.</i>
L'Arau ou Kara des mers du nord.	<i>ib.</i>
Le Jean-van-Ghent, ou Jean-de-Gand.	<i>ib.</i>
Le Hav-Sule.	474
Les Pipelines.	<i>ib.</i>
Les Margaux.	<i>ib.</i>
Les Nigauds, ou petits Cormorans.	<i>ib.</i>
Les Fauchets.	<i>ib.</i>
Le Backer, ou Becqueteur des habitants d'Oéland et de Gothland.	476
Le Vourousambé de Madagascar.	477

	Pages.
Le Ferret des îles Rodrigue et Maurice.	477
Le Charbonnier.	<i>ib.</i>
Les Manches de velours, <i>Mrgar de velado</i> des Portugais.	478
Le Stariki et Gloupichi de Steller.	479
Le Tavon des Philippines.	<i>ib.</i>
Le Parginie.	<i>ib.</i>
Le Misago ou Bisago.	480
Les Açores.	<i>ib.</i>

FIN DE LA TABLE.

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LES OEUVRES COMPLÈTES
DE BUFFON.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES OEUVRES COMPLÈTES

DE BUFFON.

NOTA. Les chiffres romains indiquent le tome, et les chiffres arabes indiquent la page.

A.

- Acacaboactli, tome XX, page 470.
Acalot (l') XX, 26.
Acatechili (l'), XVII, 197.
Acide vitriolique, V, 64.
Acinthis, XX, 119.
Acolchi de Seba, XVI, 288.
Acouchi, XIV, 298.
Acores (les), XXVIII, 439.
Adiva, XII, 74.
Agami, XVII, 347.
Agouti, XI, 338.
Ai, XIII, 285.
Aigles (les) XV, 65.
— commun, XV, 67.
— (le petit), XV, 69.
— d'Amérique (le petit), XV, 97.
— d'Orénoque, XV, 93.
— de Pondichéri, XV, 94.
Aigrette, XIV, 99.
— (l'), XIX, 379.
— (la grande), XIX, 381.
— (la demi-), XIX, 382.
— rousse, XIX, 382.
Aimant (traité de l'), VII, 91.
Alapi, XVII, 346.
Alaïli (l'), XIX, 292.
Albâtre, IV, 155.
Albatros (l'), XX, 432.
Alcalis et leurs combinaisons, V, 96.
Alco (l'), XIV, 272.
Alouate (l') XIV, 140.
Alouette (l'), XVII, 415.
— blanche, XVIII, 427.
— aux Jones brunes de Pensylvanie, XVII, 449.
Alouette Pipi, XVII, 438.
— (la Calandre ou grosse), XIII, 444.
— de mer, XIX, 478.
— noire, XVII, 428.
— noire à dos fauve, XVII, 429.
— des prés (la Farlouse ou) XVII, 433.
— ses variétés, XVII, 427.
— (Oiseaux étrangers qui ont rapport aux), XVII, 437.
Alan, V, 76.
Amazones (les) et les Crikes, XVIII, 371.
Amazone (l'), XVII, 270.
— à tête blanche, XVIII, 377.
— à tête jaune, XVIII, 375.
Améthyste (l'), XVIII, 265.
Amiante, VI, 292.
Aminoniac (sel), V, 131.
Ampelite, VI, 302.
Anas platyrhynchos, XX, 406.
Anaca (l'), XVIII, 407.
Ane (l'), X, 263.
Angala Dian, XVIII, 227.
Angoli (l'), XX, 117.
Anhinga (l'), XX, 240.
— roux, XX, 243.
Animaux, leur génération, VIII, 40.
— (Comparaison des) avec les végétaux, VIII, 3.
— (Discours sur la nature des), X, 115.
— (Variétés dans la génération des) VIII, 252.
— carnassiers, XI, 74.

- Animaux domestiques, X, 193.
 —de l'ancien continent, XI, 342.
 —communs aux deux continents, XI, 366.
 —du Nouveau-Monde, XI, 358.
 —sauvages, XI, 3.
 Ani des savanes, XIX, 4.
 —des Palétuviers, XIX, 5.
 Anis (les) XIX, 3.
 Anonyme, XIV, 265.
 Anta, XII, 183.
 Aourou-Couraou, XVIII, 379.
 Aparou Tatou à trois bandes, XII, 173.
 Apéréa, XIV, 300.
 Aputé-Juba, XVIII, 411.
 Arada (l'), XVII, 342.
 Aracaris (les) XIX, 242.
 Aracari à bec noir, XIX, 245.
 —bleu, XIX, 245.
 Aras (les), XVIII, 357.
 Ara bleu, XVIII, 365.
 —noir, XVIII, 370.
 —rouge, XVIII, 359.
 —vert, XVIII, 366.
 Arau (l'), XX, 473.
 Arc-en-queue, XVI, 289.
 Ardoise, IV, 103.
 Argent, V, 277.
 Argilles et glaises, IV, 87.
 Argus (l') ou le Luen, XVI, 45.
 Arimanon (l') XVIII, 356.
 Atotoil, XX, 471.
 Attagas (l'), XV, 450.
 — blanc, XV, 456.
 Anrochs, XII, 309.
 Autour, XV, 147.
 —de Cayenne, XV, 151.
 Autruche, XV, 244.
 Averano, XVII, 326.
 Avis venatica, XX, 466.
 Avocette (l'), XX, 249.
 Axis (l'), XII, 385.
 Anjaca, XXVIII, 124.
 Aye-Aye, XIV, 262.
 Azur (le petit), XVII, 377.
 Azurin (l'), XVI, 418.
 —(l'), XVII, 334.
 Azurou (l'), XVII, 373.

B.

- Babiroussa, XIII, 180.
 Baboucard (le), XIX, 283.
 Babouin à museau de chien, XIV, 87.
 —à longues jambes, XIV, 86.
 Babouin des bois, XIV, 85.
 Buglafecht (le), XVII, 39.
 Balbuzard, XV, 76.
 Backer (le), XX, 476.
 Balicase des Philippines, XVI, 213.
 Baltimore (le), XVI, 304.
 — bâtard, XVI, 306.
 Bambla (le) XVII, 341.
 Bananiste (le), XVIII, 128.
 Baniahou du Bengale, XVI, 395.
 Barbaresque, XII, 145.
 Barbican (le), XIX, 246.
 Barbichon (le), XVII, 377.
 Barbus (les), XIX, 226.
 Barbu à gorge jaune, XIX, 227.
 —à gorge noire, XIX, 227.
 —à plastron noir, XIX, 228.
 — vert, XIX, 231.
 — (le petit), XIX, 229.
 — (le grand), XIX, 230.
 Barges (les), XIX, 450.
 Barge aboyeuse, XIX, 452.
 — blanche, XIX, 456.
 — brune, XIX, 456.
 — commune, XIX, 451.
 — rousse, XIX, 454.
 Barge rousse de la baie d'Hudson, XXI, 455.
 — rousse (la grande), XIX, 454.
 — variée, XIX, 453.
 Bartavelle ou Perdrix grecque, XVI, 82.
 Basaltes (les), VII, 63.
 Beau-Marquet (le), XVII, 58.
 Bécardes (les), XV, 193.
 Bécarde à ventre blanc, XV, 194.
 — à ventre jaune, XV, 194.
 Bécasse (la), XIX, 431.
 — blanche, XIX, 439.
 — rousse, XIX, 440.
 — des savanes, XIX, 441.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport à la), XIX, 441.
 — (Variétés de la), XIX, 439.
 Bécasseau, XIX, 470.
 Bécassine, XIX, 442.
 — (la petite), surnommée la Sourde, XIX, 446.
 — du cap de Bonne-Espérance, XIX, 448.
 — de la Chine, XIX, 449.
 — de Madagascar, XIX, 448.
 Bécassines (oiseaux étrangers qui ont rapport aux), XIX, 448.
 Bec-d'Argent (le), XVII, 211.
 Bec-en-ciseaux (le), XX, 243.
 Bec-croisé, XVII, 25.
 Bec-figne, XVIII, 44.

- Bec-ouvert, XIX, 402.
 Bec-rond, XVII, 286.
 — violet de la Caroline, XVII, 289.
 — violet à gorge et à sourcils rouges, XVII, 289.
 Bécroi (le grand), XVII, 335.
 — (le petit), XVII, 336.
 Belette (la), XI, 160.
 Bélier, X, 307.
 — de Tunis, XII, 373.
 — de Valachie, XII, 373.
 Bengals (les) et les Sénégalis, XVII, 113.
 Bengali (le), XVII, 116.
 — brun, XVII, 118.
 — piqué, XVII, 118.
 Bentaveo (le), XVII, 408.
 Bergeronnettes ou Bergcrettes, XVIII, 82.
 — grise (la), XVIII, 82.
 — jaune, XVIII, 86.
 — du cap de B.-Esp., XVIII, 89.
 — (la petite) du cap de Bonne-Espérance, XVIII, 89.
 — de Madras, XVIII, 90.
 — de printemps, XVIII, 85.
 — de l'île de Timor, XVIII, 90.
 Bernache (la), XX, 310.
 Bihorean (le), XIX, 417.
 — de Cayenne, XIX, 419.
 Bimbelé (le) ou fausse Linotte, XVIII, 127.
 Bis-ergot, XVI, 95.
 Bismuth (concretion du), VI, 78.
 Bison, XII, 309.
 Bitume, IV, 325.
 Bizaam, XII, 72.
 Blaireau, XI, 120.
 Blanc-nez, XIV, 125.
 Blanche-Coiffe ou le Geai de Cayenne, XVI, 234.
 Blongios (le), XIX, 394.
 Bluet (le), XVII, 215.
 Bohak (le) et les autres Marmottes, XI, 261.
 Bœuf, X, 281.
 Bols, VI, 361.
 Bonana, XVII, 142.
 Bonasus, XII, 309.
 Bondrée (la), XV, 134.
 Bonjour-Commandeur, XVII, 273.
 Bonnet-Chinois, XIV, 106.
 Borax, V, 137.
 Bosbok, XIII, 104.
 Bouc, X, 320.
 Bouc à longs sabots, XII, 379.
 Bouquetin, XIII, 45.
 Boutsallick, XVIII, 474.
 Bouvret, XVII, 284.
 Bouveron, XVII, 285.
 Bouvrenil, XVII, 275.
 — blanc, XVII, 282.
 — noir, XVII, 282.
 — à bec blanc, XVII, 285.
 — bleu d'Amérique, XVII, 287.
 — bleu, ou bec-rond noir et blanc, XVII, 288.
 — à ventre roux, XVII, 286.
 Brebis, X, 307.
 — de Valachie, XII, 373.
 Brèves (les), XVII, 3.
 Brin blanc (le), XVIII, 275.
 — bleu, XVIII, 276.
 Bruant familier, XVII, 272.
 — fou, XVII, 263.
 — de France, XVII, 258.
 — de haie, ou le Zizi, XVII, 26.
 Bruia (le), XV, 196.
 Brunet (le), XVII, 142.
 — du cap de Bonne-Espérance, XVI, 403.
 Brunette (la), XIX, 447.
 Brunor (le), XVII, 141.
 Bubale, XIII, 110.
 Buffle, XII, 309.
 Busard (le), XV, 140.
 Buse (la) XV, 133.
 — cendrée, XV, 143.
 Butor, XIX, 403.
 — brun rayé, XIX, 411.
 — de la baie d'Hudson, XIX, 415.
 — (le grand), XIX, 409.
 — jaune du Brésil, XIX, 414.
 — de Cayenne (le petit), XIX, 414.
 — le petit, XIX, 410.
 — du Sénégal (le petit), XIX, 412.
 — roux, XIX, 411.
 — tacheté, ou le Pouacre, XIX, 412.

C.

- Cabaret (le), XVII, 106.
 Cabiai, XIII, 222.
 Cabure (le), XV, 234.
 Cacastoil, XII, 282.
 Cachicane ou Tatou à neuf bandes, XII, 178.
 Cacolin, XVI, 121.
 Caïca (le), XVIII, 402.
 Caille (la), XVI, 99.
 — blanche (la), XVI, 115.
 — de la Chine, XVI, 116.
 — de Java, XVI, 118.

- Caille (la) des îles Malouines, XVI, 116.
 — de Pologne, XVI, 115.
 — de Madagascar, XVI, 117.
 Calaos (les) ou les oiseaux rhinocéros, XIX, 248.
 Calao d'Abyssinie, XIX, 260.
 — à casque rond, XIX, 263.
 — de l'île Panay, XIX, 254.
 — d'Afrique, ou le Brac, XIX, 260.
 — de Malabar, XIX, 257.
 — de Manille, XIX, 253.
 — des Moluques, XIX, 255.
 — des Philippines, XIX, 261.
 Calandre (la), ou la grosse Alouette, XVII, 444.
 Calfat, XIX, 274.
 Cali-Calic, XV, 196.
 Callitriche, XIV, 115.
 Calybé de la Nouvelle-Guinée, XVI, 267.
 Camail (le), ou la Cravatte, XVII, 207.
 Campagnol (le), XI, 197.
 Canard (le), XX, 319.
 — de Barbarie à tête blanche, XX, 406.
 — brun, XX, 384.
 — à collier de Terre-Neuve, XX, 383.
 — du détroit de Magellan, XX, 408.
 — huppé (le beau), XX, 381.
 — à face blanche, XX, 386.
 — à longue queue de Terre-Neuve, XX, 257.
 — peint de la Nouvelle-Zélande, XX, 409.
 — sifflant à bec mou, XX, 409.
 — à crête rouge, XX, 409.
 — musqué, XX, 337.
 — siffleur, XX, 340.
 Canard à tête grise, XX, 385.
 — à grosse tête (le petit), XX, 382.
 Canards et Sarcelles des îles Malouines, XX, 409.
 — des Philippines (le petit), XX, 408.
 Canepetière (la), XV, 322.
 Canna, XIII, 120.
 Canut, XX, 81.
 Caparacoch (le), XV, 235.
 Cap-More, XVI, 301.
 Caracal, XII, 62.
 Caracara, XV, 143; et XVI, 64.
 Carcajou, XIII, 340.
 Cardinal huppé, XVII, 31.
 Cariama (le) XIX, 353.
 Carillonneur (le), XVII 341.
 Carouge, XVI, 312.
 — olive de la Louisiane, XVI, 316.
 Casoar, XV, 282.
 Casque noir, ou Merle à tête noire, XVI, 402.
 Casse-Noisette, XVII, 300.
 Casse-noix, XVI, 236.
 Cassican, XIX, 247.
 Cassique jaune du Brésil, ou l'Yapou, XVI, 307.
 — huppé de Cayenne, XVI, 311.
 — de la Louisiane, XVI, 311.
 — vert de Cayenne, XVI, 310.
 — rouge du Brésil, XVI, 309.
 Castagneux, XX, 137.
 — à bec cerclé, XX, 139.
 — de Saint-Domingue, XX, 140.
 — des Philippines, XX, 139.
 Castor, XI, 306.
 Catotol, XVII, 197.
 Caudec (le), XVII, 410.
 Caurale (le), ou Paon des roses, XX, 96.
 Cayopollin, XII, 222.
 Ceinture de prêtre (le), XVII, 451.
 Cendrillard (le), XVIII, 496.
 Cendrille (la), XVIII, 453.
 Cerf, XI, 8.
 Chacal-Adiva (le), XII, 78.
 Chacal (le) et l'Adive, XII, 74.
 Chacamel, XVI, 65.
 Chameau, XII, 296.
 Chamois, XIII, 45.
 Charbon de terre, IV, 250.
 Charbonnier (le),
 Chardonneret (le), XVII, 169.
 — blanc, XVII, 179.
 — blanchâtre, XVII, 179.
 — à capuchon noir, XVII, 179.
 — noir, XVII, 180.
 — noir à tête orangée, XVII, 181.
 — métis, XVII, 182.
 — jaune, XVII, 185.
 — vert, XVII, 184.
 — à quatre raies, XVII, 183.
 — à poitrine jaune, XVII, 178.
 — à tête rayée, XVII, 178.
 — à sourcils et front blancs XVII, 178.
 Chat (le), X, 441.
 — sauvage de la Nouvelle-Espagne, X, 453.
 Chat-huant, XV, 222.
 — de Cayenne, XV, 239.
 Chauve-Souris, XI, 263.
 — Céphalotle, XI, 283.
 — Fer-de-lance, XI, 288.
 — grand Fer-de-lance de la Guiane, XI, 289.
 — de la Guiane, XI, 290.
 — Musaraigne, XI, 285.
 — Rongette, XI, 268.

- Chauve-Sonris Roussette**, XI, 268.
 — grande Serotine de la Guiane, XI, 286.
 — Vampire, XI, 278.
Chéric (le), XVIII, 92.
Cheval, X, 196.
Chevaliers (les), XIX, 457.
Chevalier blanc, XIX, 462.
 — commun, XIX, 468.
 — aux pieds rouges, XIX, 459.
 — rayé, XIX, 560.
 — varié, XIX, 461.
 — vert, XIX, 463.
Chèvre, X, 320.
 — bleue, XIII, 109.
 — sautante du cap de Bonne-Espérance, XIII, 97.
Chevreuil, XI, 43.
 — des Indes, XIII, 159.
Chevrotains (les), XIII, 155.
 — de Java, XIII, 193.
Chien (le), X, 363.
 — des bois de Cayenne, X, 398.
 — loup (le grand), X, 401.
 — mullet, provenant d'une louve et d'un chien braque, X, 404.
 — de Russie (le grand), X, 403.
 — turc et gredin, X, 399.
Chinche (Moufette), XIII, 351.
Chinquis (le), XVI, 48.
Chipeau (le) ou le Ridenne, XX, 349.
Chochopitli, XX, 469.
Choras (Babonin), XIV, 89.
Chouraci de la Nouvelle-Guinée, XVI, 211.
Choucas (les), XVI, 204.
 — des Alpes, XVI, 208.
Choucas (le) moustache, XVI, 209.
 — chauve, XVI, 210.
 — de la Nouvelle-Guinée, XVI, 211.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport aux), XVI, 209.
Chouette, XV, 227.
 — ou grande Chevêche de Saint-Domingue, XV, 240.
 — ou grande Chevêche du Canada, XV, 239.
 — (petite), XV, 230.
Chouquard, ou Choucas des Alpes, XVI, 208.
Chrokiel (le), XVI, 115.
Chungar des Turcs, XX, 475.
Churge, ou l'Outarde moyenne des Indes, XV, 331.
Cigogne, XIX, 317.
 — noire, XIX, 327.
Cigogne (Oiseaux étrangers qui ont rapport à la), XIX, 322.
Cinle, XIX, 480.
Cirquincon, ou Tatou à dix-huit bandes, XII, 181.
Civette, XII, 86.
Clignot, ou Traquet à lunettes, XVIII, 68.
Coaita, XIV, 148.
Coase, XIII, 351.
Coati, XI, 335.
Cochevis (le), XVII, 454.
Cochicat, XIX, 241.
Cochon (le), X, 329.
 — d'Inde, XI, 211.
 — de Siam, X, 329.
 — de terre, XII, 161.
Cocotzin, XVI, 164.
Cocquard (le), ou le Faisan bâtard, XVI, 39.
Coendou, XIII, 230.
 — à longue queue, XIII, 234.
Coiffes-jaunes, XVI, 316.
 — noire (la), XVII, 227.
Colenicui (le), XVI, 122.
Colibri (le), XVIII, 270.
 — bleu, XVIII, 284.
 — à cravate verte, XVIII, 280.
 — à gorge carmin, XVIII, 281.
 — huppé, XVIII, 279.
 — à queue violette, XVIII, 279.
 — vert et noir, XVIII, 278.
 — à ventre roussâtre, XVIII, 285.
 — topaze, XVIII, 273.
 — (petit), XVIII, 286.
 — violet, XVIII, 281.
 — le collier rouge, XVIII, 283.
Colins (les), XVI, 119.
Coliu (le grand), XVI, 121.
Coliou (le), XVII, 292.
Colma (le), XVII, 338.
Colnud de Cayenne, XVI, 212.
Combattants (les), vulgairement Paons de mer, XIX, 463.
Commandeur, XVI, 294.
Concrétions de l'argent, VII, 42.
 — du bismuth, VII, 54.
 — du cuivre, VII, 47.
 — de l'étain, VII, 50.
 — du fer en rouille et en ocre, VII, 29.
 — de mercure, VII, 52.
 — métalliques, VII, 26.
 — de l'or, VII, 40.
 — de la platine, VII, 55.
 — du plomb, VII, 51.
 — du zinc, VII, 55.
Condoma, XIII, 126.
Condor, XV, 122.
Conepatel (le) (Moufette), XIII, 351.

- Coq, XV, 335.
 — (grand) de bruyère, XV, 412.
 — de bruyère à queue fourchue, XV, 424.
 — de bruyère à fraise, XV, 467.
 — de roche, XVII, 311.
 — Péron, XVII, 313.
 Coqualin, XIII, 301.
 Coqueluche, XVII, 246.
 Coquillade, XVII, 460.
 Coracias, XVI, 165.
 — huppé, XVI, 169.
 Corail, VI, 323.
 Coraya (le), XVII, 345.
 Corbean, XVI, 171.
 — des Indes de Bontins, XVI, 187.
 Corbijeau, XX, 469.
 Corbine (la), ou la Corneille noire, XVI, 190.
 Cordon-bleu (le), XVII, 317.
 Corlieu (le), ou petit Courlis, XX, 16.
 Corneille de la Jamaïque, XVI, 203.
 — manteléc, XVI, 199.
 — (Oiseaux qui ont rapport à la), XVI, 202.
 — noire, ou la Corbine, XVI, 190.
 — du Sénégal, XVI, 202.
 Cornoran (le), XX, 169.
 — (le petit), ou le Nigand, XX, 173.
 Costotol (le), et le Xochitol, XVI, 291.
 Cotingas (les), XVII, 315.
 — à plumes soyeuses, XVII, 320.
 Coua (le), XVIII, 470.
 Couaga (le), XII, 400.
 Coucou (le), XVIII, 452.
 — brun piqueté de roux, XVIII, 476.
 — brun et jaune à ventre rayé, XVIII, 478.
 — brun varié de roux, XVIII, 495.
 — brun varié de noir, XVIII, 476.
 — du cap de Bonne-Espérance, XVIII, 461.
 — cornu, ou l'Atingacu du Brésil, XVIII, 495.
 Coucous étrangers, XVIII, 463.
 Coucou huppé à collier, XVIII, 483.
 — huppé noir et blanc, XVIII, 468.
 — indicateur, XVIII, 485.
 — de Loango, XVIII, 462.
 — à longs brins, XVIII, 482.
 — noir de Cayenne, XVIII, 499.
 — Piaye, XVIII, 497.
 — (petit) noir de Cayenne, XVIII, 499.
 Coucou à tête grise et ventre jaune (le petit), XVIII, 479.
 — tacheté (le grand), XVIII, 467.
 — tacheté de la Chine, XVIII, 477.
 — varié de Mindanao, XVIII, 474.
 — verdâtre de Madagascar, XVIII, 469.
 Coucou vert doré et blanc, XVIII, 481.
 — dit le Vieillard, ou l'Oiseau de plnie, XVIII, 488.
 Coudous, XIII, 118.
 Couguar, XII, 46.
 — noir, XII, 48.
 — de Pensylvanie, XII, 51.
 Coukeels (les), XVIII, 480.
 Cou-jaune, XVIII, 32.
 Coulacissi, XVIII, 352.
 Coulavan, XVI, 323.
 Coupeur d'eau (le), XX.
 Coure-vite (le), XX, 73.
 Coureur (le), XX, 252.
 Couricaca, XIX, 330.
 Courliri, ou Coulan, XIX, 421.
 Courlis du nouveau continent, XX, 20.
 — blanc, XX, 24.
 — (le), XX, 13.
 — brun, XX, 18.
 — de Cayenne (le grand), XX, 28.
 — des bois, XX, 25.
 — brun à front rouge, XX, 24.
 — huppé, XX, 20.
 — rouge, XX, 20.
 — tacheté, XX, 18.
 — à tête nue, XX, 19.
 — vert ou Courlis d'Italie, XX, 17.
 Couroucou (les), XVIII, 422.
 — à ventre rouge, XVIII, 422.
 — à ventre jaune, XVIII, 424.
 — à chaperon violet, XVIII, 426.
 Couroucoucou, XVIII, 428.
 Coyolcos (le), XVI, 122.
 Crabier, XV, 386.
 Crabier (les), XIX, 388.
 — de l'ancien continent, XIX, 389.
 Crabier blanc à bec rouge, XIX, 397.
 — bleu, XIX, 395.
 — bleu à cou brun, XIX, 396.
 — blanc et brun, XIX, 392.
 — cendré, XIX, 397.
 — caiot, XIX, 389.
 — de Coromandel, XIX, 392.
 Crabier gris-de-fer, XIX, 396.
 — gris à tête et à queue vertes, XIX, 401.
 — de Mahon, XIX, 391.
 — marron, XIX, 390.
 — noir, XIX, 393.

- Crabier du nouveau continent, XIX, 395.
 — pourpré, XIX, 398.
 — roux, XIX, 389.
 — roux à tête et queue vertes, XIX, 401.
 — vert, XIX, 399.
 — vert tacheté, XIX, 400.
 — (le petit), XIX, 393.
 Cracra (le), XIX, 398.
 Craie d'Espagne, VI, 288.
 Cravant, XX, 307.
 Cravate dorée (la), XVIII, 260.
 — jaune, XVII, 447.
 Crave, ou Coracias, XVI, 165.
 Crécerelle, XV, 175.
 Cricks (les), XVIII, 381.
 Crick (le), XVIII, 386.
 — à face bleue, XVIII, 386.
 — à tête bleue, XVIII, 388.
 — rouge et bleu, XVIII, 385.
 — à tête violette, XVIII, 389.
 — à tête et gorge jaunes, XVIII, 382.
 Cuil, XVIII, 475.
 Croissant (le), XVII, 61.
 Cuir de montagne, VI, 298.
 Cuit (le), ou le Rollier de Mindanao, XVI, 249.
 Cuivre, V, 298.
 Cujelier (le), XVII, 430.
 Cul-jaune de Cayenne, XVI, 314.
 Cul-rousset, XVII, 272.
 Cygne (le), XX, 263.
 Cynocephale (le petit), XIV, 81.

D.

- Daim, XI, 39.
 Daman-Israël, XIV, 266.
 Danbik (le), XVII, 120.
 Dattier, ou Moineau de datte, XVII, 52.
 Dégénération des animaux, XIV, 177.
 Demi-Fins (les), XVIII, 122.
 — à huppe et gorge blanches, XVIII, 130.
 Demoiselle de Numidie, XIX, 347.
 Desman, XII, 99.
 Derkacz (le), XX, 473.
 Diamant, VII, 3.
 Dindou, XV, 378.
 Discours sur la nature des animaux, X, 115.
 — sur la nature des oiseaux, XV, 16.
 Domino (le), XVII, 38.
 Douc, XIV, 135.
 Draine, XVI, 343.
 Dromadaire, XII, 296.
 Drongo (le), XVII, 413.
 Dronte (le), XV, 291.
 Duc (grand), XV, 207.
 — moyen, XV, 212.
 — petit, XV, 218.
 Dugon, XIV, 374.
 Dur-Bec, XVII, 30.

E.

- Echasse, XX, 66.
 Ecorcheur (l'), XV, 188.
 Ecureuil, XI, 192.
 Ecureuil de la côte de Malabar (le grand), XIV, 283.
 — de Madagascar, XIV, 284.
 Eider, XX, 313.
 Effraie (l'), ou la Fresaie, XV, 224.
 Elan, XIII, 3.
 Eléphant, XII, 227.
 Embérise à cinq couleurs, XVII, 270.
 Émeraude, VI, 205.
 Émeraude Améthyste, XVIII, 261.
 Emeril, VII, 30.
 Emerillon, XV, 179.
 Encoubert ou Tatou à six bandes, XII, 176.
 Enfance (l'), VIII, 361.
 Engoulevent, XIX, 57.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'), XIX, 63.
 — acutipenne de la Guiane, XIX, 77.
 — de la Caroline, XIX, 69.
 — gris, XIX, 78.
 — à lunettes ou le Haleur, XIX, 75.
 — roux de Cayenne, XIX, 79.
 — tacheté de Cayenne (le petit), XIX, 73.
 — varié de Cayenne, XIX, 76.
 Epeïche ou Pic varié de la Caroline, XIX, 213.
 — du Canada, XIX, 209.
 — du Mexique, XIX, 210.
 — brun des Moluques (le petit), XIX, 208.

- Epeiche de Nubie ondé et tacheté, XIX, 207.
 — rayé de la Louisiane, XIX, 211.
 — petit, XIX, 206.
 — ou Pic varié de la Encénada, XIX, 212.
 — ou Pic chevelu de Virginie, XIX, 212.
 — ou Pic varié de la Jamaïque, XIX, 210.
 — varié ondé, XIX, 214.
 — ou Pic varié de Virginie, XIX, 213.
 Eperonnier (l'), XVI, 50.
 Epervier, XV, 144.
 — à gros bec de Cayenne, XV, 151.
 — des pigeons, XV, 152.
 Epoques de la Nature, III, 36.
 Escarboucle (l'), XVIII, 262.
 Esclave, XVII, 213.
 Etain (concrétion d'), VI, 3.
 Etoilé, XIX, 413.
 Etourneau (l'), XVI, 270.
 — du cap de Bonne-Espérance, XVI, 279.
 — de la Louisiane, ou le Stourne, XVI, 280.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport à l'), XVI, 279.
 — (Variétés de l'), XVI, 277.
 — des terres Magellaniques, XVI, 283.
 Exquima, XIV, 148.

F

- Faisan (le), XVI, 25.
 — bâtard, XVI, 39.
 — blanc (le), XVI, 38.
 — cornu, XVI, 45.
 — doré (le), XVI, 41.
 — noir et blanc de la Chine, XVI, 44.
 — varié, XVI, 39.
Falco indicus cirratus, XV, 171.
 Farlouse (la), XVII, 433.
 — (Variété de la), XVII, 436.
 — (Oiseau étranger qui a rapport à la), XVII, 437.
 Farlousane, XVII, 437.
 Faucon (le), XV, 158.
 — d'Islande, XV, 169.
 — rouge des Indes orientales, XV, 170.
 — noir, XV, 169.
 Fanchets (les), XX, 475.
 Fauvette (la), XVIII, 3.
 — des Alpes, XVIII, 25.
 — babillarde, XVIII, 14.
 — bleuâtre de Saint-Domingue, XVIII, 32.
 — de Cayenne à gorge brune et ventre jaune, XVIII, 31.
 — de Cayenne à queue rousse, XVIII, 31.
 — à poitrine jaune de la Louisiane, XVIII, 30.
 — rousse (la petite), XVIII, 20.
 — des roseaux, XVIII, 18.
 — tachetée, XVIII, 22.
 — tachetée du Cap, XVIII, 28.
 — (petite) tachetée du cap de Bonne-Espérance, XVIII, 29.
 — tachetée de la Louisiane, XVIII, 29.
 Fauvette à tête noire, XVIII, 8.
 Favorite, XX, 118.
 Feld-spath, IV, 42.
 Fer, V, 143.
 Ferret (le) XX, 477.
 Fer-à-Cheval, ou Merle à collier d'Amérique, XVI, 389.
 Figuiers (les), XVIII, 91.
 Figuier aux ailes dorées, XVIII, 114.
 — bleu, XVIII, 94.
 — bleu, XVIII, 109.
 — brun, XVIII, 102.
 — brun olive, XVIII, 119.
 — brun et jaune XVIII, 104.
 — à ceinture, XVIII, 109.
 — cendré à collier, XVIII, 108.
 — cendré à gorge cendrée, XVIII, 121.
 — cendré à gorge jaune, XVIII, 107.
 — couronné d'or, XVIII, 114.
 — à cravate noire, XXIV, 388.
 — à demi-collier, XVIII, 118.
 — à gorge blanche, XVIII, 98.
 — à gorge jaune, XVIII, 99.
 — à gorge jaune, XVIII, 119.
 — à gorge orangée, XVIII, 100.
 — grasset, XVIII, 120.
 — gris-de-fer, XVIII, 112.
 — huppé, XVIII, 116.
 — de la Jamaïque (le grand), XVIII, 121.
 — aux joues noires, XVIII, 102.
 — noir, XVIII, 116.
 — olive, XVIII, 117.
 — orangé, XVIII, 115.
 — à poitrine rouge, XVIII, 112.
 — protonotaire, XVIII, 117.

- Tiguier des sapins, XVIII, 104.
 — du Senegal, XVIII, 95.
 — tacheté, XVIII, 97.
 — tacheté de jaune, XVIII, 103.
 — à tête cendrée, XVIII, 101.
 — à tête jaune, XVIII, 106.
 — à tête rouge, XVIII, 98.
 — à tête rousse, XVIII, 111.
 — vert et blanc, XVIII, 100.
 — vert et jaune, XVIII, 92.
 — varié, XVIII, 110.
 Fingah (le), XV, 191.
 Fist de Provence, XVIII, 48.
 Fitert, ou le Traquet de Madagascar, XVIII, 65.
 Flaumant (le), ou le Phénicoptère. XX, 254.
 Flavéole (la), XVII, 269.
 Flavert (le), XVII, 34.
 Fœtus (de la formation du), VIII, 271.
 — (développement et accroissement du), VIII, 302.
 Fossane, XIII, 325.
 Fondis (les), XVII, 57.
 — Jala (le), XVII, 434.
 Fouine (la), XI, 144.
 Fouine de la Guiane (la petite). XI, 147.
 — (la petite) de la Guiane, XI, 148.
 Fouine de Madagascar (la petite), XI, 149.
 Foulque (la), XX, 120.
 — à crête (la grande), XX, 126.
 Founingo, XVI, 154.
 Fourmilier (le), XII, 148.
 — (les), XVII, 329.
 — huppé, XVII, 339.
 — à oreilles blanches, XVII, 340.
 — (le roi des), XVII, 333.
 — rossignol, XVII, 345.
 Fournier (le), XIX, 36.
 Fous (les), XX, 194.
 — de Bassan, XX, 203.
 — blanc, XX, 199.
 — brun (le petit), XX, 202.
 — commun, XX, 198.
 — (le grand), XX, 200.
 — (le petit), XXI, 201.
 — tacheté, XX, 202.
 Fraise, ou Caille de la Chine, XVI, 116.
 Francolin, XVI, 92.
 Frayonne (la), XVI, 195.
 Frégate (la), XX, 205.
 Fresais (la), XV, 224.
 Freux ou Frayonne, XVI, 195.
 Friquet (le), XVII, 53.
 — huppé, XVII, 57.
 Furet, XI, 156.

G.

- Gachet (le), XX, 186.
 Galera (le), XIV, 296.
 Ganga, XV, 445.
 Garlu (le), ou le Geai à ventre jaune de Cayenne, XVI, 235.
 Garrot, XX, 368.
 Garzette blanche, XIX, 378.
 Gavacé de Provence, XVII, 247.
 Gazelle antilope, XIII, 88.
 Gazelles (les), XIII, 61.
 — à bourse sur le dos, XIII, 101.
 — pasan, XIII, 87.
 — tzeiran, XIII, 92.
 Geai, XVI, 227.
 — bleu de l'Amérique septentrionale, XVI, 235.
 — brun de Canada, XVI, 233.
 — de Cayenne ou la Blanche-Coiffe, XVI, 234.
 — de la Chine à bec rouge, XVI, 231.
 — du Pérou, XVI, 232.
 — à ventre jaune de Cayenne ou le Garlu, XVI, 235.
 — de Sibérie, XVI, 233.
 Geai (Oiseaux étrangers qui ont rapport au), XVI, 231.
 Gélinotte, XV, 439.
 — du Canada, XX, 467.
 — (grosse) du Canada, XV, 466.
 — des Pyrénées, XV, 445.
 — d'Ecosse, XV, 444.
 Génération des animaux, VIII, 40.
 — des animaux (variétés dans la), VIII, 232.
 — des animaux (expériences sur la), VIII, 123.
 — (réflexions sur les expériences de la), VIII, 187.
 Gênesie des minéraux, VII, 79.
 Genette (la), XII, 95.
 — du cap de Bonne-Espérance, XII, 99.
 Gerbo, XIII, 302.
 Gerboises, XIII, 302.
 Gerfaut, XV, 152.
 Giarole (la), XIX, 476.
 Gibbon, XIV, 67.
 Gip-gip (le), XIX, 297.

- Gillit (le), XVII, 383.
 Girafe, XIII, 240.
 Girasol, VII, 21.
 Girole (la), XVII, 443.
 Glout (la), XX, 102.
 Glouton, XIII, 333.
 Gnou (le), XIV, 253.
 Gobe-mouche (le), XVII, 365.
 — à bandeau blanc, XVII, 373.
 — brun de Cayenne, XVII, 379.
 — brun de la Caroline, XVII, 384.
 — citrin de la Louisiane, XVII, 380.
 — à gorge brune du Sénégal, XVII, 376.
 — huppé de la Martinique, XVII, 382.
 — huppé du Sénégal, XVII, 374.
 — de l'Île-de-France, XVII, 372.
 — noir à collier, XVII, 368.
 — noirâtre de la Caroline, XVII, 383.
 — olive de Cayenne, XVII, 385.
 — olive de la Caroline et de la Jamaïque, XVII, 381.
 — tacheté de Cayenne, XVII, 386.
 — roux de Cayenne, XVII, 388.
 — (le roi des), XVII, 390.
 — à ventre jaune, XVII, 389.
 Gobe-mouches, Moucherolles, et Tyrans (les), XVII, 364.
 Gobe-moucheurs, XVII, 391.
 Goéland brun, XX, 218.
 — à manteau gris, XX, 216.
 — à manteau noir, XX, 216.
 — varié, ou le Grisard, XX, 220.
 — à manteau gris-brun, ou le Bourg-mestre, XX, 223.
 — à manteau gris et blanc, XX, 225.
 Goélants (les) et les Mouettes, XX, 209.
 Goerland (le), XIX, 185.
 Gonambouch, XVII, 271.
 Gonolek, XV, 195.
 Gorge-blanche (la), XVIII, 170.
 — bleue, XVIII, 54.
 — nue, XVI, 95.
 Gouarona, XX, 26.
 Goulin, XVII, 7.
 Grand-Colin, XVI, 121.
 Grand-Duc, XV, 207.
 Granite, IV, 62.
 Grèbe (le), XX, 129.
 — cornu, XX, 134.
 — cornu (le petit), XX, 134.
 — Duc-Laart, XX, 135.
 — huppé, XX, 132.
 — à joues grises, ou le Jougris, XX, 136.
 — (le grand), XX, 137.
 — de la Louisiane, XX, 136.
 Grèbe (le petit), XX, 132.
 — huppé (le petit), XX, 133.
 — foulque (le), XX, 140.
 Grenadin, XVII, 159.
 Grenat, VI, 224.
 Grès, XVIII, 275.
 Griffon, XV, 103.
 Grigri, XIX, 243.
 Grimme, XIII, 149.
 Grimpereaux (les), XVIII, 208.
 Grimpereau (le), XVIII, 211.
 — (le grand), XVIII, 213.
 — de muraille, XVIII, 214.
 — ou Soui-manga brun et blanc, XVIII, 220.
 Grinette (la), XX, 101.
 Grisalbin, XVII, 37.
 Grisette, ou Fauvette grise, XVIII, 12.
 — ou Cochevis du Sénégal, XVII, 462.
 Grisin de Cayenne (le), XVI, 416.
 Gris-olive, XVII, 223.
 Grison, XI, 176.
 Grive (la), XVI, 334.
 — d'Amérique, XVI, 339.
 — blanche, XVI, 338.
 — bassette de Barbarie, XVI, 355.
 — cendrée d'Amérique, ou le F. l. l. s., XVI, 354.
 — d'eau, XX, 80.
 — de la Guiane, XVI, 339.
 — huppée, XVI, 338.
 — des Philippines (la petite), XVI, 356.
 — (les) XVI, 325.
 Grivelette de Saint-Domingue, XVI, 357.
 Grivelin (le), XVII, 33.
 — à cravate (le), XVII, 42.
 Grivert (le), XVI, 243.
 Gros-Bec, XVII, 22.
 — d'Abyssinie, XVII, 39.
 — d'Amérique, XVII, 30.
 — de Coromandel, XVII, 29.
 — Nonette (le), XVII, 36.
 — tacheté du Cap, XVII, 42.
 Grue (la), XIX, 336.
 — blanche, XIX, 345.
 — brune, XIX, 346.
 — à collier, XIX, 344.
 — du nouveau continent, XIX, 345.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport à la) XIX, 347.
 Guacco (le), XIX, 391.
 Guarouba (le), ou Perriche jaune, XVIII, 413.
 Guenon à camail, XIV, 124.
 — couronnée, XIV, 121.
 — à crinière, XIV, 132.

- Guenon à face pourpre, XIV, 132.
 — à long nez, XIV, 119.
 — à museau allongé, XIV, 121.
 — nègre, XIV, 131.
 — à nez blanc, XIV, 125.
 Gnépier (le), XIX, 39.
 — gris d'Éthiopie, XIX, 45.
 — marron et bleu, XIX, 46.
 — marron et bleu du Sénégal, XIX, 46.
 — à tête jaune et blanche, XIX, 44.
 — à tête gris, XIX, 45.
 — à tête rouge, XIX, 55.
 — rouge à tête bleue, XIX, 53.
 — rouge et vert du Sénégal, XIX, 54.
 — vert à ailes et à queue rousses, XIX, 55.
 — vert à queue d'azur, XIX, 53.
 — vert à gorge bleue, XIX, 48.
 — vert et bleu à gorge jaune (le grand), XIX, 51.
 — vert et bleu à queue étagée (le petit), XIX, 52.
 Guerlinguet, XIV, 285.
 Gnid, XIII, 148.
 Guifette, XX, 184.
 — noire, XX, 185.
 Guifso-Balito (le), XVII, 41.
 Guignard (le), XX, 51.
 Guignette (la), XIX, 437.
 Guillemot (le), XX, 435.
 — improprement Colombe du Groenland (le petit), XX, 437.
 Guira-Beraba, XVIII, 134.
 Guira-Cantara, XVIII, 494.
 Guira-Panga ou Cotinga blanc, XVII, 324.
 Guira-Querea, XIX, 71.
 Guirarou, XVII, 327.
 Guirnegat, XVII, 268.
 Guit-Guits, d'Amérique (les), XVIII, 236.
 Guit-Guit noir et bleu, XVIII, 237.
 — (Variété du) noir et bleu, XVIII, 238.
 — (Variété du) vert et bleu à tête noire, XVIII, 240.
 — à tête noire, XVIII, 240.
 — vert et bleu à gorge blanche, XVIII, 240.
 — tout vert, XVIII, 241.
 — vert tacheté, XVIII, 241.
 — varié, XVIII, 242.
 — noir et violet, XVIII, 243.
 Gyntel (le) de Strasbourg, XVII, 105.

II.

- Habesch de Syrie, XVII, 95.
 Habit-mi (P), XVIII, 130.
 Hambonvieux, XVII, 291.
 Hamster, XI, 199.
 Harfang, XV, 237.
 Harle, XX, 150.
 — étoilé, XX, 156.
 — couronné, XX, 157.
 — huppé, XX, 153.
 — à manteau noir, XX, 155.
 — huppé (la Piette, ou le petit), XX, 154.
 Harpaye, XV, 139.
 Hausse-Col noir, ou l'Alouette de Virginie, XVII, 448.
 — vert, XVIII, 282.
 Havsne, XX, 474.
 Haystra (le), XX, 473.
 Hérisson, XI, 226.
 Hermine, ou Roselet, XI, 171.
 Héron blanc, XIX, 375.
 — Agami, XIX, 385.
 — blanc à calotte noire, XIX, 384.
 — brun, XIX, 384.
 — d'Amérique (le grand), XIX, 387.
 — commun, XIX, 364.
 — de la baie d'Hudson, XIX, 387.
 Héron du nouveau Continent, XIX, 381.
 — noir, XIX, 376.
 — pourpré, XIX, 377.
 — violet, XIX, 378.
 Hiboux, XV, 197.
 Hippopotame, XIII, 197.
 Hirondelles (les), XIX, 80.
 Hirondelle ambrée, XIX, 117.
 — d'Antigue, XIX, 114.
 — de la baie d'Hudson, XIX, 156.
 — brune et blanche à ceinture brune, XIX, 158.
 — bleue de la Louisiane, XIX, 154.
 — brune acutipenne de la Martinique, XIX, 172.
 — brune acutipenne de la Louisiane, XIX, 170.
 — brune à ventre tacheté (la grande), XIX, 167.
 — au capuchon roux, XIX, 115.
 — de Cayenne, XIX, 155.
 — de cheminée, XIX, 105.
 — à ceinture blanche, XIX, 117.
 — à croupion blanc ou de fenêtre, XIX, 118.
 — à croupion roux et queue carrée, XIX, 169.

- Hirondelle grise des rochers, XIX, 133.
 Hirondelles de mer (les), XX, 177.
 — de mer à grande envergure, XX, 187.
 — de mer de Cayenne (la grande), XX, 188.
 — de mer des Philippines, XX, 186.
 — de mer (la petite), XX, 183.
 — noire à ventre cendré, XIX, 153.
 — noire à croupion gris (la petite), XIX, 168.
 — à ventre tacheté de l'île de Bourbon (petite), XIX, 168.
 — à ventre blanc de Cayenne, XIX, 158.
 — à ventre roux de Cayenne, XIX, 114.
 — à ventre roux du Sénégal (la grande), XIX, 116.
 — de rivage, XIX, 128.
 Histoire naturelle; manière de l'étudier et de la traiter, I, 37.
 Histoire et Théorie de la Terre, I, 80.
 Hoami de la Chine, XVI, 356.
 Hoazin, XVI, 60.
 Hobereau, XV, 173.
 Hocos (les), XVI, 53.
 Hocco proprement dit (le), XVI, 53.
 Hochicat (le), XIX, 242.
 Hocisana (l'), XVI, 225.
 Hocti (l'), XIX, 385.
 Hoitlallotl (l'), XVI, 66.
 Hoitzitzillin, XX, 468.
 Homme (de la nature de l'), VIII, 350.
 Houbara (le), ou petite Outarde huppée d'Afrique, XV, 333.
 Houppette (la), XVII, 200.
 Houtou, ou Momot, XIX, 9.
 Houbon (le), XVIII, 471.
 Hrzyczka, XX, 473.
 Huitrier (l'), vulgairement la Pie de mer, XX, 69.
 Hulotte, XV, 220.
 Huppés, Promerops et Guépiers (les), XIX, 12.
 Huppe (la), XIX, 15.
 — (Variétés de la), XIX, 27.
 — (Oiseau étranger qui a rapport à la), XIX, 29.
 Huppe-Col, XVIII, 255.
 Huppe noire, XVII, 290.
 — noire et blanche du cap de Bonne-Espérance, XIX, 29.
 Hyène, XII, 80.

I.

- Ibijan (le grand), XIX, 74.
 — (l'), XIX, 73.
 Ibis (l'), XX, 3.
 — blanc, XX, 10.
 Ibis noir, XX, 12.
 Ictérocéphale, ou le Guépier à tête janne, XIX, 44.
 Isatis, XIII, 330.

J.

- Jabirn (le), XIX, 332.
 Jacamars (les), XIX, 299.
 — à longue queue, XIX, 301.
 — proprement dit, XIX, 300.
 Jacana (le), XX, 105.
 — noir, XX, 107.
 — Péca, XX, 108.
 — varié, XX, 109.
 — vert, XX, 108.
 Jacarini (le), XVII, 231.
 Jaco (le), ou le Perroquet cendré, XVIII, 309.
 Jacobin (le), XVII, 38.
 — huppé (le) de Coromandel, XVIII, 478.
 Jade, VI, 275.
 Jaguacati, XIX, 293.
 Jaguar, XII, 40.
 — de la Guiane, XII, 44.
 — de la Nouvelle-Espagne, XII, 43.
 Japacani, XVI, 290.
 Jaunoir du Cap, XVI, 389.
 Jaseur, XVII, 13.
 Jaspe, IV, 31.
 Jean-le-Blanc, XV, 88.
 Jean-de-Gand, XX, 473.
 Jendaya (le), XVIII, 408.
 Jocko, XIV, 30.
 Jupuba, XVI, 309.

K

- Kabassou, ou Taton à douze bandes, XII, 179.
 Kakatoès (les), XVIII, 302
 — à bec couleur de chair (le petit), XVIII, 306.
 — à huppe blanche (le), XVIII, 304.
 — à huppe jaune, XVIII, 304.
 — à huppe rouge, XVIII, 306.
 — noir, XVIII, 307.
 Kamichi (le), XIX, 360.
 Katraca, XVI, 47.
 Kildir (le), XIX, 55.
 Kingalk (le), XX, 104.
 Kink, XVI, 317.
 Kinkajou, XIII, 346.
 Kinki-Manou de Madagascar, XVII, 411.
 Kiolo, XX, 93.
 Klippsringer (le), ou le Sauter des rochers, XIII, 103.
 Koulik, XIX, 244.
 Kouri (le), ou le petit Unan, XIII, 294.
 Kutgeghef (le), ou la Mouette tachetée, XX, 227.

L.

- Labbe, ou le Stercoraire, XX, 235.
 — à longue queue, XX, 238.
 Lagopède, XV, 457.
 — de la baie d'Hudson, XV, 464.
 Lama, XIII, 263.
 Lamantins (les) XIV, 303
 Lamantin (le), XIV, 377.
 — de la mer des Indes (le grand), XIV, 399.
 — des Antilles (le grand), XIV, 397.
 — d'Amérique (le petit), XIV, 400.
 — de Kamtschatka (le grand), XIV, 397.
 — du Sénégal (le petit), XIV, 401.
 Laniers (les), XV, 154.
 Langraien (le), XV, 192.
 Lapin (le), XI, 68.
 Lapis-Lazuli, VI, 340.
 Lavandière (la) et les Bergeronnettes, XVIII, 77.
 — (la), XVIII, 77.
 Leming, XIII, 349.
 Léopard, XII, 29.
 Léro, XI, 221.
 — à queue dorée, XI, 222
 Lièvre, XI, 56.
 Linotte (la), XVII, 96.
 — blanche, XVII, 104.
 — brune, XVII, 111.
 — gris-de-fer, XVII, 109.
 — de montagne, XVII, 105.
 — aux pieds noirs, XVII, 104.
 — à tête jaune, XVII, 110.
 Lion, XII, 3.
 Litorne (la), XVI, 346.
 — de Canada, XVI, 350.
 — de Cayenne, XVI, 350
 Litorne pie, ou tachetée, XVI, 319.
 — à tête blanche, XVI, 319.
 Locustelle, XVII, 440.
 Lohong, XV, 328.
 Loir, XI, 216.
 Loriot, XVI, 318.
 — de la Chine, XVI, 323.
 — des Indes, XVI, 324.
 — rayé, XVI, 324.
 Loris, XIII, 369.
 — du Bengale, XIII, 370.
 — à collier, XVIII, 323.
 — cramois, XVIII, 328.
 — (le grand), XVIII, 330.
 — noire, XVIII, 325.
 — rouge, XVIII, 328.
 — rouge et violet, XVIII, 329.
 Loris-Perriches (les), XVIII, 330.
 Lori-Perruche rouge, XVIII, 331.
 — tricolor, XVIII, 332.
 Lori tricolor, XVIII, 327.
 Lori-Perruche violet et rouge, XVIII, 331.
 Loup, XI, 74.
 — du Mexique, XI, 109.
 — noir, XI, 107.
 Loup-Cervier, XII, 52.
 Loutre (la), XI, 124.
 — du Canada, XI, 130.
 — de la Guiane (la petite), XI, 132.
 Lowando, XIV, 94.
 Luen (le), ou l'Argus, XVI, 45.
 Lulu, ou la petite Alouette huppée, XVII, 459.
 Lynx du Canada, XII, 58.
 — ou Loup cervier, XII, 52.
 — du Mississipi, XII, 61.

M.

- Macaque, XIV, 99.
 — à queue courte, XIV, 101.
 Macareux (le), XX, 439.
 — de Kamtschatka, XX, 443.
 Macrense (la), XX, 274.
 — (la double), XX, 279.
 — à large bec, XX, 380.
 Macroule (la), XX, 125.
 Magnifique (le) de la Nouvelle-Guinée, XVI, 263.
 Magot (le), XIV, 79.
 Magoua (le) XVII, 359.
 Maguari, XIX, 329.
 Maia (le), XVII, 123.
 Maïan, XVII, 124.
 Maimon, XIV, 98.
 Mainate de Bontius, XVII, 6.
 — de M. Brisson, XVII, 6.
 — de M. Edwards (le grand), XVII, 7.
 — de M. Edwards (le petit), XVII, 7.
 — des Indes orientales, XVII, 5.
 Maïpouri, XVIII, 400.
 Makis (les), XIII, 363.
 Maki gris, XIII, 380.
 Malbrouck, XIV, 106.
 Manakins (les), XVII, 74.
 Manakin à gorge blanche, XVII, 304.
 — (le grand), ou le Tigé, XVII, 299.
 — orangé, XVII, 302.
 — rouge, XVII, 301.
 — à tête blanche, XVII, 303.
 — à tête rouge, XVII, 303.
 — à tête d'or (le), XVII, 303.
 — varié, XVII, 305.
 Manches de velours (les), XX, 436.
 Manchot à bec tronqué, XX, 462.
 — (le grand), XX, 456.
 — moyen, XX, 458.
 — sauteur, XX, 461.
 Mandrill, XIV, 92.
 Mangabey, XIV, 110.
 Mangouste, XIII, 321.
 Manikor, XVII, 310.
 Mansfeni (le), XV, 99.
 Manucode (le), XVI, 261.
 — noir de la Nouvelle-Guinée, XVI, 265.
 Marail (le), XVI, 63.
 Marbre, IV, 172.
 Margaux (les), XX, 474.
 Marec (le), XX, 386.
 Maréca (le), XX, 386.
 Margay (le), XII, 69.
 Marikina, XIV, 170.
 Mazouette (la), XX, 68.
 Marmotte (la), XI, 248.
 — du cap de Bonne-Espérance, XI, 255.
 — de Kamtschatka, XI, 254.
 Marne, IV, 122.
 Marte, XI, 150.
 — de la Guiane (la grande), XI, 152.
 Martin (le), XVII, 9.
 Martin-Pêcheur, ou l'Alcyon, XIX, 266.
 Martins-Pêcheurs de l'ancien continent (les grands), XIX, 274.
 Martins-Pêcheurs de l'ancien continent (les petits), XIX, 286.
 — à bec blanc, XIX, 288.
 — du Bengale, XIX, 289.
 — bleu et roux, XIX, 275.
 — bleu et noir du Sénégal, XIX, 284.
 — à collier blanc, XIX, 282.
 — à coiffe noire, XIX, 280.
 — crabier, XIX, 276.
 Martins-Pêcheurs étrangers, XIX, 274.
 — à front jaune, XIX, 285.
 — à gros bec, XIX, 277.
 — (le plus grand), XIX, 274.
 — huppé, XIX, 279.
 — à longs brins, XIX, 285.
 — de moyenne grandeur de l'ancien continent, XIX, 283.
 — de moyenne grandeur du nouveau continent, XIX, 296.
 Martins-Pêcheurs du nouveau continent. Grandes especes, XIX, 291.
 Martin-Pêcheur du nouveau continent (le petit), XIX, 298.
 — roux, XIX, 287.
 — pie, XIX, 277.
 Martin-Pêcheur pourpré, XIX, 287.
 — à tête bleue, XIX, 286.
 — à tête grise, XIX, 284.
 — à trois doigts, XIX, 289.
 — à tête et cou couleur de paille, XIX, 281.
 — à tête verte, XIX, 280.
 — vert et blanc, XIX, 297.
 — vert et orangé, XIX, 298.
 — vert et roux, XIX, 296.
 Martinet à collier blanc, XIX, 152.
 — noir, XIX, 134.
 — noir (le petit), XIX, 150.
 — noir à ventre blanc (le grand), XIX, 151.
 Martinet noir et blanc à ceinture grise, XIX, 152.

- Martinet à ventre blanc (le grand), XIX, 145.
 Martinets (Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Hirondelles et aux), XIX, 148.
 Mascarin, XVIII, 321.
 Matières calcaires, mélangées de pierres vitreuses, IV, 213.
 — volcaniques, V, 3.
 Matuitui (le), XIX, 295.
 — des rivages, XX, 27.
 Maubèches (les), XIX, 467.
 Maubèche commune, XIX, 468.
 — grise, XIX, 469.
 — tachetée, XIX, 469.
 Mauvis (le), XVI, 351.
 Mazames (les), XIII, 164.
 Mémina, XIII, 158.
 Mentavaza (le), XX, 471.
 Merle (le), XVI, 364.
 — brun (le petit), XVI, 413.
 Merles blancs et tachetés de blanc, XVI, 373.
 Merle bleu, XVI, 379.
 — d'Amboinc, XVI, 406.
 — brun d'Abyssinie, XVI, 416.
 — brun du cap de Bonne-Espérance, XVI, 394.
 — brun de la Jamaïque, XVI, 404.
 — brun du Sénégal, XVI, 400.
 — du Canada, XVI, 398.
 — cendré des Indes, XVI, 399.
 — de la Chine, XVI, 388.
 — des Colombiers, XVI, 396.
 — à cravate de Cayenne, XVI, 405.
 — couleur de rose, XVI, 375.
 — Dominicain des Philippines, XVI, 407.
 — d'eau, XX, 76.
 — à gorge noire de Saint-Domingue, XVI, 397.
 — huppé du Cap, XVI, 405.
 — huppé de la Chine, XVI, 357.
 — de l'île Bourbon, XVI, 407.
 — doré de Madagascar, XVI, 409.
 — de Mindanao (le), XVI, 401.
 — noir et blanc d'Abyssinie, XVI, 415.
 — olivâtre de Barbarie, XVI, 414.
 — olive de Saint-Domingue, XVI, 413.
 — olive du cap de Bonne-Espérance, XVI, 397.
 — olive des Indes, XVI, 399.
 — à plastron blanc, XVI, 370.
 — à queue jaune du Sénégal, XVI, 403.
 — de roche, XVI, 377.
 — roux de Cayenne, XVI, 412.
 Merle de Surinam, XVI, 410.
 — vert d'Angola, XVI, 390.
 — vert de la Caroline, XVI, 408.
 — vert de l'île-de-France, XVI, 402.
 — violet à ventre blanc, XVI, 412.
 — violet du royaume de Juda, XVI, 391.
 — solitaire, XVI, 381.
 — de Manille, XVI, 384.
 — des Philippines, XVI, 385.
 Mécrops rouge et bleu, XIX, 33.
 Mesanges (les), XVIII, 152.
 Mésange (la) amoureuse, XVIII, 196.
 — Chai bonnière (ou la grosse), XVIII, 161.
 — bleue, XVIII, 172.
 — à ceinture blanche, XVIII, 190.
 — à collier, XVIII, 194.
 — à croupion jaune, XVIII, 194.
 — grise à gorge jaune, XVIII, 195.
 — bleue (grosse), XVIII, 195.
 — huppée, XVIII, 191.
 — huppée de la Caroline, XVIII, 193.
 — à longue queue, XVIII, 184.
 — à tête noire du Canada, XVIII, 169.
 Meunier (le), ou Crik pondré, XVI, 384.
 Mica et Talc, IV, 37.
 Mica (Stalactites et concrétions de), VI, 273.
 Mico, XIV, 173.
 Milan (le) et les Buscs, XV, 128.
 — de la Caroline, XV, 142.
 Millouin (le), XX, 264.
 Millouinan (le), XX, 267.
 Mine de fer cristallisée par le feu, VII, 38.
 — spéculaire, VII, 37.
 — pyritiforme, VII, 34.
 — spathique, VII, 35.
 Misago (le), XX, 480.
 Ministre (le), XVII, 112.
 Mitilène de Provence, XVII, 247.
 Mittek, XX, 103.
 Mococo (Maki), XX.
 Moineau (le), XVII, 43.
 — de mer, XX, 467.
 — du Sénégal, XVII, 50.
 — à bec rouge du Sénégal, XVII, 51.
 — du Sénégal (le petit), XVII, 123.
 Moloxita, XVI, 414.
 Molybdène, VI, 285.
 Momies, IX, 84.
 Mona (le), XIV, 113.
 Monax, XI, 253.
 Mone (la), XIV, 111.
 Montain (le grand), XVII, 140.

- Montvoyau (le) de la Guiane, XIX, 79.
 Moqueurs (les), XVI, 358.
 Moqueur (le), XVI, 361.
 — françois, XVI, 360.
 Mordoré, XVII, 208.
 — (le), XVII, 271.
 Morillon, XX, 371.
 — petit, XX, 373.
 Morse, ou Vache marine, XIV, 367.
 Morses (les), XIV, 365.
 Morvant de la Chine, XII, 375.
 Motacilla velificans, XX, 467.
 Motteux (le grand), XVIII, 75.
 — cul-blanc brun-verdâtre, XVIII, 75.
 — cul-blanc brun vert, XVIII, 76.
 — du Sénégal, XVIII; 76.
 — (le), XVIII, 69.
 Moucherolles (les), XVII, 393.
 — brun de la Martinique, XVII, 398.
 — huppé, XVII, 395.
 Moucherolle des Philippines, XVII, 400.
 Moncherolle à queue fourchue du Mexique, XVII, 399.
 — de Virginie, XVII, 397.
 — de Virginie à huppe verte, XVII, 400.
 Mouette blanche (la), XX, 226.
 — cendrée, ou Mouette à pieds bleus (la grande), XX, 229.
 Mouette cendrée (la petite), XX, 230.
 — d'hiver, XX, 234.
 — riense, XX, 232.
 — tachetée, ou Kutgeghef, XX, 227.
 Muffettes (les), XIII, 351.
 — du Chili, XIII, 355.
 Mouflon, XII, 361.
 Moustac, XIV, 116.
 Moustache (la), XVIII, 175.
 Mule (de la), XIV, 251.
 Mulets (des), XIV, 220.
 Mulot, XI, 185.
 Musaraigne, XI, 213.
 — du Brésil, XIV, 300.
 — musquée de l'Inde, XI, 215.
 — d'eau, XI, 214.
 Musc, XIII, 169.
 Muscardin, XI, 244.

N.

- Nagor, XIII, 84.
 Napaul, ou le Faisan-Cornu, XVI, 45.
 Nandapoa (le), XIX, 335.
 Nanguer (le), XIII, 84.
 Nature (de la), première vue, XII, 107.
 — (de la), seconde vue, XII, 117.
 Nazare (oiseau de), XV, 294.
 Nègres (couleur des), IX, 310.
 Nil-Gaut, XIII, 136.
 Niou, XIV, 253.
 Nitre, V, 121.
 Noddi (le), XX, 247.
 Noir aurore (le petit), XVII, 386.
 — de la Nouvelle-Calédonie, XX, 466.
 Noir-Souci, XVII, 149.
 Nonnette cendrée, XVIII, 167.
 Nutrition et développement, VIII, 31.

O.

- Ocelot, XII, 66.
 Oocolin, ou Perdrix de montagne du Mexique, XVI, 124.
 — de Fernandes, XX, 468.
 Oie (l'), XX, 277.
 — armée, XX, 301.
 — bronzée, XX, 302.
 — à cravate, XX, 305.
 — d'Égypte, XX, 302.
 — des Esquimaux, XX, 303.
 — des îles Malouines, XX, 297.
 — de Guinée, XX, 299.
 — riense, XX, 304.
 — des terres Magellaniques, XX, 296.
 Oiseaux barbus (les), XIX, 221.
 Oiseaux (Plan de l'ouvrage sur les), XV, 3.
 Oiseau cendré de la Guiane, XVII, 310.
 Oiseaux (Discours sur la nature des), XV, 16.
 — de proie, XV, 52.
 — de proie nocturnes, XV, 197.
 — aquatiques, XIX, 307.
 — du Port-Désiré (le grand), XX, 466.
 Oiseau Saint-Martin, XV, 136.
 — de Nazare, XV, 294.
 Oiseau-Mouche (l'), XVIII, 246.
 — à collier, XVIII, 266.

- Oiseau-Mouche à gorge tachetée, XVIII, 264.
 — huppé, XVIII, 258.
 — à longue queue noire, XVIII, 270.
 — à longue queue couleur d'acier bruni, XVIII, 267.
 — à longue queue or et vert bleu noir, XVIII, 269.
 — à larges tuyaux, XVIII, 267.
 — à oreilles, XVIII, 265.
 — pourpré, XVIII, 259.
 — à raquette, XVIII, 258.
 — violet à queue fourchue, XVIII, 268.
 Oiseau-Mouche jaune (le petit), XX, 467.
 — (le plus petit), XVIII, 251.
 Oiseaux qui ne peuvent voler, XV, 241.
 Oiseau de Paradis, XVI, 254.
 Oiseau brun à bec de grimpereau, XVIII, 235.
 — pourpré à bec de grimpereau, XVIII, 236.
 — rouge à bec de grimpereau, XVIII, 233.
 — royal, XIX, 350.
 — silencieux, XVII, 237.
 — de tempête (P), XX, 427.
 — demi-aquatique décrit par Forster, XX, 469.
 — vu à Céran par Dampier, XX, 468.
 — du Tropique, XX, 189.
 Okeitsok (le), XX, 472.
 Olivarez (P), XVII, 195.
 Olive, XVII, 269.
 Olivet, XVII, 217.
 Olivette, XVII, 145.
 Ombrette, XIX, 420.
 Once, XII, 29.
 Ondatra, XII, 99.
 Onglet, XVII, 209.
 Onoré (P), XIX, 415.
 — des bois, XIX, 417.
 Onoré (P) rayé, XIX, 416.
 Or, V, 227.
 Oranbleu, XVI, 394.
 Orangs-outangs, XIV, 30.
 Oranvert ou Merle à ventre orangé, XVI, 393.
 Orchef (P), XVII, 36.
 Orfraie, XV, 81.
 Organiste (P), XVII, 229.
 Ortolan (P), XVII, 238.
 — blanc, XVII, 242.
 — du cap de Bonne-Espérance, XVII, 252.
 — à collier, XVII, 256.
 — jaune, XVII, 242.
 — de Lorraine, XVII, 248.
 — jacobin, XVII, 255.
 — de la Louisiane, XVII, 250.
 — de riz, ou l'Agrippenne, XVII, 256.
 — de neige (P), XVII, 252.
 — noirâtre, XVII, 242.
 — de Provence, XVII, 247.
 — à queue blanche, XVII, 243.
 — de riz, XVII, 256.
 — de roseaux, XVII, 243.
 — à ventre jaune du Cap, XVII, 251.
 Orvert, XVIII, 254.
 Ouanderou, XIV, 94.
 Ouarine, XIV, 140.
 Ouette ou Cotinga rouge de Cayenne, XVII, 323.
 Ouie, IX, 132.
 Ouovang ou Merle cendré de Madagascar, XVI, 395.
 Ours, XI, 291.
 — blanc de mer, XI, 304.
 Oustiti, XIV, 168.
 Outarde, XV, 302.
 — d'Afrique, XV, 330.
 — moyenne des Indes, XV, 331.
 — Huppée d'Afrique, ou le Houbara (la petite), XV, 333.
 — (la petite), XV, 322.
 Outremer, XVII, 95.

P

- Paca (le), XII, 190.
 Pacapac (le) ou Poupadour, XVII, 321.
 Paco, XIII, 263.
 Padda (le), XVII, 35.
 Paille-en-queue ou l'Oiseau du Tropique, XX, 189.
 — à brins-rouges, XX, 193.
 — (le grand), XX, 192.
 — (le petit), XX, 192.
 Palalaca ou Pic vert des Philippines, XIX, 182.
 — ou Pic vert tacheté des Philippines, XIX, 183.
 Palikour (le), XVII, 337.
 Palmiste, XII, 145.
 — XVI, 112.
 Pangolin, XII, 166.
 Panthère, XII, 29.
 Paon (le), XVI, 3.

- Paon blanc, XVI, 23.
 — panaché, XVI, 25.
 Pape (le), XVII, 163.
 Papegai (les), XVIII, 391.
 Papegai à bandeau rouge, XVIII, 395.
 — brun, XVIII, 398.
 — maille, XVIII, 363.
 — de paradis, XVIII, 392.
 — à tête aurore, XVIII, 399.
 — à tête et gorge bleues, XVIII, 396.
 — à ventre pourpre, XVIII, 393.
 — violet, XVIII, 395.
 Papion ou Babonin proprement dit, XIV, 82.
 Paradis (oiseau de), XVI, 254.
 Paragua, XVIII, 399.
 Parchment bleu, XVII, 165.
 Pargnie (le), XX, 479.
 Paroaire, XVII, 60.
 Parraka (le), XVI, 66.
 Pasan (Gazelle), XII.
 Passe-Blen, XVII, 56.
 Passereau sauvage, XVII, 55.
 Passe-vert, XVII, 56; 220.
 — à tête bleue, XVII, 221.
 Passerinette ou petite Fauvette XVIII, 7.
 Patas, XIV, 103.
 — à queue courte, XIV, 105.
 Patrich (le), XIX, 47.
 Pauxi ou le Pierre, XVI, 58.
 Pecari ou Tajaou, XII, 131.
 Pêcheur (le), XV, 98.
 Pékan, XIII, 356.
 Pélican (le), XX, 157.
 — à bec dentelé, XX, 168.
 — de Barbarie (à petit bec), XX, 407.
 — brun, XX, 167.
 — (variétés du), XX, 167.
 Penduline (la), XVIII, 183.
 Percnoptère, XV, 102.
 Perdrix (les), XVI, 67.
 — grecque ou la Bartavelle, XVI, 82.
 — grise, XVI, 70.
 — grise-blanche, XVI, 78.
 — grise (la petite), XVI, 80.
 — de montagne, XVI, 81.
 — rouge de Barbarie, XVI, 96.
 — de roche, XVI, 97.
 — rouge blanche, XVI, 91.
 — rouge d'Europe, XVI, 88.
 — de mer, XIX, 474.
 — de mer brune, XIX, 476.
 — de mer à collier, XIX, 477.
 — de mer grise, XIX, 475.
 — de la Nouvelle-Angleterre, XVI, 98.
 — perlée de la Chine, XVI, 97.
 Père noir (le), XVII, 51.
 Perles, VI, 314.
 Pérouasca, XIV, 293.
 Perriches (des), XVIII, 400.
 Perriche à front rouge, XVIII, 411.
 Perriche-Ara (la), XVIII, 416.
 — à ailes variées, XVIII, 406.
 — émeraude, XVIII, 408.
 — couronnée d'or, XVIII, 412.
 — à gorge variée, XVIII, 405.
 — à gorge brune, XVIII, 405.
 — jaune ou le Guarouba, à front rouge, XVIII, 413.
 — du nouveau continent, XVIII, 403.
 — pavoane, XVIII, 403.
 — à queue courte ou les touis, XVIII, 477.
 — à queue longue et également étalée, XVIII, 403.
 — à tête jaune, XVIII, 414.
 Perroquets (les), XVIII, 287.
 — amazones, XVIII, 375.
 Perroquets de l'ancien continent XVIII, 302.
 — à bec couleur de sang, XVIII, 321.
 — cendré ou le Jaco, XVIII, 309.
 — du nouveau continent, XVIII, 357.
 — noir, XVIII, 320.
 — proprement dit, XVIII, 308.
 — à tête grise, XVIII, 322.
 — vert, XVIII, 318.
 — varié, XVIII, 319.
 — vert à tête bleue, XVIII, 322.
 Perruche aux ailes chamarrées, XVIII, 340.
 — aux ailes bleues, XVIII, 354.
 — aux ailes d'or, XVIII, 353.
 — aux ailes noires, XVIII, 355.
 — aux ailes rougeâtres, XVIII, 344.
 — aux ailes variées, XVIII, 354.
 — à bandeau noir (la grande), XVIII, 345.
 — à double collier, XVIII, 334.
 — à collier, XVIII, 355.
 — à collier d'un rouge vif, XVIII, 333.
 — à collier couleur de rose, XVIII, 341.
 — à courte queue de l'ancien continent, XVIII, 348.
 — à face bleue, XVIII, 339.
 — (la grande), à longs brins, XVIII, 344.
 — à gorge rouge, XVIII, 345.
 — huppée, XVIII, 347.
 — jaune à queue longue et égale XVIII, 336.

- Perruche à queue longue et inégale de l'ancien continent, XVIII, 341.
 — à queue couleur de rose à longs brins, XVIII, 343.
 — à queue longue et également étagée, XVIII, 352.
 Perruche-Lori, XVIII, 336.
 — à moustaches, XVIII, 338.
 — souris, XVIII, 337.
 — à tête d'azur, XVIII, 337.
 — à tête bleue, XVIII, 335.
 — à tête bleue et à queue courte, XVIII, 349.
 — à tête grise, XVIII, 353.
 — à tête rouge, XVIII, 335.
 — à tête noire, ou le Moineau de Guinée, XVIII, 350.
 — vert et rouge, XVIII, 346.
 Petit-gris, XII, 140.
 — de Sibérie, XII, 143.
 Petit-Vieillard, XVIII, 490.
 Petit-Deuil, XVIII, 189.
 Petite-Charbonnière, XVIII, 165.
 Petit-Noir (le), XVII, 386.
 Petit-Simon, XVIII, 93.
 Pétrels (les), XX, 410.
 Pétrel antarctique, XX, 417.
 — blanc et noir, ou le Damier, XX, 414.
 — blanc, ou le Pétrel de neige, XX, 418.
 — bleu, XX, 419.
 — cendré, XX, 412.
 — (très grand), XX, 422.
 — puffin, XX, 422.
 — brun, XX, 426.
 — gris blanc de l'île Saint-Kilda, XX, 425.
 Pétrifications et Fossiles, VI, 326.
 Phalanger, XIII, 299.
 Phalaropes, XX, 126.
 Phalarope cendré, XX, 127.
 — à festons dentelés, XX, 128.
 — rouge, XX, 128.
 Phatagin, XII, 166.
 Phénicoptère, ou le Flamant, XX, 254.
 Philandre de Surinam, XIV, 297.
 Phoques (les), XIV, 303.
 Phoque à capuchon, XIV, 332.
 — commun, XIV, 336.
 — à croissant, XIV, 333.
 — gassigiak, XIV, 336.
 — (le grand), à museau ridé, XIV, 320.
 Phoque-Laktak, XIV, 335.
 — Neit-Soak, XIV, 335.
 — sans oreilles, XIV, 320.
 — à ventre blanc, XIV, 322.
 Piauhau (le), XVII, 414.
 Pics (les), XIX, 172.
 — Grimpereaux (les), XIX, 215.
 Pic noir (le), XIX, 194.
 — noir (le grand) à bec blanc, XIX, 197.
 — de Cayenne (très petit), XIX, 192.
 — à cou rouge, XIX, 201.
 — à cravate noire, XIX, 191.
 — aux ailes dorées, XIX, 193.
 — jaune de Cayenne, XIX, 189.
 — à gorge jaune, XIX, 192.
 — mordoré, XIX, 190.
 — noir (le petit), XIX, 201.
 — noir à domino rouge, XIX, 202.
 — olive de Saint-Domingue, XIX, 187.
 — noir à huppe rouge, XIX, 198.
 — huppé de Cayenne, XIX, 199.
 — rayé de Saint-Domingue, XIX, 186.
 — (grand) rayé de Cayenne, XIX, 188.
 — (petit) rayé de Cayenne, XIX, 188.
 — rayé du Sénégal (le petit), XIX, 185.
 — roux, XIX, 191.
 — à tête grise du cap de Bonne-Espérance, XIX, 186.
 — varié ou l'Epeiche, XIX, 203.
 — varié de l'île de Luçon (le grand), XIX, 208.
 — vert, XIX, 175.
 — vert du Bengale, XIX, 183.
 — vert de Goa, XIX, 183.
 Pie (la), XVI, 213.
 — des Antilles, XVI, 223.
 — de la Jamaïque, XVI, 221.
 — du Sénégal, XVI, 220.
 Pie (oiseaux qui ont rapport à la), XVI, 220.
 Pies-Grièches, XV, 183.
 Pie-Grièche huppée, XV, 196.
 — grise, XV, 184.
 — rousse, XV, 187.
 Pierres à aiguiser, VI, 305.
 Pierres et concrétions vitreuses, mélangées d'argile, VI, 301.
 — calcaires, IV, 127.
 — à fusil, VI, 312.
 — de lard, VI, 288.
 — garrin (le), XX, 180.
 — meulière, VI, 348.
 — ollaires, VI, 282.
 — ponce, VII, 74.
 — précieuses, VI, 368.
 — à rasoir, VI, 304.
 — de touche, VII, 69.

- Pierres variolites, VII, 70.
 — vitreuses mélangées de matières calcaires, VI, 336.
 Pigeon, XVI, 124.
 — (Oiseaux qui ont rapport au), XVI, 146.
 — des îles Nicobar, XVI, 155.
 — couronné des Indes, XVI, 156.
 — ramier, XVI, 153.
 Pilet (le), ou canard à longue queue, XX, 355.
 Pimalot, XVI, 282.
 Pinche, XIV, 172.
 Pingouins (les) et les Manchots, ou les oiseaux sans ailes, XX, 444.
 Pinguin (le grand), XX, 454.
 — (le petit), ou le plongeur des mers de Belon, XX, 455.
 Pinguin (le), XX, 452.
 Pinson (le), XVI, 125.
 — à ailes et queue noires, XVII, 132.
 — blanc, XVII, 133.
 — d'Ardenne, XVII, 134.
 — brun, XVII, 132.
 — huppé, XVII, 133.
 — à collier, XVII, 133.
 — de neige, XVII, 140.
 Pinson à double collier, XVII, 148.
 — frisé, XVII, 148.
 — jaune et rouge, XVII, 146.
 — à long bec, XVII, 145.
 — noir aux yeux rouges, XVII, 144.
 — à tête noire et blanche, XVII, 143.
 — à tête noire et jaune, XXIII, 209.
 Pintade, XV, 398.
 Pipelines, XXVIII, 430.
 Pitpits (les), XVIII, 131.
 Pitpit bleu, XVIII, 132.
 — à coiffe bleue, XVIII, 134.
 — varié, XVIII, 133.
 — vert, XVIII, 132.
 Pitpit bleu (variétés du), XVIII.
 Pique-Bœuf, XVI, 269.
 Pitchou (le), XVIII, 27.
 Pithèque, XIV, 69.
 Pivotte-Ortolane (la), XVIII, 48.
 Plastron blanc, XVIII, 284.
 — noir, XVIII, 283.
 — noir de Ceylan, XVI, 392.
 Plattine (concrétions du), VI, 96.
 Plâtre et Gypse, IV, 195.
 Plomb (concrétion du), VI, 22.
 Plongeurs (les), XX, 141.
 Plongeon Cat-marin, XX, 145.
 — (le grand), XX, 142.
 — de la mer du Nord, ou l'ibrim (le grand), XX, 146.
 — de la mer du Nord, ou le Lume (le petit), XX, 148.
 Plongeon (le petit), XX, 146.
 Plumet blanc (le), XVII, 309.
 Pluvian (le), XX, 61.
 Pluviers (les), XX, 42.
 Pluvier à aigrette, XX, 57.
 — appelé Courlis de terre (le grand), XX, 61.
 — armé de Cayenne, XX, 60.
 — coiffé, XX, 58.
 — à collier, XX, 53.
 — couronné, XX, 58.
 Pluvier doré, XX, 47.
 — huppé, XX, 56.
 — à laubiaux, XX, 59.
 — à gorge noire, XX, 50.
 Podobé du Sénégal, XVI, 387.
 Polatouche, XII, 137.
 Polochion, XIX, 37.
 Pongo, XIV, 30.
 Porc-épic, XIII, 225.
 — de Malaca, XIII, 229.
 Porphyre, IV, 50.
 Porzane (la), ou la grande poule d'eau, XX, 101.
 Pouc, XIV, 292.
 Poudingues, VI, 270.
 Pouillot, ou le Chantre, XVIII, 135.
 — (le grand), XVIII, 138.
 Poule d'eau (la), XX, 97.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport à la), XX, 103.
 Poule de Cayenne (la grande), XX, 103.
 Poule-Sultane (la), ou le Porphyron, XX, 110.
 — brune, XX, 116.
 Poule-Sultane (petite), XX, 117.
 — verte, XX, 116.
 Poulette d'eau, XX, 100.
 Pouzzolanes, VII, 77.
 Preneur de mouches rouges, XVII, 412.
 Probabilités de la durée de la vie, X, 3.
 Produits volcaniques, VII, 61.
 Promerops à ailes bleues, XIX, 31.
 — brun à ventre rayé, XIX, 33.
 — brun à ventre tacheté, XIX, 32.
 — orangé, XIX, 35.
 — à parements frisés (le grand), XIX, 34.
 Promerupe (le), XIX, 30.
 Proyer (le), XVII, 245.
 Pnberté, VIII, 419.
 Putois, XI, 153.
 — rayé de l'Inde, XI, 155.
 Pygargue, XV, 74.
 Pyrites martiales, IV, 344.
 — et Marcassites, VII, 33.

Q.

- Quadricolor, XVII, 37.
 Quauchichil, XX, 469.
 Quapactol (le, ou le Rieur, XVIII, 494.
 Quatre-ailes (les), XX, 405.
 Quartz, IV, 22.
 Quereiva, XVII, 318.
 Queue en éventail, XVII, 34.

R.

- Râles (les), XX, 82.
 Râle de terre ou de genêt, vulgairement le Roi des cailles, XX, 83.
 — d'eau, XX, 87.
 — (Oiseaux de l'ancien continent qui ont rapport aux), XX, 90.
 — Bidi-Bidi (le), XX, 94.
 — de Cayenne, (le petit), XX, 95.
 — à long bec, XX, 92.
 Râle tacheté de Cayenne, XX, 93.
 — de Virginie, XX, 94.
 Ramier (le), XVI, 149.
 Ramiret, XVI, 155.
 Rat, XI, 177.
 — d'eau, XI, 196.
 — d'eau blanc, XIV, 296.
 — de Madagascar (le), XIV, 274.
 — Perchal, XI, 189.
 Raton, XI, 329.
 — Crabier, XI, 334.
 Remiz, XVIII, 177.
 Renard, XI, 3.
 Renne, XIII, 3.
 Reproduction en général (de la), VIII, 14.
 Réveil-Matin, ou Caille de Java, XVI, 118.
 Rhaade (le), petite Outarde huppée d'Afrique, XV, 334.
 Rhinocéros, XII, 282.
 Ridenne (le), ou le Chipeau, XX, 349.
 Ritbok, XIII, 105.
 Rochier (le), XV, 178.
 Roi des vautours, XV, 114.
 Roitelet, XVIII, 144.
 — (variétés du), XVIII, 149.
 — rubis, XVIII, 149.
 — à tête rouge, XVIII, 150.
 — Mésange, XVIII, 151.
 Rolle de la Chine, XVI, 242.
 Rolliers (les), XVI, 240.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport aux), XVI, 248.
 Rollier d'Abyssinie, XVI, 248.
 — d'Angola, XVI, 249.
 — de Cayenne ou le Grivert, XVI, 243.
 — d'Europe, XVI, 243.
 — des Indes, XVI, 251.
 — de Madagascar, XVI, 252.
 — du Mexique, XVI, 252.
 — de paradis, XVI, 253.
 Roloway, ou la Palatine, XIV, 130.
 Rose-Gorge (le), XVII, 32.
 Rossignol (le), XVII, 463.
 — (variétés du), XVII, 482.
 — (le grand), XVII, 482.
 — blanc, XVII, 483.
 — (oiseau étranger qui a rapport au), XVII, 484.
 — de muraille, XVIII, 36.
 Rouge (le), ou le Souchet, XX, 351.
 Rouge-Cap, XVII, 216.
 Rouge-Gorge, XVIII, 49.
 — bleu de l'Amérique septentrionale, XVIII, 57.
 Rouge-Noir, XVII, 33.
 Rouge-Queue, XV, 192.
 — de la Guiane, XVIII, 44.
 Rousseline, ou Alouette des marais, XVII, 450.
 Rousserolle (la), XVI, 342.
 Ronsette, ou Fauvette des bois, XVIII, 16.
 Rouverdin (le), XVII, 228.
 Rubin (le), XVII, 387.
 Rubis, XVIII, 252.
 Rubis-Topaze, XVIII, 256.
 Rubis-Émeraude, XVIII, 264.
 Rubis et vermeille, VII, 15.
 Rufalbin (le), XVIII, 473.

S.

- Sablon magnétique, VII, 39.
 Sacre (le), XV, 156.
 — d'Égypte, XV, 112.
 Sagonins (les), XIV, 137.
 Sagouin, ou singe de nuit, XIV, 171.
 Sajou brun, XIV, 156.

- Sajou cornu, XIV, 163.
 — gris, XIV, 156.
 — nègre, XIV, 163.
 Sai, XIV, 160.
 Saiga, XIII, 58.
 Saimiri, XIV, 161.
 Saki, XIV, 164.
 Salangane (la), XIX, 160.
 Sanderling, XIX, 470.
 San-Hia de la Chine, XVIII, 484.
 Sanglier, X, 329.
 — du Cap-Vert, X, 348.
 Sapajous (les), XIV, 135.
 Saphir, VI, 193.
 Saphir (le), XVIII, 260.
 Saphir-Émeraude, XVIII, 261.
 Sarcelles (les), XX, 387.
 — brune et blanche, XX, 404.
 — blanche et noire, ou la Religieuse, XX, 403.
 — de Coromandel, XX, 396.
 — de la Caroline, XX, 404.
 — de la Chine, XX, 398.
 — commune, XX, 388.
 — d'Égypte, XX, 395.
 — d'été, XX, 392.
 — de Féroé, XX, 399.
 — de Java, XX, 397.
 — de Madagascar, XX, 396.
 — du Mexique, XX, 403.
 — (Espèces qui ont rapport aux Canards et aux), XX, 405.
 — de Raczinski (la très petite) XX, 406.
 — rousse à longue queue, XX, 402.
 — à queue épineuse, XX, 401.
 — (la petite), XX, 391.
 Saricovienne, XI, 134.
 Sarigue des Illinois, XII, 217.
 — à longs poils, XII, 218.
 — ou Opossum, XII, 197.
 Sassebé, XVIII, 397.
 Sauï-Jala (le), XVI, 409.
 Savacou (le), XIX, 421.
 Savana (le), XVII, 394.
 Scarlatte, XVII, 202.
 Scherman, ou Rat d'eau de Strasbourg, XI, 190.
 Schet-Bé, XV, 194.
 Schet de Madagascar, XVII, 401.
 Schistes, IV, 103.
 Schorl, IV, 48.
 Scops, ou petit Duc, XV, 218.
 Secrétaire, ou le Messager, XIX, 355.
 Sel marin et sel gemme, V, 102.
 Sels, V, 48.
 Sénégali, XVII, 120.
 — rayé, XVII, 121.
 Sens (des), IX, 150.
 Septicolor, XVII, 223.
 Servan, XVII, 122.
 Serin des Canaries, XVII, 61.
 — de Mozambique, XVII, 91.
 — (Oiseaux étrangers qui ont rapport aux), XVII, 91.
 Serpentes, VI, 279.
 Serval, XII, 64.
 Sifilet, XVI, 266.
 Siffleur, XVI, 303.
 — huppé, XX, 347.
 — à bec rouge et narines jaunes, XX, 348.
 — à bec noir, XX, 349.
 Sincialo (le), XVIII, 409.
 Singes (nomenclature des), XIV, 3.
 Sirli du cap de Bonne-Espérance, XVII, 454.
 Sittelle (la), XVIII, 198.
 — (petite), XVIII, 204.
 — du Canada, XVIII, 205.
 — à huppe noire, XVIII, 205.
 — (petite) à huppe noire, XVIII, 206.
 — à tête noire, XVIII, 206.
 — (la petite) à tête brune, XVIII, 207.
 — (la grande) à bec crochu, XVIII, 207.
 — grivelée, XVIII, 208.
 Sizerin, XVII, 187.
 Smectis, ou argile à foulon, VI, 304.
 Smiring (la), XX, 102.
 Soco, XIX, 383.
 Solitaire, ou l'Oiseau de Nazare, XV, 294.
 Sonneur (le), XVI, 169.
 Sosové (le), XVIII, 418.
 Soubuse, XV, 138.
 Souchet, ou le rouge, XX, 351.
 Soucronrou, XX, 400.
 Soucronnette (la), XX, 400.
 Soufre, V, 32.
 Souï, XVII, 362.
 Souï-Manga, XVIII, 218.
 — à collier, XVIII, 222.
 — à gorge violette, XVIII, 221.
 — à longue queue, XVIII, 230.
 Souï-Manga à longue queue et capuchon violet, XVIII, 231.
 — de toutes couleurs, XVIII, 228.
 — marron à poitrine rouge, XVIII, 219.
 — olive à gorge pourprée, XVIII, 224.
 — pourpré, XVIII, 222.
 — de l'île de Bourbon, XVIII, 229.
 — rouge à bec de grimpereau, XVIII, 233.

- Sou-Manga brun à bec de grimpe-
reau, XVIII, 233.
— pourpré à bec de grimpe-
reau XVIII, 236.
— rouge noir et blanc, XVIII, 229.
— vert doré changeant à longue
queue, XVIII, 232.
— vert à longue queue (le grand),
XVIII, 233.
— vert à gorge rouge, XVIII, 228.
— violet à poitrine rouge XVIII
221.
Soulcie (la), XVII, 58.
Soulciet, XVII, 60.
Souris, XI, 181.

- Souslik, XIV, 293.
Spath, VI, 309.
Spaths Fluors, VI, 351.
Spaths pesants, VI, 363.
Spatule, XIX, 424.
Speicifère, XVI, 49.
Spioplette, XVII, 440.
Stalactites, VI, 306.
Sucrier, XVIII, 243.
Suisse, XII, 145.
Superbe (le), XVI, 265.
Surikate, XIII, 296.
Surlolot, XI, 246.
Stariki (le), XX, 479.
Syacou, XVII, 228.

T

- Table méthodique des minéraux,
d'après la connoissance de leurs
propriétés naturelles, VII, 195.
— des rapports de la fécondité des
animaux, XIV, 238.
Tacco, XVIII, 491.
Tadorne, XX, 358.
Takuan, ou grand écureuil volant
XIV, 275.
Tait-Son, XVIII, 485.
Tajacu, XII, 131.
Talapoin, XIV, 117.
Tamandua, XII, 148.
Tamanoir, XII, 148.
Tamarin, XIV, 166.
— nègre, XIV, 167.
Tamatia, XIX, 222.
— (le bean), XIX, 225.
— à collier, XIX, 224.
— noirs et blancs (les), XIX, 225.
— à tête et gorge rouges, XIX, 223.
Tanaombé, ou le Merle de Madagas-
car, XVI, 400.
Tanas, XV, 172.
Tangaras (les), XVII, 198.
Tangara bleu, XVII, 225.
— le grand), XVII, 200.
— du Canada, XVII, 205.
— diable enrhumé, XVII, 218.
— à gorge noire, XVII, 226.
— nègre, XVII, 234.
— noir (le) et le Tangara roux
XVII, 210.
— du Mississipi, XVII, 206.
— (les petits), XVII, 227.
— vert du Brésil, XVII, 217.
Tangavio, XVII, 201.
Tanrec, XIII, 237.
Taparara, XIX, 291.
Tapère (la), XIX, 157.
- Tapeti, XIV, 301.
Tapir, ou Anta, XIII, 183.
Tarabé (le), XVIII, 377.
Tarin (le), XVII, 187.
— noir, XVII, 196.
— de la Nouvelle-York, XVII, 195.
Tariet (le), XVIII, 62.
Tarsier, XIII, 361.
Tatous, XII, 169.
Tatnète, XII, 177.
Taupe, XI, 231.
— du Canada, XI, 241.
— du cap de Bonne-Espérance, XI,
236.
— du Cap (la grande), XI, 242.
— dorée, XIV, 295.
— de Pensylvanie, XI, 239.
— rouge d'Amérique, XI, 240.
Tavoua, XVIII, 394.
Tavon des Philippines (le), XX, 479.
Tayra, XIV, 296.
Tcha-Chert, XV, 192.
Tcha-Chert-Bé, XV, 195.
Teité (le), XVII, 232.
Tendrac, XIII, 237.
Terat-Boulant, ou le Merle des Indes,
XVI, 409.
Terre d'ombre, VII, 30.
Terre végétale, IV, 222.
Tersine, XVII, 319.
Tétéma, XVII, 338.
Tétrac, XV, 412.
— (le petit), XV, 424.
— à plnmage variable, XV, 437.
— à queue pleine (le petit), XV, 437.
Thérèse jaune, XVII, 269.
Tic-Tic, ou le Todier d'Amérique
méridionale, XIX, 304.
Figé (le), XVII, 299.
Figé, XII, 18.

- Tigres (les), XII, 21.
 Tiklin à collier, XX, 91.
 — rayé, XX, 91.
 — ou râle des Philippines, XX, 90.
 Tirica, XVIII, 418.
 Tiklin brun, XX, 91.
 Tinamous (les), XVII, 355.
 — cendré, XVII, 361.
 — varié, XVII, 361.
 Titiris (les), XVII, 404.
 Tock, XIX, 251.
 Toco, XIX, 238.
 Tocolin, XVI, 293.
 Toco, ou Perdrix de la Guiane, XVII, 363.
 Todiers (les), XIX, 302.
 Todier d'Amérique septentrionale, XIX, 303.
 — bleu à ventre orangé, XIX, 305.
 Tolai, XIV, 290.
 Tolcana, XVI, 281.
 Topaze, VI, 220.
 Torcol, XIX, 217.
 Tornoviarsuk, XX, 472.
 Touan, XI, 170.
 Toucans (les), XIX, 231.
 Toucan à gorge jaune, XIX, 238.
 — à ventre rouge, XIX, 240.
 Toucnam-Conrvi (le), XVII, 36.
 Toui-Été, XVIII, 419.
 Toui à gorge jaune, XVIII, 477.
 — à tête d'or, XVIII, 420.
 Tonite (la), XVII, 147.
 Toupet bleu, XVII, 164.
 Touraco, XVIII, 429.
 Tourocco, XVI, 161.
 Tourne-Pierre, XX, 74.
 Tourte (la), XVI, 163.
 Tourtelette, XVI, 161.
 Tourterelle, XVI, 157.
 Tourterelles (Oiseaux étrangers qui ont rapport aux), XVI, 160.
 Tourterelle du Canada, XVI, 160.
 — du Sénégal, XVI, 160.
 Touyou, XV, 276.
 Traîne-Buisson, ou Fauvette d'hiver, XVIII, 23.
 Traquet (le), XVIII, 58.
 Traquet (le grand), XVIII, 66.
 — du cap de Bonne-Espérance, XVIII, 67.
 — de l'île de Luçon, XVIII, 64.
 — des Philippines, XVIII, 64.
 — des Philippines (le grand), XVIII, 65.
 — ou Tarier du Sénégal, XVIII, 63.
 Tricolor, XVII, 222.
 Tripoli, VII, 73.
 Trôglodyte, XVIII, 139.
 Tronpiale (le), XVI, 286.
 — noir, XVI, 297.
 — noir (le petit), XVI, 298.
 — à calotte noire, XVI, 299.
 — olive de Cayenne, XVI, 300.
 — tacheté de Cayenne, XVI, 299.
 Troupiales (les), XVI, 284.
 Tucan, XIV, 299.
 Turnix, ou Caille de Madagascar, XVI, 117.
 Turpan (le), XX, 407.
 Tarquin, XVII, 210.
 Turquoises, VI, 319.
 Turvert, XVI, 162.
 Tyrans (les), XVII, 403.
 Tyran de Cayenne, XVII, 409.
 — de Caroline, XVII, 407.
 — de la Louisiane, XVII, 411.
 Tyrans (oiseaux qui ont rapport aux Gôbes-Mouches, Gobe-Mouche-rolles et aux), XVII, 411.

U.

- Unan, XIII, 285.
 Unau (petit), ou le Kouri, XIII, 294.
 Urson, XIII, 236.
 Urnbitinga, XV, 97.
 Urubu, XV, 117.

V

- Vache de Tartarie, XIV, 288.
 Vanga (le), XV, 194.
 Vanneau (le), XX, 28.
 — armé de Cayenne, XX, 39.
 — armé des Indes, XX, 38.
 — armé de la Louisiane, XX, 38.
 — armé du Sénégal, XX, 37.
 Vanneau suisse, XX, 35.
 — pluvier, XX, 40.
 Vansire, XIII, 327.
 Vari, XIII, 381.
 Variétés dans l'espèce humaine, IX, 168.
 Vardiote (la), XVI, 225.

- Variole (la), XVII, 452.
 Vautours, XV, 100.
 Vantour à aigrette, XV, 108.
 — brun, XV, 112.
 — ou grand Vantour (le), XV, 107.
 — (le petit), XV, 110.
 Végétaux (expériences sur les), VII, 209.
 Végétaux, leur comparaison avec les animaux, VIII, 3.
 Vengoline (la), XVII, 108.
 Verderin, XVII, 167.
 Verderoux, XVII, 219.
 Verdier (le), XVII, 160.
 — sans vert, XVII, 168.
 Verdun (le) de la Cochinchine, XVI, 417.
 Verdinère, XVII, 167.
 Verres primitifs, IV, 14.
 Vert-Brunet, XVII, 166.
 Vert-doré, ou Merle à longue queue, XVI, 388.
 Vert-Doré (le), XVIII, 263.
 Vert-Perlé, XVIII, 285.
 Venves (les), XVII, 150.
 Veuve à collier d'or, XVII, 152.
 — Dominicaine, XVII, 155.
 — éteinte, XVII, 159.
 Veuve à épaulettes, XVII, 157.
 — en feu, XVII, 158.
 — (la grande), XVII, 158.
 — mouchetée, XVII, 157.
 — à quatre brins, XVII, 154.
 Vieillard (le) à ailes rousses, XVIII, 489.
 — petit, XVIII, 490.
 Vieillesse (de la) et de la mort, IX 38.
 Vigogne, XIII, 274.
 Vingeon ou Gingeon (le), XX, 340.
 Vintsi (le), XIX, 290.
 Vison, XIII, 356.
 Vitriol, V, 64.
 Volfran, VII, 32.
 Vourou-Drion (le), XVIII, 487.
 Vourousambé (le), XX, 477.
 Vue, IX, 94.

X.

Xoehitol (le) et le Costotol, XVI, 291.

Y.

Yarqué (espèce de Saki), XIV, 165. Yacou (l'), XVI, 61.

Z.

Zanoé, XVI, 226.
 Zèbre, XII, 390.
 Zébu, XII, 309.
 Zemni, XIV, 292.
 Zibeline, XIII, 357.
 Zibet, XII, 86.
 Zilatat, XIX, 400.
 Zinc (Concrétions du), VI, 84.
 Zizi, XVII,
 Zisel, XIV, 291.
 Zitzil, XVIII, 276.
 Zoné-Colin, XVI, 121.

W

Whip-Poor-Vill (le), XIX, 70.
 Worabée, XVII, 94.
 Woures-Feique (le), XX, 408.

CONCORDANCE

DE L'ORDRE NATUREL

SUIVI PAR BUFFON DANS SA DESCRIPTION DES ANIMAUX

ET DE LA CLASSIFICATION MÉTHODIQUE

BASÉE SUR L'ANATOMIE COMPARÉE

ET CONSACRÉ

par le Baron Cuvier

DANS SON TABLEAU DU RÈGNE ANIMAL.

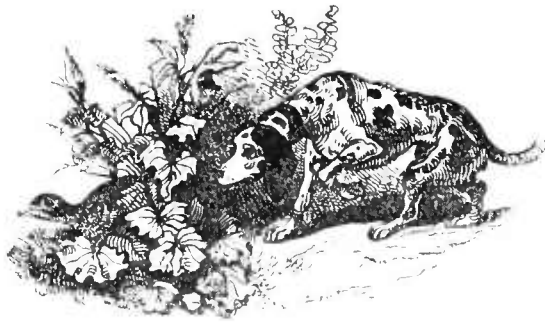
TABLEAU COMPLÉMENTAIRE

DES

OEUVRES DE BUFFON

AVEC L'INDICATION DES ESPÈCES NOUVELLES

COMPRISES DANS LES COMPLÉMENTS DE M. LESSON.



PARIS.

POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS.

—
1836.

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE

DES ŒUVRES DE BUFFON.

L'immortel auteur de l'*Histoire Naturelle* a éloquemment exposé, dans son premier discours, *De la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle*¹, les raisons qui lui avaient fait rejeter tous les systèmes de classification proposés par divers auteurs, notamment celui que l'illustre Linnæus venait de donner au monde savant, et les considérations sur lesquelles lui-même avait basé l'ordre dans lequel il a présenté son *Histoire des animaux*. Nous n'avons ni à discuter ni à juger la méthode adoptée par Buffon; et l'on doit convenir que voulant peindre la nature plutôt qu'en renfermer les détails infinis dans une aride nomenclature, il ne pouvait choisir une marche plus simple, plus claire, plus logique et plus heureuse que celle qu'il a suivie, et dans laquelle les objets sont successivement envisagés suivant les rapports de dépendance et de corrélation extérieure qu'ils ont entre eux et avec nous. A tort ou à raison, toutefois, cette marche n'est pas celle que l'on suit dans l'enseignement de l'histoire naturelle; et il faut avouer aussi que si la science de l'anatomie comparée, née à peine au milieu du dernier siècle, eût alors été poussée au point où l'a conduite le plus grand naturaliste des temps modernes, Georges Cuvier², le génie de Buffon, digne d'embrasser et de com-

¹ Tome I^{er}, p. 37 et suiv. (Tous les renvois et citations se rapportent à l'édition actuelle.)

² *Le règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et d'introduction à l'anatomie comparée*, par M. le baron CUVIER. Paris, Déterville, 1829, 5 vol. in-8° (seconde édition; la première édition est de 1816, 4 vol.).

prendre le nouvel ordre de rapports naturels que cette science nous dévoile, ne les eût pas négligés dans la distribution des objets que devait renfermer le cadre immense de son ouvrage. Nous avons donc pensé faire une chose utile pour un grand nombre de lecteurs, en mettant en regard, à la suite de cette édition nouvelle, la méthode suivie par Buffon dans sa description des animaux, et la classification systématique établie dans le tableau du règne animal du baron Cuvier, classification universellement admise aujourd'hui par les naturalistes de toutes les nations, parce qu'elle ressort de l'étude intime de la nature même. Nous avons d'autant plus volontiers entrepris cette concordance, qu'elle nous fournit l'occasion de montrer l'étendue des additions à la zoologie de Buffon, comprises dans les compléments de M. Lesson.

En tête des deux nomenclatures zoologiques, celle de Buffon et celle de Cuvier, vient se placer le *genre humain*. Quoique notre but soit uniquement d'établir la synonymie de ces deux nomenclatures, sans y ajouter aucune observation, nous ne pouvons néanmoins nous défendre de consigner ici, sur l'*anthropologie* comparée de Buffon et de Cuvier, quelques remarques succinctes, qui nous semblent commandées par le sujet.

De toutes les branches des sciences naturelles, celle dont l'histoire est de nature à offrir le plus d'attrait est, sans contredit, l'histoire de l'anthropologie, ou de la science de l'homme physique; et cependant, par une sorte de contradiction, qu'il ne serait pas difficile d'expliquer, cette partie de l'histoire de la nature, qui a l'homme pour objet, est demeurée long-temps, et on peut dire même qu'elle est encore la moins avancée, la moins riche en faits positifs et bien avérés. Buffon qui, le premier de tous les natura-

listes, s'en est occupé avec quelque étendue, et même, comme le remarque M. Lesson¹ avec prédilection, Buffon avait bien senti l'insuffisance des notions acquises de son temps pour établir une bonne nomenclature des races humaines²; car, dans son *Histoire naturelle de l'homme*³, il se borne à décrire, dans une sorte de voyage fictif, l'universalité des peuples alors connus, d'après les relations les plus accréditées; à dépeindre leur conformation physique et leur figure, à retracer leurs mœurs et leurs usages, leurs cultes et leurs lois: mais il ne donne pas un tableau proprement dit de classification. Cependant, une lecture attentive peut faire reconnaître dans ses descriptions *treize* races dominantes ou grandes variétés, avec plusieurs sous-variétés; nous leur avons assigné, dans le tableau ci-après, l'ordre où Buffon les place.

En regard, nous avons mis la division anthropologique adoptée par Cuvier. Celui-ci, de même que Buffon, ne reconnaît pas d'*espèces* proprement dites, c'est-à-dire de divisions originelles et permanentes au sein du genre humain. L'un et l'autre n'y voient que des *races*, plus ou moins anciennes, toutes indistinctement produites par l'altération d'un type unique et primordial, sous l'influence de la di-

¹ *Complément des Œuvres de Buffon*, t. II, Races humaines, p. 1.

² Nous ne pouvons ni ne voulons entrer ici dans les discussions auxquelles a donné lieu, surtout depuis le milieu du siècle dernier, la question de l'*unité* ou de la *diversité native* du genre humain; nous employons l'expression *races humaines* sans rien préjuger sur cette question tant controversée. Le temps approche peut-être où la masse de faits de détail maintenant acquis sur les habitants de toutes les parties du globe, pourra permettre de tracer enfin une bonne histoire naturelle du genre humain; c'est une tâche à laquelle, depuis long-temps déjà, nous avons appliqué nos faibles efforts, et dont l'accomplissement est facilité chaque jour, nous devons le dire, par la multitude et la *précision scientifique* des observations recueillies par les voyageurs modernes, et surtout par les explorateurs maritimes. Parmi ceux-ci, M. Lesson aura bien mérité une des premières places.

L. V.

³ Tome IX de ses Œuvres, p. 168 et suiv.

versité des climats, du régime et d'autres causes accidentelles. Telle est aussi l'opinion de M. Lesson ¹

Ce dernier naturaliste n'a fait entrer dans les deux volumes de ses Compléments aux œuvres de Buffon, consacrés aux races humaines, que les résultats de ses observations personnelles, lesquelles se rapportent exclusivement aux races océaniques. Mais cette portion limitée de l'anthropologie a été enrichie, par le savant voyageur, d'une foule d'observations neuves et précieuses; et, après celles qu'avaient déjà rassemblées sur les mêmes objets les Forster, les Bougainville, les Chamisso, les Péron, les Freycinet, etc., etc., on peut regarder comme complets les éléments de l'histoire physique et morale des populations de souches diverses, disséminées au sein des îles sans nombre du Grand-Océan. Il serait bien à désirer que toutes les autres races humaines eussent été l'objet d'observations et d'études pareilles.

Nous avons indiqué, dans le tableau, en les distinguant par un astérisque *, les races ou les variétés étudiées particulièrement par M. Lesson, et qui sont comprises dans la partie de ses compléments relative aux races humaines.

¹ *Complément des Œuvres de Buffon*, t. II, Races humaines, p. 44. Voy. ci-dessus la note 2, p. 3.

TABLEAU SYNONYMIQUE

DE L'ORDRE SUIVI PAR BUFFON DANS SA DESCRIPTION DES ANIMAUX

ET

DE LA CLASSIFICATION MÉTHODIQUE DE CUVIER,

BASÉE SUR L'ANATOMIE COMPARÉE

AVEC L'INDICATION DES ADDITIONS COMPRISES DANS LES COMPLÉMENTS DE M. LESSON.

DIVISIONS ÉTABLIES PAR BUFFON.

HOMME. •

RACE BORÉALE. *En Europe* : Lapons, Samoièdes; — *en Asie* : Sibériens ou Tartares septentrionaux; — *en Amérique* : Groënländais.

RACE TARTARE. *En Europe* : environs de la mer Noire, du nord de la mer Caspienne et des Ourals septentrionaux; — *en Asie* : Sibérie occidentale et méridionale, plateau central, Chine, Japon, Indo-Chine, îles asiatiques. — Trois sous-variétés :

- a. Tartares proprement dits. Kalmouks. Tartares du Daghestan. Tartares Nogais. Vogoules. Ostiaques. Tartares Bratski (Bouriates). Mongols.
- b. Chinois, Japonais, Indo-Chinois.
- c. Malais.

RACE D'YEÇO OU AÏNOS.

NOUVELLE CLASSIFICATION MÉTHODIQUE DE CUVIER.

1^{re} Division du règne animal.

ANIMAUX VERTÉBRES.

1^{re} Classe. MAMMIFÈRES.

BIMANES.

HOMME.

Race caucasique ou Blanche.
— Cinq lignées.

1. Arabe.

- a. Assyriens.
- b. Chaldéens.
- c. Arabes purs.
- d. Phéniciens.
- e. Juifs.
- f. Abyssiniens.
- g. Égyptiens.
- h. Maures.

2. Indienne.

- a. Indiens.
- b. Persans.

3. Scythe.

- a. Turcs.
- b. Parthes.
- c. Finlandais.
- d. Hongrois.

RACE PAPOUE.

RACE AUSTRALASIENNE. Indigènes de la Nouvelle-Hollande¹.

RACE DE L'ASIE AUSTRALE. *En Asie* : l'Inde, la Perse, l'Arabie; — *en Afrique* : l'Abyssinie, l'Égypte, la Nubie, la Barbarie. — Quatre sous-variétés :

- a. Mongols ou Indiens.
- b. Persans.
- c. Arabes.
- d. Maures.

4. *Celtique.*

- a. Germaius.
- α. Scandinaves.
- β. Allemands
- γ. Goths.
- b. Esclavons
- α. Russes.
- β. Polonais.
- γ. Bohémiens.
- δ. Vendes.
- c. Ibériens.
- d. Gaulois.
- e. Bretons.

¹ Voici les divisions de races et de variétés établies par M. Lesson, pour les populations des îles de l'Océanie, formant, dans la classification de Buffon, la sous-variété malaise, la race papoue et la race australasienne. Ces populations sont, comme nous l'avons déjà dit, l'objet exclusif des deux volumes des Compléments de M. Lesson, consacrés aux *races humaines*.

Appartenant à la race HINDOUE- CAUCASIQUE.	}	Rameau MALAIS.	}	Habitant les Archipels nombreux des Indes orientales et de la Polynésie*.
		Rameau OCÉANIEEN.		Habitant les îles innombrables et éparses, comme au hasard, au milieu de l'immense surface du Grand-Océan.
A la race MONGOLIQUE.	}	Rameau MONGOL-PÉLAGIEN OU CAROLIN.	}	Habitant la longue suite des Archipels des Carolines, depuis les Philippines jusqu'aux îles Mulgraves.
		Rameau CAFRO-MADÉCASSE.		1 ^{re} variété : <i>Papoue</i> . Habitant le littoral de la Nouvelle-Guinée et des îles des Papous.
Race NOIRE.	}	}	}	2 ^e variété : <i>Tasmanienne</i> . Habite la terre de Diémen.
				Rameau ALFOUROUS.

M. Lesson applique le nom de *Polynésie* à une partie des îles que, plus communément, on comprend sous la dénomination d'*Archipel asiatique*.

RACE CAUCASIENNE. *En Asie* : les peuples du Cachemire, de Géorgie, de Mingrêlie, de Circassie; les anciens Juifs, les habitants de la Syrie et de l'Asie-Mineure; — *en Europe* : les Grecs, les Italiens, les Espagnols et les Français.

RACE GOTHIQUE. Europe septentrionale et orientale. Russes, Suédois, Danois, Norvégiens, Hollandais, Anglais.

RACE FINNOISE. Nord-est de l'Europe.

RACE NÈGRE. Afrique centrale et occidentale. Nubiens, Sénégalais, Guinéens.

RACE KAFRE. Afrique australe et orientale. Hottentots, Kâfres, peuples du Monomotapa, de Mozambique, du Zanguebâr et d'Ajan; noirs de Madagascar et des îles voisines.

RACE ESKIMOÏQUE. Partie boréale de l'Amérique du nord.

RACE AMÉRICAINE. Tout le continent américain, à l'exception des Eskimaux et des Groënlandais.

ANIMAUX DOMESTIQUES.

CHEVAL. (*Toutes les variétés domestiques connues.*)

Tarpan, cheval sauvage de l'Asie centrale.

Czighithai de Tartarie.

Khoulan de l'Asie orientale.

Zèbre d'Afrique.

Conagga d'Afrique.

ÂNE.

Onagre, âne sauvage d'Asie.

Mulets.

(Mulet proprement dit et Bardeau.)

Jumart ?

BOEUF.

Buffle.

5. Pélasse.

a. Grecs.

b. Italiens.

Race Mongolique ou Jaune.

Tartares ou Mongols, Kal-mouks, Kalkas, Éleuths, Mandchoux, Annamites, Tibétains, Népâliens, Birmans, Pégouans, Japonais, Coréens, Chinois.

Race Éthiopique ou Noire.

— Cinq lignées.

1. Nègres.

2. Kâfres.

En dehors de ces trois races, et sans les rapporter spécialement à aucune d'elles, M. Cuvier place, sur l'ancien Continent, les Malais, les Papous, les Hottentots, les Lapons, les Samoièdes, les Ostiaques, les Kamtchadales, les Eskimaux et les Groënlandais, et il pense que le Nouveau-Monde s'est peuplé, par le N. O., de tribus Asiatiques, et, par l'O. (pour l'Amérique du sud), de tribus Malaises, arrivées par mer.

QUADRUMANES.

SINGES.

Singes proprement dits.

Orangs.

(Orang-Outang. Chimpase.)

* Gibbons.

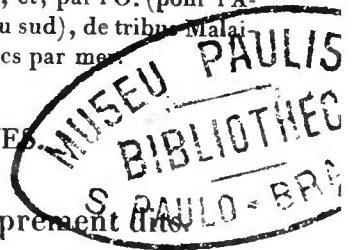
(Gibbon noir. Gibbon brun. Gibbon cendré. Siamang.)

* Guenons ou Singes à longue queue.

(Patas. Mangabeys. Callitriche. Malbrouc. Vervet. Talapoin. Mone. Rolowai. Moustac. Ascagne. Hocheur.)

* Semnopithèques.

(Donc. Nasique ou Kahan. Entelle. Cimepaye. Croo. Tchincou.)



Zébu *ou* Dant d'Afrique.
 Bison d'Europe *ou* Zimbr de Moldavie.
 Aurochs *ou* Taureau sauvage.
 Bison d'Amérique.
 Yak *ou* Bœuf grognant du Thibet.

BREBIS.

Brebis domestiques d'Europe, d'Asie
 et d'Afrique.
 (Brebis du Nord, Brebis communes de
 France, Brebis de Barbarie, à grosse queue;
 Strepsicheros *ou* Brebis de Crète à cornes
 droites, cannelées en vis; Adimain *ou*
 grande Brebis du Sénégal et des Indes.)
 Mouflon, Brebis sauvage.
 Morvant de la Chine.

CHÈVRE.

Chèvre et Bouc domestiques.
 Bouquetin *ou* Bouc sauvage.
 Chamois *ou* Chèvre sauvage.
 Saïga, Chèvre sauvage de l'Asie cen-
 trale.

COCHON.

Cochon de Siam.
 Sanglier.
 Cochon de Guinée.
 Sanglier du Cap-Vert.
 Babiroussa de l'Inde.
 Pécari *ou* Cochon d'Amérique.

CHIEN.

Variétés de l'ancien continent.
 Chien de Berger.
 Chiens du Nord, Chien d'Islande, etc.
 Dogues.
 Chien courant.
 Mâtin.
 Braques.
 Bassets.
 Épagneuls.
 Barbets.
 Grand Danois.
 Lévrier.
 Chien d'Irlande.
 Petit Danois.
 Chien Turc.
 Gredin.
 Lévrier à poil de Loup.
 Chien de Calabre.
 Burgos.
 Chien-Lion.
 Bouffe.
 Doguin.
 Roquet.
 Chien d'Alicante.

*** Macaques.**

(Macaque à crinière *ou* Ouande-
 rou. Bonnet chinois. Toque.
 Macaque. Rhésus. Maimon.)

Magots.

(Magot commun.)

*** Cynocéphales.**

(Papion *ou* Babouin. Papion noir.
 Tartarin.)

*** Mandrills.**

(Mandrill. Boggo. Choras. Drill.)

**Sapajous, singes d'Amérique
à grande queue.***** Alouattes *ou* Singes hurleurs.**

(Alouatte rousse.)

*** Sapajous ordinaires,***** Atèles.**

(Chamek. Mikiri. Coaita. Cayou.
 Chuva. Marimonda. Coïta fauve.)

*** Lagothrix.**

(Caparo.)

*** Sajous.**

(Sajou cornu.)

*** Saïmaris.****Sakis, singes d'Amérique
sans queue.***** Yarké.**

(Saki gris.)

*** Saki noir.***** Saki à ventre roux *ou* Singe de
nuit.***** Sagouins.**

(Sagouin à masque. Sagouin en
 deuil *ou* la venve.)

Noctophores.

*(Douroucouli.)

Ouistitis.*** Ouistiti commun.***** Midas.**

(Pinche. Tamarin. Tamarin nègre.
 Tamarin à lèvres blanches.
 Marikina. Marikina noir. Mico.)

Bichoa, etc.
Chien des bois de Cayenne.
Alco du Pérou.

CHAT.

ANIMAUX SAUVAGES, CARNASSIERS, RONGEURS. ETC.

CERF.

Cerfs d'Europe.
Cerf-Cochon du Cap.
Axis ou Cerf du Gange.

DAIM.

CHEVREUIL.

Chevreuril d'Europe.
Chevreuil des Indes.
Chevreuil de l'Amérique du Nord.
Cugnaeu-Apara du Brésil.
Cariaou de Cayenne.
Mazames du Mexique.

LIÈVRE.

Lièvre d'Europe.
Tapéti du Brésil.
Citli du Mexique.

LAPIN.

Lapin d'Europe.
Tolaï de Sibérie.
Apérea du Brésil.

LOUP.

Loup noir.
Loup du Mexique.
Chacal.
Adivé.

RENARD.

Renard commun d'Europe.
Isatis du Nord.

BLAIREAU.

LOUTRE.

Loutre d'Europe.
Loutre du Canada.
Petite Loutre de la Guyane.
Saricoïenne du Brésil.

FOUINE.

Fouine d'Europe.
Fouine de la Guyane.
Petite Fouine de la Guyane.

Makis.

Makis proprement dits.

(Mokoko. Vari. Maki rouge. Mongous. Mongous à front blanc.)

*Indris.**Loris.*

(Le Paresseux. Loris grêle.)

* *Galago.** *Tarsiers.*

CARNASSIERS.

CHEIROPTÈRES.

Chauves-souris.

* *Roussettes.*

Roussettes sans queue. (Roussette noire. Roussette commune. Roussette à collier.)

Roussettes à queue.

Céphalotes.

* *Chauves-souris proprement dites.*

Molosses.

Dinops.

Nyctinomes.

Noctilions.

Phyllostomes.

1. Sans queue (Vampire).

2. A queue engagée dans la membrane inter-fémorale (Fer de lance).

3. A queue libre au-dessus de la membrane (fer crénelé).

Mégadermes. (La Feuille. Le Spasme de Ternate. Le Trèfle de Java).

Rhinolophes. (Grand et Petit fer-à-cheval.)

Nyctères. (Campagnol volant.)

Rhinopomes.

Tapliens.

Mormoops.

Vespertilions ou Chauves-souris communes. (Chauve-souris ordinaire. Serotine. Noctule. Pipistrelle.)

Oreillards. (Oreillard commun. Barbastelle.)

Nycticées.

* *Galéopithèques.*

Lemur volant des Moluques,

Petite Fouine de Madagascar.
Vison du Canada.

MARTE.

Martes communes d'Europe et d'Amérique.
Grande Marte de la Guyane, Taïra ou Galéra.
Pékan du Canada.
Zibeline.

PUTOIS.

Putois commun.
Putois rayé de l'Inde.

FURET.**BELETTE.**

Belette commune d'Europe.
Pérouasca de Pologne.
Touan de Cayenne.
Hermine ou Roselet.
Grison de Surinam.

RAT.

Rat commun.
Souris.
Mulot.
Surmulot.
Rat Perchal.
Schermann ou Rat d'eau de Strasbourg.
Rat d'eau ordinaire.
Campagnol.
Hamster.
Rat d'eau blanc du Canada.
Pouch de Norvège.
Leming.
Souslik de Russie.

ÉCUREUIL.

Écureuil commun.
Polatouche.
Taguan ou grand Écureuil volant.
Petit-gris.
Petit-gris de Sibérie.
Le Palmiste.
Le Barbaresque.
Le Suisse.
Rat de Madagascar.
Grand Écureuil du Malabar.
Écureuil de Madagascar.
Guerlinguets.

AYE-AYE.**ANONYME.****INSECTIVORES.***** HÉRISSEMENTS.**

Hérisson commun. Hérisson à longues oreilles.

*** TENRECS.**

Tenrec. Tendirac. Tenrec rayé.

*** CLADOBATES DE L'ARCHIPEL DES INDES.***** MUSARAIGNES.**

Musaraigne commune. Musaraigne d'eau.

*** DESMANS.**

Desman ou Rat musqué de Russie.

*** CHRYSOCHLORES.**

(Du Cap).

*** TAUPES.**

Taupe commune. Taupe aveugle des Apennins.

*** CONDYLURES.***** SCALOPE DU CANADA.****CARNIVORES.****PLANTIGRADES.***** OURS.**

Ours brun d'Europe. Ours noir d'Amérique. Ours Malais. Ours du Tibet. Ours jongleur. Ours blanc.

*** RATONS.**

Raccoon. Raton crabier.

*** PANDA ÉCLATANT.***** BENTURONGS.***** COATIS.**

Coatis rouge et brun.

*** KINKAJOU OU POTTO.***** BLAIREAUX.**

Blaireau d'Europe. Blaireau d'Amérique.

COCHON D'INDE OU COBAIA.

MUSARAIGNE.

- Musaraigne d'eau.
- Musaraigne musquée de l'Inde.
- Musaraigne du Brésil.

LOIR.

LÉROT.

- Lérot à queue dorée de Surium.

MUSCARDIN.

HÉRISSON.

TAUPE.

- Taube commune.
- Taube de Sibérie.
- Taube de Virginie.
- Taube du Cap.
- Taube de Pensylvanie.
- Taube rouge d'Amérique ou Tucan du Mexique.
- Grande Taube d'Afrique ou du Cap.
- Taube du Canada.
- Taube dorée du Nord.

MARMOTTE.

- Marmotte des Alpes.
- Monax ou Marmotte du Canada.
- Marmotte du Kamtschatka.
- Bobak ou Marmotte de Pologne.
- Jevrasshka ou Marmotte de Sibérie.
- Cavia ou Marmotte de Bahama.

CHAUVE-SOURIS.

- Chauve-souris commune.
- Oreillard ou Chauve-souris à grandes oreilles.
- Noctule.
- Sérotine.
- Grande Sérotine de la Guyane.
- Pipistrelle.
- Barbastelle.
- Fer-à-Cheval.
- Roussette de Madagascar et des Indes.
- Rougette des mêmes contrées.
- Vampire d'Amérique.
- Céphalote.
- La Feuille.
- Le Rat volant.
- Mulot volant.
- Marmotte volante.
- Lérot volant.
- Campagnol volant.
- Chien volant.

* Gloutons.

- Glouton du Nord ou Rossomak.
- Volverenne d'Amérique. Grison.
- Taira.

* Ratel.

DIGITIGRADES.

Martes.

* Putois.

- Putois commun. Furet. Putois de Pologne ou Pérouasca. Putois de Sibérie. Belette. Hermine. Mink. Norek. Noerz. Putois du Nord. Vison ou Putois d'Amérique. Putois de Java. Putois d'Afrique. Belette rayée de Madagascar. Putois du Cap.

* Martes proprement dites.

- Marte commune. Fouine. Marte zibeline.
- Martes d'Amérique. (Pékan, Vison, Mink, Foutereau, etc.)

* Mouffettes.

- Mouffette commune d'Amérique.
- Chinche.

* Midaus.

- Télagon de Java.

* Loutres.

- Loutre commune. Loutre de la Caroline. Loutre des Indes.
- Loutre de Java ou Simung.
- Loutre du Cap. Loutre d'Amérique. Loutre de mer.

Chiens.

* Chien domestique et toutes ses variétés.

* Loup.

- Loup noir. Loup du Mexique.
- Loup rouge d'Amérique. Chacal ou Loup doré.

Renard.

- Renard commun. Renard charbonné. Renard croisé. Renard

Muscardin volant.
 Fer de lance.
 Grande Chauve-souris Fer de lance de la Guyane.
 Chauve-souris commune de la Guyane.
 Chauve-souris Musaraigne.

OURS.
 Ours brun.
 Ours noir.
 Ours blanc de Russie.
 Ours blanc de la mer Glaciale.

CASTOR.
 Castor du Canada et de Sibérie.
 Castor d'Europe.

RATON.

CRABIER.
 Chien crabier de Cayenne.

COATI.

AGOUTI.
 Acouchi de Cayenne.

LION.
 Lion de l'Ancien Continent.
 Puma d'Amérique.

TIGRE.

PANTHÈRE.

ONCE.

LEOPARD.

JAGUAR du Mexique.
 Jaguar de la Guyane.

COUGOUAR de la Guyane.
 Cougouar noir ou Jaguarète.
 Cougouar de Pensylvanie.

LYNX ou **LOUP-CERVIER.**
 Lynx du Canada.

CARACAL.

SERVAL de l'Inde.

OCELOT d'Amérique.

MARGAÏ ou **CHAT-TIGRE** de Cayenne.

BIZAAM.

HYÈNE.

CIVETTE.
 Zibet.

du Brésil. Corsac. Renards d'Amérique. Renard noir. Isatis ou Renard blanc. Renard du Cap. Mégalotis d'Afrique. Zerda ou Fenec, etc.

Chien sauvage du Cap.

Civettes.
 * Civettes proprement dites.
Zibeth.

* **Genettes.**
Genette commune. Genette de Java. Fossane de Madagascar. Genettes des Indes.

* **Paradoxures.**
Pougouné ou Marte des Palmiers.

* **Mangoustes.**
Mangouste d'Égypte ou Ichneumon, Mangouste des Indes, etc.

* **Suricate d'Afrique.**

* **Mangue.**

* **Protèle.**

* **Hyènes.**
Hyène rayée. Hyène brune. Hyène tachetée.

Chats.
 * **Lion.**
 * **Tigre royal.**
 * **Jaguar** ou **Tigre d'Amérique.**
 * **Panthère.**
 * **Léopard.**
 * **Cougouar, Puma.**
 * **Lynx.**
 Loups-cerviers.
 Chat-cervier.
 Lynx des marais.
 Lynx botté.
 Caracal.
 * **Ocelot.**
 * **Chati.**
 * **Chat de Cafrerie.**
 * **Serval.**

GENETTE.
 Genette commune.
 Genette du Cap.
ONDATRA du Canada.
DESMAN de Laponie.
FOURMILIERS.
 Tamanoir.
 Tamandua.
 Fourmilier de la Guyane, à deux doigts.
 Cochon de terre *ou* Fourmilier du Cap.
PANGOLIN *ou* **FOURMILIER** écailleux.
 Phatagin.
TATOUS.
 Tatou-ouassou *ou* Kabassou.
 Tatouète.
 Tatou-pébe *ou* Encoubert.
 Tatou-apar.
 Tatou-ouincham *ou* Cirquinçon.
 Tatou-miri *ou* Cachicame?
PACA.
SARIGUE *ou* **OPOSSUM.**
 Sarigue du Brésil.
 Sarigue des Illinois.
 Sarigue à longs poils.
MARMOSE.
CAYOPOLLIN.
PHILANDRE de Surinam.
ÉLÉPHANT.
 Éléphant des Indes.
 Éléphant d'Afrique.
RHINOCÉROS.
 Rhinocéros à une corne.
 Rhinocéros à deux cornes.
CHAMEAU.
 Chameau de Bactriane *ou* à deux bosses, Chameau proprement dit.
 Dromadaire, Chameau d'Arabie *ou* à une bosse.
ÉLAN.
RENNE.
GAZELLES.
 Gazelle commune de l'Asie occidentale.
 Kével du Sénégal.
 Korin du Sénégal.

Jaguarondi.
 * Chat domestique.
 * Guépard *ou* Tigre chasseur des Indes.

AMPHIBIES.

Phoques.

* Phoques proprement dits.
Phoque commun. Phoque à crois-sant. Phoque barbu. Phoque à ongles blancs. Phoque à queue de Lièvre.

* Sténorhiques.

* Pélages.

Phoque à ventre blanc *ou* *Moine.*

* Stemmatopes.

Phoque à capuchon.

* Maororhines.

Phoque à trompe. (Lion marin, Loup marin, Éléphant marin.)

* Phoques à oreilles extérieures.

Phoque à crinière. Ours marin. Petit Phoque noir.

Morses.

(Vache marine, Cheval marin, Bête à la grande dent).

MARSUPIAUX *ou* ANIMAUX A BOURSES

* SARIGUES.

Sarigue à oreilles bicolores.

Gamba *ou* Grand Sarigue du Paraguay.

Crabier.

Quatre-œil.

Sarigue à queue nue.

Caropollin.

Girison.

Marmose.

Touan.

* CHIRONECTES.

Petite Loutre de la Guyane.

Tzéïran de l'Asie centrale.
 Koba du Sénégal *ou* la Grande Vache brune.
 Kob du Sénégal *ou* la Petite Vache brune.
 Algazel d'Arabie et d'Égypte.
 Pasan d'Asie *ou* Gazelle du Bézoard.
 Nanguer du Sénégal.
 Antilope de Barbarie.
 (Antilope commune, Lidmée, Antilope des Indes).
 Nagors.
 (Nagor du Sénégal, *Steenbok* *ou* Bouquetin du Cap, *Grysbok* *ou* Chèvre grise du Cap, *Blukbok* *ou* Chèvre pâle du Cap).
 Chèvre sautante du Cap (*Sprintzbok*).
 Sauter des rochers du Cap (*Klipp-springer*).
 Bosbok du Cap *ou* Bouc des bois.
 Ritbok du Cap *ou* Bouc des roscaux.
 Chèvre bleue du Cap.
 Gnou *ou* Niou du Cap.

BUBALE d'Afrique.
 CANNA de l'Afrique australe.
 CONDOMA du Cap.
 NIL-GAUT de l'Inde.
 GUIB du Sénégal.
 CHÈVRE DE GRIMM du Sénégal.
 CHEVROTAINS.
 Chevrotain des Indes.
 Guevei du Sénégal.
 Mémina des Indes orientales.
 Chevrotain de Java *ou* Petite Gazelle.

MUSC.
 TAPIR d'Amérique *ou* ANTA.
 HIPPOPOTAME.
 CABIAI d'Amérique.
 PORC-ÉPIC.
 Porc-épic des Indes.
 Porc-épic de Malacca.
 Coendou de la Guyane.
 Coendou à longue queue.

URSON.
 TANREC.
 TENDRAC.
 GIRAFFE.

* THYLACINES.
 * PHASCOGALES.
 — à pinceau.
 — dain.

* DASYURES.
 Dasyure hérissé. — à longue queue. — de Maugé. — de White.

* PÉRAMÈLES.
 * PHALANGERS.
 Phalangers proprement dits.
 (*Phalanger oursin*. — à croupe dorée. — tacheté. — à front concave. — Quoy. — Renard. — de Cook. — de Bougainville.)
 Phalangers volants.
 (— nain. — grand. — bordé. — à pieds velus. — à longue queue.)

* POTOROOS.
 Kangourou-rat.

* KANGUROUS.
 Kangourou-géant. — d'Aroé. — élégant.

* KOALA.
 * PHASCOLOMES.
 Wombat.

RONGEURS.
 Écureuils.
 * Écureuils proprement dits.
 Écureuil commun. Écureuil gris de Caroline. Écureuil à masque. Grand Écureuil des Indes. Barbareque. Palmiste. Suisse. Guerlinguets.

* Polatouches.
 Taguan.
 Aye-Aye

LAMA de l'Amérique du Sud.
 PACO de l'Amérique du Sud.
 VIGOGNE de l'Amérique du Sud.
 PARESSEUX.
 Unau.
 Ai.
 Kouri ou Petit Unau.

SURIKATE.
 PHALANGER de Surinam.
 COQUALLIN ou ÉCUREUIL ORANGÉ
 du Mexique.
 GERBOISES.
 Tarsier.
 Gerbo.
 Alagtaga.
 Damman Israel.

TARSIER d'Amérique.
 MANGOUSTE d'Égypte ou ICHNEUMON.
 FOSSANE ou GENETTE de Madagascar.
 VANSIRE de Madagascar.
 GLOUTON du Nord.
 CARCAJOU d'Amérique.
 KINKAJOU.
 MOUFFETTES d'Amérique.
 Coase.
 Chinche.
 Conepatl ou Putois d'Amérique.
 Zorille.
 Mouffette du Chili.

LORIS.
 Loris de Ceylan.
 Loris du Bengale.

SINGES.
 Orangs-outangs.
 Pongo.
 Jocko.
 Pithèques.
 Gibbon.
 Magot ou Cynocéphale (Tête de
 Chien).
 Magot ou Grand Cynocéphale.
 Petit Cynocéphale.

Rats.

Marmottes.

(— des Alpes. — de Pologne ou
 Bobac. — d'Amérique. — Zizel
 ou Souslik. — Chien des prai-
 ries ou Écureuil jappant d'A-
 mérique.)

*Loirs.

Loir. Lérot. Muscardin.

*Échimys.

(— à queue dorée. — roux. —
 dactylin.)

*Hydromys.

*Houtias.

*Rats proprement dits.

Souris. Rat commun. Surmulot, etc.

*Gerbiles.

(— des Indes. des Tamarix. —
 des Pyramides.)

*Mérions.

*Hamsters.

— commun ou Marmotte d'Alle-
 magne.

*Campagnols.

Ondatras. (Rat musqué du Canada.)
 Campagnol commun.

Rat d'eau. Schermaus ou Rat fouis-
 sant. Campagnol ou petit Rat des
 champs. Campagnol des prés.

Lemmings.

Lemming du Nord. Zocoe. Lemming
 de la baie d'Hudson.

*Otomys.

Gerboises.

Gerboa. Alactaga.

*Hélamys.

*Rats-Taupes. (Zemni, Slepetz,
 Rat-Taupe aveugle.)

Oryctères. (— des Dunes. — à
 tache blanche.)

Géomys.

*Diplostoma.

Papion ou Babouin.

- Babouin des bois.
- Babouin à longues jambes.
- Babouin à museau de Chien.
- Choras des Indes.
- Mandrill.
- Ouanderou.
- Louando de Ceylan.

Maimon.**Guenons.**

- Macaque du Congo.
- Aigrette du Congo.
- Macaque à queue courte.
- Patas.
- Patas à queue courte.
- Malbrouck ou Bonnet chinois.
- Mangabey de Madagascar.
- Mône ou Nonne.
- Mona de Guinée.
- Callitriche ou Singe vert.
- Moustac.
- Guenon à long nez.
- Guenon à museau allongé.
- Guenon couronné.
- Guenon à camail.
- Blanc-nez.
- Roloway ou Palatine.
- Guenon à face pourpre.
- Guenon à crinière.
- Guenon nègre.
- Talapoin Douc.

Makis de l'Afrique orientale.

- Mokoko.
- Mahi brun ou Mongon.
- Vari.
- Petit Maki gris.

Singes du Nouveau Continent.**Sapajous.**

- Ouarine ou Gouariba.
- Alouate de Cayenne.
- Coaita.
- Exquima.
- Sajou ou Sapajou proprement dit.
- Sapajou gris.
- Sapajou brun ou Singe capucin.
- Saï ou le Pleureur.
- Saïmiri, Sapajou orangé ou Singe aurore.
- Sajou nègre.
- Sajou cornu.

*** Castors.**

Castor du Canada. Castor ou Bièvre d'Europe.

*** Couïa.***** Pores-épics.**

Porc-épic proprement dit.
Athérures. (*Porc-épic à queue en pinceau.*)
Ursons.
Coendous.

Lièvres.

* Lièvres proprement dits.
Lièvre commun. Lièvre variable. Lapin. Lapin de Sibérie. Lapin d'Amérique. Lièvre d'Afrique.

* Lagomys. (*Nain. Gris. Pica.*)

*** Cabiais.***** Cochon d'Inde ou Cobaye.**

Apérea.
Mocos.

* Agoutis (*ordinaire. — Acouchi. — Lièvre pampas*).

*** Pacas.**

* Chinchilla.
Viscache.

ÉDENTÉS.

TARTIGRADES.

*** Paresseux.**

Aï. Unau.

*** ÉDENTÉS ORDINAIRES.****Tatous.**

Cachicames. (*Tatou noir, Cachicame, Tatou à longue queue, Tatou-Mulet.*)

Apars. (*Apara.*)

Encouberts. (*Encoubert et Cirquinson.*)

Cabassous.

Priodontes. (*Tatou géant. Cabassou.*)

Sagouins.
Silo.
Yarque.
Singe de nuit de Cayenne.
Tamarin.
Tamarin nègre.
Onistiti.
Manikina ou Petit Lion.
Pinche.
Mico.

PHOQUES.

Phoque à museau ride.
Phoque à ventre blanc.
Phoque à capuchon.
Phoque à croissant.
Le Neitsoak.
Le Latkak.
Le Gassigiak.
Phoque commun ou Veau marin.
Ours marin.
Lion marin.

MORSES.

Morse commun ou Vache marine.
Dugon.

LAMANTINS.

Grand Lamantin du Kamtschatka.
Grand Lamantin des Antilles.
Grand Lamantin de la mer des Indes.
Petit Lamantin d'Amérique.
Petit Lamantin du Sénégal.

Chlamyphores.

Oryctéropes (*du Cap*)

Fourmiliers.

Tamanoir. Tamandua. Fourmilier à deux doigts.

Pangolins ou Fourmiliers écailleux. (— à queue courte. — à longue queue.)

MONOTRÈMES.

Échidnés ou Fourmiliers épineux.

Échidné épineux. Échidné soyeux.

Ornithorhynques.

PACHYDERMES.

PROBOSCIDIENS.

Éléphant. (— des Indes. — d'Afrique.)

PACHYDERMES ORDINAIRES.

Hippopotame.

* Cochon.

Cochons proprement dits.

Sanglier. Sanglier à masque ou d'Afrique. Babiroussa ou Cochon-cerf.

Phacochères.

Cochon du cap Vert. Cochon du Cap.

Pécaris.

Pécari à collier ou Patira. Tagnicati, Taitetou, Tajassou.

Rhinocéros. (— des Indes. — de Java. — de Sumatra. — d'Afrique.)

* Damans.

* Tapirs. (— d'Amérique — d'Asie.)

SOLIPÈDES.

* Chevaux.

Cheval. Dzigguétaï. Ane. Zèbre.
Couagga. Onagga *ou* Dauw.

RUMINANTS.

SANS CORNES.

Chameaux.

Chameaux proprement dits.

— à deux bosses. — à une bosse,
ou Dromadaire.

* Lamas.

Lama *ou* Guanaco. *Vigogne*.

* Chevrotains.

Musc.

AVEC CORNES.

* Cerfs.

Élan. Renne. Daim. Cerf commun. Cerf du Canada. Cerf de la Louisiane *ou* de Virginie. Guazou-Poucou *ou* grand Cerf rouge. Guazouti. Cerf tacheté de l'Inde *ou* Axis. Chevreuil d'Europe. Chevreuil de Tartarie. Guazoupita. Chevreuil des Indes.

* Girafe.

Antilopes.

Gazelle. Corinne. Kevel. Dseren. Springbock. Saïga. Nanguer. Antilope des Indes. Antilope de Nubie. Bubale *ou* Vache de Barbarie. Caama *ou* Cerf du Cap. Antilope laineuse. Antilope plongeante. Sauteur des rochers. Grinime. Guevei. Nagor. Chamois du Cap (Pasan de Buffon). Algalzel. Antilope bleue *ou* Chèvre bleue (Tseiran de Buffon). Antilope chevaline. Antilope de Sumatra. Canna *ou* Impoko, Élan du Cap (Coudous de Buffon). Coudous (Condoma de Buffon). Antilope

furcifère. Tchicarra. Nylgau.
Chamois. Guou *ou* Nion.

* Chèvres.

O Egagre *ou* Chèvre sauvage.
Bouc *et* Chèvre domestiques.
Bouquetin. Bouquetin du
Caucase.

Moutons.

Argali de Sibérie. Mouflon de
Sardaigne. (Muffoli de Corse.)
Mouflon d'Amérique. Mou-
flon d'Afrique. Moutons do-
mestiques.

Bœufs.

Bœuf ordinaire. Anrochs *ou*
Bison. Bison d'Amérique *ou*
Buffalo. Buffle. Gyll *ou*
Bœuf des Jongles. Yack *ou*
Vache grognante de Tartarie.
Buffle du Cap. Bœuf musqué
d'Amérique.

CÉTACÉS.

HERBIVORES.

* Lamantins *ou* Manates. Bœuf
marin. Vache marine.

* Dugongs. Sirène. Vache ma-
rine.

* Stellères.

ORDINAIRES *ou* SOUFFLEURS.

* Dauphins.

Dauphins proprement dits.

Dauphin ordinaire. Grand Dau-
phin.

Marsouins.

— *commun. Épaulard. Épau-*
lard à tête ronde.

Delphinaptères.

Béluga ou Épaulard blanc. —
Béluga à museau blanc.

Hyperoodons.

OISEAUX DE PROIE.

OISEAUX CARNASSIERS.

AIGLES.

Grand Aigle.
 Aigle commun.
 Petit aigle.
 Pygargue.
 Balbuzard.
 Orfraie.
 Jean le blanc.
 Aigle de Pondichéry.
 Urutaurana ou Aigle de l'Oré-
 noque.
 Urubitinga du Brésil.
 Petit Aigle d'Amérique.
 Pêcheur des Antilles.
 Mansfeni des Antilles.

VAUTOURS.

Percnoptère
 Griffon, Vautour fauve, Vau-
 tour doré.
 Grand Vautour.
 Vautour à aigrettes.
 Petit Vautour.
 Vautour bruu d'Afrique.
 Sacre d'Égypte.
 Roi des Vautours de l'Amérique
 méridionale.
 Urubu du Brésil.
 Condor des Andes.

MILANS.

Milan royal d'Europe.
 Milan noir.
 Milan de la Caroline.
 Caracara du Brésil.

BUSES.

Busc.
 Bondréc.
 Le Saint-Martin ou Faucon la-
 mer.

* Narwals.

* Cachalots.

Physétères.

* Baleines.

*Baleine franche. Gibbar. Ju-
 barte. Rorqual.*

2^e Classe des Vertébrés.

OISEAUX.

OISEAUX DE PROIE.

DIURNES.

* Vautours.

Vautours proprement dits.

Vautour fauve. — Percnoptère de
 Buffon.

Vautour brun.

Oricou.

Roi des Vautours.

* Condor ou grand Vautour des
 Andes.

* Cathartes.

Vautourin.

* Aura.

* Percnoptères.

Percnoptère d'Égypte.

Urubu.

* Griffons.

Læmmer - Geyer ou Vautour des
 Agneaux.

Faucons.

* Faucons proprement dits.

Faucon ordinaire.

Lanier.

Hobcreau.

Émerillon.

Crécerelle.

Petite Crécerelle

Crécerelle grise.

Gerfaut.

Soubuse ou Faucon collet.
 Harpaye.
 Busard.
 Buse cendrée de la baie d'Hudson.

ÉPERVIER.

Épervier commun.
 Épervier à gros bec de Cayenne.
 Épervier des Pigeons, de la Caroline.

AUTOURS.

Autour commun.
 Petit Autour de Cayenne.

GERFAUT.

LANIER.

SACRE.

FAUCONS.

Faucon-Sors, ou Hagard, ou Faucon gentil.
 Faucon blanc du Nord.
 Faucon noir.
 Faucon rouge de l'Inde.
Falco indicus cirrhatus.
 Tanas du Sénégal.

HOBEREAU.

CRÉCERELLE.

ROCHIER.

ÉMÉRILLON.

PIE-GRIÈCHES.

Pie-grièche grise.
 Pie-grièche rousse.
 Écorcheur.
 Fingah. Rouge-queue. Langraien et Tcha-chert. Bécard. Schet-bé. Tcha-chert-bé. Gonolek. Cali-calic. Bruia.
 Pie-grièche huppée.

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

Hibous.

Duc ou Grand-Duc.
 Hibou ou Moyen-Duc.
 Scops ou Petit-Duc.
 Cabouré du Brésil.

Chonettes.

Hulotte ou Huette.
 Chat-Huant.
 Effraie ou Fressac.

Aigles.

Aigles proprement dits. — Aigle commun — Aigle royal. — Aigle impérial. — Petit Aigle ou Aigle tacheté, etc.

Aigles pêcheurs. — Orfraie et Pigargue. — Aigle à tête blanche. — Petit Aigle des Indes, etc.

* Balbuzards.

* Circaètes. — Jean le blanc. — Pêcheur. — Caracara. — Petit Aigle à gorge nue.

* Harpies ou Aigles pêcheurs à ailes courtes. — Grande Harpie d'Amérique.

* Aigles-Autours. — Aigle-Autour huppé de la Guyane. — Urubitinga. — Aigle-Autour noir huppé d'Afrique. — Aigle-Autour varié ou Urutaurana. — Petit Autour de Cayenne.

Autours.

* Autours proprement dits.

* Autour ordinaire. — Autour rieur ou à calotte blanche, etc.

* Éperviers.

* Épervier commun. — Épervier chanteur.

* Milans.

Milan commun, etc.

* Bondrées.

Bondrée commune. — Bondrée huppée de Java.

* Buses.

Buse pattue. — Buse commune. — Bacha.

Busards.

Soubuse. — Oiseau Saint-Martin. — Busard cendré. — Harpaye.

Messagers.

Chouette proprement dite *ou*
grande Chevêche.
Chevêche *ou* ptéte Chouette.
Caparacoch de la baie d'Hudson.
Harfang du Nord.
Chat-Huant de Cayenne.
Chouette *ou* grande Chevêche
du Canada.
Chouette *ou* grande Chevêche
de Saint-Domingue.

AUTRUCHE.

TOUYOU *ou* AUTRUCHE d'Amé-
rique.

CASOAR.

DRONTE.

Solitaire.
Oiseau de Nazareth.

OUTARDES.

Grand Outarde.
Petite Outarde *ou* Canepetière.
Lohong *ou* Outarde huppée
d'Arabie.
Outarde d'Afrique.
Churge *ou* Outarde moyenne
des Indes.
Houbara *ou* petite Outarde
huppée d'Afrique.
Rhaad, autre petite Outarde
huppée d'Afrique.

COQ.

Poules communes.

DINDON.

PELINTADE.

TÉTRAS *ou* grand Coq de bruyère.

Petit Tétrás *ou* Coq de bruyère
à queue fourchue.
Petit Tétrás à queue pleine.
Petit Tétrás à plumage variable.
Racklan de Suède.
Poule morsque *ou* Coq noir
d'Écosse.

GELINOTTE.

Gelinotte d'Écosse.
Ganga *ou* Gelinotte des Pyrénées.
Gelinotte du Canada.
Coq de bruyère à fraise *ou*
grosse Gelinotte du Canada.

OISEAUX DE PROIE NOCTURNES

Strix.

* Hibous.

Grand Hibou à huppées courtes.—
Hibou commun *ou* Moyen-Duc.
Chouette *ou* Moyen-Duc à hup-
pées courtes.

* Chouettes.

Grande Chouette grise de Lapo-
nie, etc.

* Effraies.

* Chats-Huants.

* Ducs.

Grand-Duc.

* Chouettes à aigrettes.

* Chevêches.

Harfang. — Chevêche à pieds em-
plumés. — Chevêche commune.
— Chevêche fauve. — Chevêche
noire *ou* Huhul. — Chevêche à
collier, etc.

* Scops.

PASSEREAUX.

DENTHROSTRES.

Pies-grièches.

* Pies-grièches proprement dites.

Pie-grièche commune. — Petite
Pie-grièche *ou* d'Italie. — Pie-
grièche rousse. — Écorcheur, etc.

* Vangas.

* Langrayen *ou* Pie-grièches-Hi-
rondelles.

* Cassicans.

* Calybés.

Calybé de Paradis. — Calybé cornu.

* Bécardes.

* Choucaris.

Celmoite à longue queue de la
baie d'Hudson.

ATTAGAS.

Attagas blanc de Suisse.

LAGOPÈDE.

Lagopède commun ou Perdrix
blanche.

Lagopède de la baie d'Hudson.

PAON.

Paon blanc.

Paon panaché.

Chinois.

FAISAN.

Faisan blanc.

Faisan varié.

Cocquard ou Faisan bâtard.

Faisan doré de la Chine.

Faisan noir et blanc de la Chine.

Argus ou Luen.

Napaul ou Faisan cornu.

Katraca.

Spicifère.

Éperonnier

HOCCOS.

Hoeco proprement dit.

Pauxi ou le Pierre.

Hoazin.

Yacou.

Marail.

Caracara.

Chacamel.

Parraca et Hoitlaliotl.

PERDRIX.

Perdrix grise.

Perdrix grise-blanche.

Petite Perdrix grise.

Perdrix de montagne.

Perdrix rouges.

Bartavelle ou Perdrix grecque.

Perdrix rouge d'Europe.

Perdrix rouge-blanche.

Perdrix rouge de Barbarie.

Perdrix de roche ou de la Gamba.

Perdrix perlée de la Chine.

Perdrix de la Nouvelle-Angle-
terre.

Forro ou Perdrix de la Guyane.

FRANCOLIN.

Bis-ergot.

Béthyles.

Falconelles ou Pies - grièches-
Mésanges.

* Pardalotes ou Pies - grièches-
Roitelets.

Gobes-Mouches.

* Tyrans.

* Moucheroles.

* Gobes - Mouches proprement
dits. (— gris. — à collier. —
bec-figue.)

Gymnocéphales.

* Céphaloptères.

* Cotingas.

Cotingas ordinaires. (Olette. —
Pompadour. — Cordon blanc.)

Tersines.

Échenilleurs.

Jaseurs.

Procnias.

— proprement dits. — Averanos.

Gymnodères.

* Drongos.

Plübalures.

Tangaras.

* Bouvreuils.

* Gros-becs.

* Tangaras proprement dits.

* Loriots.

* Cardinals.

* Rhamphocèles.

Merles.

* Merles proprement dits.

Merle commun. — Merle à pla-
stron blanc, etc.

* Grives.

Drenne. — Litorne. — Grive pro-
prement dite. — Mauvis. — Mo-
queur, etc.

Gorge-nue et Perdrix rouge
d'Afrique.

CAILLES.

Crokiel *ou* grande Caille de
Pologne.

Caille blanche.

Caille des îles Malouines.

Fraise *ou* Caille de la Chine.

Turnix *ou* Caille de Madagascar.

Réveil-matin *ou* Caille de Java.

Colins.

Zonécolin.

Grand Coliu.

Caéolin.

Coyoleos.

Colenicui.

Oeocolin *ou* Perdrix de mon-
tagne.

PIGEON.

Ramier.

Pigeon-Ramier des Moluques.

Fourningo.

Ramiret.

Pigeon de Nicobar.

Le Crownvogel.

TOURTERELLE.

Tourterelle commune.

Tourterelle du Canada.

Tourterelle du Sénégal.

Touroeco.

Tourtelette.

Turvert.

Tourterelles du Portugal, de la
Chine, des Indes et d'Am-
boine.

Tourte.

Coeotzin.

CRAVE OU CORACIAS.

CORACIAS HUPPÉ OU LE SUN
NEUR.

CORBEAU.

CORBINE OU CORNEILLE NOIRE.

FREUX OU FRAYONNE.

CORNEILLE MANTELÉE.

Corneille du Sénégal.

Corneille de la Jamaïque.

Choucas.

Choquard *ou* Choucas des Alpes.

Choucas moustache.

Choucas chauve.

* Stournes.

* Turdoïdes.

* Grallines.

* Crinons.

* **Fourmiliers.**

Roi des fourmiliers. — Or-
thonga.

* Cincles.

* Philedon.

* Mainates.

* Martins.

* Manorbines.

Chocards.

— des Alpes. — * Sicrin.

* Loriots.

* Goulines.

* Lyres.

Becs-fins.

Traquets. (Traquet. — Tarier.
— Motteux *ou* cul-blanc. —
Motteux à gorge noire.)

Rubiettes. (rouge - gorge. —
gorge bleue. — gorge noire
ou Rossignol de muraille. —
rouge-queue.)

* Fauvettes. (Rossignol. — Rous-
serolle *ou* Rossignol de ri-
vière. — Petite Rousserolle
Effervatte. — Fauvette des
roseaux *ou* Fauvette à tête
noire. — Fauvette propre-
ment dite. — Fauvette rayée.
Fauvette babillarde. — Fau-
vette roussâtre. — Petite Fau-
vette *ou* Passerinette. — Fau-
vette d'hiver *ou* Traîne-buis-
sons. — Accentor à joues
noires.

* Roitelets *ou* Figuiers. (Roitelet.

Choucas de la Nouvelle-Guinée.
 Choucari de la Nouvelle-Guinée.
 Col-nu de Cayenne.
 Balcase des Philippines.

PIE.

Pie commune.
 Pie du Sénégal.
 Pie de la Jamaïque.
 Pie des Antilles.
 Ocisana.
 Vardiole.
 Zanoé.

GEAI.

Geai commun.
 Geai de la Chine à bec rouge.
 Geai du Pérou.
 Geai brun du Canada.
 Geai de Sibérie.
 Blanche - coiffe *ou* Geai de
 Cayenne.
 Garlu *ou* Geai à ventre jaune
 de Cayenne.
 Geai bleu de l'Amérique sep-
 tentrionale.

CASSE-NOIX.

ROLLE DE LA CHINE.

Grivert *ou* Rolle de Cayenne.

ROLLIERS.

Rollier d'Europe.
 Rollier d'Abyssinie.
 Rollier du Sénégal.
 Rollier d'Angola.
 Le Cuit *ou* Rollier de Mindanao.
 Rollier des Indes.
 Rollier de Madagascar.
 Rollier du Mexique.
 Rollier de Paradis.

OISEAUX DE PARADIS.

Manncode.
 Magnifique de la Nouvelle-Gui-
 née *ou* Manncode à bouquets.
 Manncode noir de la Nouvelle-
 Guinée *ou* le Superbe.
 Sifilet *ou* Manncode à six filets.

CALYBÉ DE LA NOUVELLE-GUI-
 NÉE.

PIQUE-BORUE.

— Pouillot. — Grand Pouil-
 lot.)

* Troglodytes.

Hochequeue.

Hochequeues proprement dits *ou*
 Lavandières.

Bergeronnettes.

Farlouses. (Pipi. — Farlouse *ou*
 Alouette de pré.)

Manakins.

* Coqs de roche.

* Calyptomènes.

* Vrais Manakins.

* Eurylaines.

FISSIROSTRES.

Hirondelles.

* Martinets.

Hirondelles proprement dites.

— de fenêtre. — de cheminée.

— de rivage. — Salangane.

* Engoulevents.

* Podarges.

— cendré. — roux. — cornu.

CONIROSTRES.

Alouettes.

Alouette des champs. — Co-
 chevis *ou* Alouette huppée. —

Alouette des bois. — Alouette

à hausse-col noir. — Calan-

dre. — Alouette de Tartarie.

Sirli.

* Mésanges.

Charbonnière. — Petite Char-
 bonnière. — Nonnette. —

ÉTOURNEAU.

Étourneau blanc. — Étourneau noir et blanc. — Étourneau gris-eendré. — Étourneau-Pie du Cap. — Stourne *ou* Étourneau de la Louisiane. — Tolcana. — Cacastol. — Pimalot. — Blanche-raie *ou* Étourneau des terres Magellaniques.

TROUPIALES.

Troupiale. — Acolehi. — L'Arc-en-queue. — Gapaeani. — Le Xochitol et le Costotol. — Tocolin. — Le Commandeur. Troupiale noir. — Petit Troupiale noir. — Troupiale tacheté de Cayenne. — Troupiale olive de Cayenne. — Cap-more du Sénégal. — Le Siffleur. — Le Baltimore. — Le Baltimore bâtard. — Cassique jaune du Brésil *ou* Yapon. — Cassique vert de Cayenne. — Cassique huppé de Cayenne. — Cassique de la Louisiane.

CAROUGE.

Petit eul-jaune de Cayenne. — Coiffe-jaune de Cayenne. — Carouge olive de la Louisiane. — Kink de la Chine.

LORIOT.

Couliavan. — Lorient de la Chine. — Lorient des Indes.

LORIOT RAYÉ.

GRIVES.

Grive proprement dite.

Grive blanche. — Grive huppée. — Grive de la Guyane. — Grivette d'Amérique — Rousserole.

Draine.

Litorne.

Litorne commune. — Litorne de Cayenne. — Litorne du Canada.

Mauvis.

Grive-bassette de Barbarie.

Mésange à tête bleue — Mésange huppée. — Mésange à longue queue.

Moustaches.

Remiz.

* Bruants.

Bruant commun. — fou. — des haies. — des roseaux. — Proyer. — Ortolan. — Bruant à tête noire. — Bruant des pins. — Bruant de neige. — Bruant de Laponie.

Moineaux.

* Tisserins.

Toucan. — Courvi des Philippines. — Le Républicain. — Le Mangeur de riz *ou* petit Choucas de Surinam.

* Moineaux proprement dits.

Moineau domestique. — Friquet *ou* moineau de bois.

Pinçons.

Pinçon ordinaire. — Pinçon de montagne. — Pinçon de neige *ou* Niverolle.

* Chardonnerets *ou* Linottes.

Siscrin, Cabaret *ou* petite Linotte. — Grande Linotte. — Tarin commun. — Ventron. — Sini. — Serin des Canaries.

Veuves.

* Gros-becs.

Gros-bec commun. — Verdier. — Soulciet.

* Pitylus.

* Bouvreuils.

Becs-croisés.

* Durs-becs.

Colious.

Tilly *ou* Grive cendrée d'Amérique.

Petite Grive des Philippines.

Hoamy de la Chine.

Grivalette de Saint Domingue.

Petit Merle luppé de la Chine.

MOQUEUR.

Moqueur commun. — Moqueur d'Amérique.

MERLE.

Merle à plastron blanc.

Merle blanc.

Grand Merle de montagne.

Merle couleur de rose. — Merle de roche. — Merle bleu. — Merle solitaire.

Merle solitaire de Manille.

Merle solitaire des Philippines.

Jaunoir du Cap. — Merle luppé de la Chine. — Podobé du Sénégal. — Merle de la Chine. — Vert doré *ou* Merle à longue queue du Sénégal. — Fer à cheval *ou* Merle à collier d'Amérique.

— Merle vert d'Angola. —

Merle violet de Juida. —

Plastron noir de Ceylan. —

Oranvert *ou* Merle à ventre

orangé du Sénégal. — Merle

brun du Cap. — Baniahbon

du Bengale. — Ourouvang

ou Merle cendré de Madagascar. — Merle des Colom-

biers. — Merle olive du Cap.

— Merle gorge-noire de

Saint-Domingue. — Merle

du Canada. — Merle olive

des Indes. — Merle cendré

des Indes. — Merle brun du

Sénégal. — Tanaombé *ou*

Merle de Madagascar. —

Merle de Mindanao. — Merle

* Pique-bœufs.

* Cassiques.

Cassiques.

* Troupiales.

Carouges.

Oxyrinques.

Pit-pits.

* Étourneaux.

(Étourneau commun.)

Corbeaux.

* Corbeaux proprement dits.

Corbeau commun. — Corneille.

Freux. — Corneille mantelée.

— Choucas *ou* petite Corneille des clochers.

* Pies.

Pie d'Europe, etc.

* Geais.

Geai d'Europe, etc.

Casse-noix.

Casse-noix ordinaire, etc.

* Temia.

* Glaucopis.

Rolliers.

* Rolliers proprement dits.

(Rollier commun.)

* Rolles.

Oiseaux de Paradis.

Oiseau de Paradis émeraude.

— Oiseau de Paradis rouge.

— Manucode. — Le Magni-

fique. — Le Sifilet. — Le

Superbe. — L'Orange

TENUIROSTRES.

* Sittelles *ou* Torchepots.

(Torchepot commun.)

vert de l'Ile-de-France. — Casque noir *ou* Merle à tête noire du Cap. — Brunet du Cap. — Merle brun de la Jamaïque. — Merle à cravate de Cayenne. — Merle huppé du Cap. — Merle d'Amboine. — Merle de l'île de Bourbon. — Merle dominicain des Philippines. — Merle vert de la Caroline. — Térat-Boulan *ou* Merle des Indes. — Sauti-Jala *ou* Merle doré de Madagascar. — Merle de Surinam. — Le Palmiste. — Merle violet à ventre blanc de Juida. — Merle roux de Cayenne. — Petit Merle brun à gorge rousse de Cayenne. — Merle olive de Saint-Domingue. — Merle olivâtre de Barbarie. — Moloxita *ou* Religieuse d'Abyssinie. — Merle noir et blanc d'Abyssinie. — Merle brun d'Abyssinie.

GRISIN de Cayenne.

VERDIN de la Cochinchine.

AZURIN.

BRÈVES.

MAINATES.

GOULIN.

MARTIN.

JASEUR.

GROS-BEC.

Gros-bec d'Europe. — Gros-bec de Coromandel. — Gros-bec bleu d'Amérique. — Dur-bec. — Cardinal huppé. — Rose-gorge. — Grivelin. — Rouge-noir. — Flavert. — Queue en éventail. — Padda *ou* Oiseau de riz. — Toucnam-Courvi. — Orchef. — Gros-bec nonette. — Grisalbin. — Quadricolor. — Le Jacobin et le

* Sittines.

* Anabates.

* Synallaxes.

Grimpereaux.

* Vrais Grimpereaux.

(— Grimpereau d'Europe.)

* Picucules.

Échelettes *ou* Grimpereaux de murailles.

* Sucriers.

(Fournier.)

* Dicées.

* Héorotaires.

* Souï-Mangas.

Arachnothères.

Colibris.

* Colibris proprement dits.

(Colibri topaze.)

* Oiseaux-Mouches.

(Le plus petit. — Le géant.)

Huppés.

* Craves.

(Crave d'Europe.)

Huppés proprement dits.

(Huppe commune. — Huppe du Cap.)

* Promérops.

* Épimaques.

(Épimaque à parements frisés. — Épimaque à douze filets. — Épimaque proméfil. — Épimaque royal.)

SYNDACTYLES.

* Guépriers.

Guéprier commun.

* Momots.

Domino. — Le Baglafat. — Gros-bec d'Abyssinie. — Guifso-Balito. — Gros-bec tacheté. — Grivalin à cravate.

BEC-CROISÉ.

MOINEAU.

Moineau commun. — Moineau du Sénégal. — Moineau à bec rouge du Sénégal. — Père-noir. — Dattier.

FRIQUET.

Passe-vert. — Passe-bleu. — Foudis. — Friquet huppé. — Beau marquet.

SOULCIET.

Soulciet. — Paroar. — Le Croissant.

SERIN des Canaries.

Worabée. — Outre-Mer. — Habesch de Syrie.

LINOtte.

Linotte blanche. — Linotte aux pieds noirs. — Gyntel de Strasbourg. — Linotte de montagne. — Cabaret. — Vengoliue. — Linotte gris-de-fer. — Linotte à tête jaune. — Linotte brune.

MINISTRE de la Caroline.

BENGALIS.

Bengali ordinaire. — Bengali brun. — Bengali piqueté.

SÉNÉGALIS.

Sénégalis ordinaire. — Sénégalis rayé. — Sérévan. — Petit Moineau du Sénégal.

MAÏA.

MAÏAN de la Chine.

PINSONS.

Pinson à ailes et queue noires. — Pinson brun. — Pinson brun huppe. — Pinson blanc. — Pinson à collier. — Pinson d'Ardenne. — Grand Montain. — Pinson de neige ou Niverolle. — Brunor. — Bru-

Martins-pêcheurs.

* Ceyx.

* Todiers.

* Calaos.

GRIMPEURS.

Jacamars.

Jacamars proprement dits.

Jacamérops.

* Pics.

Grand Pic noir.

Pic vert.

Épeiche ou grand Pic varié.

Moyen Épeiche.

Petit Épeiche.

* Picoides.

Torcots.

* Coucous.

Vrais Coucous.

Couas.

Coucals.

Courols ou Vouroudrious de Madagascar.

Indicateurs.

Barbacous.

Malcohas.

* Scythrops.

* Barbus.

Barbicans.

Barbus proprement dits.

Tamacias.

* Couroucous.

Anis.

* Toucans.

Toucans proprement dits.

Aracaris.

net. — Bonana. — Pinson à tête noire et blanche. — Pinson noir aux yeux rouges. — Pinson noir et jaune. — Pinson à long bec. — Olivette. — Pinson jaune et rouge. — Tonite. — Pinson frisé. — Pinson à double collier.

NOIR-SOUCI.

VEUVES.

Veuve au collier d'or. — Veuve à quatre brins. — Veuve Dominicaine. — Grande Veuve. — Veuve à épauettes. — Veuve mouchetée. — Veuve en feu. — Veuve éteinte.

GRENADIN.

VERDIER.

PAPE.

Toupet bleu. — Pairement bleu. — Vert-bruict. — Verdinière. — Verderin. — Verdier sans vert.

CHARDONNERET,

Chardonneret à poitrine jaune. — Chardonneret à sourcils et front blancs. — Chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune. — Chardonneret à capuchon noir. — Chardonneret blanchâtre. — Chardonneret blanc. — Chardonneret noir. — Chardonneret noir à tête orangée. — Chardonneret métis. — Chardonneret à quatre raies. — Chardonneret vert *ou* Maracaxao. — Chardonneret jaune.

SIZERIN.

TARINS.

Catotol.

Acatéchili.

TANGARAS.

Grand Tangara. — Houpette. — Tangavio. — Scarlatte. — Tangara du Canada. — Tangara du Mississipi. — Le Camail *ou* la Cravate. — Le Mor-

Perroquets.

Aras.

* Perruches.

Perruches-Aras.

Perruches à queue en flèche.

Perruches à queue élargie.

Perruches ordinaires.

Perruches à queue carrée.

* Cacatoës.

* Perroquets proprement dits.

(Perroquet gris *ou* Jaco.)

* Loris.

Psittacules.

* Perroquets à trompe.

* Perruches ingambes.

* Touracos.

* Musophages.

GALLINACÉS.

Alectors.

* Hoccois.

(Mitou-Porauga.)

Pauxi.

(Pierre *ou* Oiseau à pierre.)

* Guans *ou* Yacous.

* Parraquas.

Hoazin.

Paons.

Paon domestique.

* Paon spicifère.

* Éperonnier *ou* Chinois.

* Lophophores.

Dindons.

Dindou commun. — * Dindou de la baie de Honduras.

* Peintades.

Faisans.

* Coqs.

Coq et Poule communs.

doré — L'Onglet. — Le Tangara noir et le Tangara roux — Le Turquin. — Le Bec d'Argent. — L'Esclave. — L'Bluet. — Le Rouge-Cap. — Le Tangara vert du Brésil. — L'Olivet. — Le Tangara-Diable enrhumé. — Le Verdroux. — Le Passe-Vert. — Le Passe-Vert à tête bleue. — Le Tricolor. — Le Gris-Olive. — Le Septicolor. — Le Tangara bleu. — Le Tangara a gorgenoire. — La Coiffenoire — Le Rouverdin. — Le Siacou. — L'Organiste. — Le Jacarini. — Le Têité. — Le Tangara nègre.

L'OISEAU SILENCIEUX.

ORTOLAN.

Ortolan jaune. — Ortolan blanc. — Ortolan noirâtre. — Ortolan à queue blanche. — Ortolan de roseaux. — Coqueluche. — Gavoué de Provence. — Le Mitilène de Provence. — Ortolan de Lorraine. — Ortolan de la Louisiane. — Ortolan à ventre jaune du Cap. — Ortolan du Cap. — Ortolan de neige. (Ortolan Jacobin. — Ortolan de neige à collier.) — Agripenne ou Ortolan de riz. (Agripenne de la Louisiane.)

BRUANT.

Zizi ou Bruant de haie. — Bruant fou. — Le Proyer. — Guirnégat. — Thérèse jaune. — Flavéole. — Olive. — Amazone. — Embérize à cinq couleurs. — Mordoré. — Gauambouch. — Bruant familier. — Cul-rousset — Azuroux. — Bonjour. — Commandeur. — Calfat.

BOUVREUIL.

Bouvreuil blanc. — Bouvreuil noir. — Grand Bouvreuil noir d'Afrique.

* Faisans proprement dits.

Faisan commun — Faisan à collier. — Faisan d'argent. — Faisan doré. — Argus ou Luen.

* Houppifères.

* Tragopan.

Napaul ou Faisan corou.

Cryptonyx.

Rouloul de Malacca.

Tétras.

* Coqs de bruyères.

Grand Coq de bruyères.

Coq de bruyères à queue fourchue.

Gelinotte.

Gelinotte noire d'Amérique.

Coq de bruyères à fraise.

Coq de bruyères à ailerons.

* Lagopèdes ou Perdrix de neige.

Lagopède ordinaire, Perdrix des Pyrénées.

Lagopède des saules ou de la baie d'Hudson.

Poule de marais, Grous, etc.

Ganga ou Attagen.

Ganga ou Gelinotte des Pyrénées.

* Perdrix.

Francolins.

Perdrix ordinaires.

Perdrix grise.

Perdrix rouge.

Bartavelle ou Perdrix grecque, etc.

* Cailles.

Caille commune.

* Colins, Perdrix et Cailles d'Amérique.

Tridactyles.

* Turnix.

* Syrrhaptès.

* Tinamous.

Bouveret. — Bouvreuil à bec blanc. — Bouveron. — Bec rond à ventre roux. — Bec rond *ou* Bouvreuil bleu d'Amérique. — Bouvreuil *ou* Bec-rond noir et blanc. — Bouvreuil *ou* Bec-rond violet de la Caroline. — Bouvreuil *ou* Bec-rond violet à gorge et sourcils rouges. — Huppe noire.

Hambouvreux.
Coliou.

MANAKINS.

Tijé *ou* grand Manakin. — Casse-noisette. — Manakin rouge. — Manakin orangé. — Manakin à tête d'or. — Manakin à tête rouge. — Manakin à tête blanche. — Manakin à gorge blanche. — Manakin varié.

Plumet blanc.
Oiseau cendré de la Guyane.
Le Manikor.

COQ DE ROCHE.

Coq de roche du Pérou.

COTINGAS.

Cordon bleu. — Quereiva. — La Tersine. — Le Cotinga à plumes soyeuses. — Le Pacapac *ou* Pampadour. (Le Pacapac gris-pourpre. — Le Cotinga gris.) — Ovette *ou* Cotinga rouge de Cayenne. — Guirapunga *ou* Cotinga blanc. — Averano. — Guirarou.

FOURMILIERS.

Le Roi des Fourmiliers. — L'Azurin. — Le grand Béfroï. — Le petit Béfroï. — Le Palikour *ou* Fourmilier proprement dit. — Le Colma. — Le Tétima. — Le Fourmilier huppé. — Le fourmilier à oreilles blanches. — Le Carillonneur. — Le Bambla. — L'Arada.

FOURMILIERS-ROSSIGNOLS.

Coroya. — Alapi.

AGAMI.

Pigeons.

* Columbi-Gallines.

Pigeon couronné des Indes.
Columbi-Galline.
Pigeon de Nicobar, etc.

* Colombes *ou* Pigeons ordinaires.

Ramier.
Colombin *ou* petit Ramier.
Biset *ou* Pigeon de roche.
Tourterelle.
Tourterelle à collier *ou* rieuse.

* Colombars.

ÉCHASSIERS *ou* OISEAUX DE RIVAGE.

BREVIPENNES.

Autruches.

Autruche de l'Ancien Continent.
* Autruche d'Amérique.

* Casoars.

Casoar à casque *ou* Émeu.
Casoarde la Nouvelle-Hollande.

PRESSIROSTRES.

* Outardes.

Grande Outarde.
Petite Outarde *ou* Cannepetière.
Houbara.

Pluviers.

* OEdicnèmes.

OEdicnème.

* Pluviers proprement dits.

Pluvier doré.
Guigniard.
Pluvier à collier.

Vanneaux.

* Vanneaux-Pluviers.

Vanneau gris, Vanneau varié,
Vanneau Suisse.

TINAMOUS.

Magoua. — Tinamou cendre. —
— Tinamou varié. — Soui.

GOBES-MOUCHES.

Gobe-Mouche commun. —
Gobe-Mouche noir à collier
ou de Lorraine. — Gobe-Mou-
che de l'Île-de-France. —
Gobe-Mouche à bandeau
blanc du Sénégal. — Gobe-
Mouche huppé du Sénégal. —
Gobe-Mouche à gorge brune
du Sénégal. — Le petit Azur,
Gobe-Mouche bleu des Phi-
lippines. — Barbichon de
Cayenne. — Gobe-Mouche
brun de Cayenne. — Gobe-
Mouche roux à poitrine oran-
gée de Cayenne. — Gobe-
Mouche citrin de la Loui-
siane. — Gobe-Mouche olive
de la Caroline et de la Ja-
maïque. — Gobe-Mouche
huppé de la Martinique. —
Gobe-Mouche noirâtre de
la Caroline. — Gillit ou
Gobe-Mouche-Pie de Cayen-
ne. — Gobe-Mouche brun
de la Caroline. — Gobe-
Mouche olive de Cayenne.
— Gobe-Mouche tacheté de
Cayenne. — Petit-Noir au-
rore ou Gobe-Mouche d'A-
mérique. — Rubiu ou Gobe-
Mouche huppé de la rivière
des Amazones. — Gobe-Mou-
che roux de Cayenne. —
Gobe-Mouche à ventre jaune.
— Le Roi des Gobes-Mou-
ches. — Gobes-Moucherons.

MOUCHEROLLES.

Savaua. — Moucherolle huppé
à tête couleur d'acier poli. —
Moucherolle de Virginie. —
Moucherolle brun de la Mar-
tinique. — Moucherolle à
queue fourchue du Mexique.
Moucherolle des Philippines.
— Moucherolle de Virginie
à huppe verte. — Schet de
Madagascar.

Vanneaux proprement dits.

Huîtriers.

* Coure-Vite.

* Cariama.

CULTRIHOSTRES.

Grues.

Agamis.

Oiseau-trompette.

Oiseau-royal ou Grue couronnée.

* Demoiselle de Numidie.

* Grues ordinaires.

Grue commune.

Courlan ou Courliri.

Caurale, petit Paon des roses,
Oiseau du soleil.

Savacous.

Hérons.

* Hérons proprement dits.

Héron commun.

Crabiers.

Blongios.

Onorés.

Aigrettes.

Petite Aigrette.

Grande Aigrette.

Crabier de Mahon.

Butors.

Bihoreaux.

Cigognes.

Cigogne blanche.

Cigogne noire.

Cigogne à col nud.

* Cigogne à sacs.

* Jabirus.

Ombrettes.

* Bees-ouverts.

TYRANS.

Titiri *ou* Pipiri. — Tyrans de la Caroline. — Bentaveo *ou* Cuiriri. — Tyrans de Cayenne. Caudec. — Tyrans de la Louisiane.

Kinki-Manou de Madagascar.
Preneur de mouches rouge.
Drongo.
Piauhau.

ALOUETTES.

Alouette commune. — Alouette blanche. — Alouette noire. — Alouette noire à dos* fauve.

Cujelier.
Farlouse *ou* Alouette des prés.
Farlouse commune. — Farlouse blanche. — Farlouse de la Louisiane.

Alouette-Pipi.
Locustelle.
Spipolette.
Girole.
Calandre *ou* grosse Alouette.
Cravate jaune *ou* Calandre du Cap.
Hausse-Col noir *ou* Alouette de Virginie.
Alouette aux joues brunes de Pensylvanie.

Rousseline *ou* Alouette de marais.
Ceinture de prêtre *ou* Alouette de Sibérie.
Variole.
Cendrille.
Sirli du Cap.
Cochevis *ou* grosse Alouette huppée.
Lulu *ou* petite Alouette huppée.
Coquillade.
Grisette *ou* Cochevis du Sénégal.

ROSSIGNOL.

Rossignol ordinaire. — Grand Rossignol. — Rossignol blanc.
Foudi-jala de Madagascar.

* Dromes.

Tantales.

Tantale d'Amérique.
Tantale d'Afrique.
* Tantale de Ceylan.

^ Spatules *ou* Palettes.

Spatule blanche huppée.
Spatule rose.

LONGIROSTRES.

Bécasses.

* Ibis.

Ibis sacré.
Ibis rouge.
Ibis vert *ou* Courlis vert.

Courlis.

Courlis d'Europe.
Corlieu d'Europe *ou* petit Courlis.

* Bécasses proprement dites.

Bécasse.
Bécassine.
Double Bécassine.
Petite Bécassine *ou* la Sourde.
Bécassine grise.

* Rhynchées.

Barges.

Barge aboyeuse *ou* à queue carrée.
Barge à queue noire.

Maubèches.

Maubèche, Sand-piper, Canut.
Maubèche noirâtre.

Sanderlings.

Alouettes de mer.
Petite Maubèche.

Cocorlis.

* Falcinelles.

Combattants.

* Eurinorhinques.

FAUVETTES.

Fauvette commune. — Passerelle ou petite Fauvette. — Fauvette à tête noire. — Grissette ou Fauvette grise. — Fauvette babillarde. — Roussette ou Fauvette des bois. — Fauvette de roseaux. — Petite Fauvette rousse. — Fauvette tachetée. — Traîne-buisson ou Fauvette d'hiver. — Fauvette des Alpes. — Pitchou. Fauvette tachetée du Cap. — Petite Fauvette tachetée du Cap. — Fauvette tachetée de la Louisiane. — Fauvette à poitrine jaune de la Louisiane. — Fauvette de Cayenne à queue rousse. — Fauvette de Cayenne à gorge brune et ventre jaune. — Fauvette bleuâtre de Saint-Domingue.

COU JAUNE de Saint Domingue.

ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROUGE-QUEUE.

Rouge-queue de la Guyane

BEC-FIGUE.

FIST de Provence.

PIVOTE ORTOLANE de Provence.

ROUGE-GORGE.

Gorge-bleue.

Rouge-gorge bleu de l'Amérique du Nord.

TRAQUET.

TARIER.

Traquet ou Tarier du Sénégal.

Traquet de Luçon.

Traquet des Philippines.

Grand Traquet des Philippines.

Fibert ou Traquet de Madagascar.

Grand Traquet.

Traquet du Cap.

Clignot ou Traquet à lunettes.

Phalaropes.

Tourne-pierres.

* Chevaliers.

Chevalier aux pieds verts.

Chevalier noir.

Chevalier aux pieds rouges ou Gambette.

Chevalier à longs pieds.

Bécasseau ou Cul-blanc de rivière.

Bécasseau des bois.

Guignette.

* Lobipèdes.

Lobipède à hausse-col.

* Échasses.

Avocettes

MACRODACTYLES.

* Jacanas.

Jacana commun.

Jacana brouzé.

Jacana à longue queue.

Kamichis.

Kamichi.

* Chaïa.

* Mégapodes.

Rales.

Rale d'eau d'Europe.

Rale de genêts ou Roi des Cailles.

Marouette ou petit Rale tacheté.

* Foulques.

Poules d'eau.

Poule d'eau commune.

Talèyes ou Poules sultanes.

Poule sultane ordinaire.

Foulques proprement dites.

Foulque ou Morelle d'Europe.

* Vaginales.

* Giaroles ou Perdrix de mer.

Flammants.

MOTTEUX, VITREC ou CUL-BLANC.

Motteux *ou* Cul-blanc du Cap.

Motteux *ou* Cul-blanc verdâtre.

Motteux du Sénégal.

LAVANDIÈRE.**BERGERONNETTES ou BERGERETTES.**

Bergeronnette grise. — Bergeronnette du printemps. — Bergeronnette jaune.

Bergeronnette du Cap. — Petite Bergeronnette du Cap. — Bergeronnette de Timor. — Bergeronnette de Madras.

FIGUIERS.

Figuier vert et jaune. — Chérie. — Petit Simon. — Figuier bleu. — Figuier du Sénégal. — Figuier tacheté. — Figuier à tête rouge. — Figuier à gorge blanche. — Figuier à gorge jaune. — Figuier vert et blanc. — Figuier à gorge orangée. — Figuier à tête cendrée. — Figuier brun — Figuier aux joues noires. — Figuier tacheté de jaune. — Figuier brun et jaune. — Figuier des sapins. — Figuier à cravate noire. — Figuier à tête jaune. — Figuier cendré à gorge jaune. — Figuier cendré à collier. — Figuier à ceinture. — Figuier bleu. — Figuier varié. — Figuier à tête rousse. — Figuier à poitrine rouge. — Figuier gris de fer. — Figuier aux ailes dorées. — Figuier couronné d'or. — Figuier orangé. — Figuier huppé. — Figuier noir. — Figuier olive. — Figuier protonotaire. — Figuier à demi-collier. — Figuier à gorge jaune. — Figuier brun-olive. — Figuier grasset. — Figuier cendré à gorge cendrée. — Grand Figuier de la Jamaïque.

PALMIPÈDES.**PLONGEURS ou BRACHYPTÈRES.****Plongeurs.**

Grèbes.

Grèbe huppé.

Grèbe cornu.

Grèbe à joues grises.

Petit Grèbe *ou* Castagneux.

*** Grébifoulques.**

Plongeurs proprement dits.

Grand Plongeur.

Lumme.

Petit Plongeur.

Guillemots.

*** Céphus.**

Petit Guillemot *ou* Pigeon du Groënland.

Pingouins.

Macareux.

Pingouins proprement dits.

Pingouin commun.

Grand Pingouin.

Manchots.

Manchots proprement dits.

Grand Manchot.

*** Gorfous.**

Gorfou sauteur.

*** Sphénisques.**

Sphénisque du Cap.

LONGIPENNES ou GRANDS VOILIERS.**Pétrels.***** Pétrels proprement dits.**

Pétrel géant *ou* briseur d'os.

Damier, Pétrel du Cap, Peintado.

Pétrel gris-blanc, Fulmar, Pétrel de Saint-Kilda.

DEMI-FINS.

Demi-fin mangeur de vers —
Demi-fin noir et roux. —
Demi-fin noir et bleu. — Bim-
balé ou fausse Linotte. —
Bananiste. — Demi-fin à huppe
et gorge blanches. — Habit-
uni.

PIT-PITS.

Pit-pit vert. — Pit-pit bleu. —
Pit-pit varié. — Pit-pit à coiffe
bleue. — Guira-Beraba.

POUILLOT OU LE CHANTRE.

Grand Pouillot.

TROGLODYTE.

ROITELETS.

Roitelet-Mésange.

MÉSANGES.

Charbonnière ou grosse Mé-
sange.

Petite Charbonnière.

Nonette cendrée. — Mésange à
tête noire du Canada. — Gor-
ge-blanche. — Grimpereau de
Savoie.

Mésange bleue.

Moustache.

Remiz.

Penduline.

Mésange à longue queue.

Petit Deuil.

Mésange huppée.

Mésange huppée de Caroline. —
Mésange à collier. — Mésange
à croupion jaune. — Mésange
grise à gorge jaune. — Grosse
Mésange bleue. — Mésange
amoureuse.

SITTELE OU TORCHE-POT.

Petite Sittelle. — Sittelle du Ca-
nada. — Sittelle à huppe noire.
— Petite Sittelle à huppe
noire. — Sittelle à tête noire.
— Petite Sittelle à tête brune.

Grande Sittelle à bec crochu. —
Sittelle grivelec.

Puffins.

* Puffin cendré.

* Pélécanoïdes.

* Prions.

Pétrel bleu.

* Albatrosses.

Mouton du Cap, Vaisseau de
Guerre, etc.

Goëlands, Mauves, Mouettes.

* Goëlands.

Goëland à manteau noir.

Goëland à manteau gris.

* Mauves ou Mouettes.

Mouette à pieds jaunes.

Mouette blanche.

Mouette à pieds bleus.

Mouette à pieds rouges.

Mouette à trois doigts.

Labbes ou Stercoraires.

Labbe à longue queue.

* Hirondelles de mer.

Hirondelles de mer proprement
dites.

Pierre Garin ou Hirondelle de mer
à bec rouge.

Petite Hirondelle de mer.

Hirondelle de mer à bec noir.

Hirondelle de mer noire.

Hirondelle de mer à aigrettes.

Noddis.

Noddi noir, Oiseau fou.

* Becs en ciseaux ou Coupeurs
d'eau.

TOTIPALMES.

Pélicans.

Pélicans proprement dits.

Pelican ordinaire.

GRIMPEREAUX.

Grimpcreau commun. — Graud Grimpcreau. — Grimpcreau de muraille. — La tribu des Soui-Mangas. — Angala-Dian. — Oiseau rouge à bec de Grimpcreau. — Oiseau brun à bec de Grimpcreau. — Oiseau pourpré à bec de Grimpcreau.

GUIT-GUITS.

Guit-guit noir et bleu. — Guit-guit vert et bleu à tête noire. — Guit-guit tacheté. — Guit-guit vert tacheté. — Guit-guit varié. — Guit-guit noir et violet. — Le Sucrier.

OISEAU-MOUCHE.

Le plus petit Oiseau-Mouche. — Le Rubis. — L'Améthyste. — L'Orvert. — Le Hupécol. — Le Rubis-topaze. — L'Oiseau-Mouche huppé. — L'Oiseau-Mouche à raquette. — L'Oiseau-Mouche pourpré. — La Cravatte dorée. — Le Saphir. — Le Saphir-émeraude. — L'Émeraude-améthyste. — L'Escarboucle. — Le Vert-doré. — L'Oiseau-Mouche à gorge tachetée. — Le Rubis-émeraude. — L'Oiseau-Mouche à oreilles. — L'Oiseau-Mouche à collier *ou* Jacobine. — L'Oiseau-Mouche à larges tuyaux. — L'Oiseau-Mouche à longue queue couleur d'acier bruni. — L'Oiseau-Mouche violet à queue fourchue. — L'Oiseau-Mouche à longue queue or, vert et bleu. — L'Oiseau-Mouche à longue queue noire.

COLIBRIS.

Colibri topaze. — Grenat. — Brin blanc. — Zitzil *ou* Colibri piqueté. — Brin bleu. — Colibri vert et noir. — Colibri huppé. — Colibri à queue violette. — Colibri à cravate verte. — Colibri à gorge car-

* Cormorans.

Cormoran ordinaire.
Petit Cormoran.

Frégates.

Fous *ou* Boubies.
Fou de Bassau.

* Anhinga.

Paille-en-queue *ou* Oiseau du Tropic.

LAMELLIROSTRES.

Canards.

Cygnes.

Cygne à bec rouge.
* Cygne à bec noir.
* Cygne noir.
* Oie de Guinée.
Oie de Gambie.

Oies.

* Oies proprement dites.
Oie ordinaire.
Oie ricuse.
Oie de neige.

Bernaches.

Cravant.
Bernache armée.

* Céréopsis.

Canards.

Macreuses.

Macreuse commune.
Double Macreuse.
Macreuse à long bec.

Garrots.

Canard de Terre-Neuve.
Canard arlequin.
Garrot proprement dit.

Eiders.

* Millouins.

Millouin commun.
Millouin huppé.
Millouinan.

min. — Colibri violet. — Le
Hautse-col vert. — Le Col-
her rouge. — Le Plastron
noir. — Le Plastron blanc.
— Colibri bleu. — Le vert
perlé. — Colibri à ventre rous-
sâtre. — Petit Colibri.

PERROQUETS.

PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTI-
NENT.

Kakatoes.

Kakatoes à huppe blanche. —
Kakatoes à huppe jaune. —
Kakatoes à huppe rouge. —
Petit Kakatoes à bec couleur
de chair. — Kakatoes noir.

Perroquets proprement dits.

Jacquot *ou* Perroquet cendré. —
Perroquet vert. — Perroquet
varié. — Vaza *ou* Perroquet
noir. — Mascarin. — Perro-
quet à bec couleur de sang.
— Grand Perroquet vert à
tête bleue. — Perroquet à tête
grise.

Loris.

Lori noir. — Lori à collier. —
Lori tricolore. — Lori eramoisi.
— Lori rouge. — Lori rouge
et violet. — Grand Lori.

Loris-Perruches.

Lori-Perruche rouge. — Lori-
Perruche violet et rouge. —
Lori-Perruche tricolore.

Perruches

à queue longue également
étagée.

Grande Perruche à collier rou-
ge-vif. — Perruche à double
collier. — Perruche à tête
rouge. — Perruche à tête
bleue. — Perruche-Lori. —
Perruche jaune. — Perruche
à tête d'azur. — Perruche-
Souris. — Perruche à mous-
tache. — Perruche à face
bleue. — Perruche aux ailes
chamarrées.

Petit Millouin.
Morillon.

*Souchets.

Tadornes.

Tadorne commun.

Canard musqué, Canard de Barbarie.

Pilet.

*Canard ordinaire.

Canard à bec courbe.

Canard de la Chine.

Canard de la Caroline.

Chipeau *ou* Ridenne.

Siffleur.

*Sarcelles.

Sarcelle ordinaire. — Petite Sar-
celle.

*Harles.

Harle vulgaire.

Harle huppé, Harle noir, Harle
à manteau noir, Piette, No-
nette, petit Harle.

à queue longue et inégale.

Perruche à collier rose. — Petite Perruche à tête rose à long brins. — Grande Perruche à longs brins. — Grande Perruche à ailes rougeâtres. — Perruche à gorge rouge. — Grande Perruche à bandeau noir. — Perruche verte et rouge. — Perruche huppée.

à courte queue.

Perruche à tête bleue. — Perruche à tête rouge *ou* le Moineau de Guinée. — Coula-cissi. — Perruche aux ailes d'or. — Perruche à tête grise. — Perruche aux ailes variées. — Perruche aux ailes bleues. — Perruche à collier. — Perruche à ailes noires. — Arimanou.

PERROUETS DU NOUVEAU CONTINENT.

Aras.

Ara rouge. — Ara bleu. — Ara vert. — Ara noir.

Amazones.

Amazone à tête jaune. — Tarabé *ou* Amazone à tête rouge. — Amazone à tête blanche. — Amazone jaune. — Aourou-Couracou.

Criks.

Crik à tête et à gorge jaune. — Meunier *ou* Crik poudré. — Crik rouge et bleu. — Crik à face bleue. — Crik proprement dit. — Crik à tête bleue. — Crik à tête violette.

Papegais.

Papegai de Paradis. — Papegai maillé. — Tavoua. — Papegai à bandeau rouge. — Papegai à ventre pourpre. — Papegai à tête et gorge bleues. — Papegai violet. — Sassebé. — Papegai brun. — Papegai à tête aurore. — Le Paragua.

Maïpouris et Caicas.

Perriches

à longue queue également étagée.

Perriche-Pavouana — Perriche à gorge brue. — Perriche à gorge variée. — Perriche à ailes variées. — Anaca. — Jendaya. — Perriche-émeraude.

à queue longue inégalement étagée.

Sincialo. — Perriche à front rouge. — Aputé-Juba. — Perriche couronnée d'or. — Guarouba *ou* Perriche jauue. — Perriche à tête jaune. — Perriche-Ara.

Touïs *ou* Perriches à queue courte.

Touïs à gorge jaune. — Sosavé. — Tirica. — Été *ou* Toui-Été. — Touï à tête d'or.

Couroucous *ou* Couroucoais.

Couroucou à ventre rouge. — Couroucou à ventre jaune. — Couroucou à chaperon violet.

COUROUCOUCOU.

TOURAGO.

COUCOUS.

Coucou d'Europe. — Coucou du Cap. — Coucou de Loango. — Grand Coucou tacheté. — Coucou huppé noir et blanc. — Coucou verdâtre de Madagascar. — Coua. — Houchon d'Égypte. — Rufalbin. — Bouttallick. — Coucou varié de Miudanao. — Cuil. — Coucou brun varié de noir. — Coucou brun piqueté de roux. — Coucou tacheté de la Chine. — Coucou brun et jaune à ventre rayé. — Le Jacobin huppé de Coromandel. — Petit Coucou à tête grise et ventre jaune. — Coukuls. —

Coucou vert doré et blanc. —
 Coucou à longs brins. — Cou-
 cou huppe à collier. — San-
 lua de la Chine. — Tait-sou.
 — Coucou indicateur. — Vou-
 ron-driou.

Le Vieillard *ou* Oiseau de pluie
 — Taco. — Guira-Cantara.
 — Quapactol *ou* le Ricur. —
 Coucou coruu *ou* Atugacu du
 Brésil. — Coucou brun varié
 de roux. — Cendrillard. —
 Coucou-piaye. — Coucou
 noir de Cayenne. — Petit
 Coucou noir de Cayenne.

ANIS.

Ani des Savaues. — Ani des Pa-
 létuviers.

HOUTOU *ou* MOMOT de la
 Guyane.

HUPPES.

Huppe noire et blanche du Cap.

PROMEROPS.

Promerops à ailes bleues. — Pro-
 merops brun à ventre tacheté.
 — Promerops brun à ventre
 rayé. — Grand Promerops à
 parements frisés. — Prome-
 rops orangé. — Fournier. —
 Poloehion des Moluques. —
 Mèrops rouge et bleu.

GUËPIER.

Guépier à tête jaune et blanche.
 — Guépier à tête grise. — Gué-
 pier gris d'Éthiopie. — Gué-
 pier marron et bleu. — Pati-
 rich-Tirich de Madagascar. —
 Guépier vert à gorge bleue.
 — Grand Guépier vert et bleu
 à gorge jaune. — Petit Gué-
 pier vert et bleu à queue éta-
 gée. — Guépier vert à queue
 d'azur. — Guépier rouge à
 tête bleue. — Guépier rouge
 du Sénégal. — Guépier à tête
 rouge. — Guépier vert à ailes
 et queue rousses. — Ictéro-
 céphale *ou* Guépier à tête
 jaune.

ENGOULEVENT.

Engoulevent de la Caroline. —
 Whip-pour-wil. — Guira-qué-
 réa. — Ibijau. — Engoulevent
 à lunettes *ou* le Hâleur. — En-
 goulevent varié de Cayenne.
 — Engoulevent acutipenne
 de la Guyane. — Engoulevent
 gris. — Montvoyau de la
 Guyane. — Engoulevent roux
 de Cayenne.

HIRONDELLES.

Hirondelle de cheminée *ou*
 Hirondelle domestique.

Grande Hirondelle à ventre
 roux, du Sénégal. — Hiron-
 delle à ceinture blanche. —
 Hirondelle ambrée.

Hirondelle au croupion blanc,
ou Hirondelle de fenêtre.

Hirondelle de rivage.

Hirondelle grise des rochers.

Martinets.

Martinet noir. — Grand Marti-
 net à ventre blanc. — Petit
 Martinet noir. — Grand Mar-
 tinet noir à ventre blanc. —
 Martinet noir et blanc à cein-
 ture grise. — Martinet à col-
 lier blanc.

Petite Hirondelle noire à ventre
 cendré. — Hirondelle bleue
 de la Louisiane. — Tapère. —
 Hirondelle brune et blanche
 à ceinture brune. — Hiron-
 delle à ventre blanc de Cayen-
 ne. — Salangane. — Grande
 Hirondelle brune à ventre ta-
 cheté, *ou* Hirondelle des blés.
 — Petite Hirondelle noire à
 croupion gris. — Hirondelle
 à croupion roux et queue
 carrée. — Hirondelle brune
 acutipenne de la Louisiane.
 — Hirondelle noire acuti-
 penne de la Martinique.

PICS.

Pics verts.

Pics noirs.

Épeiche *ou* Pic varié.

PICS-GRIMPEREAUX.

TORCOL.

OISEAUX BARBUS.

Tamatia *ou* Oiseaux barbus d'Amérique.

Tamatia ordinaire. — Tamatia à tête et gorge rouges. — Tamatia à collier. — Beau Tamatia. — Tamatia noir et blanc.

Barbus de l'Ancien Continent.

Barbu à gorge jaune. — Barbu à gorge noire. — Barbu à plastron noir. — Petit Barbu. — Grand Barbu. — Barbu vert.

TOUCANS.

Toucans proprement dits.

Toco. — Toucan à gorge jaune. — Toucan à ventre rouge. — Cochicat. — Hochicat.

Aracaris.

Grigri. — Koulik. — Aracari à bec noir. — Aracari bleu.

BARBICAN.

CASSICAN.

CALAO *ou* OISEAU RHINOCÉROS.

Tock. — Calao de Manille. — Calao de Panay. — Calao des Moluques. — Calao de Malabar. — Brac *ou* Calao d'Afrique. — Calao d'Abyssinie. — Calao des Philippines. — Calao à casqué rond. — Calao-Rhinocéros.

MARTIN-PÊCHEUR *ou* ALCYON.

Grands Martins - pêcheurs de l'Ancien Continent.

Le plus grand Martin-pêcheur. — Martin-pêcheur bleu et roux. — Martin-pêcheur Crabier. — Martin pêcheur à gros bec. — Martin - pêcheur Pie. — Martin - pêcheur huppé. —

Martin-pêcheur à coiffe noire. — Martiu - pêcheur à tête verte. — Martin-pêcheur à tête et cou couleur de paille. — Martin-pêcheur à collier blanc.

Martins-pêcheurs de moyenne grandeur de l'Ancien Continent.

Baboucard. — Martin-pêcheur bleu et noir du Sénégal. — Martin-pêcheur à tête grise. — Martin - pêcheur à front jaune. — Martin-pêcheur à longs brins.

Petits Martins - pêcheurs de l'Ancien Continent.

Martin-pêcheur à tête blanche. — Martin-pêcheur roux. — Martin-pêcheur pourpré. — Martin-pêcheur à bec blanc. — Martin-pêcheur du Bengale. — Martin - pêcheur à trois doigts. — Vintsi.

Grands Martins-pêcheurs d'Amérique.

Taparara. — Alatli. — Jaguacati. — Matuitui.

Martins-pêcheurs de moyenne grandeur d'Amérique.

Martin-pêcheur vert et roux. — Martin-pêcheur vert et blanc. — Gip-gip.

Petits Martins-pêcheurs d'Amérique.

Martin-pêcheur vert et orangé.

JACAMARS.

Jacamar proprement dit. — Jacmar à longue queue.

TODIERS.

Todier de l'Amérique septentrionale. — Tic-tic *ou* Todier de l'Amérique méridionale. — Todier bleu à ventre orangé.

OISEAUX AQUATIQUES.

CIGOGNE.

Cigogne blanche.

Cigogne noire.

Maguari. — Couricaca. — Jabiru. — Nandapoa.

GRUE.

Grue commune.

Grue à collier.

Grue blanche } d'Amérique.

Grue brune }
 Demoiselle de Numidie — Oiseau royal d'Afrique.

CARIAMA.

LE SECRÉTAIRE OU LE MESSAGER.

KAMICHI.

HÉRONS.

Héron commun. — Héron blanc. — Héron noir. — Héron pourpre. — Héron violet. — Garzette blanche. — L'Aigrette. — Hérons d'Amérique. (Grande Aigrette. — Aigrette rousse. — Demi-Aigrette. — Socol. — Héron blanc à calotte noire. — Héron brun. — Héron Agami. — Hocti. — Hohou. — Grand Héron d'Amérique. — Héron de la baie d'Hudson.)

CRABIERS.

BEC-OUVERT.

BUTORS.

Butor ordinaire.

Grand Butor.

Petit Butor.

Butor brun-rayé

Petit Butor du Sénégal.

Pouacre ou Butor tacheté.

Butors d'Amérique.

(L'Étoilé. — Butor jaune du Brésil. — Petit Butor de Cayenne. — Butor de la baie d'Hudson. — L'Onore. — L'Onoré rayé — L'Onore des bois.)

BIBORRAU.

Biboreau de Cayenne.

OMBRETTÉ.

COURLIRI OU COURLAN.

SAVACOU.

SPATULE.

BÉCASSE.

Bécasse commune. — Bécasse blanche. — Bécasse rousse.

Bécasse des Savanes.

BÉCASSINE.

Bécassine commune. — Petite Bécassine ou la Sourde. — La Brunette.

Bécassine du Cap. — Bécassine de Madagascar. — Bécassine de la Chine.

BARGES.

Barge commune. — Barge a-boyeuse. — Barge variée. — Barge rousse. — Grande Barge rousse. — Barge rousse de la Baie d'Hudson. — Barge brune. — Barge blanche.

CHEVALIERS.

Chevalier commun. — Chevalier aux pieds rouges. — Chevalier rayé. — Chevalier varié. — Chevalier blanc. — Chevalier vert.

COMBATTANTS OU PAONS DE MER.

MAUBÈCHE.

Maubèche commune. — Maubèche tachetée. — Maubèche grise. — Sanderling.

BÉCASSFAU.

Guignette.

PERDRIX DE MER.

Perdrix de mer grise. — Perdrix de mer brune. — Giarole. — Perdrix de mer à collier.

ALOUETTE DE MER.

CINGLE.

IBIS.

Ibis blanc — Ibis noir.

COURLIS.

Courlis ordinaire. — Corlieu *ou* petit Courlis. — Courlis vert *ou* d'Italie. — Courlis brun. — Courlis tacheté. — Courlis à tête nue. — Courlis huppé. — Courlis d'Amérique. (Courlis rouge. — Courlis blanc. — Courlis brun à front rouge. — Courlis des bois. — Guarona. — Acalot. — Matuité des rivages. — Grand Courlis de Cayenne.)

VANNEAUX.

Vanneau commun. — Vanneau Suisse. — Vanneau armé du Sénégal. — Vanneau armé des Indes. — Vanneau armé de la Louisiane. — Vanneau armé de Cayenne.

Vanneau-Pluvier.

PLUVIERS.

Pluvier doré. — Pluvier doré à gorge noire. — Guignard. — Pluvier à collier. — Kildir. — Pluvier huppé. — Pluvier à aigrette. — Pluvier coiffé. — Pluvier couronné. — Pluvier à lambeaux. — Pluvier armé de Cayenne.

Pluvian.

Grand Pluvier *ou* Courlis de terre.

ÉCHASSE.

HUITRIER *ou* PIE DE MER.

COURE-VITE.

TOURNE-PIERRR.

MERLE D'EAU.

GRIVE D'EAU.

LE CANUT.

RALES.

Râle de terre *ou* de genêt; Roi des Cailles.

Râle d'eau.

Marouette.

Tiklin *ou* Râle des Philippines.

Tiklin bleu. — Tiklin rayé. — Tiklin à collier.

Râle à long bec.

Kiolo.

Râle tacheté de Cayenne.

Râle de Virginie.

Râle Bidi-bidi.

Petit Râle de Cayenne.

CAURALE *ou* PETIT PAON DES ROSES.

POULE D'EAU.

Poulette d'eau.

Porzane *ou* grande Poule d'eau.

Grinette.

Smirring.

Giout.

Grande Poule de Cayenne.

Mittek.

Kingalik.

Jacana.

Jacana commun. — Jacana noir.

Jacana vert. — Jacana-péca.

— Jacana varié.

POULE SULTANE *ou* PORPHYRION.

Poule sultane verte.

Poule sultane brune.

Angoli.

Petite Poule sultane.

Favorite.

Acintli.

FOULQUE *ou* MORELLE.

Macroule *ou* grande Foulque.

Grande Foulque à crête.

PHALAROPES.

Phalarope cendré. — Phalarope

rouge. — Phalarope à festons dentelés.

GRÈBES.

Grèbe commun. — Petit Grèbe.

— Grèbe huppé. — Petit Grèbe

huppé. — Grèbe cornu. —

Petit Grèbe cornu. — Grèbe

Due-Laar. — Grèbe de la

Louisiane. — Grèbe à joues

grises *ou* le Jougris. — Grand

Grèbe.

Castagneux.

Castagneux commun. — Castagneux des Philippines. — Castagneux à bec cerclé. — Castagneux de Saint-Dominique. — Grêbe-Foulque.

PLONGEONS.

Grand Plongeon. — Petit Plongeon. — Petit Cat-marin. — Imbrim *ou* grand Plongeon de la mer du Nord. — Lumme *ou* petit Plongeon de la mer du Nord.

HARLES.

Harle commun. — Harle huppé. — Piette *ou* petit Harle huppe. — Harle à manteau noir. — Harle étoilé. — Harle couronné.

PÉLICAN.

Pélican brun. — Pélican à bec dentelé.

CORMORAN.

Petit Cormoran *ou* le Nigaud.

HIRONDELLES DE MER.

Pierre Gariu *ou* grande Hirondelle de mer de nos côtes. — Petite Hirondelle de mer. — Guiffette. — Guiffette noire *ou* Épouventail. — Gachet. — Hirondelle de mer des Philippines. — Hirondelle de mer à grande envergure — Grande Hirondelle de mer de Cayenne.

OISEAU DU TROPIQUE OU LE PAILLE-EN-QUEUE.

Grand Paille-en-queue. — Petit Paille-en-queue. — Paille-en-queue à brins rouges.

Fous.

Fou commun. — Fou blanc. — Grand Fou. — Petit Fou. — Petit Fou brun. — Fou tacheté. — Fou de Bassan.

LA FRIGATE.

GOÉLANDS ET MOUETTES.

Goéland à manteau noir. — Goéland à manteau gris. — Goéland brun. — Goéland varié *ou* le Grisard — Goéland à manteau gris-brun *ou* le Bourgmestre. — Goéland à manteau gris et blanc. — Mouette blanche. — Mouette tachetée *ou* le Kutgeghef. — Grande Mouette cendrée *ou* à pieds bleus. — Petite Mouette cendrée. — Mouette ricieuse. — Mouette d'hiver.

Labbe *ou* Stercoraire.

Labbe à longue queue.

ANHINGA.

Anhinga roux.

LE BEC EN CISEAUX.

NODDI.

AVOCETTE.

LE COUREUR.

LE FLAMMANT OU PHÉNICOP-TÈRE.

CYGNE.

OIE.

Oie des Terres Magellaniques. — Oie des îles Malouines. — Oie de Guinée. — Oie armée. — Oie bronzée. — Oie d'Égypte. — Oie des Eskimaux. — Oie ricieuse. — Oie à cravate.

CRAVANT.

BERNACHE.

EIDER.

CANARD.

Canard commun.

Canard musqué.

Canard siffleur. Vingeon *ou* Gingeon.

Siffleur huppé. — Siffleur à bec rouge et narines jaunes. — Siffleur à bec noir.

Chipeau *ou* Ridenne.

Le Souchet *ou* le Rouge.

Pilet *ou* Canard à longue queue.

Canard à longue queue de Terre-Neuve.

Tadorne.
 Milouin.
 Milouinan.
 Garrot.
 Morillon.
 Petit Morillon.
 Macreuse.
 Double Macreuse.
 Macreuse à large bec *ou* Canard du Nord.
 Canard huppé.
 Petit Canard à grosse tête.
 Canard à collier, de Terre-Neuve.
 Canard brun.
 Canard à tête grise.
 Canard à face blanche.
 Marec *et* Maréca.

SARCELLES.

Sarcelle commune.—Petite Sarcelle.—Sarcelle d'été.—Sarcelle d'Égypte.—Sarcelle de Madagascar. — Sarcelle de Coromandel. — Sarcelle de Java. — Sarcelle de la Chine. — Sarcelle de Féroé. — Sarcelle souerourou. — Sarcelle souerourette. — Sarcelle à queue épineuse. — Sarcelle rousse à longue queue.—Sarcelle blanche et noire *ou* la Religieuse. — Sarcelle du Mexique. — Sarcelle de la Caroline. — Sarcelle brune et blanche.

Canards quatre-ailes.
 Petite Sarcelle de Lithuanie.
 Canard de Barbarie.
 Pélican de Barbarie.

Pélican de Barbarie à petit bec.
 Tourpan *ou* Canard de Sibérie.
 Petit Canard des Philippines.
 Oiseau-cognée de Madagascar.
 Sarcelles des Malouines.
 Canards du détroit de Magellan.
 Canard peint de la Nouvelle Zélande.
 Canard gris-bleu de la Nouvelle Zélande.
 Canard à crête rouge de la Nouvelle Zélande.

PÉTRELS.

Pétrel cendré. — Pétrel blanc et noir *ou* le Damier.—Pétrel Antarctique *ou* Damier brun.
 Pétrel de neige.—Pétrel bleu.
 —Quebrantahuessos *ou* grand Pétrel. — Pétrel-Puffin. — Fulmar *ou* Pétrel-Puffin gris-blanc de l'île de Saint-Kilda.
 — Pétrel-Puffin brun. — Oiseau de tempête.

ALBATROS.

GUILLEMOT.

Petit Guillemot *ou* Colombe du Groënland.

MACAREUX.

Macareux de Kamtchatka.

PINGOUINS.

Pingouin commun.
 Grand Pingouin.
 Petit Pingouin *ou* le Plongeon de mer.

MANCHOTS.

Grand Manchot. — Manchot moyen. — Manchot sauteur.
 — Manchot à bec tronqué.

Ici finit la série des animaux décrits par Buffon; cette série, comme on voit, ne comprend que les MAMMIFÈRES et les OISEAUX. Nous continuons le tableau des divisions systématiques des autres parties du *Règne animal* c'est-à-dire des REPTILES, des POISSONS,

des MOLLUSQUES, des ANIMAUX ARTICULÉS et des ZOOPHITES; mais ici, nous n'avons pas cru devoir entrer dans les mêmes détails que pour ce qui précède, et nous avons supprimé la nomenclature des sous-genres, tout en en conservant l'indication. Nous avons continué de désigner par un astérisque les genres ou les espèces que M. Lesson a décrits dans ses *Compléments*.

3^e Classe des Animaux Vertébrés. REPTILES. (4 Ordres.)

1^{er} Ordre. CHÉLONIENS. (1 famille.)

Tortues.

- Tortues de terre.
- Tortues d'eau douce.
- Tortues de mer.
- Chelides *ou* Tortues à gueule.
- Tortues molles *ou* Trionyx.

2^e Ordre. SAURIENS. (6 familles.)

CROCODILIENS.

- Crocodiles.
- Gavials.
- Crocodiles proprement dits.
- Caïmans *ou* Alligators.

LACERTIENS.

- Monitors *ou* Tupinambis.
- Monitors propres.
- Dragonnes.
- Sauvegardes.

Lézards proprement dits.

IGUANIENS.

AGAMIENS.

- Stellions (4 sous-genres.)
- Agames (12 sous-genres.)
- Istiures.
- Dragons (2 sous-genres.)

IGUANIENS PROPRES.

- Iguanes.
- Ophryesses.
- Basilics.
- Marbrés.
- Ephimotes.
- Quetzpaleo.
- Anolis.

GECKOTIENS. (Lézards nocturnes.)

- Geckos.
- Stenodactyles.
- Gymnodactyles.
- Phillures.

CAMÉLÉONIENS.

- Caméléons.

SCINCOIDIENS.

- Scinques.
- Seps.
- Bipes.
- Chalcides.
- Bimanes.

3^e Ordre. OPHIDIENS *ou* SERPENTS. (3 familles.)

ANGUIS.

- Orvets (4 sous-genres.)

SERPENTS. (2 tribus.)

DOUBLES MARCHEURS. (2 genres.)

- Amphisbènes (1 sous-genre.)
- Typhlops.

SERPENTS PROPREMENT DITS.

Non venimeux.

- Rouleaux.
- Boa. (3 sous-genres.)
- Couleuvres. (11 sous-genres.)
- Aerochordes.

Venimeux à crochets simples.

- Crotales. (1 sous-genre.)
- Vipères. (9 sous-genres.)

Venimeux à crochets accompagnés d'autres dents.

- Bongares.
- Hydres. (3 sous-genres.)

Serpents nus.

- Cécilies.

4^e ordre. BATRACIENS.

Grenouilles.

Grenouilles proprement dites.

Gérotophis. (Grenouilles à large tête.)

Dactylètres. Grenouilles de l'Afrique australe.)

Rainettes

Crapauds. (4 sous-genres.)

Pipa.

Salamandres.

Salamandres terrestres.

Salamandres aquatiques.

Menopoma.

Amphiuma.

Axolots.

Menobranthus.

Protées.

Sirènes.

4^e Classe des Vertébrés. POISSONS. (8 ordres.)

ACANTHOPTÉRYGIENS. (15 familles.)

PERCOIDES. (42 genres.)

JOUES CUIRASSÉES. (16 genres.)

SCIÉNOIDES. (15 genres.)

SPAROIDES. (12 genres.)

MÉNIDES. (4 genres.)

SQUAMIPENNÉS. (7 genres.)

SCOMBEROIDES. (15 genres.)

TOENIOIDES. (6 genres.)

THEUTYES. (6 genres.)

PHARYNGIENS LABYRINTHIFORMES. (5 genres.)

MUGILOIDES. (3 genres.)

GOBIOIDES. (9 genres.)

PECTORALES PÉDICULÉES. (2 genres.)

LABROIDES (4 genres.)

BOUCHES EN FLUTES. (2 familles.)

MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. (5 familles.)

CYPRINOIDES. (8 genres.)

ÉSOCES. (3 genres.)

SILUROIDES. (4 genres.)

SALMONES. (2 genres.)

CLUPES. (16 genres.)

MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACIENS. (3 familles.)

GADOIDES. (2 genres.)

POISSONS PLATS. (1 genre.)

DISCOBOLES. (3 genres.)

MALACOPTÉRYGIENS APODES. (1 famille.)

ANGUILLIFORMES. (7 genres.)

LOPHOBRANCHES. (2 genres.)

PLECTOGNATHES. (2 familles.)

GYMNODONTES. (4 genres.)

SCLÉRODERMES. (2 genres.)

CHONDROPTÉRYGIENS ABRANCHIÉS LIBRES ou STURIONIENS. (3 genres.)

CHONDROPTÉRYGIENS ABRANCHIÉS FIXES. (2 familles.)

SÉLACIENS. (5 genres.)

SUCEURS ou CYCLOSTOMES. (3 genres.)

2^e Division du règne animal.

MOLLUSQUES. (6 classes.)

CÉPHALOPODES. (1 seul ordre et deux genres.)

Seiches. (8 sous-genres.)

Nautilus. (5 sous-genres.)

Quatre genres de coquillages fossiles appartenaient à cet ordre de Mollusques : ce sont les *Bellerophonites*, les *Actinocamax*, les *Ammonites* et les *Camérines*.

PTÉROPODES. (7 genres.)

GASTÉROPODES. (9 ordres.)

PULMONÉS. (11 genres.)

Pulmonés terrestres :

Limaces. (6 sous-genres.)

- Escargots. (6 sous-genres.)
 Nompareilles.
 Agathines.
- Pulmonés aquatiques :*
 Onchidies.
 Planorbès.
 Limnées.
 Physes.
 Scarabès.
 Auricules.
 Mélampes.
- NUDIBRANCHES. (15 genres.)
 Doris.
 Onchidores.
 Plocamocères.
 Polycères.
 Tritonies.
 Théthys.
 Scyllées.
 Glaucus.
 Laniogères.
 Éolides.
 Cavolines.
 Flabellines.
 Tergipes.
 Busiris.
 Placobranches.
- INFÉROBRANCHES. (2 genres.)
 Phyllides.
 Diphyllides.
- TECTIBRANCHES. (9 genres.)
 Pleurobranches.
 Pleurobranchæa.
 Aplysies.
 Dolabelles.
 Notarchus.
 Bursatelles.
 Acères. (3 sous-genres.)
 Gastropières.
 Ombrelles.
- HÉTÉROPODES. (2 genres.)
 Pétéotrachea. (5 sous-genres.)
 Phylliroes.
- PECTINIBRANCHES. (31 genres.)
Trochoïdes :
 Toupies. (9 sous-genres.)
 Sabots. (7 sous-genres.)
 Paludines.
 Littorines.
 Monodontes.
 Phasianelles.
 Ampullaires. (4 sous-genres.)
 Mélanies. (3 sous-genres.)
 Actéons.
 Pyramidelles.
 Janthines.
 Nérîtes. (5 sous-genres.)
- Capuloïdes :*
 Cabochons.
 Hipponyces.
 Crépidules.
 Piléoles.
 Septaires.
 Calyptrées.
 Siphonaires.
 Sigarets.
 Coriocelles.
 Cryptostomes.
- Buccinoïdes :*
 Cônes.
 Porcelaines.
 Ovules. (2 sous-genres.)
 Tarières.
 Volutes. (7 sous-genres.)
 Buccins. (11 sous-genres.)
 Cérithes. (1 sous-genre.)
 Rochers. (4 sous-genres.)
 Strombes. (4 sous-genres.)
- TUBULIBRANCHES. (3 genres.)
 Vermets.
 Magiles.
 Siliquaires.
- SCUTIBRANCHES. (4 genres.)
 Ormiers. (3 sous-genres.)
 Fissurelles.
 Émarginules.
 Pavois.

CYCLOBRANCHES. (2 genres.)

Patelles.

Oscabrions.

ACÉPHALES. (2 ordres.)

ACÉPHIALES TESTACÉS. (49 genres, dont font partie les Huitres, les Moules, etc.)

ACÉPHIALES SANS COQUILLE. (5 genres.)

BRACHIOPODES. (3 genres.)

Lingule.

Térébratules.

Orbicules.

CIRRHOPODES. (2 genres.)

3^e *Division du règne animal.*

ANIMAUX ARTICULÉS. (4 classes.)

ANNÉLIDES. (3 ordres.)

ANNÉLIDES TUBICOLES. (6 genres.)

DORSIBRANCHES. (12 genres.)

ABRANCHES. (5 genres.)

CRUSTACÉS.

1^{re} *Section.* MALACOSTRACÉS. (5 ordres.)

DÉCAPODES. (2 familles.)

DÉCAPODES BRACHYURES. (1 genre.)

Crabe.

DÉCAPODES MACROURES. (1 genre.)

Écrevisse.

STOMAPODES ou MANTES DE MER. (2 familles.)

UNICUIRASSÉS. (1 genre.)

Squille.

BICUIRASSÉS. (1 genre.)

AMPHIPODES. (1 genre.)

Crevette.

LOEMODIPODES. (1 genre.)

Cyane.

ISOPODES. (1 genre.)

Cloporte.

2^e *Section.* ENTOMOSTRACES. (2 ordres.)

BRANCHIOPODES. (1 genre.)

Monocles.

POECILOPODES. (2 familles.)

• Xyphosures. (1 genre.)

Limule.

Siphonostomes. (2 tribus.)

Caligides. (2 genres.)

Lernæiformes. (2 genres.)

ARACHNIDES. (2 ordres.)

PULMONAIRES. (2 familles.)

ARANÉIDES ou FILEUSES. (1 genre.)

Araignée.

PÉDIPALPES. (2 genres.)

Tarentule.

Scorpion.

TRACHÉENNES. (5 familles.)

FAUX SCORPIONS. (2 genres.)

PYCNOGONIDES. (3 genres.)

HOLÈTRES. (2 tribus.)

Phalangiens. (4 genres.)

Acaridies. (1 genre.)

Mites. (19 sous genres.)

INSECTES. (12 ordres.)

MYRIAPODES ou MILLEPIEDS. (2 familles.)

CHILOGNATHES. (1 genre.)

Iule.

CHILOPODES. (1 genre.)

Scolopendre.

THYSANOURÉS. (2 familles.)

LEPISMÈNES. (1 genre.)

PODURELLES. (1 genre.)

PARASITES. (1 genre.)

Pou. (9 sous-genres.)

SUCEURS. (1 genre.)

Puce.

COLÉOPTÈRES. (20 familles sous quatre sections.)

CARNASSIERS. (3 tribus.)

CICINDÈLES. (1 genre.)

Cieindèle. (9 sous-genres.)

CARABIQUES. (1 genre.)

Carabe. (122 sous-genres.)

HYDROCANTHARES. (2 genres.)

Dytisque. (6 sous-genres.) ●

Gyrin.

BRACHÉLYTRES. (1 genre.)

Staphylin. (24 sous-genres.)

SERRICORNES. (3 sections.)

STERNOXES. (2 tribus.)

Buprestides. (1 genre.)

Bupreste. (4 sous-genres.)

Élatérides. (1 genre.)

Taupin. (14 sous-genres.)

MALACODERMES. (5 tribus.)

Cébrionites. (1 genre.)

Cébrion. (12 sous-genres.)

Lampyrides. (1 genre.)

Lampyre. (11 sous-genres.)

Mélyrides. (1 genre.)

Mélyre. (6 sous-genres.)

Clairones. (1 genre.)

Clairon. (10 sous-genres.)

Ptinières. (1 genre.)

Ptine. (7 sous-genres.)

LIMEBOIS. (1 genre.)

Lyméxylon. (4 sous-genres.)

CLAVICORNES. (10 tribus.)

PALPEURS. (1 genre.)

Mastige. (2 sous-genres.)

HISTÉROIDES. (1 genre.)

Escarbot. (6 sous-genres.)

SILPHALES. (1 genre.)

Bouclier. (9 sous-genres.)

SCAPHIDITES. (1 genre.)

Scaphidie. (2 sous-genres.)

NITIDLAIRES. (1 genre.)

Nitidule. (6 sous-genres.)

ENGIDITES. (1 genre.)

Daené. (2 sous-genres.)

BERMESTINS. (1 genre.)

Dermeste. (7 sous-genres.)

BYRRHIENS. (1 genre.)

Byrrhe. (3 sous-genres.)

ACANTHOPODES. (1 genre.)

Hétéroère.

MACRODACTYLES. (1 genre.)

Dryops. (5 sous-genres.)

PALPICORNES. (2 tribus.)

HYDROPHILIENS. (1 genre.)

Hydrophilc. (10 sous-genres.)

SPHOERIDIOTES. (1 genre.)

Sphéridie.

LAMELLICORNES. (2 tribus.)

SCARABÉIDES. (1 genre.)

Searabée. (81 sous-genres.)

LUCANIDES. (2 genres.)

Lucane. (7 sous-genres.)

Passale. (1 sous-genre.)

MÉLASOMES. (3 genres.)

Pimélie. (19 sous-genres.)

Blaps. (18 sous-genres.)

Ténébrion. (11 sous-genres.)

TAXICORNES. (2 tribus.)

DIAPÉRIALES. (1 genre.)

Diapère. (9 sous-genres.)

COSSYPHÈNES. (1 genre.)

Cossyphe. (3 sous-genres.)

STÉLÉNYTRES. (5 tribus.)

HÉLOPIENS. (1 genre.)

Hélops. (15 sous-genres.)

CISTÉLIDES. (1 genre.)

Cistéle. (4 sous-genres.)

SERROPALPIDES. (1 genre.)

Dircée. (8 sous-genres.)

OEDÉMÉRITES. (1 genre.)

OEdémère. (5 sous-genres.)

RHYNCHOSTOMES. (1 genre.)

Myctère. (3 sous-genres.)

TRACHÉLIDES. (6 tribus.)

LAGRIAIRES. (1 genre.)

Lagrie. (3 sous-genres.)

PYROCHROIDES. (1 genre.)

Pyrochre. (2 sous-genres.)

MORDELLONES. (1 genre.)

Mordelle. (6 sous-genres.)

ANTHICIDES. (1 genre.)

Notoxe. (3 sous-genres.)

- MORIALES.** (1 genre)
 Homic. (2 sous-genres.)
CANTHARIDES ou VESICANTS. (1 genre.)
 Meloë. (13 sous-genres.)
COLÉOPTÈRES TÉTRAMÈRES:
RHINCHOPHORES ou PORTE-BEC.
 (8 genres.)
 Bruche. (6 sous-genres.)
 Attelabe. (7 sous-genres.)
 Brente. (3 sous-genres.)
 Brachycère.
 Charanson. (15 sous-genres.)
 Lyxe.
 Rhynchène. (20 sous-genres.)
 Calandre. (6 sous-genres.)
XILOPHAGES. (7 genres.)
 Scotyle. (7 sous-genres.)
 Paussus. (2 sous-genres.)
 Bostriche. (4 sous-genres.)
 Monotome. (4 sous-genres.)
 Lycte. (3 sous-genres.)
 Mycétophage. (7 sous-genres.)
 Trogosite. (3 sous-genres.)
PLATYSOMES. (1 genre.)
 Cucuje. (3 sous-genres.)
LONGICORNES. (4 tribus.)
PRONIENS. (3 genres.)
 Parandre.
 Spondyle.
 Prione.
CLRAMBYCINS. (8 genres.)
 Capricorne. (17 sous-genres.)
 Obrie.
 Rhinotroque.
 Nécydale. (2 sous-genres.)
 Distichocère.
 Tmésisterne.
 Tragocère.
 Leptocère.
LAMIAIRES. (2 genres.)
 Aerocine.
 Lamie. (12 sous-genres.)
LEPTURÈTES. (1 genre.)
 Lepture. (7 sous-genres.)
EUPODES. (2 tribus.)
SAGRIDES. (1 genre.)
 Sagre. (4 sous-genres.)
CRIOCERIDES. (1 genre.)
 Criocece. (6 sous-genres.)
CYCLIQUES. (3 tribus.)
CASSIDAIRES. (2 genres.)
 Hispe. (3 sous-genres.)
 Casside. (2 sous-genres.)
CHRYSOMELINES. (2 genres.)
 Gribouri. (7 sous-genres.)
 Chrysomele. (10 sous-genres.)
GALÉRUCITES. (1 genre.)
 Galéruque. (10 sous-genres.)
CLAVIPALPES. (1 genre.)
 Érotyle. (6 sous-genres.)
FUNGICOLES. (1 genre.)
 Eumorphe. (4 sous-genres.)
APHIDIPHAGES. (1 genre.)
 Coccinelle. (3 sous-genres.)
PSÉLAPHIENS. (2 genres.)
 Psélaphe. (7 sous-genres.)
 Clavigère. (2 sous-genres.)
ORTHOPTÈRES. (2 familles.)
COUREURS. (3 genres.)
 Perce-oreille. (5 sous-genres.)
 Blatte.
 Mante. (12 sous-genres.)
SAUTEURS. (3 genres.)
 Grillon. (4 sous-genres.)
 Sauterelle. (5 sous-genres.)
 Criquet. (9 sous-genres.)
HÉMIPTÈRES. (2 sections.)
HÉTÉROPTÈRES. (2 familles.)
GÉOCORISES. (1 genre.)
 Punaise. (41 sous-genres.)
HYDROCORISES. (2 genres.)
 Nèpe. (5 sous-genres.)
 Notonecte. (2 sous-genres.)
HOMOPTÈRES. (3 familles.)
CICADAIRES. (3 genres.)
 Cigale.
 Fulgore. (12 sous-genres.)
 Cicadelle. (18 sous-genres.)

- APHIDIENS. (3 genres.)
 Psylle. (2 sous-genres.)
 Thrips.
 Puceron. (3 sous-genres.)
- GALLINSECTES. (1 genre.)
 Cochenille. (1 sous-genre.)
- NEVROPTÈRES. (3 familles.)
- SUBULICORNES. (2 genres.)
 Libellule. (3 sous-genres.)
 Éphémère.
- PLANIPENNES. (9 genres.)
 Panorpe. (5 sous-genres.)
 Fourmilion. (2 sous-genres.)
 Hémerobe. (3 sous-genres.)
 Semblide. (3 sous-genres.)
 Mantispe.
 Raphidie.
 Termès.
 Psoque. (1 sous-genre)
 Perle. (1 sous-genre.)
- PLICIPENNES. (1 genre.)
 Frigane. (5 sous-genres.)
- HYMÉNOPTÈRES. (2 sections.)
- TÉRÉBRANTS. (2 familles.)
- PORTE-SCIE. (2 tribus.)
 TENTHRÉDINES. (1 genre.)
 Tenthrède. (20 sous-genres.)
- UROCÈRES (1 genre.)
 Sirex. (2 sous-genres.)
- PUIPIVORES. (6 tribus.)
- EVANIALES. (1 genre.)
 Fœne. (5 sous-genres.)
- ICHNEUMONIDES. (1 genre.)
 Ichneumon. (21 sous-genres.)
- GALLICOLES. (1 genre.)
 Cynips. (3 sous-genres.)
- CHALCIDITES. (1 genre.)
 Chaleis. (17 sous-genres.)
- OXYURES. (1 genre)
 Bétyle. (12 sous-genres.)
- CHRYSIDES. (1 genre)
 Crysis. (7 sous-genres.)
- PORTE-AIGUILLON. (4 familles.)
- HÉTÉROGYNES. (2 genres.)
 Fourmi. (8 sous-genres.)
 Mutille. (9 sous-genres.)
- FOUISSEURS. (8 genres.)
 Scoliètes. (5 sous-genres.)
 Sapygytes. (3 sous-genres.)
 Sphégides. (14 sous-genres.)
 Bembécides. (3 sous-genres.)
 Larrates. (5 sous-genres.)
 Nysoniens. (5 sous-genres.)
 Crabronites. (10 sous-genres.)
 Philantides.
- DIPLOPTÈRES. (2 tribus.)
- MASARIDES. (1 genre.)
 Masaris. (2 sous-genres.)
- GUÉPIAIRES. (1 genre.)
 Guêpe. (10 sous-genres.)
- MELLIFÈRES. (1 genre.)
 Abeille. (45 sous-genres, sous
 deux divisions.)
- LÉPIDOPTÈRES. (3 familles.)
- DIURNES. (1 genre.)
 Papillon. (30 sous-genres.)
- CRÉPUSCULAIRES. (1 genre.)
 Sphinx. (14 sous-genres.)
- NOCTURNES ou PHALÈNES. (10 sections.)
 Hépijalides. (1 genre et 4 sous-
 genres.)
 Bombycites. (1 genre et 3 sous-
 genres.)
 Faux-Bombyx. (1 genre et 8 sous-
 genres.)
 Aposures. (1 genre et 2 sous-
 genres.)
 Noctuérites. (1 genre et 2 sous-
 genres.)
 Tordeuses. (1 genre et 4 sous-
 genres.)
 Arpenteuses. (1 genre et 4 sous-
 genres.)
 Delloïdes. (1 genre et 1 sous-
 genre.)

- Tinéites. (1 genre et 13 sous-genres.)
 Fissipennes. (1 genre et 2 sous-genres.)
- RHIPIPTÈRES. (2 genres.)
 Xenos.
 Stylops.
- DIPTÈRES. (6 familles sous deux grandes divisions.)
 NÉMOCÈRES. (2 genres.)
 Cousin. (5 sous-genres.)
 Tipule. (45 sous-genres.)
- TANYSTOMES. (8 genres.)
 Asile. (11 sous-genres.)
 Empis. (8 sous-genres.)
 Cyrte. (5 sous-genres.)
 Bombille. (13 sous-genres.)
 Anthrax. (7 sous-genres.)
 Thérève.
 Leptis. (4 sous-genres.)
 Dolichopes. (13 sous-genres.)
- TABANIENS. (1 genre.)
 Taon. (8 sous-genres.)
- NOTACANTHES. (5 genres.)
 Mydas. (2 sous-genres.)
 Chyromyze.
 Pachystome.
 Xylophage. (9 sous-genres.)
 Stratiome. (8 sous-genres.)
- ATHÉRICÈRES. (4 tribus.)
 SYRPHIDES. (1 genre.)
 Syrphé. (24 sous-genres.)
- ŒSTRIDES. (1 genre.)
 Œstre. (6 sous-genres.)
- CONOPSAIRES. (1 genre.)
 Conops. (7 sous-genres.)
- MUSCIDES. (1 genre.)
 Mouche. (73 sous-genres.)
- PUPIPARES. (2 genres.)
 Hippobosque. (8 sous-genres.)
 Nyctéribie. (1 sous-genre.)
- 4^e Division du règne animal.
- ZOOPHITES OU ANIMAUX
 RAYONNÉS. (5 classes.)
- ÉCHINODERMES. (2 ordres.)
- PÉDICELLÉS. (4 genres.)
 Astéries. (4 sous-genres.)
 Encrines. (8 sous-genres.)
 Oursins. (13 sous-genres.)
 Holothuries.
- APODES. (7 genres.)
 Molpadies.
 Myniades.
 Priapules.
 Lithodermes.
 Sipoucles.
 Bonellies.
 Thalassèmes. (3 sous-genres.)
- INTESTINAUX. (2 ordres.)
- CAVITAIRES. (16 genres.)
 Filaires.
 Tricocéphales. (2 sous-genres.)
 Cucullans.
 Ophiostomes.
 Ascarides.
 Strongles.
 Spiroptères.
 Physaloptères.
 Sclérostomes. (1 sous-genre.)
 Linguatules.
 Prionodermes.
 Lernées. (7 sous-genres.)
 Némerte.
 Tubulaires.
 Ophiocéphales.
 Cérébratules.

PARENCHYMATEUX. (4 familles.)

ACANTOCÉPHALES. (1 genre.)

Échinorhynques. (1 sous-genre.)

TRÉMADOTES. (9 genres.)

Douves. (4 sous-genres.)

Holostomes. (1 sous-genre.)

Cyclocotyles. (1 sous-genre.)

Hectocotyles.

Aspidogaster.

Planaires.

Prostomes.

Dérostomes.

Phœnicures ou Vertumnus.

TÉNIOIDES. (9 genres.)

Tœnia.

Tricuspidaires.

Botriocéphales.

Dibothryorhynques.

Floriceps.

Tétrarhynques. (1 sous-genre.)

Cysticerques.

Cœnures.

Scolex.

CESTOIDES. (1 genre.)

Ligule.

ACALÈPHES OU ORTIES DE MER. (2 ordres.)

ACALÈPHES SIMPLES. (3 genres.)

Méduses. (21 sous-genres.)

Porpites.

Vélelles.

ACALÈPHES HYDROSTATIQUES. (3 genres.)

Physalies.

Physophores. (6 sous-genres.)

Diphyes. (5 sous-genres.)

POLYPES. (3 ordres.)

POLYPES CHARNUS ou ORTIES

DE MER FIXES. (2 genres.)

Actinies. (4 sous-genres.)

Lucernaires.

POLYPES GÉLATINEUX. (5 genres.)

Polypes à bras.

Corines.

Cristatelles.

Vorticelles.

Pédicellaires.

POLYPES A POLYPIERS. (3 familles.)

POLYPES A TUYAUX. (3 genres.)

Tubipores.

Tubulaires. (5 sous-genres.)

Sertulaires. (4 sous-genres.)

POLYPES A CELLULES. (5 genres.)

Cellulaires. (5 sous-genres.)

Flustres.

Cellépores.

Tubulipores.

Corallines. (12 sous-genres.)

POLYPES CORTICAUX. (4 tribus.)

Cératophytes. (2 genres.)

Antipathes.

Gorgones. (4 sous-genres.)

Litophytes. (3 genres.)

Isis. (4 sous-genres.)

Madrépores. (15 sous-genres.)

Millépores. (5 sous-genres.)

Polypiers nageurs. (5 genres)

Pennatules. (7 sous-genres.)

Ovulites.

Lunulites.

Orbiculites.

Dactylopores.

Alcyons. (2 genres.)

Alcyon (1 sous-genre.)

Éponge.

INFUSOIRES. (2 ordres.)

ROTIFÈRES. (3 genres.)

Furculaires. (2 sous-genres.)

Tubicolaires.

Brachions.

INFUSOIRES HOMOGÈNES.

(16 genres.)

Urcéolaires.

Trichodes.

Leucophres.

Kérones.

Himantopes.

Cercaires.

Vibrions.

Enchélides.

Ciclides.

Paramèces.

Kolpodes.

Gones.

Bursaires.

Protées.

Monades.

Volvox.

FIN.

MUSEU PAULISTA
BIBLIOTECA
S. PAULO - BRAS.

